



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

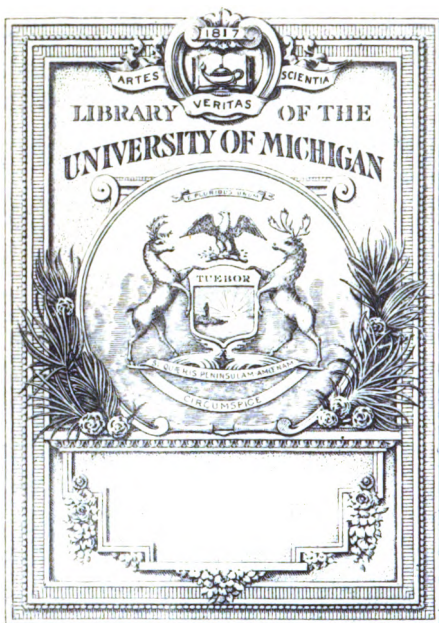
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

495362



840.6
M558

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
SEPTEMBRE. 1753.



A PARIS,

Chez { **CHAUBERT**, rue du Hurepoix.
JEAN DE NULLY, au Palais.
PISSOT, Quai de Conty, à la
descente du Pont-Neuf.
DUCHESNE, rue Saint Jacques,
au Temple du Gout,

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE du *Mercur* est à M. MERIEN *Commis au Mercur*, rue des Fosses S. Germain l'Auxerrois, au coin de celle de l'Arbre-sec, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoie aussi par la Poste, aux personnes de Province qui le desiront, les frais de la poste ne sont pas considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit sieur Merien, *Commis au Mercur*; on leur portera le *Mercur* très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'il payeront, sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leur tems.

On prie aussi les personnes de Province, à qui on envoie le *Mercur* par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du *Mercur* à la fin de chaque semestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet ouvrage.

On adresse la même prière aux Libraires de Province.

On trouvera le sieur Merien chez lui les mercredis, vendredis, & samedis de chaque semaine.

P R I X X X X. S O L S.

PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

ORITHIE ET BORE'E.
CONT'E.



E froid Borée, au retour du zéphir,
Revoloit vers les lieux soumis à son
empire,
Lorsque ce Dieu, sous un feuillage
frais

Apperçut la jeune Orithie
 Qui , sur un lit de fleurs mollement endormie ,
 Lui sembla mériter qu'il la vît de plus près.
 Il s'approche , & touché des charmes de la belle

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

Quelle est , dit-il , cette immortelle
Qui vient par sa présence embellir ce séjour ?
Souvent Venus , dit-on , se dérobe à sa Cour ;
Mais non , Mars seroit auprès d'elle.
Quel trouble à chaque instant en moi se renouvelle ?

Applaudis-toi , cruel amour ;
D'un cœur qui te fut trop rebelle ,
Tu feras , je le sens , bien vengé dans ce séjour.
Mais que dis-je . . . où m'emporte une ardeur insensée ?

Me convient-il , hélas ! d'oser former des vœux ?

Cet air froid , ce front nébuleux ,
Cette barbe toujours de glaçons hérissée ,
• Cette couronne verglacée
D'où semblent à longs fils distiller mes cheveux ;
Tout ne détruit il pas une ardeur insensée ?
Et dois-je m'exposer à des rebuts honteux ?
Non , mais pour plaire à cette nymphe aimable

Inventons quelque adroit détour ,
Si tant d'attraits excusent mon amour ,
Tant d'amour rend ma feinte pardonnable ,
Sous des traits tout nouveaux je vais me rajeunir.
J'aime , il suffit : & plein de ma tendresse ,
Je veux devoir à mon adresse
Ce qu'en vain de mes feux je voudrois obtenir,

Il dit , & secouant ses ailes ,
Du Roi des aquilons il dépouille les traits ,

Il se déguise en un petit vent frais ;
 Puis sur un lit de fleurs nouvelles ,
 Que son souffle fit naître auprès
 Comme un zéphir il se promène ,
 Et de leur douce odeur parfumant son haleine ,
 D'un air caressant & badin ,
 Vers la Nymphe endormie , il s'envole soudain :
 Dieux ! que d'attraits touchans s'offrirent à sa
 vue !

Et quel fut son ravissement ?
 Dirai-je les desirs qui dans son ame émue
 S'éleverent confusément ?
 Peindrai-je les baisers que sa bouche amoureuse
 Enlevoit en passant sur le sein délicat :
 Faveur d'autant plus précieuse
 Qu'il falloit qu'il la dérobat.
 Mais non. En vains efforts j'épuiserois ma veine.
 A peindre ces transports , qui pourroit réussir ?
 Plus on les goûte avec plaisir
 Plus on les décrit avec peine.

La Nymphe cependant, séduite par l'appas
 D'un sommeil léger & tranquille ,
 Seule & sans crainte en cet azile ,
 Du piège de l'Amour ne se méfioit pas.
 O surprise ! ô mortelle crainte !
 De quel effroi subit elle se sent atteinte
 A l'aspect d'un amant qu'elle voit dans ses bras ?
 Quel obstacle opposer aux feux d'un téméraire ?
 A iij.

6 MERCURE DE FRANCE.

Sans secours , sans défense , en vain à ses trans-
ports ,

Par une prompte fuite elle veut se soustraire :

Hélas ! le Dieu rioit de ses foibles efforts ;

Mais sûr enfin que sa conquête

Ne pouvoit plus lui résister ,

De son déguisement il voulut profiter ,

Et réparer , du moins , son audace indiscrete ,

Par l'air tendre & soumis qu'il eut soin d'affecter.

Pourquoi vous défier de l'ardeur la plus pure ?

Pourquoi , lui disoit-il , refusez-vous un cœur ,

Dont la fidélité pour jamais vous assure

Le triomphe le plus flatteur ?

Les vœux d'un Dieu qui soupire

Peuvent-ils vous offenser ?

C'est le volage zéphir

Que vous venez de fixer.

Je vois ce qui vous anime :

Vous voulez me faire un crime

De mon tendre emportement ,

Et par un ressentiment

Qui vous paroît légitime ,

Punir quelques baisers cueillis furtivement.

Eh quoi ! sur les soupirs , sur les pleurs d'un amant

Ce souvenir fatal l'emporte-t'il encore ?

Ah ! perdez-le , du moins , aussi facilement

Que j'ai perdu celui de Flore :

Mais je le vois , votre cœur outragé

Du seul titre d'amant & s'allume & se blesse.

Que j'aime en vous cet heureux préjugé !

Et qu'il ajoute encor à ma tendresse.

Nymphé, non ce n'est plus un amant qui vous
presse ;

C'est un époux soumis qui vous donne sa foi :

Et qui pour être heureux sans cesse ,

Veut à jamais vivre sous votre loi.

Qu'eût fait la Nymphé ? & comment se défendre

D'un discours qui marquoit tant de sincérité ?

Tout parloit pour le Dieu , son respect , son air
tendre ,

Et ses sermens & sa beauté ;

Que de raisons ! d'ailleurs , seul au fond d'un bo-
cage

Il avoit mis un frein à sa témérité.

Quelque indiscret qu'il eût été ,

Il pouvoit aisément l'être encor davantage.

Tout bien considéré, la Nymphé ne crut pas

Lui devoir plus long-tems disputer sa conquête.

Ces lieux furent témoins de leurs tendres ébats ,

Et l'hymen & l'amour éclairerent la fête.

Que fit le Dieu vainqueur ? sans doute, un feu si
prompt

Promettoit un époux , tendre , empressé de plaire.

Ce qu'il fit ? dites-vous : ce que les autres font.

Il revint à son caractère ,

Caractère des plus glacés :

Les tristes dons que d'ordinaire

A iij

3 MERCURE DE FRANCE.

Sa main répand sur nous le témoignent assez :
Mais lorsque les flimats eurent chassé l'Automne ,
Qui pourroit d'Orithie , exprimer la douleur ,
En voyant que l'époux qui possédoit son cœur
Étoit , non le zéphir , mais la bise en personne ?
Nymphes , calmez pourtant un frivole courroux.
Plus de pareils regrets sont communs parmi nous ,
Moins on seroit touché des vôtres.

Du redoutable hymen tels sont les jeux malins ,
Cessez-donc , croyez-moi , de gronder les destins ,
Et de votre accident riez avec bien d'autres.

Rien ne coûte à qui veut contenter ses desirs ;
Mais on fait peu de cas des faveurs assurées.
Que d'Aquilons l'amour change en Zéphirs !
Que de Zéphirs l'hymen change en Borées !





ASSEMBLÉE PUBLIQUE

*De la Société Royale de Lyon, du 19 Avril
1752.*

M. Christin, Directeur & Secrétaire perpétuel, a donné les extraits suivans des Mémoires qui ont été lus à cette Académie, depuis le 28 Avril 1751, que fut tenue la dernière Assemblée publique.

M. Mathon a donné la suite d'un Mémoire sur la force des roues mues par des courans, dont il avoit lû le commencement en 1749.

Il y développe les principes pour calculer l'effort sur des aubes frappées perpendiculairement ou obliquement, en entier ou en partie, mobiles ou immobiles; il donne ensuite des formules pour connoître les vitesses qui procurent les effets les plus avantageux à chaque situation de la roue, & pour trouver la vitesse lorsque l'effort est connu.

De là il passe à l'examen de la force d'une roue, dont on suppose le nombre des aubes multiplié jusqu'à l'infini, ou ce qui revient au même, dont le nombre des aubes est le plus grand qu'il soit possible de

A. v

10 MERCURE DE FRANCE.

lui donner : il cherche combien elle doit être plongée dans l'eau , & quelle doit être sa vitesse , pour que l'effet soit le plus grand. Selon les calculs , si le rayon de cette roue est divisé en cent parties égales , le centre doit être élevé de près de 23 de ces parties au dessus de la surface de l'eau , & sa vitesse doit avoir à celle du courant le rapport de 23 à 100 : son effet étant comparé à ceux des roues à 4 & à 8 aubes , plongées jusqu'au centre , se trouve moins considérable , mais elle a , d'un autre côté , l'avantage d'être plus égale dans son mouvement.

Sur la Lumière.

M. l'Abbé Cayer parcourt dans cet ouvrage , les différentes propriétés de la lumière qui ont un rapport essentiel avec toutes les parties dont la Physique fait l'objet de ses recherches ; Astronomie , Géographie , Perspective , Optique , Anatomie , Histoire naturelle , & le reste.

L'Auteur a promis d'entrer dans des détails académiques qui pourront être réunis , & qu'il fait précéder par ce discours qu'il qualifie de préliminaire.

M. de la Monce nous a donné un Mémoire dans lequel il s'est proposé de fixer par des époques sûres , les points de per-

SEPTEMBRE. 1753. 11
fection dans les Arts libéraux tels que l'Architecture , la Peinture & la Sculpture ancienne & moderne.

La nécessité & la Religion semblent avoir produit l'Architecture , mais où étala-t-elle le plus sa magnificence ? En Egypte ; la Grece la perfectionna-t-elle ensuite , ainsi que les autres arts ? ce soin lui étoit réservé : le gouvernement de Periclès à Athènes , est une époque essentielle en ce point.

S'agit il du Moderne ? le 15^e & le 16^e siècle sont des tems recommandables pour l'Italie ; que de grands noms ne se rappelle-t-on point sur ces époques !

La France a eu aussi ses héros dans les trois derniers siècles.

M. de la Monce les parcourt tous , & le récit de pareils traits dans l'histoire , quoique connus , semble offrir néanmoins toujours le plaisir de la nouveauté.

Sur l'état des Sciences chez les Arabes.

Après un détail abrégé des succès de Mahomet & de ceux qui les premiers , sous le nom de Califes , furent à la tête , après lui , de l'Empire Musulman ; M. l'Abbé Audras passe aux Califes Abbassides , descendus d'Abbas , oncle du Pro-

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

phète. Ces Princes connurent les premiers des Mahometans , l'utilité des Sciences & des Arts.

Rien ne fut épargné, il bâtit des Colléges, il éléva des Observatoires, il établit des sociétés réglées de Sçavans. Ses successeurs protégerent de si beaux établissemens , & l'Orient sous l'empire des Abbassides posséda des hommes habiles dans tous les genres de sciences. L'Auteur les fait connoître par leurs noms & leurs talens , & continuant jusqu'à l'entiere destruction de l'empire des Califes , il nous présente une suite de Sçavans dont les Croisades nous mirent à portée d'admirer le sçavoir : ce ne fut pas sans fruit , & c'est de cette époque que les Sciences & les Arts commencerent à s'établir parmi nous.

Pour entrer dans le détail , l'Auteur s'arrête à l'Algebre , il prouve que nous tenons des Arabes un art si important ; il en développe le mécanisme admirable , qui sert à nous découvrir les vérités les plus composées. C'est dans la dissertation qu'on voit débrouillée l'espèce de magie de cet art singulier.



Description & usage d'un instrument très-simple pour suppléer à la ligne des parties égales, & à la ligne des cordes du compas de proportion.

M. l'Abbé Dugaiby a rempli les deux objets qu'il s'étoit proposés en construisant ces instrumens de son invention, & en a démontré toutes les opérations dans son Mémoire. Nous passerions les bornes de nos extraits si nous entrions dans des détails que l'inspection seule des figures éclairciroit au premier coup d'œil, si nous pouvions les faire voir ici.

Il suffira de dire que l'instrument n'est autre chose qu'un triangle, rectangle isocèle, dont la base est divisée en un grand nombre de parties qui servent à diviser les bases parallèles de plus petits triangles, que l'on construira dans le grand, selon le besoin; & cela en tirant des lignes de l'angle droit, construit à la base du triangle.

Pour les cordes du cercle, l'opération est à peu près semblable, avec cette différence que le triangle doit être inscrit dans le cercle.

14. MERCURE DE FRANCE.

*Sur l'origine , la circulation , l'accroissement
& la nature des polypes dans le corps
humain.*

M. Olivier persuadé que les polypes sont la cause la plus ordinaire des morts inopinées , qui de tems en tems jettent le deuil & la désolation dans les familles , a fait plusieurs recherches touchant cette maladie ; & à mesure que par l'ouverture & la dissection de plusieurs cadavres , il s'est instruit de l'existence des polypes , de leurs causes prochaines & éloignées , de la manière dont ils se forment , circulent , s'arrêtent & croissent en différens endroits de nos corps ; il s'est sérieusement appliqué à découvrir les expédient , & les moyens capables d'en dissiper les germes , & d'en prévenir la naissance.

Les polypes , selon le sentiment de M. Olivier , donnent lieu à une multitude innombrable de maux : les pleuresies , par exemple , les asthmes les plus rebelles , la jaunisse , l'hydropisie , la syncope cardialgique , l'apoplexie dépendent ordinairement de quelques concrétions polypeuses qui ont germé dans le sinus de la dure mere , dans les poulmons , dans le foye , & dans les parties précordiales des malades. Dès qu'on sera parvenu à empêcher

ou à fondre les concrétions , on pourra se flater d'avoir coupé la racine à des milliers de maladies d'autant plus formidables , qu'elles ne finissent presque jamais que par la mort prévue ou inopinée des malades.

Pour remplir cette indication importante , c'est-à-dire , pour empêcher la naissance des polypes , ou pour les détruire quand ils sont nouvellement nés , M. Olivier propose plusieurs moyens ; mais il recommande sur tout l'usage du sirop alexitere de Gins-eng , dont il est l'inventeur. M. Olivier assure que ce sirop ayant spécifiquement la vertu d'entretenir les vaisseaux dans une souplesse extrême , & celle de rendre le sang très fluide , prolongera la vie de ceux qui en useront , & leur fera passer la vieillesse sans qu'ils s'aperçoivent des infirmités de cet âge.

On perd beaucoup par un simple extrait, des détails importants du Mémoire.

*Sur deux instrumens de l'invention de M.
Saverien.*

L'Auteur Académicien associé a envoyé à l'Académie la description de ces deux instrumens , dont le premier est destiné à connoître la salubrité de l'air , en supposant qu'elle dépend de sa plus grande pureté , & que celle-ci est indiquée par l'élasti-

16 MERCURE DE FRANCE.

cité, que le mélange des vapeurs nuisibles altère & diminue infailliblement ; cet instrument est donc propre à mesurer l'élasticité de l'air. On en peut concevoir une idée en le comparant à ces barometres à l'Angloise, je veux dire aux barometres racourcis, dans lesquels un peu d'air fermé au haut du tube, contrebalance le poids du Mercure & de l'atmosphère, & empêche plus ou moins le mercure de s'élever à la hauteur des barometres ordinaires, selon qu'il s'est trouvé plus ou moins élastique, lorsqu'on l'a renfermé dans ce tube, ou qu'il y est en plus grande ou en moindre quantité : toute la difficulté consiste à changer aisément cette portion d'air, afin de lui substituer un même volume de celui dont on veut faire la comparaison avec le premier, par la différence de la hauteur à laquelle s'élèvera le mercure qui la presse & qui la condense. M. Saverien a tâché de procurer cet avantage à son instrument par des combinaisons de tuyaux & de robinets qu'il seroit trop long de décrire ici.

L'autre instrument est pour connoître la dérive de différens vaisseaux suivant les angles de la voile avec la Quille. Le commun des marins ne sçauroit s'accoutumer aux règles de calcul, ni à l'usage des tables;

ils préfèrent des instrumens qui leur en donnent le résultat , sans étude & sans travail ; c'est ce que M. Saverien a tâché de leur procurer. Il leur présente une simple platine taillée en secteur de cercle , sur laquelle sont tracées quelques arcs concentriques , destinés à représenter chacun un angle différent de la voile & de la quille ; ces arcs sont coupés transversalement par des courbes qui partent d'un même point , & qui marquent chacune , pour une forme différente de vaisseau , le point de chaque arc concentrique par lequel il faut faire passer un fil bien tendu , attaché par une extrémité au centre du secteur , pour que son autre extrémité indique l'angle de la dérive sur le limbe extérieur de ce même secteur. Les sçavantes tables du traité du navire réduites à la forme de cet instrument , en paroissent plus à la portée du Pilote , & d'un usage plus commode & plus facile pour eux.

Sur les pierres gravées.

Ce ne sont pas les seuls objets d'intérêt qui dans la société donnent lieu à des difficultés ; les Sciences & les Arts en ressentent aussi quelquefois l'amertume. M. Mariette , dont le nom est si connu parmi les Artistes du premier ordre , a fait

18 MERCURE DE FRANCE.

part au Public , comme tout le monde sçait , d'une description historique de toutes les pierres gravées , antiques , du Cabinet du Roi , à la suite d'une collection d'empreintes qui peut tenir lieu des antiques mêmes ; cet ouvrage qui ne paroissoit fait que pour être admiré , comme il a été en effet de toutes parts en France , a excité une critique des plus vives qui lui a été suscitée par un Sçavant d'Italie. M. de Fleurieu s'est chargé du soin de venger le Sr Mariette , par un discours où le travail de la discussion autant que la force des moyens , conserve & assure la gloire que devoit se promettre notre Artiste François.

Nous n'en sçaurions dire davantage , il faudroit avoir les pièces du procès sous les yeux.

Sur la clarification & sur un nouvel instrument pour servir à filtrer les liqueurs.

Rien n'est à négliger dans le procédé des Arts ; les moyens sont comme les causes , ils y ont leurs principes , & ces principes ne sont jamais sans un intérêt qui y est attaché.

M. Gavinet nous en a fait juge dans un point de mécanisme assez simple : aucun des moyens employés jusqu'ici pour la fil-

•
S E P T E M B R E. 1753. 19
tration des liqueurs ne lui a paru répondre véritablement à son objet.

Après avoir examiné les différens filtres artificiels que la Chymie met en œuvre , il rend à chacun la justice qui lui est dûe , & remarque en même tems les petits inconvéniens qui en sont inséparables , & qui forment autant d'obstacles à une dépuration parfaite ; c'est pour les lever que notre Académicien a imaginé une forme de vase , exécutée en fer blanc & qui répond au mieux à ses vûes.

Sa description est simple ; ce vase qui a un couvercle est percé dans le fond de la largeur d'un pouce , & cette ouverture communique dans une boule vuide au dedans , au bas de laquelle est une petite grille , à laquelle est adaptée un bec par où la liqueur sort ; la boule doit être remplie de coton , en aussi grande quantité qu'il en peut entrer , & cette maniere de retenir le coton est ingénieuse , en ce qu'il ne peut se soulever.

Observations Météorologiques faites à Tours pendant l'année 1751.

M. Burdin , Académicien associé , continue ses observations , par le moyen du Thermometre de Lyon , des degrés de

10 MERCURE DE FRANCE.
 froid & de chaud , tant de l'air libre que
 de ceux de la terre à diverses profondeurs ,
 la Botanique peut tirer ses avantages de
 ces derniers. Telles sont ces observations.

Le dixième de Février , jour le plus
 froid , le Thermometre n'est descendu qu'à
 3 degrés au dessous de la congelation ;
 celui qui étoit enterré à 18 pouces a été
 à 5 degrés au dessus : d'où il suit que la
 terre avoit 8 degrés de chaleur de plus que
 l'air extérieur. Le 16 Juin , le Thermome-
 tre à l'air libre est monté à 32 degrés su-
 périeurs. Le même jour , trois thermome-
 tres enterrés à différentes profondeurs dans
 un jardin où le Soleil donne presque tout
 le jour , étoient ,

Sçavoir :

Le 1 ^r enterré à 1 ponce de prof.	à 23 dég. sup.
Le 2 ^o à 2	à 18
Le 3 ^e à 3	à 14
Un 4 ^e à 18 de prof. placé	
Au Nord où le Soleil ne donne jamais ,	
	étoit à 10 dég. sup.

Le 18 Juin , jour le plus chaud , le ther-
 mometre est monté à 33 degrés supérieurs.

M. Burdin raconte que le 16 Mars , le
 barometre étant à 27 pouces 3 lignes ,
 un vent d'Ouest devint si impétueux que
 toutes les maisons en furent endommagées ,
 tant à la Ville qu'à la Campagne ; quel-

SEPTEMBRE. 1753. 21

ques-unes même renversées ; la plus grande partie des grands arbres , arrachés ou brisés , & s'ils eussent eû leurs feuilles , on ne croit pas qu'il en fût resté un seul sur pied.

Un autre événement a encore affligé la même Ville de Tours , depuis le premier Novembre 1750 , jusqu'au 26 Mai 1751. Il y a eû des pluyes presque continuelles par les vents d'ouest. & sud-ouest. M. Burdin a observé qu'il n'y a eu pendant ces sept mois que 23 jours sans pluyes , & les rivières de Loire & du Cher ont débordé huit fois chacune. La plus grande hauteur du barometre a été à Tours le 16 Novembre , à 28 pouces 6 lignes , & la moindre le 16 Mars , jour des grands orages , à 27 pouces 3 lignes.

Observations Astronomiques & Météorologiques , faites à l'Observatoire du Collège de cette Ville , pendant l'année 1751 , par le P. Beraud.

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES.

L'on sçait que M. l'Abbé de la Caille , de l'Académie Royale des Sciences , en partant pour le Cap de Bonne Espérance , invita tous les Astronomes à faire chacun de leur côté des observations correspon-

22 MERCURE DE FRANCE.

dantes à celles qu'il alloit faire au Cap de Bonne Espérance , par ordre du Roi , & sous la protection des Etats Généraux , pour déterminer les paralaxes des planetes de la Lune , de Mars & de Venus.

Le P. Beraud , pour répondre aux vûes de ce sçavant Académicien , s'est appliqué pendant l'année 1751 à mesurer la distance de ces Planetes , aux étoiles auprès desquelles elles se sont trouvées à leur passage par le Méridien ; il nous a remis ces observations , & c'est en les comparant avec les correspondantes que M. de la Caille a faites au Cap de Bonne Espérance, qu'on en déduira dans son tems , la paralaxe horizontale de ces Planetes pour la latitude de Lyon.

Observations Météorologiques en 1751.

Les jours les plus froids ont été le 22 & le 26 Décembre. Le 22 , à 7 heures du matin , le thermometre de Lyon étoit à 10 degrés un quart , au dessous du point de la congélation , & celui de M. de Reaumur qui est à l'esprit de vin , à 8 degrés. Le 26 , le thermometre de Lyon étoit à 10 degrés & demi ; & dans le même tems celui de M. de Reaumur se trouva à 7 degrés trois quarts , où l'on voit que tandis

que l'un descendit l'autre monta. On ne peut pas soupçonner le mercure d'avoir une fausse marche , le thermometre de Lyon en est construit.

Les plus grandes chaleurs se sont fait sentir les 20 & 25 Juillet. Le 20 , le thermometre de Lyon étoit monté à 34 degrés $\frac{1}{2}$, & celui de M. de Reaumur à la division de 80 étoit à 30 degrés. Le 25 , le thermometre de Lyon étoit à 34 degrés $\frac{3}{4}$, & celui de M. de Reaumur à 30 degrés $\frac{2}{3}$.

La plus grande hauteur du barometre a été à 27 pouces 11 lignes le premier Janvier , la plus petite le 14 Janvier , à 26 pouces 11 lignes.

Le P. Béraud a reçu la continuation des observations faites à Cayenne , des degrés de chaleur par le thermometre de mercure ; leur résultat fait toujours voir que nos plus grandes chaleurs à Lyon , surpassent d'environ 4 degrés celles de Cayenne , qui est presque sous la ligne.

Le P. Beraud rapporte aussi l'observation d'un phénomène singulier arrivé à Cayenne , dont il a eu une relation bien détaillée que nous abrègerons.

Le cinquième Novembre 1750 , à deux heures environ après minuit , le Ciel étant très-clair , serein & sans nuages , on vit

24 MERCURE DE FRANCE.

dans toutes les parties de cette Colonie ; du côté du couchant , une lumière si éclatante & si étendue , lorsqu'elle fut montée au zénith , qu'on pouvoit à sa faveur lire aisément , l'on en fut effrayé. Après la durée d'un gros quart d'heure , il en sortoit des feux comme des gerbes de fusées ; elle se divisa en trois parties , dont la plus basse étoit très-noire : alors on entendit un bruit semblable à celui d'un coup de canon de dix-huit livres de balles ; il se répéta jusqu'à cinq fois , & dans leur intervalle c'étoit un fracas tel que celui du tonnerre qui gronde ; enfin tout se dissipa , & une odeur très-forte de bitume se répandit dans le pays.

Trois semaines après , à la même heure , on vit une autre lumière du côté de l'Orient ; elle monta jusqu'au zénith où elle parut à peu près semblable à la première ; celle-ci dura trois quarts d'heure , après lesquels elle disparut tout à coup.

M. le Directeur a annoncé suivant l'usage , la mort de deux Académiciens associés de la Société Royale , M. l'Abbé Goiffon , correspondant de l'Académie Royale des Sciences , & M. Cramer , de la Société Royale de Londres , Professeur à Genève ; tous deux profonds dans les Mathématiques & la Physique : les ouvrages

SEPTEMBRE. 1753. 25
vrages qu'ils ont donnés au Public , leur
ont assuré après leur mort, une réputation
qui fait seule leur éloge.

Le sieur Colignon , ouvrier en fer , avoit
présenté un modèle de moulin à eau , de
son invention , avec un mémoire sur ses
avantages à MM. du Consulat ; ils en ren-
voyerent l'examen à la Société Royale ,
où cette machine , après le rapport des
Commissaires , fut reconnue par la Com-
pagnie , très-bonne pour des courans où
les atterrissemens ne seroient pas à crain-
dre.

Les sieurs Geay & Pacot ont inventé &
fait le modèle d'une batterie de pilotis ,
qu'ils ont présenté à l'Académie , elle y a
été trouvée fort ingénieuse pour des cou-
rans seulement : on a renvoyé d'en voir
le jeu après l'assemblée.

Après le Discours de M. le Directeur ,
M. Soufflot a lû un Mémoire assez éten-
du & assez intéressant pour remplir le tems
ordinaire de la Séat. c.

*Diverses Remarques sur l'Italie. Etat du
Mont Vesuve , dans le mois de Juin 1750 ,
& dans le mois de Novembre de la même
année.*

M. Soufflot , Auteur de ce Discours ,
étant à Naples en 1750 , monta sur le Vé-

B

26 MERCURE DE FRANCE.

fuve , & en prit des mesures exactes avec tous les instrumens nécessaires ; il fut aidé dans ce dessein par M. Taitbout , Consul de France , & M. de Lair, son Chancelier , qui se font un plaisir d'accompagner dans ce pénible voyage , ceux qui leur sont recommandés comme l'étoit notre Académicien.

L'on comprend aisément tout l'intérêt que peut offrir le récit singulier d'un voyage de cette sorte , fait la nuit aux flambeaux au milieu des vapeurs & des fumées , & où l'on se partage continuellement entre l'admiration & la crainte. M. Soufflot , en curieux décidé , ne s'arrêta point où les autres bornent la plupart leur attention ; il voulut descendre dans le bassin que la montagne forme sur sa crête , & duquel sortent par différentes ouvertures , & s'élevent les flâmes & les bitumes.

Ce bassin est décrit avec soin ; notre habile voyageur en a pris toutes les mesures , & a fixé par un dessein l'état de l'éruption qu'il a vûe pour lors : on ne sçauroit le suivre dans le récit d'une pareille marche , sans être frappé d'étonnement & saisi de la plus vive frayeur.

Ce Discours nous instruit en même tems de tout ce que l'on peut souhaiter de sçavoir , par rapport à la matiere liquesfiée par

SEPTEMBRE. 1753. 27.
l'action du feu, & que les Napolitains
appellent *lava*. M. Soufflor finit sa Rela-
tion par le détail de tout ce qu'il a vu
à Herculane, dans les découvertes faites
jusqu'à l'année 1750.

DE DE DE DE DE DE DE DE DE DE DE

LES OISEAUX GALANS

Trompés par une Fauvette.

F A B L E.

*A M. Guerg***, Capitaine d'Infanterie.*

U Ne Fauvette eut pour premier amant
Un Moineau qui comme elle, étoit en esclavage ;
Or le hazard permit que dans la même cage,
On les logea tous deux ; dès-lors l'oiseau servant
N'eût pas voulu changer son état de servage ,
Avec la liberté des Dieux.
Il étoit vif , adroit , ingénieux ,
Doux , complaisant , & d'un noble corsage ;
Tel enfin qu'il falloit pour tenter d'être heureux ,
Point n'y manqua ; je n'ai peine à le croire ;
Fauvette en cage avec moineau ,
Le fait seroit vraiment nouveau ,
Et digne de l'histoire ,
Si tel matois ainsi gâtant
Avec tant gente jouvencelle ,
B i

28 MERCURE DE FRANCE.

N'edt saisi cet heureux moment
Fait pour fléchir & timide & cruelle ;
Il le saisit , parla , fut écouté
De la facile clostriere ,
Qui lui promit à sa maniere,
Attachement , fidélité.
Qui fut content ? le Moineau le dut être ;
Le sera-t'il long tems ?
A quel amant le pourroit-on promettre ?
Venons au fait ; lors donc que nos galans ,
Dans leur prison se trouvoient à merveille ,
Et qu'ils croyoient être à la veille
De traiter ensemble en époux ,
Il arriva par l'un de ces imprévus coups ,
Où de la joie on passe à la tristesse ,
Ordre au Moineau de s'éloigner
De la Fauvette , sa maîtresse ;
Quel contre-tems ! qui le peut exprimer ?
Larmes , vous n'en doutez , coulerent à la belle ,
Et bien pensez que l'affligé Moineau
Lui jura , foi d'honnête oiseau ,
Une amitié sempiternelle.
Quoiqu'il en soit , il fallut se quitter ;
Le galant partit donc ; quelques jours la Fauvette
De ce départ paroissoit s'attrister ;
Paroissoit ! j'ai bien dit ; déjà toute coquette ,
Il ne lui manquoit qu'un oiseau ,
Pour la tranquiliser au sujet du Moineau.
Il en vint un , il calma sa tristesse ,

C'étoit un Serin bien disant ,
(Ces oiseaux , en fait de tendresse ,
S'expriment toujours galamment.)

Il lui dit donc , dans son touchant ramage ,
Que tout plaisoit en elle , & qu'elle étoit d'un âge
A ne pas pleurer un absent ;

Telles douceurs sur un oiseau femelle ,
Ne tardent pas à faire impression ;
Maître Serin possédoit sa leçon ,
Et le drôle à plus d'une belle ,

Avoit avec succès jà tenu ce jargon ;
Bien le tint-il encor... La Fauvette ravie ,
Sourit, prêta l'oreille aux discours du plaisant.
Moineau , tu n'es donc plus cet oiseau si charmant ,
Cet oiseau qu'on aimoit ? c'est affaire finie ;
N'espère plus , ta compagne t'oublie.

Cependant le Serin , sans prévoir l'avenir ,
Profitoit du présent , & c'étoit fort bien faire ;

Il ne quittoit l'aimable prisonnière ,
Et jouissoit... trop triste souvenir !

Quand un Argentelet né sur l'Indien rivage ,
(Cet oiseau doit ce nom à son riche plumage ,)
Parut devant la Dame , & lui fit les doux yeux ,
(Il étoit récemment débarqué dans ces lieux ;)

Lui plaira-t'il ? je gage

Qu'il est déjà plus qu'écouté ,

Il porte , je l'ai dit , un plumage argenté.

Cessez Serin , cessez votre ramage ,
Vos airs ne touchent plus cette jeune volage ,

B iiij

30 MERCURE DE FRANCE.

Allez chanter ailleurs ; non , jamais votre chant
N'écartera rival , sur qui brille l'argent,
D'un amoureux moineau , vous aviez pris la place ;
Vous êtes supplanté ? fort bien. . . à votre tour ,
 Vous voilà dupé par l'Amonr.
 Taisez , taisez cette disgrâce ,
Mais publiez que ce gentil galant ,
 Quoiqu'il accorde , ou quoiqu'il fasse ,
D'un tel revers ne sera pas exempt.
 Oui , qu'il se présente à la belle ,
 Pluvier aux plumes d'or ,
 De nouveau perfide , infidelle ,
 On la verra changer encor.

E N V O I.

Ami , telles sont ces maîtresses ,
Dont souvent on est entêté ;
Elles nous font promesses sur promesses ,
Et d'un ton de voix apprêté ,
Pour borne à leur amour , ne donnent que la vie ;
 Nous les croyons ? quelle folie !
Détrompons-nous , & connoissons les mieux ;
Elles sont autant de fauvettes ,
Au changement toutes sujettes ;
Non , fussions-nous des Demi-Dieux ,
Ne comptons pas sur leur constance ;
Le plaisir , l'intérêt , le caprice , & l'absence

SEPTEMBRE. 1753. 31

Leur fourniront toujours des motifs pour changer ;
A ces belles , est fou qui cherche à s'engager.

A Châteaugontier , ce 14 Janvier 1753.

B.....



*ESSAI sur l'origine & les progrès des
connoissances humaines.*

ON s'est apperçu depuis long-tems ,
qu'il s'est fait une révolution extraor-
dinaire dans les esprits de ce siècle ; on
lit dans les hommes d'aujourd'hui , le
plaisir qu'ils ont à secouer le joug des loix
qu'on suivoit autrefois , & pour mieux
faire perdre la mémoire des usages an-
ciens , ils leur ont substitué des règles &
des loix différentes ; mais parmi ces di-
verses inventions des hommes , sur les-
quelles cette révolution a influé , la Litté-
rature s'est particulièrement ressentie des
effets de ce changement. Examinons soi-
gneusement qu'elle peut en avoir été la
cause , & voyons si nous ne pourrions pas
la découvrir , en remontant à l'origine
des connoissances humaines , & en sui-
vant exactement le fil des progrès de l'es-
prit humain.

A peine la raison de l'homme avoit

B iij

32 MERCURE DE FRANCE.

échapé aux premières ténèbres de l'enfance, qu'elle sentit ses propres forces, & voulut pour la première fois les essayer; elle laissa d'abord tomber ses regards sur cette foule d'objets admirables, où la nature étale toute sa magnificence; à la vue de ce superbe spectacle, des mouvemens de surprise s'emparèrent aussi-tôt du cœur de l'homme, & il se livra à toute l'éten due de l'admiration que ces objets faisoient naître; mais la vue de tant de beautés excita en lui le chagrin de n'en être que le témoin immobile, il desira de pouvoir du moins transmettre dans son sein l'empreinte de tant de merveilles, si la nature avare envers lui ne lui permettoit d'en produire de semblables: ses vœux furent presque aussi-tôt exaucés, il n'eut pas plutôt arrêté ses regards sur ces objets ravissans, que, comme par une intelligence secrète, tous leurs traits vinrent se tracer dans le fond de son ame.

Il n'est pas possible d'exprimer quelle fut sa satisfaction; enchanté de se voir doué du rare avantage de pouvoir peindre à son gré dans lui-même l'image de tout ce que la nature a de plus beau, cette prérogative ne satisfait pas encore pleinement ses desirs; une noble ambition d'enfanter des productions qui pussent le dis-

pûter à celles de la nature , vint s'emparer de lui ; il n'eut pas plutôt formé un pareil projet , qu'il fut étonné de voir son esprit éclairé d'une foule de connoissances qui entrèrent rapidement dans son ame. Il se sentit animé du noble desir d'étendre plus loin les progrès de cette découverte ; conduit par un instinct qui le maîtrisoit , on le vit se plonger dans les réflexions les plus profondes , & regardant la raison comme un oracle infallible qui devoit fixer l'incertitude de ses doutes , on vit qu'il l'interrogeoit avec tout l'art possible pour en arracher tous les secrets qu'elle cherche à dérober à sa curiosité.

C'est dans ces détours cachés que la nature a mis comme en réserve , le dépôt des plus rares connoissances que l'esprit peut avoir en partage ; on diroit qu'elle a renfermé , comme dans un sanctuaire , un trésor d'idées rares & précieuses , elle semble les avoir ensévelies au fond de l'esprit , pour ne les livrer qu'aux regards pénétrants des hommes supérieurs , qui franchissant tous les obstacles , pénétreront jusqu'à eux pour les en arracher ; c'est en vain que des nuages épais paroissent les leur dérober , rien ne sera capable d'arrêter les entreprises de leur curiosité , rien n'est impénétrable aux efforts audacieux

34 MERCURE DE FRANCE.

de ces génies rares ; on les verra après avoir profondément réfléchi sur eux-mêmes, s'élancer par un vol rapide comme des aigles audacieux dans la sphère immense de l'ame, en parcourir toute l'étendue, s'enfoncer dans ses plus secrets replis, comme s'ils vouloient toucher, pour ainsi dire, aux bornes de l'esprit humain : parvenus enfin au terme, ils trouveront renfermés, comme dans une retraite sacrée, les monumens de tout ce que la raison humaine a de plus beau ; ils y verront gravés en caractères superbes, les traits des objets les plus rares ; c'est-là qu'on pourra les aller puiser pour les placer ensuite à l'endroit le plus élevé & le plus remarquable, & , s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, sur les éminences de l'esprit humain, afin qu'ils soient apperçus de tout le monde : c'est alors que l'homme sentira son esprit enrichi des plus belles connoissances qu'il puisse avoir en partage ; & à n'examiner que la rapidité avec laquelle il acquiert tant de connoissances, ne dirait-on pas que c'est par révélation qu'il connoît toutes les vérités qu'il recherche, elles semblent se présenter comme d'elles-mêmes à son esprit ; on seroit tenté de croire que ces connoissances ne sont point étrangères à l'humanité, & que

lui ayant appartenu autrefois, elle ne fait que les recouvrer.

C'est sur ces principes qu'on doit se régler, pour expliquer l'action de l'esprit dans la formation des idées; ce n'est point en les tirant du néant que nous les produisons, c'est au talent plus ou moins grand d'interroger habilement notre esprit, qu'on doit attribuer le plus ou le moins de profondeur dans les idées qu'on met au jour. Les esprits ordinaires à qui cet art est inconnu, s'égarent dans des recherches immenses, pour trouver des idées qui les touchent souvent de fort près, & qui sont, pour ainsi dire, sous leurs yeux; au lieu que les esprits véritablement supérieurs, loin de se morfondre dans des efforts inutiles, vont aboutir par la voie la plus courte au lieu où ces idées se trouvent renfermées: de là vient que nous nous reprochons quelquefois d'avoir fait de vains efforts, pour trouver des idées qui devroient nous éblouir par leur éclat; la vérité semble quelquefois nous surprendre sans que nous y soyons préparés, & nous venir tout d'un coup, & comme par inspiration. Toute la mécanique de l'esprit se réduit donc à découvrir ce qui étoit déjà contenu dans les replis secrets de l'ame. Nous ne tirons pas du néant, nous ne fai-

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

sons que reconnoître ce que l'esprit avoit déjà en dépôt , mais ce qu'il n'avoit pas encore aperçu ; cela semble donner une nouvelle force au système déjà avancé par de grands Philosophes , que les idées sont toutes innées , & que la science est infuse dans l'esprit de l'homme.

Tels furent les premiers pas qu'on fit dans la carrière , tels furent les moyens par lesquels on vint à bout de rompre les fers qui tenoient enchaîné l'esprit de l'homme encore pusillanime. A peine eut-on fait tomber le bandeau qui tenoit ses facultés encore captives , les premiers rayons qu'on avoit pû dérober à la vérité , n'eurent pas plutôt commencé à éclore , que la raison humaine , affranchie à peine de sa captivité , frappée par cette lumière subite , en fut tout d'un coup éblouie ; cela fit craindre , que peu accoutumée à un éclat si brillant , & n'ayant point passé par tous les degrés qui devoient lui ménager la vûe d'un si beau spectacle , elle n'en fût offusquée , & qu'elle ne se crût autorisée par là à fermer les yeux à cette lumière.

On fut d'abord frappé du malheur qu'on esuyeroit , si l'on voyoit replonger dans l'oubli cette foule de connoissances précieuses qu'on avoit attachées avec tant de

peines à l'obscurité à laquelle elles paroissent
 soient condamnées; on craignoit, si fort d'en-
 courir cette disgrâce, qu'on ne fut occupé
 que du soin de l'éviter; on avoit besoin
 pour y réussir, de grands ménagemens
 pour faire agréer ses idées à l'esprit; la
 disposition singulière dans laquelle il se
 trouvoit, rendit ce travail encore plus
 dangereux; la raison de l'homme encore
 timide, ne s'étoit pas dégagée de ces té-
 nébres épaisses qui la couvroient: cepen-
 dant, malgré cette foiblesse dont elle n'a-
 voit encore pû se dépouiller, elle étoit
 profondément pénétrée de sa haute capa-
 cité; dénuée d'intelligence, & ses vûes
 suffisant à peine pour discerner les objets
 à une partie ordinaire, elle avoit en par-
 tage la vanité la plus intraitable.

Dans quelle situation plus critique pou-
 voit on se rencontrer? on étoit obligé
 tout à la fois de ménager la foible raison
 des hommes, pour ne pas la révolter par
 des dehors trop éblouissans, & de flatter
 en même tems un amour propre toujours
 délicat, qui auroit pû s'effaroucher si on
 eût pris des soins humilians pour lui mon-
 trer par degrés les objets. Ce qui rendoit
 encore l'attache de ceux qui étoient char-
 gés d'instruire les hommes, plus pénible,
 c'ést qu'en avoir mis au rang des condi-

38 MERCURE DE FRANCE.

tions nécessaires pour plaire, celle d'employer des idées d'une espèce un peu relevée, & on étoit obligé de mettre en œuvre tout ce qui renfermoit en soi quelque utilité, parce que tout ce qui a par soi-même quelque prix, appartient sans contredit à l'esprit humain, fait pour être la patrie naturelle de la vérité. Ces esprits encore sauvages se seroient également revoltés, s'ils n'eussent pas pû pénétrer le voile, dont on couvroit les idées pour ménager leurs foiblesses, ou s'ils eussent trouvé trop de facilité à le percer.

Il paroissoit donc également dangereux de n'avoir point d'égard pour la foiblesse humaine, en exposant les objets avec tout leur éclat, ou de s'y conformer trop, en ménageant avec un excès de précautions la vûe & la perception des idées; l'un choquoit trop ouvertement sa vanité, l'autre ne s'efforçoit pas à son impuissance. Il parut donc de toute nécessité, pour éviter de tomber dans aucun excès, de tempérer l'éclat des objets qu'on présentoit à l'esprit; on voit qu'il étoit nécessaire pour apprivoiser l'amour propre encore farouche des hommes, & le mettre dans ses intérêts, de chercher la conformité qui peut faire ressembler les productions les plus sublimes & les idées les plus

ordinaires ; dès lors ce qu'il y a de plus magnifique dans la nature , fut obligé de prendre les dehors de la simplicité ; on tâcha d'exercer la médiocrité des lumieres ordinaires par des idées mises à leur portée , sans que par leur trop grand éclat elles pussent jamais les fatiguer ; quelque droit qu'on eût de prétendre à l'admiration par des productions relevées , on se contenta cependant de l'estime..

C'est ainsi que les productions les plus sublimes , portant avec elles des traits de conformité aux idées les plus ordinaires , pourront s'ouvrir un accès favorable dans les esprits , & mériter d'y être introduites. Les génies les plus simples , en voyant cette ressemblance qu'elles ont avec leur propre production , se laisserent tromper par cet extérieur commun , & croyant n'adopter que leur propre ouvrage , ils se sentirent attacher leurs éloges , parce qu'elles ne leur paroissoient point étrangères ; des menagemens si obligeans devinrent l'objet respectable de leur reconnoissance , ils crurent en leur accordant leurs éloges , rendre un double hommage aux succès qu'eut cette nouveauté , & à l'honneur qui en réjaillissoit sur eux-mêmes ; enfin s'appropriant , pour ainsi dire , ces idées , à cause de leurs traits de ressemblance , ils

se persuaderent avoir à partager en même tems , & les découvertes des autres & leur gloire ; tels furent les premiers progrès de l'esprit humain , tels furent les premiers pas qu'on fit dans les connoissances humaines , on voit qu'ils se ressentent de la foiblesse de ces premiers tems.

C'étoit alors où la raison encore dans son enfance , ne faisoit que begayer , où ses yeux timides se défilloient à peine , qu'on étoit obligé de cacher sous un voile la lumière trop éclatante que ces idées répandoient ; il falloit qu'il en coûtât le sacrifice de tout ce que ces idées ont de brillant , pour pouvoir se présenter au tribunal du public avec cet appareil modeste : ce n'étoit pas assez alors de mériter les suffrages , on devoit les solliciter encore avec respect ; enfin il falloit pour que les idées relevées qu'on vouloit introduire dans l'esprit y fussent bien reçues , qu'on rabaisât de leur élévation naturelle ; on se laissa enfin d'un usage aussi incommode , la raison plus civilisée , éclairée par une foule de lumières que le tems lui fit acquérir , ne fit plus aucun cas de cette belle & ancienne simplicité , qui ne lui parut qu'un mépris pour son intelligence ; elle ne regarda plus que d'un œil dédaigneux tous ces ménagemens méprisans , plus hu-

milians pour la raison humaine , qu'ils ne lui apportoit d'avantage par les égards qu'on a pour sa foiblesse. Cet extérieur simple & commun , sous lequel on présentoit les idées , ne lui parut qu'un reproche secret qu'on lui faisoit de son impuissance ; mais si cette maniere d'habiller les idées devint insipide à ceux qui n'en étoient que les juges indifferens , à quel degré ne dut elle pas être fastidieuse à ceux qui étoient chargés du soin de les mettre en œuvre ? qu'il devoit leur paroître dur d'être obligés de dépouiller les idées sublimes qu'on tiroit du plus profond de l'esprit , de tous les ornemens dont elles étoient embellies ! quel supplice que celui de faire prendre les dehors de la médiocrité aux plus sublimes productions de l'esprit ! ne devoit-on pas être naturellement revolté , lorsqu'on voyoit mettre au rang des conditions nécessaires pour plaire , celle de se rabaisser soi même , pour se mettre au niveau du vulgaire ? valoit-il donc la peine de puiser ses idées dans un fond riche , lorsqu'on doit être avare d'ornemens avec elles ?

Enfin les esprits fatigués de voir paroître toujours les mêmes idées sous les dehors de la médiocrité , s'apperçurent que loin de piquer la curiosité de l'esprit hu-

42 MERCURE DE FRANCE.

main , elles n'inspiroient plus qu'un froid dégoût & un ennui mortel; il ne fallut pas beaucoup de tems pour que les idées qu'on n'aiguisoit point d'un sel trop piquant , s'émouflassent à la fin ; les couleurs fades qu'elles présentoient ne tarderent pas à se ternir ; quoi de plus rebutant que de s'engager dans les plus immenses recherches , pour trouver des traits de conformité entre les idées les plus sublimes & les productions les plus ordinaires ? mais quel fera donc le moyen auquel on aura recours pour réveiller de nouveau la curiosité ?

Il paroît presque impossible de trouver des objets neufs qui puissent ranimer un goût languissant , à présent que toutes les sources se trouvent épuisées ; mais quoi , une obscurité éternelle sera-t-elle le partage de ces idées qui étoient autrefois sûres de captiver l'admiration ? Sommes nous condamnés à ne voir jamais plus revenir ces tems heureux , où l'esprit emporté , plutôt que conduit par cette première ardeur qui s'empara de lui , le portoit également vers tout où sa curiosité ardente cherchoit à se repaître de tout ce qui pouvoit servir d'aliment à son activité , & n'en devenoit cependant que plus enflammé ? ne nous restera-t-il plus de ces tems heureux , que le regret de ne pouvoir plus

les faire revivre ? Quoi ! une affreuse indigence aura attendu pour mieux nous accabler , le tems où notre goût plus usé que jamais , par la multitude des objets qui l'ont occupé tout à tour , auroit besoin de se réveiller de sa langueur ? Faudra-t-il que nous cédions à la cruelle destinée de voir retomber les Lettres dans le premier cahos d'où on les avoit tirées avec tant de peine ? Non , non , & il s'élève une foule de nouveaux réformateurs , qui charmés de secouer le joug des Anciens , vont répandre par tout des principes heureux d'un changement salutaire ; nous ne serons pas condamnés à cette fatale extrémité. C'est parce que nous sommes menacés de voir les Lettres périr à jamais , qu'il faut les ressusciter , & en renouveler pour ainsi dire la face. Rendons à l'esprit , s'écrient-ils , cette première activité qu'il avoit autrefois en partage ; redonnons aux traits qui aiguilloient autrefois le goût , ce sel qu'ils avoient jadis : que nos anciens s'applaudissent d'avoir tiré du néant ces idées , de leur avoir donné l'être & la vie ; maintenant nous aurons celui de la leur avoir rendue : ils avoient tiré les Lettres du néant , & nous empêchons qu'elles n'y retombent sur le déclin des beaux jours de la Littérature : faisons revivre cette pre-

44 MERCURE DE FRANCE.

mière aurore qui éclairait autrefois les hommes.

Tel fut le projet qu'on enfanta : rien n'étoit plus beau que cette idée dans la théorie ; mais l'exécution pouvoit-elle y répondre , & achever de la justifier : ne semble-t-il pas que des difficultés insurmontables se présentent par tout ? pourra-t-on varier sans cesse les objets de l'attention publique , tandis qu'on est dans l'impuissance d'occuper les vûes d'une intelligence ordinaire ? quelle ressource pourroit-on avoir pour se démêler d'un si grand embarras ? est-ce lorsque tout sera épuisé , qu'on pourra se flatter de trouver des matériaux neufs propres à réveiller la curiosité languissante ? Pourquoi s'imposer la loi d'attacher les esprits par des nouveautés brillantes , lorsqu'on ne peut pas l'intéresser , en lui présentant des objets simples & naturels ? on s'étoit apperçu que les idées avoient perdu tout leur prix pour être devenues trop communes , & que cet air de simplicité les avoit infiniment fait décroître de la réputation qu'elles avoient autrefois ; la lumière qu'elles répandoient ne faisoit plus aucune impression , parce que les yeux s'y étoient accoutumés.

On connut donc bien la source du mal , & ce fut pour y apporter le remède con-

venable, qu'on conclut sagement qu'il falloit rendre aux idées leur première vivacité, pour qu'elles fissent le même effet sur les esprits ; mais rien ne paroïssoit plus difficile que de rajeunir des idées usées & les faire paroître neuves à des yeux sur lesquels elles avoient déjà épuisé toute leur force ; voici le moyen qu'on imagina.

Ces idées paroïssent communes à cause des dehors simples dont elles étoient revêtues : il n'y a donc, s'écria-t-on, qu'à les présenter sous un extérieur plus orné, & à leur donner un air profond & réfléchi. Autrefois on auroit exposé avec simplicité les idées, maintenant elles prendront un extérieur mystérieux, & il semblera qu'il faut s'engager dans des réflexions profondes pour en pénétrer l'obscurité ; chaque idée deviendra une énigme dont il faudra deviner le sens, le voile obscur qui les couvre tentera la curiosité de l'esprit, d'autant plus aiguillonné de percer au travers de ces dehors énigmatiques, qu'il étoit accoutumé à ne trouver que des objets aisés à comprendre : les hommes regarderont comme des chefs-d'œuvres de méditation, des productions cependant fort ordinaires, & il arrivera par là que des idées avec lesquelles ils sont familiarisés, transformées sous cette espèce

46 MERCURE DE FRANCE.

de déguisement, paroîtront renaître une seconde fois , & reprenaît sous cette nouvelle forme tous les agrémens de la nouveauté , elles pourront reparoître sans crainte d'être jamais reconnues.

L'ambition de tout innover qui animoit ces nouveaux réformateurs ne se borna pas là. Ce n'étoit pas tout d'avoir fait paroître profondes des idées extrêmement simples, on alla plus loin, & on voulut simplifier les idées les plus abstraites. Autrefois on ne les auroit fait voir que par degrés , pour se conformer à la portée de tous les esprits , & pour ne point les blesser par des dehors trop brillans : on trouve à présent ces ménagemens puériles & ridicules , on veut voir d'un seul coup d'œil toutes les parties d'une idée, on veut qu'on ne dérobe rien de ses replis , & par une opinion supérieure de ses forces , on se croit placé au rang des premiers génies lorsqu'on vient à les comprendre. Loin donc de faire parvenir par de longs détours à des vérités un peu écartées, comme on faisoit autrefois , on vous y conduit par le chemin le plus court , & pour ainsi dire de plein saut ; il résulte de là des effets extraordinaires , c'est qu'on a le secret d'éblouir les esprits en montrant tout d'un coup des vérités qu'on n'auroit fait

voir autrefois que par degrés ; leur lumière étant plus subite , elle frappe par conséquent davantage les yeux ; on pourroit la comparer à un diamant dont l'éclat seroit foible, si l'art en le taillant n'avoit pris soin de relever son éclat.

Dès qu'on eut fait la découverte du projet qu'on imagina pour ranimer de nouveau les goûts , il fut facile de trouver les moyens propres à l'exécuter ; en voici un des principaux , ce fut d'opposer les idées dont les dehors simples avoient affoibli le mérite , à celles qui leur sont contraires ; & qui paroissent les heurter de front ; on les mit en jeu les unes avec les autres comme si on eût voulu les faire lutter ensemble : embellies par ce contraste, elles ne reçurent que de l'éclat de cette opposition ; il semble que des vérités dont on tenoit peu de compte autrefois , à cause de leur trop grande simplicité , étoient alors en péril ; on commence à s'intéresser pour elles , on est surpris que des vérités qui passaient autrefois pour incontestables & à l'abri d'atteinte , éprouvent cependant des difficultés , & soient exposées à être contestées & combattues ; cela les rend plus estimables à nos yeux , & nous augmentons de considération pour elles ; on souhaite qu'elles triomphent de ce danger , & qu'elles

48 MERCURE DE FRANCE.

en sortent plus brillantes : c'est une espèce de combat dont la vérité qu'on a mis, pour ainsi dire, aux prises avec le mensonge, sort victorieuse; plus de vaines difficultés paroissent retarder sa victoire, & plus elles l'augmenteront lorsqu'elles auront été aplanies. Il semble qu'on fait sortir, pour ainsi dire, la vérité du sein de l'erreur, & qu'on force cette dernière de lui rendre un hommage public, & d'avouer sa défaite : on tire d'elle un aveu muet de son infériorité, il en est de ces vains obstacles comme de ceux qu'oppose un rival foible à un homme supérieur ; cette opposition loin d'obscurcir son mérite le relève de plus en plus, & affermit à jamais sur des fondemens inébranlables sa réputation & sa gloire : c'est à ce soin de relever le prix des idées auparavant peu estimées, en les faisant contraster avec d'autres qui leur servent d'ombre, qu'on doit reconnoître l'antithèse.

Tels furent les moyens qu'on mit en œuvre pour donner un air de nouveauté à des objets déjà usés ; on ne montra qu'à travers d'un voile la vérité aux personnes auxquelles elle auroit paru trop commune, si on ne la lui eût pas dérobée ; le bandeau sous lequel on la leur fit voir, piqua leur curiosité, & la leur rendit intéressante

&c

& nouvelle : ils brûlerent d'envie de connoître ce qui paroïssoit se dérober à eux sous ce déguïsement , & charmés de retrouver la vérité sous ce travestissement , ils s'applaudirent de l'avoir reconnu ; ils crurent avoir fait de grands efforts pour pénétrer des vérités cachées , la découverte leur en parut tout à la fois chere & glorieuse ; lorsqu'on ne dut attribuer tout leur mérite qu'au soin de l'art qui les avoit ainsi travesties , ils se crurent associés à l'honneur de ceux à qui l'invention seule appartenoit : il en est de ces ressorts de l'art comme de ceux qu'on employe , lorsqu'on cache dans des replis quelque chose dont le mérite auroit été enfoui , si on n'avoit pris soin de le relever en lui donnant l'avantage de la rareté.

Le succès qui avoit suivi les principes de réforme , qui dirigeoient ces hommes , avoit été trop heureux pour qu'ils bornassent là leurs progrès ; ils formèrent le dessein de s'éloigner avec soin de tout ce qui avoit l'air de l'antiquité : on simplifioit dans ces tems gothiques les idées les plus ingénieuses , maintenant on rend d'une maniere spirituelle les pensées les plus simples ; quelque écartée que fût la source d'où elles venoient , on se faisoit un devoir de les rapprocher , au lieu qu'à pré-

C

sent on se fait une loi d'éloigner & de porter à une distance extraordinaire les productions les plus communes.

C'est à cette résolution qu'on prit de rehausser le prix des idées usées, que doit son origine l'antithèse, figure dans laquelle on relève le prix de certains objets ; on les fait sortir, pour ainsi dire, en les opposant à d'autres qui en paroissant obscurcir leur mérite par la manière dont ils semblent le contredire, ne font au contraire que le faire éclater davantage ; on rend par là à des vérités communes & décréditées, le lustre & la réputation dont elles jouissoient auparavant, & qu'il ne paroît pas qu'elles pussent jamais reprendre.

Le succès qu'eut cette nouvelle invention ne manqua pas de réveiller les critiques ; ils accusèrent la foiblesse du génie de l'homme que des apparences brillantes amusent beaucoup plus que des réalités moins pompeuses, & ils répètent sans cesse, que sujets à nous laisser séduire par des prestiges ingénieux, les dehors seuls de l'esprit nous plaisent ; réduits dans notre malheureuse condition à nous passer de la réalité qui nous fuit, l'image seule, la simple ombre du génie nous suffit ; ils ajoutent que Pyrrhon & tant d'autres Philosophes avoient raison de soutenir, que la

Fonction d'instruire ou d'amuser les hommes étoit une vaste carrière , où une foule de charlatans venoient se disputer entr'eux le frivole avantage de divertir l'esprit de l'homme , comme un enfant dont il faut égayer la foiblesse par des illusions agréables. On diroit que c'est une espèce d'enche-re , où celui qui fait le plus de frais pour amuser l'oïveté de l'esprit, est le plus louable ; c'est pour se conformer à cette idée , continuent-ils , qu'on embellit les objets les plus laids , qu'on exagere leur prix , & qu'on fait suivre de l'admiration des idées qui auroient à peine été supportables , si on les eût laissées à leur obscurité naturelle : il arrive de là , continuent-ils dans leur humeur chagrine , que des faussetés embellies , sont plus estimées que des vérités modestes , & loin d'imiter la belle nature à force de la surcharger , & de l'étrouffer par des parures affectées , on la défigure au contraire.

C'est par une suite de l'humeur bilieuse , qu'allume dans ces critiques le seul nom de mérite , qu'ils trouvent à redire encore à la maniere & au style brillant avec lequel on peint les objets les plus secs. Les Auteurs rebutés par cette façon grossiere avec laquelle on traitoit autrefois les matieres abstraites , voulurent

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

étendre sur cela leurs réformes; ils crurent que pour ne pas augmenter leur sécheresse naturelle, il falloit répandre sur elles un vernis agréable & gracieux; ce fut alors qu'on vit prendre aux Auteurs, que les Sciences les plus profondes avoient le plus occupés, un caractère enjoué, au lieu de cet air austere & rude dont ils étoient auparavant hérissés; on les vit répandre sur ces endroits, où on ne voyoit auparavant que des épines, une aménité & une fine fleur d'agrément, qui les déponilloit de leur âpreté.

Ce changement ne manqua pas d'allumer la bile des critiques, ils traitèrent d'affecté & de précieux ce style; tous les écrits de ce siècle en parurent à leurs yeux infectés. Il est bon de fixer quelle est la nature de ce qu'on appelle précieux, pour faire connoître la justice de l'accusation. Le précieux dont tout le monde parle & que personne ne définit, consiste, si je ne me trompe, dans le désir immodéré de plaire qui en est le fondement, & dans la persuasion où l'on est d'y avoir réussi: de là il est facile d'expliquer quels sont les effets naturels de cette manie; il suit que celui qui est occupé de ce désir laisse transpirer dans toutes ces occasions, la douce conviction où il est de son mérite. Sem-

blables à une femme qui se complait sans cesse en elle-même , & qui sourit mollement à ses charmes , on voit ces Auteurs dans la fureur perpétuelle de briller , dont ils sont travaillés , chercher à enjoliver toutes leurs idées , caresser , pour ainsi dire , avec mignardise toutes leurs expressions , & se mirer à chaque instant dans tout ce qu'ils disent , comme dans des miroirs qui leur retracent l'image agréable & flatteuse de leur esprit ; on les voit occupés sans cesse à jeter de l'agrément , & pour ainsi dire , un air de galanterie sur les matières les plus sèches , apprivoiser leur air sauvage , & chercher à adoucir la grossièreté & la rudesse de leurs traits : de là encore ce ton apprêté & doux avec lequel ils expriment tout. Enfin occupés à remplacer le naturel qui leur manque , par un faux air de naïveté , (car il faut remarquer qu'un des principaux caractères du précieux , est de s'efforcer d'imiter les couleurs & les tours naïfs & simples) on diroit que cette manière d'écrire en apparence n'est pas si répréhensible ; il semble d'abord que rien n'est plus louable que de voir des idées naturellement graves & philosophiques , embellies d'un vernis agréable , dépouillées de leur sécheresse , prendre sous la plume de ces

C iij

§4 MERCURE DE FRANCE.

Autours des dehors gracieux & rians : on devroit , ce semble , être charmé de voir prendre une teinture enjouée à des idées , qui hérissées de difficultés ne paroissent pas susceptibles d'agrémens. Quelques profondes qu'elles fussent , faites pour piquer la curiosité du Sçavant , elles ne pourroient cependant pas sauver pour lui l'ennui & le dégoût. Peut-on ne pas être ravi & enchanté , lorsqu'on voit cette forme nouvelle & gracieuse , qui rend les idées riantes , & pour ainsi dire , accessibles , substituées à la maniere sèche & rebutante , avec laquelle on les peignoit autrefois ?

C'est sous cette forme que M. de Fontenelle a présenté les idées de science ; il semble que les épines disparaissent sous sa plume , & que tout prend je ne sçais quel vernis d'urbanité & de galanterie qui embellit tout , & rend la façon d'écrire inimitable.

Mais , disent les critiques , ce n'est pas toujours le terme où l'on s'arrête ; on affecte d'ignorer jusqu'à quel point on doit embellir les objets , & les principes qui doivent régler sur cette maniere : on doit , il est vrai , donner aux idées tout l'agrément dont elles sont susceptibles ; mais il est une mesure juste d'ornemens dont on doit sobrement user ; pour embellir

les objets , il faut qu'ils gardent toujours sous cette parure agréable leur caractère sérieux ; on ne doit pas leur faire perdre leur gravité naturelle , & prodiguer les agrémens sur eux jusqu'à les défigurer & les rendre méconnoissables , on reconnoît à la fin que tous ces ornemens leur sont étrangers , & qu'ils ne sont point faits pour eux ; & l'on distingue facilement au travers de ce tour gracieux & galant qu'on veut leur donner , un air gauche & contraint , qui les rend maussades & ridicules : c'est ainsi que M de *** & tant d'autres, vrais singes du grand maître dont nous avons parlé , à force d'outrer les agrémens , n'ont paru que précieux & risibles.

Telle est la couleur qu'ont voulu répandre des caustiques chagrins , sur le style & la maniere qui est à présent en regne ; le vice dont elle semble infectée pourroit-il ne pas soulever leur bile ? ils ne manqueront pas de reprocher aux Auteurs de ne point créer des idées nouvelles , mais de ne faire que travestir les anciennes ; ils leur contesteront d'avoir fait la découverte d'un nouvel or , & ils soutiendront qu'ils ne font qu'en donner la couleur à du plus vil métal. Toute la fonction des nouveaux Auteurs , si on en croit ces satiriques détracteurs , se réduit

à déguiser la forme qu'avoient auparavant les idées, & à lui en substituer une nouvelle. Le beau mérite qu'il y a , s'écrieront-ils , à travestir ainsi les objets pour les défigurer , & leur faire perdre leur forme naturelle ; ce n'est qu'à la faveur d'un prestige plus ou moins grossier, qu'on vient à bout de fasciner les esprits , & en déguisant les idées sous un masque brillant & trompeur , on fait passer impunément la laideur & la grossièreté de leurs traits , & on surprend ainsi les suffrages ; telle est la satire injuste qu'on voudroit accrédi-ter contre le style qui fleurit à présent.

Mais les vains efforts que font ces critiques , sont l'hommage le plus vrai qu'on puisse rendre au mérite du nouveau style , & si une prévention aveugle ne leur fa-veinoit les yeux , ne s'apperceroient-ils pas du mérite qu'il y a de donner avec les mêmes matériaux qu'on employoit autre-fois , un air de nouveauté à des idées déjà usées & reproduites ? Pent-on ne pas voir que plus elles sont ternies , plus y a de la gloire à rehausser leur éclat ? c'est parce qu'elles seroient peut-être vilipendées , si elles se présentoient sous leur forme an-cienne & naturelle , qu'il est plus louable de lui en substituer une plus brillante. Autrefois que les productions de l'esprit

avoient par elles-mêmes un éclat & un
 prix propre à captiver l'admiration publi-
 que , on n'avoit pas beaucoup de mérite
 à le faire sentir au Public ; on étoit même
 condamnable d'effacer ce que leurs traits
 avoient de brillant , pour leur faire pren-
 dre des dehors bas & obscurs : c'est main-
 tenant qu'elles sont d'un ordre infé-
 rieur , & que leur genre médiocre & com-
 mun sembleroit devoir ne les faire regar-
 der qu'avec des yeux de mépris ou du
 moins d'indifférence ; c'est à présent , dis-
 je , qu'il y a plus de gloire à en recevoir
 toute la beauté , & à l'établir avec faste.
 Enfin dans ces premiers tems de la Litté-
 rature , la matiere seule des idées étoit es-
 timable ; c'est seulement à présent l'art
 qui les met en œuvre : peut-on donc faire
 un sujet de reproche aux Auteurs de ce
 qui devoit leur mériter des éloges ?

Qu'on cesse donc de déclamer contre la
 maniere dont on habille maintenant les
 idées embellies des ornemens dont on les
 pare , elles pourront braver sans crainte
 les regards les plus jaloux & les plus criti-
 ques ; les esprits les plus en garde contre
 toutes sortes de prestiges , seront les pre-
 miers les victimes de la séduction ; ils sen-
 tiront que leurs suffrages leur échappent ,
 pour ainsi dire , malgré eux. C'est par une

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

suite de la même illusion que ce style désarmera la critique la plus maligne, & par un phénomène dont on ne pouvoit donner raison, il se fera imiter de ceux-mêmes qui en paroissent les plus ennemis, & se les soumettra par là. Combien d'Auteurs pourroient fournir l'exemple de cette vérité! enfin cette manière d'écrire aura le rare privilège de regagner en faveur des objets usés & anciens, l'estime & l'admiration qui sembloient leur être enlevées, pour jamais.

*Par M. R. . . . Avocat au Parlement d'Aix
en Provence.*

AAAAAAAAAAAAAAAAAAAAA+AAAAAAAAAAAAA

V E R S

*A Mlle Pellerin, pour lui annoncer la mort
de son S. r.*

J Amais les Dieux dans leur vengeance,
Ne montrèrent tant de courroux,
Non, jamais leur triste puissance
Ne porta de si ru les coups.
Dans Troye abandonnée aux flammes,
Les cris des enfans & des femmes
Inspiroient beaucoup moins d'horreur,
L'aspect de Berg-op zoom en cendre,

Tombant sous le fer des vainqueurs,
Et les soldats forcés d'attendre
Le prix sanglant de leurs fureurs,
N'exciterent pas tant de pleurs
Que nous en venons de répandre
Pour le plus affieux des malheurs.
Qui peut, sans mourir de douleur,
Faire un tel récit ou l'entendre ?

Jusqu'à quand éprouverons-nous
Du sort l'indigne perfidie ?
Quoi ! de notre bonheur jaloux,
Faut-il toujours qu'il s'étudie
À troubler nos plaisirs si doux ?
Déjà sa fureur assassine
Avait essayé sur Bobine (a)
Les coups destinés au Linot (b) ;
Et quand nous croyons voir bientôt
La fin des maux qu'il nous prépare,
Quand nous prodiguons par devoir
Des pleurs dont il n'est pas avare,
Il réunit tout son pouvoir,
Pour montrer que sa main barbare
Veut nous réduire au désespoir.

Quels forfaits ! le pourrai-je dire ?
Non, non, dans cet état affreux
La voix sur mes lèvres expire :

(a) *Chatte morte d'un abbat*

(b) *Mort de faim.*

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

Les pleurs qui coulent de mes yeux
M'ôtent la force de l'écrire,
Et mes sanglots interrompus
Prouvent bien ma douleur amère.
O sort ! ô regrets superflus !
Votre Serin... hélas !... n'est plus !
Il a vû son heure dernière,
Et nous la fin de nos plaisirs.
Il meurt au printems de son âge,
Lui qui, témoin de notre hommage,
Étoit par son tendre ramage
L'interprète de nos soupirs.
Il meurt, ce Serin (quel dommage !)
Qui prévenu dans ses desirs,
Recevoit content dans sa cage,
Sans rivaux & sans embarras,
Cent fois le jour par son treillage ;
Des faveurs dont chacun tout bas
Prisoit mieux que lui l'avantage ;
Et dont tout autre en pareil cas
Eût fait beaucoup meilleur usage,
Qui n'eût envié ses appas,
Son bonheur & son esclavage !

Mais il goûtoit un sort trop beau.
Méditant un crime nouveau,
Le bras d'une Parque ennemie
Armé de son fatal ciseau,
N'a pas craint d'attaquer sa vie.

Alors on a vu ce héros
 Plus grand quand le malheur l'accable,
 Avec un courage incroyable,
 Oser insulter à la faux
 Du tyran qui d'un front terrible
 Trembloit de le voir invincible.
 Sa valeur seconde son bras,
 D'un œil fier il voit le trépas,
 Il l'affronte, & de la tempête
 Les coups suspendus sur sa tête
 Ne font que l'animer encor.
 Après un généreux effort,
 Vaincu, couvert de gloire, il tombe...
 Eh ! sous le crime du plus fort,
 Bien souvent la vertu succombe...
 Jadis sous les yeux de leur Roi,
 On vit aux champs de Fontenoi
 Les François-montrer moins d'audace,
 Eux qui renversés sur la place,
 Bravoient encor par leur menace
 Leurs ennemis remplis d'effroi.
 Ou tel dans les murs de Lutèce
 Un infortuné débiteur,
 Assailli par la lâche adresse
 De la cohorte qui le presse,
 Se rit de leur vaine fureur.
 On le voit long-tems intrépide
 Epouvanter par sa valeur,
 Cette troupe avare & timide

LE MERCURE DE FRANCE.

A qui l'or inspire du cœur.
Enfin elle devient plus forte ;
Malgré le feu qui le transporte ;
Environné de toutes parts ,
Il est fûti par la cohorte
Qu'a fait trembler de ses regards.

N'attendez pas qu' ci je fasse
La peinture de nos tourmens ,
Et qu'à vos yeux je les retrace
Augmentant à chaque moment ,
Que j'offre l'image touchante
Et d'une amie & d'une tante ,
Poussant de longs gémissemens ;
Et qu'enfin je vous représente
Vos amis pâles & troublés ,
Les uns larmoyant en cadence ,
D'autres de douleur accablés ,
Qui n'interrompent leur silence
Que par des sanglots redoublés.
Un Linot en ces jours funestes ,
Et deux Chats vos uniques restes ,
Unirent leurs cris à nos voix ,
Et émoignèrent cette fois
A leur façon (quelle musique !)
Qu'ils prétendoient nous imiter.
S'il est besoin , je puis citer
Plus d'un témoin très-authentique ;
Qui peut sans mentir attester ,
Que je suis en tout véridique.

Dans un si triste événement
 Chacun raisonne à sa manière,
 Et veut porter son jugement
 Sans songer qu'il devoit se taire.
 Tous trouvent le nœud du mystère,
 Les uns soutiennent hardiment
 Qu'on doit accuser l'influence
 Des Astres qui malignement
 Présiderent à sa naissance;
 Et d'autres plus modestement,
 Disent, selon toute apparence,
 Qu'on peut s'en prendre au mauvais temps.
 Celle-ci, non sans fondement,
 A certain bouton l'attribue;
 Celle-là plus solidement,
 Vous assure que c'est la muë;
 Tous prouvent que conséquemment,
 Leur raison doit être reçue.
 Mais s'il m'est permis humblement
 D'exposer net à votre vûe,
 Sans fard mon petit sentiment:
 Je vous dirai tout uniment
 Que votre départ seulement,
 Et le chagrin de votre absence,
 L'ont plongé dans le monument.
 Nous allons subir sûrement,
 (Je vous l'annonce par avance)
 Le sort de cet oiseau charmant,
 Si vous differez un moment.

64 MERCURE DE FRANCE.

De nous rendre à votre présence.
C'est bien assez, coupable sort,
D'être privé de sa Maîtresse,
Sans redoubler notre tristesse,
Par l'injuste & barbare mort
Du seul objet de sa tendresse.

Mais, à vos regrets mettez fin,
Iris, suspendez vos allarmes,
Arrêtez le cours de vos larmes,
Ne plaignez plus votre Serin.
Vous sçaviez bien que sur la terre,
Vous n'étiez que dépositaire
D'un bien réservé pour les Cieux.
Il a rempli sa destinée :
Admis à la table des Dieux,
Il enyvra à longs traits comme eux,
Son ame à jamais fortunée
Du Népenthe délicieux ;
Et par ses chants mélodieux
Il charme leur Cœur étonné.
Ou bien loin des regards jaloux,
Retiré dans quelque autre azile
Où je le crois content, tranquille,
Si l'on peut l'être loin de vous,
Il ranime sa voix plaintive,
Et montre à ceux qu'un sort plus doux
Retient captifs sur cette rive,
A former d'aimables concerts,
Pour redire les tendres airs,

Qu'autrefois la chere Maîtresse
Lui faisoit répéter sans cesse ;
Et joindre leurs sons enchanteurs
Pour chanter son esprit, les graces,
Les amours qui suivent ses traces ;
Enfin tous ces attraits flatteurs
Qui sçavent triompher des cœurs :
De quelques plaisirs qu'il jouisse,
Libre de peine & de souci,
Ils ne sont qu'une foible esquisse
De ceux que nous goûtons ici.

Pourquoi tant tarder à lui rendre
L'hommage que nous lui devons ?
Dans l'excès de nos maux, songeons
Aux honneurs qu'exige sa cendre ;
Que sur mille autels préparés
On porte à ses mânes sacrés,
Le tribut qu'il a droit d'attendre ;
Qu'à jamais l'on vante ici-bas
Ses accens vainqueurs du trépas ;
Qu'à Paphos ses attraits célèbres,
Soient par des éloges funébres,
Loués à l'égal des héros ;
Qu'enfin au Temple de Mémoire
On grave en lettres d'or, ces mots
Qui rappellent nos pleurs, sa gloire :

GY GIST L'AIMABLE SERIN
DE L'AIMABLE PELLERIN.

E N V O I.

Daignez , belle Iris , pardonner
Si , plein d'une ardeur téméraire ,
Nous osons ambitionner
Par ces vers le bien de vous plaire.
Si nous l'obtenons , quel salaire
D'un travail sans art mérité !
Oùi , l'honneur de votre suffrage
Que notre zèle a mérité ,
Sera pour ce premier ouvrage
Le sceau de l'immortalité.

De Mutorin.

Du séjour des douleurs , ce 20 Avril 1753.



A V I S A U P U B L I C

Sur les Charrois.

L Es charriots ordinaires sont d'une extrême simplicité , mais ils ont le défaut de ne pouvoir tourner leur timon que trente degrés , alors la roue intérieure de devant touche le charriot , & si les chevaux forcent à tourner davantage , la roue extérieure de devant s'élève en l'air , & le charriot verse ou le timon brise.

Ce défaut de ne pouvoir tourner que

Trente ou trente-un degrés , rend les char-
 riots impropres au roulage des villes où il
 faut souvent tourner court , soit aux coins
 des rues , soit pour entrer dans les portes
 cochères des petites rues , & il y en a beau-
 coup de petites , car comme l'espace est
 précieux dans les villes , la plupart des
 rues y sont étroites.

Pour rendre le tournage court possible ,
 on a anciennement inventé les arcs de ca-
 rosses , mais on a été contraint de faire les
 roues de l'avant-train fort petites , sans
 quoi les arcs de fer se seroient trouvés
 d'une pesanteur excessive , mais en faisant
 les roues petites , les carrosses ne se sont
 trouvés propres qu'à rouler sur le pavé des
 villes ou sur les chaussées entretenues ; mais
 dans la campagne , lorsque l'ornière étoit
 profonde , le moyeu touchoit à terre , &
 l'essieu labouroit aux flancs de l'ornière.

Ces inconvéniens ont dégoûté des ca-
 rosses , sur tout à cause du grand poids
 des arcs de fer & de leurs ferrures ligatoi-
 res ; on a inventé les berlines , mais à l'ex-
 ception qu'elles sont plus legeres que les
 carrosses , elles ont encore presque les mê-
 mes défauts , car leur essieu de devant est
 à peine deux pouces plus élevé que celui
 des carrosses , & à la campagne le moyeu
 touche encore la terre dans les ornières.

68 MERCURE DE FRANCE.

profondes , & l'essieu laboure les flancs des ornières , sur tout dans les cavées ou dans les forêts qui sont sujettes aux ornières profondes , & soutenues hautes par les dehors , par les racines des chepées du bois.

En réfléchissant sur ces défauts , j'ai reconnu qu'on pouvoit y remédier par une autre position de la cheville ouvrière. De tout tems aux voitures à quatre roues , on a placé la cheville ouvrière au milieu de l'essieu de devant , & personne que je sçache , ne s'est encore avilé de la placer hors de l'essieu du côté du train de derrière. J'en ai fait un essai en petit , il y a environ deux ans , & comme il m'a réussi , j'en ai fait un autre essai en grand , à l'occasion d'une voiture que je ne pouvois pas faire avec les autres charriots. Pour en modérer la dépense , je me suis servi de toutes les parties d'un charriot qui pouvoient servir au mien ; sçavoir , de son train de derrière & de ses deux roues de devant , à quoi j'ai fait convenir un essieu de devant neuf , une fourchette & un timon neuf , une allonge neuve , & un écamiau neuf , ayant assemblé le tout à mon gré avec une cheville ouvrière un peu plus longue. Je l'ai fait essayer à charrier du bois de corde , & y ayant réussi , j'ai fait les voitures

SEPTEMBRE. 1753. 69

dont j'avois besoin ; j'ai été présent au charroi , j'ai même monté sur la premiere voiture , pour sentir le mouvement du roulage , & je l'ai trouvé fort doux & fort aisé.

Pour placer la cheville ouvriere hors de l'essieu , j'ai fait une fourchette à l'ordinaire , mais un peu plus courte ; j'ai embrassé les deux cornes de la fourchette par leur extrémité avec deux fortes planches , faisant la ligature avec quatre chevilles de fer à vis , qui traversent les cornes de la fourchette , j'appelle cet assemblage la renaille. C'est au milieu de cette renaille qu'est le trou de la cheville ouvriere , à seize pouces du milieu de l'essieu de devant.

Cette fourchette est appliquée à l'ordinaire sur l'essieu de devant , & par-dessus la fourchette , au lieu de lizoir est posée horizontalement une pièce courbe en forme de gante de rouë , le milieu du convexe surpasse l'essieu en avant , & les deux extrémités le surpassent en arriere ; deux grosses chevilles de fer assemblent la courbe ou portion de centre , avec la fourchette & l'essieu ; les têtes des chevilles entrent en gravure dans la courbe pour être sous sa surface , & permettre le mouvement du bout de l'allonge qui repose sur

70. MERCURE DE FRANCE.

cette courbe pour avoir un appui sur l'essieu.

L'allonge du charriot n'est pas percée à son extrémité d'un trou pour la cheville ouvrière, comme les charriots ordinaires, mais elle est percée à vingt-six pouces du gros bout, & lorsqu'elle est en place & que la cheville ouvrière tient ce trou faisi au milieu de la tenaille, le gros bout de l'allonge repose sur la courbe horisontale de l'essieu de devant, & y peut glisser circulairement quarante-cinq degrés à droite & à gauche de la direction du charriot, & laisse par conséquent braquer le chariot, au moins quinze degrés de plus qu'il ne fait ordinairement.

L'écamiau n'est pas sur l'essieu de devant comme à l'ordinaire, mais sur la tenaille, il a au dessus un cran qui embrasse en croix l'allonge, & l'allonge est platte depuis l'œil de la cheville ouvrière, jusqu'au bout qui repose sur la courbe horisontale de l'essieu; la mienne étoit de bois blanc, & par conséquent plus large & plus épaisse, à cause de la foiblesse de ce bois; mais en chêne ou frêne, j'estime que depuis l'œil de la cheville ouvrière jusqu'à son extrémité sur l'essieu, elle doit avoir neuf pouces de large, au lieu de douze qu'avoit la mienne; à l'égard de l'épaisseur, je la crois

suffisante de quatre pouces, ou quatre pouces & un quatrième, au respect d'un charriot qu'on ne charge pas au-delà de quatre milliers.

Dans l'assemblage, après que la cheville ouvrière a traversé l'écamiau & l'allonge, elle traverse les deux membres de la renaille, & il y a une clef en-dessous qui empêche la cheville ouvrière de remonter.

Par cette construction, lorsque le timon tourne à gauche, la cheville ouvrière recule à droite & fuit la roue, & il faut que le timon soit braqué plus de cinquante degrés avant que la roue touche l'allonge, en sorte que le charriot ainsi composé, tourne quinze degrés au moins plus que les charriots ordinaires, & ces quinze degrés de plus les rendent capables d'entrer dans la plupart des portes cochères où les berlines entrent, & de tourner dans les cours qui ne sont pas fort petites. On pourroit appliquer cette espèce de train aux berlines même, alors elles pourroient rouler à la campagne, car on pourroit donner plus de quatre pieds de diamètre à leurs petites roues. Lorsque cette construction passera en usage pour les charriots, les charrettes sablogeront peu à peu, parce qu'elles ruinent les chevaux lemoniers, & qu'elles ne sont nécessaires, que parce que les charriots ne tournent pas assez court.

V E R S

*Pour Mlle Coleb , qui accompagnoit sa voix
en jouant du clavecin. Par L. Dutens de
Tours,*

Avec combien d'indifference
L'insensible produit les sons les plus touchans ?
Avec quel air de négligence
Elle transporte tous nos sens ?
Sous ses doigts gracieux chaque corde animée ,
Ravissant tour à tour notre admiration ,
A recevoir ses loix met son ambition ;
Et d'un si beau destin charmée ,
Nous exprime en tremblant sa satisfaction :
Touché de cette main par les graces formée ;
Qui ne ressentiroit la même émotion !
Tandis qu'à l'écouter chacun de nous s'empresse ,
L'Amour à ses côtés , profitant de l'ivresse ,
Où semblent plongés nos esprits ,
Des beaux yeux de cette Syrene
Emprunte quelques traits dont il blesse sans peine
Des cœurs par ses accens déjà trop attendris.
Ainsi du Dieu charmant assurant la victoire
Par ses accords mélodieux ,
Elle célèbre en ses jeux
Notre défaite & sa gloire ;
Et prenant à nos yeux un visage serein ;

Elle

Elle goûte en secret le plaisir inhumain ,
 D'avoir lancé les feux qui consomment nos ames :
 Tel Néron autrefois , une harpe à la main ,
 Chantoit en contemplant le funeste destin
 De Rome , qu'il livroit à la fureur des flâmes.

*VERS par L. Dutens de Tours ,
 pour Mlle B... N...*

Taisez-vous , indiscrete lyre ,
 Il est trop dangereux d'irriter un vainqueur ;
 Taisez-vous , redoutez le courroux de Thémire ;
 Ses beaux yeux refusent de lire
 La passion qu'ils gravent dans mon cœur.
 Souvent à vous entendre elle paroît se plaire ;
 Alors vous pouvez sans danger
 Lui parler des rigueurs d'une ingrate bergère ;
 Pour l'amour d'un tendre berger :
 Chantez-lui les malheurs , peignez bien la ten-
 dresse
 Du plus fidèle des amans ;
 Et si son cœur enfin touché de vos accens ,
 A le connoître s'intéresse ,
 Ne nommez point l'objet de vos regrets touchans ;
 N'en dites rien encor , ma lyre ,
 Il est trop dangereux d'irriter un vainqueur ;
 Taisez-vous , redoutez le courroux de Thémire ;
 Ses beaux yeux refusent de lire
 La passion qu'ils gravent dans mon cœur.

D

NOUVELLE DÉCOUVERTE.

LE 15 Février 1752, des ouvriers, en fouillant une carrière sur la montagne de Montmartre près de Paris, ont trouvé à environ quarante toises de l'ouverture, un corps solide, en table, lequel n'est cependant ni de l'espèce du marbre, ni du caillou, mais plutôt de la nature de la pierre à plâtre que de toute autre pierre.

Cette espèce de bloc est beaucoup plus dur par sa superficie que par l'intérieur. Il a déjà été vu par plusieurs Sçavans, & a paru de la forme la plus antique à tous ceux qui l'ont examiné avec attention. Sa couleur tire sur celle de la pierre d'agate, mêlée de quelques veines absolument noires.

Les plus habiles Médecins, tels que défunt M. Ch. & autres, ayant voulu éprouver sa vertu par plusieurs expériences, ont déjà trouvé qu'il prévient & même guérit plusieurs maladies, & est surtout un antidote souverain contre les lassitudes dans les jambes, courbatures, & autres qui proviennent de tension de nerfs.

Après avoir été mesuré très exactement, il s'est trouvé avoir 4 pieds 7 pouces 2 lignes de longueur, sur 22 pouces 2 lig. de largeur, & sur une épaisseur de 27 pouces.

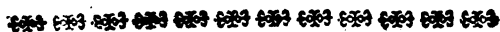
On y trouve appliquées d'une façon indélébile , sans néanmoins aucune cavité , 23 lettres de différens caractères , lesquelles forment six lignes. On ignore si celles où il paroît manquer quelques lettres , ne sont point des lacunes. Les deux O. qui terminent la seconde & la quatrième ligne , ainsi que les deux E. par lesquels finissent la troisième ligne & la sixième , pourroient indiquer que ce seroit des vers Italiens , ou quelque épitaphe Latine.

Enfin , on soumet ce phénomène terrestre à l'examen des curieux , soit Académiciens , soit simples particuliers ; & une personne fort riche & de très grande considération , promet une somme considérable à celui ou celle qui prouvera avoir expliqué ce *Hierogliphe* , & qui en rapportera un Acte signé de lui ou d'elle , passé par devant tel Notaire qu'il lui plaira de choisir.

Figure du Hierogliphe.

M	.	.	.	.	.	.	.	.
O	.	n	.	u	.	R	.	a
Y	.	n	.	O	.	.	.	.
M	.	.	.	.	.	.	.	E
S	.	.	T	.	u	.	N	.
e	.	.	b	.	.	.	.	O
V	.	.	r	.	.	.	I	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.
Q	.	.	U	.	.	.	.	E

Dij



ESOPÉ, PHÈDRE ET LA FONTAINE
AUX CHAMPS ÉLISÉES.

*NOUVELLE. Par M. des-Forges Mail-
lard, des Académies Royales des Belles-
Lettres d'Angers & de la Rochelle, de la
Société Littéraire d'Orléans, & de l'A-
cadémie des Ricovrati de Padoue.*

LA Fontaine arrivant dans les champs Elisés,
Phèdre le fabuliste assis près d'un ruisseau
Que bordaient mille fleurs de son onde arrosées,
Se leve, & saluant ce confrère nouveau,

Lui dit d'un air de suffisance,
Salus sis, Domine : l'on m'a conté qu'en France
Vos jaloux partisans vous préférèrent à moi.

La Fontaine répond, ma foi,
Ami du simple badinage,
J'ai suivi le penchant qui me faisoit la loi ;
Et je n'en sçais pas davantage.

Vous me raillez encor, je croi,
Dit Phèdre ; mais allons en traversant la plaine
Chez Esope, entre nous il pourra décider.
Qui ! moi ? j'aime la paix & ne veux point plai-
der,

Repart l'ingénu la Fontaine ;
Va tout seul, mon ami, sois ce que tu voudras ;

Eslope même , ce n'est pas

De quoi mon ame est fort en peine.

En t'attendant sous ce cypres ,
Au doux bruit de cette eau , je vais prendre mon
somme ;

Au retour , s'il te plaît , tu m'informeras comme
Tout se fera passé. Tu dormiras après ,

Dit Phédre , en le tirant avec impatience ;

Eamus subitò ; le sage Phrygien

Pefera nos talens dans sa juste balance ,

Nous ne sommes tous deux riches que de son
bien ;

Il fut & ton maître & le mien ,

Je m'en rapporte à sa sentence.

La Fontaine par complaisance

Dit , allons donc , je le veux bien.

Ils partent à l'instant , les ombres marchent vite ;

Les voila comme un trait dans la grotte qu'habite

L'enjoué Philosophe au minois sapajou :

Quand il eut oui Phédre , orgueil de l'autre vie ,

Ainsi les morts sous terre emportent ta manie ,

Dit-il : & d'un débat qui lui sembloit si fou ,

Faisant danser sa bosse , il rioit tout son saoul.

Il convient toutefois que je vous remercie ,

Ajouta-t-il : par les traits du génie ,

Les tours légers , les vers heureux ,

Vous m'avez fait honneur en m'imitant tous deux.

Mais vous voulez , Messieurs , que sur la préfé-
rence

D. iij

78 MERCURE DE FRANCE.

De l'un sur l'autre en ce moment ,
Je vous dise ce que je pense
Sans amphibologie & sans déguisement.

Jè sçais fort qu'en pareille affaire ,
Témoin du beau Pâris le fatal jugement ,
A quelqu'un , quoiqu'on fasse , on risque de déplaire.

Ah ! si dans les climats du monde sublunaire
D'où Sire la Fontaine arrive sècèment ,

Les hommes pensoient sainement ,
Pour son Aréopage & pour son Parlement
Chacun auroit son cœur sans autre ministère.

Puisqu'enfin vous voulez que ma bouche sincère
Entre vous , mes amis , décide librement ,
Vous serez satisfaits : pour cette fois Esope
N'ayant à s'expliquer qu'avec deux beaux esprits ;
L'un élevé dans Rome & l'autre dans Paris ,
De l'apologue antique omettra l'enveloppe.

Ecoutez-donc : en deux mots l'Orateur
Va débiter , dire & conclure.

Toi Phédre , selon moi tu contes en Docteur ;
Du langage Romain réputé Précepteur ;
Ta diction , sans doute , est élégante & pure ;
Mais ce bon homme-là s'exprimant sans façon ;
En plaisant à l'esprit fait au cœur la leçon ,
Et conte comme la nature.



SEANCE PUBLIQUE

*De l'Académie Royale de Chirurgie , tenue
le Jeudi 3 Mai 1753.*

Après que M. Morand , Secrétaire Perpétuel , eut annoncé que l'Académie n'avoit pas jugé devoir accorder le Prix aux Mémoires qui avoient concouru cette année , M. le Dran , Directeur , lut une observation sur les moyens dont il s'est servi pour rétablir le mouvement de la jambe , perdu à l'occasion d'une fracture de la rotule , qui n'avoit pas été réduite. Une Religieuse de l'Abbaye S. Antoine ayant fait sa prière à genoux , se cassa la rotule dans le mouvement qu'elle fit pour se relever. Il est prouvé que l'action des muscles extenseurs de la jambe , & le contre-effort du poids du corps , sont des causes suffisantes pour fracturer cet os. Le gonflement & l'inflammation considérable qui survinrent au genou , empêchèrent , selon toutes les apparences , le Chirurgien qui fut mandé d'abord , de reconnoître l'état de la rotule : il n'eut d'autre indication que celle de combattre les symptômes manifestes par les saignées , & par

D iij

80 MERCURE DE FRANCE.

L'application des cataplasmes , capables de calmer la douleur & d'ôter l'inflammation. La malade se crut guérie , lorsque ces accidens furent dissipés ; il lui restoit une difficulté de mouvoir la jambe ; mais elle croyoit que cette difficulté venoit de l'affoiblissement du membre. Au bout de cinq mois les choses étant dans le même état , M. le Dran fut mandé. Par l'examen des parties , il reconnut que la rotule avoit été fracturée en travers , les deux pièces de cet os étoient à un pouce de distance. Il jugea qu'il seroit impossible de rapprocher ces portions divisées , parce que le raccourcissement des muscles extenseurs de la jambe , implantés sur la portion supérieure de la rotule , seroit un obstacle à ce rapprochement. M. le Dran ne désespéra cependant pas de pouvoir rendre cette jambe utile à la malade. Réfléchissant que quand on a été obligé pour quelque raison que ce soit , de tenir le bras fléchi pendant six semaines ou deux mois , on ne peut plus l'étendre , parce que les muscles qui servent à la flexion sont devenus roides , par rapport au raccourcissement habituel qu'ils ont contracté pendant une inaction aussi longue , il crut que si l'on tenoit , dans le cas dont il s'agit , la jambe étendue pendant un

tems suffisant , sans que le genou pût se fléchir , les fibres des muscles extenseurs contracteroient une roideur & une inflexibilité , qui pourroient permettre à la malade de se soutenir sur sa jambe & de marcher. M. le Dran assure avoir réussi dans son projet. Dans l'espace de deux mois il procura une fausse ankilose dont la malade reçut tous les avantages qu'il avoit espérés. Peu à peu les muscles reprirent les mouvemens dont ils avoient perdu l'usage , & selon l'Auteur , quoique les deux portions de la rotule soient restées dans leur écartement , la malade a pû se servir de sa jambe comme avant la fracture.

Cette lecture fut suivie de l'éloge de M. Cheselden , célèbre Chirurgien de Londres , & le premier associé étranger de l'Académie ; par M. Morand.

M. Louis , Commissaire pour les extraits , lut ensuite un Mémoire sur la cure des hernies avec gangrene. On sçait qu'une portion d'intestin étranglée dans une descente , est bientôt attaquée de gangrene , si elle ne rentre naturellement , ou si l'on n'emploie pas à tems les secours de l'art pour en faire la réduction. La pourriture d'une portion de boyau avec ouverture extérieure dans un des points de la circonférence du bas ventre par où sor-

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

rent les excréments , présente à l'idée des personnes les moins instruites , l'image d'une maladie très dangereuse : il y a cependant des exemples & même en assez grand nombre , de personnes qui ont échappé très heureusement à des accidens de cette espèce. La pratique des Anciens étoit très bornée , & selon M. Louis , l'art a été en défaut sur ce cas , jusqu'au commencement de ce siècle ; on attendoit toutes ressources de la nature : il est vrai que son secours est quelquefois suffisant. M. Louis assure même qu'il y a des circonstances où il faut presque entièrement confier à la nature le soin de la guérison ; mais il y en a d'autres où cette confiance seroit dangereuse & meurtrière. La distinction de ces deux cas généraux est très importante ; il n'y a aucune observation sur les hernies avec gangrene qui ne s'y rapporte. Dans le premier cas on doit tout espérer de la nature ; c'est elle qui opère essentiellement la guérison : dans le second on n'obtiendrait rien sans le secours de l'art , la vie du malade dépend des soins & de l'intelligence du Chirurgien. M. Louis s'attache particulièrement à distinguer ces deux cas généraux , dont l'un exige une conduite si différente de celle qu'il faut tenir dans l'autre. Voici l'exposition du

premier, comme l'Auteur l'a donnée dans son mémoire.

» Le premier cas, celui dont les suites
 » sont le moins dangereuses, & qui ne
 » demande du Chirurgien que des atten-
 » tions qui ne sortent point des règles con-
 » nues, & les plus aisées à mettre en pra-
 » tique, c'est celui où tout le diamètre
 » de l'intestin n'est pas compris dans la tu-
 » meur herniaire. L'intestin n'est pas tou-
 » jours engagé dans l'anneau par une por-
 » tion assez longue de sa continuité pour
 » y former une anse : souvent il n'est que
 » pincé dans une surface plus ou moins
 » grande. C'est ce cas qui fournit le plus
 » d'exemples de hernies avec gangrene,
 » guéries avec le plus grand succès. La
 » pourriture survient fréquemment à cer-
 » te espèce de hernie, parce que les symp-
 » tômes de l'étranglement dans ce cas, ne
 » sont pas à beaucoup près, si graves, ni
 » si violens que dans la hernie où tout le
 » diamètre de l'intestin est compris : ainsi
 » il n'est pas étonnant que des personnes
 » peu délicates, ou celles qu'une fausse
 » honte retient, ne se déterminent pas
 » à demander du secours dans le tems
 » où il seroit possible de prévenir l'acci-
 » dent dont il s'agit. En effet, lorsque
 » l'intestin est simplement pincé, les ma-

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

» lades ne souffrent que quelques dou-
» leurs de colique : il survient quelque-
» fois des nausées & des vomissemens ;
» mais le cours des matieres dans le canal
» intestinal n'étant point interrompu , ces
» symptômes peuvent paroître ne pas mé-
» riter une grande attention. La négli-
» gence des secours nécessaires donne lieu
» à l'inflammation de la portion pincée de
» l'intestin , & elle tombe bientôt en pour-
» riture. L'inflammation & la gangrene
» gagnent successivement le sac herniaire
» & les tégumens qui le recouvrent : on
» voit enfin les matieres stercorales se fai-
» re jour à travers la peau qui est gangre-
» née dans une étendue conscripte plus ou
» moins grande , suivant que les matie-
» res qui sortent du canal intestinal se
» sont insinuées plus ou moins dans les cel-
» lules graisseuses du voisinage. Les moyens
» que l'art doit employer alors ne sont
» pas bien recherchés. Il suffit d'empor-
» ter les lambeaux atteints de pourriture ,
» sans toucher aux parties saines qui les
» avoisinent. On procure ensuite, par l'u-
» sage des médicamens convenables , la
» suppuration qui doit détacher ce qui res-
» te de parties putréfiées ; on s'applique
» enfin à déterger l'ulcere , & il n'est pas
» difficile d'en obtenir la parfaite consoli-
» dation.

M. Louis prouve par des observations qui lui sont particulieres , la justesse de l'exposition dogmatique qu'on vient de lire , & il fortifie ses observations du témoignage qui résulte de celles que plusieurs Auteurs ont faites sur la même matière. Celles-ci ne sont pas purement empruntées pour multiplier les preuves ; car les Auteurs les ont écrites d'une façon fort indéterminée ; mais M. Louis en fait l'application à son sujet , & démontre par les circonstances qui accompagnent ces faits , qu'ils doivent être rapportés au cas dont il s'agit. De la discussion de sept observations très-détaillées , l'Auteur tire cette conséquence... » que dans les hernies avec
 » gangrene où l'intestin est simplement
 » pincé dans sa surface , les secours de la
 » Chirurgie , quoique très-utiles , se ré-
 » duisent néanmoins à des procédés fami-
 » liers. Le défaut de secours ne seroit pas
 » mortel , & je suis persuadé que les res-
 » sources de la nature abandonnée à elle-
 » même , sont plus sûres dans cette cir-
 » constance , que les secours de la Chi-
 » rurgie opératoire qui seroient mal diri-
 » gés » : & en effet , l'étranglement ayant tracé les bornes de la gangrene , l'inflammation qui se fait à la circonférence de la partie gangrenée , produit des adh-

36. MERCURE DE FRANCE.

ances qui unissent la portion pincée à la circonférence de l'anneau. Une opération pourroit détruire ces adhérences, & procurer l'épanchement des matieres stercorales dans la cavité du bas ventre, & la mort par une suite nécessaire de cet accident.

Le second cas que M. Louis distingue est celui où une assez grande portion d'intestin est comprise dans la tumeur, & qu'elle y forme une anse. Si cette portion est long tems étranglée, l'inflammation gagne intérieurement toute la continuité du canal des intestins; & si les malades ne sont pas secourus à tems, ils périssent par la corruption gangreneuse des parties du bas ventre, dont la cavité se trouve quelquefois remplie de matieres stercorales, quoique les régumens de la tumeur herniaire n'aient reçu aucune altération. Ainsi lorsque dans une opération trop différée on trouve que l'anse d'intestin qui a souffert étranglement, est livide, molle, & qu'il n'y a aucune apparence qu'elle puisse se révivifier après sa réduction dans le ventre, il seroit très-dangereux de l'y replacer. La séparation de la partie gangrenée qui se feroit naturellement, ou le poids de la colonne d'excrémens qui créveroit la partie mortifiée, causeroient l'épanchement des matieres stercorales dans la cavité du

bas ventre , & par conséquent la mort du malade. Les grands praticiens qui ont opéré dans cette circonstance , ont toujours coupé la portion gangrenée de l'intestin , quelle qu'en ait été la longueur. Il n'y a de ressources que dans ce parti : mais il demande beaucoup d'attention pour en assurer le succès. M. Louis décrit d'abord les différens procédés que l'art a prescrits jusqu'ici pour remplir les indications que présente un cas aussi grave. On ne peut prévenir l'épanchement des matieres stercorales , qu'en fixant dans la playe , avec grand soin , le bout de l'intestin qui répond à l'estomac , & l'on peut procurer dans cet endroit un *anus artificiel* , c'est-à-dire , une issue permanente pour la décharge habituelle des matieres stercorales , en liant & abandonnant dans le ventre le bout d'intestin qui va à l'anus. Telle étoit la pratique qu'on suivoit au commencement de ce siècle. M. Littre en rapporte un exemple dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences , année 1700. Le succès de cette pratique dans ce cas , & ceux qu'elle a eus depuis dans quelques occasions semblables , l'ont fait regarder comme une merveille de l'art.

Des observations plus récentes dûes à l'habileté de M. de la Peyronie ont appris

qu'en retirant les deux bouts de l'intestin dans la playe , on pouvoit obtenir leur réunion , & guérir le malade en rétablissant la route naturelle des matieres fécales. Il ne paroïssoit pas qu'on pût former le moindre doute sur la préférence que semble mériter cette façon de procéder à la guérison , si on la compare à la méthode qui procure l'*anus artificiel*. Cependant M. Louis démontre , par la discussion même des faits que M. de la Peyronie a avancés en preuve de la supériorité de sa méthode , que l'autre est plus sûre , & que l'incommodité qu'elle laisse est plus avantageuse que le rétablissement de la route naturelle , en suivant la conduite que M. de la Peyronie a rendue publique dans le premier volume de l'Académie de Chirurgie. Les bornes d'un extrait ne permettent pas d'exposer ici les raisons & les preuves de la doctrine que M. Louis a établie à cet égard : il suffira de dire que les personnes qui ont été guéries radicalement par la réunion des deux bouts de l'intestin dans la playe , ont été habituellement sujettes à des coliques , & qu'elles sont mortes les unes quelques mois , & les autres quelques années après leur guérison ; mais toujours par la crevasse de l'intestin au dessus de l'endroit de sa réunion. On a trou-

vé à l'ouverture des corps les matieres épanchées dans la cavité du bas ventre. Ce funeste accident a été déterminé mécaniquement par la disposition de l'intestin ; il n'est pas difficile d'en donner la raison. Dans l'état naturel le canal intestinal est libre & flottant , les tuniques des intestins sont dilatées par le passage des matieres qui en parcourent la cavité , & elles agissent réciproquement par une vertu contractive , sur ces mêmes matieres. Les choses sont disposées différemment après la réunion de l'intestin , suivant la méthode dont on parle : le mécanisme naturel n'a plus lieu , la cavité du canal intestinal est retrécie dans un point , l'intestin forme un coude & est adhérent dans cet endroit , son organisation naturelle y est détruite , & ce détroit de l'intestin ne peut jamais s'élargir : voila des causes suffisantes pour produire les effets qu'on a observés à la suite de cette réunion. C'est d'après ces faits que M. Louis a crû devoir envisager ce qu'on a crû pouvoir appeller la guérison parfaite des malades , comme une disposition très-fâcheuse , par laquelle leur vie est continuellement exposée. Il prouve d'ailleurs , & démontre par plusieurs observations , que si dans les hernies avec gangrene , on prenoit d'abord

le parti de procurer un anus artificiel , on mettroit les malades à l'abri des accidens consécutifs , & de tout danger. M. Louis expose les moyens de rendre cette incommodité supportable ; cette discussion le conduit à faire sentir tout le prix d'une méthode par laquelle on pourroit guérir radicalement les malades auxquels on auroit emporté une portion d'intestin gangrenée , & sans qu'ils restassent exposés au danger qui a suivi la réunion de l'intestin.

Le génie de M. Rhamdor , Chirurgien du Duc de Brunswick , lui a suggéré une manière de réunir l'intestin qui a cet avantage. Après avoir amputé environ la longueur de deux pieds du canal intestinal avec une portion du mesentere gangrené dans une hernie , il engagea la portion supérieure de l'intestin dans l'inférieure , & les maintint ainsi par un point d'aiguille auprès de l'anneau ; les excréments cessèrent de passer par la playe , & prirent d'abord leur cours par l'anüs. La personne guérit en très-peu de tems , & a joui d'une santé parfaite ; elle est morte depuis d'une maladie qui n'avoit aucun rapport à l'opération : à l'ouverture de son corps on vit que l'intestin réuni formoit un canal très-bien disposé , adhérent au peritoine à l'endroit de l'anneau. M. Louis loue cette mé-

rhode , mais elle lui paroît susceptible de
 quelques perfections. » Je ne serois pas
 » surpris , dit il , qu'en la pratiquant con-
 » formément à la description qu'on en a
 » donnée , le succès ne justifiât pas une in-
 » vention aussi utile. Il est certain que ,
 » toutes choses égales d'ailleurs , il sera
 » bien plus avantageux de guérir radica-
 » lement un malade qui a une hernie avec
 » gangrene , que de lui procurer l'incom-
 » modité d'un annus artificiel : dans la mé-
 » thode du Chirurgien Allemand , la réu-
 » nion se fait sans inconvénient ; les ma-
 » tieres ne passent point du tout par la
 » playe dès l'instant même que l'opération
 » est faite : il n'est pas nécessaire que l'in-
 » testin soit retenu dans l'anneau , il suf-
 » fit qu'il appuie sur sa surface interne &
 » il y contracte , à la vérité , une adhéren-
 » ce avec le péritoine ; mais il n'y forme
 » pas l'angle aigu qu'il fait dans l'autre
 » méthode après la guérison ; le canal in-
 » testinal n'est pas sujet au froncement &
 » à la diminution de son diamètre , com-
 » me quand les deux bouts de l'intestin
 » restent long-tems dans la playe , car dans
 » ce dernier cas , non-seulement l'intestin
 » se resserre par la contraction de ses fibres ,
 » mais son diamètre diminue aussi par la dé-
 » pression des parties , à la circonférence des

91 MERCURE DE FRANCE.

» orifices retenus vis-à-vis l'un de l'autre ;
» dans le trajet qui est ouvert du ventre à
» l'extérieur. La méthode de Rhamdor a
» donc sur celle-ci l'avantage de pouvoit
» guérir radicalement le malade , sans l'in-
» convénient du passage des matieres ster-
» corales par la playe , pendant le tems de
» la cure , & sans faire craindre les suites
» funestes de l'autre pratique.

Le cas que fait M. Louis d'une métho-
de aussi utile , ne doit pas laisser perdre
de vûe deux considérations qu'il croit es-
sentiellles. La premiere , c'est que l'opé-
ration de Rhamdor n'est pas praticable
dans toutes les hernies avec pourriture où
il y a eu étranglement d'une grande por-
tion d'intestin. La seconde , c'est que dans
les cas où elle peut avoir lieu , il faut que
certaines précautions en assurent le succès.
La vérité de la premiere réflexion sur l'im-
possibilité de pratiquer la méthode de
Rhamdor , dans tous les cas où l'anse de
l'intestin est gangrenée , se démontre par
l'expérience. Pour faire cette opération ,
il faut que les portions saines de l'intestin
soient libres ; sans cela , un bout ne pour-
roit être introduit dans l'autre : or cette
insinuation sera impraticable , toutes les
fois que les portions saines auront con-
tracté des adhérences avec les parties qui

les avoient. Ces cas sont assez communs dans la pratique ; M. Louis en donne plusieurs exemples. Enfin , voici les précautions qu'il indique , lorsqu'on pourra procéder à la réunion des deux bouts de l'intestin , dont une portion gangrenée aura été retranchée.

« Il est important , dit M. Louis , que
 » ce soit la portion supérieure de l'intestin
 » qui soit insinuée dans l'inférieure ; cette
 » attention doit décider de la réussite de l'o-
 » pération : or il n'est pas facile , comme
 » nous l'avons déjà remarqué , (dans le
 » corps du Mémoire) de distinguer d'abord
 » & dans tous les cas , quelle est précisé-
 » ment la portion de l'intestin , qui ré-
 » pond à l'estomach , & quelle est celle
 » qui conduit à l'anus. Cette difficulté ne
 » doit point être un motif pour rejeter
 » une question , dont la première tenta-
 » tive a été si heureuse ; je crois qu'il faut
 » d'abord retenir les deux bouts de l'in-
 » testin dans la playe , & qu'il ne con-
 » vient pas de procéder à leur réunion qu'a-
 » près avoir laissé passer quelques heures ;
 » & pendant ce tems on fera prendre de
 » l'huile d'amandes douces au malade , &
 » on fomentera l'intestin avec du vin
 » chaud , afin de conserver sa chaleur &
 » son élasticité naturelles. Le délai que je

94 MERCURE DE FRANCE.

» propose me paroît absolument nécessaire,
» faire, non-seulement pour pouvoir reconnoître,
» sans risque de se méprendre, quelle est précisément la portion supérieure de l'intestin; mais je pense que
» ce délai est très-utile, quand même on auroit fait avec la plus grande certitude
» la distinction de chaque bout de l'intestin. Il sera en effet beaucoup plus sûr
» pour le succès de la réunion, & pour la facilité du dégorgement des matieres
» que l'étranglement a retenues dans le canal intestinal, depuis l'estomach jusqu'à l'ouverture de l'intestin; il est, dis-je, beaucoup plus avantageux que ce
» dégorgement se fasse par la playe, que d'exposer la partie réunie par l'insertion
» des deux bouts de l'intestin à donner passage à ces matieres, & à leur laisser
» parcourir toute la route qui doit les conduire à l'anus.

M. Louis propose un procédé aussi intéressant, pour faciliter l'insinuation du bout supérieur de l'intestin dans l'inférieur; & pour la rendre immuable, il conseille de couper transversalement le mésentere auprès de la portion supérieure de l'intestin, dans toute la longueur dont on veut insinuer cette portion dans le bout inférieur. L'Auteur a fait des expériences

de cette opération sur des animaux vivans, & elles ont toujours réussi. L'insertion est difficile sans cette précaution : *Mæbius*, le premier Panégyriste de la méthode de Rhamdor, n'a pu réussir à la pratiquer ; & elle est très-aisée, moyennant l'incision que M. Louis recommande. On sent qu'il est nécessaire dans ce cas de lier le mésentère ; mais ne faudroit-il pas le faire également, sans l'incision que l'on propose ? En effet toutes les fois qu'on a emporté une portion de tout le diamètre du canal intestinal, on a dû faire un pli au mésentère pour assujettir les deux bouts de l'intestin vis à vis l'un de l'autre. Cette pratique est à plus forte raison nécessaire, lorsqu'on doit les engager l'un dans l'autre. M. de la Peyronie nous apprend qu'il a passé un fil à travers le mésentère, & qu'ensuite il a formé, en nouant ce fil, une anse capable de retenir le paquet des parties qu'il vouloit empêcher de rentrer dans la cavité du ventre. Il ne paroît pas que Rhamdor, ni M. de la Peyronie aient été en garde contre l'hémorrhagie des artères mésentériques, dont les ramifications se distribuoient à la portion de l'intestin qu'ils ont coupée. Il n'y a point eu d'hémorrhagie dans ces cas, mais elle pourroit survenir dans d'autres : les astrin-

gens de quelque nature qu'ils soient , n^o la compression ne pourroient alors avoir lieu ; il faut avoir recours à la ligature. Ainsi il est de la prudence du Chirurgien , de faire , suivant la remarque de M. Louis , un double nœud sur la portion du mésentère qui formera le plis , par lequel les portions de l'intestin doivent être retenues & fixées dans la situation convenable. On peut ensuite , comme M. de la Peyronie l'a fait , nouer les extrémités de ce fil qu'on contiendra en dehors , pour retenir l'intestin réuni au voisinage de l'anneau où il doit contracter adhérence. Ainsi M. Louis a ajouté des perfections à une méthode ingénieusement imaginée , & plus recommandable encore par la grande utilité dont elle sera dans le cas où elle pourra être employée.

Après ce Mémoire , M. Coutavoz lut une observation sur une fracture de la jambe , compliquée avec un grand fracas d'os. Les accidens furent très-graves ; il fallut faire des ouvertures , & tirer une portion considérable de l'os principal. La nature l'a réparé , & M. Coutavoz a guéri fort heureusement son malade. Il a montré à l'Académie la machine qu'il a imaginée pour tenir le membre dans le degré d'extension convenable , & pour contenir
les

les os dans la situation la plus favorable. Nous nous dispensons de donner l'extrait de cette observation , parce qu'on ne peut connoître l'étendue des ressources de l'Art dans ce cas , que par la description & la figure de la machine. On pourra se satisfaire à ce sujet dans le second volume des Mémoires de l'Académie , qui paroîtra incessamment; on y a inséré l'observation de M. Couravoz , & la machine dont il s'est servi y est gravée.

M. Sue, le cadet, a terminé la Séance par la lecture d'un Mémoire sur le ramollissement des os. L'Auteur a fait des recherches sur cette maladie , il a rapporté les cas dont les observations ont conservé l'histoire; il a fait part de plusieurs faits particuliers analogues à ces cas , & il a fait voir les figures du squelette de la nommée Supiot , sur la maladie de laquelle il a fait des remarques curieuses.



Le mot de l'Enigme du Mercure du mois d'Août, est *Fille*. Celui du premier Logogriphe, est *Victoire*, & celui du second est *Infanterie*, dans lequel on trouve *tarif, ta, O, Enfer, Irene, Anne, fat, rétif, if, air, étain & fer, nef, Teare, rat, tiare, ire, Até, Atrée, tyrannie de Denis, Infant, aire, Saint Jean, Eina, Arctin, Arné, rien.*

E N I G M E.

JE suis l'ajustement mignon
De laide, ou gentille femelle,
Sur moi j'attire un œil fripon
Et jette très-vive étincelle;
Sous l'aiguille & l'or travaillé,
J'occupe mondaine & nonette;
Je suis l'ame d'une toilette,
Et tiens souvent lieu de beauté;
Si je dépens d'une coquette
Je suis rarement à son gré;
Bientôt dédaigné, rejeté,
Je finis avec la soubrette
Qui m'a si souvent envié.

*De Bouffanelle, Capitaine au Régiment de
Cavalerie de Beauvilliers.*

LOGOGRAPHIE.

LECTEUR, dix pieds forment mon être,
 Utile à la ville & aux champs,
 Sous les lambris & sous le hêtre,
 Je suis le plus doux passe-temps :
 J'enfante le discours frivole,
 De tout caquet je tiens l'école,
 On me trouve jusqu'aux enfers ;
 Jadis je sçus donner des fers
 A un Héros : mais je m'arrête,
 Passons à des êtres divers.
 Joins, romps mes pieds, fais à ta tête :
 Je suis la fille d'Inachus,
 D'Aaron, Lévit & Prophète,
 Du monde la plus grande fête,
 L'astre qui succède à Phébus,
 L'indocile & commune mere,
 De l'univers le second pere,
 L'idole de tous les mortels,
 L'heureux trône des immortels ;
 Ce fleuve, Dieu du Paganisme,
 Une erreur du Mahométisme,
 Les deux sens à l'homme si chers,
 Un coup de fortune ou revers ;
 Cet instrument de même forme,
 Plus grand que celui d'Apollon,

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

Un crime détestable , énorme ,
Un jeu vil , un très-bon poi-son ;
Ce nombre par qui tout commence ,
Certain abus de la finance ,
Un des sept péchés capitaux ;
Un précepte de l'Evangile ,
L'animal le plus imbécile ,
Un de nos précieux canaux ;
Une femelle dangereuse ,
Le nom d'une Tribu fameuse ,
La plus fatale passion ,
— Cette plante par tout utile ,
Des hommes le vrai domicile ,
L'ennemi de toute boisson :
Une petite République ,
Ce cercle étroit & magnifique.
Lecteur , j'ai dit , cherche mon nom.

Boussanella.

A U T R E.

M. On être , cher Lecteur , consiste en peu de chose ,
Tu peux me deviner sans être connoisseur ;
Je suis un trait malin , j'ignore mon auteur ;
Et souvent j'inquiète un quelqu'un qui repose ;
Ces traits seuls suffiroient pour paroître à tes yeux ;
Mais il est cependant une route plus sûre ,
Par où peut-être tu me verras mieux ,

Rassemble bien neuf pieds pris de bonne mesure,
 Tu trouveras d'abord deux des quatre élémens ;
 Le plus mélodieux de tous les instrumens ;
 Ce qui fait quelquefois l'ornement d'une Eglise ;
 Un homme impertinent que le monde méprise ;
 Ce qu'on doit rendre à Dieu , ce que craint un
 enfant ;
 Un coquillage , un mont , un Saint , l'être pensant ;
 Une étoffe de laine , un certain lieu sous terre ;
 Un mot qui coupe court , connu des gens de
 guerre ;
 Ce réduit où dormoit le Prélat de Boileau ;
 Une pièce de bois , nécessaire au vaisseau.
 En voilà bien assez , Lecteur , pour me connoître.
 Cherche donc à présent ce que je pourrais être.

A U T R E.

Que seroit ce Héros si vanté dans l'Histoire ?
 Ce Prince , le vainqueur de tout le genre humain ,
 Dont les faits sont gravés au Temple de Mémoire ;
 Réponds-moi , cher Lecteur , quel seroit son des-
 tin ?
 Si pour faire sentir quelle étoit sa puissance ,
 A tant de Rois jaloux de ses plus beaux exploits ,
 Il n'eût eu pour secours que son expérience ,
 Auroit-il jamais mis l'Orient sous ses loix ?
 Non , non , mais secondé de toute mon audace ,
 Le danger le plus grand n'étoit rien à ses yeux ,

E iij

102 MERCURE DE FRANCE:

Et forçant l'ennemi de lui céder la place ,
Il parvint par ma voie au rang des demi Dieux :
Tu vois donc , cher Lecteur , quel est mon ap-
panage ,

Et que le bon succès m'échappe rarement ;
Si par fois cependant j'ai du désavantage ,
Malgré tous mes revers , je brille également.
Voici bien plus , ami , pour ton intelligence ,
Cherche dans mes huit pieds l'avant-coureur du
jour ;

Un fruit qui vient sous terre , un fleuve de Pro-
vince ;

Ce qu'est aux yeux d'Iris l'objet de son amour ;
Un de ces élémens que connoît le vulgaire ,
Ce qu'on voit plus souvent en hyver qu'en été ;
Ce qu'en confession l'on doit rendre sincère ;
Un gage très-certain de notre piété ;
Maint homme méprisé , quoique souvent utile ;
Une sorte de drap tissu grossièrement ;
Un précieux métal , un animal reptile ;
Ce qui sert de levier le plus communément ;
Je me borne à ces mors , dont un seul peut suffire ,
Ainsi , mon cher Lecteur , devine maintenant ,
Si tu mets à profit ce que je viens de dire ,
Je ne veux r'en donner que pour un seul instant.





NOUVELLES LITTERAIRES.

HISTOIRE critique du calcul des Infinitement-petits , contenant la Méta-physique & la théorie de ce calcul. Par M. Saverien. *Satius est de re ipsâ querere quam mirari.* Seneque. 1753 , brochure in-4°.

M. Saverien ne cesse de bien mériter des Sçavans & de la Nation. Après un ouvrage aussi considérable que celui qu'il vient de publier , nous voulons dire son *Dictionnaire universel de Mathématiques & de Physique* , dont nous avons rendu compte , il étoit naturel que l'Auteur prît quelque repos. Mais tel est l'avantage qu'on retire de l'étude des Sciences exactes , que quand on est parvenu au point que l'Auteur a atteint , rien ne coûte presque plus. L'imagination agit alors avec liberté , parce que les secours nécessaires pour exécuter ses productions , ne lui manquent point. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui , prouve bien ce que nous avançons. Il a pour objet ce que l'esprit humain a peut-être découvert jusqu'ici de plus sublime , & on conviendra

E iiij

que pour le mettre à découvert , il falloit un Mathématicien du premier ordre.

M. Saverien se plaint d'abord de la précipitation avec laquelle on a saisi les opérations du calcul avant que de l'examiner ; précipitation qui a donné lieu aux objections suscitées plusieurs fois contre la certitude de ce calcul. » C'est une chose » à laquelle on ne sçauroit faire trop d'at- » tention , dit-il , que de s'assurer bien de » la vérité d'un principe avant que de » l'admettre , vérité , qui doit être de na- » ture à faire impression sur tous les es- » prits. Sans cela, on ne sçait la route qu'on tient , quelque sûre qu'elle paroisse , & on est exposé à être arrêté en chemin pour la moindre difficulté. C'est précisément ce qui est arrivé à l'égard du calcul des Infinitement-petits. L'Auteur fait ensuite l'Histoire de ce calcul. Il remonte au tems , où les premiers Géomètres voulurent déterminer les lignes courbes. M. Saverien expose ici leur méthode.

On trouve de suite les découvertes d'Archimède, de Cavallieri, de Wallis, de Barrow , & enfin de Leibnitz & de Newton. Ces découvertes sont développées par ordre chronologique des tems & des connoissances ; de sorte qu'on voit dans cette Histoire de M. Saverien cet enchaî-

nement de vérités , qui ont donné l'être à un calcul , dont on n'avoit point encore eu jusqu'ici une idée bien nette. On s'assurera de son véritable objet , en lisant avec attention cet ouvrage , & on saura enfin en quoi consiste la théorie de ce calcul , sa fin , les avantages & les inconvéniens. A propos d'inconvéniens , M. Saverien en remarque plusieurs sur la manière dont on compose la plûpart des Livres de Mathématiques & de Physique , il ne vise à rien moins qu'à une réforme générale. Nous finirons cet extrait par ces vûes utiles de l'Auteur , en inserant le morceau où elles sont exposées. » Tant
 » qu'ils (la plûpart des Mathématiciens)
 » ne se proposeront de résoudre que des
 » questions détachées , des problèmes isolés , qui ne demanderont qu'une adresse
 » de combinaison , ils excelleront. S'agira-t'il de former un ouvrage , d'établir
 » une théorie , de joindre & d'allier convenablement des principes ou des propositions ? leur production sans liaison
 » & sans nuances , ne sera plus qu'un monstreux assemblage de vérités , un cahos
 » d'idées mal assorties , les matériaux épars
 » d'un édifice , & non un bâtiment véritable.

» Voilà les défauts qui regnent dans le

E v

» plus grand nombre des Livres de Mathé-
 » matiques. Quelle que soit la cause de
 » l'imperfection de ces ouvrages , quant à
 » la forme & à l'ordre , rien n'y est à sa pla-
 » ce. On trouve à la fin ou au milieu du
 » Livre , ce qui auroit dû être au commen-
 » cement. Tout est par lambeaux & par
 » coupons , & sur tout sans gradation de
 » connoissances. Ce sont des ouvrages
 » fondus par reprises , & non d'une seule
 » & même coulée ; je veux dire par là ,
 » qu'on compose un Livre en détail , &
 » qu'un chapitre est achevé avant qu'on
 » ait formé le plan de celui qui doit sui-
 » vre. Cela forme un recueil de problê-
 » mes ou d'espèces de dissertations , où
 » rien ne tient. Il est vrai qu'il est bien
 » difficile & bien pénible de soutenir dans
 » sa tête , sans s'égarer , tout le plan d'un
 » ouvrage , d'en arranger intellectuelle-
 » ment les parties , & de le mettre dans
 » le point de vûe où l'esprit seul puisse
 » juger de son ensemble. Peu de génies
 » ont assez de force pour soutenir la con-
 » tention que demande un semblable tra-
 » vail. Il faut , outre cela , être bien au-
 » dessus de son sujet , pour le maîtriser
 » avec cette facilité. C'est là cependant
 » le seul moyen de rendre un Livre inté-
 » ressant & utile ; & si telle étoit la mé-

» thode des Mathématiciens, on verroit
 » moins de Livres & plus de vérités. Le
 » superflu n'inonderoit pas le nécessaire,
 » & le tems seroit mieux employé pour
 » celui qui écrit, & pour celui qui étudie.

» Je développerai ces vérités dans l'ou-
 » vrage que j'ai annoncé sur la *maniere*
 » *d'étudier, d'enseigner, & de traiter les*
 » *Sciences Mathématiques*, & il auroit été
 » à désirer qu'elles eussent été plutôt di-
 » vulguées; on auroit plus de Sçavans,
 » & moins de disputes. J'ose même avan-
 » cer que si l'on ne se hâte de suivre dans
 » les Sciences exactes une route qui soit
 » également lumineuse & solide, & qu'on
 » veuille séparer ou sacrifier l'un de ces
 » avantages à l'autre, où la solidité nuira
 » à l'imagination, mere de presque tou-
 » tes les découvertes, ou l'imagination
 » fera tort au jugement, qui peut seul
 » constater les découvertes. Cette pre-
 » miere faculté de l'entendement, sacri-
 » fiée à l'autre, fera un stupide; & la se-
 » conde, subjuguée par l'imagination,
 » formera un insensé.

Et plus bas, il ajoute: » En un mot le
 » vrai art de découvrir les vérités les plus
 » opposées, sans nuire aux facultés prin-
 » cipales de l'entendement, c'est de ne
 » point séparer le lumineux du solide, de

E vj

» réunir la clarté à l'évidence , & de ne
 » laisser jamais agir l'esprit sans lui faire
 » connoître la route qu'il tient.

» A ces sages attentions , il seroit à dé-
 » sirer qu'on en joignît une autre , pour le
 » moins aussi essentielle que celles-là ; ce
 » seroit de chercher la vérité pour l'amour
 » de la vérité même ; car si l'on n'éprouve
 » pas en la découvrant une satisfaction
 » capable d'étouffer tous les sentimens
 » d'orgueil & de dédain , l'esprit n'est
 » point encore assez épuré , & il est dan-
 » gereux de vouloir l'éclairer en l'occu-
 » pant d'objets étrangers. Descartes sou-
 » haite qu'on commence par se dépouiller
 » de tous les préjugés , afin que l'ame
 » n'ayant aucun intérêt particulier à pren-
 » dre un parti plutôt qu'un autre , suive
 » celui de la vérité , qui l'affecte alors de
 » la manière la plus forte & la plus sensi-
 » ble. C'est dans ce tems que peut agir
 » l'amour propre , qui soutient seul dans
 » les grands travaux , parce qu'il sera tou-
 » jours sagement réprimé par la raison.

A N A T O M I E Chirurgicale , ou descrip-
 tion exacte des parties du corps humain ,
 avec des remarques utiles aux Chirurgiens
 dans la pratique de leur art. Publiée ci-
 devant par M. Palsin , Chirurgien Ana-

SEPTEMBRE. 1753. 109
tomiste , & Lecteur en Chirurgie à Gand.
Nouvelle édition , entièrement refondue ,
& augmentée d'une Ostéologie nouvelle.
Par M. *A. Petit* , Docteur Régent de la Fa-
culté de Médecine en l'Université de Pa-
ris , & Professeur d'Anatomie & de Chi-
rurgie , & de l'art des Accouchemens. 2.
vol. in-8°. enrichie d'un grand nombre de
figures en taille-douce. *A Paris* , chez la
veuve *Cavelier* , Libraire , rue S. Jacques ,
au Lys d'or. Le prix est de 15 liv. relié.

Le Livre que nous annonçons a de la
réputation : les plus habiles Chirurgiens
de l'Europe en ont toujours fait beaucoup
de cas , & n'ont jamais cessé d'en recom-
mander la lecture à leurs élèves ; il est
très-propre à les instruire dans l'Anatomie
& à leur donner le goût de la bonne Chi-
rurgie. Il n'est que trop vrai que les dé-
tails Anatomiques rebutent la plus grande
partie des étudiants , & qu'ils les négli-
gent , parce qu'ils en ignorent l'utilité :
c'est donc leur rendre le service le plus si-
gnalé que d'ajouter à ces détails ce qui
peut servir à en faire connoître l'import-
ance & la nécessité , & c'est ce que M.
Palsin a fait avec tout le succès possible.

M. Petit , Docteur Régent de la Faculté
de Médecine de Paris , & Professeur d'A-
natomie , de Chirurgie & de l'art des ac-

110 MERCURE DE FRANCE.

couchemens, a pris soin de cette nouvelle édition ; il a enrichi le Livre d'un traité d'Ostéologie de sa composition que les connoisseurs estiment.

Les soins de M. Petit ne sont pas bornés à cette addition : il a encore changé l'ordre entier de l'Ouvrage qui étoit fort défectueux , il a corrigé un grand nombre de fautes de tous les genres qui s'étoient glissées dans l'édition précédente , & il a augmenté le Livre de plus d'un tiers , par un grand nombre de remarques utiles & sçavantes qu'il y a insérées.

DISSERTATION sur les Eaux minérales de Bourbon-Lancy en Bourgogne , avec quelques réflexions sur la saignée. Par Jean-Marie Pinot , Docteur de la Faculté de Montpellier , Médecin Juré du Roi en la Ville & Bailliage de Bourbon-Lancy , Intendant en survivance des Eaux de la même Ville , & correspondant de l'Académie des Sciences de Dijon. *A Dijon* , de l'Imprimerie de Defay. 1753. Un volume in-12.

Cet Ouvrage contient une bonne analyse des Eaux de Bourbon-Lancy , une exposition très-sage des effets qu'elles produisent , avec la maniere de les mettre en usage. L'Auteur se fonde principalement

SEPTEMBRE. 1753. 111
sur l'expérience & sur l'observation. Il ne craint pas de braver les préjugés établis , quand il croit que l'intérêt de la vérité l'exige de lui. Il n'a eu pour but que de se rendre utile aux malades ; & il paroît très-propre à les soulager , tant par son zèle que par ses lumières. Il propose aussi diverses réflexions sur l'usage de la saignée , qui sont très-solides & très-judicieuses.

RECUEIL des Pièces qui ont remporté les Prix de l'Académie Royale des Sciences , depuis leur fondation en 1720, jusques & compris 1747 ; avec celles qui y ont concouru. Six volumes in-4°. avec figures gravées en taille-douce ; proposé par souscription. *A Paris* , chez *Gabriel Martin* , *H. L. Guerin* & *L. F. Delatour* , rue S. Jacques ; *Charles-Antoine Jombert* , rue Dauphine , *Antoine Boudet* , rue Saint Jacques.

L'empressement avec lequel les gens de Lettres ont acquis le *Recueil des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences* , aussi-tôt qu'il a été proposé en souscription , est un témoignage assuré de l'estime qu'ils font des ouvrages de cette célèbre Académie. On peut donc présumer que tout ce qui est relatif à cet important Recueil, ne peut

112 MERCURE DE FRANCE:

être que favorablement reçu.

C'est dans cette confiance que l'on propose aujourd'hui une collection des Pièces qui ont remporté les Prix de cette même Académie, depuis leur fondation en 1720, jusques & compris l'année 1747.

Toutes ces Pièces avoient été déjà rendues publiques dans les tems qu'elles ont été couronnées; mais comme les éditions de quelques-unes ont été épuisées, & qu'il étoit devenu depuis long-tems très-difficile de les rassembler toutes, les Libraires se sont déterminés à réimprimer celles dont on ne trouvoit plus d'exemplaires, & à former du tout un Recueil en six volumes *in-4°.*, avec toutes les figures qui y ont rapport.

Ils en proposent deux cens exemplaires seulement en souscription.

Le prix de chaque exemplaire que l'on voudra assurer par la voye de la souscription, sera de 75 liv. en feuilles, dont 42 livres seront payées en souscrivant, & les 33 livres restantes, lorsqu'on délivrera le Recueil complet, c'est à-dire, au premier Octobre de la présente année 1753.

On ne délivrera des souscriptions que jusqu'au premier jour dudit mois d'Octobre, passé lequel tems, ceux qui n'auront pas souscrit, payeront chaque exemplaire

SEPTEMBRE. 1753. 113
en feuilles cent quatre livres.

Les souscripteurs auront soin de retirer leurs exemplaires avant la fin de cette présente année ; passé lequel tems leurs avances seront perdues ; condition sans laquelle cet avantage n'auroit pas été proposé.

LE R. P. Simplicien, si connu par son Histoire des grands Officiers de la Couronne, se dispose à publier l'histoire généalogique de la maison de Mailly. Le désir qu'a ce sçavant & laborieux Auteur de donner à son Ouvrage tout le prix qu'il peut avoir, le détermine à joindre à la généalogie de la maison de Mailly, un précis des généalogies de toutes les maisons qui ont des alliances avec elle. Comme un projet si bien conçu ne peut être heureusement exécuté que par le concours de toutes ces maisons, le Pere Simplicien leur demande la communication de leurs titres. Il espère que l'honneur de tenir à une maison qui remonte aux tems les plus reculés, & qui a plusieurs alliances avec la Famille Royale, déterminera ceux auxquels son invitation s'adresse, à lui fournir tous les secours dont ils ont la disposition. On pourra les lui adresser francs de port, aux-Augustins de la Place des Victoires, ou les remettre au sieur *Durand*, Libraire,

114 MERCURE DE FRANCE.

rue S. Jacques , qui est chargé de l'impression de l'Ouvrage.

M E M O I R E S sur la Langue Celtique , contenant , 1°. l'histoire de cette langue , & une indication des sources où on peut la trouver aujourd'hui. 2°. Une description étymologique des villes , rivières , montagnes , forêts , curiosités naturelles des Gaules , de la meilleure partie de l'Espagne & de l'Italie , de la Grande-Bretagne , dont les Gaulois ont été les premiers habitans. 3°. Un Dictionnaire Celtique renfermant tous les termes de cette Langue. Par M. *Bullet* , premier Professeur Royal , & Doyen de la Faculté de Théologie de l'Université de Besançon , de l'Académie des Sciences , Belles-Lettres & Arts de la même Ville. Trois volumes *in-folio* , proposés par souscription. *A Besançon* , chez Cl. Jos. *Daclin*.

Le *Prospectus* de ce grand Ouvrage annonce des connoissances immenses & des découvertes tout-à-fait piquantes. Voici à quelles conditions il sera permis de jouir de tous ces avantages. Ce Dictionnaire sera imprimé sur le même papier que le *Prospectus* qui est bien , & avec un caractère de ciceroneuf à gros œil. Il aura trois volumes *in-folio* , qui contiendront environ 850 pp.

SEPTEMBRE. 1753. 114

On ne sera admis à souscrire que jusqu'au premier Janvier 1754, & l'on payera en souscrivant, 17 liv.

En Juin 1754, en recevant le premier volume 12

En Juin 1755, le second vol. 8

En Juin 1756, le 3^e volume 8

TOTAL, 45 liv.

Les Souscripteurs sont priés de retirer les volumes à mesure qu'ils paroîtront, & tout l'Ouvrage un an après la livraison du dernier volume; faute de quoi ils perdront les avances qu'ils auront faites; c'est une clause expresse des conditions proposées.

Ceux qui n'auront pas souscrit, payeront les volumes à raison de 24 livres en feuilles, ce qui formera la somme de 72 liv.

Les Souscripteurs sont avertis, qu'outre les 45 livres auxquelles le prix de cet Ouvrage est porté, ils seront obligés de payer le port de chaque volume à ceux qui le leur fourniront.

On s'adressera pour avoir des souscriptions, à Paris, chez *Briasson*, ou chez *Delaguerre*, Libraires, rue S. Jacques, ou chez de *Nully*, Libraire, au Palais.

OSTEO-GRAPHIE, ou Description des os de l'adulte, du fœtus, des muscles, &c

VI 6 MERCURE DE FRANCE.

précédée d'une introduction à l'étude des parties solides du corps humain. Par M. *Tarin*, Médecin. *A Paris*, chez *Briasson*, rue S. Jacques. 1753. in-4°. 2. vol. orné d'un très-grand nombre de Planches bien gravées.

» Nous traiterons, dit M. *Tarin*, dans
» la première partie de cet Ouvrage, de
» l'état naturel des différentes parties so-
» lides ; nous en décrirons les masses,
» les contours, & tout ce qu'elles pré-
» sentent à leur extérieur ; & pour jet-
» ter sur cette partie toute la clarté dont
» elle est susceptible, non-seulement nous
» décrirons de suite des parties qui n'ont
» pas été considérées séparément, mais
» encore après avoir parcouru tout l'exté-
» rieur de chaque partie en particulier,
» nous les présenterons toutes ensemble
» dans des figures de grandeur naturelle,
» pour qu'on soit plus à portée de juger
» de leur rapport mutuel, & pour corri-
» ger les défauts des figures des parties
» qui auront été représentées en petit.

» La structure ou la tissure de chacune
» de ces parties fera le sujet de la seconde
» partie de notre Ouvrage. Dans la troi-
» sième, nous entrerons dans le détail des
» variétés des parties. Nous traiterons dans
» la quatrième de la manière dont diffé-

» rentes maladies altèrent chacune de ces
 » parties ; les monstrosités qui les ont
 » défigurées feront le sujet de la cinquié-
 » me. Dans la sixième nous ferons voir les
 » rapports des différentes parties du corps
 » humain avec les mêmes parties des au-
 » tres animaux , qui pourront aider à en
 » mieux développer la structure. Nous rap-
 » porterons dans la septième , les résultats
 » des différentes expériences faites , soit
 » sur l'homme à l'occasion de quelques
 » maladies , soit sur les animaux vivans.

» Voici comme nous nous y prendrons
 » pour exécuter cet Ouvrage. Nous ferons
 » entrer autant de figures qu'il sera néces-
 » saire pour mieux faire sentir l'extérieur
 » des parties , & ce qu'il y a de plus re-
 » marquable dans chacune , soit par rap-
 » port à celles qui sont couchées dessus ,
 » & aux autres qui s'y attachent ou qui les
 » traversent. Nous les donnerons pour cet
 » effet représentées chacune sur autant de
 » faces qu'il sera nécessaire , pour qu'on
 » s'en puisse former une idée plus juste
 » qu'on ne la peut donner dans la des-
 » cription. Tous les ouvrages qui renfer-
 » meront des faits intéressans & reconnus
 » pour vrais, seront autant de sources dans
 » lesquelles nous puiserons pour rappor-
 » ter sous un seul point de vûe des tra-

» vaux épars , & qui paroissent sans uti-
» lité.

» Notre Ouvrage pourroit paroître im-
» mense , s'il falloit rapporter tout ce qu'il
» y a de vrai dans le grand nombre de trai-
» tés sur l'Anatomie. (Voy. la Bibliothé-
» que Anatomique.) Ce n'est pas là ce que
» nous nous proposons. Nous ne voulons
» donner que des élémens , & pour cet ef-
» fet nous choisirons simplement pour cha-
» que partie les faits les plus essentiels
» d'expérience que le meilleur Auteur aura
» communiqué en ce genre. Quant aux
» observations qui sont des faits qui ne se
» présentent pas toujours , nous n'en rap-
» porterons qu'une ou deux données sur
» un même fait , par des Auteurs dignes
» de foi , & en même tems confirmées par
» le plus grand nombre.

» Nous donnerons dans la partie des
» os , les figures de presque tous les os de
» l'adulte que M. Winslow a bien voulu
» nous communiquer , son nom suffit pour
» en faire l'éloge ; elles étoient toutes
» dans la proportion d'un sujet de cinq
» pieds , réduites à deux pieds & demi ;
» nous les avons encore fait réduire d'un
» tiers , pour que le nombre des planches
» fût moins grand. Nous avons ajouté à
» cette partie les figures du fœtus , dont

nées par M. *Albinus*, & quelques autres
 que nous avons fait dessiner d'après na-
 ture. Toutes les figures de la partie des
 ligamens en général, des cartilages, des
 aponévroses, le seront aussi dans la sui-
 te. Les belles figures des muscles que
 nous a données M. *Albinus*, nous ont ser-
 vi dans la description de ces parties.
 Nous nous conduirons de même dans le
 choix des meilleures planches pour les
 autres parties, nous réservant de sup-
 pléer aux vuides qui se trouveront, d'in-
 corporer dans cet Ouvrage les observa-
 tions particulieres que nous avons eu
 occasion de faire depuis douze ans pen-
 dant les hyvers que nous avons passés
 dans ces dissections, desquels nous en
 avons employé trois à la Charité, où la
 grande quantité de cadavres que nous
 avons ouverts à la suite des maladies,
 nous a fourni un assez grand nombre
 d'observations, tant sur les variétés des
 parties, que sur les maladies. Nous ter-
 minerons tout l'Ouvrage sur les parties
 solides, par de grandes planches; nous
 les ferons exécuter d'après les desseins
 de grandeur naturelle; on en verra
 bientôt l'essai sur les extrémités supé-
 rieures.

La Préface est suivie de deux Discours

130 MERCURE DE FRANCE.
fort longs, fort clairs & fort méthodiques. Le premier donne une idée générale des parties solides du corps humain, & de leur proportion ; & le second roule sur la méthode qu'on peut se proposer dans l'étude purement anatomique des parties solides du corps humain. Ces deux Discours, ainsi que le reste de l'Ouvrage, ont paru d'une grande utilité à ceux à qui il appartient d'en juger.

LES délices du sentiment ; dédiés à S. A. S. Madame la Duchesse d'Orléans. Par M. le Chevalier de *Mouhy*, de l'Académie de Dijon. *A Paris*, chez *Jorry*, Quai des Augustins, & *Duchefne*, rue S. Jacques. 1753. in-12. 2. vol.

LETtres du Commandeur de ***. à Mademoiselle de ***. avec les réponses. Publiées par M. le Chevalier de *Mouhy*. *A Paris*, chez les mêmes Libraires. in-12. 2. vol.

Le talent de M. le Chevalier de *Mouhy* pour les ouvrages d'imagination est connu depuis long-tems. Ceux qu'il présente aujourd'hui au Public ne sont pas inférieurs à ceux qui les ont précédés. On y trouvera surtout de l'invention, mérite aussi essentiel que rare dans les Romans modernes.

TRADUCTION

SEPTEMBRE. 1753. 121

TRADUCTION des ouvrages d'Aurelius Cornelius Celse, sur la Médecine, par M. Ninnin, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Rheims, & Médecin ordinaire de S. A. S. M. le Comte de Clermont, Prince du Sang. *A Paris*, chez Dessaint & Saillant, Briasson & Thiboust, 1753. Deux volumes in-12.

L'ouvrage que nous annonçons a paru admirable, dit le Traducteur, à tous ceux qui l'ont lû; & en effet, si on l'examine en Grammairien, quelle source de mots choisis n'y trouve-t-on point? quelle richesse dans les termes de l'Art, quelle pureté dans le style, quelle élégance? le choix des expressions, le tour noble & concis, l'éloquence, tout marque un Auteur fleuri. L'Historien y trouve à profiter dans le détail des sectes, des opinions, des découvertes & des noms des anciens Médecins; l'Antiquaire, dans ses observations sur le manger, le boire, la diète, & en général sur toute la gymnastique des Romains; le Philologue dans la valeur de leurs poids & de leurs mesures, qui y est mieux marquée que dans aucun autre Auteur de ce tems-là. Enfin le corps de l'ouvrage est le plus parfait & le plus méthodique que nous ayons en Latin, de toutes les parties de la Médecine pratique des

F

anciens , réduite dans un abrégé qui n'est qu'un tissu de préceptes , & comparable , selon *Mahudel* , aux instituts de Justinien.

Cet ouvrage est divisé en huit Livres. Le premier renferme une Préface fort étendue , dans laquelle l'Auteur rapporte l'origine , les progrès de la Médecine , les différentes sectes des Médecins , & leurs différentes opinions. Cette Préface contient la moitié du Livre , le reste est employé à donner des préceptes sur la manière de se conserver en santé. Dans le second , sont décrits tous les signes qui précèdent , qui accompagnent les maladies , & qui donnent lieu d'espérer la guérison , ou de craindre la mort du malade. Celle passe ensuite à la cure des maladies en général ; il rapporte les indications qu'elles présentent à remplir & les différens moyens de les remplir. Tout ce second Livre ne renferme absolument que des préceptes généraux ; ce n'est que dans le troisième Livre , où il commence à être question des maladies en particulier. Elles sont divisées en deux classes principales ; en maladies universelles , qui semblent attaquer tout le corps , & en maladies particulières qui sont propres à chaque partie du corps. Le troisième Livre traite des maladies de la première classe ; & le quatrième , de cel-

les de la seconde. On trouve au commencement de celui-ci, un Traité de Splanchnologie, peu étendu à la vérité, mais très-intéressant, puisqu'il peut servir à nous donner une idée des connoissances anatomiques des Anciens. Ces quatre premiers Livres sont entierement du ressort de la Médecine proprement dite; l'Auteur n'y parle que des maladies internes, de leurs causes, de leurs symptômes & de leur curation. Les quatre derniers regardent la Pharmacie & la Chirurgie. La Pharmacie des Anciens étoit beaucoup moins étendue que la nôtre. Celle n'emploie que la moitié de son cinquième Livre à décrire les différens remèdes, tant simples que composés, qui étoient en vogue de son tems, & qu'on appliquoit à l'extérieur, ou qu'on faisoit prendre intérieurement: il traite dans le reste de ce Livre & dans le suivant, des maladies qu'on guérissoit, surtout par le secours des médicamens extérieurs: il divise aussi ces maladies en deux classes; en maladies qui attaquent indistinctement toutes les parties du corps, & en maladies qui sont propres à chaque partie. Il commence par les différentes espèces de playes simples, sur lesquelles il s'est fort étendu; il en rapporte les différens signes & les différens

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

symptômes ; de là il passe à la cure des accidens qui accompagnent les blessures ; après quoi , il donne le traitement général des playes , la maniere de les réunir , de les déterger , de les incarner & de les cicatrifer. Il parle ensuite des playes qui sont accompagnées d'ulceres , de perdition de substance & de contusion. Après les playes viennent les différentes sortes de tumeurs & d'ulceres . qui sont occasionnées par quelques vices intérieurs , & qui peuvent naître sur quelques parties du corps que ce soit ; c'est à ces maladies que se borne le cinquième Livre. Il s'agit dans le sixième , de celles où l'usage des topiques est aussi nécessaire , mais qui sont propres à certaines parties. Ces maladies sont traitées avec beaucoup de soin & d'exactitude , principalement celles des yeux & des oreilles. Les Anciens s'étoient surtout attachés aux maladies de ces organes , dont les fonctions sont si essentielles aux differens usages & au bonheur de la vie ; & ils n'en avoient rien omis de ce qui pouvoit en assurer la guérison. Dans le septième & huitième Livre , il est question de la Chirurgie proprement dite ; c'est-à-dire , des maladies qui demandent le secours de la main & de l'opération. On sera surpris , sans doute , de voir à quel point de per-

section cette partie de la Chirurgie étoit portée chez les Anciens Nos Chirurgiens modernes exécutent aujourd'hui peu d'opérations qu'on ne trouve décrites dans notre Auteur. M. *Boerhave*, dans sa Méthode d'apprendre la Médecine, avoue que les opérations de Chirurgie se faisoient du tems de Celse, avec autant d'habileté, d'adresse & de dextérité qu'aujourd'hui, & qu'on donne pour nouvelles quantité des choses qui sont dans les ouvrages de cet illustre Romain. Il l'appelle le premier de tous les anciens, & même des modernes, en fait de Chirurgie. On trouve décrites dans le septième Livre, la plupart des grandes opérations, telles que l'opération de la fistule à l'anus, de la fistule lacrymale, de la cataracte, du staphylome, de la taille, du bubonocèle & des différentes espèces de hernies. On y voit aussi une Méthode de retirer les différentes sortes de traits & de flèches. Ce morceau est des plus curieux, & l'on sent qu'il part de la main d'un grand Maître. Le huitième Livre concerne les os. Il commence par un Traité d'Ostéologie. Vient ensuite les maladies des os, la carie, les fissures, les fractures & les luxations. C'est dans ce Livre qu'on trouve la description du trépan ; il est tout-à-fait

semblable au nôtre. Il paroît même que les Anciens en faisoient plus d'usage que nous. Ils appliquoient souvent sur un même os , quatre ou cinq couronnes de trépan. Les fractures & les luxations ne sont pas traitées avec moins de soin que la carie & les fissures, dont Celse parle d'une manière qui ne laisse rien à désirer ; & l'on peut dire que ce que l'on trouve de mieux dans les modernes , au sujet des maladies des os, semble copié d'après cet Auteur.

Nous terminerons cet article par une remarque intéressante de M. Ninnin , c'est celle qu'il fait dans sa Préface , page xxvij , au sujet des caractères employés dans les formules de Celse. Sans cette remarque , il est absolument impossible d'entendre les formules de cet Auteur. Ses doses sont monstrueuses , si l'on croit ce que dit Rhodius sur le caractère P , qui n'a jamais pû désigner la livre , ainsi que celui-ci le prétend , mais qui n'est qu'une abbréviation , dont Celse se sert pour désigner le poids en général , & non la livre. On en peut juger par la composition 28 de l'emplâtre adoucissant , décrit page 461. tome premier.

Prenez de cire , de résine , de térébenthine , de chaque P. V. * ; de Ceruse , P. viij. *. de litharge d'argent , de recrément

S E P T E M B R E. 1753. 127
de plomb , de chaque P. X. * ; d'huile de
Palme de Christ , & de myrrhe , de cha-
que , le tiers d'une chopine. Il est sûr qu'il
faut lire cette formule de la façon sui-
vante.

Prenez de cire , de résine , de térében-
thine , de chaque le poids de cinq deniers
ou cinq drachmes ; de ceruse , le poids de
huit deniers ou huit drachmes ; de litharge
d'argent , de recrément de plomb , de cha-
que le poids de dix deniers ou dix drach-
mes , &c. Il en est de même des autres
formules , qui doivent être toutes lûes de
la même façon. Sans cette remarque judi-
cieuse de M. Ninnin , on ne peut rien en-
tendre aux formules de Celse. Personne
n'ignore cependant que dans un ouvrage
de Médecine , les formules sont la chose
qu'il importe le plus de connoître au juste,
& sur laquelle il est le plus dangereux de
se tromper.

Tel est le plan de l'ouvrage , tel qu'on
le trace dans une Préface , qui est fort
bien. La Traduction nous a paru faite avec
beaucoup de soin & d'intelligence. On
trouvera aussi dans le texte des corrections
heureuses. En tout le travail de M. Ninnin
ne peut manquer d'être utile.

T R A I T E' raisonné de la distillation ,
F iij

128 MERCURE DE FRANCE.

ou la distillation réduite en principes ; avec un Traité des odeurs ; par M. Dejean, Distillateur. *A Paris*, chez *Nyon*, fils, & *Guillyn*, Quai des Augustins, 1753. Un volume in-12.

La distillation est une des parties les plus étendues & les plus essentielles du Commerce de la France, parce qu'elle fournit elle seule plus de matières à distiller qu'aucun Pays de l'Europe. La consommation immense qui se fait des eaux-de-vie, les préparations ou mélanges qui en facilitent ou accélèrent le débit, sont des preuves sans réplique de la nécessité de la distillation. Si on fait attention d'ailleurs à ses produits agréables, comme de conserver & de perfectionner toutes les substances sur lesquelles elle opère, & à ses produits essentiels, comme ce qu'elle extrait pour la santé, des plantes & des fleurs, tant aromatiques que vulnérables ; on trouvera qu'il convient d'accueillir l'ouvrage d'un Distillateur habile, qui nous donne d'une manière claire & méthodique tous ses procédés.

MODELES d'éloquence, ou les traits brillans des Orateurs François les plus célèbres ; espèce de Rhétorique, moins en préceptes qu'en exemples, & où l'on voit

l'application qu'ont faite des règles de l'Art oratoire, ceux qui l'ont possédé dans le plus haut degré. Ouvrage propre aux jeunes Rhétoriciens, & à tous ceux qui veulent se former à l'éloquence de la Chaire. *A Paris*, chez *Quillan*, rue Saint Jacques, & chez *Babui*, fils, Quai des Augustins, 1753. Un volume in 12.

C'est une Rhétorique dans laquelle on trouvera des préceptes courts, mais suffisans; des exemples longs, mais bien choisis. L'Auteur a puisé sa doctrine dans Quintilien, Boileau, &c. & les traits dont il se sert pour la confirmer, ou pour enseigner à la mettre en œuvre, dans Flechier, Bossuet, Bourdalou, Massillon, Mascaron, Larue, Lamotte, le Cardinal de Polignac, Messieurs de Fontenelle, Voltaire, Montesquieu, le P. de Neuville, &c. La Rhétorique de l'Auteur ressemble à la Poétique qu'il nous a donnée il y a quelques années: les jeunes gens pour qui les deux collections ont été faites, y trouveront peu d'épines & beaucoup de roses.

LES INSTITUTIONS du Droit François, suivant l'ordre de celles de Justinien, accommodées à la Jurisprudence moderne & aux nouvelles Ordonnances, enrichies

F v

130 **MERCURE DE FRANCE.**
d'un grand nombre d'Arrêts du Parlement
de Toulouse. Par M. *Sertes*, Avocat &
Professeur en Droit François en l'Univer-
sité de Montpellier. *A Paris*, chez de
Nully, Grand' Salle du Palais, à l'Ecu de
France & à la Palme, 1753. Un volume
in-4°. 10 liv. relié en veau.

COMMENTAIRE sur les nouvelles
Ordonnances, concernant les Donations,
les Testamens, le faux principal, faux in-
cident, & la reconnoissance des écritures
& signatures privées en matieres crimi-
nelles, & sur la Déclaration concernant
les cas Prévôtaux ou Présidiaux, avec des
Sommaires instructifs en tête des princi-
paux articles de la nouvelle Ordonnance
des Substitutions. Par feu M. *Guy du Rouf-
seaud de la Combe*, Avocat au Parlement.
A Paris, chez le Gras & de *Nully*, Grand'
Salle du Palais, 1753. Un volume *in-4°*.
7 liv. 10 s. relié en veau.

SUPPLÉMENT au Recueil de Juris-
prudence Civile du Pays de Droit Ecrit &
Coutumier, par ordre alphabétique; édi-
tion de 1746. Par M. *Guy du Rousseaud
de la Combe*, Avocat au Parlement; con-
tenant les additions & corrections infé-
rées en la nouvelle édition de 1753. *A*

SEPTEMBRE. 1753. 131
Paris , chez de Nully , & Compagnie ,
Grand' Salle du Palais , à l'Ecu de France
& à la Palme , 1753. Brochure in-4°. 1
liv. 16 s.

TRAITE' de la Goutte , dans lequel
après avoir fait connoître le caractère pro-
pre & les vraies causes de cette maladie ,
on indique les moyens les plus sûrs pour
la bien traiter & la guérir radicalement.
Par M. Charles-Louis Siger , Docteur-Ré-
gent de la Faculté de Médecine en l'Uni-
versité de Paris. A Paris , chez de Nully ,
Grand' Salle du Palais , à l'Ecu de France
& à la Palme , 1753. Un volume in-12.
2 liv. broché.

M. Gallimard , connu par differens ou-
vrages utiles de Mathématiques , vient de
donner une *Méthode théorique & pratique ,*
d'Arithmétique , d'Algèbre & de Géométrie.
C'est un petit volume in-16. où l'on trou-
ve dans un ordre très-clair & très-métho-
dique , 1°. les quatre premières règles
d'Arithmétique , la règle de Trois , ou de
proportion Géométrique , & les quatre ré-
gles des fractions ; 2°. les premières no-
tions de l'Algèbre avec ses quatre premiè-
res règles ; celles des fractions littérales ,
& plusieurs problèmes instructifs & amu-

F vj

132 MERCURE DE FRANCE:
sans ; 3°. Les élémens de la Géométrie ,
contenus en dix-huit propositions , & son
application à différens usages utiles aux
Arts.

Le zèle de l'Auteur pour le progrès des
Sciences , & pour le public en général , se
fait sentir dans cet ouvrage , par le prix
modique de 8 s. auquel il l'a fixé , afin
d'en rendre l'acquisition facile à tout le
monde. On le trouve à *Paris* , chez l'Au-
teur , rue de la Tisserandrie , attenant
l'Enseigne de la Macq , & chez *Ballard* ,
rue Saint Jean de Beauvais.

GUILLYN, Libraire , Quai des Au-
gustins , à Paris , & Compagnie , donnent
avis , que pour procurer aux Sçavans des
Livres d'Allemagne , d'Italie , de Hollan-
de , d'Angleterre , de France & autres ,
ils tiendront à cet effet dans leur maison
de Paris , un magasin qui sera ouvert toute
l'année ; & à Francfort sur le Mein dans
le Buegass , à commencer cette présente
année 1753 , pendant la Foire de Septem-
bre & les suivantes , où ils réuniront les
Livres les plus intéressans qui se trouvent
dans les Royaumes susdits : ils auront soin
d'avoir à leur maison de Paris , & pendant
le tems des Foires seulement , à leur mai-
son de Francfort , tous les Livres nou-

veaux , avec des Catalogues que l'on pourra consulter , pour se procurer ceux que l'on désirera avoir , qu'ils feront venir pour les personnes qui leur en donneront commission.

Ils se proposent aussi d'avoir des Catalogues des Bibliothèques qui se vendent après décès , ou autrement , que l'on pourra voir en leurs maisons de France & d'Allemagne , se chargeant de faire acquérir les articles qu'on leur demandera , se faisant un devoir d'être exacts à remplir leurs engagemens , & à donner tous les éclaircissimens dont ils seront capables : ils osent se flatter que dans le dernier cas , on affranchira les Lettres , ainsi qu'en toutes occasions où il ne s'agira que de petits objets.

Les Libraires associés invitent leurs confreres des Pays Errangers & de France , de vouloir bien leur donner avis des Livres nouveaux qu'ils mettent au jour.

N. B. Les Curieux sont avertis qu'ils trouveront à la maison de Paris , au mois de Juin de chaque année , des Catalogues des Livres étrangers , afin qu'ils puissent donner leurs commissions jusqu'au 30 du mois d'Août , pour la Foire de Francfort , qui ouvre en Septembre chaque année ; & depuis le premier de Décembre , jus-

134 MERCURE DE FRANCE.

qu'à la fin de Mars, pour la Foire de Pâques.

Les mêmes facilités & correspondances se trouveront aussi à Dijon, chez *Desventes*, Libraire, rue de Condé, à l'Image de la Vierge.

Liures nouvellement arrivés chez Briasson, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.

EAUX Minérales (Expériences & Observations sur les) traduit du Latin, de *Frédéric Höffman*, par *Coste*, in-8°. Berlin, 1752.

Ebauche des Loix naturelles & du Droit primitif, par *Strube de Piermont*, in-4°. Amst. 1744.

Eccard, Jo. Georg. de Origine Germanorum & Coloniis, in-4°. Gottingæ, 1750.

Eichel, Joan. de Experimentis cum Sanguine, in-4°. Erfordiæ, 1749.

Elémens de la Philosophie moderne, par *Mafuet*, in-12. 2 vol. fig. Amsterd. 1751.

Elementa Philosophiæ rationalis, in-8°. Burgardiæ, 1751.

Eloge de quelques Auteurs François, in-8°. Dijon, 1742.

Erasmi, Desid. Epistolæ Selectiores, in-8°. Wratislaviæ, 1752.

Eraſti, Thæſes de Excommunicationibus, in-4°. Peſclavi, 1689.

SEPTEMBRE. 1753. 135

Erhartus de Belemnitis Suevicis, in-4°. August. 1727.

Eschborn, *Lud.* Explicatio Libri Ruth, in 8°. Bambergæ, 1752.

Eschenbach, *Jo.* Christ. Realitas Monadarum, in-4°. Vismariæ.

— Id. Universum non esse Machinam, in-4°. Rostochii.

Esprit humain, (*Traité de l'*) par Crouzas, in-4°. Basle, 1741.

Esprit des Loix, (*Source de l'*) par Castaneo, in-8°. Berlin, 1752.

Essais de Physique, par s'Gravezande, in-4°. 2. vol. fig. Leyde, 1746.

— par Mussembroek, in-4°. 2. vol. fig.

Essai historique & philosophique sur le Goût, par Cartaut de la Villate, in-8°. 1737.

— Sur la bonté de Dieu, la liberté de l'Homme, & l'origine du mal, traduit de l'Anglois, de Chubb, in-12. Amst. 1732.

— Sur la conformité de la Médecine ancienne & moderne, in-12. Amsterdam, 1749.

— Sur la Noblesse de France, par Boullainvilliers, in-8°. Amsterd. 1732.

Etat de la France, dressé sur les Mémoires des Intendans des Provinces; par M. le Comte de Boullainvilliers, in-12. 8. vol. Londres, 1752.

Etat des troupes de Prusse, in-8°. Biele, 1752.

136 MERCURE DE FRANCE.

Euclides , Henrici Coetfii , in-8°. Amster-
dam , 1705. fig.

*Evénemens fortuits , Pièce qui a remporté le
prix à l'Académie de Berlin , & celles qui
ont concouru , in-4°. Berlin , 1751.*

Euleri L. , Conjectura Physica de propaga-
tione Soni ac Luminis , in-4°. Berolini ,
1750.

— Id. Sciencia Navalis , in 4°. fig. 2.
vol. Petropoli , 1749.

*Examen des préjugés légitimes , par Pajon ,
in-12. 2. vol. 1673.*

*Expédition de Charlemagne pendant sa jeu-
nesse , in-8°. Berlin , 1745.*

*Exposition des Loix , in-8°. 2. vol. Paris ,
1751.*

*Exposition du Catéchisme de l'Eglise Angli-
cane , par l'Archevêque de Cantorbery ,
in-8°. Londres , 1722.*

F.

FABRICII, Jo. Alb. Bibliotheca Eccle-
siastica , in-fol. Hamburgi , 1715.

— Id. Centuria Fabriciorum , in-8°. 2.
vol. Hamb. 1708. à 1727.

— Id. Codex Veteris Testament. Pseu-
depigraphus , in-8°. 2 vol. Hamb. 1722.

— Id. Fragmenta de Augusti tempori-
bus , &c. in-4°. Hamburgi , 1727.

SEPTEMBRE. 1753. 137

— Id. Jubileum Hamburgense, cui accedunt memoriæ Hamburgensium, in-8°. Hamburgi, 1715.

— Id. Scriptores de Veritate Religionis Christianæ, in-4°. Hamburgi, 1725.

— Id. Sylloge Opusculorum, in-4°. Hamburgi, 1738.

Fabricii, *Georg.* Historia Sacra, cum notis Philolog. Theologicis Chronolog. & Histor. in-8°. Vaissemberg, 1687.

Facciolati, *Jac.* Orationes variae, in-2. Lipsiæ, 1751.

Faerni Fabulæ, in-8°. Venetiis, 1559.

— *Les mêmes Lat. & Fr. avec des notes & des figures*, in-4°. Londini, 1743.

Fenelon, *Fr. Salignac de la Motte*, Telemachus versibus redditus, in-8°. 2. vol. fig. Berolini, 1733.

Ferrarii, *Col.* Opera per Fabricium, in-8°. 2. vol. Volsenbutelæ, 1711.

Ficini, Hygiæna Sacra & Mosaïca, in-12.

Filzhoffer, *Abr. Balt.* de Adminiculis Servitutum, in-4°. Erlangæ, 1750.

Fischel, *Christ.* de Arteriis Bronschialibus & Œsophagiis, in-4°. Gottingæ, 1743.

Fischeri, *Danielis*, de Remedio rusticano Variolas per Balneum lactis curandas, in 4°. Esfordiæ.

Fischeri, *Jo. Frid.* in Grammaticam Græcam observationes, in-8°. 2. vol. Lipsiæ, 1751. & 1752.

138 MERCURE DE FRANCE.

Flores Bibliorum ordine alphabetico, in-8°. Vindoboni, 1752.

Foiblesse de l'esprit humain (Traité Philosophique de la) par Huet, in-12. 1741.

Formey, Samuel, Elementa Philosophiæ, seu Medullæ Wolfiano, in-8°. Berolini, 1746.

Fortification Françoisse, par Rozard, in-4°. Nuremberg, fig. 1731.

Fortification nouvelle, par Pfeffinger, in-8°. fig. la Haye, 1740.

Fracastoris (*Hyer.*) & aliorum Carmina, in-12. Veronæ, 1740.

— Id. in-8°.

Franckenau, Georg. Fr. Palingenesia, sive de resuscitatione artificiali plantar. hominum & animalium è suis cineribus, in-4°. Halæ, 1717.

Franckii, Jo. Christ. jus Cambiale diversar. gentium, cum notis, in-8°. ffr. 1751.

Frezenius, Jo. Phil. de Prudentia Pastoralis, in-8°. Gottingæ, 1749.

Freytag, Fr. Goth. Analecta Litteraria, in-8°. Lipsiæ, 1750.

— Ejusd. Oratorum & Rhetorum Græcorum Statuæ, in-8°. Lipsiæ, 1752.

Frixius, Elias, de Cura veterum circa Hæreses, in-8°. Ulmæ, 1736.

Frobessii, Jo. Nic. Introductio in Matthesin, in-4°. Helmstad, 1750.

SEPTEMBRE. 1753. 139

- Id. *Logica Wolfii in Compend. re-*
ducta, in-8°. Helmstad, 1746.
- Froelich, *Erasmi*, Tentamina de re Num-
maria veteri, in-4°. Viennæ, 1737. fig.
- Frontonis, *Joan.* Epistolæ & Dissertatio-
nes, &c. ex editione *Jo. Alb. Fabricii*.
in-8°. Hamb.
- Fuesslini, *Jo. Conr.* Epistolæ reformator. &
responsæ, in-8°. fig. 1742.
- Funccius, *Jo. Nic.* de virili ætate Latinæ
Linguæ, in-4°. 2. vol. Marburgi, 1727.
- Ejusd. de puerilitia Linguæ Latinæ,
in-4°. Marburgi, 1736.
- Ejusd. de Stilo Latino & Ideæ
Epistolarum, necnon Orationum, in-
8°. Marburgi, 1752.
- Eurer, *Jo. Guil. Haur.* de vocis Comecicæ
significatione, in-4°. Altorfij, 1750.

G.

- GAUBIUS, *Hier.* de Formulis, in-8°. Lugd. Bat. 1752.
- Gehlii, *Aug. Gab.* de Ordinatione Verbo-
rum Latinorum, in-4°. Hamb. 1746.
- Gerbezii, *Merci*, Chronologia Medica
Practica, in-4°. ff. 1743.
- Gericke, *Petri*, Fundamenta Chimix, in-
8°. Lipsiæ, 1741.
- Gesta & vestigia Danorum, in-8°. 3. vol. Lipsiæ, 1740.

140 MERCURE DE FRANCE.

Giovanii, Germania Princeps, in-8°. 2. vol.

Glasséy, *Ad. Frid.* Anecdota in jus publicum, in-8°. Lipsiæ, 1734.

Glasséy, Sigilla Italiæ & Galliæ, in-4°. fig. Lipsiæ, 1749.

Gnage, *Frid. G. Lud.* de Clavo Histerico, in-4°. Erfordiæ, 1750.

Gomari, *Fr.* Opera omnia, in-fol. 2. vol. Amst. 1661.

Gonne, *Jo. Goth.* de Evictione Feudi oblatis, in 4°. Erlangæ, 1731.

—— Id. de neutralitate circulatorum Imperii Rom. in-4°. Erlangæ, 1746.

Gotha Nummaria, autore G. S. Liebe, in-fol. Amst. fig. 1730.

Gouvernement Civil, traduit de l'Anglois de Locke, in 12. 1749.

Grabe, *Jo. G. Henr.* de Sale ammoniacali, in-4°. Erfordiæ, 1750.

Grabeneri, *Christ. Gott.* Evocationes Divinæ, in 4°. Dresdæ, 1751.

Grabii, *Joan. Ern.* Spicilegium SS. Patrum ut & Hæreticorum Gr. & Lat. in-8°. 2. vol. Oxon. 1714.

Graff, *Jo. Christ.* de Attrahentibus, in-4°. Jenæ.

—— Id. de Calore in genere, in-4°. Jenæ, 1748.

Grammaire Allemande & Françoisse, par Pepliers, in-8°. Leipsic, 1749.

SEPTEMBRE. 1753. 141

Grammaire Française & Allemande, par
Beautour, in-8°. Str. sbourg, 1751.

Grammaire Allemande & Française, par
Gottsched, in-8°. Strasbourg, 1753.

Grashoff, Benig. Christ. de Antiquitatibus
Civitatis Mulhusæ, in-4°. Lipsiæ, 1749.

Gratiani, Ant. Mar. de Scriptis invita Mi-
nerva, in-4°. 2. vol. Florentiæ, 1745
& 1746.

Gravii, Gerhardi, Tabulæ Apocalypticæ,
in-fol. Lugd. Bat. 1647.

*Gravure (de la) & des Estampes en bois &
en taille-douce*, in-8°. Berlin, 1752.

Greve, Arn. Memoria Pauli ab Eitzen,
in-4°. Hamb. 1744.

Groschii, Jo. And. Definitionis Logicæ
fundamenta, in-8°. Jenæ, 1750.

Gruner, Chr. Alb. G. Concilium Biblio-
thecæ Physiologicæ, in-4°. Altorfii,
1747.

——— Ejusd. de Pericardii motus sangui-
nis, in-4°. Altorfii, 1748.

Gruneri, Jo. Frid. Miscellanea Sacra, in-
4°. Jenæ, 1750.

Gruteri, Jani, Lampas seu fax Artium
Liberalium, in-fol. 3. vol. Lucæ, 1737.
à 1747.

Gude, M. Gof. Ritus Liberos in terram
sistendi, in-8°. Zitaviz, 1727.

Guntzii, Just. God. Observationes de Her-
niis, in-4°. Lipsiæ, 1744.

Gutbirii, *Ægid. Novum Testamentum*,
& Lexicon Syriacum, in-8°. 3 vol. Ham-
burgi, 1674.

*EXTRAIT d'une Lettre de M. D...
à M. de P..., sur un Dictionnaire An-
glois, dans lequel on apprendra à pronon-
cer cette Langue.*

LA Grammaire Angloise de M. Lavery,
Monsieur, vous a déjà fait estimer son
Auteur; c'est la seule où l'on trouve une
syntaxe, & avec laquelle on se puisse pas-
ser d'un Maître. Encouragé par le succès,
M. Lavery a imaginé de forcer ceux qui
apprennent l'Anglois, pour l'entendre à
le sçavoir prononcer. Il m'a communiqué
son projet avant de l'exécuter, & m'a fait
part aussi de l'exécution. Je vous assure
que j'ai été très-surpris de la façon heu-
reuse dont il s'est tiré d'une entreprise
aussi pénible. Voici son plan en deux mots;
à côté de chaque mot Anglois, il écrit la
maniere dont il se prononce, en sorte que
l'on ne peut s'y tromper : par exemple.

King S. Roy, *pron.* Kigne.

Ce son qui est un des plus aisés à ren-
dre, me revient par hazard; mais il n'est
pas plus embarrassé de rendre les sons les
plus éloignés de notre prononciation, il

se sert de signes connus de tout le monde, tels que les accens, les brèves & les longues. Par le même moyen il faisoit prononcer un discours tout entier à un homme qui ne sçavoit pas un mot de la Langue. Voici deux vers de M. Pope, écrits à sa façon; ce sont les deux premiers de *l'Essai sur la Critique*.

Liz-hazarde-to-sé-iff-gré-torr-quânn-tâff-skill
 App-pi-re-rinn-raît-tigne-gnârr-rinn dgod-jigne ill.

Pour connoître quelque chose à cela, il faudroit avoir une clef très-courte & très-intelligible, que l'Auteur ne veut pas communiquer au public avant de faire imprimer son Livre. Je crois qu'il prendra le parti de proposer incessamment une souscription. L'ouvrage est fini, & personne n'en étoit plus capable que notre Auteur, &c.

ANALYSE du Prospectus pour la Quadrature du Cercle.

LEs trois démonstrations de Géométrie que M. le Chevalier de *Causans* a proposé de faire, sont, 1^o, de décrire un quarré parfaitement égal à un cercle quelconque. 2^o. De prouver que le contenu, & le contenu du contenu, sont géométri-

144 MERCURE DE FRANCE.

quement égaux au contenant ; ce qui n'a jamais été dit. 3°. D'expliquer le véritable rapport du diamètre du Cercle à sa circonférence. Finalement , la Quadrature géométrique du Cercle.

Il y auroit un moyen le moins onéreux & le plus flatteur , afin que du petit au grand , chacun participât à la gloire de contribuer à connoître des vérités & des avantages qui ont été désirés de tous les Sçavans du monde , qui seroit des souscriptions nationales , & des souscriptions particulières de mille livres. Le simple aveu des Souverains, par leurs Ministres , suffira pour les Nations respectives , & ceux à qui il plaira de souscrire , se feront mettre sur l'état chez Messieurs les Notaires préposés , sçavoir :

M E S S I E U R S

Le Verrier , rue de la Monnoye , à la descente du Pont-neuf.

Aleauve , rue de Condé.

Laidguive , rue des Grands Augustins.

Chomel , rue Pavée , vis-à-vis la rue Françoisse.

Quinquet , près le Marché Saint-Germain.

Boulard , rue S. André des Arts.

Ces Messieurs tiendront des Registres pour Paris jusqu'au 15 Septembre.

- Pour

SEPTEMBRE. 1753. 145

Pour les Provinces , jusqu'au premier
Octobre.

Pour les Pays étrangers , jusqu'au 15.

Alors , s'il y a soumission pour quatre
mille souscriptions , M. le Chevalier de
Causans les réalisera pour cinq cens livres
chacune ès mains des Notaires nommés , le
14 d'Octobre , & ceux qui auront fait
leurs soumissions , les réaliseront pour
mille livres chacune du 15 au 20 ; les-
quels Notaires donneront lors du second
paiement , des souscriptions en forme d'ac-
te de dépôt , comme il suit :

Je soussigné Notaire au Châtelet de
Paris , reconnois qu'il m'a été déposé la
somme de quinze cens livres ; sçavoir ,
500 liv. par M. le Chevalier de Causans ,
& 1000 liv. par le Porteur , pour appar-
tenir & être remises , aussi-tôt après le
Jugement de Messieurs de l'Académie des
Sciences de Paris , & des Députés des
Académies des Pays étrangers qui vou-
dront s'y trouver , dûement signé de M.
le Secrétaire de l'Académie , & à moi dé-
livré par *Duplicata* sur les trois démon-
strations proposées par M. le Chevalier de
Causans , dont copie est en tête du pré-
sent récépissé ; sçavoir , au Porteur , si le
Jugement est contraire audit Sieur Che-
valier de Causans , ou au Sieur Chevalier

G

& à son ordre , si ledit Jugement lui est favorable ; & pour ma décharge , le double du présent récépissé numéroté me sera remis acquitté par celui qui aura droit de recevoir en lui remettant ledit dépôt , au moyen de quoi l'autre demeurera nul , &c. le 1753.

Quoique les souscriptions ne soient que de 1000 liv. on rendra 1500 liv. aux conditions ci-dessus mentionnées ; on connoîtra par ce moyen la bonne volonté de ceux qui auront contribué à vérifier des propositions aussi surprenantes qu'intéressantes ; & du moment que les Souverains auront agréé les souscriptions nationales , Messieurs les Députés des Pays étrangers pourront se rendre à Paris avec un Certificat , sur la foi duquel M. le Chevalier de Causans fera remettre à chacun 3000 liv. avant les démonstrations qui se feront le 21 , 22 & 23 d'Octobre. Si on diffère de souscrire jusqu'après les termes marqués , M. le Chevalier de Causans sera dégagé de sa parole. Il fera usage de l'Algèbre le moins qu'il sera possible dans les démonstrations , pour ne pas abuser de l'attention des spectateurs qui seront à l'Académie Royale des Sciences à Paris.

Les conditions que M. le Chevalier de Causans propose aux Souscripteurs sont

Si avantageuses , que nous ne doutons point que les souscriptions ne soient bientôt remplies. Si contre notre espérance cela n'arrivoit pas , l'Auteur resteroit maître de la campagne , ce qui est après la victoire , ce qui peut arriver de plus glorieux.

ETAT des Tables annuelles à composer d'avance , afin d'être ajoutées à celles des Ephémérides , ou de la connoissance des tems , pour déterminer les longitudes & les latitudes sur mer.

Les plus versés même dans l'Astronomie , s'ils veulent comprendre la destination , l'importance & l'usage de ces Tables , sont priés de lire le Mémoire publié dans le second volume du Mercure de Juin 1753 , les Ephémérides cosmographiques de 1751 , §. 21 , de 1752 , §. 18 & 19 , & de 1753 , p. 84.

Heure du passage diurne de la Lune , par chacun des 360 méridiens terrestres , distans d'un degré , dont le premier seroit le méridien de l'Observatoire de Paris , de même que le premier des 360 méridiens célestes seroit la moitié du colure des équinoxes , du côté du point d'Ariés , où l'Equateur coupe le plan de l'Eclipti-

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

que, & désigne son premier degré par cette section.

Une pareille Table pour Saturne, Jupiter, Mars, Venus & Mercure.

Heure du lever & coucher diurne du Soleil, de la Lune & des cinq Planètes majeures, pour chaque degré de longitude & de latitude boréale & australe, où la navigation est facile ou possible.

Etat des principales étoiles qui chaque jour se leveront, ou coucheront, ou médiéront peu avant ou après le Soleil, ou la Lune ou une des cinq Planètes.

Heure du passage diurne de chacun des méridiens terrestres sous des principales étoiles, ou sous chacun des 360 méridiens célestes, du moins sous ceux du Belier, de l'Ecrevisse, de la Balance & du Capricorne, & encore des Gemeaux, du Taureau, du Lion, de la Vierge, du Scorpion, du Sagittaire, du Verseau, des Poissons.

Heure diurne où ces étoiles se trouveront au zenith des angles ou des sections des 360 méridiens terrestres, avec chacun des 76 parallèles de latitude boréale & australe, les 14 autres n'étant pas navigables probablement.

Heure des éclipses diurnes des 4 satellites de Jupiter pour chacun de ces 360 méridiens.

C'est proposer bien du travail pour chaque année, encore plus que de la dépense ; qu'est-ce en comparaison de l'intérêt qu'ont toutes les Puissances maritimes, les Négocians sur mer, & les Marins, à la composition de ces Tables ? toutes ne sont pas également essentielles pour s'assurer des longitudes & latitudes sur mer : mais loin d'en diminuer la liste, il faudroit la doubler & tripler, indépendamment de cette découverte ; en pourroit-on composer trop, pour assurer la navigation mieux que par la boussole, & pour perfectionner l'Astronomie, ou pour procurer aux Pilotes & aux Observateurs la même facilité, & le même service que rendent aux Calculateurs de toute espèce, les Comptes faits de Barrême, & les Livres semblables d'Arithmétique ?

La fonction de ces espèces de comptes faits pour l'Astronomie seroit bien plus avantageuse, si c'est à l'exacte composition, à la publicité anticipée, & à l'usage de ces Tables annuelles, que tient l'importante connoissance des longitudes en mer, comme au vrai & unique moyen *

* En lisant au Dictionnaire Universel l'article *Histiodromie* ; ce moyen si simple, quoique fort laborieux chaque année pour deux ou trois Astronomes, sera seul reconnu excellent, & n'avoir

dont elle a dépendu : sans s'en douter plus qu'avant les Comptes de Barrême , on n'imaginoit la facilité de faire toutes sortes de calculs , sans être fort exercé dans l'Arithmétique.

Ces nouvelles Tables ne seront pas moins utiles pour l'avantage & la perfection de la Géographie & de l'Astronomie que de la navigation , & seront même plus exactes & faciles sans comparaison , pour les plages de mer que des continens ; s'il est vrai & incontestable que le niveau de l'Océan formant un cylindroïde terminé par des continens , tous les degrés de longitude sont égaux sur mer , comme tous inégaux sur les continens , à proportion de la courbure & élévation de leur sol , au dessus du niveau marin , si par même raison , tous les degrés de latitude doivent avoir sur l'Océan une égale étendue , du moins entre le soixante-seizième degré de latitude boréale & australe.

On verra dans les Ephémérides cosmographiques de 1754 , que le degré de l'Equateur ne peut être que de 37607 & demie toises au sommet de la montagne des Cordelières , où le degré de latitude a été trouvé de 56748 toises , si ce sommet jamais été proposé , ni conçu dans la même perfection.

SEPT E M B R E. 1753. 151
est élevé de 2450 toises au-dessus du niveau marin; que le degré de l'Equateur sur l'Océan, ne doit être que de 37440 toises, comme au parallèle de Paris, supposé que son sol soit élevé de 30 toises précises sur ce niveau qui est égal. Bien loin d'être plus élevé de 512 lieues sous l'Equateur, qu'au parallèle, comme l'exigeroit une étendue plus grande dans le diamètre de l'équinoxial, que dans celui des méridiens, quelque modique qu'elle fût.

ON VIENT de distribuer depuis quelques jours une prétendue nouvelle édition du siècle de Louis XIV. en deux gros volumes, sous le titre de *Berlin*, 1753. Nous nous croyons obligés de prévenir le Public que cette édition est très-informe, & qu'il n'y a eu jusqu'à présent d'éditions complètes de ce Livre, que celles qui sont sous le titre de *Leipsic*, en quatre parties grand in-12. & en quatre parties petit in-12. & qui se trouvent à *Paris*, chez *Lambert*, Libraire, rue & à côté de la Comédie Française, au Parnasse.



BEAUX ARTS.

MOYREAU , Graveur du Roi , vient de mettre au jour une nouvelle Estampe , intitulée *la Fontaine du Dauphin* , qu'il a gravée d'après Pierre Wouvermens. Le Tableau original est au Cabinet de M. Peillon , Secrétaire du Roi. C'est le 74^e. N^o. de la suite ; la demeure est rue des Mathurins , la quatrième porte cochère à gauche , en entrant par la rue de la Harpe.

M. l'Abbé de la Grive , Géographe de la ville de Paris , vient de mettre au jour un plan des bosquets & jardins de Marly , & un autre de même grandeur des bosquets de Versailles. Chacun de ces deux pendans est accompagné d'une Table ou état des morceaux de Sculpture , dont ces jardins sont décorés ; & cet état est arrangé de sorte , qu'en le suivant par ordre on peut parcourir tous les bosquets sans revenir sur ses pas. Ces plans qui n'ont qu'environ 15 pouces sur 10 , se débiteront aussi imprimés sur peau , pour être portés dans la poche. Il vient aussi de renouveler son plan de Paris , & y a mis l'emplacement

SEPTEMBRE. 1753. 153
de la statue de Louis XV. l'esplanade des
Invalides, telle qu'elle est aujourd'hui,
& la portion de l'Ecole Militaire qui a
pû y entrer. Il vient de graver à part le
plan de cette Ecole en entier.

LE sieur Lepaute, encouragé par le
succès qu'il eut à Marly le 23 Mai dernier,
à l'occasion d'une sonnerie sans rouage ni
cadrature, & d'une pendule à secondes
qu'il eut l'honneur de faire voir à Sa Ma-
jesté, lui a présenté ces jours derniers une
montre qu'il vient d'exécuter sur les prin-
cipes de cette pendule.

Le mérite de ces deux pièces consiste
principalement dans l'échappement; il y
a néanmoins d'autres avantages particu-
liers à l'une & à l'autre qui ne sont pas
médiocres, & qui doivent les faire re-
chercher.

La Pendule est de la construction ordi-
naire: l'Auteur y a adapté un échappe-
ment en repos mû par des chevilles, qui
tombent alternativement sur un ancre,
dont les deux leviers sont égaux & natu-
rels.

A l'égard de la montre en question,
l'Auteur a réduit le même échappement &
l'y a appliqué avec succès. Il a de plus
trouvé le moyen de supprimer entièrement

G v

la potence & contre-potence que l'on sçait être composées de huit pièces , en plaçant l'un des pivots de l'échappement dans la platine des piliers , & l'autre à l'ordinaire dans le coq.

Rien de si simple & de si facile pour l'exécution, que les montres de cette construction : les règles en sont aussi infaillibles que faciles. L'échappement se trouve exempt de renversement , d'accrochement & de battement ; & les chûtes qui n'arrivent que trop fréquemment aux montres ne peuvent y causer aucun désordre ; on ne courroit risque que de casser un des pivots du balancier , qui seroit réparé dans un instant sans que la montre en reçût aucun échec fâcheux.

M. Lepaute a présenté à l'Académie des Sciences les deux ouvrages dont nous venons de parler , & il y a développé son mécanisme , qu'il a avoué avec candeur avoir trouvé en partie dans le *Traité* si connu de M. Thiout , célèbre Horloger. M. Thiout se piquera , sans doute , de la même justice , & il conviendra qu'il y a du mérite à avoir réduit en pratique , une idée qui n'avoit jamais été exécutée.

On peut voir aux Ternes , maison de campagne de M. Masse , une Horloge horisonale de la construction du même sieur

SEPTEMBRE. 1753. 155

Lepaute. Cette pièce sonne les heures & les quarts : elle a l'avantage d'être la première de ce genre qui marque les heures, les minutes & les secondes au centre. Le Propriétaire de cette maison a jugé cet ouvrage si digne de son attention, qu'il a fait toutes sortes de dépenses pour la conservation & sa décoration. On voit une glace à l'extérieur sur le cadran pour garantir les aiguilles des révolutions de l'air.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

JE vous prie, Monsieur, de vouloir bien, par votre plus prochain Journal, désabuser le Public sur l'impression qu'a pû faire l'annonce de ma Carte du Canada, dans votre Mercure de Juillet. Mon intention, Monsieur, n'a pas été de faire entendre que j'eusse reçu aucun mémoire du Ministère.

Quant à ce qui constitue le travail de ma Carte, je me suis fait un devoir de rassembler sur cette partie ce que j'ai connu de meilleur, tant dans les morceaux déjà publiés que dans les manuscrits dont j'ai eu connoissance. Je me garderai bien de m'arroger pour cela aucune supériorité sur ceux qui ont couru la même carrière que moi, & dont je reconnois tout le mérite.

G vj

156 MERCURE DE FRANCE:
Le Public a leurs ouvrages entre ses mains,
ainsi que le mien, c'est à lui seul à en ju-
ger. J'ai l'honneur d'être, &c.

Robert de Laugondy.

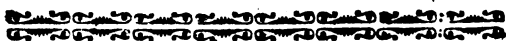


CHANSON.

DE Tircis ou, de moi, quel sera le vainqueur ?
Sur cette innocente fougere,
Ce soir mon aimable Bergere
Doit du plus amoureux récompenser l'ardeur.
Eh ! comment puis-je me méprendre
Dans l'excès de mon bonheur ?
C'est à moi qu'elle se va rendre,
Si j'en juge par mon cœur,



ralena
qu'on



S P E C T A C L E S.

L'Académie Royale de Musique a cessé les représentations des *Fêtes Grecques & Romaines*, de l'*Acte de Pygmalion*, du *Chinois*, de l'*Acte du Bal*, & de la *Bohémienne*, pour remettre au Théâtre le *Ballet des Fêtes de Polymnie*, premier ouvrage lyrique de M. de Cahusac, de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Prusse, mis en musique par M. Rameau, & représentée pour la première fois le 10 Octobre 1745.

Cet Opéra est rempli des plus grandes beautés, & autant qu'on peut en juger par une première représentation, elles ont été senties. Les rôles d'Hebé & d'Argalie en sont remplis au premier & dernier acte, par Mlle Fel, qui y met toutes les graces & l'expression du chant François. Celui de Stratonice, dans le deuxième acte, est très-bien joué par Mlle Chevalier. M. de Chassé répand beaucoup de pathétique dans celui de Seleucus, dans le même acte, & M. Poirier qui est chargé des rôles d'Alcide & d'Antiochus, dans le premier acte & le second, y développe des talens qu'il est à souhaiter qu'on cultive & qu'on encourage.

On rendra un compte plus exact de cet Ouvrage & de son succès, dans le Mercure prochain.

Les Comédiens Italiens ont donné le Jeudi deux Août, la première représentation *des Femmes*, Comédie-Ballet. La Comédie est certainement d'un homme d'esprit, & l'idée du Ballet est très-piquante. Le Samedi quatre, on donna sur le même théâtre *les Amours de Bastien & de Bastienne*, Parodie tout-à fait plaisante & véritablement comique du Devin du Village. On a ajouté à ces deux Pièces *le Joueur*, Inter-mède Italien, que M. Sodi a remis assez heureusement en musique, pour qu'on y ait eu du plaisir, après avoir entendu celui qui a été donné à l'Opéra. Ces trois Ouvrages réunis forment un spectacle qui attire tout Paris. Voici des Vers qu'on a adressés à Mlle Favart, Actrice charmante, & un des Auteurs de la parodie du Devin du Village.

A M L L E F A V A R T ,

Sur les Amours de Bastien & de Bastienne.

O Toi, dont les accens flatteurs
Présent des charmes enchanteurs,
A l'ingénieuse harmonie

SEPTEMBRE. 1753. 159

Des sons brillans de l'Italie ;
Unique & charmante Favart ,
Toi , qui toujours d'une main sûre ;
Sçais si bien ajuster les agrémens de l'art ,
Aux naïves beautés de la simple nature :
C'étoit trop peu pour toi de voir le spectateur
T'applaudir sur la scene & te rendre justice ;
Tu veux encore aux lauriers de l'Actrice
Unir les lauriers de l'Auteur ,
Ton coup d'essai ravit notre suffrage ;
Vois le suivi du plus brillant succès ,
Vois le plaisir que tu nous fais ,
Et jouis de ton propre ouvrage.
Pour ajouter à ce nouvel honneur
Tu n'as plus qu'à suivre tes traces :
D'Actrice inimitable , & d'agréable Auteur
On te connoît & l'esprit & les graces ;
Il ne resteroit plus qu'à connoître ton cœur.
Mais sur ce point il faut se taire ,
Ton époux seul en connoît tout le prix :
Pour tout autre c'est un mystère ;
Et ce mystère au sein des amours & des ris ,
De ton portrait ouvrage de leur mere ,
Rend immortel le rare coloris.

GAUBIER ,
*Ancien Valet de Chambre
du Roi.*

EXTRAIT des Fêtes des environs de Paris , Parodie des Fêtes Grecques & Romaines , représentées aux Italiens le Mercredi quatre Juillet.

Dans le premier acte , la scène se passe à Charenton , sur les bords de la Seine : Dutailon , Receveur de la terre d'un Financier , vient avec Grippet, son Commis, pour recevoir de l'argent de la Meuniere Farinette , qui en doit beaucoup , & à laquelle on a donné une assignation. Grippet exhorte Dutailon à ne se pas laisser éblouir par les charmes de la Meuniere , dont on vante beaucoup les attraits ; Dutailon , qui se croit un cœur de roche , dit qu'il n'aime que la bouteille , & qu'il verra la Meuniere d'un air tranquille. Farinette après avoir fait précéder son arrivée d'un divertissement de Meuniers & de Meunieres , s'avance d'un air humble , & dit à Dutailon :

Je viens à vos genoux ,
Monsieur , consentirez-vous
A m'entendre ?

Dutailon.

Ah qu'elle a l'air tendre !
Oui , levez-vous.

Farinette.

Je vous apporte tout mon argent,
Mon bail me ruine absolument,
Et ce Placer
Va bientôt vous mettre au fait.

Dutaillon prenant le Placet.

Donnez, je le lirai,
Je me charge de l'affaire,
Ma chere,
Pour vous je ferai
Ce que je pourrai.

Dutaillon lisant, air : de Joconde.

A Monsieur, Monsieur d'Orpèlane,
Ceci fort mal commenee,
Ose supplier humblement :
Point assez de distance,
Il faudroit mettre à Monseigneur
Tout au haut de la page,
Car à tout Seigneur tout honneur,
D'ailleurs c'est un usage.

Farinette, air : Pour soumettre mon ame.

Je demande justice,
Je suis sans protection ;
L'on me dit par malice,
La plus riche du canton :
Monsieur, j'ai bien quelque chose.

162. MERCURE DE FRANCE.

Mais les tems sont si fâcheux
Que je ne puis & je n'ose
Faire tout ce que je veux.

Farinette , air : les Fleurettes.

Il est vrai qu'à mon aise ,
Si je l'eusse voulu ,
J'aurois , ne vous déplaise
Un joli revenu ;
Mais jusqu'ici peu coquette ,
Loin de vouloir l'écouter ,
J'ai toujours su résister
A la fleurette.

Farinette fait ensuite présent à M. le Receveur , d'un tonneau de vin rare , & donne quatre louis au Commis : Dutailon séduit par les agaceries de la Meunière , consent à lui rendre son argent ; il accepte son vin , pourvu que dans le jour elle veuille boire avec lui tête-à-tête. Farinette après quelques façons , dit :

A Charenton ,
Venez , vous en êtes le Maître ,
Nous y rirons ,
Et nous verrons
Si tous deux nous nous conviendrons.

Dutailon , air : Spera speram.

C'est combler mes desirs ;

SEPTEMBRE. 1753. 163

Ah ! que de doux plaisirs
Naîtront de mes soupirs ,
Et de nos loisirs !

Oui , je vais pour toujours ,
Puissant Dieu des amours ,
Te consacrer le cours
De mes plus beaux jours ;
Puisque tout mon bonheur
Dépend de mon ardeur ,
Pour jamais sur mon cœur
Regne , amour enchanteur :
Tout à toi désormais ,
Adorant tes bienfaits ,
Et soumis à tes loix ,
Je dirai mille fois :
Puisque tout mon bonheur
Dépend de mon ardeur ,
Pour jamais sur mon cœur
Regne , amour enchanteur ,

Regne , amour , amour , amour enchanteur ,
Amour , amour , amour , amour enchanteur ,
D'un espoir si flatteur ,
En m'offrant la douceur ,
Ah ! c'est une faveur
Qui me rendra vainqueur ;
Et déjà dans vos yeux ,
Où je vois les Cieux ,
Je lis un sort heureux.
C'est combler mes desirs , &c.

L'Acte finit par une ronde générale.

ACTE SECOND.

Le Théâtre représente un jardin , au-dessus de la porte duquel est écrit en gros caractère : *Jardin de l'Arquebuse.*

Eglé seule , sur l'air : Des Sabotiers Italiens.

Loin d'écouter l'ardeur
De mon cœur ,
Que n'avois-je d'un trompeur
Peur ?
N'ai-je pû dans ses yeux
Lire mieux ?
J'étois de si bonne foi ,
Moi ;
De ses sermens
Fréquens ,
Je doute long-tems ;
Je cède enfin
A mon malheureux destin ;
Funeste jour !
Ah , cruel Amour !
Tu me réservoïs ce trait ,
Prêt ,
Avec éclat
Me quitte l'ingrat !
Quand tout rioit à ses vœux ;
Dieux !

Lisette, amie d'Eglé, l'exhorte envain à prendre un nouvel amant, & à oublier l'infidélité de Visembrette, Chevalier Gascon; Eglé en demeure toujours inconsolable. Visembrette arrive avec Pezenas: Eglé sort pour l'écouter, & elle entend avec peine l'éloge de l'inconstance que ne cesse de faire Visembrette, en annonçant qu'il a aimé trois différentes femmes depuis Eglé, & qu'il vient de donner son cœur à Nanette. Eglé revient faire les reproches les plus vifs à Visembrette, qui la reçoit en petit-maître; elle le quitte en voyant la porte du jardin s'ouvrir, d'où l'on voit sortir les Chevaliers de l'Arquebuse deux à deux, armés de fusils, portant des drapeaux, & un blanc couronné de lauriers. La marche commence au son des trompettes, timbales, tambours, fifres, &c. Les Chevaliers sont ornés de rubans, & suivis de coureurs & de sauteurs, qui viennent tous faire compliment à Visembrette, sur le prix de l'Arquebuse qu'il a remporté. Nanette qui vient ensuite à la tête de jeunes paysannes, achève le triomphe de Visembrette, en lui présentant une couronne de laurier.

Nanette à Visembrette. Air, la Royale.

De ces jeux, vous avez eu la gloire,

166 MERCURE DE FRANCE.

Nous allons au mieux
Chanter votre victoire ,

▲ grands chœurs ;

L'on ne peut s'en défendre ;

Vous allez l'entendre ;

Nous voulons vous rendre

Tous les honneurs ,

Au son des musettes ,

Au bruit des trompettes ;

Tout à la fois.

Vifembrette , vivement.

Ah , point de musettes ,

Je veux des trompettes ,

Si j'ai le choix.

Nanette lui présentant la couronne.

Commencez

Par prendre la couronne.

La marche recommence ; Vifembrette se place sous les drapeaux , & s'en va au bruit des trompettes , tambours & timbales. Le divertissement finit l'Acte.

A C T E I I I.

Le Théâtre représente un beau jardin , où l'on a préparé une fête : le jardin est en avant d'une jolie maison de campagne qui donne sur le Petit-Bezons , où il y a une Foire.

Cenie ouvre la Scène avec Martin , à qui elle avoue son penchant pour Damon, dont elle est également aimée. Ce Damon est un homme de condition qui s'est déguisé en valet , & est entré au service de Cenie , pour découvrir si elle n'a point d'autre inclination. Cenie l'appercevant sous un habit de livrée , dit à Martin , sur l'air : *Chantez petit Colin.*

Mais je le vois venir ,
Il craindra ta présence ;
Fais semblant de sortir ,
Et laisse-moi l'entretenir ,
Je veux de son silence
Forcer la résistance ,
Et pour un moment
Feindre un sentiment
Pour un autre amant.

Elle s'éloigne un peu , & fait semblant de se promener.

Damon dans l'éloignement , air : De M. de Mondonville , dans l'Isbé , N°. 9.

Ah , qu'elle est belle !
Puis-je approcher ?
L'amant fidèle ,
Doit-il se cacher ?
Tendre & sincère ,
Pourrois-je , hélas !

168 MERCURE DE FRANCE.

Encor me taire ;

Non , non , volons sur ses pas.

Ah , qu'elle est belle !

Puis-je approcher ?

L'amant fidèle

Doit-il se cacher ?

Dieu d'amour ,

Triomphe en ce jour ;

Ses beaux yeux

Redoublent mes feux.

Ah , qu'elle est belle !

Puis je approcher ?

L'amant fidèle ,

Doit-il se cacher ?

Cenie indifferemment air : *Ne m'entendez-
vous pas.*

Vous venez à propos ,

J'ai justement , la France ,

D'un secret d'importance

A vous dire deux mots.

Vous venez à propos.

Air : De s'engager , il n'est que trop facile.

J'ai plusieurs fois remarqué votre zèle ,

Et je cherchois à vous entretenir.

Damon.

Il n'en sera jamais de plus fidèle :

Dites un mot , je suis prêt d'obéir.

Cenie

Cenie, air : *Aimons-nous, belle Thémire.*

Vous me serez nécessaire.

Damon.

Parlez, pour vous que puis-je faire ?

Je n'aspire qu'à vous plaire.

Cenie.

Je veux. . . hélas !

Damon.

Pourquoi cet embarras ?

Cenie, air : *De mon berger volage, j'entens,
le chalumeau.*

Jusqu'ici sans alarmes,
Dans le sein de la paix ;
De l'amour, de ses charmes
J'ai bravé tous les traits ;
Mais d'une indifférence
Qui fit tous mes plaisirs,
L'Amour, l'Amour s'offense,
Et cause mes soupirs.

Damon inquiet, air : *Quoi, vous parlez sans
que rien vous arrête.*

Quoi, vous aimez ; voilà donc ce mystère ?

Cenie, ô Dieux !

à part.

N'a point connu mes feux ;

H

Et cet amant ,

à Cenie avec vivacité.

Sans doute , a sçu vous plaire ;

L'Amour , sans doute , a sçu le rendre heureux ;

Quoi , vous aimez ! voilà donc ce mystère ?

Cenie , ô Dieux ! n'a point connu mes feux.

Cenie , air : Si des galans de la ville.

L'aimable Dieu de Cythère

N'a pas toujours un bandeau ;

Le choix qu'il a sçu me faire ,

Me flatte autant qu'il est beau ;

Mon amant est son image ,

Ce Dieu me dit de l'aimer ;

Par son plus parfait onvrage ,

Puis je ne pas m'enflâmer ?

L'aimable Dieu de Cythère

N'a pas toujours un bandeau ,

Le choix qu'il a sçu me faire ,

Me flatte autant qu'il est beau.

Sans vous je ne puis l'instruire ,

Il ignore mon ardeur :

Dans mes yeux s'il sçavoit lire ,

Il y liroit son bonheur.

L'aimable Dieu de Cythère , &c.

*Danon , air : Le bonheur de ma vie n'a duré
qu'un instant.*

Trop funestes amours ,

Inutile espérance.

Cenie.

Quel est donc ce discours ?

Que dites-vous , la France ?

Damon.

Oui , vous m'êtes ravie ;

J'en mourrai , je le sens ;

Le malheur de ma vie

Naît de mes sentimens.

Cenie , air : Pour héritage.

De ma surprise

Je ne puis revenir ;

Je me suis mise

Dans le cas d'en rougir,

De mes secrets

Abusant , téméraire ,

Mais sçachez éteindre , ou me taire

Ces feux indifferens.

Damon , air : Votre cœur , aimable Aurore.

J'ai long-tems sçu le contraindre ,

Ce feu qui fait mon plaisir ,

Quoique j'eusse tout à craindre ,

Mon cœur l'a voulu nourrir ,

Et s'il peut jamais l'éteindre ,

C'est par son dernier soupir.

H ij

Cenie , air : *Dans l'objet qu'on aime.*

A l'objet que j'aime ,
Je veux qu'en ce jour
Vous alliez vous-même ,
Vous-même exprimer mon amour.
Vous alliez , &c.

Damon , air : *Le Seigneur Turc à raison.*

Non , non , c'est trop m'outrager ,
Ma rage est extrême.

Cenie.

Où courez-vous ?

Damon.

Me vanger,

Cenie.

Quoi , du seul objet que j'aime ?

Damon.

Il va tomber sous mes coups.

Cenie.

Eh bien , cruel , vangez-vous ,
Vangez-vous... sur vous-même.

Damon transporté de joie , se jette aux genoux de *Cenie*. Le Théâtre change ; il représente une illumination de toute sorte de couleurs, & le Spectacle finit par un divertissement comique qui est très-joli.

SEPTEMBRE. 1753. 173

L'Opéra Comique a donné, le Lundi
30 Juillet, la première représentation *des*
Troqueurs, intermède en un Acte. Voici
l'idée du Poëme qui est de M. Vadé.

PERSONNAGES.

Lubin, *amant de Margot.*

Lucas, *amant de Fanchon.*

Margot, *fiancée avec Lubin.*

Fanchon, *fiancée avec Lucas.*

Lubin ouvre la Scène, en chantant sur
l'air : *Tout cela m'est indifférent.*

Quand sur ses vieux jours un garçon

Devient le mari d'un tendron,

Un galant rit de sa folie,

Le reste est bientôt projeté :

Mais qu'un bon vivant se marie,

Les rieurs sont de son côté.

A R I E T T E.

On ne peut trop tôt

Se mettre en ménage,

J'ai beaucoup d'ouvrage,

Et le mariage

Est mon vrai ballot :

Un contrat m'engage ;

J'épouse Margot ;

Son humeur volage ,

H iij

Est presque le gage
 D'un mauvais lot ;
 Mais contre l'orage ,
 On met en usage
 Les moyens qu'il faut.
 Une femme est sage ,
 Quand l'homme, en un mot ,
 N'est pas un sot.

Lucas vient trouver Lubin ; ils se font une confiance réciproque des sentimens qu'ils ont pour leurs fiancées ; Lubin aimeroit mieux Fanchon que Margot , & Lucas préféreroit volontiers Margot à Fanchon , & au moyen de quoi ils se déterminent à faire un troc , qui paroît avantageux pour l'un & pour l'autre.

Lubin & Lucas , ensemble.

Troquons , troquons ,
 Changeons , compere ;
 Point de façons ,
 Foin du Notaire ;
 Tien , déchirons.

Ils déchirent leurs Contrats.

Ce beau chiffon.
 Troquons , troquons ,
 Changeons , compere ;
 Rien n'est si bon.

Lubin.

Mais de chacun de nous , s'avance la future.

Lucas.

Faisons-les consentir.

Lubin.

Va, nous allons conclure.

Lubin court à Fanchon , & Lucas court
à Margot ; elles en sont fort surprises.
Lubin dit à Fanchon :

Ecoute , c'est moi qui t'épouse.

Lucas à Margot.

C'est moi qui serai ton mari.

Margot lui montrant Lubin.

Ariette en quatuor.

Et non , c'est lui.

Lucas.

Et non , c'est moi.

Lubin à Fanchon.

Nous nous verrons aujourd'hui.

Fanchon.

Pas avec toi ,

C'est avec lui.

H iij

Lubin.

C'est moi qui serai ton mari.

Fanchon montrant Lucas.

C'est lui.

Lubin.

Moi, moi.

Margot.

Lui, lui.

Quatuor.

Eh non, c'est lui ;

Eh non, c'est moi.

Après que Fanchon & Margot se sont parlées à l'oreille, elles font semblant de toper à la proposition de Lucas & Lubin, & ce dernier emmène Fanchon ; Margot restée seule avec Lucas, le traite si mal que Lucas est désespéré du changement qu'il avoit projeté. Lubin n'a pas été plus content de Fanchon, de sorte que les deux amans veulent s'en tenir à leur premier marché. Alors Margot & Fanchon font les difficiles, & disent que le troc étant fait il n'y a plus de retour.

*Lucas à Fanchon.**Ariette : En quatuor.*

Ne me rebute pas.

Fanchon , montrant Margot.

Oh ! laisse moi : voilà la tienne.

Lubin.

Non , c'est la mienne.

Margot , montrant Fanchon à Lubin.

Voilà la tienne.

Lucas.

Non , c'est la mienne.

Margot se saisissant de Lucas.

Je prens le mien.

Fanchon , sautant sur Lubin.

Chacun le sien :

Lubin , à Fanchon qui le tient au coté.

Le Diable t'emporte.

Lucas , tenu par Margot.

Ah , quel embarras !

Margot & Fanchon.

Tu m'épouseras.

Lubin.

Peut-on , hélas ! me punir de la sorte ?

Fanchon.

Tu m'épouseras.

Lubin , s'échappant.

Ah ! Margot

H

Lucas , s'échappant.

Ah , Fanchon !

Margot & Fanchon.

Quel accès te transporte ?

Lubin à Margot.

Reprend moi.

Lubin & Lucas.

Que je sois ton époux.

Margot & Fanchon.

Vous avez fait la loi.

Lubin & Lucas.

Je t'en prie à genoux.

Margot , riant.

Fanchon , ah , ah , ah , ah , ah !

Fanchon , riant.

Margot , ah , ah , ah , ah , ah !

Lucas.

Cruelle ,

Lubin.

Traitresse ,

Pardonne-nous.

Lucas.

Pardonne-nous.

Fanchon.

Filerez-vous-doux ?

Lucas & Lubin consentent à tout ce

SEPTEMBRE. 1753. 179

qu'exigent Fanchon & Margot, qui leur pardonnent.

Lubin & Lucas.

Quelle allégresse!

Margot.

Levez-vous.

Fanchon.

Nous en ferons, ma foi, de commodos époux.

Tous quatre.

Quelle allégresse!

La musique de cet Intermede, le premier que nous ayons eu en France dans le goût purement Italien, est de M. Dauvergne. Il n'y a personne qui n'ait été étonné de la facilité qu'a eue ce grand harmoniste à saisir un goût qui lui étoit tout-à-fait étranger. Le désir de voir une chose si singulière a attiré tout Paris à ce spectacle, & le plaisir y a rappelé ceux qui sont sensibles aux charmes d'une bonne musique.

On a donné sur le même théâtre, le Mardi quatorze Août, la première représentation des *Filles*, Opéra Comique Ballet, qui a réussi.

H.vj



NOUVELLES ETRANGERES.

DU LEVANT.

DE CONSTANTINOPLE, le 10 Juin.

SElon les avis reçus de Perse, la guerre intestine qui désole ce Royaume, a rendu presque toutes les campagnes désertes; les arts sont négligés, & l'on est obligé de tirer des Etats voisins la plupart des choses nécessaires. Plusieurs Provinces de Russie profitent de cette circonstance pour vendre avantageusement leurs denrées, ainsi que leurs chevaux & leurs bestiaux.

DU NORD.

DE MOSCOU, le 21 Juin.

On a révoqué jusqu'à nouvel ordre la permission de faire sortir des grains de l'Esthonie, de la Livonie, & de la Courlande. L'abus de construire les maisons entièrement de bois; contribuant beaucoup aux fréquens incendies, il a été résolu d'employer à l'avenir de la pierre, du moins dans les principales parties des bâtimens.

DE STOCKHOLM, le 7 Juillet.

Les Comtes de Tessin, d'Eckablad, de Spaan & de Lieven, & les Barons de Hopken & de Scheffer, sont allés visiter le nouveau Canal & les Ecluses qu'on a construites à Trolhätta. Ce grand ou

SEPTEMBRE. 1753. 187

trage, entrepris dans le dessein de faciliter la jonction des deux mers, vient enfin d'être conduit à sa perfection.

On fera dans le mois prochain l'ouverture de la nouvelle Académie de Belles-Lettres, dont le projet a été annoncé il y a quelque tems. Plusieurs Seigneurs se font d'avance un honneur d'être Membres de cette Compagnie, & de contribuer à la rendre utile & florissante. De ce nombre sont le Comte de Tessin; le Baron de Scheffer, & le Comte de Neels.

DE COPENHAGUE, le 15 Juillet.

On a fait la semaine dernière, dans l'Isle d'Amagh, l'épreuve de quelques canons & d'un mortier, de nouvelle invention. Le Maréchal Comte de Schulembourg, Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Guerre; le Général Struop; & le sieur de Seitzenstein, qui commande l'Artillerie, y furent présens, ainsi que le sieur Ringx, Conseiller de Conférence; & le sieur Braem, Conseiller d'Etat, l'un & l'autre Députés au Commissariat Général.

Les Frégates le *Doké* & la *Frédérique-Louise*, de l'Escadre que le Roi avoit envoyée à Sassa, sont de retour d'Afrique. Elles ont ramené une partie des Danois qui étoient détenus à Maroc. Le reste des prisonniers est sur une troisième Frégate qu'on attend.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 14 Juillet.

Les Commissaires préposés pour liquider les

152. MERCURE DE FRANCE.

dettes contractées par les troupes pour les fournitures & les avances faites à divers Régimens pendant la dernière guerre, continueront de vaquer à cette liquidation jusqu'à la fin de cette année. Après ce terme, les créanciers ne seront plus reçus à produire leurs prétentions.

DE DRESDE, le 3 Juillet.

La Princesse épouse du Prince Royal, est de nouveau enceinte, & elle se porte aussi-bien qu'on puisse le désirer.

DE BERLIN, le 14 Juillet.

Le nouveau Canal qu'on a creusé dans les environs de Gustelietz, fut ouvert le deux de ce mois avec tout le succès imaginable. Quoique les eaux de l'Oder soient plus basses qu'elles n'ont été depuis quelques années, leur chute se fit très-impétueusement, & l'on peut se promettre des avantages réels de cette entreprise. Une grande étendue de terrain sera garantie par-là des inondations, & plusieurs cantons où l'on n'osoit former aucun établissement, pourront être habités. Le Roi a ordonné qu'on distribuât une certaine somme aux Sergens & aux Caporaux des Régimens d'Infanterie, qui sont en quartiers dans la Marche de Brandebourg. La Baronne de Vernezobre est accouchée le 10 d'une fille.

On a reçu avis que le 6 le Vaisseau le Roi de Prusse, appartenant à la Compagnie Asiatique, étoit revenu de la Chine à Embden.

Une société a offert de faire, avec le sel commun, d'aussi bon salpêtre que celui qu'on tire de l'étranger, & le Roi a accordé un privilège pour cet établissement.

SEPTEMBRE. 1753. 183

DE HAMBOURG, le 20 Juillet.

Rien n'étant plus important dans une Ville de commerce, que d'empêcher les banqueroutes frauduleuses, les Magistrats & les principales personnes de la Bourgeoisie ont tenu une assemblée extraordinaire, dans laquelle on a délibéré sur ce qu'il conviendrait de statuer à cet égard. Divers plans relatifs à cet objet ont été examinés; on n'en a adopté aucun en total, mais on a pris quelques articles de chacun, & l'on dresse actuellement le Règlement, qui doit être mis en exécution.

DE BAMBERG, le 26 Juillet.

Avant-hier, le Chapitre de l'Eglise Cathédrale s'assembla pour procéder à l'Election d'un nouvel Evêque, & tous les suffrages se réunirent en faveur du Comte François-Conrad de Stadian, Doyen du Chapitre. Les Comtes de Stadian, originaires du pays de Fretigau, étoient connus dès le onzième siècle. Un d'eux se distingua en 1080 dans le tournoi d'Ausbourg. Jean de Stadian fut à ceux de Zurich en 1165; Wolff à ceux de Worms en 1209; Burchard à ceux de Schweinfurt en 1296; Wolfgang à ceux de Ravenspurg en 1311. Vers le milieu du quinzième siècle, Christophe de Stadian étoit Evêque d'Ausbourg: Jean-Gaspard de Stadian étoit Grand Maître de l'Ordre Teutonique en 1640. & l'on a vu Christophe-Rodolphe de Stadian au commencement de ce siècle, remplir les dignités de Prevôt de l'Eglise Métropolitaine de Mayence, & du Chapitre de Saint Barthelemy & Saint Alban à Francfort. Il étoit en même-tems Président de la Cour de Justice, &

184 MERCURE DE FRANCE.

Conseiller d'Etat de l'Electeur de Mayence. En 1723, François-Charles, Conseiller d'Etat du même Electeur, & oncle du nouvel Evêque Prince de Bamberg, fut élu Doyen du Chapitre de l'Eglise Cathédrale de cette Ville. La maison de Stradian possède héréditairement la charge de Premier Maître d'Hôtel de l'Evêque d'Ausbourg.

E S P A G N E.

DE LISBONE, le 21 Juin.

Le Roi ayant résolu de réunir à son Domaine plusieurs districts, dont divers particuliers par des concessions de ses Prédécesseurs jouissent dans le Brésil, on a commencé par la Seigneurie que le Vicomte d'Alfeca possédoit dans la Capitainerie de Rio-de-Janeiro. Sa Majesté, pour le dédomager, l'a gratifié d'une pension de mille crusades, & lui a conféré le titre de Comte. On traite actuellement avec le Comte d'Isola, pour la Seigneurie de l'Isle aux Princes.

DE MADRID, le 24 Juillet.

Par des dernières lettres de Don Julien d'Arriaga, Président de la Contractation des Indes, le Roi a reçu avis que le 18 de ce mois, les Vaisseaux le *Saint Jean-Baptiste*, la *Notre-Dame de Guadeloupe*, le *Saint Raymond* & la *Notre-Dame du Mont-Carmel*, étoient arrivés à Cadix. Le premier vient de la mer du Sud; le second, de Carthagène en Amérique; les deux autres, de la Vera-Cruz & de la Havane. Ils ont apporté, tant pour le compte de Sa Majesté que pour celui des Particuliers, la valeur de quatre millions.

SEPTEMBRE. 1753. 189

sept cens soixante & un mille trois cens quatre-vingt piaftres , soit en espèces , soit en vaiffelle & en lingots. Le reste de la charge de ces bâtimens consiste en cent cinquante-sept mille quatre cens livres de cochenille fine , quatre mille de cochenille silvestre ; trois cens quarante & un mille deux cens quatre-vingt quatorze vanilles ; neuf mille quatre-vingt six balles de cacao ; trois cens soixante & trois caiffes de sucre ; dix-huit mille neuf cens soixante-six livres de laine de Vigogne ; douze mille neuf cens quatre-vingt-quinze de coton , soixante-deux mille neuf cens soixante-deux de cascaville , deux cens trente-neuf de bezoard , cinq mille deux cens quatre-vingt-dix-sept de jalap , sept cens trente-deux d'anil ; deux cens quintaux d'étain , neuf cens cinquante de cuivre , sept cens de bois de Brésil , trois mille de bois de Campêche ; quatre mille quatre cens trente-quatre cuirs , & une grande quantité de tabac. Il est entré aussi dans la Baye de Cadix un Navire appartenant à la Compagnie des Caraïques , à bord duquel il y avoit neuf mille quatre cens quatre vingt-quatre boisseaux de cacao , & trente-huit mille piaftres.

ITALIE.

DE NAPLES, le 20 Juin.

Plusieurs Officiers Généraux composent la Jun-
te , chargée de l'exécution des arrangemens en
faveur des veuves des Officiers. Il est réglé qu'el-
les auront en pension la moitié des appointemens
dont jouissoient leurs maris. On ne permettra
plus aux Officiers d'épouser des filles ou des fem-
mes sans dot. Lorsqu'elles seront de condition com-

mune, il faudra qu'elles apportent du moins trois mille ducats en mariage. Celles d'extraction noble seront obligées seulement d'en apporter mille, & l'on se contentera de cinq-cens, si elles sont filles ou veuves de Militaires.

DE ROME, le 17 Juillet.

Comme les fortifications des places de l'Etat Ecclésiastique ont besoin de réparations, on a résolu d'employer à ces travaux, tous les Forçats dont le service ne sera pas nécessaire sur les Galères. La Chambre Apostolique assignera de nouveaux fonds dans les premiers jours du mois prochain, pour achever d'acquitter les dettes occasionnées par le passage des troupes étrangères pendant la dernière guerre.

Le Pere Orlandi, Jésuite, mourut le 15 en odeur de sainteté. Son corps fut inhumé le lendemain dans l'Eglise de Saint Ignace, & il y eut un grand concours de peuple à ses obsèques.

DE FIRENCE, le 15 Juillet.

Toutes les nouvelles de mer confirmant que la peste s'est de nouveau manifestée dans Alger, le Gouvernement a ordonné qu'on obligât les Vaisseaux qui viennent des côtes d'Afrique, de faire une rigoureuse quarantaine.

L'Académie, établie depuis peu par l'Abbé des Chanoines Réguliers de Fiesole pour perfectionner l'Agriculture, tient régulièrement deux fois par semaine ses séances. On se promet de tirer de grands avantages d'une Société d'hommes judicieux, qui, laissant à d'autres le soin de cultiver des arts frivoles, consacrent leurs veilles aux progrès du plus utile de tous les arts.

SEPTEMBRE. 1753. 187

DE GENES, le 20 Juillet.

On construit à San Remo une Citadelle, au moyen de laquelle on sera en état de foudroyer la Ville, si les habitans ont de nouveau la hardiesse de se mutiner. Le Marquis Augustin Pinelli a fait publier un Décret, pour ordonner à ceux qui se sont absentés, de revenir à leurs domiciles dans un terme prescrit, sous peine de confiscation de leurs biens. Il vint ici de Patras le 7 deux Pinques chargées de bled.

DE TURIN, le 31 Juillet.

Sur la réquisition de la République de Gênes, le Roi a défendu à ses Sujets, sous des peines rigoureuses, de fournir aucunes armes ni munitions de guerre aux Rebelles de l'Isle de Corse. En même tems, le Roi a exigé de la République, que les défenses dont il s'agit, n'exposassent point les Bâtimens qui navigent avec Pavillon & Passe-ports de Sa Majesté, à être inquiétés sous des prétextes frivoles.

On assure que le Roi se propose de conclure avec le Pape, pour la Collation des Bénéfices de Sardaigne, de Piémont & de Savoye, un Concordat semblable à celui qui vient d'être établi entre le Saint Siège & l'Espagne.

GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, le 5 Juillet.

Les Navires, tant Anglois qu'Ecossois, qui ont été employés cette année à pêcher des Baleines, en ont pris cent quatre-vingt-quatre. Pendant ces

re pêche, un des Bâtimens Ecoſſois fut pouſſé ſi avant à l'Oueſt, que le Capitaine prétend avoir apperçu diſtinctement les côtes de l'Amérique. Il étoit pour lors à ſoixante-douze degrés, quarante-cinq minutes de latitude Septentrionale. Ces jours-ci, on a fait à Woolwich l'épreuve de cent canons, nouvellement fondus ici par ordre & pour le ſervice du Roi de Sardaigne. On doit embarquer inéſſamment cette artillerie, pour la transporter à Nice.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LA Reine entendit le 20 Juillet la Meſſe dans l'Egliſe des Religieuſes Carmelites de Compiègne, & dîna dans le Monaftere.

Le 21, le Roi & la Reine entendirent la Meſſe de *Requiem*, pendant laquelle le *De profundis* fut chanté par la Muſique, pour l'Anniverſaire de Madame la Dauphine, Infante d'Eſpagne.

Le 22, M. Klefexer, Syndic, & M. d'Hugier, Sénateur, Députés de la Ville de Hambourg, eurent une audience publique du Roi, dans laquelle ils remercièrent Sa Majeſté de la protection qu'Elle a bien voulu accorder à la Ville de Hambourg auprès du Roi d'Eſpagne. Ces Députés furent conduits à cette audience, ainſi qu'à celles de la Reine, de Madame Infante, de Madame Adélaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louiſe, par le M. Duſort, Introducteur des Ambaſſadeurs.

Le 20 & le 22, leurs Majeſtés ſouperent au grand-couvert avec la Famille Royale.

Le Régiment d'Infanterie du Roi arriva le 20 sous Compiègne. Sa Majesté en a fait le 22 la revue. Elle passa à pied dans tous les rangs. La Reine, accompagnée de la Famille Royale, longea de la droite à la gauche les quatre Bataillons, & fut saluée de tous les Officiers, après qu'ils eurent salué le Roi. Lorsque le Roi eut fini sa revue, Sa Majesté se plaça au centre du Régiment, pour voir faire l'exercice suivant la nouvelle Ordonnance : Elle parut très-satisfaite de la façon dont il fut exécuté. Le Régiment défila ensuite devant le Roi, la Reine, & toute la Famille Royale, par deux Compagnies, les Officiers saluant, en marchant, Sa Majesté. Le Marquis de Guerchy, Lieutenant Général, & Colonel-Lieutenant dudit Régiment, étoit à la tête. Le Roi trouva que son Régiment étoit fort bien exercé aux différentes façons de marcher, & au nouveau maniement des armes, que Sa Majesté a ordonné depuis peu.

Il y eut le 21 & le 23, concert chez la Reine. On y a exécuté le Prologue & les trois Actes de la Pastorale de *Daphnis & Chloë*, dont les paroles sont de M. Laujon, & la musique de M. Boismortier.

Leurs Majestés retournerent le 25 à la Plaine de Venev, où le Régiment est campé. Le Roi, à cheval, la Reine & la Famille Royale, en carrosse, passèrent devant ce Régiment, qui étoit en bataille. Ensuite, leurs Majestés le virent manœuvrer. Il fit feu huit fois de pied ferme, & par divisions. Après différens exercices, il se reforma en bataille, & il défila devant le Roi, pour rentrer dans le camp. Le soir, le camp fut illuminé, & le Roi fit l'honneur au Marquis de Guerchy de souper sous sa Tente avec plusieurs Dames & Seigneurs nommés par Sa Majesté.

Le Roi a accordé au Chevalier de Croismare, Brigadier, Lieutenant-Colonel de son Régiment, la première place de Commandeur, qui vaquera dans l'Ordre de S. Louis. Sa Majesté, en même tems a bien voulu lui permettre d'en porter dès-à-présent les marques. Elle a conféré le grade de Brigadier à M. de Champagne de Morins, Commandant de Bataillon; & Elle a aussi accordé dans le Régiment deux Commissions de Colonels, dix Croix de Saint Louis, & plusieurs pensions & gratifications.

Sur la démission du Comte de Prunier de Saint-André, le Roi a donné à M. de Bathéon de Vetricieu, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Bourbon-Busset, le Gouvernement de Vienne en Dauphiné.

Le chargement, apporté par le Vaisseau *la Reine*, est le second que la Compagnie des Indes a reçu du Gange. Elle a appris par les dépêches du Conseil de Pondichery, datées du mois de Novembre, que Sarajet-Doullaok, petit-fils d'Anavardikan, Nabab du Bengale, & son successeur présumé, étant venu faire un voyage à Hougly, avoit reçu de grands honneurs des Chefs des trois Nations Européennes; que comme il n'avoit jamais vu de Vaisseau, il s'étoit adressé aux François pour satisfaire sa curiosité; qu'il étoit monté à bord de l'*Hercule*, dans lequel il étoit entré au bruit de l'artillerie de ce Vaisseau & de tous ceux qui se trouvoient alors dans le Port; & qu'en reconnaissance il avoit déclaré qu'il vouloit prendre soin de leurs intérêts auprès de son grand-pere. On croit qu'il a fait le même compliment aux Anglois & aux Hollandois. Les lettres du 31 Décembre marquent, que depuis son retour à Mouzoudabat, il a fait partir trois éléphants, qu'il des-

reine aux Chefs des trois Nations Il a réalisé les offres qu'il a faites aux François, en employant ses bons offices pour faire relâcher les Bâtimens de cette Nation, qui, montant ou descendant le Gange, avoient été arrêtés au passage de Morchia, à la sollicitation du Grand-Douanier, & cet Officier a été contraint de céder aux ordres du Nabab.

La Compagnie attend encore deux autres Vaisseaux du Gange, quatre Navires de la Chine, un de Pondichery outre les deux déjà arrivés, & un des Isles de France & de Bourbon.

On a reçu avis de Malte, que le Chevalier de Fleury, nommé Général des Galères de la Religion, & qui doit entrer en exercice au mois de Janvier 1755, avoit été déclaré Grand Croix de l'Ordre.

Le 25, l'Evêque d'Arras, assisté de Dom Pierre-Louis Chomel, Supérieur Général de la Congrégation de Saint Rufe, & de Dom François Duriez, Abbé de l'Abbaye Régulière de Moncel, fit dans l'Eglise des Feuillans la cérémonie de bénir Dom Martin le Fèvre, Abbé de l'Abbaye de Saint Eloi d'Arras.

Il est arrivé un funeste accident dans une mine de charbon du Forez, près du Château de Clapier, qui appartient au Baron de Vaux, frere de l'Abbé de Saint-Cyr, Conseiller d'Etat ordinaire, & ci-devant Précepteur de Monseigneur le Dauphin. Les Charbonniers ayant imprudemment percé une masse de plus de cent pieds de hauteur, en un endroit qu'on leur avoit recommandé de sonder avec la tariere, avant que d'y travailler, l'eau en est sortie avec abondance. Tout à coup, la Tonne où étoient les ouvriers a été submergée, & trois hommes se sont noyés, avec une femme & sept chevaux. Le malheur auroit été beaucoup

plus grand , s'il n'y avoit pas eu deux issues , par lesquelles cinquante Charbonniers ont échappé au péril , & si dix autres ouvriers n'avoient été promptement secourus par un plongeur , qui exposa sa vie pour les sauver. Le Baron de Vaux a fait sentir les effets de sa générosité aux veuves de ceux qui ont péri.

L'Abbé de la Caille , de l'Académie Royale des Sciences , après avoir achevé au Cap de Bonne-Espérance ses observations pour la paralaxe de la Lune , qui faisoient le principal objet de son voyage , a mesuré le trente-sixième degré de latitude australe. Il a trouvé ce degré plus grand qu'il ne s'y attendoit , & approchant des degrés méridionaux mesurés en France. Au reste , il est d'accord avec les Académiciens qui sont allés , il y a quelques années , au Cercle Polaire & à l'Equateur , en ce que la grandeur de son degré est moindre que celle des degrés du Nord , & qu'elle surpasse celle des degrés équinoxiaux. Il est parti le 5 Mars du Cap de Bonne-Espérance , pour se rendre aux Îles de France & de Bourbon , en conséquence des ordres qu'il a reçus , & dont l'exécution retardera son retour de près d'un an.

On mande de Toulouse , que le 16 du même mois la Dame de Maupeou , à qui le Roi a donné l'Abbaye Régulière d'Azile , Ordre de Sainte Claire , Diocèse de Narbonne , fut bénite dans la Chapelle des Pénitens Noirs , par l'Evêque de Lombes. Ce Prélat lui exposa les devoirs de sa nouvelle dignité avec la simplicité noble & touchante , qui caractérise l'éloquence des Apôtres. Après qu'il eut célébré la Messe , on chanta le *Te Deum* , de la Lande.

Les mêmes Lettres ajoutent , que le Marquis de Paulmy , Secrétaire d'Etat de la Guerre en survi-

vance

SEPTEMBRE. 1753. 193

vance du Comte d'Argenson , est arrivé le 20 à Toulouse. Il y fit le 22 la revue du Régiment d'Anjou & de celui de Royal-Allemand , & il en partit le 24. Pendant le séjour qu'il y a fait , il a demeuré chez le premier Président.

Monseigneur le Dauphin arriva de Versailles le 26 , à Compiègne.

Madame Infante & Mesdames de France , allèrent le 26 se promener au camp du Régiment du Roi. Le Marquis de Guerchy , Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté , & Colonel-Lieutenant de ce Régiment , présenta des rafraîchissemens à ces Princesses , & eut l'honneur de les servir. Plusieurs Officiers du Corps partagerent cet honneur avec le Marquis de Guerchy.

Le 27 , le Reine donna le Voile Noir à une Religieuse dans le Monastère des Carmélites. L'Archevêque de Rouen célébra la Messe , & le Sermon fut prononcé par le Pere Blondel , Recteur des Jésuites de cette Ville.

Le lendemain , Monseigneur le Dauphin se rendit au camp , & le Régiment fit en présence de ce Prince les mêmes évolutions , & les mêmes exercices à feu , de pied-ferme , & par divisions , qu'il avoit faits le 22 & le 25 devant leurs Majestés. La nuit le camp fut illuminé. Monseigneur le Dauphin y retourna le 28 , sur les neuf heures du soir , & ce Prince soupa sous la tente du Marquis de Guerchy avec la Duchesse d'Orléans , le Prince de Conty , & plusieurs Dames & Seigneurs de la Cour. La Marquise de Guerchy fut assise à table , à gauche de Monseigneur le Dauphin. Elle avoit eu de même l'honneur d'être placée auprès du Roi , lorsque Sa Majesté soupa au camp le 15. Le soir , il y eut dans le camp une nouvelle illumination.

Monseigneur le Dauphin , & Madame Infante Duchesse de Parme tinrent le 28 sur les Fonts , dans la Chapelle du Château , l'enfant dont la Marquise de Gouy , l'une des Dames de Compagnie de Madame Adélaïde , est accouchée le 15. Le Prince Constantin , Premier Aumônier du Roi , a suppléé les cérémonies du Baptême à cet enfant , qui a été nommé *Louis-Marthe*.

Le 28 , le Roi fit la cérémonie de recevoir les nouveaux Chevaliers de l'Ordre de Saint Louis que Sa Majesté a nommés dans son Régiment.

Madame la Dauphine continue de se porter aussi bien qu'on puisse le désirer.

Il y eut le même jour 28 , à Versailles chez cette Princesse un concert , dans lequel on chanta le premier Acte du Ballet du *Prince de Noisy* , dont les paroles sont de M. de la Bruère , & la Musique de Messieurs Rebel & Francœur , Sur-Intendants de la Musique de la Chambre du Roi.

Leurs Majestés souperent le 27 & le 29 au grand couvert avec la Famille Royale.

Leurs Majestés assisterent le 29 au Salut du Monastère des Carmelites. La Reine avoit entendu le matin la grande Messe dans l'Eglise de Saint Jacques , Paroisse du Château.

Le 29 , le Président Henault , Président Honoraire en la Première Chambre des Enquêtes , l'un des Quarante de l'Académie Française , & Associé Etranger de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres , établie par le Roi de Prusse , prêta serment de fidélité entre les mains de la Reine , pour la Charge de Sur-Intendant des Finances de la Maison de Sa Majesté.

Le 30 , pendant la Messe du Roi , on a chanté le *De profundis* pour l'Anniversaire de la feue Reine Marie-Thérèse d'Autriche , épouse de Louis XIV.

SEPTEMBRE. 1753. 195

Le 28 & le 30, il y eut concert chez la Reine. On y exécuta le Prologue & les deux premiers Actes du Ballet *des Talens Lyriques*, dont la Musique est de M. Rameau.

Le Marquis de Pignatelli, qui depuis la mort du Comte d'Egmont, son frere, a pris le nom de Comte d'Egmont, & le Duc de Chevreuse, en longs manteaux de deuil, ont eu l'honneur de rendre le 27 leurs respects à leurs Majestés, à l'occasion de cette mort.

Le Régiment du Roi décampa le 30 au matin, & reprit la route d'Arras. Sa Majesté a créé quatre nouvelles places d'Aides Majors dans ce Corps. Elle a fait distribuer aux soldats une somme de six mille livres.

Le 31, le Comte de Loss, Ambassadeur Extraordinaire du Roi de Pologne Electeur de Saxe, eut son audience pnblique de congé du Roi, étant accompagné par le Comte de Brionne, & conduit par M. Dufort, Introd.uteur des Ambassadeurs, qui étoient allés le prendre dans les carrosses de leurs Majestés. Il trouva dans l'avant-cour du Château les Compagnies des Gardes-Françoises & Suisses, sous les armes, tambours appellans; dans la cour, les Gardes de la Porte & ceux de la Prevôté de l'Hôtel, aussi sous les armes à leurs postes ordinaires. Il fut reçu sur le Perron de l'Escalier par le Marquis de Brezé, Grand-Maitre des Cérémonies. Sur l'Escalier étoient les Cent Suisses, la hallebarde à la main. Le Duc de Villeroy, Capitaine des Gardes, reçut l'Ambassadeur à la porte en dedans de la Salle, où les Gardes du Corps étoient en haye sous les armes. Après l'audience du Roi, l'Ambassadeur fut conduit à celles de la Reine & de Monseigneur le Dauphin, par le Comte de Brionne & par M.

196 MERCURE DE FRANCE.

Dufort. Il eut ensuite audience de Madame Infante, de Madame Adélaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, & il fut reconduit dans les carrosses de leurs Majestés, avec les cérémonies accoutumées.

Le premier Août vers les deux heures après midi, Monseigneur le Dauphin partit pour retourner à Versailles.

L'Abbé de Bernis, Comte de Lyon, & Ambassadeur du Roi auprès de la République de Venise, a obtenu l'expectative de la première place, qui vaquera parmi les trois Conseillers ordinaires Ecclésiastiques.

Sa Majesté a accordé au Marquis de Pérusse d'Escars, Colonel dans les Grenadiers de France, l'agrément du Régiment de Normandie, qu'avoit le Comte de Périgord, nommé Mestre-de-Camp Lieutenant du Régiment Dauphin, Cavalerie.

Il est tombé dans les environs de Lyon, de la grêle d'une grosseur si extraordinaire, qu'il s'est trouvé des grains qui pesoient plus d'une livre.

Deux Voituriers, chargés de conduire de la poudre à Niort, s'étant arrêtés le 23 du mois dernier dans Poitiers, près du Pilon; leurs mulets inquiétés par les mouches, enflammerent en frappant du pied, cette poudre qu'on avoit eu l'imprudence d'enfermer dans de simples sacs de toile. Ces animaux & les Muletiers ont été mis en pièces, & leurs membres ont été dispersés dans différentes parties de la Ville. Plusieurs maisons ont été fort endommagées. Celle de M. Vogelade, Procureur du Roi, a été détruite de fond en comble. Presque toutes les vitres & une partie des tuiles des autres ont été brisées.

Les Vaisseaux *la Paix* & *le Duc de Bethune*, appartenans à la Compagnie des Indes, sont arrivés.

au Port de l'Orient, l'un le premier, l'autre le 3 de ce mois. Ces Bâtimens qui viennent de la Chine, sont richement chargés.

Le 2, le 3, le 6 & le 7, la Reine entendit la Messe dans l'Eglise du Monastère des Religieuses Carmelites. Sa Majesté s'acquitta le 4 du même acte de piété dans l'Eglise des Dominicains, qui célébroient la Fête de Saint Dominique. Elle alla ensuite faire la priere dans l'Eglise des Capucins, & avant de revenir au Château, elle visita l'Hôpital de cette Ville.

Dom Martin le Fevre, Abbé de l'Abbaye Régulière de Saint Eloi d'Arras, fut présenté le 4 à leurs Majestés.

Le Roi, la Reine, Madame Infante & Mesdames de France entendirent le 5 les Vêpres & le Salut dans l'Eglise de Saint Corneille. Leurs Majestés furent reçues par la Communauté revêtue de chapes, & baisèrent la vraie Croix entre les mains de Dom Pierre Louis de Gouffreville, Grand-Prieur de l'Abbaye, qui eut ensuite l'honneur de les complimenter.

Leurs Majestés souperent le 3 & le 5 au grand couvert avec Madame Infante, Madame Adélaïde & Mesdames de France.

Le 4 & le 6, il y eut concert chez la Reine. On a exécuté dans ces deux concerts le Prologue & les trois Actes de l'Opéra d'*Acis & Galatée*, dont les paroles sont de Campistron, & la musique de Lulli.

La Reine dîna le 7 dans le Monastère des Carmelites.

Le même jour, M. le Breton prêta serment de fidélité entre les mains du Roi, pour la survivance de la charge de Premier Président du Parlement de Bourdeaux, dont M. le Breton son pere, conserve l'exercice.

Il y eut, le 4 & le 8, concert à Versailles chez Madame la Dauphine, & l'on y exécuta le Prologue & les trois Actes du Ballet des *Amours des Dieux*, dont les paroles sont de Fuzelier, & la musique de Mouret.

Le 9, la Reine partit de Compiègne pour retourner à Versailles, où elle arriva le même jour.

Le Roi partit de Compiègne le 11, Sa Majesté se reposa en chemin à Arnouville chez M. de Marchault, Garde des Sceaux, ainsi qu'elle a fait en y venant. Elle tira dans la Plaine de Saint-Denis, & elle fut souper & coucher au Château de la Meute.

Madame Infante, Madame Adélaïde & Mesdames de France, qui demeurèrent à Compiègne jusqu'au 11 avec le Roi, accompagneront Sa Majesté.

Le 12, le Roi se rendit à Versailles avec ces Princesses.

Le Roi ayant jugé à propos d'augmenter de quatre le nombre des Colonels attachés au Régiment des Grenadiers de France, Sa Majesté a disposé de ces quatre nouvelles places de Colonels en faveur du Comte de Brancas, Capitaine dans le Régiment Royal-Roussillon, Cavalerie; des Marquis du Roure & de Chastillon, Mousquetaires de la Première Compagnie; & du Comte de Talleyrand, Lieutenant Réformé à la suite du Régiment de Cavalerie de son nom.

Selon les Lettres de Bourdeaux, il y est arrivé depuis peu deux Navires de la Martinique; un de Saint-Domingue, un de la Guadeloupe, & sept de differens Ports de l'Europe.

On écrit de Marseille, que le Navire du Capitaine Louis-Genty-Couture a été pris à deux lieues du Cap de Gaëtte par une Galiotte, qu'on croit de Salé.

Le 7, M. Ogier, Président Honoraire de la Seconde Chambre des Requêtes, & Sur-Intendant de la Maison de Madame la Dauphine, lequel est nommé Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de Sa Majesté Danoise, prit congé de leurs Majestés.

Le 12, le Roi alla souper & coucher au Château de Bellevue. Sa Majesté revint le 14, après avoir tiré dans la Plaine de Saint Denis.

Le 14, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens vingt-cinq livres, les Billees de la premiere Lotterie Royale à six cens soixante & onze, & ceux de la seconde à six cens vingt.

Le 15, Fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, le Roi & la Reine accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame Infante, de Madame Adélaïde, & de Mesdames de France, entendirent dans la Chapelle du Château la grande Messe célébrée par l'Evêque d'Arras, & chantée par la Musique.

Leurs Majestés assisterent l'après-midi aux Vêpres & à la Procession, auxquelles le même Prélat officia.

Madame la Dauphine entendit l'Office du matin, & celui de l'après-midi, dans la Tribune.

Il y eut le même jour grand couvert chez la Reine.

Le Roi a nommé pour son Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire auprès de la République de Gènes, à la place du Chevalier Chauvelin, qui va résider à Turin en qualité d'Ambassadeur de Sa Majesté, M. de Neuilly, Conseiller Garde des Sceaux Honoraire au Parlement de Bourgogne, frere de M. de la Marche, Premier Président du même Parlement.

Le Marquis de Crussol, Chevalier des Ordres

200 MERCURE DE FRANCE.

du Roi, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, & son Ministre Plénipotentiaire auprès de l'Infant Duc de Parme, devant retourner incessamment à Parme, prit aussi congé du Roi, de la Reine, & de la Famille Royale.

Le même jour, Fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, la Procession solennelle, qui se fait tous les ans à pareil jour en exécution du vœu de Louis XIII. se fit avec les cérémonies ordinaires, & l'Archevêque de Paris y officia. La Chambre des Comptes, la Cour des Aides, & le Corps de Ville y assistèrent.

Sa Majesté a accordé à M. de Lamoignon, Président Honoraire du Parlement, l'agrément de la charge de Prévôt Maître des Cérémonies de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, vacante par la mort de M. Bernard, Conseiller d'Etat ordinaire, Doyen des Doyens des Maîtres des Requêtes.

En faveur du Vicomte de Prouvay, ancien Capitaine de Dragons, & pour récompense, tant de ses services que de ceux de ses ancêtres connus sous le nom de Nazelle, le Roi vient d'ériger en Marquisat, avec la dénomination de Ducausé Nazelle, la Vicomté de Neufchatel, située dans la Généralité de Soissons.

Le 16, le Roi partit pour Choisy, d'où Sa Majesté revint le 18.

Dans l'assemblée générale que le Corps-de-Ville tint le même jour, M. Paschalis, Conseiller de Ville, & M. Caron, Notaire, ancien Syndic de la Compagnie, furent élus Echevins.

A la dernière Foire de Beaucaire, le prix des foyes de la première qualité a été depuis dix-neuf livres quinze sols, jusqu'à vingt liv. cinq; celui des foyes de la seconde, depuis dix huit livres quinze,

jusqu'à dix-neuf livres dix ; celui de la soye ordinaire , depuis dix-huit livres douze , jusqu'à dix-huit livres cinq ; & celui des doupions , depuis dix livres dix , jusqu'à dix livres quinze. On compte qu'il s'y est vendu , en Grege-Alais , neuf à dix mille ballors , chacun de cent livres pesant. Le débit des étoffes de soyerie a été beaucoup plus considérable que les années dernières. Il s'est trouvé un grand nombre d'Etrangers à la Foire , & l'argent y a été très-abondant.

BENEFICES DONNE'S.

SA Majesté a donné l'Abbaye de Coermaloën , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Quimper , à l'Abbé Laurent , Vicaire Général de l'Evêché de Saint Malo.

Le Roi a nommé l'Evêque de Bayeux à l'Archevêché de Sens ; l'Evêque de Blois , à l'Archevêché de Toulouse ; l'Evêque d'Evreux , à l'Evêché de Bayeux ; l'Abbé de Termont , Aumônier de Sa Majesté , à l'Evêché de Blois ; l'Abbé Dillon , Grand Vicaire de Pontoise , à l'Evêché d'Evreux ; l'Abbé de Sainte Aldegonde , Aumônier de S. M. à l'Abbaye de Breteuil , Ordre de S Benoît , Diocèse de Beauvais ; l'Abbé de Colincourt , aussi Aumônier de Sa Majesté , à l'Abbaye de Saint Just , Ordre de Prémontré , même Diocèse ; l'Abbé de Saint-Aubin , Vicaire Général de l'Evêché de Rennes , à celle de Saint Aubin des Bois , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Saint Brieu ; l'Abbé de Buffly , à celle de Saint Laon de Thoars , Ordre de Saint Augustin , Diocèse de Poitiers ; Dom Jacquot , à l'Abbaye Régulière de Salival , Ordre de Prémontré , Diocèse de Metz ; Dom Opinel , à celle de Doë ,

même Ordre Diocèse du Puy ; la Dame de Baufset de Roquesfort à celle du Saint Esprit de Beziers, Ordre de Saint Augustin ; & l'Abbé de Treffan , au Doyenné de l'Eglise Collégiale de Saint Genoul , Diocèse de Toul.

NAISSANCE, MARIAGES & Morts.

LE 3 Août , Madame la Comtesse de Balincourt , épouse du Colonel dans les Grenadiers de France , accoucha d'un garçon qui a été baptisé le même jour à S. Sulpice , & a été nommé *Amedée-Claude-Guillaume-Rosalie*. Il a eu pour parrain le Marquis de S. Point , son ayeul maternel , & pour marraine Madame la Marquise de Balincourt son ayeule paternelle. Voy. les Tab. Hist. V^e part. pag. 364 & la VI^e part. pag. 126.

Messire Joseph Razaud , Commandeur de l'Ordre royal & militaire de S. Louis, Lieutenant Général des armées du Roi , & Directeur des fortifications de Franche Comté , a épousé le 28 Juin en secondes nœces , au Château de Manville, Dame Marie Charlotte de Malortie , veuve du Comte de Bapaume , proche parente de la maison de Bouteville-la-Ferté , & cousine du Comte de Spaar, Commandeur de l'Ordre de S. Louis, Maréchal des camps & armées de Sa Majesté , & Colonel du Régiment Royal-Suédois.

Messire Pierre-Gui-Balthazard-Emé de Guiffre de Montainard , Comte de Marcieu , Marquis de Boultieres , Maréchal des camps & armées du Roi , Gouverneur de la ville & citadelle de Grenoble , & Sous-Lieutenant des Gendarmes de la

Garde ordinaire du Roi, épousa le 3 Juillet Demoiselle Marie-Marthe Landri. Leur contrat de mariage avoit été signé le 24 du mois précédent par leurs Majestés & par la Famille Royale. Voy. la IV. part. des Tabl. hist. pag. 158. & la V^e pag. 402.

Le 24, fut célébré dans la Chapelle du château de Montfrin à 3 lieues de Nîmes, le mariage de Mre Louis François de *Montainard*, Chevalier, Marquis de Montainard, & de la Pierre, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inspecteur Général d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, avec Demoiselle Françoise-Marie de *Montainard*, fille de Messire Joseph de Montainard, Chevalier, Marquis de Montfrin, Comte de Souternon, Sénéchal de Nîmes & de Baucaire, & de Dame Diane-Henriette de Baschi d'Aubais.

La maison de Montainard est originaire du Dauphiné, & sans contredit une des plus anciennes du Royaume. Elle a un avantage assez rare, qui est de pouvoir remonter par une suite d'ayeux, prouvés par des titres authentiques, jusqu'au milieu du X^e siècle, c'est-à-dire, vers l'an 950. Rodolphe, le premier de cette maison qui soit connu, étoit un des plus puissans Seigneurs du *Gesivzudas*, & un de ceux qui aiderent Harn, Evêque de Grenoble vers l'an 965, à chasser les Sarrasins qui s'étoient emparés d'une partie de son Diocèse. Ainar, son fils aîné, fonda vers l'an 1027, du consentement de son pere & de ses freres Arnout ou Athanulfe & Guir, dans sa terre de Doménas, un Prieuré de l'Ordre de Cluni qui subsiste encore à présent. Ainar, laissa quatre enfans, dont il est fait mention dans un titre de la fin du XI^e siècle, du tems de Pontius-Clodius, Evêque de Grenoble, & Pons, l'aîné de ses enfans, prit le surnom

204 MERCURE DE FRANCE.

d'Ainard , qui devint propre à la postérité jusqu'à Pierre Ainard son sixième descendant , qui le premier prit le surnom de Montainard , Terre du Gressivaudan , dont il fit hommage au Dauphin Guigue l'an 1329 , & lui soumit en même-tems tout ce qu'il possédoit dans le Pays de Trièves. Il fut pere de Raimond de Montainard II. du nom , Lieutenant de Roi de Dauphiné , qui demanda l'ouverture de la substitution du Comté de Diois , faite en faveur de ses ancêtres. De son mariage avec Marguerite de Rochefort , il eut entr'autres enfans Jean de Montainard , pere de Raymond III. Lieutenant-Général de la Province de Dauphiné en 1455 , & dont le fils Hector , Seigneur de Montainard , de la Motte-Chalencçon , Montfort , la Pierre , &c. étant Gouverneur du Comté d'Asti pour le Roi Louis XII. épousa Marguerite Paléologue , fille du Marquis de Montferrat. De cette alliance sortirent trois garçons , sçavoir , Louis , Laurent & Jean-Jacques , qui formèrent trois branches. Celle de Marcieu , dont Laurent fut auteur , fonda l'an 1622 dans la maison des Eme-de-Saint-Julien , & la troisième venue de Jean-Jacques fonda en 1627 dans celle de la Vergne de Tressan.

La postérité de Louis de Montainard , fils aîné d'Hector s'est subdivisée en deux autres branches , les seules qui subsistent actuellement , par les deux enfans de son petit fils Marius de Montainard , Seigneur de Montfrin. François de Montainard , fils aîné de Marius est le quatrième ayeul de la nouvelle mariée , & son frere Gui-Baltazard de Montainard , Seigneur de Chatelard est le bisayeul du Marquis de Montainard qui donne lieu à cet article. Voyez les Tablettes Historiques , IV. partie , p. 130. & V^e. partie , page 402.

Le 25, Hubert de Boucher, Comte de la Tour-du-Roch d'Allas, épousa Dlle Elisabeth Brunet de Neuilly, fille de feu Messire Jean-François de Neuilly, Lieutenant-Colonel du Régiment de Bourbon Cavalerie, & de Dame Angélique-Euphémie Hébert, sœur du sieur Hébert, ancien Introduceur des Ambassadeurs. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'Evêque d'Arras, dans la Chapelle du Curé de S. Nicolas-des-Champs.

Messire Pierre de Lentivi, Chevalier, Seigneur de Kerlon & de Dantueil, Marquis de Limur, Comte de S. Urcin, mourut le 10 Juin âgé de 64 ans, dans son Château de . . . près de Ségur en Guyenne.

La maison de Lentivi est une des plus anciennes & des mieux alliées de la Bretagne où elle est connue dès le treizième siècle. Elle a produit dans les différens tems de la recherche de la Noblesse en 1482, 1483, 1513, 1669 & 1671, & a obtenu des jugemens qui reconnoissent l'ancienneté de son extraction.

On prétend qu'elle est originaire d'Angleterre, & que deux freres Jean & Pierre de Lentivi passerent de ce Royaume en Bretagne, & s'y fixerent par des mariages avantageux. Ceux que fit l'aîné, Jean de Lentivi, Chevalier, Baron d'Arches, Seigneur des Combes, avec Julienne de Rochecouart, & François de Cramezel, dit de Queramezel qui furent stériles. Pierre de Lentivi, Chevalier, Seigneur de S. Urcin & de Vaudemont, devenu veuf sans enfans d'Alienor de Lanvault, des anciens Batons de Lanvault, se maria en 1298 avec Adélaïde de Band, fille héritière de Guillaume de Baud, Chevalier, & de Béatrix de Lanvault. On rapporte qu'il avoit le don sin-

206 MERCURE DE FRANCE.

gulier de guérir par le toucher d'une espèce de mal appelé *Malitouche*, don qui ne peut être qu'une faveur du Ciel, & dont les descendans de Pierre se vantent de jouir & de guérir encore en touchant ceux qui leur sont présentés.

Pierre de Lentivi eut pour fils aîné Raoul de Lentivi, Chevalier, Seigneur de Quernazel, S. Urcin, Quervenallée, Querviti, &c. Celui-ci fut marié trois fois. 1°. avec Alliete de Lannouan dont il eut plusieurs enfans. 2°. Avec Alienor de Querscu, de laquelle il n'eut point de postérité. 3°. Avec Alix de Baud. Eon de Lentivi, aîné des enfans du troisième lit, forma la branche des Seigneurs du Crofco, qui, quoique cadette, devint la plus riche & la plus renommée; cette branche finit à la huitième génération, dans la personne de Claude-François de Lentivi, Seigneur du Crofco; lequel de son mariage avec N. . . . l'Evêque laissa pour fille unique Florimonde de Lentivi, riche héritière qui épousa N. . . . Rougé, Marquis du Plessis-Bellière, pere d'Innocente-Luce de Rougé de Bellière aujourd'hui Princesse d'Elbœuf.

Du premier mariage de Raoul de Lentivi naquirent entr'autres Jean de Lentivi qui continua la branche aînée, & Olivier de Lentivi qui ratifia la paix de Guerrande entre le Roi & le Duc de Bretagne, comme il se voit en l'acte rapporté à S. Brieu, de l'an 1381, scellé du sceau dudit Lentivi. Cet acte est déposé à Paris, chez M. Dupuis, Garde des Chartres de France.

Jean de Lentivi premier du nom, Seigneur de Quoranazelle, Quervenallée, Quenars, Querian, Querandreno, Querviti, &c. épousa en premières nœces Marion de Malétroit, & en secondes Marguerite Hilari. Son fils aîné Jean de Lentivi II. du nom eut de son mariage avec Ca-

Phelipot, pour fils aîné Guillaume de Lentivi, allié avec Louise de Querboutier. De ce mariage sortirent entr'autres Alain, dont la fille unique Blanche de Lentivi épousa Guillaume de Lentivi, cadet de la branche de Crofco, dont la postérité est fondue dans la maison de Kersauson, François qui a fait la branche de Talhouet, mentionnée ci après, & Guillaume, dont la postérité s'est éteinte dans le dernier siècle.

Branche de Talhouet.

François de Lentivi frere puîné d'Alain, eut en partage de son pere & en Jouvignerie, la terre de Querandreno, par acte du 14 Août 1516, & acquit conjointement avec sa femme Nouele de Quilien, la Seigneurie de Talhouet. Son fils aîné Raoub de Lentivi, Seigneur de Talhouet, s'allia le premier Mai 1525 avec Marie de Buléon, elle le fit pere de Jacques de Lentivi, Chevalier, Seigneur de Talhouet, qui fut Gouverneur de Pontivi, qu'il défendit contre le Duc de Mercœur, un des Chefs de la Ligue. Il épousa Marguerite de Tenouel. De ce mariage sortirent Michel & Jacques de Lentivi, dont l'aîné a continué la branche de Talhouet & l'autre a formé celle du Reste.

Michel de Lentivi, Seigneur de Talhouet, partagea en 1604 avec son frere, & épousa Anne de Quervasie de Malétroit, dont il eut pour fils aîné Jean de Lentivi, Seigneur de Talhouet, allié avec François de Tregouet. Leur fils aîné Louis de Lentivi fut assassiné à Quimpercorentin le 29 Février 1673, laissant de sa femme Gillette Abillan, Dame de Quejo, Hervé de Lentivi, Chevalier, Seigneur de Talhouet, marié avec Jeanne le Rondoul, Dame de Bonhervé. De ce mariage sont nés :

208 MERCURE DE FRANCE.

1°. Vincent-Louis, Seigneur de Thalhouët, allié à Claudine Robert, fille de l'Intendant de la Marine au Département de Brest, sans enfans.

2°. Clément, marié avec N. . . . de Lage, sans enfans.

3°. Pierre, qui a épousé N. . . . de Salarun de Coué.

4°. Louise, femme de Messire Alexandre du Bouenil-Campel, Chevalier.

Branche du Reste.

Cette branche a été formée par Jacques de Lentivi, fils puîné de Jacques, Seigneur de Thalhouët. Il transigea le 8 Janv. 1604 avec son frere Michel, sur la succession paternelle, & établit sa demeure au Reste, Paroisse de Noyal, Evêché de Vannes, où a été bâtie une belle maison par son fils aîné Jean de Lentivi, qui avoit pour mere Perinne le Douarin, de la maison du Mizs, & qui épousa par contrat du 6 Septembre 1647 Nicole Hamon, fille unique de François Hamon, Ecuyer, Seigneur de Quernau. Il eut entr'autres enfans Bernard, Jacques & François qui ont laissé postérité.

I. Bernard de Lentivi, Chevalier, Seigneur du Reste & de Frémur, fut marié par contrat du 27 Juillet 1686 à Catherine Menardeau de Monbreuil. Leur fils Jérôme-François de Lentivi, Seigneur du Reste & de Fremur, dont la sœur Catherine s'est alliée à Messire Hilarion-Eléonor de Forfan, Chevalier, Seigneur du Houx & Conseiller au Parlement de Bretagne, & a épousé par contrat du 27 Janvier 1727 Guyonne-Françoise-Pélagie Robert de la Bellangeraye. Leurs enfans sont :

1° Julien Hilarion-Jérôme de Lentivi, reçu Conseiller au Parlement de Bretagne en 1740.

2°. François-Claude-Camille, ci-devant Cor-

mettre Dragons dans le Régiment d'Harcourt, & actuellement dans les Chevaux-Légers.

3°. Innocent-Louis-Bretagne, Ecclésiastique.

4°. Guyonne-Claire de Lentivi.

II. Jacques de Lentivi, Seigneur de Querlor, eut pour fils Joseph de Lentivi, Seigneur de Pendelan, qui épousa N. de Chef-du-Bois, de Gueguiomart; il en a laissé pour fils unique Jacques de Lentivi, âgé de 21 ans.

III. François de Lentivi avoit épousé Michelle-Jeanne de la Chenaye du Belliquet, de laquelle sont nés :

1°. Jean Louis de Lentivi, Seigneur de Kerlogondenne, marié à Julienne Guépin, sans enfants.

2°. Joseph-Maurice de Lentivi, Seigneur du Liveri, dont la veuve, Marie-Joséph de Cramezel, fille unique de Pierre de Cramezel, Chevalier, Seigneur de Kerjaut, s'est remariée avec N. du Gouvelle, Chevalier, Seigneur de Keriaval, Capitaine au Régiment de Mailly, Infanterie.

Il y a encore une branche de Lentivi, dite de la Lande, établie dans le Craonnois en Anjou; il en est sorti deux Conseillers au Parlement de Bretagne, & l'unique héritier de cette branche vient d'épouser Mlle Milon, nièce de l'Evêque de Valence, & parente de M. le Garde des Sceaux.

Les armes de la maison de Lentivi sont de gueules, à une épée d'argent en pal la pointe en bas, & pour devise : *Qui desirer n'a repos.*

Dom Pierre-Emmanuel de Vienne, Abbé de l'Abbaye Régulière de Doë, Ordre de Prémontré, Diocèse du Puy, mourut à Blesse en Auvergne le 16 Juin, âgé de 47 ans.

Dominique-Jean Camuset, Secrétaire du Roi,

210 MERCURE DE FRANCE.

Maison, Couronne de France & de ses Finances ;
L'un des quarante Fermiers Généraux de Sa Ma-
jesté, décéda à Nantes le 23.

Le 26, Marie-Joseph, fils de Messire Guillaume
François-Louis Joli de Fleury, Procureur Général
du Parlement, mourut à Paris, âgé de 14 mois.

A V I S.

LE Sieur Maille, Vinaigrier-Distillateur ordi-
naire de l'Impératrice-Reine, donne avis aux
François & aux Etrangers, qu'à commencer du
premier Septembre jusqu'à ce qu'il avertira le pu-
blic, il ne pourra point vendre du vinaigre philo-
sophique. Ledit Sieur travaille à la composition
de differens vinaigres qui n'ont point encore paru,
& dont les noms sont ci après : vinaigre Gna-
phanium, vinaigre Naphe, vinaigre de Pufelle,
vinaigre Impérial, vinaigre de Muscat, & diffe-
rens autres qui seront annoncés dans peu ; l'on con-
tinue la vente du vinaigre de Venus à l'usage des
Dames, & à celui des opifamides sur le prix de 96
liv. la bouteille ; les moindres bouteilles de ce
vinaigre se vendent 6 liv.. Le vinaigre du Turby &
le vinaigre Romain continue à faire des progrès
infinis chacun dans leur usage, le vinaigre de
Turby pour la guérison radicale du mal de dents,
& le vinaigre Romain qui les blanchit, raffermi-
t les gencives, & dissipe les eaux glaireuses
qui contribuent à les gâter, arrête le progrès de
la carie, & que les autres dents ne se carissent, &
en se servant de ce vinaigre par habitude, il pré-
vient la douleur de dents, l'haleine forte, & gué-
rit tous les petits chancres & ulcères qui viennent
dans la bouche.

Ledit Sieur Maille vend toutes sortes de vinaigres pour blanchir & entretenir la peau, guérir les boutons, dartres farineuses, macules & taches du visage. Pour la facilité des personnes de Province qui souhaiteront avoir de ces vinaigres, l'on joint ci-après les noms & propriétés de chaque espèce.

Vinaigre de Storax, blanchit, unit & affermit la peau; vinaigre de fleurs de citrons, pour ôter toutes sortes de boutons sur le visage; vinaigre d'écaille, pour guérir les dartres farineuses; vinaigre de racines, pour ôter les macules & taches du visage; il se trouve chez lui toutes sortes de vinaigres pour la table & la toilette au nombre de cent trente sortes, le tout composé d'un goût nouveau, comme aussi toutes sortes de fruits confits au vinaigre, qui sont pavis de pomponne, à l'Italienne, bigareaux à la Reine, champignons au vinaigre, brugnons, poivrons d'Espagne, confits à la façon de Turin, graine de capucine confite, criste marine confite, melons marinés à l'Angloise, bled de Turquie mariné, cornichons, pommes d'amour, haricots à la Gênoise, passer-pierre confite. Les personnes des Provinces de France, ou celles des Royaumes étrangers qui désireront avoir des vinaigres, soit pour les dents ou pour le visage, qui sont énoncés ci-dessus, les recevront en écrivant une Lettre à Paris, & en remettant l'argent à la Poste. Les moindres bouteilles de chaque espèce de vinaigre se vendent trois liv. Le Sieur Maille demeure à Paris, rue de l'Hirondelle, aux Armes Impériales.

A U T R E.

La Commission Royale de Médecine assemblée

le 9 du mois de Mai , a permis au Sieur Cartier d'administrer son remède pour dissoudre la Pierre dans la vessie , & débarasser les reins & autres viscères , de tout sable & gravier. Les bons effets de ce dissolvant sont attestés par plusieurs personnes de la profession , & autres dignes de foi ; les uns par des actes devant Notaires publics , confirmés par M. le Duc de Mirepoix , Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté auprès du Roi de la Grande-Bretagne ; les autres par M. le Comte d'Albemarle , Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique à la Cour de France ; d'autres par les certificats de plusieurs particuliers qui en ont été guéris.

Cette poudre est composée de simples sans aucune mixtion chimique , comme M. de Senac , premier Médecin du Roi , est en état de le certifier. Elle dissout ces concrétions pierreuses , en changeant la qualité des fluides qui les produisent ; la nature des liqueurs étant changée , le corps étranger tombe & se dissout infailliblement.

Quoique ce remède soit long dans son opération à dissoudre la pierre , il a cela de particulier qu'à peine les malades ont-ils pris vingt à trente prises de la poudre , qu'ils ne sentent presque plus aucune incommodité de la pierre ; ils peuvent vacquer à leurs affaires , & même aller en voiture sans souffrir.

Trente à quarante prises de ladite poudre sont capables de détruire la gravelle la plus invétérée. Pour une plus ample certitude de ce fait , & pour convaincre le Public de son efficacité , Messieurs les Médecins sont priés de vouloir bien mettre en usage le remède du Sieur Cartier , il se fera gloire d'administrer la poudre sous leur propre direction ; & ceux qui se présenteront à lui directement , ne

seront entrepris qu'ils n'ayent apporté un certificat du Chirurgien qui les aura sondés auparavant.

Cette poudre est extrêmement agréable au goût & à l'odeur, & ne peut faire le moindre tort ou préjudice au corps; même plus les malades en prennent, mieux ils s'en trouvent pour la gayeté & l'embonpoint.

Son adresse est rue *Mazarine*, chez *M. Nibell*, Chirurgien, ou au gros *Raisin*, à côté. On payera le port des lettres.

A U T R E.

L'Eau des Sultanes se distribue toujours avec beaucoup de succès. Il y a peu de semaines que le sieur Garrot, seul possesseur du secret de le composer, ne reçoive des lettres de Province, qui lui sont adressées de la part des personnes de distinction, pour des envois qu'il a soin de faire tenir régulièrement. Ces personnes véridiques qui font l'éloge de cette eau, ont remarqué par l'usage qu'elles en ont fait, qu'elle possède non seulement toutes les vertus annoncées déjà dans le *Mercur* de Juillet 1752, mais encore celles d'être excellente pour presser la guérison des érysipeles, dartres vives & farineuses, & enfin de toutes les maladies de la peau qui ont un trop grand feu pour principe.

On peut s'en servir le matin & le soir. Elle raffermir la peau, la fortifie & l'adoucit considérablement en la blanchissant; elle a aussi la vertu de rafraîchir. Elle convient, non-seulement aux femmes, mais encore aux hommes qui ont le visage brûlé du soleil en courant la poste ou la chasse; il ne faut qu'imbiber un petit linge fin ou une éponge avec cette eau, & s'en étuver, pour se

214 MERCURE DE FRANCE.

trouver promptement soulagé. Cette eau est très-convenable dans les bains de santé & de propreté; on la peut mêler avec l'eau du bain, à volonté; lorsqu'on sera sorti du bain, on peut l'employer toute pure; on peut aussi, après s'être bien lavé les mains & les avoir essuyées, se les frotter de ladite eau pure, puis la laisser sécher sans les essuyer que très-légerement. Cette eau est aussi très-bonne pour les taches de rousseur & les rougeurs de la petite vérole, elle les efface entièrement. Plusieurs Seigneurs & Dames s'en servent actuellement. Cette eau se débite en différentes Provinces. Le prix du flacon est de 6 liv. & le demi flacon est de 3 liv. Le sieur Garrot prie les personnes qui lui écriront, d'affranchir le port de leurs lettres.

Il demeure présentement *rue d'Orléans S. Honoré, chez M. Dreau, Chaudronnier, au second étage.*

AUTRE.

Mlle Mutin, approuvée de M. le premier Médecin du Roi & de la Commission Royale de Médecine, donne avis au public qu'elle guérit avec succès les maladies des yeux, taches naissantes, ulcères de la petite vérole, fluxions, inflammations, sans opération, ni sans souffrir aucune douleur. On trouve chez elle l'eau qu'elle possède seule, pour fortifier toutes les foiblesses de vue, soit qu'elles soient causées par des suites de maladies, ou autrement. On y trouve aussi l'eau pour la paralysie parfaite & imparfaite des yeux. Elle guérit les pauvres pour rien.

On la trouve chez elle depuis huit heures du matin jusqu'à midi, & depuis deux heures jusqu'à six du soir. Elle demeure chez M. Roussel, Marchand Mercier Quincaillier, rue Montmartre, entre la rue du Mail & la rue des Fossés. Son tableau est sur la porte.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le volume du *Mercur de France* du mois de Septembre, A Paris, le 1 Septembre 1753.

LAVIROTTE.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en Vers & en Prose.	
Oritie & Borée ; Conte ,	page 3
Assemblée publique de la Société Royale de Lyon ,	
du 19 Avril 1752 ,	9
Les Oiseaux galans trompés par une Fauvette. Fa-	
ble , à M. Guerg * * * ,	27
Essai sur l'origine & les progrès des Connoissan-	
ces humaines ,	31
Vers à Mlle Pellerin , pour lui annoncer la mort	
de son Serin ,	58
Avis au Public sur les Charrois ,	66
Vers pour Mlle Coleb , qui accompagnoit sa voix	
en jouant du clavecin. Par M. L. Dutens de	
Tours ,	72
Vers par le même , pour Mlle B N . . .	73
Nouvelle découverte ,	74
Esope , Phédre & la Fontaine aux champs Elisées ,	
Nouvelle. Par M. Desforges Maillard ,	76
Séance publique de l'Académie Royale de Chirurgie ,	
tenue le Jeudi 3 Mai 1753.	79
Mots de l'Enigme & des Logogryphes du dernier	
Mercur ,	107
Enigme & Logogryphes ,	ibid.

Nouvelles Littéraires ;	103
Beaux Arts ,	132
Chanson ,	136
Spectacles ,	157
Nouvelles Etrangères ,	180
France. Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	188
Bénéfices donnés ,	201
Naissance , mariages & morts ,	202
Avis ,	210

La Chanson notée doit regarder la page 156.

De l'Imprimerie de J. BUILOT.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
OCTOBRE. 1753.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JEAN DE NULLY, au Palais.
PISSOT, Quai de Conty, à la
descente du Pont-Neuf.
DUCHE SNE, rue Saint Jacques,
au Temple du Golt.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE du *Mercur* est à M. MERIEN
Commis au *Mercur*, rue des Fosse^s S. Germain
l'Auxerrois, au coin de celle de l'Arbre-sec, pour re-
mettre à M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresse-
rent des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port,
pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux
celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers,
qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la pre-
mière main, & plus promptement, n'auront qu'à
écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoie aussi par la Poste, aux personnes de Pro-
vince qui le desiront, les frais de la poste ne sont pas
considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'en le porte
chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir
leurs intentions, leur nom & leur demeure audit sieur
Merien, Commis au *Mercur*; on leur portera le *Mercur*
très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'il
payeront, sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second
volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second
volume de Décembre. On les supplie instamment de
donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits
dans leur tems.

On prie aussi les personnes de Province, à qui on
envoie le *Mercur* par la Poste, d'être exactes à faire
payer au Bureau du *Mercur* à la fin de chaque semes-
tre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les
avances considérables qu'exige l'impression de cet
ouvrage.

On adresse la même prière aux Libraires de Province.

On trouvera le sieur Merien chez lui, les mercredi
& samedi & samedi de chaque semaine.

P R I X X X X . S O L S .



DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

OCTOBRE. 1753.



V E R S

*Pour Mlle B **. de Tours, par L. Dutens à
de Tours.*

Arrête, où porte-tu tes pas ?
Divin Soleil, arrête, & borne à nos climats
Une infructueuse carrière ;
Ce monde, à qui tu cours dispenser ta lumière ;
Ne peut jamais t'offrir d'aussi charmans appas,
Que t'en offrent les yeux de l'aimable Glycère.
Des Sçavans de l'antiquité,

Aij

4 MERCURE DE FRANCE.

Rien ne me prouve mieux l'ignorance profonde ;
Que le système faux qu'ils nous ont débité
Sur ta marche constante autour de notre monde ;
S'il étoit vrai , Glycère eût changé cette loi ;
Ses regards enchanteurs , qui peuvent tant sur moi ,
Auroient bientôt fixé ta course vagabonde ,
Si la terre en fuyant ne l'éloignoit de toi.

VERS A UN MENTEUR.

Par le même.

L Es larmes d'une Courtisane ;
Les caresses d'un favori ,
Le chagrin d'une veuve en deuil de son mari ;
D'un Normand adroit qui chicane ,
Les détours & les faussetés
Sont près de tes discours autant de vérités :

U Ne personne très-aimable & très-aimée , à qui j'ai successivement fait présent d'une Fauvette & d'un Serin , qui sont morts tous deux , m'envoya ces jours passés les vers suivans , qu'elle intitule :
Epitaphe de son Serin & de sa Fauvette.

Cy gît auprès d'une Fauvette ,
Un Serin dont l'Amour fit choir ;
Pour être près de moi son fidèle interprète.
Que l'Amour cherche une autre voix ;

OCTOBRE. 1753.

C'est le second que je regrette ,
Je n'en regretterai pas trois.

*Par Mlle L***.*

Je lui ai répondu par les quatre vers
suivans.

R É P O N S E.

L'Amour se rend à vos desirs ;
De mon attachement extrême
Écoutez les transports, mon ardeur, mes soupirs,
C'est l'Amour qui parle lui-même.

Le 29 Mai 1753.

Bidault.



*REFLEXIONS sur l'utilité des Com-
pagnies Littéraires, à l'occasion d'un Dis-
cours lû dans la Société Royale de Nancy ,
rendu public au mois de Mars dernier. Par
M. Roupnel de Chenilly, Avocat.*

Toutes les Professions qui sont en
honneur dans les Etats policés, doi-
vent leurs principes à des vérités primitives
qui en paroissent comme indépendantes,
qui étant ignorées en retardent les pro-
grès, & une fois apperçues, les conduisent
à leur perfection : plus ces principes élé-
mentaires sont simples, plus ils sont diffi-
ciles à saisir, ils demandent tout l'effort

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

des grands génies. Les Compagnies destinées à régler les premiers tems de la jeunesse, rendent des services importans au public ; mais l'âge tendre est trop foible pour l'abstraction des raisonnemens , & dès qu'on a quitté l'ombre de l'école , les objets frivoles s'emparent de l'esprit & du cœur. Comment donc maintenir le goût du vrai & du beau pour en faire d'utiles applications ? Par des Bibliothèques qui renferment d'excellentes productions. Ces dépouilles du monde littéraire ne peuvent servir , qu'autant qu'on sçait profiter de leurs richesses.

Il n'y a que ces Compagnies d'hommes sçavans , réunis en differens corps de société dans les mêmes vûes & dans les mêmes intérêts , quoiqu'ils ne tiennent pas la même route , qui puissent faire espérer d'aussi précieux avantages.

Elles s'occupent à puiser dans leur source les plus heureuses découvertes ; utiles dans leurs recherches , elles ne le sont pas moins par l'émulation qu'elles excitent , elles tournent la jeunesse vers le solide , & se remplacent par des successeurs qu'elles ont pris soin de former ; c'est ainsi qu'on peut perfectionner de plus en plus par la théorie , ce que la pratique enseigne pour communiquer à tous les états impor-

ans un effort avantageux au bien commun.

Je ne puis donner une idée de ce que sont ces compagnies, par rapport au gouvernement, qu'en faisant connoître les objets de leurs travaux, leur maniere de les approfondir, les services qu'elles rendent à la jeunesse, dans un tems où elle a un besoin pressant d'être dirigée ; d'où je dois établir par conséquent la liaison qui est entre leurs succès & la gloire des emplois les plus sérieux. Tel est en effet le plan de mes réflexions.

Les differens phénomènes de la nature ; les Sciences mathématiques, l'étude des Langues, l'Histoire, la Poësie, l'Eloquence, en un mot les genres de Littérature, sont soumis à la recherche & à l'examen de ces hommes célèbres. Il faudroit être un Peintre parfait pour exposer sous des couleurs également vives & ressemblantes, la beauté, la noblesse, la dignité des matériaux qui sont dans leurs mains, les questions fameuses qu'ils font naître, si cette entreprise seroit redoutable au plus grand Maître : je vais substituer une esquisse au tableau, quoique je laisse à desirer de la force ou de la délicatesse, j'aurai tenté de m'acquitter de l'amour que j'ai pour les Sciences & les Beaux Arts qui découlent de l'amour social.

A iiii

3 MERCURE DE FRANCE.

J'entre d'abord dans un détail qui a rapport aux différentes classes de la Philosophie ; mais j'évite , autant que je puis , ces termes mystérieux qui défendent l'entrée de son sanctuaire , parce que j'écris pour être à la portée de toutes personnes qui pensent.

La terre , les plantes qu'elle produit , les dépôts qu'elle récele dans son sein , les élémens qui l'animent , le Soleil , le Ciel , les Astres , les animaux , l'homme , la divinité même , quelle carrière pour un génie élevé !

La terre qui nous paroît si grossière , & qu'on foule aux pieds , ne manque point aux hommes ; mille générations ont passé dans son sein , & sa fécondité n'est point épuisée ; toutes les plantes ont un terme assigné pour leur durée , mais elles tombent en dissolution pour vivre d'une vie nouvelle , où elles sont en mourant le soutien d'autres plantes dont elles sont succédées : placées dans leur lieu , elles forment un ordre symétrique qui n'échappe point au spectateur attentif ; les fleurs récréent la vue , flatent l'odorat ; les fruits raffaient le goût , ou calment une soif importune ; des simples salutaires précautionnent contre les langueurs , conservent ou rendent la santé , tandis que croissent ailleurs des

poisons ennemis , des sucs meturriers , rien n'a été fait envain ; mais quel rapport si délicat entre ces végétatifs ! quelle différence de principes fondus & mêlés ! quelle dépendance du terroir ! combien de propriétés encore inconnues !

Fouillons dans le sein de la terre , on découvre le règne des minéraux , qui de nos jours ont été convertis à des usages si utiles , ces métaux dont quelques-uns semblent mettre tant de différence parmi les hommes , & en mettent une plus sensible parmi les mœurs & le caractère des Nations. De quelle exactitude n'a-t-on pas également besoin dans les analyses ? quelle activité , quelle profondeur , quelle modération n'exigent pas les succès !

Le liquide élément qui environne la terre & l'arrose comme un jardin , se produit sous mille formes pour le service de l'homme : tantôt unie comme une glace , l'eau procure l'abondance dans les campagnes ; tantôt elle souleve ses flots pour transporter les plus lourdes machines dans les lieux voisins , & puis elle les abaisse : si on la considère dans le vaste Océan , elle est le lieu de l'un & de l'autre monde ; soumise à notre industrie , elle est retenue dans d'immenses réservoirs , où elle s'élance avec effort du dédale de mille canaux ,

10 MERCURE DE FRANCE.

ouvrage de l'art ; suspendue au-dessus de nous , elle se répand dans un pays en des pluyes abondantes , & dans un autre en de fertiles rosées , mais quelquefois des plantes languissantes de sécheresse sur leurs tiges , où n'aguères des hommes timides se croyoient destinés à périr par un nouveau déluge. D'où proviennent tant de sources bienfaisantes ? qui cause leur assèchement ? comment un élément sans consistance entraîne-t'il des poids immenses ? comment l'assujettir à un esclavage réglé ? comment élevé sur nos têtes se distille-t'il si à propos ? sur quoi les vagues mugissantes se brisent-elles contre un grain de sable , ou se tournent-elles du côté opposé au rivage ?

Quel est ce corps qui transmet la lumière , qui frappe les yeux , qui me sert de véhicule , qui , tantôt plus subtil , tantôt plus pesant , paroît si différent de lui-même , qui se renouvelle pour moi dans le lieu que j'habite , de sorte qu'on croiroit qu'il change à son gré la face du Ciel ? Je ne puis méconnoître l'air , mais je recherche ses propriétés ; comment tempere t'il la lumière pour l'accommoder à ma faiblesse ? comment puis-je vivre au milieu de ce fluide , qui pénétré des corps hétérogenes , se charge du parfum des

fleurs & des principes tranchans de l'acornit ou de la peste : quelle foule de questions sur son poids , ses variétés , ses altérations !

Mais j'apperçois un météore enflâmé , sêt à tout détruire , sans doute le feu rompant son étroite prison vient d'opérer ce prodige ; s'il produit souvent les plus grands maux par ses éruptions & ses explosions subites , lui seul est , à proprement parler , le pere & le nourricier de ce qui existe ; il consume ce qui est impur dans les germes , & anime le principe vital engourdi ; il concourt aux plus grandes entreprises de l'homme , il détruit les villes , il gagne les batailles , il peut aussi égayer les charmes d'une fête ordonnée par l'amour ou par la reconnoissance. Comment reste-t'il dans l'inaction au sein de la terre , ou déploye-t'il tant d'activité ou de ressorts ? par quel art l'homme en suspend-il l'effet , ou le force-t'il d'obéir à une destination qu'il lui marque ?

L'aurore m'avertit de la présence du Soleil , la présence de cet Astre excite mes réflexions , c'est lui qui éveille les puissances productrices de la nature , il régle la durée des jours & des nuits , & le cours constamment alternatif des saisons : parcourt-il en conquérant les lieux qu'il éclai-

A vj

12 MERCURE DE FRANCE:

re , ou tel qu'un Monarque paisible , est-il placé au centre de l'univers ? s'il roule autour des globes qu'il rencontre sur son passage , pourquoi ne les embrase-t'il pas ? & par quel charme est il retenu dans des limites dont il ne s'écarte jamais ? mais s'il est immobile , qui soutient la marche non interrompue de ces corps qui sont si durs ?

Cependant il cesse déjà de luire sur notre hémisphère , le Ciel m'invite par une harmonie de couleurs qui m'enchantent , la douceur & la vivacité des nuances qui se multiplient , semble se confondre pour m'offrir les plus beaux accidens de lumière ; quel fonds pour perfectionner l'Art du Pinceau ! mais quelle matière aux réflexions des grands hommes qui doivent des principes aux Arts !

Bientôt un nouveau flambeau brille d'un éclat emprunté & dispense un feu sombre , mais doux & bienfaisant. Comment reçoit-il cet éclat qu'il me rend ? Une multitude d'autres flambeaux , dont la clarté ne paroît pas moins variée à l'œil que la grandeur forme une nouvelle décoration : quel est en effet leur rapport , leur distance , leur fin ? pourquoi brillent-ils ? ne brillent-ils que pour nous ? éclairent-ils des mondes sans nombre ?

Quand je reviens à la terre , quelle gra-

dation d'êtres depuis l'homme jusqu'au
 néant ? la diversité du plumage dans les oi-
 seaux , l'harmonie de leur chant , la force
 ou la souplesse parmi les hôtes des bois ,
 l'étonnante fécondité dans le peuple muet
 des ondes , l'art avec lequel les reptiles
 gravissent , serrent , embrassent ; la beauté
 des ailes dorées des insectes , les métamor-
 phoses des vers à soye , ce spectacle est
 bien digne d'attirer l'homme de génie ;
 quel mécanisme dans la construction des
 membres de ces êtres différens ? l'ordre de
 leur police est admirable. Qui a appris à
 l'abeille ou à la fourmi leur gouverne-
 ment ? qui régle les phalanges des oiseaux
 de passage ? quelle industrie dans les périls ?
 voyez les évolutions du reptile. Est-ce la
 raison , est-ce l'instinct qui dirige les ani-
 maux ? ne jouissent-ils point d'une faculté
 moyenne entre l'Ange & l'homme ? ou ,
 ce qui est un objet plus intéressant de no-
 tre curiosité , de quel usage sont-ils par
 rapport à nous ? jusqu'à quel point peu-
 vent-ils nous servir ou nous nuire ?

L'homme m'offre une stature qui cor-
 respond à l'utilité & aux besoins de son
 espèce ; ses traits sont nobles , hardis , pro-
 portionnés , tous ses membres sont dispo-
 sés de manière à se secourir mutuellement
 sitôt qu'ils sont avertis par les esprits qui

14 MERCURE DE FRANCE.

partent du cerveau ; la plupart des organes ne contribuent pas moins à la beauté de l'ouvrage qu'à sa conservation ; mais il s'élève en lui des combats qui altèrent ou tarissent les sources de la vie : l'ame qui est sa forme , est sans comparaison plus précieuse que le corps , elle lui commande en souveraine , les nerfs , tous les ressorts exécutent ; libre dans ses modifications , elles ne font pas l'ouvrage de la contrainte ou de la nécessité ; douée de connoissances éternelles , immuables , elle a dans soi une règle sûre qui ne peut tromper ; ses vûes pénètrent dans l'infini , une par essence , elle ne connoît ni parties , ni divisions : cependant elle est sujette à l'égarement , ses idées sont susceptibles d'une espèce d'accroissement qui lui est propre , elle tient donc son existence d'un être qui en est indépendant , cet être lui communique par conséquent ses perfections , d'ailleurs le corps la prévient par ses révoltes ; quelles armes à opposer pour défendre la liberté de l'homme , sans blesser le souverain domaine de l'Être suprême , & sans méconnoître les effets trop certains de l'économie animale ? comment distinguer les opérations de deux substances essentiellement différentes , & formellement unies ? pourquoi la diversité des

Religions , de climat , d'éducation , d'âge , de condition , influe-elle sur les mœurs ?

Ma foiblesse m'oblige à tâcher de découvrir mon Auteur ; je conçois que je n'ai pû recevoir l'être de tout ce qui m'environne , ni de moi-même , que tout a un principe , hors lequel il n'est qu'un affreux néant , ce principe est donc l'être par essence : s'il est l'être par essence , il est unique , il est simple , il est tout-puissant , il est bon , il est immuable , il est éternel , il est immense , il renferme en un mot la plénitude & la totalité de la perfection de l'être ; mais comment concilier sa simplicité avec son immensité , son immutabilité avec sa liberté , son éternité avec la création successive de ses ouvrages , sa toute-puissance & sa bonté avec les défauts qui se rencontrent dans le monde physique & dans le monde moral ?

J'abandonne ici le fil de mes réflexions sur la Philosophie , pour passer aux différens genres de Littérature.

Je ne puis réfléchir sur l'étude des Langues , sans me rappeler le zèle avec lequel la plus célèbre Académie de l'univers s'occupe depuis un siècle à perfectionner la Langue qui s'approchoit déjà le plus de sa perfection , & les progrès dont elle lui est

16 MERCURE DE FRANCE

redovable. Sans entrer dans le génie & dans le caractère des Langues (ce qui seul mériterait un ouvrage) je puis dire , généralement parlant , que de même que toute pensée de quelque prix est vraie , il est aussi à sa manière un vrai d'expression ; l'expression régulière prend la forme de la pensée dont elle est le signe ; si la pensée est simple , elle ne l'exagère point par une pompe vaine ; s'agit-il d'un seul coup de pinceau de peindre un tableau tout entier , de rendre d'un trait une vérité importante , elle ne décrédite point , elle ne trahit point la pensée par un air de foiblesse ou un défaut de fidélité : ce n'est pas qu'elle désire qu'on ne cesse d'avoir le compas en main , une noble hardiesse mérite des éloges. On convient de tout cela ; mais quelle énergie , quelle finesse , quelle précision ne faut-il pas pour satisfaire au goût , & même au jugement des oreilles ? de quelle sobriété doit-on user , lorsqu'on veut puiser dans les Langues mortes ou vivantes pour enrichir , & non pas surcharger celle qui est l'objet de notre application ?

L'Histoire attache par un spectacle toujours varié : l'origine , les progrès , la chute , la décadence des Empires , les événements fameux qui ont occupé successivement la scène du monde , depuis sa nais-

fance fixée à une époque certaine , les mœurs , les loix de chaque Nation aussi différente d'elle-même , suivant les diverses positions où elle se trouve , que différente des autres Nations , ces hommes extraordinaires , ces sublimes intelligences qui ont attiré les regards de l'univers par leurs vertus ou par leurs vices ; voilà ce que renferme l'Histoire dans des monumens plus durables que le bronze & l'airain. Mais quelles qualités exige-t-elle ? une unité de dessein qui vise à un tout exact , un coup-d'œil juste qui démêle les faits essentiels , un esprit étendu qui s'élève au-dessus des difficultés , un zèle pour la vérité qui observe une neutralité parfaite entre les intérêts opposés , un style & des tours proportionnés à ces différentes parties : la connoissance des Langues contribue beaucoup à ce dernier avantage , quoique les autres qualités doivent plus à la nature qu'à l'art ; comment les développer dans les Auteurs , ou les reconnoître dans soi-même ?

La Poësie est un art digne des plus grands éloges ; dans des accords majestueux elle s'élève jusqu'à la divinité , elle célèbre la gloire du Très-haut , & la beauté de ses ouvrages , ou elle peint sous des couleurs différentes , un héros ver-

18 MERCURE DE FRANCE:

meux que l'intérêt de ses Etats conduit à l'immortalité au travers des périls ; un tyran cruel, la terreur de ses sujets, le fléau de la terre & son propre bourreau : monitrice aimable , elle s'insinue adroitement dans les cercles pour en extraire les travers & les ridicules , les apprécier , & nous corriger avec plus ou moins d'éclat sous le masque de la plaisanterie : amie tendre & généreuse , elle console la douleur , elle arrête le cours des larmes : écho des plus doux sentimens , sous des images ingénues , elle se plaît à tracer une flamme légitime , ou à célébrer le bonheur de deux époux nouvellement unis sous les auspices de l'amour ; toujours fidèle à l'observation des règles , elle n'en laisse point apercevoir la contrainte , elle sort triomphante de leurs entraves ; mais quelle science des hommes , quelle étude de la sagesse ne suppose-t-elle pas ? quelle force ou quelle délicatesse dans le pinceau ?

L'Eloquence avec un maintien plus simple , quoique majestueux , employe des figures moins hardies , des ressorts moins multipliés pour parvenir à son but ; mais de quels intérêts ne se charge-t-elle pas ? organe du Tout-puissant , dont elle intime les volontés , elle excite de saintes frayeurs , ou elle inspire une salutaire

confiance ; protectrice de l'innocence , elle fait pâlir le crime au milieu de la splendeur & de l'éclat qui l'environne ; admise dans le conseil des Princes, elle veille au bien des peuples dans le Gouvernement , ou médiatrice puissante , elle est le lien des nations , elle éteint les foudres de la guerre ou en suspend les coups. Mais comment saisir le degré d'activité & de mouvement propre à opérer des fins si nobles , faire marcher tour-à-tour la terreur ou l'insinuation , rendre le calme ou exciter les tempêtes ?

C'est ainsi que je me suis représenté le plan des occupations des différentes Académies ; j'ai proposé des questions intéressantes , j'en ai omis d'autres qui ne le sont pas moins , soit pour ne pas excéder les bornes des simples réflexions , soit dans l'impossibilité d'atteindre toute l'étendue des objets qu'elles embrassent. Je souhaite m'être assez expliqué pour faire pressentir au Public leur importance. Je passe maintenant aux secours précieux que les grands hommes qui les composent ont pour secourir , pour étendre leurs talens à proportion de la difficulté des matières qu'ils traitent.

L'Académicien , en effet , sous les loix d'un travail réglé & sans cesse la faculté d'acquérir de nouvelles connoissances ; la

communication des lumières de son corps lui fait franchir , pour ainsi dire , d'un pas certe longue route , qu'il eût été obligé de tenir s'il eût été isolé ; des conférences où président la méthode & le goût , abrègent le cercle qu'il auroit été forcé de décrire , & aidé des découvertes de ceux qui l'ont devancé & de celles de ses contemporains , il applique toute sa vigueur aux difficultés qu'ils n'ont point résolues , ou à placer leurs solutions dans un plus grand jour.

Auparavant de paroître au tribunal du Public , il vient s'essayer à ce tribunal particulier. Le Physicien averti qu'il doit allier les faits avec le raisonnement , se perfectionne dans l'art de faire des expériences délicates , d'où il tire les plus lumineuses conséquences. Le Chymiste , que dans sa sphere il y a des bornes au de-là desquelles on ne trouve que de brillantes impostures , est sans cesse en garde contre lui dans ses analyses. Le Géometre , que son art ne consiste point uniquement à mesurer des lignes , des surfaces & des corps , envisage bien moins la difficulté que l'utilité des problèmes , & se livre aux phénomènes qui entrent dans la philosophie naturelle. Le Métaphysicien , que la science qui considère les esprits ou les corps en tant que représentés par nos percep-

tions , est extrêmement périlleuse , procède avec cet esprit philosophique qui règle les degrés d'affertiment par les degrés de certitude. Le spectateur des mœurs , que si dans les maximes il doit regner un vrai absolu dont le compas est dans l'esprit , les réflexions doivent être prises dans les causes qui en voient la justesse , recherche avec l'empreinte saillante de la vérité , les menaces qui par le pouvoir de ces agens , déclinent imperceptiblement de la règle. L'Historien , qu'il doit être constamment étayé de la plus exacte critique , balance , confronte les opinions ; s'il écrit sur un sujet déjà essayé , ou si son sujet est neuf , il cite devant lui dans leur ordre , non seulement les principaux acteurs qu'il a résolu de faire entrer dans son plan , mais toutes les circonstances des faits pour les apprécier & déterminer son choix. Le Poëte , que les véritables succès dans tous les genres de Poësie dépendent de la régularité dans les louables imitations , craint de confondre la foiblesse d'une raison qui s'éblouit avec la hardiesse du génie , le raffinement avec la délicatesse. L'Orateur , que l'éloquence doit porter le trait de la lumière & de la persuasion & faire concerter le combat des passions pour assurer son triomphe , s'étudie à découvrir dans toutes les

22 MERCURE DE FRANCE.

situations , & sur tous les théâtres les moyens sûrs d'intéresser le cœur , & de pénétrer dans le fond intime de l'ame.

Chaque Compagnie seconde le zèle de ses membres par son application & son équité dans les jugemens : persuadée que l'éloge dans lequel la complaisance a la moindre part , est un sacrifice de la réputation , & que dès qu'on peut mieux faire , le héros littéraire doit regarder ses plus beaux exploits comme de stériles travaux , elle discute , examine , pèse tout au poids du sanctuaire.

Mais si malgré les lumières de sa compagnie , l'Académicien éprouve encore des doutes ; eh ! qui peut tout pénétrer ? Dans tous les pays où le goût est parvenu , il y a lieu d'espérer des éclaircissemens. Je conviens que les vertus sociales sont étroitement unies avec les sciences & les beaux-arts ; mais n'est-il pas vrai qu'on se dévoile avec un retour plus sérieux sur soi-même , avec une candeur particulière à un homme à talens , qui a fait comme un vœu solennel de les cultiver ? Oui , il est pour lui un langage unique , ce n'est point le langage de l'esprit précisément , ce n'est point le langage du cœur , c'est le ton du sentiment.

C'est ainsi que l'Académicien excite ,

entretient dans lui le génie créateur : ainsi les Compagnies qui rassemblent de semblables hommes, doivent être les dépositaires des dogmes de la plus saine Philosophie, des trésors des langues, des monumens d'Histoire, des chefs-d'œuvres de l'Eloquence, des beautés de la Poësie, & des plus rares productions de la Littérature.

La gloire & l'estime, cette monnoye dont on paye ce qui est au-dessus de toute évaluation, & qui est le prix du mérite supérieur, produit l'émulation ; la jeunesse née avec d'heureuses dispositions, mais qui ne sont pas encore développées, tourne ses regards vers ces astres éclatans, elle résiste au torrent qui semble devoir l'entraîner, elle triomphe dans la carrière des Lettres, des périls qui sont comme inséparables de son inconstance & de sa légèreté, périls que je ne puis bien faire concevoir qu'après avoir exposé le goût & l'état de la Littérature par rapport à cet âge.

Quel est le goût & l'état de la Littérature par rapport à la jeunesse ? Invitée par les graces du style, charmée par une certaine variété de tableaux, intéressée par des situations extraordinaires, soutenue par des incidens ménagés avec artifice, elle saisit avec avidité les Romans, fruit d'une ima-

24 MERCURE DE FRANCE.

gination peu réglée (si on en excepte un petit nombre dont il ne peut être question) qui, pour laisser quelquefois appercevoir dans le lointain un air de noblesse & de grandeur, n'en ont pas plus de beautés solides; ouvrages bisarres qui ne peignent les hommes ni tels qu'ils sont, ni tels qu'ils pourroient être, ou tels qu'ils devroient être, qui exaltent des vertus fausses, outrées, ou le triomphe du fol amour sur les devoirs & les bienfécances: je ne parle point de ces Romans mal écrits, où la licence se montre à découvert, monstrueux assemblage de ce que l'esprit uni à la dépravation du cœur peut produire de plus défectueux.

Les ouvrages de Poësie revendiquent également leurs droits, ouvrages lus indifféremment; souvent ces Comédies dans lesquelles tantôt Thalie trop peu instruite de ses devoirs ou s'en écartant à dessein, laisse douter si elle veut inspirer du goût ou de l'opposition pour les défauts & les vices qu'elle combat; tantôt grave à l'excès sous l'habit des Scapins, introduit les moralités de la Rochefoucault & de Pascal; tantôt par des transports déplacés s'efforce d'émouvoir & d'arracher des larmes: ces Tragedies où Melpomene érige en vertus les préjugés nationaux, appuie
malgré

malgré la sévérité des loix , des sentences imposantes , des dogmes pros crits , ou par une dégradation de son caractère, prostituée la dignité du cothurne aux foibles accens de l'Élegie ou de l'Idyle ; ces Elégies où l'amour abuse du langage des graces , pour exprimer des transports illégitimes ; ces anecdotes , archives immortelles de ses honteux trophées ; flattée uniquement par la surface , la pompe , le coloris de l'Ode , si les idées pastorales affectent plus la jeunesse , le guindé , le douxereux lui tiennent lieu du ton de la nature.

Emportée par le torrent de la mode , séduite par des noms qui imposent , elle s'occupe d'une foule d'écrivains , qui jaloux de l'indépendance s'appent en mille manieres les fondemens de tout culte , sous les dehors de la vertu ou d'un zèle désintéressé , qui s'efforcent de contrarier les notions les plus certaines de l'existence d'un Dieu , l'époque de la création du monde , & le sentiment intime qui nous avertit de la dignité de notre ame , ou qui dans les objets de la révélation conseillent indistinctement un doute qui doit être éternel , d'autant qu'aucun genre de preuve ne paroît leur convenir ; de ces Auteurs qui débitent à l'abri de personnages postiches , ou sous le voile de l'allégorie .

B

26 MERCURE DE FRANCE.

des réflexions également dangereuses , rarement originaux , très-souvent mauvais imitateurs , & toujours trop peu circonspects.

Mais le désir de briller dans les cercles ne porte-t-il pas à cultiver de bonne-heure la mémoire , & à l'enrichir d'une classe de faits célèbres que l'on prévoit pouvoir placer ? J'en conviens, pourvû qu'on m'accorde qu'il est très-facile de l'égarer dans la carrière de l'Histoire. Il y a en effet , dans ce genre , des Auteurs minutieux qui ne font que des Journaux secs & stériles ; de ces esclaves du bel esprit , qui chargent leur portrait de couleurs qui ne sympathisent point avec le sujet ; des Philosophes mornes qui noient les faits dans des réflexions insipides ; des politiques superficiels , qui donnent à entendre contre la vraisemblance qu'ils ont pénétré dans les secrets de tous les partis : des fourbes , des imposteurs , qui vendent leur plume au plus offrant ; des hommes partiaux par humeur , qui excluent tout mérite dans le parti qui leur est opposé.

Les genres de littérature auxquels se livre la jeunesse sont donc pernicieux au bon goût, aux mœurs & à la Religion ; ils énervent l'esprit , ils corrompent le cœur , pervertissent les inclinations , détruisent

souvent les principes d'une doctrine pure qu'on avoit confiés à l'enfance, & cultivée dans les tems destinés à l'éducation, & ce qu'on peut dire de moins défavorable, c'est que les travaux de la jeunesse doivent être en pure perte, & ne contribuent point à son instruction. Où trouver un remède contre une contagion si générale, dans les Compagnies dont je parle?

Avez-vous des compatriotes, des concitoyens, de vos proches qui s'y distinguent, & êtes-vous doué de talens? Ils n'échappent point à leur pénétration; dès que vous leur montrez un élève qui puisse soutenir l'empire des Lettres, ils se font une gloire de vous former, ils opposent leur lumière aux prestiges & aux illusions qui usurpent le sacrifice du bel âge, ils étudient votre goût, & ils vous offrent ce qui peut le satisfaire; ce commerce supérieur à toutes les leçons ne tarde pas à vous apprendre vos forces, ou vous prodiguer à propos les encouragemens; mais en même tems, on ne vous montre les objets qu'autant qu'ils sont à votre portée; de la surface extérieure on parvient par degrés jusqu'au fond. Je ne puis mieux comparer ces élèves, d'après un célèbre Académicien (a) dont j'emprunte les propos.

(a) M. l'Abbé de S. Cyr.

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

pres termes , de peur de les affoiblir , » qu'à
» ces rares métaux , ces pierres exquises que
» l'art n'a point mis en œuvre , tout y est
» précieux , mais tout y est encore obscur
» & enféveli : ces heureux génies , polis
» par les soins des grands maîtres , ne tar-
» dent pas à rendre l'éclat & le feu qu'ils
» cachoient : devenus maîtres à leur tour ,
» ils forment des élèves dignes de les ré-
» présenter.

De là se perpétuent les citoyens propres à remplir les fonctions les plus importantes de la vie civile ; les diverses classes de la Philosophie fournissent des principes fondamentaux à tous les genres d'Architecture , à l'art Militaire , à la navigation , à la Médecine , à la Théologie , & à la Législation ; l'Histoire entre plus particulièrement dans le gouvernement politique & civil. Dans la Chaire , au Barreau , dans les affaires publiques , la connoissance des langues & l'éloquence donnent d'indispensables secours , la Poësie fait passer dans les cœurs les grandes qualités , les qualités sociales avec l'attache du plaisir.

L'objet des Académies n'est donc point précisément de rassembler des Philosophes , des Grammairiens , des Orateurs , des Historiens , des Poëtes ; on prépare par là des Mécaniciens , des Astronomes ,

des Théologiens , des Médecins , des Ministres , des Guerriers , des Juges , des Prédicateurs , des Avocats qui éternisent leurs noms par leurs services : en un mot , on répand un nouveau jour sur tous les états & toutes les conditions.

Qu'on me demande maintenant pourquoi dans l'Europe les professions sont portées de nos jours à un si haut degré de perfection ? Le problème ne peut m'embarasser , je répondrai qu'elles sont particulièrement redevables de leurs progrès aux compagnies de Sçavans , aux sociétés Littéraires , qui s'y sont multipliées depuis un siècle.

Mais pourquoi au milieu de tant de lumieres un si grand nombre de productions imparfaites & dangereuses ? C'est ce qui sembleroit plus difficile à décider , si ce n'est que ces lumieres se répandant de proche en proche , excitent des esprits trop bornés , qui voulant s'élever au-dessus d'eux mêmes , sont subjugués par leur art , qu'il y a toujours des hommes passionnés différemment , indociles à tout frein , qui communiquent à ce qu'ils font , la teinte & l'impression du poison qui les dévore.



CORINE ET ATHIS.

POÈME PASTORAL ET ALLEGORIQUE.

*Sur le retour de Mlle * * * à Passy.*

Sur ces bords fortunés, (*a*) sur cette aimable
 rive,
 Qu'arrose, en serpentant, la Seine fugitive;
 Athis (*b*), le tendre Athis, en proie à ses dou-
 leurs,
 A ces eaux chaque jour venoit mêler ses pleurs.
 Dans ces lieux pour se plaindre il devoit l'Au-
 rore,
 Et la nuit dans ces lieux le retrouvoit encore,
 Couché nonchalamment (*c*) au fond d'un autre
 creux,
 De ses cris importuns il fatiguoit les Cieux;
 Ses yeux depuis deux mois, toujours ouverts aux
 larmes,
 Jamais du doux repos n'ont senti les charmes.
 Ces lieux à ses regards autrefois pleins d'attraits,
 Ne sont plus que l'objet de ses tristes regrets.
 La verdure des (*d*) bois, & l'émail des prairies,

(*a*) Bois sur le bord de la Seine près Passy.(*b*) M. G * * *, c'est le nom de l'Auteur.(*c*) Petite caverne à quelque distance du bois.(*d*) Bois de Boulogne.

Semblent entretenir ses tristes rêveries.

Tout accroit , tout aigrit son désespoir mortel ,

Tout rappelle à son cœur un souvenir cruel.

De ses plaisirs passés , ces beaux lits de verdure

Lui retracent en vain l'agréable peinture.

Son cœur mort aux plaisirs qu'il ne peut plus goû-
ter ,

Ne s'en souvient , hélas ! que pour les regretter.

Les échos de ces bois , ces prés & ces fontaines ,

Tout , sur ces bords heureux , semble irriter ses
peines ,

Des hôtes des forêts les plus tendres accens ,

Loin de les alléguer , redoublent ses tourmens ,

Sa flûte , son troupeau , son chien & sa houlette

Se ressentent aussi de sa douleur secrète.

Chargé du poids fatal d'un malheureux amour ,

Il maudit le moment qui lui donna le jour.

Ce qu'il aimoit jadis , maintenant il l'abhorre ,

Accablé de douleurs , il en désire encore ,

Afin que succombant sous le faix de ses maux ,

Dans la nuit du trépas il trouve le repos ,

Et qu'à l'abri des traits du plus sanglant outrage ,

Il meure sans sentir ceux que son cœur présage.

Quels sont donc ces revers ? ô malheureux Athis !

Qui changent vos beaux jours en de soudaines
nuits ;

Vos regards , fatigués du jour qui les éclaire ,

Ne semblent qu'à regret jouir de sa lumière.

B iiij

32 MERCURE DE FRANCE.

Mais tandis que je parle , il me fuit , & ses cris
 Redemandent (a) Corine aux échos attendris :
 Corine à son amour venoit d'être ravie ,
 De ces lieux , depuis peu , Corine étoit partie.
 Il l'appelloit en vain , ô soins trop superflus !
 L'insensible fuyoit , & ne l'entendoit plus.
 Tantôt , dans les accès de sa douleur mortelle ,
 Il déchirait les vers qu'il avait fait pour elle ;
 Il brisait sa houlette , & laissait ses troupeaux
 A la merci des loups , errer sur ces côtes ;
 Tantôt , pour écarter une image effrayante ,
 Il soupiroit aux pieds d'une (b) nouvelle aman-
 te ,
 L'accablé malgré lui d'un cruel souvenir ,
 Il lui jurait un feu qu'il ne pouvait sentir ,
 Et d'autant moins épris qu'il s'efforçait de l'être ;
 Il lui donnait un cœur dont il n'était plus maître.
 Enfin un jour cédant au fardeau de ses maux ,
 Il confia sa plainte aux indiscrets échos.
 Tout pour l'entendre , alors se tut dans la nature ;
 Les ruisseaux s'arrêtant cessèrent leur murmure ;
 Les Déeses des bois , & les Nymphes des eaux ,

(a) Mlle * * *. L'Auteur l'avoit long-tems aimée
 lorsqu'elle partit de Passy pour se rendre chez ses parens.

(b) Mlle * * * avoit quelque inclination pour l'Au-
 teur , & comme en raillant on lui faisoit souvent la
 guerre de sa froideur pour elle , il fit semblant de lui
 rendre des soins d'autant plus que l'intérêt qu'il avoit
 à cacher son amour pour la première l'y forçoit.

Voulurent prendre part au récit de ses maux ;
 Le zéphire craignit d'agiter le feuillage ;
 Et les tendres oiseaux cessèrent leur ramage.
 Grands Dieux, s'écria t-il , ou privez moi du jour ,
 Ou rendez à mes vœux l'objet de mon amour ;
 Amour , cruel auteur du chagrin qui m'opresse ,
 Ou ramene Corine , ou chasse ma tendresse ;
 Oui , si tu prens pitié de mes tourmens cruels ,
 Le sang de mes agneaux rougira tes autels ;
 Je te sacrifierai deux superbes génisses ,
 Qui jusques à ce jour avoient fait mes délices ;
 J'y joindrai (a) deux chevreaux que je reçus pour
 prix
 D'un combat de chansons où fut vaincu Tirsis ;
 Et je ne croirai point acheter trop encore
 Le plaisir de revoir la beauté que j'adore.
 Mais , que dis-je , insensé ! quel espoir séducteur ,
 En ce triste moment , s'empare de mon cœur ?
 Hélas ! je forme en vain une agréable image :
 Corine , loin de moi , va devenir vqlage ;
 D'autres bergers plus (b) beaux , mais moins ten-
 dres que moi ,
 En m'enlevant son cœur , vont me ravir sa foi.

(a) Ceci joint allégoriquement fait allusion au pe-
 tit combat de Poësie que M. * * * , ici sous le nom de
 Trifsis livra à l'Auteur : le prix étoit deux Livres
 magnifiquemens reliés , que M. * * * qu'ils avoient pris
 pour Juge , accorda à l'Auteur.

(b) M. * * * & M. * * * . L'Auteur les soupçon-
 noit de partager l'inclination qu'elle avoit pour lui.

B v

14 MERCURE DE FRANCE.

Passant rapidement du dégoût à la haine ,
 Elle rompra les nœuds de sa première chaîne ;
 Pour rester sans amans Corine a trop d'appas ,
 Et j'ai trop de malheur pour ne la perdre pas :
 Je crois déjà la voir , en proie à son yvresse ,
 Suivre d'un feu nouveau l'amour enchanteresse ,
 Et flatter mille amans , contre moi conjurés ,
 Par les mêmes sermens qu'elle m'a voit jurés.
 Ah barbare ! ... Il ne put en dire davantage ,
 Ses sanglots de la voix lui ravissent l'usage ;
 Ses genoux affoiblis se dérobent sous lui ;
 Il frissonne , il chancelle , & tombe évanoui.
 Mais l'amour qui prit part à sa douleur sincère ,
 L'amour à ses regards vient rendre la lumière ;
 Le berger se relève , & ses yeux éperdus
 Cherchent au loin Corine , & ne la trouvent plus.
 Les accens redoublés de ses plaintes amères ,
 Attirerent (a) Daphnis dans ces lieux solitaires.
 (b) Aux charmes naturels d'un génie élevé ,
 Daphnis joignoit encor un esprit cultivé ;
 Mais n'abusant jamais d'un si rare avantage ,
 Parmi tous les bergers il eut le nom de sage ;

(a) M. * * * un des plus grands amis de l'Auteur.

(b) L'Auteur a cru devoir faire ici le portrait d'un homme à qui il a de si grandes obligations. En risque une digression pour s'acquitter de ce qu'il doit : le désir de répondre à une Pièce de Vers qu'il lui avoit envoyés y a beaucoup contribué.

Ils se soumettoient tous à sa décision ;

Et de berger enfin il n'avoit que le nom.

Si-tôt qu'il vit Athis, du mal qui le consume,

Il tâcha par ces mots, d'adoucir l'amertume.

Par les nœuds immortels d'une tendre amitié,

Avec le triste Athis Daphnis étoit lié.

Quelle est donc, lui dit il, cette mélancolie,

Qui trouble, cher ami, le cours de votre vie ?

Pourquoi, toujours en proie à vos vives douleurs,

Vos yeux ne s'ouvrent-ils que pour verser des pleurs ?

Pour votre cœur noyé dans sa langueur mortelle,

Vainement la nature ici se renouvelle.

Rien ne vous touche plus, & vainement Corès

De ses dorés épics enrichit vos gnerets.

Vos insensibles yeux voyent en vain éclore,

Et les dons de Pomone, & les présens de Flore ;

En vain à vos regards, de ses pampres fleuris

Bachus vient étaler les brillans coloris,

Aux ombres de la nuit en vain le jour succède ;

Rien ne peut soulager l'ennui qui vous possède.

Pourquoi, lui répondit Athis en l'embrassant,

Pourquoi veux-tu, cruel, accroître mon tourment ?

Va, plains un malheureux (a), dont le secret fustesse

(a) L'Auteur plus discret que le commun des

36 MERCURE DE FRANCE.

Est parmi tant de maux , le seul bien qui lui reste.
Ingrat , m'envirois-tu , repartit le berger ,
La douceur de les plaindre & de les partager.
Eh bien , lui dit Arhis , je cède à ta tendresse ;
En apprenant mes maux , ami , plains ma foiblesse.

'Alors il lui fit part des présages affreux ,
Qu'offroit à son amour un départ malheureux :
Et Daphnis , pour bannir les craintes incertaines ,
Tâcha , par ce discours , de soulager ses peines.
L'Amour va , lui dit-il , ramener dans ces lieux ,
Ton amante brûlant toujours des mêmes feux.
Et dans les doux transports d'une vive allégresse ,
Noyer les noirs accès du chagrin qui t'opresse.
Ce Dieu prendra pitié des maux que tu ressens ,
Et te promet des biens plus grands que tes tourmens.

Au lieu de s'affoiblir (a) , l'amour né dans l'enfance ,

A mesure qu'on croît , voit croître sa puissance :

amans , avoit fait à son ami même un mystère du sujet de ses peines , & ce ne fut qu'à force d'instances que ce dernier en obtint l'aveu.

(a) Quoique beaucoup de personnes trouveront cette définition déplacée dans la bouche d'un berger , l'Auteur n'a pas craint de la mettre dans la bouche d'un homme aussi sçavant que M. * * *. Elle ne paroît pas bien jointe aux yeux de plusieurs , mais il a fallu s'asservir aux circonstances : on objectera encore qu'elle est un peu trop emphasée : oui , mais ce n'est point une Eglogue , répondra-t-on , c'est un Poème.

Dans les cœurs la nature établissant ses loix ,
 Du tems qui détruit tout fait respecter ses droits ;
 L'inconstance à son char pour jamais enchainée ,
 Sur ses propres débris lui construit un trophée ;
 Elle fixe l'amour , l'entretient , & ses feux
 Nés avecque nos jours , ne meurent qu'avec eux.
 En vain les préjugés , en vain l'indifférence
 S'unit , pour le détruire , aux rigueurs de l'absence ,

Le dégoût vainement voudroit dissoudre un jour
 Des liens qu'ont tissés la nature & l'amour ;
 La nature a des droits qu'on ne scauroit enfreindre ,

Le feu s'irriteroit , loin de pouvoir s'éteindre.
 Et de l'amour lassé rallumant le flambeau ,
 Elle lui prêteroit un triomphe nouveau.
 Ainsi parloit Daphnis , & d'une affreuse image ,
 Il tâchoit d'écarter le malheureux présage :
 Mais du timide Athys , de noirs pressensimens
 Sembloient , malgré ses soins , irriter les tourmens.

Cependant le berger le console , & l'entraîne
 Vers un (a) hameau voisin , peu distant de la plaine.

Mais Athys est à peine arrivé dans ces lieux ,
 Que Corine soudain se présente à ses yeux.
 Quels furent les transports de ce berger fidele !
 Il la voit , il l'embrasse , & doute si c'est elle.

(a) Passy où l'Auteur prenoit alors les Eaux.

38 MERCURE DE FRANCE.

Son étonnement cesse , & son cœur enflammé ,
S'abandonne à l'espoir d'aimer & d'être aimé.
Mais, ô sort ! ô disgrâce ! à son ame éperdue ,
Dans quel état Corine étoit-elle rendue ?
Une sombre froideur , & d'injustes mépris
De l'amour du berger furent le triste prix.
Autant Corine , avant cette funeste absence ,
Avoit été sensible à sa rendre constance ,
Autant & plus cruelle encoi à son retour ,
Corine , avec fierté rejetta son amour.
Quels furent les excès de sa douleur extrême ?
Quel coup pour un amant qui perd tout ce qu'il
aime !

En proie au trouble affreux qui déchiroit son
cœur ,

Il sortit pour jamais de ce lieu plein d'horreur ;
Et dans l'obscur réduit d'un antre solitaire
Vint rendre de ses maux l'écho dépositaire.

O Dieux ! s'écria-t-il , justes Dieux ! est-ce ainsi

Qu'à la foible vertu vous prêtez votre appui ?

Si vous deviez un jour , pour mon malheur extrême ,

Eteindre un feu , dans (a) elle allumé par vous
même ;

Si vous deviez ainsi la rendre à mes souhaits ,

Grands Dieux , il ne falloit me la rendre jamais.

Calme les vains transports de ta douleur mortelle ,

(a) Elle , se rapporte à Corine.

Sèche tes pleurs, Athis, Corine t'est fidelle. . . .

Mais il ne m'entend plus, (a) & plein de son
transport

Il a le bras levé pour se donner la mort. . . .

Arrête, malheureux. . . Elle vient elle-même

Calmer l'empoisonnement de ton erreur extrême.

Arrête, Athis, Corine a voulu t'éprouver ;

De ta propre fureur elle vient te sauver :

Tourne les yeux, vois-la par tes cris altérée,

Venir calmer l'horreur où ton ame est livrée ;

Et volant dans tes bras, par un charmant secours

Faire d'un jour affreux, le plus beau de tes jours.

Son amante, en effet, (b) près d'un buisson ca-
chée,

Venoit d'être témoin de sa rage insensée.

L'amour lui découvrit qu'elle en étoit l'objet ;

Et l'amour se hâta d'en prévenir l'effet.

(a) Cette allégorie est un peu outrée ; quoiqu'il
en soit, l'Auteur ayant cru Mlle *** infidèle, s'a-
bandonna à un désespoir si grand qu'on craignoit pour
sa vie ; il fallut qu'elle-même vint l'assurer de sa si-
délité, pour en prévenir les effets.

(b) Tout ceci est allégorique, & se rapporte à la
note précédente.

Par J. Guérineau de Janville.





DISSERTATION HISTORIQUE

Sur le Droit & le Barreau de Rome.

IL est peu d'Empires qui aient souffert autant de révolutions que celui des Romains, aussi la Jurisprudence qu'ils nous ont laissée, a-t'elle éprouvé de continuelles vicissitudes.

Néanmoins rien n'est si beau que l'harmonie de leurs Loix, il semble que les troubles fréquens dont Rome a été déchirée, aient en quelque sorte contribué à affermir la tranquillité domestique de ses Citoyens.

Différence étrange entre le Droit Civil & le Droit Canon ! celui-ci fondé sur la ferveur & le zèle des premiers Fidèles étoit magnifique, divin dans son origine : la tiédeur, le relâchement, les schismes l'ont énervé dans ses progrès, & en ont si fort souillé l'ancienne pureté, qu'il est aujourd'hui méconnoissable. L'autre, ouvrage du génie & de la politique, étoit informe dans son principe. La suite des tems l'a développé par degrés, & l'a presque conduit à un état de perfection : le berceau de l'un devoit être l'époque de sa

grandeur , la piété ne gagne point à vieillir. Le Droit Civil au contraire fut nécessairement foible dans son enfance , la raison ne vient qu'avec l'âge.

6. PREMIER.

Le peuple Romain fut d'abord composé de trois mille hommes de pied , & de trois cens hommes de cheval. Cette troupe ayant reconnu Romulus pour son Roi , il la divisa en trois tribus , dont chacune contenoit dix *Décuries*.

Il partagea les terres en trois portions , l'une pour les Dieux , l'autre pour les besoins de l'Etat , la dernière pour ses sujets.

Il distingua ceux-ci en deux classes , les Patriciens & les Plébéiens. Comme les Plébéiens étoient pour la plupart extrêmement pauvres , il leur permit de se choisir dans les Patriciens , des protecteurs auxquels ils se vouoient , & promettoient toutes sortes de services ; les Patriciens à leur tour étoient obligés d'aider de leur crédit & de leur bourse ceux qui les avoient pris pour patrons.

Malgré la dépendance de ces premiers cliens ils n'étoient pas *Serfs* , on ne les regardoit que comme de vrais *Censitaires*.

Romulus élut cent d'entre les Patriciens dont il se fit un Conseil ou Sénat. Ce Tri-

42 MERCURE DE FRANCE.

bunal qui devint dans la suite si redoutable, n'eut point au commencement le pouvoir législatif, & n'exerça aucune Jurisdiction contentieuse : il ne lui appartenoit pas de faire des loix dans les affaires particulières, il se contentoit de commettre des Juges, & auroit crû s'avilir s'il eût jugé en corps un procès ; il manioit les finances, il ordonnoit la levée des impôts, il régloit la maniere dont on recevroit les Ambassadeurs, ceux qu'on députeroit ; il dispoit des troupes, & de toutes les affaires de la guerre, lorsqu'elle avoit été résoluë.

Quant à celles qui concernoient l'Etat en général ou le droit *public*, elles se jugeoient par le peuple à la pluralité des suffrages. On convoquoit les Curies, cette assemblée s'appelloit *Comitia Curiata*. Dans ces Comices le peuple faisoit des loix, approuvoit ou rejettoit celles qui lui étoient proposées, nommoit les Magistrats, & décidoit si on feroit la paix ou la guerre.

Romulus fit agréer au peuple plusieurs loix, & singulierement celle qui donnoit aux peres le pouvoir de vie & de mort sur leurs enfans ; il en fit d'autres touchant le droit divin, les Magistrats, les mariages, elles s'appellerent *Curiales*, comme reçues par l'assemblée des trois Tribus.

Son Successeur, Numa Pompilius, en ajouta beaucoup, surtout concernant le culte; il fonda les Vestales, créa un souverain Pontife, & un Collège de Prêtres; il ordonna que les fonds de chaque particulier fussent séparés par des bornes, il restreignit le droit de vie & de mort accordé aux peres sur leurs enfans, à ceux qu'ils avoient eu en légitime mariage.

Ce fut sous Tullus Hostilius, troisième Roi, que les Curies s'assemblerent pour la premiere fois, à l'effet de juger une cause *privée*. Le meurtre de la sœur d'Horace donna lieu à cette convocation extraordinaire; le Prince avoit nommé à Horace deux Duumvirs pour lui faire son procès, ces Duumvirs avoient condamné Horace à mort; il en appella au Peuple, qui en faveur de l'important service que le Vainqueur d'Albe venoit de rendre à l'Etat, le renvoya absous; cela se passa l'an 85 de Rome.

Ancus-Marcus fit bâtir une prison pour les malfaiteurs, placée vis-à-vis le *Forum*; il mit des impôts sur les salines.

Tarquin l'Ancien, Auteur de ces fameux égouts, lesquels firent dire qu'il avoit creusé une autre Rome sous Rome même, élut cent Sénateurs parmi les Plébéiens; le nombre de ceux choisis par Romulus

244 MERCURE DE FRANCE.

avoit crû jusqu'à trois cens , il y en eut aux tems de Tarquin quatre cens en tout ; il fit pratiquer des Galeries & des Portiques autour du *Forum* , c'étoit le lieu où s'assembloient les Curies.

Sous Servius-Tullius , Rome qui étoit déjà devenue considérablement plus grande , fut divisée en quatre quartiers ou Tribus ; la Colline , la Subarrine , la Palatine , l'Esquiline ; le Peuple fut partagé en six classes dont chacune en *Centuries* , elles étoient formées de telle sorte qu'en convoquant par Centuries les assemblées , l'autorité passoit nécessairement aux Patriciens. En effet les plus riches étoient dans les premières Centuries & opinoient les premiers ; on ne prenoit les suffrages des suivantes , que quand celles qui précédoient ne s'accordoient pas entr'elles , ce qui étoit rare ; à cette époque les Comices par Curies furent entièrement éteintes.

Enfin le crime de Tarquin le Superbe fit que Rome ne voulut plus s'assujettir à la domination des Rois ; elle conçut pour eux une horreur si forte que les Souverains de toutes les Nations s'en ressentirent.

Le regne des sept Rois de Rome avoit duré 244 ans ; après leur expulsion Sextus Papirius recueillit les diverses loix qu'ils avoient formées , ce recueil fut appelé le

Droit Papirien, son autorité fut bientôt abolie par la loi *Tribunitia*, de sorte qu'il n'en reste plus aucuns vestiges.

Aux Rois chassés succéderent les Consuls, ils eurent la même puissance que les Rois avoient eue. Comme eux ils rendoient la justice aux particuliers, & exerçoient le droit public concurremment avec le Sénat & le Peuple, selon ce qui étoit du ressort de l'un & de l'autre.

On n'avoit point de Trésor public, Valérius Publicola en établit un l'an 246 de la Fondation de Rome; il y proposa des Questeurs, autrement des Trésoriers des Finances; leur soin ne se bornoit pas à l'inspection & à la garde des monnoyes, ils conservoient les Enseignes & les Drapeaux, ils pourvoyoient au logement des Ambassadeurs, ils étoient comptables de leur gestion au Sénat.

Ce Trésor, autrement dit *Aerarium*, fut placé dans le Temple de Saturne; c'est là qu'on dépoisoit les Loix, les Sénatus Consultes, l'*Album* des Décuries (lesquelles étoient marquées par les Censeurs) les libelles d'accusation, en un mot tous les instrumens de Mémoire publique.

Cependant le bas peuple accablé par la dureté des Patriciens, auxquels toute l'autorité étoit passée, au moyen des Comices

46 MERCURE DE FRANCE.

par Centuries , eut avec eux de fréquentes contestations pour l'ordre du Gouvernement ; elles furent secondées par Cassius , qui lors de son troisième Consulat chetcha à s'assurer la bienveillance des Plébéiens ; afin de se les asservir , il demanda que les terres conquises fussent partagées entr'eux & les alliés de Rome. Le Sénat eut la faiblesse d'accorder cette division aux Plébéiens par le célèbre décret *Agraire* ; Cassius fut puni de sa témérité ; car aussi-tôt après son Consulat fini , il fut cité comme perturbateur du repos de l'Etat , & en conséquence précipité du roc Tarpéien.

Le décret *Agraire* néanmoins subsistoit , le Sénat en éloignoit l'exécution , le Peuple ne cessoit de la réclamer , on l'enrolloit pour faire la guerre aux voisins ; voilà toute la satisfaction qu'il pouvoit tirer du Sénat & des Consuls , tout étoit en combustion , on ne suivoit plus de loix , mais de simples usages qui de jour à autre se détruisoient par des coutumes contraires.

Dans ces circonstances fâcheuses , il fut résolu qu'on enverroit dix hommes à Athènes ; & dans les autres villes de la Grèce pour y faire une collection des loix , qu'ils croyoient les plus propres à calmer les troubles de la République , & à la rendre florissante ; les noms de ces Décemvirs sont

rapportés dans le Canon 2. dist. 7. du Décret de Gratien.

Ces Députés revinrent avec le choix qu'ils avoient fait des meilleures loix de Solon & de Licurgue ; on les grava sur dix Tables d'yvoire , lesquelles furent exposées au Peuple sur la Tribune aux Harangues ; on fut si content du travail des Décemvirs qu'on leur accorda une année pour ajouter à ces loix & les interpréter , ils suppléèrent à ce qui y manquoit par deux nouvelles Tables ; on nomma dans la suite d'autres Décemvirs pour l'administration de la Justice.

Telle est la fameuse *Loi des douze Tables*, elle embrassoit trois parties , le culte , le droit public , le droit privé ; les Pontifes la ratifièrent avec des cérémonies religieuses , le Sénat par un Décret , les Comices en Centuries par un Plébiscite.

Cet ouvrage admirable , surtout par l'excellente politique qui y regnoit , périt dans les flammes , lorsque Rome fut sacquée par les Gaulois ; on en rassembla quelque temps après les plus précieux fragmens , & du mieux que l'on put , on les grava sur l'airain , & on eut soin de les apprendre aux enfans dès le berceau.

Mais avant ce désastre , la *Loi des douze Tables* , avoit déjà souffert une dangé-

48 MERCURE DE FRANCE.

reuse atteinte , par l'interprétation que lui avoient donnée les Patriciens avec de certaines formules qu'il falloit suivre à la lettre , à peine de nullité ; par exemple , la Formule de l'action petitoire , étoit H. E. R. J. Q. M. E. A. ce qui signifioit , *Hanc ego rem jure Quiritium meam esse aio* , celle de l'exception se trouvoit ainsi conçue A. E. C. E. V. *At ego contra eam vindico*.

Appius Claudius , le plus éclairé & le plus méchant des Décemvirs , inventa ces différentes formules. Leur connoissance revelée aux Patriciens étoit un secret aussi impénétrable pour le peuple que la science des Augures. Le Livre d'Appius fut surpris par Gneus Flavius qui le rendit public, & dévoila tout le mystère. De là *le Droit Flavien*.

Les Nobles ayant cherché d'autres Formules plus ténébreuses & plus embarrassantes , elles furent encore divulguées par Sextius Ælius , son ouvrage s'appella *le Droit Ælien* : ces deux collections se sont entièrement perdues.

Il y eut aussi d'autres disputes sur le vrai sens des Loix des douze Tables ; on eut recours à d'habiles Jurisconsultes pour l'explication de ces Loix , mais leurs réponses furent presque toujours contraires les unes aux autres ; cette sçavante incertitude

certitude, fut honorée du nom de *Droit Civil*.

Bientôt les Décemvirs qui avoient la suprême Magistrature, devinrent des tyrans, peu de tems après leur création, ils furent chassés de Rome. Le libertinage & les cruautés du même Appius dont on vient de parler, ayant occasionné la mort de Virginie, donna lieu à une sédition qui fit changer tout à coup l'Etat & la Jurisprudence.

Excité par les plaintes de Virginie, indigné de la scélératesse des Décemvirs, chargé de dettes, le Peuple se désunit des Patriciens, & se retira sur le mont Aventin; Menerius Agrippa lui fut député avec neuf Sénateurs pour prendre des arrangements; c'est là qu'il fit son bel apologue; le peuple en fut touché, & consentit de rentrer dans Rome, à condition qu'il lui seroit permis de se nommer des Juges.

On ne les choisit au commencement que dans l'ordre des Plébéiens; on les appella *Tribuns*, comme nommés par les *Tribus*.

Ces Protecteurs furent originairement au nombre de cinq, on en créa par la suite cinq autres; ils arrêtoient toute décision du Sénat, par un seul mot *Veto* ou *Vetamus*; ils la confirmoient par un *T.* signifiant les *Tribuns*.

C

Parurent à peu près en même tems les *Ædiles*, ils connurent des poids & des mesures ; ils furent encore chargés d'avoir soin que les édifices fussent alignés, & d'empêcher qu'ils ne défigurassent la Ville.

Ces Magistrats s'éliisoient dans les assemblées du Peuple ; assemblées d'un nouveau genre, & qui participoient beaucoup des Comices par Curies autrefois pros crits. Chacun youroit son avis sans être adstraint à suivre aucun rang pour opiner, ni aucune distinction d'âge & de fortune dans l'ordre des suffrages ; on les tenoit tant dans la Ville que dans le Champ de Mars, & il falloit absolument les finir en un jour. Ces nouveaux Comices étoient convoqués à la diligence d'un Tribun ; on les appelloit *Comitia Tributa*.

Les résolutions qui y étoient formées eurent, comme celles prises autrefois dans les assemblées par Centuries, le nom de *Plébiscites* ; mais d'abord elles ne lioient que le Peuple dont elles étoient l'ouvrage ; enfin la Loi *Hortensia* voulut qu'elles obligeassent tous les membres de la République.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le bas peuple jaloux de faire lui-même ses loix, trans mit au Sénat un pouvoir, pour la conservation duquel il avoit disputé si

long-tems. Ces nouveaux Senatus-Consultes se rendoient sur la réquisition d'un Consul, & portoient pour l'ordinaire le nom de celui qui les avoit sollicités; par exemple, le Trébellien, le Pégasien, le Velleien, l'Orfician, furent ainsi appelés à cause de Trebellius, Pegasus, Velleius, Orficius, qui avoient requis ces sortes de décrets.

Cependant les Consuls se voyoient tour à tour occupés au Sénat, à l'armée & à juger les causes des particuliers; ils ne pouvoient suffire à tant de soins, il fallut démembrer une partie de leur pouvoir pour en revêtir d'autres Magistrats qu'on nomma *Prêteurs*, & qui furent uniquement chargés de veiller au Barreau, leurs fonctions furent renfermées dans l'exercice du droit privé.

Si on croit Eusebe, les Prêteurs commencerent l'an 82, après la publication de la Loi des douze Tables, & le premier qui parvint à cette dignité fut Sp. Furius Camillus.

Quoiqu'il en soit, ils eurent les mêmes marques d'honneur que les Consuls, ils ne pouvoient d'abord être que de l'ordre des Patriciens, mais les Tribuns qui devinrent trop puissans, firent passer cette dignité aux Plébéiens; le premier Prêteur

52 MERCURE DE FRANCE.

choisi parmi ces derniers , fut Q. Publius Phelo , d'un autre côté les Nobles ne dédaignèrent pas le Tribunat.

Tout l'office du Prêteur étoit renfermé dans ces trois paroles , *Do , dico , addico* ; il donnoit les actions , maniere impropre de parler , qui ne veut dire autre chose , sinon qu'il les recevoit en décernant des commissions exécutoriales pour assigner les parties , il envoyoit en possession , relevoit les mineurs , les absous , & cela regardoit l'Empire pur , *Imperium merum* , qui de droit appartenoit au Prêteur , & étoit caractérisé par le terme *Do*.

Au contraire *dico* & *addico* , sçavoir *dico* , quand le Prêteur connoissoit d'une affaire ; *addico* , lorsqu'il ajoutoit à son jugement par l'exécution , regardoient l'un la *Jurisdiction* , l'autre l'*Empire mixte* , qui résidoient également & éminemment en sa personne.

On trouve dans le Droit beaucoup d'actions Prétoriennes. Régulièrement elles sont annales , à la différence de celles résultantes des *Senatus Consultes* & des *Plébiscites* , de la Loi des douze Tables , des réponses des Sages , parce que tous les ans on nommoit un nouveau Prêteur : chacun d'eux annonçoit par un Edit gravé sur un carton blanc , *Album Pretoris* , la maniere dont il exerçoit la Jurisdiction ,

Cette multitude d'Edits renfermoit nécessairement beaucoup de contrariétés. Le Jurisconsulte Julien réunit dans un recueil très court & très clair, les meilleures actions Prétoriennes, il en composa le fameux *Edit perpétuel*, sa collection n'étoit point comme celle qu'avoit fait précédemment Aulus Offilius sous Auguste, l'ouvrage d'un homme sans caractère; elle fut rédigée par les ordres du Sénat, & de l'Empereur Adrien, aussi eut-elle force de loi.

Au reste le même motif, qui avoit engagé à dépouiller les Consuls d'une partie de leur puissance pour en revêtir les Préteurs, détermina encore à augmenter le nombre de ces derniers, tellement qu'au lieu d'un seul Préteur, il y en avoit douze à la fois au tems de Cicéron.

Les Romains avoient étendu les bornes de leur Empire, on reconnut qu'un seul Préteur ne pouvoit pas juger toutes les causes: la Préture quelque tems après son origine, fut d'abord partagée entre deux Magistrats, dont l'un demeura chargé de terminer les différends qui survenoient entre les Citoyens, & porta le nom de *Pretor-Urbainus*, l'autre fut créé pour appaiser ceux des Etrangers, soumis à la domination de Rome, & on l'appella *Pretor-Peregrinus*.

54 MERCURE DE FRANCE.

De nouveaux Etats conquis , & trop éloignés pour qu'un seul homme pût juger toutes les contestations privées qui y naissent , donnerent lieu à envoyer dans chaque Province des Préteurs.

Ces Préteurs s'appellerent tantôt *Proconsuls* , tantôt *Provinciaux* , tantôt *Recteurs* ou *Présidens* , voici à quelle occasion :

La Loi *Sempronia* mit enfin à exécution l'ancien décret Agraire , elle ordonna que les Provinces conquises se tiroient au sort , & se partageroient entre le Sénat & le Peuple.

En conséquence de ce partage , le Sénat envoyoit dans les Provinces qui lui étoient tombées , des Préteurs qu'il qualifia du nom de *Proconsuls*.

Dans celles échûes au Peuple , les Tribuns députoient des Préteurs *Provinciaux* , qui avoient à vrai dire , la même autorité que les *Proconsuls*.

Tibère enleva aux Tribuns le droit de décerner des Provinces , il soumit celles qui étoient au Peuple à l'autorité des Gouverneurs qu'il nomma , de là ces Préteurs appelés *Rectores* , *Præsides* : les Empereurs qui vinrent après Tibère imiterent son exemple.

L'exercice du droit public , le pouvoir de faire des loix , ne résiderent plus sous

les Empereurs, dans le Sénat & le Peuple, l'un & l'autre s'en défirent l'an 731 de Rome, en faveur d'Auguste, le premier des Césars ; celui-ci eut l'attention de communiquer les loix qu'il faisoit au Peuple assemblé, afin de conserver par cette formalité quelque image de République ; mais son Successeur abrogea ces assemblées, sous prétexte que le nombre des Citoyens les rendoient trop difficiles & trop tumultueuses.

Quant au Sénat, il commença à juger en corps les procès importans, & surtout ceux du grand Criminel ; par ce moyen il perdit insensiblement de vûe les affaires politiques dont les Empereurs s'attribuèrent la connoissance.

Le Droit Sacré leur fut pareillement transmis, il appartenoit auparavant aux Pontifes seuls ; les Empereurs s'emparèrent du Pontificat, ils furent par droit de succession Rois des Sacrifices.

Pour ce qui est du Droit privé ordinaire, ils en laissoient l'exercice aux Préteurs, encore firent-ils des constitutions dans les affaires épineuses, c'est de ces loix dont le Code est formé.

Avant eux les Jurisconsultes ne répondoient pas *publiquement* sur les questions qui leur étoient proposées, ils

donnoient de simples avis, à peu près comme font aujourd'hui les Avocats, & dont par conséquent il étoit libre de s'écarter.

Auguste permit à quelques-uns d'expliquer publiquement le droit ; Massutius Sabinus fut le premier à qui il accorda cette permission ; beaucoup d'autres également autorisés suivirent Massutius ; les noms des plus célèbres sont dans la Loi 2. ff. de *orig. Jur.*

Les décisions mémorables de ces hommes illustres, qui presque tous étoient des plus grandes familles de Rome, amis des Empereurs, ou recommandables par les services qu'ils avoient rendus à l'Etat, furent appelées *Responsa prudentium*, il faisoit les suivre & s'y conformer. C'est de leurs réponses que les cinquante Livres des Pandectes sont principalement composés : ils faisoient aussi des Formules tirées des principes du Droit ; Gallus Æquilius passe pour avoir inventé les plus heureuses.

A peine fut-il permis aux Jurisconsultes du premier ordre, de répondre publiquement sur le sens de la Loi, qu'ils se séparèrent en deux sectes, ce qui a occasionné une foule d'antinomies dans le digeste : Atcius Capito & Antistius Labeo en fu-

rent les chefs. Le premier observoit rigide-
ment les principes qu'il avoit appris :
le second, qui avoit l'esprit plus pénétrant
& plus subtil, fit beaucoup d'innovations ;
cependant comme les Chefs de parti sont
encore moins divisés que ceux qui leur
succèdent, les disputes furent beaucoup
plus vives entre Sabinus, Successeur de
Capito, & Proculus qui remplaça Labeo,
qu'elles ne l'avoient été entre Capito &
Labeo eux-mêmes ; aussi ces deux sectes
ne sont-elles connues que sous le double
nom de Sabinien & des Proculsiens, quoi-
que Sabinus & Proculus n'en fussent pas
les auteurs.

Il s'en éleva une troisième pour les met-
tre d'accord, ce fut celle des *Herciscundes*,
lesquels tâcherent de concilier les uns &
les autres ; autant qu'il leur fut possible, ils
prirent toujours le parti mitoyen. Justi-
nien se rangea de leur côté.

Le droit étoit donc composé alors de la
Loi des douze Tables, des Plébiscites, des
Senatus-Consultes, des Edits des Préteurs,
des réponses des Sages & des Constitutions
des Empereurs.

Ces dernières s'étoient considérablement
multipliées. Gregoire & Hermogenes les
réunirent en deux Codes sous Dioclétien,
ces Codes contenoient les rescripts & dé-

55 MERCURE DE FRANCE.

crets des Princes, depuis Adrien jusqu'à Constantin.

Théodose, le jeune, fit recueillir par les plus éclairés Jurisconsultes de son siècle, les constitutions faites depuis Constantin jusqu'à lui.

Mais ces trois ouvrages devinrent superflus, parce que les loix qu'ils renfermoient étoient obscures ou ne s'accordoient pas entr'elles; aussi l'Empereur Macrin, qui étoit consommé dans l'étude de la Jurisprudence, disoit il que pour ramener le droit à des principes surs, il seroit à propos de supprimer tout ce qui avoit été écrit jusqu'alors dans ce genre.

Justinien parut enfin, il mit la science des Loix dans un nouveau jour, & la distribua dans le corps de Droit que nous suivons aujourd'hui, & qui a quatre parties.

D'abord il fit rédiger un Code de toutes les Constitutions depuis Adrien, c'est-à-dire, qui avoient été faites pendant le cours de cinq cens ans, il le fit publier la troisième année de son regne; il s'aperçut que ce Code avoit été fait trop précipitamment, il le fit revoir & corriger, il y ajouta cinquante décisions nouvelles, & le donna en cet état cinq ans après, sous le nom de *Codex repetita praelectionis*.

Il y avoit trop d'excellentes choses dans la Loi des douze Tables, les Plébiscites, les Edits des Préteurs, les décrets du Sénat, & sur tout dans les réponses des Sages pour ne pas les recueillir ; mais il falloit beaucoup de choix, singulierement dans les décisions des Jurisconsultes, dont les Livres montoient à près de deux mille volumes. La Compilation abrégée de toutes ces loix forma le Digeste qui parut la septième année du regne de Justinien ; cette collection fut encore appelée du nom de Pandectes, comme comprenant tout le droit : tout y est lié & digéré avec art & méthode.

Justinien ordonna ensuite qu'on fit les Instituts, ils renfermerent les élémens de la Jurisprudence, & en font un précis exact, quoique travaillé postérieurement au Digeste ; ils devinrent publics avant lui.

Pour parvenir à la composition de ces trois chefs-d'œuvres, Justinien employa seize Jurisconsultes, dont les noms sont rappelés au Code de *Jur. vet. envel.* On convient assez généralement que *Tribonius*, qui étoit son Chancelier, y eût la meilleure part ; c'étoit un autre Appius, il n'avoit pas le cœur aussi droit que l'esprit, quelques-uns prétendent qu'il vendoit les loix ; du moins il est certain qu'il en ac-

commoda plusieurs selon les circonstances où se trouverent les amis, & ceux qu'il vouloit obliger. Ces interpollations se nomment des *Tribonianismes*.

Dans le cours du reste de son regne, Justinien fit encore 168 Constitutions très-étendues, qui furent inferées dans le corps de Droit, & qui sont un supplément du Code; on les appelle *Novelles*, non-seulement, parce qu'elles sont les dernières loix que cet Empereur ait composées, mais parce qu'elles dérogent presque toujours à la Jurisprudence, qui étoit en vigueur avant qu'elles parussent.

Tellement que le Droit Romain se distingue en trois sortes; l'ancien, *Jus vetus*, c'est celui du Digeste; le nouveau, *Jus novum*, c'est celui du Code; le dernier, *Jus novissimum*, c'est celui des *Novelles*; ces *Novelles* furent écrites en Grec, & ont été traduites en Latin, l'exaëtitude de leur version leur a procuré le nom d'*authentiques*.

Ceux qui sont nourris dans l'étude du Droit Civil, & qui en connoissent le beau & l'admirable, s'étonnent à juste titre, qu'après la mort de Justinien cet ouvrage n'ait eu lieu que pendant trois siècles dans l'Orient, & ait demeuré presque ignoré durant près de six cens ans dans l'Occident;

Les uns attribuent ce malheur à l'embrasement de Constantinople , sous l'Empereur Zenon , & à l'invasion des Goths , en Italie , qui consummerent dans les flammes tous les Livres qu'ils trouverent.

D'autres croient que la jalousie des Successeurs de Justinien , & singulierement de Basile & de Léon le Philosophe , fut cause que cette immortelle compilation demeura ensevelie dans l'oubli ; mais cette derniere idée ne s'accorde pas avec le caractere de Basile , qui fut un grand Prince , & à qui d'ailleurs on doit un abrégé du Code.

Quoiqu'il en soit , Charlemagne passe pour être le premier qui ait témoigné vouloir remettre le Droit Romain en vigueur. Les ténèbres épaisses où les Sciences & les Lettres étoient plongées lors de son regne , ne lui permirent pas de réussir dans ce dessein.

Les désordres de la guerre firent ce que Charlemagne n'avoit pû exécuter. Lothaire II. ayant conquis Melphe , dans la Pouille , y trouva un exemplaire des Loix Romaines , il en gratifia les Pisans , ses Alliés.

En conséquence de cette découverte , Irénies professa en 1128 le Droit Romain à Boulogne , il le fit d'abord de son

62 MERCURE DE FRANCE.

propre mouvement ; il n'y fut autorisé , si on en croit Berthold Nihusius, qu'en 1137, Lothaire II. ayant ordonné par un Edit que la collection de Justinien seroit publiquement enseignée dans les Ecoles , & suivie au Barreau.

Dans le quatorzième siècle les Florentins s'emparèrent de Pise , & transportèrent à Florence les Pandeâtes qu'ils avoient enlevé à leurs ennemis. La France ne voulut point le céder à l'Allemagne & à l'Italie , elle eut aussi ses Docteurs ; ils sont connus.

J. Lacoste , fils , Avocat.

A Dijon , le 16 Avril 1753.

La suite au prochain Mercure.



V E R S

*A S. A. S. Mgr le Comte de Clermont ,
Prince du Sang , à l'occasion de sa Fête.*

LA solemnité la plus chere ,
Du jour qui la voit naître éprouve le destin ;
Eclatante , mais passagere ,
Elle ne compte qu'un matin :
Il n'en est pas ainsi de celle qu'on s'apprête ,
Grand Prince , à célébrer dans votre heureuse
Cour ;

Pour la gloire & les arts dont vous êtes l'amour,
Tous vous jours sont des jours de fête.

Le Chevalier de Laurès.

DE DE DE DE DE DE DE DE DE DE DE

V E R S

A Mlle Gauffin, à l'occasion du rôle d'Aglaé qu'elle a joué dans une Comédie nouvelle, représentée à Berny, pour la fête de S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Q Ue votre voix enchanteresse,
Votre air naïf, votre délicatesse,
Que tout, belle Gauffin, en vous plaît, attendrit !
On vous admire, on vous chérit,
Vos charmes passent dans ma Pièce ;
Par un prestige heureux qui voile sa foiblesse ;
Le cœur soupire & l'esprit rit.
Ainsi, quand zéphire caresse,
Les bois, les champs que l'Aquilon flétrit ;
Le calme renaît, l'horreur cesse,
Tout s'anime, tout rajeunit,
Et la ronce même fleurit.
Que n'embelliroit pas l'art joint à tant de graces !
Oui, le vain Mathias, sur le Dieu du Parnasse
Eût remporté le prix des Vers,
Si vous eussiez prêté vos accens à ses airs.

Par le même.



ASSEMBLÉE PUBLIQUE

De l'Académie des Belles-Lettres de la Rochelle, tenue le

1753.

M Gastumeau, Directeur, ouvrit la Séance par un Discours digne des plus grands Ecrivains, dans lequel il examine si nous devons craindre pour les Lettres, la même révolution qu'ont éprouvée les Lettres Romaines.

» On ne possède point, dit l'Auteur,
 » de grands trésors sans inquiétude. La
 » perfection où la France s'est élevée dans
 » les Arts de tout genre est un bien dont
 » elle connoît le prix. Elle craint donc de
 » le perdre, & dès-là il ne faut plus s'é-
 » tonner qu'au premier danger qu'il pa-
 » roît couvrir, on s'arme de toutes parts
 » pour sa défense.

» C'est sur tout pour les arts de génie
 » que les alarmes paroissent plus vives.
 » Comme leur possession a quelque chose
 » de plus flatteur pour l'esprit, qu'elle dé-
 » cide beaucoup plus du mérite d'une na-
 » tion, & que dépendante d'ailleurs d'u-
 » ne infinité de vûes extrêmement déli-
 » cates, le trouble & le désordre s'y in-
 » troduisent d'une manière presque insen-

» sible, toute nouveauté y devient l'ob-
» jet de défiance & de précaution.

» Telle est le plus souvent la source de
» ces plaintes, qu'on entend s'élever sur
» la corruption du goût : plaintes qui
» quelquefois se sont changées en cris
» amers, & ont plus inquiété la républi-
» que des Lettres, que le sujet même qui
» les faisoit naître.

» La fameuse dispute sur les anciens &
» les modernes fut une de ces entrepri-
» ses téméraires qui effraya le plus l'empir-
» re Littéraire. Les grands maîtres alloient
» être abandonnés, on étoit menacé de
» l'anarchie, & tout étoit prêt à rentrer
» dans cette épaisse nuit dont l'ignorance
» avoit couvert le monde.

» Mais qu'avoit-on à craindre ? La guer-
» re se faisoit à force ouverte : le fameux
» adversaire des anciens, trop foible pour
» la grandeur de sa cause, ne gagna point
» de terrain, & fit presque autant de fautes
» que de pas : les deux grands hommes
» qui après lui entrèrent en lice, & qui
» auroient eu infailliblement raison s'ils
» avoient pû l'avoir, ne donnerent pas
» à beaucoup près, à la dispute, ni autant
» de vivacité, ni autant d'étendue que
» Perrault : on réduisit la question aux ter-
» mes du vrai, & après avoir reconnu

66 MERCURE DE FRANCE.

» qu'Homere & Platon avoient pû tom-
» ber dans quelques négligences , on leur
» laissa le nom de *Divins* , que leurs
» avoient décerné tous les siècles. . . .

» Cependant la longueur de la dispute
» accoutuma peu à peu les esprits à des
» systèmes singuliers , sur le progrès &
» la chute des Arts. On ne douta plus qu'il
» n'y eût un terme fatal , au de-là duquel
» ils ne peuvent monter , & d'où enfin ils
» doivent descendre , par notre incons-
» tance naturelle qui nous dégoûte de la
» perfection même , par la seule raison
» qu'elle tend à nous fixer. On crut voir
» ce terme , on en marqua l'époque : les
» siècles d'Auguste & de Louis le Grand
» parurent avoir fourni dans tous les gen-
» res des modèles achevés ; c'est à ce point
» qu'on s'arrêta , & comme par un préju-
» gé déjà fort ancien , on croyoit que tous
» les arts étoient tombés immédiatement
» après la mort d'Auguste , il falloit par
» une conséquence nécessaire du système ,
» qu'ils dégénéraissent après celle de Louis
» X I V.

» La prévention se changea presque en
» conviction : on compara Auteur à Au-
» teur ; on nous montra nos Seneques ,
» nos Lucains , & tous ceux qui avoient ,
» dit-on , hâté dans Rome la décadence
» des Arts.

» Croiroit-on que malgré les preuves
 » éclatantes de goût & de génie qu'a four-
 » nies notre siècle , pour la perfection de
 » tous les objets des connoissances humai-
 » nes , cette crainte de les voir périr trou-
 » ve encore place dans les esprits , & qu'on
 » la fonde toujours sur le triste évène-
 » ment de la chute des arts dans Rome ?

» Mais ceux qui craignent pour nous
 » un pareil événement , ont-ils assez réflé-
 » chi sur les vraies causes de la corrup-
 » tion du goût chez les Romains , & sur
 » l'état actuel où se trouvent les beaux-
 » Arts en Europe ?

Examinons ces deux objets , & avant
 » de nous livrer aux alarmes , voyons du
 » moins si elles sont fondées.

Dans la premiere partie , après avoir
 parcouru les causes auxquelles on attribue
 ordinairement le déperissement des arts
 dans Rome , telles que la révolution du
 Gouvernement , l'asservissement de la Ré-
 publique , la dureré de ses maîtres , les
 troubles & les divisions intestines qu'exi-
 ta tant de fois la concurrence pour l'Em-
 pire , &c. l'Auteur cherche dans Ro-
 me même les causes particulieres du désor-
 dre : elle en fournit qui lui sont propres ,
 & qui sortent , pour ainsi parler , du fonds
 de sa constitution.

68 MERCURE DE FRANCE.

Il s'arrête principalement à ces quatre objets. Le caractère du génie des Romains, le peu d'étendue qu'eut chez eux l'empire des Lettres, même dans les tems les plus heureux; le peu d'objets sur lesquels ils purent exercer leur talens; le manque de secours pour les cultiver: » en falloit-il » tant pour précipiter la ruine des Lettres?

» Quoique tous les peuples aient à peu près les mêmes dispositions pour les beaux Arts, on remarque pourtant que tous ne les cultivent pas de la même manière, & que chacun y porte son caractère, & le goût dominant dont la nation est affectée.

» Ceux que l'imagination gouverne avec plus d'empire, se livrent par préférence à la Poésie, & ne veulent dans les écrits que des symboles, des peintures vives, des figures hardies; tout s'y traite en vers, la Philosophie, la Morale, l'Histoire même.

» D'autres plus portés aux choses de sentiment, semblent ne devoir chanter que l'amour & ses plaisirs.

» Tout ce qui est du ressort de l'esprit, tout ce qui respire l'enjouement & la délicatesse, paroît dans une nation faire le seul objet qui l'occupe, tandis que

» l'autre uniquement livrée aux choses
 » graves & sérieuses , semble sacrifier tout
 » à la raison , & ne se plaire qu'aux ouvra-
 » ges qu'elle a dictés.

» Je crois , sans prononcer trop hardi-
 » ment sur le caractère d'esprit du peuple
 » Romain , qu'on peut le ranger dans cer-
 » te dernière classe. Il avoit des mœurs ,
 » & en général quelque chose d'austère
 » dans la conduite , l'ame naturellement
 » élevée & courageuse , le cœur dévoré
 » d'ambition , & toujours au dessus de ses
 » succès , quelque grands qu'ils fussent ,
 » une inclination vive pour toutes les cho-
 » ses où il y avoit de la grandeur , une
 » raison exquise & solide , un jugement
 » sûr dans la conduite des affaires. Mais
 » ces qualités mêmes , toutes estimables
 » qu'elles sont , semblent exclure la viva-
 » cité , l'enjouement , le jeu des passions ,
 » le desir de se communiquer & de plaire ,
 » le penchant à l'imitation , & dès là ôter
 » à l'esprit une partie de ses agrémens &
 » de ses ressources.

» Aussi les Romains , qui dans les ou-
 » vrages sérieux ont réussi jusqu'à devenir
 » eux-mêmes d'excellens modèles , n'ont-
 » ils eu que de médiocres succès quand ils
 » ont voulu traiter le sentiment ou don-
 » ner dans le badinage. Térence, lui même

70 MERCURE DE FRANCE:

» dont le jeu est par tout plein de finesse
» & de décence, a dans tout le tissu de
» ses pièces je ne sçai quel sérieux qui
» suspend ou amortit le plaisir des choses
» agréables & délicates qui y sont répan-
» dues. Plaute qui avant lui avoit donné
» plus de liberté au comique étoit souvent
» tombé dans la bouffonnerie plate & gros-
» siere ; peut être est-ce sa gayeté autant
» que ses pointes & ses jeux de mots, qui
» lui a fait trouver un censeur si rigide
» dans la Cour d'Auguste.

» Croiroit-on que cette austérité de
» mœurs, & ce goût dominant pour les
» choses sérieuses & raisonnables fit pres-
» que méconnoître aux Romains l'usage
» des passions douces & modérées, & que
» dans leur conduite comme dans leurs
» écrits, ils n'ont presque jamais apperçu
» cette situation de la société, où sans vi-
» ces comme sans vertus elle fait l'amuse-
» ment de tous ?

» Leurs femmes avoient de la fierté,
» des sentimens, l'esprit d'une trempe au-
» si ferme que les hommes dont elles vou-
» loient partager la gloire & les travaux.
» Calpurnie fit une harangue publique :
» Porcie, après la mort de son mari, ava-
» la des charbons ardens : on leur permet-
» toit à peine les jeux innocens de la jeu-

» nelle , & c'étoit pour elles un crime que
 » d'y réussir trop. Mais dès-là quelles dis-
 » positions devoient-elles apporter dans
 » la société , leur orgueil comme leur ver-
 » tu en étoit le fléau , & à cet égard la
 » simple villageoise devoit , aux yeux de
 » Juvenal , l'emporter sur la mere des
 » Gracches.

» Aussi dès que les richesses eurent intro-
 » duit dans Rome le luxe & les plaisirs ,
 » on y passa presque sans milieu de la ré-
 » serve la plus austere à la débauche la
 » plus grossiere. Toutes les productions des
 » Auteurs en furent infectées , tout s'y pei-
 » gnit sans ménagement & sans pudeur ;
 » & par un retour qui marque bien le
 » penchant que nous avons à courir vers
 » tous les excès , ceux qui tenterent de ra-
 » mener les autres au devoir , en donne-
 » rent des règles que personne ne put sui-
 » vre. L'élévation des sentimens reparoissoit
 » dans les écrits , mais elle y étoit outrée
 » & gigantesque. Le plan de vertu qui
 » regne dans les ouvrages moraux de Sé-
 » neque , semble avoir fourni le fond des
 » idées & du style des tragédies qu'on lui
 » attribue ; peut-être a-t'il passé jusques dans
 » l'économie & les expressions ampoulées
 » de la Pharsale.

» Ce qu'il y a de certain , c'est que la

72 MERCURE DE FRANCE.

» sorte d'esprit qu'ont eu les Romains ,
» n'a dû que très-médiocrement étendre
» l'empire des Lettres. Mille espèces d'ou-
» vrages leur étoient inconnues , ceux en-
» tr'autres que produit le simple amuse-
» ment dans des sociétés spirituelles & po-
» étiques , qui sçavent soumettre le plaisir ,
» les passions , l'érudition même aux loix
» de la bienséance.

De plus , ce goût qu'ils avoient pour
» tout ce qui portoit l'empreinte de la
» grandeur , après s'être exercé sur des ob-
» jets réels , & qui en étoient véritable-
» ment susceptibles , devoit être lui-mê-
» me une disposition fort prochaine à don-
» ner dans l'hyperbole & l'enflure , sur
» tout quand il étoit question de feindre
» ou d'inventer.

» C'est en partie à cette disposition d'es-
» prit que nous devons ces déclamations ,
» qui après le regne d'Auguste , firent pen-
» dant si long-tems presque toute l'éduca-
» tion littéraire de la jeunesse Romaine ,
» Ouvrages bizarres , où l'art seul croit
» remplacer la nature , où les mots tien-
» nent lieu des choses , où des riens sont
» parés des plus riches ornemens de l'élo-
» quence Comment les Romains ne
» se dégoûterent-ils pas de ce vain étalage
» des Rheteurs ? , . . ,

» C'est

» C'est que dans ces déclamations ils
 » voyoient encore l'image de cette grande
 » éloquence , dont les Orateurs de la Ré-
 » publique avoient fait usage. Ils n'a-
 » voient plus de Rois à accuser ou à dé-
 » fendre , des citoyens plus grands que les
 » Rois à proscrire ou à sauver . . . Mais ils
 » lisoient les discours où s'étoient discutées
 » ces causes importantes , & pleins de leur
 » antique grandeur , ne croyant pas que
 » l'éloquence pût sans se dégrader prendre
 » un autre ton , ils aimoient mieux fein-
 » dre des sujets qui s'élevassent jusqu'à el-
 » le , que de la faire descendre aux objets
 » que leur situation actuelle leur permet-
 » toit de traiter.

» Cette méprise dans le choix des sujets
 » où l'éloquence devoit s'exercer, fut peut-
 » être chez les Romains une des principa-
 » les causes de la corruption du goût . . .
 » Du moins nous fait-elle connoître com-
 » bien peu les écoles Romaines servoient
 » aux progrès des Sciences.

C'est qu'en effet , les maîtres eux-mêmes
 » n'avoient que très peu de connoissances ;
 » & où les auroient-ils puisées ? Jamais
 » les Sciences n'ont fait dans Rome que
 » de médiocres progrès , & dans les tems
 » même les plus favorables, elles ne furent
 » cultivées que par le plus petit nombre .

D

74 MERCURE DE FRANCE.

» le gros de la nation n'y prit aucune part.

» On ne peut gueres faire remonter
» l'époque de l'introduction des beaux
» Arts dans Rome , plus haut que la se-
» conde guerre Punique ; & combien en-
» core ces commencemens dûrent-ils être
» foibles !

Ainsi ceux qui placent le commence-
» ment de la décadence des Arts dans Ro-
» me , immédiatement après la mort d'Au-
» guste , ne leur donnent gueres que 200
» ans de durée.

» Il est vrai que dans ce court intervalle
» l'Eloquence & la Poësie furent portées
» au plus haut point de perfection ; mais
» les Sciences purent-elles , en si peu de
» tems , faire un progrès égal ?

» Les Romains étoient un peuple de
» soldats & d'esclaves. Durant les cinq siècles qu'ils passèrent à soumettre l'Italie ,
» ils méconnurent presque entierement le
» reste du monde.

» Ils trouverent les Sciences dans la
» Grece , mais ennyvrés du succès de leurs
» armes au dehors , & troublés au dedans
» par les jaloufies du Sénat & du peuple ,
» pouvoient-ils les cultiver avec quelque
» fruit ? . . Qu'on juge par la Géographie
» du peu d'accroissement des autres Scien-
» ces. Quand Polybe écrivit son histoire ,

« il fut obligé de voyager en Afrique , en
 « Asie , dans les Gaules , en Espagne , pour
 « s'assurer de la position des lieux dont il
 « devoit parler ; & plus d'un siècle après ,
 « Diodore de Sicile fut contraint d'en
 « faire autant pour son Histoire univer-
 « selle.

« Les beaux Arts même ne faisoient
 « alors que des progrès très-lents.

L'Auteur rappelle ici la stupidité de ce
 Consul , qui ayant sauvé de l'embrasement
 de Corinthe des tableaux admirables , éton-
 né du prix qu'on lui en offroit , croyoit
 que quelque vertu secrète y étoit attachée ;
 le mauvais goût du peuple , qui à la repré-
 sentation des plus belles pièces de Tére-
 nce , quittoit quelquefois le théâtre pour
 courir à des mimes ou des farceurs : l'avou
 que fait Virgile lui-même de la supérie-
 rité que la Grece avoit encore de son tems
 sur Rome , dans l'exercice de tous les arts ;
 l'usage où étoient les Orateurs d'y aller
 étudier les Sciences , &c.

« Combien peu de citoyens encore s'a-
 « donnerent-ils à l'Eloquence & à la Poë-
 « sie ? Dans la liste des grands Orateurs
 « dont l'histoire nous a conservé les noms ,
 « on ne voit que des hommes Confu-
 « laires , des Patriciens , les plus grands ,
 « les plus riches de Rome. L'Eloquence

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

» leur étoit nécessaire pour s'attirer l'ad-
 » miration & les suffrages du peuple ; mais
 » pour arriver plus sûrement au but , il
 » falloit parler à un peuple peu instruit ,
 » à qui l'art , la marche , & les res-
 » sorts secrets de l'éloquence fussent en-
 » tierement cachés ; car la surprise & l'ad-
 » miration cessent dès que l'objet est con-
 » nu , & il y a bien de l'apparence que
 » ces harangues qui soulevoient si facile-
 » ment la multitude n'auroient eu que de
 » très foibles succès , si l'auditeur avoit pû
 » découvrir l'adresse dont usoient les Ora-
 » teurs , pour lui inspirer ces mouvemens
 » furieux qui le jettoient hors des bornes
 » du devoir. Les Prédicateurs de la Ligue
 » trouveroient-ils aujourd'hui des audi-
 » teurs aussi dociles que l'étoient ceux de
 » leur tems ?

» L'Eloquence commença avec les trou-
 » bles de la République , lorsque les ci-
 » toyens les plus puissans & les plus ac-
 » crédités se faisoient des partis pour op-
 » primer leurs concurrens : d'un côté les
 » haines , les inimitiés , les accusations ;
 » de l'autre , la nécessité de la défense dans
 » des causes où il s'agissoit toujours de son
 » état & de sa fortune , & où il falloit
 » répondre de vive voix par soi-même &
 » sans le secours d'autrui ; le succès pres-

» qu'infailible qu'avoit auprès du peu-
 » ple , non pas l'innocent ou l'homme de
 » bien , mais celui qui parloit avec plus
 » de grace & d'éloquence ; le préjugé du
 » siècle qui ne croyoit dignes du gouver-
 » nement que ceux qui tenoient le pre-
 » mier rang parmi les Orateurs ; ce cri
 » éternel de la sainteté des loix , de la ma-
 » jesté du nom Romain dont retentissoient
 » les tribunes ; la foule qu'attiroit un spec-
 » tacle si propre à nourrir la vanité & la
 » malignité du peuple ; tout cela dut néces-
 » sairement produire un grand nombre
 » d'Orateurs , & tourner à l'étude des
 » Sciences & des exercices oratoires l'édu-
 » cation de la jeunesse , que la naissance
 » & les talens appelloient aux premières
 » dignités.

» Mais une éducation si supérieure &
 » dont le succès dépendoit d'une infinité
 » de connoissances qu'il falloit acquérir à
 » grands frais , ne pouvoit guères être le
 » partage du peuple. Aussi dès qu'Auguste
 » en pacifiant la République , eut fermé
 » les routes à l'ambition des Grands , &
 » que la tribune eut été forcée au silence ,
 » il n'y eut plus d'Orateurs , & leur art
 » tomba presque dans l'oubli. . . .

» A la vérité , ce triomphe de l'éloquen-
 » ce & les flatteuses récompenses qui y

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

» étoient attachées , avoient dû inspirer
» une très-vive émulation à plusieurs ci-
» toyens d'un ordre inférieur , qui ne pou-
» vant se procurer une éducation si recher-
» chée, s'attachoient du moins à cultiver les
» parties de la Littérature qui étoient plus
» de leur ressort.

» C'est ce qui prépara au siècle d'Au-
» guste ce grand nombre de Poètes , d'Hif-
» toriens , qui voyant à leur tour leurs ta-
» lens accueillis , préférés même à ceux
» des anciens Orateurs dont on n'osoit
» plus prononcer le nom , produisirent ces
» chefs-d'œuvre qui ont immortalisé leur
» goût , & celui du Prince & du Minis-
» tre qui les protégerent.

» Pourquoi de si brillans efforts ne fu-
» rent-ils pas soutenus plus long-tems ?
» Pourquoi ne proportionna-t-on pas les
» secours aux succès ? comment ne prévint-
» on pas qu'une émulation qui avoit eu
» dans l'origine des causes bien plus inté-
» ressantes que les simples regards du Prin-
» ce , & qui n'avoit percé qu'à travers
» mille obstacles , dégénéroit bien vite ,
» si l'on ne multiplioit les ressources & les
» facilités de l'éducation , qui elle même
» devoit naturellement multiplier les ama-
» teurs des Lettres ?

» Car ce sont ces facilités qui ont tou-

» jours manqué à Rome. Les Rheteurs s'y
 » étoient introduits quelque tems avant
 » Cicéron : mais quelle école pour la jeu-
 » nesse ! Presqu'au moment de leur établis-
 » sement ils s'attirerent le mépris des gens
 » sensés , & les Consuls furent obligés de
 » mettre des bornes à leur licence. Cepen-
 » dant c'étoient là les seuls maîtres que
 » l'on pouvoit commodément entendre.

» Une telle constitution devoit exposer
 » les Arts à une décadence inévitable . . .

» On sçait par quels degrés ils sont ar-
 » rivés à leur ruine sous les successeurs
 » d'Auguste. Ces monstres qui immédiate-
 » ment après lui occuperent le thrône , ne
 » favorisèrent plus les lettres , quelques-
 » uns meme leur furent contraires. Cali-
 » gula vouloit abolir les écrits d'Homere ,
 » & ôter des Bibliortheques publiques Ti-
 » re-Live & Virgile : Neron assez fou
 » pour se croire le premier des Poètes , &
 » assez cruel pour punir en ce genre la ri-
 » valité comme un crime , glaça les esprits,
 » ou les força à s'envelopper d'un voile
 » ténébreux qui déroboit toutes leurs gra-
 » ces.

» Mais ce n'étoient là que des momens
 » critiques, contre lesquels les beaux Arts
 » auroient infailliblement prévalu , s'ils
 » avoient été plus répandus dans Rome.

D iij

80 MERCURE DE FRANCE.

» En effet , un Gouvernement plus doux ,
» tel que celui de Vespasien , de Trajan ,
» de Marc Aurele devoit les rétablir , s'ils
» avoient eu dans l'origine une consistance
» plus fixe.

» Pour donner plus de jour à ces preu-
» ves , il suffiroit de jeter les yeux sur l'é-
» tat des Lettres dans la Grece. D'où vient
» qu'elles s'y sont maintenues si long-
» tems , & plusieurs siècles après la chute
» des Lettres Latines ? C'est qu'elles y fu-
» rent plus répandues , que tous les ci-
» toyens les cultivèrent , que les Acadé-
» mies établies dans toutes les Villes y
» formoient la jeunesse : c'est que toutes
» les Sciences , toutes les parties de la Lit-
» térature y étoient enseignées par d'ex-
» cellens maîtres , & que les Grecs natu-
» rellement spirituels & curieux, aimoient
» toutes les belles connoissances & s'y
» appliquoient par goût : l'Eloquence &
» la Poësie faisoient l'amusement du peu-
» ple même : on y entretenoit des spec-
» tacles aux dépens de la République , &
» le plus indigent n'en étoit pas exclus. . .

Dans la seconde partie du Discours , M.
Gastumeau indique , mais en général , nos
richesses littéraires , & les secours infinis
qui de toutes parts s'offrent au génie , &
rendent l'étude aussi facile que commode.

» Toutes les Villes ont des écoles publi-
 » ques ; les Bibliothèques , les cabinets
 » des Sçavans , qui dans les Capitales ren-
 » ferment des trésors immenses , ne sont
 » pas sans quelque prix dans plusieurs Vil-
 » les de Province.

» Un discernement fin & exquis , un
 » vif attrait pour tout ce qui orne l'es-
 » prit & la raison , un goût éclairé de la
 » politesse & des bienséances , plus pré-
 » cieux peut-être que l'érudition même ,
 » un ardent amour pour la gloire , for-
 » ment aujourd'hui le caractère de toutes
 » les nations de l'Europe.

» Manquer-at-on de sujets & d'occa-
 » sions pour exercer ses talens ?

» D'un côté , une Religion sainte dont
 » les dogmes majestueux & la morale su-
 » blime ne se déroberaient que trop à nos
 » regards , si elle ne chargeoit ses orateurs
 » de nous rappeler continuellement à el-
 » le , leur fournit un fonds inépuisable de
 » sentimens , de pathétique , de vérités
 » impérieuses , d'invitations pressantes ,
 » qui assurent à l'éloquence un succès mal-
 » heureusement aussi durable que nos éga-
 » remens & nos faiblesses.

» D'un autre côté , les haines , l'aveu-
 » glement , l'intérêt , font retentir de leurs
 » clameurs les tribunaux de la justice : les

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

» passions s'y cachent avec art , le men-
» songe même ose y emprunter les cou-
» leurs de la vérité : mais enfin la vérité y
» triomphe , & elle doit sa victoire à l'E-
» loquence , &c. . . .

» Je ne dis rien de la Poësie , elle ne
» gagne pas à beaucoup produire ; sa fé-
» condité même lui nuit : il faut en ce
» genre ou des chefs d'œuvre ou rien du
» tout , & les chefs-d'œuvre sont toujours
» rares. Mais malgré cela l'Europe peut
» montrer d'excellens Poètes , & même en
» assez grand nombre , pour n'être pas à
» cet égard accusée d'indigence. Ce qu'il
» y a de certain c'est que jamais l'art n'a
» été mieux connu ; que le goût de la
» bonne Poësie est aujourd'hui si sûr & si
» répandu , que tout le monde est en état
» de juger du mérite des Poètes , & que
» sans y penser , les esprits se tournent
» d'eux-mêmes aux figures & aux images
» poétiques , assez pour faire souhaiter
» que le penchant n'aille pas plus loin. . .

» Mais ce qui fait le mérite particulier
» de notre siècle , c'est que dans cette éten-
» due immense que renferme aujourd'hui
» le cercle des connoissances humaines ,
» nous n'admettons que des idées claires ,
» des principes vrais , des raisonnemens
» exacts , des expériences sûres. Tout ce

» qui se cache dans l'obscurité où ne se
 » laisse entrevoir qu'à demi , tout juge-
 » ment confus , tout objet enfin que l'es-
 » prit ne peut saisir d'une vûe ferme , est
 » rejeté ou rangé dans la classe des cho-
 » ses douteuses & incertaines.

» Ce goût du vrai passe dans tous les
 » Arts : la seule nature est en droit au-
 » jourd'hui de guider la main des Ar-
 » tistes : elle est elle-même le plus beau &
 » le plus fécond de tous les modèles

» Quelle abondance , quelle variété d'i-
 » dées ne doit pas produire cette multitu-
 » de d'objets nouveaux que les Arts met-
 » tent sous nos yeux , & combien le style
 » en doit-il être orné & enrichi ? C'est de
 » cette source que coulent dans nos bons
 » ouvrages ces métaphores , ces images , ces
 » comparaisons qui animent l'expression ,
 » & donnent une espèce de corps & de
 » vie à des objets que sans leurs secours
 » la vûe discerneroit à peine.

L'Auteur ne dissimule point le reproche
 assez justement fondé qu'on fait à notre
 siècle , de vouloir briller & montrer de
 l'esprit.

» Je sçais , dit-il , que cette fureur de
 » courir après l'esprit est un peu le mal de
 » notre siècle , que le brillant est souvent
 » préféré au solide , & qu'à force de vou-

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

Il doit présenter aux Lecteurs des choses
agréables ou délicatement rendues , on
s'écarte quelquefois de cette noble sim-
plicité d'idées qui caractérisent la vérita-
ble éloquence. Mais que ce petit désordre
ne nous alarme point : il est bien plus la
preuve de notre abondance & de nos ri-
chesses, que d'un goût qui change ou qui
s'altère. Dans les maisons opulentes , le
superflu occupe autant que le nécessaire.
Un siècle aussi éclairé que le nôtre peut
sans danger se livrer à l'amusement :
d'ailleurs tous ces frivoles écrits où les
règles se violent sans scrupule , ne vi-
vent qu'un jour , & les Auteurs eux-mê-
mes ne les donnent pas pour bons. Le
goût est fixé par de plus sûrs modèles :
les ornemens renversés dont se pare au-
jourd'hui l'Architecture , ne nous feront
jamais oublier la majestueuse symétrie de
la façade du Louvre , & si quelqu'un
pouvoit craindre pour les beaux Arts ,
je ne lui nommerai point pour le rassu-
rer les Rollin , les Montesquieu , les
Voltaire ; qu'il jette seulement les yeux
sur le Discours préliminaire de l'Ency-
clopédie.

M. Bouriron , pere , Chancelier , lut en-
suite un Discours qui a pour titre : *Réflexions sur les principes qui doivent guider l'homme de Lettres.*

Il commence par établir qu'un homme de Lettres n'est vraiment estimable qu'autant qu'il réunit la bonté & la droiture du cœur aux talens & à l'agrément de l'esprit, & il en conclut que l'homme de Lettres qui veut rendre ses travaux utiles à la société, & glorieux pour lui-même, doit autant s'appliquer à remplir son cœur de l'amour de la vérité & de la vertu, qu'à orner, embellir, élever son esprit par les belles connoissances ; ce qui forme la division de son discours.

» Je sçais, dit-il, que la distinction du
 » cœur d'avec l'esprit n'est qu'une préci-
 » sion d'idées ; cependant comme ces mots
 » représentent deux facultés de l'ame sus-
 » ceptibles de differens attributs, c'en est
 » assez pour qu'on en puisse faire la dis-
 » tinction avec fondement. Le cœur de
 » l'homme est, s'il m'est permis de parler
 » de la sorte, la matiere de l'édifice dont
 » l'esprit est l'ordre de l'architecture, &
 » forme les ornemens qui l'embellissent...
 » Un cœur qui est vrai & rempli de l'a-
 » mour du bon, élève l'esprit ; il le con-
 » duit & l'empêche de s'égarer : l'esprit
 » polit le cœur, il le rend aimable : ainsi
 » tour à tour ils se rendent service. Où
 » l'un d'eux manque d'être ce qu'il doit
 » être, l'ouvrage est imparfait, mais avec

86 MERCURE DE FRANCE.

» difference. L'homme qui ne pèche que
» par l'esprit, est encore estimable ; celui
» qui pèche par le cœur ne peut , tout au
» plus être qu'amulant , & souvent il est
» pernicieux.

Après une courte digression sur le point de sçavoir si les idées sont innées en nous , ou si nous les acquérons par les sens , il entre ainsi dans sa premiere partie.

» Se livrer à l'étude des Sciences & des
» Lettres par goût , uniquement pour oc-
» cuper son loisir , c'est un amusement hon-
» nête ; s'y livrer dans la seule vûe de se
» faire une réputation , c'est vanité : ni
» l'un , ni l'autre n'est vraiment estimable,
» quelque louable que soit l'amour des
» Lettres. Pour donner à ce travail tout le
» prix qu'il doit avoir , il faut l'annoblir
» par un motif & des vûes propres à faire
» respecter la science , faire rapporter la
» science à la vérité , & la vérité à Dieu ;
» tel est l'ordre des choses , seul digne de
» la raison.

» Les premiers Sçavans l'ont compris de
» la sorte ; ils ramenoient à la morale ce
» qu'ils acquéroient de connoissances ;
» c'est par là qu'ils ont mérité le nom de
» Philosophes & de Sages....

» Qu'importe de beaucoup sçavoir , si
» l'on ne fait pas servir les connoissances à

» la vertu , en est-on plus heureux ? le Sça-
 » vant qui se conduit de la sorte , n'est pas
 » plus sage que l'avare qui amasse des ri-
 » chesses pour le plaisir de les contempler ;
 » l'un & l'autre se rendent inutiles le tré-
 » sor qu'ils possèdent. . . .

» On abuse de la Science dès que la ver-
 » tu n'en est pas le fruit. . . .

» Quel homme peut se former de plus
 » nobles idées de la puissance du Créa-
 » teur , que celui qui connoît mieux la
 » grandeur & la marche de ces globes cé-
 » lestes , qui roulent sur nos têtes avec tant
 » de majesté , ou qu'un Physicien attentif ,
 » qui , avec des yeux toujours appliqués ,
 » observe la nature dans le détail ? Peut-il
 » douter que des ouvrages où la puissance
 » & la sagesse brillent avec une magnificen-
 » ce égale , n'aient été produits pour une
 » fin , & par conséquent que l'homme
 » lui-même qui leur est supérieur , n'ait
 » été créé pour une destination qu'il doit
 » s'attacher à remplir ? . . .

» Des objets non moins persuasifs , s'of-
 » frent aux réflexions du simple Lit éra-
 » teur : il lui suffit de jeter un regard sur
 » lui-même. Son esprit , sa raison , son
 » cœur , tout lui découvre que son origi-
 » ne est divine , & qu'il ne peut avoir d'au-
 » tre fin que l'être qui l'a formé. Mais

88 MERCURE DE FRANCE.

» quel éclat de lumière ne frappera pas les
» yeux à la vûe de cette société subsistante
» parmi les hommes, malgré le choc impé-
» tueux des passions qui les agitent ? tous
» avides de commander , presque tous
» obéissent. Animés par leur intérêt parti-
» culier toujours en opposition entr'eux ,
» comment une discordance presque uni-
» verselle , peut-elle produire l'harmonie ?
» n'est-il point étonnant que l'ordre de la
» société naisse du sein même des passions
» qui la troublent ? c'est ainsi qu'à un es-
» prit qui réfléchit , la conservation du
» monde politique , ne prouve pas moins
» la Providence que la conservation du
» monde physique.

» Mais s'il importe à la société que tout
» homme soit vertueux , elle y est encore
» plus intéressée par rapport à un homme
» de Lettres. . . .

» Il y a long-tems qu'on a dit que l'es-
» prit étoit au service du cœur , & on
» a eu raison de le dire. Quand le cœur
» est mauvais , c'est beaucoup si l'esprit se
» borne à l'excuser ; il se rend presque tou-
» jours l'apologiste de sa corruption. Il est
» rare qu'un homme de Lettres ne peigne
» son cœur dans ses ouvrages , & qu'il ne
» le justifie. Outre le penchant presque
» invincible à parler de ce qui nous plaît,

» c'est qu'on y gagne de se confirmer soi-
 » même dans le parti qu'on a pris ; car ce
 » qu'on a fait adopter à d'autres , en paroît
 » d'autant plus vrai. . . .

» Dans un Auteur voluptueux , d'un es-
 » prit vif , léger , agréable , le cœur pein-
 » dra ses sentimens avec des images rian-
 » tes , parées des graces de la naïveté &
 » de l'enjouement. C'est la volupté elle-
 » même qui s'offre aux yeux du Lecteur ,
 » tantôt mollement couchée sur un lit de
 » fleurs , tantôt dans l'agitation de l'yvresse
 » du plaisir.

» Si son imagination est moins ornée ,
 » que son esprit soit plus sérieux , mais
 » plus fort & plus élevé , ce sera par des
 » raisonnemens qu'il enseignera de se li-
 » vrer à ses penchans , & de se débarrasser
 » de toute contrainte ; il en fera un systê-
 » me raisonné , qui aura pour principes le
 » renversement des vérités les plus sain-
 » tes. . . .

» Quel bien au contraire ne peut pas
 » faire à la société un homme de Lettres ,
 » qui en travaillant d'abord sur lui-même ,
 » s'est appliqué à perfectionner son cœur ?
 » oserai-je le dire ? il rend la vertu même
 » plus respectable , son exemple entraîne.
 » S'il écrit , loin de se permettre rien
 » qui puisse remuer les passions , ou faire

90 MERCURE DE FRANCE.

» naître des doutes dangereux , il tire du
» fond des sujets mêmes les plus indiffe-
» rens , de quoi faire briller la vérité &
» encourager la vertu. . .

» Obligé d'être toujours en garde con-
» tre lui-même , qu'un Auteur sage ne crai-
» gne pas de manquer de plaire par sa re-
» tenue. Les graces décentes & modestes
» d'un ouvrage où la vertu préside , rem-
» placent avantageusement les faillies ma-
» lignes , ou les images trop libres d'un
» écrit licentieux. La vertu est toujours
» pure , mais elle ne pousse pas l'austérité
» au delà des bornes : elle admet quelque-
» fois à sa suite des plaisirs paisibles & des
» ris innocens. Le chemin où me fait mar-
» cher une plume vertueuse , est une cam-
» pagne cultivée , qui n'a pour ornement
» qu'une noble simplicité & sa verdure ;
» mais elle me plaît , & plus long-tems , que
» ces jardins si bien symétrisés où l'Art
» s'est épuisé à varier les perspectives. . .

» Si tous les gens de Lettres s'étoient
» appliqués à perfectionner leur cœur , on
» n'auroit pas hasardé cet étonnant pro-
» blème , si les Lettres ont moins servi à
» épurer qu'à corrompre les mœurs. . .

M. B. passe ensuite à sa seconde partie ,
dans laquelle il se borne à des réflexions
générales sur la manière de cultiver son
esprit.

Il conseille de ne pas se livrer à de grands efforts, si l'on ne sent en soi un fond par lequel on puisse être dédommagé de ses peines, ou si l'on n'est conduit par état dans la carrière.... » En multipliant
 » les travaux, on force, dit-il, une terre
 » sablonneuse à quelque production; mais
 » la dépense surpasse toujours le profit
 » qu'on en retire.

Il conseille aussi de ne pas entreprendre de tout sçavoir : » Il seroit à craindre
 » qu'on n'apprît rien avec profondeur. Il
 » vaut mieux être excellent dans un genre
 » que médiocre en plusieurs... Cependant,
 » continue-t'il, sans ambitionner de tout
 » sçavoir, on doit s'efforcer d'acquérir au
 » moins une teinture des principaux ob-
 » jets des connoissances de l'esprit hu-
 » main. Quelque vaste que soit le pays des
 » Sciences, & quoiqu'il soit parragé en
 » un grand nombre de climats differens,
 » il ne fait qu'un Empire; tous ceux qui
 » cultivent les Lettres sont Concitoyens.
 » Il est donc juste qu'ils se connoissent les
 » uns les autres; & pour cela ils doivent
 » mutuellement voyager dans les differen-
 » tes parties du pays qu'ils habitent: mais
 » il est de la prudence qu'ils reviennent
 » ensuite au climat sous lequel ils sont nés,
 » pour s'y fixer. Le tempéramment y est

92 MERCURE DE FRANCE.

» d'ordinaire plus fort. En courant sans
» cesse d'un endroit à l'autre, on dissipe
» autant qu'on acquiert.

Après quelques réflexions sur la manière de diriger ses études, sur le soin qu'on doit avoir de ne puiser ses premières connoissances que dans les écrits des meilleurs Maîtres, sans néanmoins négliger dans la suite les Ecrivains d'un moindre mérite, M.B. en vient à définir le goût, qu'il croit se former insensiblement par cette lecture réfléchie des bons ouvrages.

» Le goût est, dit-il, ce discernement
» vif, sûr, délicat, par lequel l'ame ap-
» précie les objets. Il suppose la solidité
» & la profondeur du jugement, mais il y
» ajoute la vivacité & la délicatesse. La
» vérité est l'objet du jugement; l'agré-
» ment & la beauté sont l'objet du goût.
» Le jugement se raffermît par la discus-
» sion, & souvent elle émousse le goût;
» c'est que le beau & le gracieux sont com-
» me l'air que nous ne voyons pas, mais
» que nous sentons.

» Ceci, continue l'Auteur, peut résoudre un problème littéraire proposé il y
» a quelques années, sçavoir si c'est par la
» discussion ou par le sentiment qu'on ju-
» ge mieux des ouvrages d'esprit. En ce
» qui concerne la vérité, l'ordre & le rap-

Import des idées , on en juge plus sûrement
 „ par l'analyse & par la discussion ; mais
 „ le sentiment juge mieux de la beauté ,
 „ de l'agrément & de la finesse des pen-
 „ sées , & le sentiment en cette partie se
 „ confond avec le goût ; mais il y ajoute .
 „ car le goût n'est parfait qu'autant qu'il
 „ réunit à la finesse du sentiment la solidité
 „ de la discussion....

„ On reçoit de la nature le feu de l'ima-
 „ gination , le brillant de l'esprit , l'éten-
 „ due du goût ; mais le goût qui met en
 „ œuvre ces heureux dons , forme les bons
 „ ouvrages ; on ne le reçoit point , on
 „ l'acquiert. Le principe de ce discerne-
 „ ment qui fait le goût , consiste en cer-
 „ taines notions du vrai , du beau , du gra-
 „ vieux , du délicat , que l'ame ne par-
 „ vient à s'approprier que par le secours
 „ de ceux qui les ayant déjà saisies y ont
 „ conformé leurs productions. Elles ser-
 „ vent à l'ame comme d'une espèce de mi-
 „ roir , qui en lui réfléchissant ses propres
 „ pensées , lui donne le moyen de les ap-
 „ précier. Telle une bergère qui trouve
 „ sous sa main les fleurs dont elle forme
 „ sa parure ; elle ne choisiroit point celles
 „ qui lui seroient le mieux , & ne les ajuste-
 „ roit point avec grace , sans le secours du
 „ crystal d'une fontaine....

94 MERCURE DE FRANCE.

» C'est parce qu'on avoit oublié les
» bons modèles, qu'on remarque tant de
» fautes & tant d'écarts dans les ouvrages
» des siècles qui ont précédé celui de Louis
» XIV. quoique les Auteurs eussent de
» l'imagination, de l'esprit, quelques-uns
» même du génie. De là vient aussi que le
» goût s'altère aisément par l'inconstance
» qui nous empêche de nous fixer, & de là
» vient encore que quand il est perdu on
» le recouvre si difficilement : il faut une
» révolution pour y ramener. On va tou-
» jours s'éloignant des bons modèles,
» parce qu'on ne remonte pas plus haut
» que ses contemporains, ou qu'on est en-
» traîné par la foule....

M. B. ajoute encore quelques autres ré-
flexions sur la nécessité d'assujettir les ta-
lens au goût, & il finit par dire : » que
» quoiqu'on ait du talent & du goût, cela
» seul ne doit pas décider pour se livrer à
» l'ambition d'être Auteur ; que l'homme
» de Lettres ne doit pas oublier qu'il est
» Citoyen, & que c'est à remplir plus par-
» faitement les devoirs de l'état où il se
» trouve qu'il lui convient d'appliquer son
» sçavoir & ses connoissances.... Quand
» rien n'oblige à écrire, poursuit-il, il ne
» faut donner au public que du bon & du
» parfait, ou du moins quelque chose

» d'utile... L'envie d'écrire , telle qu'elle
 » regne aujourd'hui , est , ce me semble ,
 » dans l'Empire des Lettres , ce qu'est le
 » luxe dans l'Etat politique. Il paroît ren-
 » dre au-dehors un empire plus florissant ,
 » tandis qu'insensiblement il l'énerve &
 » l'affoiblit. Il faudra bien enfin dans les
 » siècles qui nous suivront , ou qu'on re-
 » nonce au titre de sçavant , ou qu'on ou-
 » blie jusqu'au nom d'une partie de cette
 » multitude de Livres dont les Lettres sont
 » surchargées.

Ce discours fut suivi d'un autre que lut
 M. Durand de la Vaumartin , Président
 du Présidial , *sur les avantages que la douceur
 procure à la société.*

» La société , dit l'Auteur , est la source
 » & l'origine de ces biens nécessaires , sans
 » lesquels l'homme ne sçauroit vivre. Il
 » sent qu'il fait partie d'un corps , dont
 » tous les membres sont liés entr'eux par
 » des obligations réciproques. Trop foi-
 » ble pour se suffire à lui-même , il faut
 » qu'il trouve dans ses semblables les se-
 » cours & les avantages qu'il ne pourroit
 » jamais se procurer ; & par retour il doit
 » employer tous ses soins à contribuer au
 » bien de la société.

» A voir agir les hommes , on croiroit
 » néanmoins que la société , loin de faire

96 MERCURE DE FRANCE:

» l'agrément de la vie est la source de leur
» malheur. Les Sages les plus éclairés ne
» voyent qu'à travers le nuage de leur hu-
» meur & de leur prévention ; d'autres ne
» cherchant qu'à s'aveugler & à pallier
» leurs défauts, envisagent comme une
» suite nécessaire de la société les maux
» qu'il dépend d'eux d'en bannir , & qu'ils
» y répandent ou par caprice ou pour se
» satisfaire. Jaloux d'un bonheur qui les
» frappe sans trop examiner s'il est réel ,
» ils cherchent à l'acquérir , & dans l'im-
» possibilité où ils se trouvent presque
» toujours de l'obtenir , ils ne négligent
» rien pour en priver ceux qui par indus-
» trie , ou par sagesse ont sçu se le pro-
» curer. . . .

M. de L. M. en disant que la douceur est
le seul lien de la société, n'entend pas par-
ler » de la douceur chrétienne , qui sui-
» vant les préceptes de la Religion doit
» être générale & sans bornes ; qui supé-
» rieure aux offenses & aux injustices ,
» comprend les ennemis & les persécuteurs ,
» & qui est le principe de toutes les ver-
» tus sociales ; il parle uniquement de cer-
» te douceur de caractère , qui marchant
» toujours d'un pas égal & assuré , sçait
» éviter ou prévenir les maux que la dis-
» corde a préparés de tout tems à la socié-
» té ;

» té ; de cette vertu morale qui rendant
 » l'homme doux , affable & maître de ses
 » passions , lui fait envisager le commerce
 » civil des hommes entr'eux , comme le
 » moyen le plus propre à suivre leur sûreté
 » & leur bonheur.

Après quelques réflexions , M. de L. M.
 considérant l'homme dans les differens
 états où la nature l'a placé , se propose de
 montrer » que la douceur est également
 » utile & nécessaire à ceux qui ont droit
 » de commander & à ceux qui doivent
 » obéir ; que ses avantages se font égale-
 » ment ressentir dans le sein des familles
 » & dans les sociétés particulieres , aus-
 » quelles l'homme est obligé de se livrer.

» La douceur , dit M. de L. M. dans la
 » premiere partie , est le principe de cet
 » ordre & de cette union qui font fleurir
 » les États , & qui perpétuent leur durée ;
 » elle est d'autant plus nécessaire que les
 » Empires ne sçauroient se soutenir sans
 » l'autorité d'une part & la subordination
 » de l'autre. L'autorité sans douceur est un
 » joug trop pesant pour l'homme : depour-
 » vûe de la douceur , la subordination n'est
 » qu'une servile crainte ; elle n'agit qu'a-
 » vec répugnance , & ne cherche qu'à se
 » soustraire à une autorité légitime.

» Fier de son pouvoir , un Grand en

E

98 MERCURE DE FRANCE.

» fait-il sentir le poids par ses manieres
» dures & altieres ; un inférieur dont l'es-
» prit indocile se conduit par ses foibles
» lumieres , méprise-t'il le rang , la nais-
» sance , le pouvoir de ses supérieurs ; ce
» n'est de part & d'autre que faute de dou-
» ceur dans le caractère ; aussi sans elle ne
» connoît on plus ni autorité , ni subordi-
» nation : mais que la douceur reprenne
» ses droits , l'autorité paroissant alors
» sans ce fol orgueil qui ne sert qu'à révol-
» ter les esprits , la subordination ne coû-
» tant plus d'efforts à celui qui doit obéir ,
» on verra renaître ces accords qui font
» l'essence & l'être de la société....

L'Auteur apporte en preuve l'exemple
de Rome. » Ces dissensions & ces jalousies
» qui partagerent si long-tems cette Répu-
» blique en deux factions , celle du Sénat
» & celle du Peuple , auroient enfin préci-
» pité sa ruine , si la douceur des Chefs ,
» des Orateurs , des Consuls & des Tri-
» buns n'eût ramené la paix , & si la mo-
» dération n'eût sçu la perpétuer parmi
» les Citoyens qui se croyoient tous libres
» & indépendans.... Dans quelles dispo-
» sitions dûrent être ces ames hautaines
» lors de la révolution qui changea le
» Gouvernement de cette République , &
» qui l'asservit enfin à l'autorité des Em-

» pereurs ; la douceur fut seule capable
 » d'arrêter les conjurations. . . . César &
 » Auguste par leur clémence vinrent à
 » bout de calmer les esprits , & ramene-
 » rent à leur parti ceux qui y étoient le plus
 » opposés.

Notre Histoire ne fournit pas à l'Auteur
 des preuves moins heureuses.

» La France , dit-il , Royaume depuis
 » plusieurs siècles le plus florissant de l'E-
 » rope ; la France , à qui doit elle son éten-
 » due , sa force & le haut point de gloire
 » où elle est parvenue ? est-ce à la valeur ,
 » aux vertus guerrières de ses Rois ? nos
 » ennemis même n'en sçauroient discon-
 » venir : le courage héréditaire dans cette
 » auguste tige , leur a assez fait éprouver
 » ce que peuvent les grandes ames , & les
 » tristes effets de leur ressentiment , lors-
 » qu'il y va de leur gloire ou de l'intérêt
 » de leurs peuples. Mais , il ne faut point
 » craindre de le dire , la valeur seule de
 » ses Souverains n'auroit jamais fait le
 » bonheur de la Monarchie Française , si
 » leur douceur & leur clémence n'eût con-
 » quis plus de cœurs au dedans du Royau-
 » me , que leurs armes n'ont soumis d'en-
 » nemis au-dehors. Louis XII. par l'heu-
 » reux accord de toutes les vertus , mérita
 » également le titre de Juste & de Pere du

E ij

» Peuple. La bonté, la clémence d'Henri
 » IV. l'ont rendu encore plus grand que
 » ses vertus militaires qui lui ont attiré
 » l'admiration de l'univers; en sorte, dit
 » son Historien, qu'on doute encore au-
 » jourd'hui, s'il a reconquis son Royaume à
 » force de combattre ou de pardonner. Louis
 » XIV. dont les seuls desseins faisoient
 » trembler les Nations les plus éloignées,
 » ne devoit pas moins le surnom de Grand
 » à son amour pour ses Sujets, qu'à ses
 » brillantes & rapides conquêtes. Louis
 » XV. enfin, modèle des Rois, quelque
 » puissant, quelque redoutable qu'il ait pa-
 » ru dans la guerre, n'a fait passer ses enne-
 » mis de l'admiration à l'amour, que par son
 » affabilité, sa douceur & sa bonté. Moins
 » jaloux de l'éclat de ses lauriers que de
 » l'affection des François, le surnom de
 » *Bien-aimé*, qui lui a été donné à si juste
 » titre, fera à jamais sa gloire & son élo-
 » ge; surnom plus beau, plus grand que
 » tous ceux de ses Prédécesseurs, puisque
 » pour le mériter il faut posséder toutes
 » les vertus, & ce qui fait les vrais Héros.

M. de L. M. passant ensuite à sa seconde
 partie, dit : » De toutes les sociétés il n'en
 » est point dont les engagemens soient
 » plus étendus que celle qui nous unit par
 » les liens du sang & par les sentimens du

» cœur. Obligés de vivre ensemble par
 » devoir & par intérêt, comment pour-
 » rions-nous remplir nos divers engage-
 » mens, si par la douceur nous ne sçavions
 » nous conformer à ce qu'ils nous prescri-
 » vent ? c'est dans cette espèce de société
 » que les avantages de la douceur se font
 » encore mieux connoître. . . .

» Sans elle, quelque probité, quelque
 » sentiment d'honneur qu'on eût, on ne
 » pourroit entretenir l'harmonie. . . . Un
 » homme dont la douceur fait le caractère,
 » peut seul répandre dans sa famille cette
 » paix & cette tranquillité, qui font éga-
 » lement les charmes de la société, & le
 » bonheur de la vie. . . .

Après un détail abrégé des différentes
 circonstances dans lesquelles la douceur
 contribue le plus à l'union des familles,
 l'Auteur passe à l'amitié, qui est un des
 plus forts liens de la société, & montre
 qu'elle n'est pas moins redevable à la dou-
 ceur.

» Sans elle il ne sçauroit y avoir cette
 » égalité d'humeur, cette uniformité dans
 » les actions, cette constance dans les sen-
 » timens qui forment les nœuds de l'ami-
 » tié. . . . Quelque forts cependant que
 » soient les liens de l'amitié, l'intérêt par-
 » ticulier les briseroit bientôt, s'ils n'é-

E ii j

» toient resserrés par la modération. Un
 » caractère violent, ou qui rapporte tout
 » à lui, ignore les droits de l'amitié, ou
 » se trouve gêné dans les devoirs qu'elle
 » impose. . . . Les qualités du cœur & de
 » l'esprit font le mérite de l'homme, elles
 » le représentent tel qu'il est, & le pei-
 » gnent avec des couleurs si naturelles,
 » qu'il est comme impossible de s'y trom-
 » per. De toutes ces qualités, la douceur
 » est celle qui se fait le plus remarquer.
 » Celui qui la possède, trouve le secret de
 » plaire sans contrainte & sans effort. . . .
 » Le bonheur de se faire aimer dépend en
 » effet, plutôt des façons douces & insi-
 » nuantes que de toute autre qualité; la
 » douceur attire l'estime & l'amour d'un
 » chacun, elle a des charmes auxquels on
 » ne peut résister.

La troisième partie commence par ces
 réflexions. » L'homme naît avec le désir
 » d'être heureux; livré à lui-même, com-
 » bien ne trouveroit-il pas de momens
 » vuides? la tristesse & l'ennui l'obséde-
 » roient sans cesse, son imagination & ses
 » sens seroient dans une espèce de lan-
 » gueur; loin de s'élever au dessus de tout
 » ce qui respire, il ne feroit que ramper,
 » & sa raison qui doit faire son bonheur,
 » ne serviroit qu'à le rendre encore plus

» malheureux : il n'y a que la société qui
 » puisse lui procurer les agrémens de la vie.
 » Qu'il ne regarde pas néanmoins ces agré-
 » mens comme son bien propre & com-
 » me lui appartenant de droit ; ils font
 » partie du commerce civil ; c'est une es-
 » pèce de présent que les hommes se font
 » réciproquement , & celui qui n'y met
 » pas du sien ne doit pas y participer...

M. de L. M. fait voir ensuite qu'un hom-
 me sans douceur ne peut être d'aucune
 utilité à la société , & il ajoute : » Ce
 » n'est qu'en s'accommodant à l'humeur
 » des autres qu'on peut vivre avec eux.
 » La parole , don le plus précieux après la
 » raison , que l'homme ait reçu de la na-
 » ture , lui seroit un présent funeste , si el-
 » le n'étoit mise en œuvre par la douceur.
 » Sans cela la faculté de s'énoncer & de
 » converser avec ses semblables , seroit
 » une source intarissable de divisions.
 » Que deux hommes également brusques,
 » également caustiques , également contra-
 » rians , se trouvent ensemble , ils ne pour-
 » ront se souffrir : qu'il paroisse un hom-
 » me d'une humeur douce , modérée , com-
 » plaisante , les contradictions cessent , la
 » conversation reconvre ses charmes & ses
 » agrémens....

» La politesse & la bien-séance qui sont

E iiij

104 MERCURE DE FRANCE.

» une suite naturelle de la douceur , ser-
» vent aussi à en retirer les avantages ; dans
» leur effet elles sont les mêmes , mais leurs
» règles changent suivant l'humeur & le
» caractère des Nations. Semblables à ces
» loix arbitraires que les peuples se sont
» imposées , elles obligent seulement ceux
» qui s'y sont soumis. Parmi nous un An-
» glois , quelque politesse qu'il ait , sera
» gêné : chez les Etrangers un François ne
» paroîtra pas assez réservé. L'un & l'au-
» tre plairont pourtant , s'ils ont cette
» douceur qu'exige la politesse de toutes
» les Nations , & ils sçauront également
» se concilier l'estime & la bienveillance
» de ceux avec qui ils seront obligés de
» vivre. . . .

» Mais il ne faut pas confondre la poli-
» tesse avec la fausse douceur , & la lâche
» complaisance qui encense le vice comme
» la vertu , défauts également contraires à
» la société. . . .

M. de L. M. finit par le portrait d'un
homme dont la douceur fait le caractère
soutenu ; douceur qui lui fait goûter les
vrais plaisirs , qui les communique aux
autres , & qui les affranchit des dégoûts
qui paroissent en être inséparables.

Ce Discours fut aussi suivi d'un autre
que lut M. Gilbert , Procureur du Roi

à la Police , *sur les dangers de l'émulation.*

» Le but des Académies , dit-il , est de
 » contribuer aux progrès des Sciences &
 » des Arts : quelle obligation pour ceux
 » qu'elles associent à ce généreux dessein !
 » A-t'on justifié un choix honorable, c'est
 » alors seulement qu'on peut sans rougir
 » prendre un titre qui doit servir de ré-
 » compense & d'éguillon aux talens. Ré-
 » flexion affligeante , quand on est éga-
 » lement convaincu de ses devoirs & de
 » son insuffisance. Mille routes s'offrent ,
 » toutes plus attrayantes ; mais la timidi-
 » té ne permet pas de s'y engager , ni la
 » foiblesse de s'y soutenir ; l'exemple mê-
 » me , quand il est au dessus des forces , in-
 » timide plus qu'il n'encourage.

» Laissons donc le soin de prescrire des
 » règles à ceux qui sont en état de les sui-
 » vre , de dévoiler la nature à ceux pour
 » qui elle n'a point de mystère secret , de
 » débrouiller le cahos de l'Histoire à ceux
 » qui ont assez de discernement pour voir
 » la vérité , assez de force d'ame pour la
 » dire. Le langage des Dieux n'appartient
 » qu'à ces génies inspirés , en qui les
 » mœurs épurées sont le plus digne pré-
 » sent du Ciel ; plus glorieux des couron-
 » nes qu'ils reçoivent des mains de la ver-
 » tu , que des lauriers dont les Muses ont

E v

» tant de fois chargé leur front. Il n'appar-
 » tient d'apprécier les Littérateurs de
 » tous les âges , & de leur assigner des pla-
 » ces, qu'à ces maîtres qui pourroient occu-
 » per les premières. Enfin , c'est à ces es-
 » prits réfléchis qui ont percé les profon-
 » deurs du cœur humain , à nous dévelop-
 » per l'autorité & les préceptes de la mo-
 » rale. Heureux de trouver dans leur pro-
 » pre cœur les traits dont ils peignent la
 » vertu , & de ne voir qu'à leur imagi-
 » nation , les couleurs dont ils chargent le
 » vice.

Après un retour de défiance sur lui-même , le nouvel Académicien hazarde quelques réflexions sur l'imitation : elles sont le fruit de l'étude des Anciens & de la lecture des bons modernes. Les ouvrages du jour trouvent leur place dans ses observations judicieuses.

» La galanterie , dit-il , & ce qu'on ap-
 » pelloit alors une affaire d'honneur , &
 » plus communément aujourd'hui une af-
 » faire malheureuse , faisoient parmi nos
 » ancêtres la réputation d'homme à la mo-
 » de. La politesse de notre siècle a substi-
 » tué à cet usage , l'obligation moins coû-
 » teuse d'acquérir le titre d'Auteur. On
 » ne peut parvenir au temple de Mémoire
 » sans le secours d'une brochure. De là ce

» déluge d'opuscules grossis à un tel point,
 » que l'homme le plus laborieux ne peut
 » pas même avoir la science des préfaces.
 » Dès que la Religion & les mœurs y sont
 » ménagées , la multiplicité des Livres
 » n'est pas un si grand mal qu'on le pen-
 » se , elle prouve du moins nos richesses
 » littéraires.

» On peut les comparer aux cabinets cu-
 » rieux de nos Crassus , où après vous
 » avoir fait courir une suite de médaillons
 » d'or & d'argent , des bustes de jaspe &
 » de porphyre , des tableaux des plus
 » grands maîtres , on vous conduit à une
 » armoire de chenilles & de papillons ,
 » dont la collection eût absorbé une for-
 » tune médiocre. Quel malheur , si notre
 » goût pour les frivolités convertissoit
 » tout en papillon ! C'est toutefois l'écueil
 » qui perd la plûpart des Auteurs nou-
 » veaux nés. Ils ont vû le Public s'arra-
 » cher Tanzaï , dévorer le Sopha , épuiser
 » dix éditions d'Angola ; jaloux de la ré-
 » putation brillante de bel esprit , c'est
 » sous ces maîtres trop séduisans qu'ils
 » font leurs Académies d'écrivains à la
 » mode. Mais , quoi ! l'empire de la mode
 » s'étendrait donc jusques sur l'esprit ? Il
 » faudra penser , parler , écrire comme
 » l'auteur de cinq ou six brochures , ou se

E vj

» voir condamné à garder le silence , ou à
 » n'être point écouté Je ne puis m'en-
 » pêcher de renoncer au patriotisme , &
 » de me réunir aux partisans de l'antiqui-
 » té en faveur des Grecs , chez qui on ne
 » demandoit que de la sincérité aux His-
 » toriens , de l'imagination aux Poètes ,
 » & du bon sens aux Epigrammatistes.

» Je suis trop bon François pour censu-
 » rer avec sévérité le frivole. Aussi les co-
 » lifichets m'amusement-ils chez cet Auteur
 » léger & enjoué , qui leur communique
 » plus d'agréments qu'il n'en reçoit ; mais
 » par réflexion , je suis fâché de les trou-
 » ver chez cet Auteur sensé , dont la beau-
 » té est trop mâle pour se parer de ces gra-
 » ces enfantines. En un mot , malgré la
 » faveur de la mode , les frivolités ne
 » peuvent se soutenir seules. Les pantins
 » ont tombé , parce qu'ils n'étoient que
 » pantins. Quand les Arts ont réussi par
 » leurs prestiges à rendre intéressans des
 » objets qui l'étoient peu d'eux mêmes , on
 » leur a fait grace de la frivolité en faveur
 » de l'intérêt , & ces puériles amusemens
 » sont devenus dignes de l'admiration des
 » Scavans même.

Peu tranquille sur ces précautions con-
 tre le goût du frivole établi dans notre
 siècle, Monsieur Gilbert qui n'a indiqué

jusqu'ici que la stérilité de l'imitation , y voit encore des dangers réels qu'il présente ainsi.

» Que de gens affoiblissent leurs talens
 » naturels par une mauvaise imitation ! Ils
 » auroient pû être de bons originaux , &
 » ils se réduisent au rôle obscur de pitoya-
 » bles copistes. Heureux encore s'ils mar-
 » choient d'après d'excellens guides ! C'est
 » à quoi devroient faire attention ces
 » Auteurs à la mode , doublement coupables
 » d'avoir mal choisi leurs modèles , &
 » d'en donner encore de pires à suivre. Si les
 » copistes , du moins , faisoient les traits
 » avantageux de leurs modèles ! . . . Mais ,
 » non ; ils ourrent leurs excès : on ne rend
 » que les ombres grossières du tableau. Tel
 » n'imité Corneille que dans ses vers ampoulés ; tel ne prendra de Marot que son style gothique.

» D'où vient que chaque nation s'est
 » formé un caractère particulier dans la
 » Littérature , qui donne toujours un air
 » national à ses Auteurs ? L'Allemand se
 » croit riche dès qu'il a beaucoup ; l'Espagnol , dès qu'il imagine du grand ; l'Italien , dès qu'il a du brillant ; l'Anglois , dès qu'il conçoit du rare ; le François , dès qu'il enfante du neuf.

» Disons-nous que la nature , quoique

110 MERCURE DE FRANCE.

» prodigue envers les hommes , économi-
» se cependant ses faveurs , & disperse ses
» trésors pour le plaisir de la variété ? ne
» nous en prenons qu'à l'imitation. Lu-
» cain a formé les Espagnols ; Seneque ,
» les Anglois ; les graces d'Ovide ont far-
» dé les Italiens ; nous sommes originaux ,
» & la plûpart du tems nous ne ressemblons
» pas à nous-mêmes. Par tout ailleurs les
» Ecrivains conservent un caractère per-
» manent ; ils se transmettent d'âge en âge
» un goût qui indique toujours le terroir ;
» chez nous tout varie jusqu'aux règles du
» goût , quelque invariables qu'elles duf-
» sent être. Que ne puis-je dater par
» Olympiades , pour mieux fixer les épo-
» ques de nos révolutions littéraires ? en
» revanche , rien de plus monstrueux que
» le goût , le style , la matiere même des
» ouvrages du jour.

» Qu'on ne se laisse pas éblouir par le
» succès de quelques imitateurs. Mettez à
» part ce qu'ils doivent à leur génie , il
» ne reste rien au mérite de l'imitation. La
» Fontaine effaça Bocace dans presque
» tous les sujets qu'il traita d'après lui.
» Où l'un & l'autre est original , Bocace
» soutient trop bien l'équilibre , il auroit
» eu sa revanche s'il avoit travaillé d'après
» la Fontaine. Bocace nous a donné Jocon-

» de presque sans autre parure que celle
 » que la beauté tient toujours de la nature,
 » & cependant elle parut charmante. La
 » Fontaine donna à son négligé un air qui
 » sentoît moins la négligence : si Bocace
 » l'eût vû dans cet état , il étoit trop bon
 » connoisseur pour ne pas sentir ce que la
 » nature doit à l'art ; & je ne doute pas
 » qu'entre ses mains , une fleur artiste-
 » ment placée n'eût ajouté de nouvelles
 » graces à des attraits d'eux-mêmes si tou-
 » chans. Encore une fois , si ces grands
 » maîtres se fussent copiés successivement
 » l'un l'autre , à quel degré de perfection
 » n'auroient-ils pas porté leur art.

» Voyons le Brun & le Sueur aux prises
 » chez le Président Lambert. Le Sueur mit
 » dans son cabinet des Muses un coloris
 » séduisant , seule perfection qui manquât
 » à ce grand homme ; & le Brun mit dans
 » celui de l'Amour une correction de des-
 » sein , à laquelle il n'avoit pû atteindre
 » jusqu'alors. L'un des deux ouvrages rend
 » raison de la force pittoresque qu'on dé-
 » couvre dans l'autre.

» C'est à de pareils génies qu'il appar-
 » tient d'imiter avec succès : ils étoient
 » nés pour créer l'art qu'ils ont enrichi.
 » Si quelques-uns sont allés plus avant
 » dans la carrière que leurs prédécesseurs ,

» c'est qu'ils sont partis d'un terme moins
 » éloigné du but. Il faut sentir ce génie
 » créateur avant d'imiter, alors les modé-
 » les deviendront des guides qui entraî-
 » neront à la gloire, & les imitateurs ne
 » seront plus des esclaves rampans sur les
 » traces de leurs maîtres.

» L'imitation instruira des règles de
 » l'art, mais il faut que la nature ait com-
 » mencé l'ouvrage, afin que l'art puisse
 » l'achever. Homere seul a eu le génie
 » d'Homere; Scarron seul a eu le sien;
 » (qu'on me pardonne le contraste) ils se
 » seroient mal tirés de leur personnage s'ils
 » en avoient changé. Il faut être original
 » pour percer. Le premier devoir d'un
 » homme qui aspire à la gloire littéraire
 » est donc de se mettre à sa place, alors
 » il lui est permis d'imiter; mais qu'il se
 » souvienne qu'il n'y a que ceux qui sont
 » en état de se passer d'un modèle, qui
 » puissent s'en servir avec fruit.

» Rien ne nous fait mieux sentir les
 » dangers de l'imitation & les inconvé-
 » niens de la mode dans les Sciences & les
 » Arts, que les écarts de tant de Scavans.
 » Nous voyons des siècles entiers dévoués
 » au mauvais goût. Quiconque aura le cou-
 » rage de s'engager dans l'immense déda-
 » le des *in-folia*, s'étonnera encore plus de

» leur indigence , en voyant qu'il ne re-
 » noit qu'à eux d'être riches. Tous ces li-
 » térateurs gothiques ont vû des objets
 » trop éloignés , pour que nous les accu-
 » sions de n'avoir pû appercevoir ceux qui
 » étoient en deçà. Neron , génie aussi ty-
 » ranique dans l'empire des Lettres que
 » dans l'empire Romain , proscrivit éga-
 » lement les loix de la vertu & les règles
 » du bon goût. Sous son regne on crut
 » que pour être grand il falloit être gi-
 » gantesque. Lucain , entraîné par le goût
 » dominant , imita ses concurrens , & les
 » surpassa ; peut-être eût il égalé Virgile
 » sous le siècle d'Auguste.

» La difficulté de suivre de grands mo-
 » déles détourne , sans doute , les Auteurs
 » commençans , de la plus sûre & peut-
 » être de l'unique voye de réussir. Le dé-
 » couragement est souvent près de la té-
 » mérité. Ce fonds de vanité qui nous jet-
 » te dans les hazards d'une brillante car-
 » rière , s'épuise & nous trahit dans le
 » cours d'un travail long & pénible. Si le
 » feu de l'imagination nous emporte quel-
 » quefois au-delà de nos forces , si on
 » juge alors du prix des choses par ce
 » qu'elles ont coûté , & qu'on se paye de
 » la peine d'un ouvrage par l'estime qu'on
 » lui donne , ce n'est qu'une évaluation

» imaginaire , & l'Auteur qui le soir s'est
 » couronné de ses propres mains , se dé-
 » pouille souvent lui-même de ses lau-
 » riers à son réveil. Le même amour pro-
 » pre fait succéder une rigueur outrée à
 » une extrême indulgence. Il a honte de
 » s'être applaudi gratuitement ; il rougit
 » alors de ce qui doit faire rougir ses ri-
 » vaux. Comment se produire aux yeux
 » du Public , quand on voudroit se déro-
 » ber à ses propres yeux ? C'est à un ami
 » éclairé de ménager les intérêts du Pu-
 » blic , & la modestie de l'Auteur. Le voi-
 » le de l'anonyme pourra les concilier.
 » Une déclaration à une personne qu'on
 » respecte , se pardonne sous le masque.
 » Est-ce le même principe qui a introduit
 » l'usage des essais , sous le nom de traduc-
 » tion ? Si l'on ne prétend que sonder le
 » goût du Public , & profiter de son res-
 » pect pour tout ce qui vient de loin ,
 » pourquoi blâmer cette politique ? C'est
 » Patrocle qui combat sous les armes d'A-
 » chille ; il en impose à tout autre qu'Hec-
 » tor : autre avantage , il peut tomber sans
 » honte. Veulent ils usurper le privilège
 » d'une nation , d'ailleurs si réfléchie , de
 » porter la liberté quelquefois jusqu'à la
 » licence ? abandonnons-les à tout l'en-
 » thousiasme des zélateurs. Ces prétendus

» traducteurs ne sont la plupart que de
 » faux monoyeurs , qui par une fausse ha-
 » bileté à imiter la marque du Prince &
 » la couleur du métal , peuvent surpren-
 » dre au premier coup d'œil ceux qui ne
 » sont pas sur leurs gardes ; mais le trébu-
 » chet les trahit bientôt , & fait voir que
 » leur monnoye n'est pas de poids.

» N'avons-nous pas assez de nos ridicu-
 » les , sans emprunter les défauts de nos
 » voisins ? imitons leur hardiesse , mais ne
 » la poussons pas jusqu'à l'audace.

La Séance fut terminée par des obser-
 vations de M. Desforges Maillard , Asso-
 cié de l'Académie , de celle d'Angers , &
 de la Société Littéraire d'Orléans , *sur le*
génie & le style du Cavalier marin.

» Les Poètes Italiens , dit M. D. M. se
 » laissent entraîner le plus souvent par la
 » fougue de leur génie , sans consulter ni
 » les rapports que les objets ont entre eux ,
 » ni la vraisemblance que l'art doit em-
 » ployer pour embellir la nature. Le Ca-
 » valier marin est de tous les Poètes d'Ita-
 » lie , celui qui a le plus d'abondance & le
 » moins de raison , le plus de brillant &
 » le moins de solidité. Son immense Poë-
 » me d'Adonis ressemble à un prodigieux
 » animal , qui auroit la tête d'une syrè-
 » ne , les yeux d'un lynx , les aîles d'un

116 MERCURE DE FRANCE.

» aigle , la peau d'un tigre , la queue d'un
 » paon. Toutes ces beautés différentes &
 » mal assorties , ne présentent qu'un mon-
 »stre produit malgré la nature , & qu'elle
 » désavoue.

» L'Auteur , dans son premier Chant in-
 » titulé *Fortuna* , embarque Adonis par ha-
 » zard dans une chaloupe ou quelque cho-
 » se de moins encore , puisqu'il l'appelle
 » *palis Chermo* (terme qui signifie , suivant
 » les meilleurs Vocabulaires , une petite
 » barquette ou canot , qu'on met à la traî-
 » ne derrière le vaisseau , ou qu'on porte
 » dans le vaisseau pour s'en servir au be-
 » soin.) Il faut que ce fût bien peu de cho-
 » se que le *palis Chermo* , puisque l'Arioste
 » dans ses peintures chimériques & plai-
 » santes , dit que Roland entra avec un pa-
 » reil esquif dans la gueule d'un monstre
 » marin.

» Le généreux Roland , fort de sa vertu seule ,
 » S'élance , & son esquif , ce me semble , y passa.

» Le Cavalier marin voulant égarer son
 » Berger sur les ondes , & le faire aborder
 » ensuite à l'isle de l'amour avec le petit
 » bateau , il ne lui falloit qu'un léger ora-
 » ge , ou seulement les ténèbres de la nuit
 » ou de quelque brouillard ; cependant
 » pour se donner carrière , il élève contre

» toute raison , la plus furieuse tempête
 » qu'on puisse imaginer. La verve impé-
 » tueuse du Poète agite la mer d'une si
 » terrible force , qu'au lieu d'un simple
 » bateau , elle eût englouti dans ses aby-
 » mes plusieurs armées navales.

Le fier Borée * prenant en main la
 trompette guerrière , défie au combat les
 tourbillons & la tempête ; courbant son
 arc brillant de couleurs diverses , Iris au
 lieu de traits ne lance que des éclairs ; le
 superbe Orion tire contre le Ciel son fer
 ensanglanté ; il frappe la nuë , & par ses
 coups redoublés il en fait sortir tout à la
 fois l'onde & le feu bruyant dont elle
 étoit remplie.

La mer en mugissant dans ses gouffres
 profonds , élève ses flots bouillonnans de
 colere ; son orgueil indigné franchit ses
 barrières , & porte jusqu'aux astres ses on-
 des menaçantes. En vain des torrens de
 pluie tombent sur elle avec le fracas des
 plus épouvantables ruines , elle ne recon-
 noît plus que l'Olympe pour rivage.

L'oiseau nage , le poisson vole , les eaux
 soulevées contre les eaux , les vents dé-
 chainés contre les vents , les nuées s'entre-
 choquent avec fureur ; tous les élémens

* Cant. 1. Stroph. 120. 121 , &c.

118 MERCURE DE FRANCE.

mêlés & confondus vont replonger l'univers dans les horreurs du cahos.

La chienne céleste peut désormais éteindre sa brûlante soif dans les eaux de l'Océan ; le navire Argo dans un ciel ondoyant craint de s'y voir submergé. . . .

» Et vous , ourses glacées ,

» N'y lavâtes-vous pas , malgré l'esprit jaloux

» De Junon toujours en courroux ,

» Les brillantes toisons de vos peaux étoilées ?

» Je me suis principalement attaché ,
» continue M. D. M. à rendre en notre
» langue le génie de l'Auteur , sans m'as-
» servir trop scrupuleusement à chacune
» de ses expressions ; mais j'ai tâché du
» moins de ne lui rien faire perdre des gra-
» ces que pourroient lui trouver ses com-
» patriotes , les plus passionnés pour le
» goût emphatique. Il me semble qu'un
» honnête homme ne doit traduire qu'à
» ces conditions. Je sçais qu'en donnant
» des couleurs burlesques à la poésie du
» Cavalier marin , je pouvois aisément la
» charger de ridicule ; mais je sçais aussi
» qu'il faut de la probité par tout , & que
» la probité ne va jamais sans la vérité &
» la bonne foi.

» Le Tassoni dans l'ébauche du Poème
» de l'Océan , dont il n'a fait que le pre-

»mier Chant, est plus retenu que le Ca-
 »valier marin, & met plus de sublime
 »dans ces quatre vers, tirés aussi de la
 »description d'une tempête, qu'il n'y en
 »a dans les gigantesques tirades que j'ai
 »rapportées.

Tuto quel di, &c.

Ils errent dispersés

Par des chemins affreux que la mort a tracés.

La pluye tombe avec tant de violence
 qu'on croiroit que c'est une nouvelle mer
 qui vient se joindre à la nôtre, pour en
 augmenter les horreurs.

Le Cavalier marin continue de prouver
 dans le second Chant, intitulé *le Palais
 d'amour*, la futilité de l'esprit, quand il
 n'est pas guidé par le jugement. Les trois
 Déeses y attendent le jugement de Pâris,
 qui doit donner la pomme à la plus belle.
 Pour les contempler le Soleil arrête sa
 course; la terre pousse des fleurs, les pins
 portent des pommes délicieuses, les buis-
 sons se parent de violettes, les oiseaux
 cessent de chanter, les ruisseaux interrom-
 pent leur murmure; enfin toute la nature
 est attentive. » Mais après toutes ces jolies
 »choses, le Poëte amène les viperes à ce
 »spectacle, & salit l'imagination par d'in-
 »décentes apostrophes.

*Et voi di tanta gloria spettatrici ,
Sentiste altro velen , vipere crude , &c.*

M. D. M. s'étonne que l'Auteur n'y ait point aussi appelé les araignées suspendues entre les branches des arbrustes , pour avoir occasion de décrire à cette vûe leurs transports amoureux. Il semble , dit-il , qu'après avoir fait intervenir les vipères dans cette scene , il n'est point d'animal si odieux dans la nature qui ne pût y prétendre son droit d'entrée.

Telles sont les rebutantes images qui défigurent le Tableau de la solitude du Poète Saint-Amant , & contre lesquelles Despréaux s'est si justement récrié, . . .

Dans le sixième Chant , qui a pour titre *le Jardin du plaisir* , le Cavalier marin promene Adonis & Venus accompagnés de Mercure. » Ce Dieu pour amuser Adonis , » lui fait une description anatomique de » l'œil , qui occupe plus de quatre-vingt » vers , & dans le même chant il le recrée » encore par une description du nez. Je » crois qu'il n'est personne, quelque décidé » qu'il soit pour les digressions , qui ne » trouve ces peintures tout-à-fait déplacées.

Le correctif qu'il donne dans la 137^e Stance du même Chant , avant de commencer

mencer la description de la Grenadille , ne suffit point pour justifier l'extravagance de son imagination , quand sous les yeux d'Adonis on y voit le pieux éloge de cette fleur , où la superstition toujours prête à saisir les plus légères apparences du merveilleux , s'est persuadée que les instrumens de la Passion étoient empreints.

Fleur ! que dis-je ? ah plutôt livre miraculeux , &c.

La description de cette fleur est si diffuse , Mercure & l'Auteur y sont tellement confondus , qu'il semble que ce soit Mercure même , » qui par anticipation des » tems devenu Prosélite de bonne foi , » donne des larmes & des soupirs à la Passion du Sauveur , & qui pour terminer le » panégyrique de la Grenadille , invite les » essains des Anges à descendre sur cette » fleur en forme d'abeilles.

Ces fictions seroient peut-être admises dans un ouvrage de piété ; mais elles ne sont pas supportables dans un Poème sur les amours d'Adonis , aggrégé au nombre des faux Dieux. C'est d'ailleurs , n'y pas regarder de fort près , en fait d'anachronisme , que de parler des instrumens de la Passion , en présence du favori de Venus.

Ce Poème où l'on trouve des peintures

F

122 MERCURE DE FRANCE.

si dévotes , est d'ailleurs parsemé de galanteries , dont l'Auteur ne s'est pas mis en peine de voiler les nudités même d'une gaze légère. . . . Le Cardinal Bentivoglio lui en fait une réprimande très-vive. » Sou-
 » venez-vous sur toutes choses , lui dit-il ,
 » mon chet Chevalier , je vous le demande
 » par grâce , de retrancher de votre Ado-
 » nis , tout ce que vous y avez mis de las-
 » cif. . . Ne l'exposez point à périr une se-
 » conde fois , sous des coups plus funestes
 » pont vous , que ceux dont il mourut la
 » première fois , ne le furent pour lui.

M. D. M. ne refuse point au Cavalier martin la justice d'avouer , qu'après Ovi-
 de , dont il n'a pas à beaucoup près , le
 goût & le discernement , il est cependant
 peu d'Auteurs qu'il n'égale pour l'esprit &
 l'imagination. Il convient même qu'on
 trouve dans son Poëme des choses non-
 seulement d'une grace & d'une légèreté
 charmante , mais encore d'une beauté &
 d'une force admirables. L'esprit abonde
 dans le Poëme , mais le goût y manque. . .
 Si le Cavalier martin avoit été pénétré de
 la maxime *bonum supervacuum* , &c. il auroit
 réduit son ouvrage au quart , & en faisant
 moins de vers par rapport au nombre , il
 en eût fait davantage pour sa gloire.

Le mot de l'Enigme du Mercure de Septembre, est *le soulier d'une femme*. Celui du premier Logogriphe est *Quenouille*, dans lequel on trouve *Jo, Elie, Noël, Lune, Eve, Noë, vie, nue, Nil, vin, ouie, vûe, quine, viole, viol, quille, vire, un, vol, envie, jeune, oie, veine, louve, Levi, jeu, lin, ville, lie, Luque, œil*. Celui du second Logogriphe est *Camouflet*, dans lequel se trouve *eau, feu, flute, Antel, fat, culte, fouet, moule, Oeta, Luc, ame, camelot, cave, alte, alcove, mât*. Celui du troisième est *Bravoure*, où l'on trouve *Aurore, rave, Var, eau, bone, aven, vœu, Bourreau, bure, or, ver, barre*.

*****:~:*****

ENIGME LOGOGRYPHIQUE.

Jugez, chere Philis, si j'ai le don de plaire,
Je contente le goût, l'odorat & les yeux:
Ma premiere moitié est au sein de la terre,
Et l'autre moitié dans les Cieux.

F ij

L O G O G R Y P H E.

NE'e pour adoucir les chagrins de la vie ,
 Pour mériter l'estime en dissipant l'ennui ,
 Pour comble de vertus utile à la Patrie ,
 Le génie & le goût , eux seuls sont mon appui ,
 Art sublime , art brillant , art enfin salulaire ,
 Le tyran à ma voix ralentit sa fureur ,
 Mon accens de l'ennui distraît le solitaire ,
 Et dans les champs de Mars j'écarte la terreur.
 Souveraine des cœurs , ils sont sous mon empire ;
 Mais pour ne rien céler , à la honte des mœurs ,
 Mon art sert quelquefois (je rougis de le dire)
 A peindre de l'amour tous les plaisirs impurs.
 A ce portrait , Lecteur , tu ne peux-te méprendre ,
 Et pour te rassurer , je veux bien plus m'étendre ,
 Moyennant le secours de la combinaison.
 De huit lettres formée on y trouve un pronom ;
 Un martyr en amour , si c'est une cruelle ,
 Mais le plus doux plaisir , pourvu qu'on soit fidelle ;
 Un grand Musicien redevable à son art ,
 S'il échapé à la mort sous les coups du poignard ;
 Cette Ville autrefois le séjour de la gloire ;
 Ce nom de tant de Rois d'une illustre mémoire ;
 Celui dont nous tenons ce nectar précieux ;
 Qui charme tous nos sens , mais souvent dange-
 reux ;

La source & le sujet des vertus & des vices ;
 D'une tendre moitié les plus chères délices ;
 Un habitant de l'air , un Roi Syracusain ;
 La fille de Lamech , & sœur du Tubalcain.
 Inventrice , dit on , du chant de la quenouille ;
 Une interjection , le nom d'une grenouille ,
 Certain qui de nos jours fait la félicité ,
 S'il a d'un Régulus toute la probité.
 C'en est assez , Lecteur , tu dois me reconnoître ;
 De feindre plus long-tems je ne suis pas le maître.

AUTRE EN VAUDEVILLES.

Air : Nous sommes Précepteurs d'amour.

Cinq pieds forment tout mon terrain ,
 Mais j'ai bien un autre étalage ;
 Lecteur , en François , en Latin ,
 Décomposez mon assemblage.

*Air des Sabotiers Italiens : Sous un om-
 brage frais fait exprès.*

J'offre d'abord en mon joli nom ,
 Des amours maint compagnon

Bon ;

Sans me changer
 Ce tendre berger ,

Qui fit un Grec d'un seul coup ;

Coû ;

Des menuets

F ii j

126 MERCURE DE FRANCE.

Les actes les plus parfaits ;

Plus la lettre *a* ;

Un adverbe après cela.

En Latin le bord d'un élément ,

Que l'onde toujours glissant

Rend.

Air : Quand l'Auteur de la nature.

Une note de musique ,

Quelque part un bain très-spécifique ;

Dans l'Égypte ,

Hypocrite ,

Un taureau

Fêté plus qu'un poireau.

En Latin l'insecte illustre ,

Dont les biens des Autels font le lustre ;

Ce qu'à Rome

L'honnête homme

Déboursoit ,

Quand sa dette il payoit.

Air : Ah , le bel oiseau , maman.

Au génitif le pays

Fertile en marbre & porphyre ,

Une ville dont Louis

Dépouilla ses ennemis ;

De l'Elide une cité ;

Dans nous un fougueux délire ,

Honte de l'humanité ,

Que la raison doit détruire ;

Ce qu'au retour de son pré
 La fermière presse & tire ;
 Du nouvelliste entêré ,
 L'argent promis , non compté.

Air : Nous venons de Barcelonette.

Un terme Latin dont Catala
 Se sert pour rendre un petit pain ,
 Mais que Juvenal intitule ,
 Gordon d'un menton enfantin.

Air : De M. le Prevôt des Marchands.

D'égal singulier génitif ,
 Du mal triste superlatif.
 Dites en Latin, tu m'écorches ,
 L'impératif du verbe aller.
 Je vous donne assez d'anicroches ,
 Fâchez de me déceler.

Air : Que j'aime mon cher Arlequin.

Mon Œdipe est embarrassé ,
 Que je suis folle !
 Dans mon sein peut être enfoncé ,
 De mes plaisirs il est lassé ,
 Car je suis son idole ;
 Trop long-tems je l'ai tracassé ;
 Mon nom... ah, qu'il est drôle !



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTREs historiques & philosophiques du Comte d'Orreri, sur la vie & les ouvrages de Swift, pour servir de supplément au Spectateur moderne de Steele. *A Londres*, & se trouvent *à Paris*, chez Lambert, rue de la Comédie Française 1753. Un volume in-12.

Le Docteur Swift a une si grande réputation en France, qu'il n'est pas possible qu'on n'y fasse accueil à des Lettres où l'on trouve des détails très-instructifs sur sa personne & sur ses ouvrages. On y verra cet homme célèbre décomposé en quelque manière, & on sera étonné de la variété de ses talens & de ses connoissances.

PRINCIPES de Religion, ou préservatif contre l'incrédulité, par M. Roussel, Prêtre. *A Paris*, chez Prault, le jeune, Quai des Augustins 1753. Deux volumes in-12. seconde édition.

Ce Livre où l'on voit l'union assez rare du raisonnement & du sentiment, a eu le succès que nous avions prévu. Les augmentations importantes, & en quelque manière nécessaires, qu'on trouvera dans la

OCTOBRE. 1753. 129
nouvelle édition, rendront l'ouvrage plus
précieux & d'un usage plus général.

HISTOIRE de l'ancien Théâtre Ita-
lien, depuis son origine en France jusqu'à
sa suppression en 1697, suivie des extraits
ou canevas des meilleures Pièces Itali-
ennes qui n'ont jamais été imprimées. Par
les Auteurs de l'Histoire du Théâtre Fran-
çois. *A Paris*, chez *Lambert*, rue de la
Comédie Française 1753. Un volume
in-12.

On trouvera dans cet ouvrage le même
ordre & les mêmes recherches qui font le
mérite du Théâtre François : Messieurs
Parfait ne se lassent pas d'écrire & ne se
négligent pas en écrivant.

DISCOURS prononcé dans l'Acadé-
mie Française, le Samedi 25 Août 1753,
à la réception de M. de Buffon. *A Paris*,
de l'Imprimerie de *Brunet*. Vingt-une pa-
ges *in-4°*.

Le Discours de M. de Buffon, que son
Histoire naturelle a placé parmi les plus
grands Physiciens & les plus grands Ecri-
vains de tous les âges, roule presqu'entie-
rement sur le style. Le Lecteur nous sçaura
gré d'en transcrire le morceau le plus im-
portant.

F v

Le style n'est que l'ordre & le mouvement qu'on met dans ses pensées. Si on les enchaîne étroitement, si on les serre, le style devient fort, nerveux & concis; si on les laisse se succéder lentement, & ne se joindre qu'à la faveur des mots, quelque élégans qu'ils soient, le style en sera diffus, lâche & traînant.

Mais avant de chercher l'ordre dans lequel on présentera ses pensées, il faut s'en être fait un autre plus général, où ne doivent entrer que les premières vûes & les principales idées : c'est en marquant leur place sur ce plan qu'un sujet sera circonscrit, & que l'on en connoîtra l'étendue : c'est en se rappelant sans cesse ces premiers linéamens, qu'on déterminera les justes intervalles qui séparent les idées principales, & qu'il naîtra des idées accessoires & moyennes qui serviront à les remplir. Par la force du génie, on se présentera toutes les idées générales & particulières sous leur véritable point de vûe; par une grande finesse de discernement, on distinguera les pensées stériles des idées fécondes; par la sagacité que donne la grande habitude d'écrire, on sentira d'avance quel sera le produit de toutes ces opérations de l'esprit. Pour peu que le sujet soit vaste ou compliqué, il est bien

rare qu'on puisse l'embrasser d'un coup d'œil , ou le pénétrer en entier d'un seul & premier effort de génie ; & il est rare encore , qu'après bien des réflexions , on en saisisse tous les rapports. On ne peut donc trop s'en occuper , c'est même le seul moyen d'affermir , d'étendre & d'élever ses pensées : plus on leur donnera de substance & de force , plus il sera facile ensuite de les réaliser par l'expression.

Ce plan n'est pas encore le style , mais il en est la base ; il le soutient , il le dirige , il règle son mouvement , & le soumet à des loix : sans cela le meilleur Ecrivain s'égare , sa plume marche sans guide , & jette à l'aventure des traits irréguliers & des figures discordantes. Quelque brillantes que soient les couleurs qu'il emploie , quelques beautés qu'il sème dans ses détails , comme l'ensemble choquera , ou ne se fera point sentir , l'ouvrage ne sera point construit ; & en admirant l'esprit de l'Auteur on pourra soupçonner qu'il manque de génie. C'est par cette raison que ceux qui écrivent comme ils parlent , quoiqu'ils parlent très-bien , écrivent mal ; que ceux qui s'abandonnent au premier feu de leur imagination , prennent un ton qu'ils ne peuvent soutenir ; que ceux qui craignent de perdre des pensées isolées , fugitives ,

132 MERCURE DE FRANCE.

& qui écrivent en differens tems des morceaux détachés, ne les réunissent jamais sans transitions forcées; qu'en un mot il y a tant d'ouvrages faits de pièces de rapport, & si peu qui soient fondus d'un même jet.

Cependant tout sujet est un; & quelque vaste qu'il soit, il peut être renfermé dans un seul Discours; les interruptions, les repos, les sections ne devoient être d'usage que quand on traite des sujets differens, ou lorsqu'ayant à parler de choses grandes, épineuses & disparates, la marche du génie se trouve interrompue par la multiplicité des obstacles, & contrainte par la nécessité des circonstances; autrement, le grand nombre des divisions, loin de rendre un ouvrage plus solide, en détruit l'assemblage; le Livre paroît plus clair aux yeux, mais le dessein de l'Auteur demeure obscur, il ne peut faire impression sur l'esprit du Lecteur, il ne peut même se faire sentir que par la continuité du fil, par la dépendance harmonique des idées, par un développement successif, une gradation soutenue, un mouvement uniforme que toute interruption détruit ou fait languir.

Pourquoi les ouvrages de la nature sont-ils si parfaits? c'est que chaque ouvrage

est un tout , & qu'elle travaille sur un plan éternel , dont elle ne s'écarte jamais ; elle prépare en silence les germes de ses productions ; elle ébauche par un acte unique la forme primitive de tout être vivant , elle la développe , elle la perfectionne par un mouvement continu & dans un tems prescrit. L'ouvrage étonne , mais c'est l'empreinte divine dont elle porte les traits qui doit nous frapper. L'esprit humain ne peut rien créer , il ne produira qu'après avoir été secondé par l'expérience & la méditation ; ses connoissances sont les germes de ses productions ; mais s'il imite la nature dans sa marche & son travail , s'il s'élève par la contemplation aux vérités les plus sublimes , s'il les réunit , s'il les enchaîne , s'il en forme un systême par la réflexion , il établira sur des fondemens inébranlables des monumens immortels.

C'est faute de plan , c'est pour n'avoir pas assez réfléchi sur son sujet , qu'un homme d'esprit se trouve embarrassé , & ne sçait par où commencer à écrire ; il aperçoit un grand nombre d'idées , & comme il ne les a ni comparées , ni subordonnées , rien ne le détermine à préférer les unes aux autres ; il demeure donc dans la perplexité : mais lorsqu'il se sera fait un plan , lorsqu'une fois il aura rassemblé & mis en

§ 4 MERCURE DE FRANCE.

ordre toutes les idées essentielles à son sujet, il s'apercevra aisément de l'instant qu'il doit prendre la plume, il sentira le point de maturité de la production de l'esprit, il sera pressé de la faire éclore, il n'aura même que du plaisir à écrire, les pensées se succéderont aisément, & le style sera naturel & facile; la chaleur naîtra de ce plaisir, se répandra par tout, & donnera de la vie à chaque expression; tout s'animera de plus en plus, le ton s'élèvera, les objets prendront de la couleur, & le sentiment se joignant à la lumière, l'augmentera, la portera plus loin, la fera passer de ce que l'on dit à ce que l'on veut dire, & le style deviendra intéressant & lumineux.

Rien ne s'oppose plus à la chaleur, que le désir de mettre par tout des traits saillans; rien n'est plus contraire à la lumière qui doit faire un corps & se répandre uniformément dans un écrit, que ces étincelles qu'on ne tire que par force en choquant les mots les uns contre les autres, & qui ne vous éblouissent pendant quelques instans, que pour vous laisser ensuite dans les ténèbres. Ce sont des pensées qui ne brillent que par l'opposition, l'on ne présente qu'un côté de l'objet, on met dans l'ombre toutes les autres faces, &

ordinairement ce côté qu'on choisit est une pointe, un angle sur lequel on fait jouer l'esprit avec d'autant plus de facilité, qu'on l'éloigne davantage des grandes faces, sous lesquelles le bon sens a coutume de considérer les choses.

Rien n'est encore plus opposé à la véritable éloquence, que l'emploi de ces pensées fines, & la recherche de ces idées légères, déliées, sans consistance, & qui, comme la feuille du métal battu, ne prennent de l'éclat qu'en perdant de la solidité : aussi plus on mettra de cet esprit mince & brillant dans un écrit, moins il y aura de nerf, de lumière, de chaleur & de style, à moins que cet esprit ne soit lui-même le fond du sujet, & que l'Ecrivain n'ait pas eu d'autre objet que la plaisanterie, alors l'art de dire de petites choses devient peut être plus difficile, que l'art d'en dire de grandes.

Rien n'est plus opposé au beau naturel, que la peine qu'on se donne pour exprimer des choses ordinaires ou communes, d'une manière singulière ou pompeuse ; rien ne dégrade plus l'Ecrivain. Loin de l'admirer, on le plaint d'avoir passé tant de tems à faire de nouvelles combinaisons de syllabes, pour ne dire que ce que tout le monde dit. Ce défaut est celui des es-

136 MERCURE DE FRANCE.

prits cultivés, mais stériles; ils ont des mots en abondance, point d'idées; ils travaillent donc sur les mots, & s'imaginent avoir combiné des idées, parce qu'ils ont arrangé des phrases, avoir épuré le langage, quand ils l'ont corrompu en détournant les acceptions. Ces Ecrivains n'ont point de style, ou si l'on veut, ils n'en ont que l'ombre; le style doit graver des pensées, ils ne sçavent que tracer des paroles.

Pour bien écrire, il faut donc posséder pleinement son sujet, il faut y réfléchir assez pour voir clairement l'ordre de ses pensées & en former une suite, une chaîne continue, dont chaque point représente une idée; & lorsqu'on aura pris la plume, il faudra la conduire successivement sur ce premier trait, sans lui permettre de s'en écarter, sans l'appuyer trop inégalement, sans lui donner d'autre mouvement que celui qui sera déterminé par l'espace qu'elle doit parcourir. C'est en cela que consiste la sévérité du style, c'est aussi ce qui en fera l'unité, & ce qui en réglera la rapidité; & cela seul aussi suffira pour le rendre précis & simple, égal & clair, vif & suivi. A cette première règle dictée par le génie, si l'on joint de la délicatesse & du goût, du scrupule sur le choix des expressions, de l'attention à ne nommer les choses que

par les termes les plus généraux , le style aura de la noblesse ; si l'on y joint encore de la défiance pour son premier mouvement , du mépris pour tout ce qui n'est que brillant , & une répugnance constante pour l'équivoque & la plaisanterie , le style aura de la gravité , il aura même de la majesté. Enfin , si l'on écrit comme l'on pense, si l'on est convaincu de ce que l'on veut persuader , cette bonne foi avec soi-même , qui fait la bienveillance pour les autres , & la vérité du style , lui fera produire tout son effet , pourvû que cette persuasion intérieure ne se marque pas par un enthousiasme trop fort , & qu'il y ait par tout plus de candeur que de confiance , plus de raison que de chaleur.

On voit à la suite du Discours que nous venons de copier en partie , une réponse de M. de Moncrif, dont tout le monde connoît l'esprit orné & délicat ; elle finit par le portrait qu'on va lire de M. l'Archevêque de Sens, Prédécesseur de M. de Buffon.

Austère par état , modéré , & même facile par un penchant naturel (que peut-être il ne se permit pas assez de suivre) il se montrait impétueux , inflexible , quand il défendoit ses principes qu'il croyoit attaqués ; il devenoit doux , conciliant , lors-

138 MERCURE DE FRANCE.

qu'il ne s'agissoit que d'en inspirer la pratique. Il regnoit une certaine onction dans ses prédications presque journalieres ; car quelles fonctions de son ministère ne remplissoit-il pas assiduelement ? on l'a vû suivre constamment la chaîne de ses devoirs , à commencer par ceux qui sont les plus obscurs & les plus pénibles. Jamais le Prélat n'a éclipsé le simple Ecclésiastique ; & dans un état d'élévation , la simplicité approche plus de la perfection chrétienne que ne fait la modestie.

La vraie simplicité porte un caractère , qui la distingue entre les autres vertus ; elle s'ignore elle-même : c'est entre nous un entier oubli de nos avantages personnels ; au lieu que la modestie se contente de les mettre au-dessous de ce qu'ils paroissent aux yeux des autres.

M. l'Archevêque de Sens joignoit à cette heureuse simplicité , l'aménité dans le commerce de la vie ; les actions charitables dans tous genres , & toujours éclairées ; enfin des mœurs irréprochables. Quel bonheur pour le Diocèse , de trouver les mêmes vertus dans le Successeur de ce Prélat.

PRINCIPES de Jurisprudence sur les visites & rapports judiciaires des Médecins , Chirurgiens , Apoticaire & Sage-

femmes ; avec les indications des sources d'où ces principes ont été recueillis. Par feu M. *Prevost*, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats. *A Paris*, chez Guillaume *Desprez*, Imprimeur du Clergé, rue S. Jacques, 1753. in-12. vol. 1.

Le mérite de l'Ouvrage que nous annonçons, consiste dans l'exactitude avec laquelle l'Auteur a recueilli toutes les autorités concernant la matiere qu'il s'est proposé de traiter, tant par rapport au fond qu'à la forme. Le Droit naturel, les Ordonnances de nos Rois, les Arrêts des Cours Souveraines, tous les Tribunaux, tous les Greffes ont été ouverts à l'Auteur ; les Experts dans toutes les professions qui ont trait à son objet, ont été consultés, rien n'a été omis. Quiconque lira ce Livre y trouvera une collection de tout ce qui peut être éparé dans les Bibliothèques & les dépôts publics, sur les visites & rapports dans les matieres soumises aux lumières de la Médecine prise dans son acception la plus étendue, qui comprend autant le traitement manuel, la composition & la distribution des drogues, que la connoissance des maladies.

Outre la Jurisprudence sur les matieres de rapports, on y en trouvera la forme & le style redigés d'après de bons modèles. Ces

Formules de rapports sont très-utiles pour les Experts dans les différentes parties de la Médecine , lors qu'ils seront dans le cas de visiter les malades , des blessés , des filles ou des femmes grosses , ou les enfans nés d'elles , vivans ou morts , afin d'en faire leurs rapports en Justice. Elles serviront aussi à des Juges de Province & à tous autres , qui n'ayant pas sous la main les sources d'où émane la Jurisprudence des rapports , seront bien aises de la trouver recueillie en un seul volume , léger , portatif , & qui contiendra ce qu'ils ont besoin d'en sçavoir.

M. Prevost , de qui vient cet Ouvrage , n'étoit pas un homme à écrire un Livre pour étaler ses talens & son érudition. Il n'avoit fait celui-ci comme toutes les autres actions de sa vie , que par zèle pour le bien public. Il vouloit être utile ; cependant il n'a pas eu la consolation de jouir des fruits de son zèle. Son Livre étoit encore sous presse lors qu'une prompte maladie l'emporta.

POÉSIES variées de M. de *Coulange* , divisées en quatre Livres. *A Paris* , chez la veuve *Cailleau* , rue S. Jacques. 1753. in-12. vol. 1.

Ce Recueil qui est fort considérable 1

est extrêmement varié. Le premier Livre contient des Poësies badines. Le second des Poësies héroïques , le troisiéme des Odes sacrées & prophanes , & le quatriéme des Poësies diverses. Ce qui caractérise le recueil de M. de Coulange , c'est le naturel & la facilité. On en jugera par une Pièce que nous allons transcrire.

Adieux à la ville de Paris , à l'occasion d'un voyage que l'Auteur étoit prêt de faire , pour aller séjourner dans une Ville de Province fort éloignée.

Il faut donc te quitter , ô Ville incomparable ;
O de mille beautés assemblage admirable :
Il faut donc te quitter , & fuyant tant d'appas ,
Au fond d'une Province aller porter mes pas !
Je t'adorois en vain , une loi trop sévère
M'interdit à jamais ta vûe aimable & chère.

Cependant un faquin , un valet décaissé ,
Un clerc , un vil commis de rapine engraisé ,
Un usurier enfin qui sçait avec adresse ,
Profitant des erreurs de la folle jeunesse ,
Ou du dépouillement d'un guerrier généreux ,
Former son embonpoint du lûc des malheureux ;
Tous ont droit d'habiter cette superbe Ville ,
De jouir des douceurs d'un si charmant azile ,
Au gré des passions , d'y prodiguer l'argent ,
Et de fouler aux piéds l'honnête homme indigent ;

142 MERCURE DE FRANCE.

Pourquoi s'en étonner ? dans le siècle où nous sommes ,

Est-ce au poids des vertus que l'on pèse les hommes ?

Dans ce siècle de fer , l'exacte probité ,

Les talens , la candeur , la générosité

Sont pour nous élever des degrés inutiles ;

On laisse aux imprudens ces ressources faibles.

Il est d'autres secrets pour les ambitieux :

Il faut un cœur d'airain , un front audacieux ;

Il faut par les ressorts d'une subtile intrigue

Intéresser pour soi la faveur & la brigue ,

Aux prix de l'honneur même acheter des amis ;

Courtiser lâchement jusqu'à ses ennemis ,

D'une femme effrontée adopter les caprices ,

Et rougir des vertus pour caresser des vices.

Mais, que fais-je ? Et pourquoi profaner mon
pincean

Par les noires couleurs de cet affreux tableau ?

Eloignons-nous plutôt d'une ville profane ;

Puisqu'à m'en exiler enfin tout me condamne ;

L'univers m'abandonne en l'état où je suis ,

Je n'ai qu'un vain talent pour charmer mes en-
nuis.

Inconnue à la Cour, ma Muse trop sincère

Dédaigne des flatteurs le métier mercenaire.

Formé dès mon enfance aux loix de la vertu ,

Sous le faix des malheurs tristement abattu ,

Je ne saurois descendre à ce bas artifice ,

Dit-il de mon destin corrigez l'injustice.

Il vaut donc mieux sortir d'un séjour si vanté,

Avec mon innocence & ma simplicité,

Et fuir de tant d'heureux la présence importune,

Que d'y traîner ma vie au sein de l'infortune,

Où de me voir forcé pour trouver le bonheur

De lui sacrifier jusques à mon honneur.

Allons, arrachons-nous d'un lieu plein de délices,

Qui, pour moi désormais n'auroit que des supplices.

Adieu donc, peuple vain, léger, capricieux,
Peuple fol, mais toujours charmant & gracieux.

Adieu les beaux esprits de la Cour, du Parnasse;
Que j'ai tant admirés, & dont ma folle audace
A voulu quelquefois suivre les pas faineux.

Adieu libres réduits, séjours des paresseux,
Qu'embaume du café la vapeur agréable,
Où s'érige en tout tems un tribunal aimable
De Sçavans, de Marquis, de conteurs indiscrets,
Qui du conseil des Rois divulguant les secrets,
Se plaisent à forger cent nouvelles brillantes,
Que vont semer par tout des bouches éloquentes.

Adieu Scene Comique, où j'ai vu peu d'Amateurs

Applaudis, & beaucoup-sifflés des spectateurs.
C'est là qu'on vient de voir le sublime Voltaire
De son nouveau chef-d'œuvre enchanter le Parterre.

144 MERCURE DE FRANCE

Moi-même par la foule entraîné dans ces lieux ;
Des larmes de tendresse ont coulé de mes yeux.

Adieu Spectacle heureux , noble amas de mer-
veilles ,

Fait pour charmer les cœurs , les yeux & les oreil-
les ;

Je ne verrai donc plus tes décorations
Frapper mes sens surpris de leurs illusions ;
Et je n'entendrai plus la justesse infinie
Des accords de Rameau , ce Dieu de l'harmonie.

Adieu Palais des Rois , superbes bâtimens ,
De leur magnificence éternels monumens ;
Et vous Roi des Jardins , riantes Thuilleries ,
Où j'ai tant promené mes douces rêveries :
Vous ne me verrez plus , sous vos feuillages verts
Respirer la fraîcheur , & méditer des vers.

O Dieu , trop digne objet d'une innocente flâ-
me ,

Je vous laisse , en partant & mon cœur & mon
ame.

Des feux les plus ardens sans cesse consumé ,
Je n'emporte , où je vais , qu'un corps inanimé.
Mon cœur est à Paris ; ce cœur tendre & fidèle
Ne m'accompagne point dans ma course nou-
velle ;

Il reste entre vos mains : gardez soigneusement
Ce précieux dépôt d'un malheureux amant.
Si de ses tristes jours , la Parque meurtrière ,

Dans

Dans de lointains climats vient borner la carriere,
 A son cher souvenir donnez du moins des pleurs,
 Et n'oubliez jamais sa flâme & ses malheurs.

Adieu , Paris enfin , ô ma chere patrie !
 Combien , dans cet Adieu , mon ame est attendrie ?

Que pourrai-je trouver ailleurs que des déserts ?
 Je crois , en te quittant , sortir de l'univers ;
 Mais du moins , dans l'horreur du lieu le plus sauvage ,
 Je me retracerai sans cesse ton image ,
 Et de ces régions les volages zéphirs
 T'apporteront toujours mes vœux & mes soupirs.

Finissons toutefois une inutile plainte :
 Insensible aux douleurs dont mon ame est atteinte ,
 Le Ciel a prononcé , que sert de murmurer ?
 Le Coche est déjà prêt , partons sans différer.

INTRODUCTION à l'Histoire moderne, générale & politique de l'Univers , où l'on voit l'origine, les révolutions & la situation présente des différens Etats de l'Europe , de l'Asie , de l'Afrique & de l'Amérique : commencée par le Baron de Puffendorf , augmentée par M. Bruzen de la Martinière. Nouvelle Edition , revue , considérablement augmentée , corrigée sur les meilleurs Auteurs , sur des Mémoires particu-

G

146 MERCURE DE FRANCE.

hiers de plusieurs Scavans , & continuée
 jusqu'en 1750. Par M. *De Grace*. Six vo-
in-4°. proposés par souscription. *A Paris* ,
 chez *Merigot* , Quai des Augustins , à la
 Descente du Pont S. Michel , près la rue
 Gît-le-cœur ; *Grangé* , au Palais ; *Hoche-*
reau l'ainé , Quai de Conti , vis-à-vis la
 descente du Pont-Neuf , au Phenix ; *Ra-*
bustel , Quai des Augustins , près la rue
 Pavée , & *le Lomp* , Quai des Augustins.
 1753.

L'Edition qu'on présente au Public , est
 ornée de frontispices , vignettes , culs-de-
 lampes & de lettres grises ; le tout exécuté
 par les plus grands maîtres de l'Art , sur
 les desseins de M. Eséin. On a outre cela
 fait fondre des caractères exprès.

Quoique le papier que les Libraires
 nomment *ordinaire* , soit choisi dans les
 plus beaux papiers fins , cependant pour
 satisfaire le goût de plusieurs curieux , on
 a fait tirer cent cinquante Exemplaires en
grand papier , & cinquante seulement sur
 grand papier de Hollande *superfin*.

Cet Ouvrage sera imprimé sur le même
 papier , (pour le papier *ordinaire*) dans la
 même forme & avec les mêmes caractères
 que le *Prospectus*.

Il y aura six Volumes *in-quarto*.

Conditions proposées aux Souscripteurs.

On ne sera admis à souscrire que pendant six mois , à compter du jour que les souscriptions seront ouvertes. On les délivrera en donnant le premier Volume , le vingt d'Août de cette année 1753. Les autres volumes paroîtront successivement de six mois en six mois , à commencer au premier Septembre.

Prix des Souscriptions.

On payera pour le papier ordinaire 72 livres ; sçavoir , en délivrant le premier Volume , 18 liv. dont 6 liv. à déduire sur le dernier : les autres seront à raison de 12 livres.

Et pour ceux qui n'auront point souscrit , 96 livres.

Le grand papier 108 liv. les six Volumes ; sçavoir 27 liv. dont 18 liv. pour le premier , & 9 liv. à déduire sur le dernier , les autres à raison de 18 livres.

Ceux qui n'auront pas souscrit , les payeront 144 livres.

Le grand papier de Hollande superfin ; 180 liv. sçavoir 45 liv. en livrant le premier Volume , dont 15 liv. à déduire sur le dernier Volume , & les autres à raison de 30 livres.

148 MERCURE DE FRANCE.

Ceux qui n'auront pas souscrit, les payeront 240 livres.

Nota. Dans le cas où la matière de cet Ouvrage fournirait un Volume de plus, on le payera suivant les conditions énoncées ci dessus.

REFLEXIONS sur la Longitude de Toulouse.

Les éclaircissemens que l'on a demandés dans le Mercure de France du mois d'Août 1753, (p. 114) m'ont paru d'autant plus nécessaires, que la difficulté que l'on propose est bien fondée; car dans les Mémoires de l'Académie de 1744 (p. 237) M. de la Caille détermine la différence des méridiens entre Toulouse & Montpellier de 10' 40'', de laquelle retranchant la différence des méridiens entre Paris & Montpellier, déterminée par le même Astronôme (p. 238) de 6' 5'', on aura 4' 35'' pour la différence en longitude entre Paris & Toulouse; or dans le Livre de la Connoissance des Temps, l'on trouve que Toulouse est de 3' 35'' de tems à l'Ouest du méridien de Paris, il y a donc une différence d'une minute dans les différens résultats.

Pour résoudre cette difficulté, je ferai observer que la détermination de M. de

la Caille résulte d'une longue suite de calculs , & de l'observation d'un Astronome très exact ; je n'entreprendrai pas ici de vérifier le calcul de M. de la Caille , & je ne peux soupçonner de l'erreur dans l'observation de M. Garipuy ; il me suffira d'exposer les fondemens de la détermination de Toulouse marquée dans la Connoissance des tems.

Ayant calculé par la suite des triangles de la méridienne vérifiée , la distance de Toulouse à la méridienne de 37074 toises & à la perpendiculaire de 298687 toises , nous avons trouvé par la résolution d'un seul triangle sphérique , la différence de longitude entre Paris & Toulouse de $0^{\circ} 53' 47''$ ou de $3' 34''$ & demie de tems , & la latitude de $43^{\circ} 35' 54''$. Pour dissiper tous les doutes que l'on pourroit avoir sur la position de Toulouse , où l'on assure que l'on n'est monté qu'une seule fois sur le clocher de cette Ville , je vais rapporter les triangles qui fixent la position de cette Ville , au cas que l'on veuille les vérifier.

Vaquiers	44 27 57	S. P. David	75 18 20
Moulin Puchaudran	36 24 25	M. Puch.	10 21 47
Toulouf. (la Dalbad)	99 7 38	Toulouse	94 19 53

La base commune aux deux triangles est celle de Toulouse au Moulin Puchaudran , que l'on a eu la satisfaction de trou-

ver la même de 12118 toises, en supposant la base de Vacquiers au Moulin Puchaudran de 17081, & celle du S. Pech David au même Moulin, de 12472 toises.

L'on pourroit, avec raison, soupçonner quelques erreurs dans une aussi longue suite de triangles depuis Paris jusqu'à Toulouse, laquelle avoit changé la vraie direction de la méridienne, & auroit rapproché Toulouse de la méridienne plus qu'il ne l'est en effet; mais si l'on fait attention que cette même erreur auroit influé également sur la position de Montpellier, déduite des opérations géométriques de 6' 11" de tems, laquelle cependant se trouve conforme avec l'observation de M. le Monnier faite à Paris, & calculée par M. de la Caille dans le même volume de 1744, où il détermine la différence des méridiens entre Paris & Montpellier de 6' 5", avec une différence seulement de six secondes du résultat des triangles; l'on ne pourra plus raisonnablement douter de la précision des opérations trigonométriques, qui ont d'ailleurs l'avantage de s'accorder avec la détermination de la latitude de Toulouse, déterminée par M. Garipuy, avec toute l'exactitude que l'on sçait qu'il apporte dans ses observations de 43° 33' 47". Mais indépen-

damment de cette détermination, l'on en trouve deux autres rapportées dans les Ephémérides du sieur Desplaces, de 1735 & 1745. (p. VI. & VII.) La première est de M. Cassini le pere, qui donne la longitude de Toulouse de $0^{\circ} 3' 40''$, & la latitude de $43^{\circ} 37' 2''$; la seconde est de Mrs le la Société Royale de Montpellier, qui donnent la différence de longitude entre Toulouse & Montpellier de $0^{\circ} 9' 50''$, & la latitude de Toulouse de $43^{\circ} 37' 0''$; après ces trois déterminations je laisse au Public à prendre un parti sur la difficulté qui a fait le sujet de nos recherches.

*LETTRE de M. ** à M. *** , au Châteaude Prepatour, près de Vendôme.*

LE Livre sur la Minéralogie qui paroît depuis peu de jours, & dont l'Auteur est M. Wallerius, Suédois, me paroît écrit avec plus d'ordre & de méthode, que ceux des Naturalistes qui ont avant lui traité cette matiere. Ce Sçavant a acquis par un grand travail, des connoissances dont nous jouissons sans peine. Mais si le public lui est redevable de cet ouvrage, notre Nation doit beaucoup aussi à M***, pour le soin généreux qu'il s'est donné d'en faire une très-exacte traduction que

G iij

je vous envoie. Ce n'est pas le premier présent qu'il fait aux Sciences, & son *Art de la Verrerie* annonce à la République des Lettres, ce qu'elle doit attendre de ses talens & de ses lumières. Mais la Traduction de la Minéralogie nous est d'autant plus utile, que nous n'avons dans notre Langue aucun Traité qui répande autant de jour sur cette matière. Je ne veux pas dire néanmoins, qu'il n'y ait encore beaucoup d'articles très-obscurs. En la parcourant, prenez la peine de marquer en marge ceux que vous jugerez tels, afin que je sçache, si c'est ma faute de ne les avoir pas compris; & faites, je vous prie, une attention particulière sur les idées de l'Auteur, V. I. page 7. qui commence : *Les terres sont la base & le principe des pierres, &c.* & V. II. page 107 : *Les noyaux ne sont pas des pétrifications, mais des pierres ordinaires du genre des calcaires, &c.* Je soumets, Monsieur, à votre critique celle que je vais faire pour mon amusement sur ce dernier article. Elle servira aussi d'attaque au premier, en démontrant que les noyaux qu'il représente comme des pierres ordinaires, ont une autre base & un autre principe que les terres.

Les noyaux, suivant M. Wallerius, sont des pierres ordinaires du genre des cal-

caïres. Pour s'expliquer ainsi , il faut qu'il n'en ait jamais vû , (quoiqu'il s'en trouve plusieurs ,) d'argile , de grais , de roche , d'agate & autres , qui ne sont pas du genre des pierres calcaires. De plus , il prétend que ces noyaux ne sont pas des pétrifications ; c'est encore une erreur , d'ignorer que leur vraie origine est la même que celle de toutes les autres pétrifications , ou corps convertis en pierres. Les observations suivantes constatent , il me semble , cette vérité ; mais avant de les détailler , je veux vous dire comment je croi que ces noyaux ont été composés.

Les coquilles , agitées dans le fond de la mer , après la destruction des animaux qu'elles contenoient , ont été remplies d'autres petites coquilles , & de détrimens ou sable de coquilles , qui étant plus foibles que la coquille principale , se sont plutôt décomposées , & converties en pierres plus ou moins dures , après que la mer s'est retirée des lieux où elle les avoit déposées ; ces petits corps ont ainsi servi à la formation des noyaux.

Objection I. On trouve dans diverses couches des montagnes de ce pays , une infinité de coquilles fossiles , remplies d'autres petites coquilles , les unes & les autres encore en nature. Les petites en ren-

G v

154 MERCURE DE FRANCE:

ferment encore de plus petites , qui ~~en~~ sont de même pleines par gradations ; les unes dans les autres , ou jointes les unes aux autres , mêlées de détriment ou sable de coquille , jusques aux plus petits objets qu'il est possible d'appercevoir , sans mélange d'aucune matiere terrestre , ni d'autres hétérogènes , elles sortent des plus grandes en les secouant.

II. On y trouve des coquilles conservées , dont les cavités sont pleines d'autres petites coquilles encore en nature , mais qui paroissent comme soudées , ou liées par de la matiere d'autres coquilles imperceptibles , converties en pierres ; tout l'intérieur de celles-ci , est comme disposé à se décomposer , pour former le noyau &c le convertit en pierres.

III. On en trouve d'autres , dont les petites coquilles qu'elles renferment sont la plupart détruites , cependant encore connoissables ; les noyaux de celles-ci commencent à ressembler à la pierre.

IV. On voit encore des coquilles conservées , pleines de noyaux pierreux , composés d'autres petites coquilles détruites , qui unis ensemble forment ceux des grandes coquilles ; les noyaux principaux de cette observation , ont beaucoup plus de consistance que ceux des précédentes.

V. On voit de plus , des coquilles conservées dans leurs formes extérieures, mais changées de nature , qui ont été remplies de petites coquilles & détrimens entièrement fondus , & convertis en pierres calcaires & autres ; la plupart de ces grandes coquilles , étant sciées & polies avec leurs noyaux , laissent découvrir des vestiges & traces , qui font aisément connoître que ces noyaux ont été composés de coquilles. Je dois ajouter une remarque ; c'est que le volume de ces petits corps qu'on apperçoit dans l'intérieur , n'est jamais plus gros que la proportion de la bouche , ou autre ouverture de la coquille principale.

VI Tous les noyaux qu'on trouve en ce pays , séparés des coquilles , sont composés d'autres petits noyaux de coquilles , converties en pierres ; ce qui est plus ou moins apparent , suivant qu'ils sont plus ou moins durement pétrifiés. On le connoît , à la première vûe , dans ceux qui sont de pierres tendres. Il est vrai qu'on l'apperçoit aux autres plus difficilement ; mais après avoir scié & poli ceux qui peuvent l'être , on voit dans plusieurs sur les parties polies , un mélange de coquilles qui en renferment de petites , lesquelles en contiennent encore de plus petites.

Remarquez qu'il y a des millions in-

Gvj

156 MERCURE DE FRANCE.

nombrables de coquilles & noyaux, de chacune de ces espèces.

VII. Il est dans les collines des environs de Paris, une nombreuse quantité de couches de pierres tendres (que les Carriers appellent *banc coquillé*) qui ne sont composées que de noyaux de coquilles, dont on distingue aisément les differens genres : ces noyaux sont quelquefois renfermés dans des coquilles, telles que M. Wallerius les décrit dans l'espèce 439 ; que l'on trouve encore dans leur figure naturelle, mais qui se réduisent en poudre impalpable en les maniant. D'autres fois on trouve la place qu'occupoit la coquille, remplie de pareille poudre. Le plus souvent on ne voit autour des noyaux qu'une cavité de la forme qu'avoit la coquille qui l'enveloppoit ; ces noyaux & ces cavités dans ce dernier cas, sont ordinairement vernis & colorés de cette même poudre, qui par l'analyse est de semblable substance, & a les mêmes propriétés que les coquilles fossiles pulvérisées.

Quel est, Monsieur, votre sentiment sur ce qu'est devenue cette poudre impalpable de coquille, qui remplissoit ces cavités ? j'en ai tiré jusques à une once de la seule place d'une coquille. Ne peut-on pas conjecturer avec quelque certitude, qu'elle

s'est écoulée par filtration avec les eaux dans les interstices ou vuides des couches inférieures, & dans les fentes perpendiculaires ; pour composer d'autres-corps fossilés, auxquels les anciens Naturalistes ont donné des noms, sans avoir connoissance de la matiere des corps décomposés, qui ont servi à la composition de ces nouveaux corps.

Si l'on avoit en Suède les mêmes facilités que nous avons pour de pareilles observations, il est constant qu'un Sçavant, tel que M. Wallerius, feroit des découvertes très-utiles. Il seroit convaincu que les noyaux ayant été composés de matiere de coquilles, sont de véritables pétrifications. Et s'il avoit eu cette connoissance avant la publication de son ouvrage, il auroit pû retrancher une partie de son détail sur les noyaux & sur les empreintes, pour observer seulement que toute coquille qui a un vuide intérieur, peut avoir son noyau ; & qu'on ne peut détacher de la masse avec adresse, aucune pétrification, soit animale, soit végétale, sans voir son empreinte ou sa forme, cavée dans la place qu'elle a quittée. J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, ce 25 Août 1753.



BEAUX ARTS.

*Exposition des ouvrages de l'Académie Royale
de Peinture & de Sculpture, faite dans une
salle du Louvre le 25 Août 1753.*

L Es richesses & les malheurs d'un Etat n'ont pas une influence plus nécessaire dans les finances & le commerce des Etats voisins, que les Arts d'une partie de l'Europe dans les Arts de l'Europe entière. Il ne se fait pas une découverte dans un pays, que les peuples voisins ne soient curieux de la connoître, & jaloux de la pousser plus loin. Cet esprit d'émulation devenu plus général qu'il ne l'a jamais été, doit causer une fermentation bien vive à la vûe des productions que l'Académie de Peinture & de Sculpture vient d'exposer. Jamais son salon n'a été si brillant, si beau, si varié & si nombreux : tout y répondoit à la réputation des Artistes, & aux soins de M. de Vandieres, dont les connoissances acquises dans un voyage de deux ans en Italie, ont perfectionné le goût naturel.

Qu'on s'imagine un peuple d'amateurs de tous les âges & de toutes les conditions,

témoinnant une égale avidité pour étudier les talens , pour les juger , pour entretenir ses connoissances , ou en acquérir de nouvelles , aussi chagrin de voir fermer le salon au bout d'un mois qu'il avoit été impatient de le voir ouvrir , & on aura quelque idée du spectacle que présentoit à chaque instant du jour le salon où étoient exposés les ouvrages de Peinture & de Sculpture.

On y voyoit réuni le noble & le galant , l'austère & le badin , l'Histoire & la Fable , l'héroïque & le pastoral , les batailles & les allégories ; rien n'y manquoit de ce qui a le dessein pour principe & pour base , & de ce qui peut flatter l'esprit , les yeux ou l'imagination.

Il ne nous convient pas de prononcer sur le mérite des differens ouvrages qui ont fait l'objet de la curiosité publique : ces décisions ne conviennent à aucun particulier , & encore moins à nous qu'à d'autres. Nous nous contenterons de rapporter quelques-uns des jugemens que nous avons entendu le plus répéter.

Les deux grands tableaux de M. Restout , dont l'un représente Assuerus qui prononce l'arrêt de mort contre Aman , & l'autre Jesus Christ , qui donne les clefs à Saint Pierre , prouvent la grande maniere de

160 MERCURE DE FRANCE.

ce célèbre Artiste , & la belle pratique qu'il lui a mérité sa réputation. Le repos en Egypte est piquant par sa lumière. Ces trois tableaux indiquent un beau faire , & une grande liberté de pinceau , en conservant des masses bien distribuées , qui feront toujours beaucoup d'honneur à l'Ecole.

M. Carle-Vanloo a fait voir dans dix tableaux de différente grandeur , & d'une composition absolument variée , toutes les graces de son pinceau & la fécondité de son génie : l'action , le repos , la dévotion , la grande machine , les tableaux de chevalier , le portrait même , tout est la preuve éclatante d'un mérite supérieur.

M. Boucher a continué de ravir par les graces & les agrémens de sa composition , dans les tableaux de Thetis & du Soleil , dans les dessus-de-portes faits pour Bellevue , & dans les saisons peintes pour un plafond de Fontainebleau : sa maniere qui est aimée & suivie , mérite l'accueil qu'elle reçoit.

Quoique les quinze tableaux de M. Oudry aient fait le plaisir que les ouvrages de cet habile Artiste sont dans l'usage de faire , le public a été singulierement frappé d'une chienne blanche , avec ses petits de même poil ; ils ne voyent pas .

encore le jour. La vérité de leur action est aussi belle & aussi bien rendue, que les oppositions de ce tableau sont recommandables : les ombres ne cachent rien à l'œil ; il voit clair par tout ; un rayon de couleur qui seroit un obstacle pour un autre, vient embellir la couleur & enrichir la composition.

La délicatesse & les détails du Christ en Croix que M. Pigalle a exposé, ont mérité une attention particulière. Ce bel ouvrage de marbre, de vingt-deux pouces de proportion, a fait dire aux Connoisseurs qu'il falloit être grand pour faire si bien le petit, & pour conserver tant de feu dans un ouvrage qui demande une si grande patience.

Le portrait de Madame du Four, est de tous les ouvrages qu'a exposé M. Nattier, celui qui lui a fait le plus d'honneur.

Les graces & les finesses que M. Saly a exprimées dans son Amour, & surtout dans son Hebé, ont été généralement senties. Son buste en marbre de M. le Duc de Beauvilliers, a paru frapper encore plus vivement les Connoisseurs. De long-tems nous ne reverrons des ouvrages de ce brillant & sage Artiste ; sa réputation l'a fait appeller en Dannemarc, où il doit faire le modèle de la statue équestre d'un Roi, que

162 MERCURE DE FRANCE.

la postérité placera parmi le petit nombre de Souverains qui auront vécu pour le bonheur des peuples.

M. Chardin a continué de plaire par une manière piquante qu'il ne doit qu'à lui & que personne n'a que lui ; son pinceau qui n'a jamais été si fécond , s'est surpassé dans le tableau qui représente un Philosophe occupé de sa lecture , & dans des animaux de même proportion , faits avec toute la beauté de la touche , & la vérité d'une couleur des plus riches.

Le portrait de Madame Danger a soutenu , augmenté peut-être la grande réputation de M. Tocqué.

La ressemblance jointe aux autres grandes parties de l'Art , a rempli complètement cette année , tout ce que le public étoit en droit d'attendre des beaux pastels de M. Delatour : cet Artiste , Citoyen & Philosophe , donne à l'Europe entière un spectacle , dont il nous paroît qu'on s'est pas assez fappé ; il préfère la consolation de faire le portrait des hommes illustres , à l'avantage de faire celui des gens opulens.

M. Servandoni a donné des preuves qui lui sont ordinaires de la fécondité de son génie , de son profond sçavoir dans la perspective , & de la facilité de son pinceau.

La figure de M. Vassé, pour une des façades du bâtiment des Quinze-Vingts, lui a fait avec raison beaucoup d'honneur; elle est bien disposée, & tournée d'une façon riche & nouvelle pour la place qu'elle doit occuper.

Quoique toutes les productions de M. Bachelier aient attiré les regards, ils se sont fixés sur un morceau peint sur la porcelaine de Vincennes : cet ouvrage fait voir quel est le degré de perfection auquel cette brillante Manufacture est parvenue. On connoît depuis long-tems la supériorité de sa matiere ; le bon goût de ses formes se fait tous les jours remarquer de plus en plus ; enfin on voit par cette pratique que la peinture, déjà plus belle que toute autre de ce genre, ne peut qu'augmenter en mérite & en pratiques plus sçavantes, & cependant plus faciles.

M. Peronneau a mérité des applaudissemens par la legereté de sa maniere & celle de sa touche, dans les sept portraits qu'il a présentés.

M. Vernet a eu cette année le plaisir de juger lui-même de l'accueil que le public de Paris est dans l'habitude de faire à ses beaux paysages : il est venu d'Italie se faire recevoir dans un Corps considérable, dont il étoit depuis long-tems un membre distingué.

Les éloges qu'on a donné aux ouvrages de M. Vien , jeune Artiste , un des derniers reçus à l'Académie , font espérer qu'il ne s'écartera jamais de la grande manière dont il vient de donner des preuves éclatantes.

Nous ne pouvons mieux finir qu'en parlant d'une entreprise qui seroit encore agréable , quand elle ne seroit pas aussi parfaitement exécutée qu'elle l'est : il s'agit des portraits que M. Cochin , le fils , a dessinés d'après nature , avec son goût & sa facilité ordinaires ; talens que l'on n'est pas dans l'habitude d'exiger des Graveurs. Ce charmant Artiste a donc dessiné & exposé un très-grand nombre de profils des Artistes & des Amateurs des Arts , qui sont de la même grandeur , & dont la ressemblance est frappante. On ne peut s'empêcher de souhaiter vivement qu'ils soient gravés & qu'ils forment une suite : M. Cochin est si exact & si laborieux , qu'il est permis d'espérer qu'il terminera cette entreprise : elle sera d'autant plus agréable , que c'est une espèce de tableau , par lequel on pourra connoître sans erreur ceux qui donnant dans le même goût ont vécu dans le même siècle ; il seroit à désirer que cette idée eût été mise en pratique dans les siècles antérieurs , on se trouveroit plus aisé-

O C T O B R E. 1753. 165
ment transporté dans les sociétés passées,
l'imagination en tireroit des secours, & les
meilleurs ouvrages en feroient embellis.

Le Vendredi 7 Septembre, l'Académie
de Peinture & de Sculpture tint son assem-
blée générale. M. Watelet, Receveur Gé-
néral des finances, & Honoraire associé
libre de l'Académie, y lut les deux pre-
miers chants de son Poëme sur la Peinture :
ces deux chants ont pour objet le dessin
& la couleur. La solidité des principes, la
justesse des images, les graces du style,
tout assure à la France un ouvrage qui lui
fera un honneur infini : c'est le jugement
unanime d'une assemblée nombreuse, &
formée par des connoisseurs véritables &
des amateurs zélés.

Après cette importante & agréable lectu-
re, M. de Vandieres, Directeur & Ordon-
nateur Général des Bâtimens, fit la distri-
bution des Médailles d'or & d'argent pour
les grands prix de Peinture & de Sculp-
ture remportés l'année dernière ; sçavoir :

Le premier prix de Peinture, à M. Fra-
gonard.

Le 1^r prix de Sculpture, à M. Brenet.

Le second prix de Peinture, à M.
Monet.

Le 2^d prix de Sculpture, à M. Duhez.

166 MERCURE DE FRANCE.

M. le Directeur Général a aussi distribué les petits prix du quartier de Janvier 1753, jusques & compris celui d'Octobre de la même année.

CARTE générale de l'Empire de Russes, en Europe, en Asie, dressée d'après les Cartes de l'Atlas, Ruffien; par *Robert de Vaugondy*, Géographe ordinaire du Roi. *A Paris*, chez l'Auteur, sur le Quai de l'Horloge du Palais, proche le Pont-neuf 1753.

Philippe Buache, Premier Géographe du Roi & de l'Académie des Sciences, vient de publier avec l'approbation & sous le Privilège de l'Académie, six Cartes grand in-4°. sur les nouvelles découvertes au Nord & à l'Orient de la grande Mer, appelée vulgairement *la Mer du Sud*, accompagnées d'une explication, qui a pour titre : *Considérations Géographiques & Physiques, &c.* Ce que ces ouvrages nous proposent sur les bornes & l'étendue de l'Amérique septentrionale, comme voisine de l'Asie, se présente avec des preuves de toute espèce qui lui donnent un grand poids; & il seroit très-utile qu'en publiant de nouvelles Cartes, on rendit ainsi compte de leurs fondemens.

Celles dont il est question, & qui sont gravées & enluminées avec goût & propreté, remplissent l'espace qui étoit vuide sur nos Globes, depuis les côtes supposées par feu M. Guillaume Delisle en 1724 (d'après les Mémoires que l'on avoit alors) jusqu'à la partie du Canada, voisine du lac supérieur, & aux côtes occidentales de la Baye d'Hudson (c'est-à-dire depuis le 160 degré de longitude jusqu'au 287) & depuis l'Isle de Ieso ou Yezo, & les environs de la Californie & du Nouveau Mexique, au 43 degré de latitude septentrionale jusqu'au 80.

Pour donner une idée claire de tout le travail de M. Buache, nous commencerons par transcrire les titres des Cartes.

La premiere est intitulée : Carte des nouvelles découvertes entre la partie orientale de l'Asie & l'occidentale de l'Amérique, avec des vues (particulieres) sur la grande Terre reconnue par les Russes en 1741, & sur la mer de l'Ouest & autres communications de mers. Dans cette Carte qui est la générale, on a distingué par quatre différentes teintes de couleurs, ce qui est nouveau d'avec ce que l'on connoissoit ci-devant ; & ces teintes ont rapport aux quatre espèces de découvertes dont nous parlerons dans un moment. Cette maniere de présenter les objets, qui n'a point été mise en usage jusqu'à présent, est très-utile pour faire connoître le progrès des connoissances.

La seconde a pour titre : Carte des découvertes de l'Amiral de Fonte, selon la Carte Angloise donnée par l'Ecrivain du Vaisseau la Californie dans son voyage à la Baye d'Hudson, avec les Terres vues & reconnues par les Russes, & une comparaison du résultat des Cartes du 16 & 17 siècle au sujet du détroit d'Anjan. On y trouve d'ailleurs plusieurs notes intéressantes, qui rappellent ce qui est plus au long dans l'écrit, où l'on refute le système de l'Ecrivain du Vaisseau la Californie, qui fait entrer l'Amiral de Fonte dans les Terres au 53 degré de latitude, au lieu du 63 comme il paroît par les discussions.

La troisième Carte expose le Géométrique des découvertes de l'Amiral de Fonte & de son Capitaine Bernarda, comparé avec le système de la Carte Angloise ; & un Extrait (ou Abregé) de la Relation de l'Amiral, fait d'après un manuscrit communiqué en 1748, par M. de l'Isle l'Astrono-

me. C'est d'après le travail de M. Buache à ce sujet, que l'Académie a jugé le 7 Juillet dernier, qu'il étoit utile de conserver les découvertes de l'Amiral de Fonte, & d'en faire voir l'accord avec toutes les connoissances & les indications qu'on peut rassembler sur l'Amérique septentrionale.

La quatrième offre deux objets : 1°. la réduction de celle qui a été publiée à Nuremberg (il y a 25 ans) & où l'on voit l'une des premières idées qu'on s'est formé du Kamtchatka & de ses environs : 2°. la vûe des *Glaces*, au milieu desquelles l'on voit la *Pêche* qui se fait au Nord-est de l'Asie, extraite de la Carte de l'Empire Ruffien, en Langue Ruffe. M. Buache a tiré de ces deux morceaux des inductions pour la proximité de l'Amérique.

La cinquième Carte est un essai que feu M. Guillaume Delisle joignit en 1717 au Mémoire qu'il présenta à la Cour, sur l'existence de la mer de l'Ouest, & l'on y apprend pourquoi il n'a pas fait mention de cette mer sur ses Cartes.

Enfin, la sixième est divisée en deux parties ; qui doivent être comparées ensemble pour rectifier le plan de l'une par celui de l'autre. C'est 1°. un extrait d'une Carte Japonoise de l'Univers, apportée en Europe par Kœmpfer, & où l'on voit les Terres qui sont au Nord & à l'Ouest du Japon, avec plusieurs notes curieuses. 2°. Une réduction des Cartes présentées à l'Académie des Sciences, le 9 Août 1752 par M. Buache (qu'il publie aujourd'hui) & l'on y voit la route des Chinois en Amérique vers l'an 458 de J. C. tracée sur les connoissances géographiques, que M. de Guignes, de l'Académie des Belles-Lettres, a tirées des Annales Chinoises. Voilà pour ce qui concerne les Cartes.

M. Buache a réduit dans un *Exposé*, qu'il eut l'honneur

Honneur de présenter au Roi avec son ouvrage le 2 du mois dernier, les découvertes dont il est question, à quatre chefs qui sont distingués par couleurs qui leur sont propres.

1°. *Les découvertes des Russes* depuis vingt ans, comparées avec les idées qu'on avoit ci-devant (en Europe , & que l'on a au Japon) sur le Nord-est de l'Asie & les Terres voisines de l'Amérique, comme en étant séparées par un détroit, souvent glacé : ce qui a facilité le passage des premiers habitans de l'Amérique venus d'Asie.

2°. *Les découvertes des François* depuis quinze ans, sçavoir, la partie la plus occidentale de la Nouvelle-France ou du Canada, jusqu'à trois cens lieues au-delà du lac supérieur : ce qui étend nos possessions bien au-delà de ce que présente la nouvelle Carte du Canada, où l'on a prétendu *distinguer exactement* les possessions Françaises. M. Buache nous apprend entr'autres choses à ce sujet (page 39) que nos Officiers envoyés par M. le Comte de Maurepas, ont bâti six Forts, & fait six Etablissmens dans ces nouveaux Pays.

3°. *Résultat de diverses recherches*, faites par feu Guillaume Delisle & Philippe Buache, dont l'objet est d'un côté la mer de l'Ouest, au Nord de la Californie & à l'Ouest du Canada, avec sa prolongation jusqu'à la Baye d'Hudson (indiquée par les marées & par diverses Relations de Navigateurs) & de l'autre côté, une grande presqu'Isle qui forme un long détroit, entre le Nord-Est de l'Asie & le Nord-Ouest de l'Amérique. Ce détroit ressemble fort au détroit d'Anian, & c'est ce qui a donné occasion à M. Buache de nous instruire de diverses particularités intéressantes à son sujet.

4°. *Les découvertes de l'Amiral de Fonte*, au Nord des précédentes, & qui se trouvant enchaî-

H

170 MERCURE DE FRANCE.

sées avec elles, s'accordent avec tout ce qu'on connoît d'ailleurs.

M. Buache nous apprend dans une espèce d'Avertissement qui suit son *Exposé*, que son travail a été occasionné par les discussions, auxquelles la Relation de l'Amiral de Fonte a donné naissance, mais qu'il avoit auparavant l'idée de ce travail, comme on le peut voir par ce que dit M. de l'Isle l'Astronome, à la fin de son Mémoire sur les nouvelles découvertes, lu à l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences le 8 Avril 1750. Il y areste (page 11 de son *Explication*) que M. Buache » par la connoissance qu'il avoit de la structure de » tout le reste de la Terre connue ayant conjecturé que l'Asie devoit être liée à l'Amérique au » Nord, par une suite de montagnes & par des » mers de peu de profondeur, a eu le plaisir de » voir son opinion confirmée par les découvertes » des Russes & de l'Amiral de Fonte, dont je viens » (disoit M. de l'Isle) de faire le récit abrégé. Les raisons de cette conjecture de M. Buache, sont expliquées dans les deux premières notes de ses *Considérations Géographiques & Physiques sur les nouvelles découvertes au Nord de la grande mer*, dont on peut avoir une idée par ce que nous venons de dire, sans que nous nous étendions davantage.

A I R.

DAns le Salon avec moi l'autre jour
 La jeune Eglé dit : ah, voilà l'Amour !
 Dans sa bouche ce mot étonne mon oreille ;
 Et l'espoir dans mon cœur aussi-tôt se réveille ;
 Eglé, quoi, lui dis-je à mon tour,

Ax M.

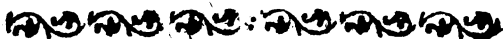


jeune Éclé. dit:

OCTOBRE. 1753. 171

L'Amour vous est connu ! quelle rare merveille !
Mais hélas ! cet Amour , l'auteur de mon souci ,
Ne le connoîtrez-vous qu'ici ?

J. F. Guichard.



S P E C T A C L E S.

L'Académie Royale de Musique continue tous jours les fêtes de *Polymnie*. Elle en a donné le Dimanche 16, une représentation *gratis* à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc d'Aquitaine.

Cette Académie a retenu les fêtes de *Polymnie*, pour les remettre au retour de Fontainebleau , & a donné Dimanche 23 Septembre, la première représentation des *Artisans de qualité* & de *la Pipée*, Intermedes Italiens. Nous rendrons compte le mois prochain de cette nouveauté.

Les Comédiens François ont donné le Samedi 25 Août *Merope*, Tragédie, dans laquelle M. le Jeune, Acteur nouvellement arrivé de Province, a représenté le rôle d'Egisthe ; il a joué le lendemain celui de Valère dans la Comédie du Méchant ; ses autres rôles de début ont été Frédéric, dans *Gustave* ; *Oedipe*, dans la Tragédie de ce nom ; & *Titus*, dans *Brutus*. Il s'en faut bien que cet Acteur soit formé ; mais il n'est pas sans espérance, ayant la voix & la figure agréables ; il a même montré de l'intelligence, & de l'ame dans plusieurs Scènes. Les mêmes Comédiens ont remis au Théâtre, le Lundi 10 du mois dernier, le *Bourgeois Gentilhomme*, avec tous ses agrémens, cette Comédie est aussi bien rendue qu'elle pouvoit l'être. Les rôles du Bourgeois, de Madame Jourdain,

Hij

172 MERCURE DE FRANCE.

de Lucile , de Nicole & de Dorimene , sont remplis par M. Armand , Mlles la Mothe , Grandval , Dangeville & Brillant ; & ceux de Cléonte , de Corielle & du Comte , par M. Grandval , Dubois & la Noüe. On a jugé M. Armand supérieur à feu Poisson dans quelques Scènes , & inférieur dans d'autres ; le public lui a témoigné par ses applaudissemens , combien il étoit satisfait de ce qu'il s'est prêté à jouer un rôle qui n'est pas de son emploi. Comme cet Acteur a des talens supérieurs , plus il jouera le Bourgeois Gentilhomme , & plus il s'y distinguera. Le succès de la Pièce n'est pas aussi complet qu'on l'avoit cru ; bien des gens y trouvent peu de vraisemblance , des longueurs , trop de Scènes de farce , & un mauvais dénouement. Nonobstant ces défauts , il nous paroît que les beautés des deux premiers Actes , l'excellence du dialogue , la variété du Spectacle , & la manière heureuse dont les divertissemens sont amenés , doivent faire réussir cet ouvrage dans tous les tems. Mlle Grandval joue avec une finesse inexprimable la Scène du dénouement qu'on ne daignoit pas écouter autrefois : c'est le propre des grandes Actrices de créer des situations. On a universellement approuvé les Ballets ; ils sont de M. Sodi , qui dansa à la fin du dernier divertissement avec la Dlle Betina Buggiani , & le Sieur Cosimo Maranesi , un pas de trois dont on ne peut trop applaudir l'exécution.

Les mêmes Comédiens ont donné le Mardi 18 Septembre *gratis*, pour la naissance de Monseigneur le Duc d'Aquitaine , *le Philosophe marié* , suivi d'un Ballet ; & pour petite Pièce , *le mari revuë* , avec le divertissement *des Charbonniers*,

OCTOBRE. 1753. 173

EXTRAIT des Femmes , Comédie-Ballet en un Acte , par M. Mailhol , représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens , le 2 Août 1753.

ACTEURS.

<i>La Folie ,</i>	Mlle Coraline ;
<i>L'Amour ,</i>	Mlle Fulquier ;
<i>Pfiché ,</i>	Mlle Favart ;
<i>Arlequin.</i>	M. Carlin.

La Scène est sur la terre.

LE Théâtre représente des côteaux , dont le bas est arrosé de quelques ruisseaux ; on voit dans l'éloignement des hommes & des femmes occupés à travailler à la terre. Le Temple de la Folie paroît dans l'un des-côtés : un autel occupe le fond du Théâtre ; il est couvert de fruits & de victimes. La première Scène se passe entre la Folie & Arlequin. Ce dernier dit à la Folie que les hommes ont raison de se plaindre de leur sort , & qu'il vaudroit mieux n'être pas , qu'exister & souffrir ; la Folie lui répond , que c'est la faute des hommes s'ils sont malheureux ; que la raison leur a été donnée avec la vie ; qu'ils ont dédaigné ses conseils , & que pour les en punir les Dieux les ont soumis à sa puissance ; que lui Arlequin , ne doit pas être si fâché que les autres , puisqu'elle lui a donné la belle Pfiché. Arlequin réplique à la Folie que Pfiché le refuse. Pfiché arrive toute effrayée , en disant à la Folie que tout est perdu , que les hommes se révoltent contre les Dieux , sans être épouvantés du sort des Titans , & que loin de craindre la foudre , ils l'implorent , puisqu'elle

H ii j

174 MERCURE DE FRANCE.

peut terminer leurs maux. La Folie est fort embarrassée du parti qu'elle doit prendre : Arlequin lui conseille de partir pour les Cieux , & la prie de le mettre du voyage , ainsi que Pſiché.

On entend un bruit confus & terrible ; les hommes & les femmes qui travaillent dans le lointain , disparaissent ; la Folie se renferme dans son Temple ; Pſiché veut la suivre , mais Arlequin l'arrête. Arlequin qui craint la fureur des hommes révoltés , parle en tremblant de son amour à Pſiché ; elle est également effrayée , & elle ne peut souffrir Arlequin ; cependant pour l'obliger à la secourir , elle lui promet de l'aimer , elle lui jure même qu'elle l'adore. Cela n'empêche pas à Arlequin , qui est plus poltron qu'amoureux , de la laisser seule ; il s'enfuit d'un côté du Théâtre , & Pſiché désespérée , fuit de l'autre. Un grand bruit , une symphonie vive annoncent les hommes ; ils paraissent armés de haches , de massues & de débris d'arbres ; ils expriment par une danse terrible leurs noirs desseins ; ils se dispersent dans les campagnes , détruisent tout , & renversent l'autel. La Folie revient , & menace les hommes de la vengeance des Dieux , s'ils ne les désarment pas par leurs remords. Les hommes loin d'écouter la Folie , s'indignent de ses discours , ils l'environnent en dansant , & la contraignent de rentrer dans son Temple , qu'ils embrâsent avec des torches allumées.

Le tonnerre gronde , le fonds du Théâtre se couvre de nuages , qui s'entr'ouvrent ensuite , & laissent voir dans les airs l'Amour sur un nuage de feu , environné de génies : les hommes prennent la fuite ; la Folie sort des mines de son Temple. L'Amour & sa suite descendent rapidement sur le Théâtre. La Folie apercevant l'Amour , ne

Peut s'empêcher de rire de ce que le plus petit des Dieux est chargé du soin de leur vengeance : l'Amour méprise les railleries de la Folie, qui alors affecte de prendre un ton sérieux, & lui demande si c'est à l'Amour de détruire le genre humain ? l'Amour lui répond qu'il oublie son intérêt particulier, quand il s'agit de la vengeance commune des Dieux, d'ailleurs il prétend qu'il est un des plus outragés : *C'est moi, dit-il, qui pour diminuer les maux des hommes, leur fis donner des femmes ; les méchans, les ingrats qui par ce moyen participoient à notre félicité, se sont arrogés sur elles un pouvoir despotique, les traitent en esclaves, & me punissent de mes bienfaits.* La Folie implore en vain la clémence de l'Amour en faveur des hommes ; l'Amour lui ordonne de disparaître ; & la Folie le quitte en faisant de grands éclats de rire. Alors les Génies arrivent ; l'Amour leur ordonne de se préparer à seconder son courroux.

Dans le tems que les génies s'excitent par une danse vive à bien remplir ses ordres, on entend une douce mélodie qui ralentit peu à-peu leurs mouvemens, & enfin les rend immobiles ; une troupe de femmes couvertes de feuillages & de fleurs, dansent autour d'eux ; la vue de ces objets commence à adoucir l'Amour, & lui fait différer sa vengeance ; les génies paroissent vouloir se défendre des caresses des femmes, mais elles les enchaînent avec des guirlandes de fleurs, Pſiché paroît plus brillante que les autres femmes, & après avoir dansé autour de l'Amour, elle l'enchaîne ainsi que ses compagnes ont enchaîné les génies. L'Amour ne peut résister aux charmes de Pſiché, il lui offre ses hommages, que Pſiché reçoit avec beaucoup de tendresse ; cela donne lieu à une scène de galanterie, à la fin de laquelle

H iij

L'Amour tombe aux genoux de Pſiché. La Folie le surprenant dans cette posture , vient lui apprendre que les Dieux sont irrités de ses lenteurs, qu'ils ont entendu son entretien , & l'ont chargée de venir l'interrompre : l'Amour se trouve dans une cruelle alternative ; d'un côté il craint de perdre Pſiché , qui ne veut consentir à son bonheur qu'à condition qu'il pardonnera aux hommes ; de l'autre , il ne veut pas trahir la vengeance des Dieux : dans cet état il prend la résolution d'aller demander dans l'Olympe la grace de l'univers. La Folie qui s'est amusée à ses dépens , l'arrête , en lui disant qu'il n'en est pas besoin ; que le destin s'est rendu , qu'il fait grace aux hommes en faveur des femmes ; qu'il immortalise Pſiché , que Venus veut leur donner une fête , & les emmener ensuite dans les Cieux : *écoutez maintenant , ajoûte la Folie , la suite de l'arrêt du destin. Les hommes pour avoir été sauvés par les femmes qu'ils avoient outragés , seront à jamais soumis à leur puissance ; elles les rendront heureux ou malheureux , suivant leur volonté , & peut-être leur caprice : d'elles seules dépendra leur sort ; s'ils leur résistent quelquefois , ce ne sera que pour céder ensuite avec plus d'éclat , & pour mieux cimenter leur pouvoir ; enfin elles partageront avec les Dieux les hommages de l'univers.*

Les génies sortent , les femmes les suivent , & Arlequin arrive bien surpris de trouver Pſiché immortelle , & adorée par l'Amour. Il la réclame en vain ; l'Amour lui dit que Pſiché ne l'aime pas , & qu'à sa place il lui donne la Folie. Ce marché est accepté , & la Folie prend Arlequin pour son amant , dans l'espoir que ses singeries affermiront son empire. Le spectacle est terminé par le Divertissement de l'Amour piqué par une abeille , & guéri par un baiser de Venus.

*EXTRAIT des Amours de Bastien
& Bastienne, Parodie du Devin du Village,
par Mlle Favart & M. Harny.*

A C T E U R S.

<i>Bastien ,</i>	M. Rochard.
<i>Bastienne ,</i>	Mlle Favart.
<i>Colas ,</i>	M. Chanville.

Paysans , Paysannes.

Bastienne ouvre la Scene par un Monologue ; dans lequel elle se plaint de l'infidélité de Bastien , par qui elle se croit entièrement abandonnée. Elle apperçoit Colas qui descend d'une coline en chantant & s'accompagnant de sa cornemuse ; comme elle croit ce Colas un grand magicien , elle l'aborde pour le consulter sur ses amours avec Bastien ; & au lieu d'argent dont elle manque , elle lui offre des boucles d'or fin pour le déterminer à la servir : Colas la tient quitte pour un baiser , qu'elle lui refuse , en disant que tous ses baisers sont à Bastien , qu'elle les garde pour leur mariage. Colas rassure Bastienne à moitié , en lui disant que Bastien continue de l'aimer , mais que cependant il est infidèle : Bastienne répond qu'elle ne veut point de partage. Colas lui apprend que Bastien qui est coquet , n'a pu s'empêcher de rendre ses hommages à la Dame du lieu , qui lui fait des présens considérables ; il conseille en même tems à Bastienne d'affecter auprès de lui de la gayeté & de la légèreté pour le rendre constant. Bastienne promet de suivre la leçon du magicien : Bastienne est bien malheureuse , elle a refusé un

H v

178. MERCURE DE FRANCE.

Financier, & un petit Collet, qui vouloit la faire la gouvernante, pour n'écouter que Bastien qu'elle adore; elle prend la résolution de paroître coquette, & de faire semblant de fuir son amant; elle quitte ensuite Colas, en lui faisant d'humbles remerciemens de ses bons conseils. Colas resté seul, rit de la simplicité & de l'ingénuité de Bastienne, qui ne ressemble pas à tant de filles de Paris qui en revendent à leur mère. Bastien s'échappe des bras de la Dame du Château, & vient trouver Colas, pour sçavoir des nouvelles de sa Bastienne. Colas lui assure qu'elle a fait un nouvel amant, qui est gentil au possible. Bastien en est désespéré, & consulte Colas sur la manière dont il s'y prendra pour ravoïr sa belle: Colas tire de sa besace un Livre de la Bibliothèque bleue, & fait en lisant, plusieurs contorsions qui font enfuir Bastien: il revient un peu après, & Colas l'exhorte mystérieusement de prendre un air galant, & de n'être pas un ignorant dans le tête-à-tête avec Bastienne, sinon il lui déclare qu'il la perdra pour jamais. Bastien est bien inquiet de la manière dont il s'y prendra; la timidité le prend en appercevant Bastienne; il se détermine cependant à lui parler, ce qu'il fait d'un air très-niais: Bastienne lui répond sur le même ton: l'amour réciproque qu'ils ressentent les échauffe insensiblement.

Bastienne, air: Des niais de Sologne.

Non, infidèle,

Cours à ta belle;

Soins superflus;

Non, Bastien, je ne vous aime plus.

Bastien.

A la bonne heure

Tu veux que je meure ;

Eh bien, je vais . . .

Du hamiau sortir pour jamais.

Bastienne.

L'ingrat me quitte.

Bastien.

Oui , tout de suite ;

Voudrois-tu donc

Que j'aillions comm-ça sans façon

Etre de ton joli Monsieur

Le serviteur ?

Bastienne.

Bastien, Bastien.

Bastien.

Vous m'appellais.

Bastienne.

Vous vous trompais ;

Quand j'te plaisois ,

Dam' , tu m'plaisois.

Bastien.

La belle merveille !

Quand tu m'aimois ,

Moi , j't'aimois.

Ensemble.

Tu me fais ; va , je te rend la pareille ;

H vj

180 **MERCURE DE FRANCE.**

Deviens volage ,
Je me dégage ;
D'un autre amour
J'prétendons tâter à mon tour ;
Nouvian ménage
N'est qu'avantage ,
Et chacun m'dit
Que ça réveille l'appétit.

Bastien.

Quoique l'on prise ,

Bastienne.

Quoique l'on dise ,

Bastien.

Ces grand'maîtresses ,

Bastienne.

Des grand'richesses ,

Bastien.

Si tu voulois

Bastienne.

Si tu voulois

Ensemble.

Renouer nos amours ;

Je te pourrois

Bastien.

Toujours aimer.

OCTOBRE. 1753. 181

Bastienne.

Aimer toujours.

Bastien.

Rends moi ton cœur ;

Fais mon bonheur ;

Viens dans mes bras.

Bastienne.

Hélas ?

Qu'il est charmant

De faire un heureux dénouement !

Ensemble.

Va je m'engage ,

Et sans partage ,

Tian, v'la ma foi.

Bastien. Ton cher Bastien est tout à toi :

Bastienne. Ta chère Bastienne est toute à toi :

Plus de langage ,

De varbiage ;

A nos dépens

Ne faisons pas rire les gens.

Cela revient voir Bastien avec Bastienne , & un chœur de Payfans & de Payfannes chante leurs amours.

Les mêmes Comédiens ont aussi donné gratis le Mardi 18 Septembre les *Brouilleries nocturnes*, pièce Italienne en deux Actes , suivie des *Masques de Baxons*, Ballet pantomime ; & pour petite Pièce ,

L'Opéra Comique a représenté pour la première fois le Lundi 10 Septembre , le *Plaisir & l'Innocence* , Pièce nouvelle en un Acte , qui a été reçue favorablement du Public. On avoit donné le Dimanche précédent la dernière représentation des *Troqueurs* , qui ont attiré jusqu'à la fin des assemblées fort nombreuses.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Concert du huit Septembre jour de la Naissance de Monseigneur le Due d'Aquitaine , commença par le *Te Deum*, de Lalande. Le zèle & l'activité des Directeurs furent remarqués. Après ce morceau que les dispositions où on étoit rendoient encore plus agréable qu'il ne l'est, on exécuta une Symphonie de M. Pla , ce délicieux Hautbois Espagnol , que nous avons le regret de ne plus entendre. Ensuite *Dom venerunt gentes* , Motet à grand chœur de M. Fanton. M. Baptiste joua une Sonate de violoncelle, de la composition de M. Bertheau , qui fut applaudie. M. Albanese chanta deux morceaux Italiens. M. Canavás joua seul & avec goût. Le Concert finit par *Diligam te* , Motet à grand chœur de M. Madin.

OCTOBRE. 1755. 185



NOUVELLES ETRANGERES.

DU NORD.

DE WARSOVIE, le 10 Août.

Constantin & Matheo Woyda ont écrit au Grand-Général de l'Armée de la Couronne, pour lui annoncer l'échange qu'ils ont fait de leurs Principautés, par ordre de la Porte. En même tems, ils l'ont assuré que le Grand Seigneur leur avoit recommandé d'apporter toute l'attention possible au maintien du bon voisinage avec la Pologne.

DE STOCKHOLM, le 12 Août.

La nouvelle Académie de Belles Lettres, formée sous les auspices & la direction de la Reine, a tenu sa première assemblée dans une Salle de l'appartement de cette Princesse. Sa Majesté daigna faire elle-même l'ouverture de la séance par un Discours, auquel le Baron de Hopken, Président de la Chancellerie, répondit pour l'Académie. Le sieur Dalin, Bibliothécaire du Roi, Précepteur du Prince Royal, & Secrétaire de la Compagnie, lut une Dissertation sur la naissance & le progrès des Sciences en Suède. Il annonça ensuite que la Reine avoit fondé un Prix d'Histoire, un d'Eloquence & un de Poésie, & que l'on commenceroit l'année prochaine à faire la distribution de ces trois Prix, qui consistent chacun en une Médaille d'or de la valeur de trente ducats. L'A-

184 MERCURE DE FRANCE.

l'Académie propose pour le Prix d'Histoire , d'éclaircir Si la Famille de Folkunger , qui a occupé si longtemps le Trône de Suède , étoit Suédoise ou Etrangère ; Le sujet donné pour le Prix d'Eloquence est l'Eloge de Gustave-Adolphe , & l'on destine le Prix de Poésie à la meilleure Pièce de Vers sur le Passage des deux Belts par le Roi Charles - Gustave avec son Armée en 1658. On prie les Auteurs qui voudront concourir , d'envoyer leurs ouvrages à M. Dain avant le premier Avril. Les loix du concours seront les mêmes que celles qui s'observent dans les autres Académies.

On doit travailler incessamment à l'érection de la Pyramide que Sa Majesté Très-Chrétienne a résolu , avec l'agrément de cette Cour , de faire élever à Tornéo.

DE COPENHAGUE, le 24 Août.

Deux Bâtimens de la Compagnie générale du Commerce font de retour de la côte de Groënlande , d'où ils ont rapporté sept Baleines & la moitié d'une. Le Navire le *Prince Christian* , destiné pour Saint Thomas en Guinée , se mit avant-hier en rade. On a séparé de l'Artillerie de la Marine trois Compagnies de Matelots , qui ont tiré au sort pour être incorporés dans d'autres Divisions. Les Officiers de ces trois Compagnies seront distribués dans les Provinces , & ils seront chargés d'y faire la levée des Matelots dont on aura besoin.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 4 Août.

Il paroît une Ordonnance , par laquelle le

OCTOBRE. 1753. 185.

Gouvernement menace de peines rigoureuses, les soldats qui supposent des infirmités, ou qui s'en procurent de réelles, pour se dispenser de servir.

DE DRESDE, le 7 Août.

Cet Electorat, ainsi que tout l'Empire, étant inondé d'une multitude d'espèces de mauvais aloi, le Gouvernement a résolu d'en faire frapper de nouvelles.

DE BERLIN, le 4 Septembre.

Le Prince Héréditaire de Brandebourg-Anspach s'est rendu en cette Cour, ainsi que le Duc & le Prince Héréditaire de Brunswic-Wolfenbuttel. Il s'y trouve actuellement vingt-deux Princes de l'Empire, attirés par la curiosité de voir le Camp de Dobruz, dont l'ouverture s'est faite le premier de ce mois. On sert tous les jours dans ce Camp aux dépens du Roi, différentes tables composant ensemble trois cens couverts. Tous les Princes Etrangers mangent à celle de Sa Majesté. Les trois Princes, freres du Roi, tiennent chacun une table de cinquante couverts, & chacun des trois Maréchaux de la Cour en tient une de quarante. Outre cela, chaque Général a une table ouverte pour tous les Officiers de son Régiment.

D'EMBDEN, le 9 Août.

On commencera le 27 de ce mois la vente des marchandises, que la Compagnie Asiatique a reçues de la Chine par le Vaisseau *le Roi de Prusse*. Le thé qu'on achètera de cette Compagnie, & qui sera destiné à être consommé dans les Etats de Sa

186 MERCURE DE FRANCE.

Majesté , ne payera que dix Grosches de droit par livre.

Comme plusieurs Négocians Etrangers ont écrit à la Compagnie Asiatique , pour sçavoir si le paiement des marchandises , qu'elle doit mettre en vente le 27 , pourroit se faire en Lettres de change ; cette Compagnie déclare qu'elle recevra celles sur des maisons suffisamment connues à Amsterdam , Anvers , Hambourg , Berlin & Francfort , pourvu que ces Lettres soient payables un mois au plus tard après leur acceptation.

DE R A T T S B O N N E , le 11 Août.

Les trois Collèges nommeront le 6 de ce mois , à la dignité de Feld-Maréchal de l'Empire , vacante par la mort du Prince Maximilien de Hesse-Cassel , le Prince Louis de Brunswic-Wolfenbuttel , Feld-Maréchal des Armées de l'Impératrice-Reine , & des troupes de la République des Provinces Unies. Le Prince de Salm , Duc de Hoogstraten , Gouverneur de la Citadelle d'Anvers , s'est mis sur les rangs pour la Charge de Général d'Infanterie de l'Empire , dont le feu Comte de la Marck-Schleiden étoit revêtu.

E S P A G N E.

DE MADRID , le 21 Août.

Don Julien d'Arriaga , Président du Tribunal de la Contrattation des Indes , a donné avis au Roi , que les Vaisseaux *le Saint Joseph & Saint Antoine , le Saint Michel , la Notre-Dame du Rosaire & le Foudre Biscayon* , étoient entrés le 19 de ce mois dans la Baye de Cadix. Les deux premiers

Viennent de la Vera-Cruz, & les deux autres de Carthagène. S'étant joints à la Havane, ils en ont fait voile pour l'Europe. Ils ont apporté la valeur de deux millions quatre cens douze mille neuf cens trente & une piastras, tant en espèces d'or & d'argent qu'en vaisselle, six mille trois cens trente-quatre émeraudes; cent quarante cinq mille deux cens vingt cinq livres de cochenille, seize mille cinq cens soixante & quinze d'anil, dix-neuf cens de cacao, cent de baume, cinq cens quatre-vingt-quatre de jalap, deux cens quinze de sang-de-dragon, sept cens quatre vingt-sept mille cinq cens de tabac, quatre mille deux cens cinquante de laine de Vigogne; cinquante trois caissons de vanilles, huit cens quatre vingt trois caisses de sucre; quinze cens cuirs, & quinze cens soixante-six quintaux de bois de Brésil. Le Paquebot *le Saint Michel*, appartenant à la Compagnie de la Havane, est venu de conserve avec ces Bâtimens.

I T A L I E.

DE ROME, le 31 Juillet.

Des voleurs ont arrêté le Courrier de Gènes, entre Monte-Rossi & Ronciglione, & se sont saisis d'une malle, dans laquelle il portoit plusieurs effets précieux.

Une Felouque, qui conduisoit en Sicile les deux célèbres Musiciennes, Banderata & Gallinarina, a été prise par les Algériens.

Quelques particuliers proposent de faire arriver les eaux de la mer à sept milles de cette Capitale, en coupant une langue de terre du côté de Macarese. Ils offrent même de fournir l'argent nécessaire pour ce travail, à condition de percevoir

188 MERCURE DE FRANCE.

seuls pendant trente ans le droit d'ancre sur les Vaisseaux qui mouilleront dans ce nouveau Port.

GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, le 16 Août.

On fit le 4 de ce mois, en présence des principaux Officiers de l'Artillerie, l'épreuve d'une pièce de canon, de l'invention du Sieur BOWEN. Cette pièce est très-courte, & n'est que de six livres de balle. En trois heures sept minutes quarante-cinq secondes, elle tira trois cens coups, la charge pour chaque boulet étant de dix-sept onces & demie. Après cette épreuve, on visita le canon, & l'on reconnut qu'il n'avoit souffert aucune altération. Il est, au jugement des personnes qui l'ont examiné, le meilleur en ce genre qu'on ait fait jusqu'à présent pour le service du Roi.

PAYS-BAS.

DE LA HAYE, le 7 Septembre.

La négociation pour un Traité de Commerce, entre le Roi des Deux Siciles & les Etats Généraux ayant eu le succès désiré, ce Traité fut signé le 27 du mois dernier. Il contient quarante sept articles.



FRANCE.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE 18 Août dernier , le Roi revint du Château de Choisy.

Leurs Majestés , accompagnées de la Famille Royale , assisterent le 19 aux Vêpres & au Salut dans la Chapelle.

Leurs Majestés ont soupé le même jour au grand couvert.

Le Contrat de mariage du Comte de Morangies , & de Marie-Paule-Thérèse de Beauvilliers, fille du Duc de Saint-Aignan , fut signé le 19 par leurs Majestés & par la Famille Royale.

Le 20 , les Députés des Etats de Languedoc eurent audience du Roi , étant présentés par le Prince de Dombes , Gouverneur de la Province , & par le Comte de Saint-Florentin , Ministre & Secrétaire d'Etat , & conduits en la maniere accoutumée par le Marquis de Brezé , Grand-Maître des Cérémonies. La députation étoit composée pour le Clergé , de l'Archevêque de Narbonne , qui porta la parole ; du Marquis de Lantà , pour la Noblesse ; de Messieurs de Baillarguet & de Voisins , pour le Tiers-Etat ; de M. de Montferrier , Syndic Général de la Province , & de M. Guilleminet , Greffier des Etats.

Ces Députés eurent ensuite audience de la Reine , de Monseigneur le Dauphin , & de Madame la Dauphine.

Le Roi alla le même jour tirer dans la Plaine de Grenelle. Sa Majesté soupa le soir à Montrouge , chez le Duc de la Vallière. Outre la table du Roi ,

il y en eut plusieurs autres servies avec autant de délicatesse que de magnificence. Après le repas, Sa Majesté le rendit à Choisy.

Il y eut aussi le même jour, un Concert chez la Reine. On y exécuta le Prologue & le premier Acte de *Roland*.

La Duchesse de Mirepoix a été nommée Dame du Palais de la Reine, à la place de la *feue Comtesse de Saulx-Tavannes*.

Le 20, M. de Lamoignon, Président Honoraire du Parlement, prêta serment de fidélité entre les mains du Roi, pour la Charge de Prévôt Maître des Cérémonies de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis.

Sa Majesté a accordé au Marquis de Fontange, Mousquetaire de la Première Compagnie, & à M. de Vallory, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Ecquevilly, les deux places d'Exempts des Gardes du Corps, qui vaquoient dans la Compagnie de Charost par la retraite de M. de Treslos & de Savy.

Le Roi ayant jugé à propos de donner un Uniforme Militaire aux Cent Suisses de la Garde, & de leur ôter sa Livrée, le Marquis de Courtanvaux, Capitaine Colonel de cette Compagnie, a présenté à Sa Majesté le modèle de l'Uniforme, & des Surcots de campagne, tant pour les Cent Suisses que pour leurs Tambours & pour leurs Fifies. L'habillement des Cent Suisses est bleu, galonné d'or en brandebourgs, avec deux galons sur le parement de la manche, lequel est d'écarlate. Il n'y a qu'un bordé d'or au Surtout. Les Tambours & les Fifies sont galonnés de même que les Cent Suisses, mais avec le galon de la Livrée du Roi, dans lequel il y a de l'or mêlé avec la soye. Cette Compagnie a pris son nouvel Uniforme le jour de la Fête de Saint

Louis. Elle conserve toujours ses anciens habits pour les cérémonies.

Madame Victoire prit des eaux le 20 & le 21, pour se purger par précaution.

Le 23, le Roi revint du Château de Choisy avec Monseigneur le Dauphin, Madame Infante Duchesse de Parme, Madame Adélaïde, & Mesdames de France, qui étoient allés la veille y joindre Sa Majesté.

Le 24, le Corps de Ville se rendit à Versailles, & ayant à sa tête le Duc de Gelvres, Gouverneur de Paris, il eut audience du Roi avec les cérémonies accoutumées. Il fut présenté à Sa Majesté par le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat, & conduit par M. de Giseux, Maître des Cérémonies en survivance de M. Desgranges. Mrs Paschalis & Caron, qui ont été élus Echevins dans l'Assemblée du Corps de Ville, tenue le 16, prêtèrent entre les mains du Roi le serment de fidélité, dont le Comte d'Argenson fit la lecture, ainsi que du scrutin, qui fut présenté à Sa Majesté par M. Moreau, Avocat du Roi au Châtelet.

Le Corps de Ville eut ensuite l'honneur de rendre ses respects à la Reine, à Monseigneur le Dauphin, à Madame la Dauphine, à Monseigneur le Duc de Bourgogne, à Madame, à Madame Infante, à Madame Adélaïde, & à Mesdames de France, étant présenté & conduit en la manière usitée.

Le 25, jour de la Fête de Saint Louis, le Roi & la Reine, accompagnés de la Famille Royale, entendirent dans la Chapelle du Château la grande Messe, les Vêpres & le Salut, chantés par les Missionnaires.

Suivant l'usage, les Hautbois de la Chambre

jouèrent des Fanfares pendant le lever du Roi.

Leurs Majestés soupèrent le soir au grand couvert avec Monseigneur le Dauphin, Madame Infante, Madame Adélaïde, & Mesdames de France. Pendant le souper, les vingt-quatre Violons de la Chambre exécutèrent différentes suites de symphonies de Mrs Rebel & Francœur.

Le même jour, la Procession des Carmes du Grand Couvent, à laquelle le Corps de Ville assista, alla suivant la coutume à la Chapelle du Palais des Thuilleries, où ces Religieux chantaient la Messe.

L'Académie Française célébra aussi le même jour la Fête de Saint Louis dans la Chapelle du Louvre. Pendant la Messe, le célèbre Cafaricli chanta divers morceaux de musique. Il étoit accompagné par plusieurs Symphonistes qu'il avoit choisis lui-même. M. Bon, Théologal d'Autun, prononça après la Messe le Panégyrique du Saint.

La même Fête fut célébrée par l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & par celle des Sciences, dans l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire, où le Panégyrique du Saint fut prononcé par le Pere la Berthonie, Religieux Dominicain, du Couvent de la Rue Saint Honoré.

L'après-midi, l'Académie Française tint une Assemblée publique, dans laquelle elle donna le Prix de Poésie, fondé par feu M. de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon. C'est M. le Miere, qui a remporté ce Prix. Le sujet proposé étoit, *La tendresse de Louis XIV pour sa Famille*. Lorsqu'on eut fait la lecture du Poème de M. le Miere, M. de Buffon, que l'Académie a élu à la place du feu Archevêque de Sens, prononça son Discours de remerciement, auquel M. de Moncrif, Directeur, répondit.

Cette

OCTOBRE. 1753. 195

Cette année, l'Académie devoit distribuer trois Prix, mais elle a jugé à propos d'en réserver deux. Ainsi, le 25 Août 1754, elle distribuera un Prix d'Eloquence & deux de Poësie. Elle propose pour le Prix d'Eloquence, qui est celui fondé par feu M. de Balzac, le même sujet qu'elle avoit proposé pour 1753 : *La crainte du ridicule étouffe plus de talent & de vertu, qu'elle ne corrige de vices & de défauts* : Parentes & Cognati irridebant vitam ejus. Tob. c. 2. vers. 15. Les deux Prix de Poësie que l'Académie donnera l'année prochaine, sont de la fondation de M. Gaudron. Un des sujets proposés est, *l'Amour de la Patrie*. L'autre est, *l'Empire de la Mode*.

Le Roi partit le 28 pour Belleville.

Le même jour, l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres eut l'honneur de présenter à Leurs Majestés & à la Famille Royale les Tomes XVIII, XIX & XX. de ses Mémoires. Ces trois Volumes comprennent les années 1744, 1745 & 1746.

M. Guignon étant dans l'usage de donner tous les ans un Concert à Monseigneur le Dauphin pour son bouquet, fit exécuter le 26 au soir, pendant le souper de ce Prince & de Madame la Dauphine, plusieurs morceaux de symphonie de sa composition.

Le départ de Madame Infante Duchesse de Parme a été fixé au 26 Septembre. La santé de la Marquise de Lede, Dame d'Honneur de Madame Infante, ne lui permettant pas de l'accompagner à Parme, la Comtesse de Noailles a été nommée par le Roi, pour faire les fonctions de Dame d'Honneur auprès de cette Princesse jusqu'à Antibes, où Madame Infante s'embarquera. La Marquise de Crussol, épouse du Ministre Plénipotentiaire de Sa

194. MERCURE DE FRANCE.

Majesté auprès de l'Infant Duc de Parme , accompagnera Madame Infante à Gênes , ainsi que la Vicomtesse de Narbonne * , attachée à cette Princesse. Le Comte de Noailles , Grand d'Espagne de la première Classe , chargé des ordres du Roi pour conduire Madame Infante jusqu'à Antibes , se rendra à Parme après que la Princesse sera embarquée. Le Bailly de Champignel , Exempt des Gardes du Corps dans la Compagnie de Villetois , commande le Détachement des Gardes , qui suit Madame Infante jusqu'à Antibes. Cette Princesse trouvera à Gênes sa Maison , qui la conduira à Parme.

Le 27 , le Roi chassa dans la Plaine de Gennevilliers. Après la chasse , Sa Majesté alla se reposer dans la maison du Maréchal Duc de Richelieu , & elle y soupa. Le repas fut précédé d'un feu d'artifice dans le goût Chinois , qui a très-bien réussi , & dont le Roi a paru fort satisfait. Il y a eu plusieurs tables magnifiquement servies , en même-tems que celle du Roi , pour toute la suite de Sa Majesté.

Il y eut concert le 27 & le 29 , chez la Reine : Le 21 , il y en eut un chez Madame la Dauphine :

* *La Vicomtesse de Narbonne dont nous parlons , attachée à Madame Infante Duchesse de Parme , n'est point la Vicomtesse de Narbonne , sœur du Duc de Fleury , épouse du Vicomte de Narbonne-Pellet , Lieutenant-Général des Armées du Roi , laquelle vit dans ses terres avec son mari , n'étant attachée à aucune Princesse ; mais la femme du Vicomte de Narbonne-Lara , Colonel du Régiment de Soissonnois , d'une maison différente de la première. Voyez l'Histoire général. des Maisons de France , par les P. P. Anselme & Simplicien.*

On y exécuta un *Concerto* de M. Mondonville. Un *Motet*, composé par ce Musicien sur le même *Concerto*, & dont les paroles sont tirées du *Pseaume Laudate Dominum de Caelis*, fut chanté par M. Richer, Page de la Musique. On chanta ensuite *In exitu Israël*, nouveau *Motet* à grands chœurs, du même Auteur.

Le 25 & le 28, M. Cafarieli, Musicien du Roi des Deux Siciles, chanta plusieurs airs Italiens chez Madame la Dauphine, & il s'accompagna du Clavecin.

Le Roi a accordé à M. de Barailh, Lieutenant-Général des Armées Navales, la place de Vice-Amiral vacante par la mort du Comte de Camilly, & au Comte de Vaudreuil, Chef-d'Escadre, un Brevet de Lieutenant Général des Armées Navales.

M. de Bart, premier Vice-Amiral, & le Comte de Berchiny, Lieutenant Général des Armées du Roi, ont été nommés Grands-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis. La place de Commandeur à la pension de trois mille livres, que la promotion du Comte de Berchiny fait vaquer dans l'Ordre, a été donnée par Sa Majesté au Chevalier de Croismare, Brigadier, Lieutenant-Colonel du Régiment du Roi, Infanterie, qui avoit obtenu, en attendant cette pension, la permission de porter les honneurs de Commandeur.

Sa Majesté a disposé du Gouvernement de Thionville, qui vaquoit par la mort du Marquis de Creil, en faveur du Comte de Courtomer, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Françaises.

Le 25, M. Heré, Premier Architecte du Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar, présenta à Leurs Majestés & à la Famille Royale, un Re-

196 MERCURE DE FRANCE.

cueil contenant non-seulement le Plan & les différents aspects de la Place Royale, bâtie à Nancy par ordre de Sa Majesté Polonoise, pour y placer la Statue du Roi, mais encore les Plans & les Elevations des Edifices dont cette Place est entourée. Ce Recueil est dédié au Roi.

Le 29, le Roi se rendit au Château de Choisy, d'où Sa Majesté revint le 31 avec Mesdames de France qui y étoient allées le 30.

On célébra le premier Septembre dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de Saint Denis, avec les cérémonies accoutumées, le Service qui s'y fait tous les ans pour le repos de l'ame de Louis XIV, & l'Evêque d'Arras y officia pontificalement. Le Prince de Dombes & le Duc de Penthièvre y assistèrent, ainsi que plusieurs Seigneurs de la Cour.

Le 2, la Reine se trouva un peu incommodée, & le Roi soupa dans son appartement avec la Famille Royale.

La Comtesse de Morangiés & la Marquise de Marcieu rendirent le 2 pour la première fois leurs respects à Leurs Majestés.

Le même jour, l'Académie Royale des Sciences ayant à sa tête M. Rouillé, qui préside cette année à la Compagnie, & le Comte d'Argenson, qui est Vice-Président, eut l'honneur de présenter à Leurs Majestés & à la Famille Royale le Tome de ses Mémoires pour l'année 1749.

L'indisposition de la Reine n'ayant point eu de suite, il y eut concert le 3 & le 5 chez Sa Majesté. On a exécuté dans ces deux concerts les trois derniers actes du Ballet des *Elémens*, dont les paroles sont de M. Roi, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, & la Musique de feu Destouches.

Le 4, M. Klefker, Syndic, & M. d'Hugier, Sénateur, Députés de la Ville de Hambourg.

eurent audience de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine , de Monseigneur le Duc de Bourgogne & de Madame. Ils furent conduits à ces audiences par M. Dufort , Introduteur des Ambassadeurs.

Hier , Madame Infante Duchesse de Parme a été purgée par précaution.

Le 6 , Madame Infante Duchesse de Parme continua ses eaux , & cette Princesse fut purgée le 7.

Madame Sophie eut le 6 un mouvement de fièvre.

Le 8 , M. de Labergement prêta serment entre les mains de Sa Majesté , pour la Charge de Lieutenant de Roi au Département de Châlons en Bourgogne , vacante par la démission du Comte de Fucilleus.

Le même jour , à midi , Madame la Dauphine sentit des douleurs. Leurs Majestés , la Famille Royale , les Princes & Princesses du Sang , se rendirent , ainsi que le Chancelier de France , les autres Grands Officiers de la Couronne , & les Ministres , à l'appartement de cette Princesse ; où toute la Cour se présenta en foule. Madame la Dauphine eut le tems d'entendre la Messe , qui fut célébrée dans son Cabinet. A deux heures après midi , cette Princesse fut heureusement délivrée , & elle accoucha d'un Prince , à qui le Roi a donné le titre de Duc d'Aquitaine. Le Cardinal de Soubize , Grand-Aumônier de France , fit la cérémonie de l'ondoyement en présence du Curé de la Paroisse du Château. Le Garde des Sceaux , Grand Trésorier de l'Ordre du Saint Esprit , apporta le Cordon de cet Ordre , & il eut l'honneur de le passer au cou du Prince , qui fut remis entre les mains de la Duchesse de Tallard , Gouvernante des Enfans de France. Elle présenta Monseigneur le Duc d'Aquitaine à Madame la Dauphine. Ensuite elle porta

198 MERCURE DE FRANCE.

ce Prince à l'appartement qui lui étoit destiné. Il y fut conduit selon l'usage par le Duc de Villeroy, Capitaine des Gardes du Corps, en Quartier.

Le Roi, la Reine, Monseigneur le Dauphin, & Mesdames de France, ont laissé éclater la joye, que cet heureux événement leur cause, & que la Cour & la Ville partagent également.

Sur les cinq heures, Leurs Majestés accompagnées de la Famille Royale, ainsi que des Princes & Princesses du Sang, & précédées des deux Huissiers de la Chambre, qui portoit leurs Masses, allèrent à la Chapelle. Elles entendirent les Vêpres, chantées par la Musique, & ensuite le *Te Deum*, entonné par l'Abbé Gergoy, Chapelain Ordinaire de la Chapelle-Musique. M. Francœur, un des Surintendans de la Musique de la Chambre, fit exécuter le Motet composé sur ce Pseaume par feu la Lande.

Après le Salut, le Roi, la Reine, Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le Duc de Bourgogne, Monseigneur le Duc d'Aquitaine, Madame, & Mesdames de France, reçurent dans leurs appartemens les révérences des Princes & Princesses du Sang, des Grands Officiers de la Couronne, des Ministres & des Seigneurs & Dames de la Cour.

Leurs Majestés souperent au grand couvert avec la Famille Royale.

A minuit, par les ordres du Maréchal Duc de Richelieu, Premier Gentilhomme de la Chambre en exercice, on tira dans la Place d'Armes un beau bouquet d'artifice, dont l'exécution n'a laissé rien à désirer. Elle a été conduite par M. de Fontpertuis, Intendant des Menus Plaisirs.

Lorsque Madame la Dauphine ressentit les premières douleurs, le Roi chargea le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat, de

mander à l'Archevêque de Paris d'ordonner des prières publiques pour l'heureuse délivrance de cette Princesse. Aussi-tôt après les couches, le Comte de Saint-Florentin dépêcha par ordre de Sa Majesté un second Courier à l'Archevêque, pour lui annoncer la naissance de Monseigneur le Duc d'Aquitaine.

Le Roi a envoyé à Luneville M. de Lorme, un de ses Gentilshommes ordinaires, pour donner part de cette naissance au Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.

Les Prévôt des Marchands & Echevins, qui s'étoient assemblés à l'Hôtel de Ville, dès qu'ils avoient appris que Madame la Dauphine avoit senti quelques douleurs, reçurent le 3, à trois heures après midi, la nouvelle de la naissance de Monseigneur le Duc d'Aquitaine, par M. de Pujol, Enseigne des Gardes du Corps, qui sert actuellement auprès de Madame la Dauphine, & que le Roi avoit envoyé pour en donner part au Corps de Ville. Dans le moment, les Prévôt des Marchands & Echevins firent annoncer à toute la Ville par une salve de l'artillerie & par la cloche de l'Hôtel de Ville, qui a sonné jusqu'à minuit, la nouvelle faveur qu'il a plu à Dieu de répandre sur la Famille Royale.

M. Desgranges, Maître des Cérémonies, vint sur les trois heures & demie à l'Hôtel de Ville, & il y apporta les ordres du Roi, suivant lesquels les Prévôt des Marchands & Echevins firent commencer les réjouissances.

A sept heures & demie du soir, il fut fait une seconde salve de l'artillerie, après laquelle les Prévôt des Marchands & Echevins allumerent avec les cérémonies ordinaires, le bûcher qui avoit été dressé dans la Place devant l'Hôtel de

200 MERCURE DE FRANCE:

Ville. On tira ensuite une grande quantité de fusées volantes : on fit conler dans les quatre coins de la Place , des Fontaines de vin , & l'on distribua du pain au peuple. Plusieurs orchestres , remplis de Musiciens , mêlerent le son de leurs instrumens aux acclamations dictées par l'allégresse publique.

La façade de l'Hôtel de Ville fut illuminée pendant la nuit par plusieurs filets de torches , ainsi que l'Hôtel du Duc de Gesvres , Gouverneur de Paris ; celui du Prévôt des Marchands , & les Maisons des Echevins & Officiers du Bureau de la Ville.

Cette même nuit , il y eut des illuminations dans toutes les rues.

Le 9 , pendant la Messe du Roi , on chanta le *Te Deum* de la composition de M. Blanchart , Maître de Musique de la Chapelle.

Le 11 , l'Abbé Branciforte , Nonce Extraordinaire du Pape , eut une audience particulière du Roi , dans laquelle il prit congé de Sa Majesté. Il fut conduit à cette audience , ainsi qu'à celles de la Reine , de Monseigneur le Dauphin , de Monseigneur le Duc de Bourgogne , de Monseigneur le Duc d'Aquitaine , de Madame , de Madame Infante , de Madame Adélaïde , & de Mesdames Victoire , Sophie & Louise , par M. Dufort , Introduceur des Ambassadeurs.

Le 16 , les Cours Supérieures & le Corps de Ville , conformément aux ordres du Roi , assistèrent au *Te Deum* , qui fut chanté solennellement dans l'Eglise Métropolitaine. Les Prévôt des Marchands & Echevins firent tirer ensuite un magnifique feu d'artifice dans la Place devant l'Hôtel de Ville.

Le Roi ayant résolu de faire camper annuellement une partie de ses troupes pour les exercer ,

Sa Majesté a fait former cette année six Camps , savoir un à Aymeries dans le Hainault , commandé par le Prince de Soubize ; un près de Mezieres sur la frontiere de Champagne , commandé par le Marquis de Brezé ; un sous Sarrelouis , que commande M. de Chevert ; un à Erstein en Alsace , sous les ordres du Marquis de Saint-Pern ; un à Gray , dans le Comté de Bourgogne , sous ceux du Duc de Randan , & un à Beaucaire en Languedoc , commandé par M. de Crémille. Les troupes qui composent ces Camps , demeureront assemblées pendant tout le mois de Septembre.

La Chymie , indépendamment des lumieres qu'elle fournit aux Physiciens & aux Médecins , étant utile à plusieurs Artistes , même à de simples Artisans , les Apothicaires de Paris veulent contribuer , autant qu'il est en eux , à en faciliter l'étude. Dans cette vûe , ils donneront à l'avenir chaque année un Cours de Chymie gratuit dans leur Laboratoire , rue de l'Arbalète , Faubourg Saint Marceau. Ils doivent tour à tour , à cet effet , accorder leur temps , & faire la dépense nécessaire pour les Opérations & les Démonstrations. Le premier Cours a commencé le 17 Août dernier. Il continue tous les Lundis & les Jeudis à trois heures après midi.

Le 14 , le Comte de Sartirane , Ambassadeur ordinaire du Roi de Sardaigne , eut une audience particuliere du Roi , dans laquelle il fit part à Sa Majesté de l'heureux accouchement de Madame la Duchesse de Savoye , & de la naissance d'une Princesse. Le Comte de Sartirane fut conduit à cette audience , ainsi qu'à celle de la Reine , par M. Dufort , Introducteur des Ambassadeurs.

Le Roi ayant écrit à l'Archevêque de Paris , pour faire rendre à Dieu de solelnelles actions

de grâces , à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc d'Aquitaine , on chanta le 16 le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine , & l'Archevêque de Paris y officia pontificalement. Le Chancelier & le Garde des Sceaux , accompagnés de plusieurs Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes , y assisterent , ainsi que la Chambre des Comptes , la Cour des Aides , & le Corps de Ville , qui y avoient été invités de la part de Sa Majesté par M. Desgranges , Maître des Cérémonies.

On tira le même jour dans la Place de l'Hôtel-de-Ville , par ordre des Prevôt des Marchands & Echevins , un très-beau feu d'artifice. La décoration représentoit un Temple d'Architecture Ionique , bâti sur une montagne. L'édifice à l'extérieur étoit de forme quarrée. Deux groupes de colonnes , placés de chaque côté des entrées principales , portoit au-dessus de leurs corniches l'écusson des armes de Monseigneur le Duc d'Aquitaine , auxquelles des Génies servoient de supports. Les entre-colonnes étoient occupées par des *Vertus* exécutées en bronze doré , & portées sur des piedouches. Des Amours , qui voltigeoient autour des colonnes , paroissoient s'empressez d'y attacher des guirlandes de fleurs. Au frontispice du grand Portique étoit un Tableau , dans lequel on voyoit tous les Dieux assemblés. Le destin venant d'exaucer les vœux de la France , la Déesse Iris assise sur l'Arc-en-ciel , annonçoit à la terre cet heureux événement. De pareils Tableaux servoient de couronnement aux autres façades. La *Gloire* , les *Vertus* & les *Grâces* , exprimoient par leurs attitudes la part qu'elles prenoient à la naissance d'un Prince , dont l'éducation alloit devenir l'objet de leurs soins. Dans les quatre angles de la décoration étoient la *Jouissance* , la *Force* , la *Santé* , la *Tempé-*

France, en bronze doré, sur des piédestaux de marbre bleu-turquin. L'intérieur du Temple étoit de forme circulaire, & avoit pour fond un massif orné de pilastres qui soutenoient un entablement surmonté par des cassolettes de parfums. Une colonnade entouroit le Sanctuaire. Au milieu étoit un Autel, sur lequel la France offroit un Sacrifice en actions de grâces. Tous les fonds de l'édifice, soit en dedans, soit en dehors, étoient feints de marbre bleu-turquin; les coloanes & les frises, de marbre blanc-veiné; les moulures des entablemens, & les ornemens des frises, de bronze doré.

De la montagne, qui servoit de base à l'Architecture, naissoient plusieurs côteaux, dont les plans diversifiés, après avoir formé de grands bosquets de verdure sur les angles, s'abaissoient imperceptiblement vers le milieu des façades de la décoration. On appercevoit au centre de chaque bosquet un groupe de *Fleuves* en marbre blanc. Les eaux qui sortoient des urnes sur lesquels ils étoient appuyés, se partageoient en différentes cascades pour l'embellissement du paysage dont l'édifice étoit environné. Elles alloient ensuite se réunir au-devant des façades dans de riches bassins, au milieu desquels des Nymphes & des Tritons célébroient par leurs jeux & par leurs danses le sujet de la fête.

L'artifice commença par une grande quantité de fusées d'honneur, mêlées de fusées à quatre branches, de composition Chinoise. A ces fusées succéda une cascade de quarante pieds de haut, composée aussi en feu Chinois, & placée en face de l'Hôtel de Ville. Elle fut accompagnée de plusieurs caisses. Ensuite parut dans tout le pourtour du Parc une cascade double, alternativement couronnée d'arbres, de pots d'ordonnance & de pots

304 MERCURE DE FRANCE.

à aigrettes. Le haut de la Terrasse dans les quatre angles étoit garni de quatre pièces composées en feu brillant , à plusieurs changemens. Cet effet d'artifice fut suivi de trois soleils dans la principale face , & dans les deux faces latérales. Celui de la face , vis-à-vis de l'Hôtel de Ville , étoit de deux cens rayons. Il portoit au centre les Chiffres de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine. Ces soleils furent accompagnés de caisses & de pots d'ordonnance. Le feu fut terminé par une guirlande de pots d'ordonnance & de fusées Chinoises. Il a été exécuté par M. Pierre Ruggieri, Artificier Italien.

Après l'artifice , la façade de l'Hôtel de Ville fut illuminée , avec autant de goût que de magnificence. Toutes les colonnes dans leur pourtour étoient garnies de lampions. Des filets de lumière regnoient le long des entablemens. Plusieurs lustres , suspendus par des nœuds de gaze d'or , éclaireroient les autres parties. Au fronton , devant la figure de *Lucas* , étoient les Armes de France en transparent. La Place vis-à-vis de l'Hôtel de Ville étoit entourée d'ifs , portant chacun plus de cent cinquante lumières.

Il y eut aussi de magnifiques illuminations aux Hôtels du Duc de Gèvres & du Prévôt des Marchands , ainsi qu'aux maisons des Echevins , & des principaux Officiers du Corps de Ville.

Des fontaines de vin coulerent dans ces différens endroits , & dans plusieurs autres lieux de la Ville , & l'on distribua du pain & des viandes au peuple. On avoit placé des orchestres par tout où se faisoient ces distributions.

La cloche de l'Hôtel de Ville sonna en tocsin , depuis cinq heures du matin jusqu'à minuit. Pendant la journée , il y eut quatre salves d'artillerie ,

OCTOBRE. 1753. 205
une à cinq heures du matin , une à midi , une pendant le *Te Deum* , & la dernière avant le feu d'artifice.

Le 17 , le Corps de Ville alla à l'Eglise Paroissiale de Saint Jean en-Grève , pour rendre à Dieu ses actions particulieres de graces , & il assista à un *Te Deum* , qu'il fit chanter en musique. L'Hôtel de Ville , les Hôtels du Duc de Gêves & du Prevôt des Marchands , & les maisons des Echevins & des principaux Officiers du Corps de Ville , furent de nouveau illuminés.

Le Roi alla le 16 à Trianon , & en revint le 19.

Le 20 , Sa Majesté s'est purgée avec des eaux , & a continué le 21 & le 22.

Le Roi de Pologne , Duc de Lorraine & de Bar , est arrivé le 19 de Luneville , entre six & sept heures du soir. Les Compagnies des Gardes Françaises & Suisses étoient en bataille dans la première Cour du Château , & elles battirent aux champs.

Madame la Dauphine & Monseigneur le Duc d'Aquitaine , se portent aussi bien qu'on puisse le désirer.

Le Marquis de Bissy , Lieutenant Général des Armées du Roi , & ci-devant Ambassadeur de Sa Majesté auprès du Roi des Deux Siciles , a obtenu du Roi la permission de se démettre du Gouvernement des Ville & Château d'Auxonne en faveur du Comte de Bissy , son neveu , Brigadier de Cavalerie , & Enseigne de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde de Sa Majesté.

Le Pastel , lorsqu'il est employé par des mains habiles , a tant de beauté , qu'on avoit vû longtemps avec peine que cette peinture , qui est une espèce de crayon , & qui ne tient aux tableaux que par la ténuité de ses parties , fût sujette à s'affaiblir & à se dégrader par divers accidens inévita-

bles. Des Peintres célèbres étoient enfin parvenus à la fixer, mais ils étoient dans la nécessité de redonner après l'opération quelques touches dans les clairs, pour leur rendre tout leur éclat. M. Lorient, déjà connu par plusieurs machines d'Hydraulique & de Statique, de son invention, a trouvé le moyen, non-seulement de fixer d'une manière solide toutes les parties d'un tableau en pastel, mais encore de n'en point changer les nuances, & de n'en point altérer la fraîcheur. Il a déjà fait l'essai de son secret sur les ouvrages de quelques-uns des plus grands Maîtres de l'art, & tous conviennent qu'on ne pouvoit porter ce secret à un plus haut degré de perfection.

Le 20, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens trente-sept livres dix sols, & les Billets de la seconde Lotterie Royale à six cens vingt-huit. Ceux de la première Lotterie Royale n'ont point de prix fixe.

M. le Comte d'Argenson est arrivé à la Fère en Picardie, le 2 Août, a vu en arrivant le Bataillon de Chabré, de Royal Artillerie, les Compagnies de Mineurs de Douville, Châteaufort, Gribenval, & celle-d'Ouvriers de Guille, qui étoient en bataille sur la Place des Cazernes : la pluie abondante qui tomboit alors l'empêcha de voir faire l'exercice & les évolutions à toutes ces troupes, il se contenta de les voir défilér devant lui dans la cour des Cazernes, & fut tout de suite à la Salle des Mathématiques, où les Officiers, Cadets & Volontaires du Bataillon de l'Artillerie, des Mineurs & Ouvriers démontrèrent pendant trois heures, des propositions sur toutes les parties de la Géométrie & Physique, les plus relatives à leur métier. M. le-Comte d'Argenson très-content de

l'application de tous les Corps, & de la façon dont ils étoient instruits, en témoigna sa satisfaction à M. le Pelletier, Mestre-de-Camp, & commandant l'Ecole de la Fere.

En sortant de là, sur les neuf heures du soir, il vit tirer un Feu d'artifice que le Bataillon lui avoit préparé, qui fit un effet admirable, qui fut précédé par trois salves de mousqueterie en feu de rempart; le Ministre le regarda avec beaucoup de complaisance, & eut la bonté de dire qu'il n'en avoit point vu de mieux exécuté. Un bouquet de deux cens fusées qui terminoit l'artifice, servit de signal pour illuminer les trois faces des Cazernes & les Pavillons, par cinq cens lampions brillans qui parurent à l'instant; M. le Comte d'Agenson ne voulut pas se retirer qu'il n'eût parcouru cette illumination, qui formoit un très-beau coup d'œil.

Le lendemain à six heures du matin, il se rendit au Polygone, où il trouva les troupes disposées pour l'attaque & la défense de la Place; on fit d'abord à son arrivée jouer les fourneaux du premier étage des mines des Assiégés sous le glacis, & les Assiégeans se servirent des entonnoirs que les mines avoient formées pour s'y loger, & y établir une batterie qui fut construite en moins de quatre heures.

Il vint ensuite voir l'exercice des canons & mortiers; les salves furent très-bonnes, il y eut plusieurs blancs emportés par le canon, & quelques bombes jettées au pied du but, & malgré la pluie qui ne discontinuoit point pendant toutes ces manœuvres, le Ministre parcourut toutes les pièces, & s'arrêta à chacune pour interroger les Canonniers sur toutes les différentes parties du canon & de ses agrès, & généralement sur tout ce qui a rapport à leur métier.

Le tems s'étant un peu éclairci, il partit pour se rendre sur la rive opposée de l'Oise, & voir jeter deux ponts sur cette rivière. Pendant ce tems le Bataillon se posta partie en-deçà & partie en delà, pour en faire, avec la Compagnie d'Ouvriers de Guille, la manœuvre, ainsi que l'attaque & la défense. L'opération commença par une fausse attaque sur la droite, & pendant qu'une partie des troupes destinées à la défense, s'y porta; on établit un pont-volant, sur lequel on fit passer une Compagnie de Grenadiers & deux piquets, dont un se posta à la tête du pont-volant, & l'autre coula le long de la rive gauche avec la Compagnie de Grenadiers, pour aller soutenir le grand pont qui fut établi en moins d'un quart-d'heure. Toutes les troupes chargées de la défense se posterent alors vers les piquets & la Compagnie de Grenadiers; mais la manœuvre ayant été faite promptement, le Bataillon passa sur le pont avec quatre pièces de canons, & par un feu continu à son arrivée, il força les troupes chargées de la défense, à se retirer.

Le Ministre parut aussi satisfait de la promptitude de cette manœuvre, que des mouvemens des troupes & de la vivacité de leur feu; il rentra tout de suite à la ville pour dîner chez M. d'Abouille, Lieutenant Général, commandant l'Artillerie au Département de Flandres, où il a logé pendant son séjour, & en partit à cinq heures pour s'en retourner au Polygone, où l'on fit jouer les fourneaux de mines des deux derniers étages; celui de Châteaufort du second étage, fit sauter la batterie qu'on avoit établie de deux pièces de canon, dont une fut portée dans un ouvrage de la Place, à 11 toises de la batterie; & l'autre dans le fossé de cet ouvrage, à 7 toises. On fit jouer aussi plu-

Leurs fourneaux du second étage , qui ont fait un bon effet ; & les deux derniers du troisiéme étage ; sçavoir , celui de Gribeauval , de Douville & de Châteaufort , ont formé chacun un entonnoir ; le premier , de 58 toises de diamètre , & l'autre de 60 , & tous les deux de 20 à 25 pieds de profondeur.

Ces opérations durèrent jusqu'à la nuit , & le Ministre en se retirant , donna ordre à M. de Chabrié de tenir son Bataillon , avec les Compagnies de Mineurs & Ouvriers sous les armes , pour le lendemain à dix heures du matin , sur la Place des Cazernes : il s'y rendit à l'heure indiquée pour en faire la revue , & après avoir exactement visité tous les rangs , M. de Chabrié lui proposa de voir faire l'exercice à tous les Officiers subalternes & Cadets de son Bataillon , ce qui fut exécuté avec grace & précision de la part de ces Messieurs. Le Ministre le vit faire ensuite à tout le Bataillon , ainsi que tous les pas suivant la nouvelle instruction , & les évolutions à feu ; après quoi il vit défilér le Bataillon qui se reforma ensuite devant lui pour renvoyer ses drapeaux , & rentrer après dans les Cazernes , sans que le Ministre ait voulu perdre de vue une seule de ces démarches.

Il eut la bonté de témoigner sa satisfaction de tout ce qu'il avoit vu à tous les Corps , & surtout à M. de Valliere , leur Inspecteur , qui avoit dirigé toutes ces différentes opérations ; après quoi il partit de là pour s'en retourner à Compiègne.



LETTRE à M. le Comte de *** , sur le
titre de Duc d'Aquitaine.

M Onsieur, vous me faites trop d'honneur de me consulter comme une personne sçavante dans notre Histoire, & de m'inviter à faire une Dissertation sur l'Aquitaine, dont vous souhaiteriez que j'appriſſe au public l'étendue, les limites, & les différentes révolutions arrivées dans cette partie de notre Monarchie. Il ne m'en coûteroit pour ſatisfaire votre curiosité, que de copier ce qui ſe trouve imprimé dans deux ouvrages modernes. Il ſera donc plus court, & pour vous & pour moi, que je me contente de vous les indiquer.

La ſeconde partie des *Tablettes Historiques*, page 219, en donne une idée qui peut ſuffire à bien des perſonnes. Vous trouverez dans un autre ouvrage du même Auteur*, intitulé: *Généalogies Historiques de la Maiſon Royale de France*, in 4°. un détail plus circonſtancié, extrait du ſecond volume de l'Histoire générale de Languedoc, par Don Vaiſſette, ſur les premiers Ducs d'Aquitaine, qui étoient de la race de Clovis, & qui après avoir poſſédé pendant plus de cent ans ce Duché, le premier Fief héréditaire de la Couronne, en furent dépouillés par Pepin & Charlemagne.

Ce volume qui réunit les avantages d'un bon abrégé de l'Histoire de France, & d'un détail Généalogique des trois Races, eſt le ſeul ouvrage où l'on trouve cette branche de la Race Mérovingienne ſubdiviſée en pluſieurs autres, que l'Auteur a expoſées d'une manière très-claire dans des Tables

* M. de Chaſot, qui demeure à l'Académie, rue des Canettes, faubourg Saint Germain.

généalogiques. La dernière, qui est la XXIX^e. page 86, est très-curieuse: on y montre comment les trois Races Royales se trouvent réunies dans la personne de Henri IV. de sorte que l'on voit clairement que le nouveau Duc d'Aquitaine, dont la naissance comble de joie tous les François, descend des premiers Ducs de ce nom, & même de toutes les branches formées par leur postérité, comme on le démontre dans la même Table. Je suis, &c.

NAISSANCES ET MARIAGE.

LE premier Août, la Marquise de Crussol, épouse du Marquis de Crussol, Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de l'Infant Duc de Parme, est accouchée d'une fille, qui a été tenue sur les Fonts par Monseigneur le Dauphin & Madame Infante, & nommée *Louise-Henriette-Philippe-Marie-Adelaïde-Payette-Emanuelle*.

Le 12 est né, & a été baptisé dans la Paroisse de Saint Roch, Marie-Louis-François, fils de Louis-Hilaire de Bouschet, Chevalier, Comte de Sourches, ci-devant Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc, Chevalier de Saint Louis, & de Louise-Françoise le Vayer, mariée le 18 Janvier 1747. Le parrain a été Louis de Bouschet, Chevalier, Seigneur, Marquis de Sourches & du Bellay, Comte de Montforeau, &c. Lieutenant Général des Armées du Roi, Conseiller d'Etat, Prévôt de l'Hôtel du Roi, & Grand Prévôt de France, cousin germain du Comte de Sourches; la marreine Marie-Françoise de Catinat, épouse de Jean-François le Vayer, Chevalier, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, Seigneur des Châtellenies de Sable, Janzé, Bonperou, Saint-Cellerin, &c.

212 MERCURE DE FRANCE.

Nous avons eu lieu de parler de cette Maison en plusieurs occasions. Voyez les *Tablettes généalogiques*, vol. IV. page 116, & vol. VI. page 10. Voyez aussi sur cette Maison les *Mercur*es de Juin 1746, le second volume de Décembre 1747, Juin 1748, le second volume de Décembre 1750, l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, vol. IX. page 197.

Le 26, Madame la Comtesse de Brionne accoucha à Versailles d'une Princesse.

Le 22 Août, Messire Jean François-Charles de Molette, Comte de Morangiés, Colonel du Régiment d'Infanterie de Languedoc, épousa Marie-Paule-Thérèse de Beauvilliers, fille de M. le Duc de Saint Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, Gouverneur & Lieutenant Général pour Sa Majesté en ses Provinces de Bourgogne, Bresse, Bugey, Valromey & Gex, Gouverneur particulier des Ville & Citadelle du Havre & Pays en dépendans, des Ville & Château de Loches, Beaulieu, Dijon, Saint Jean-de-Losne, & Seurre, Grand-Bailli d'Epée du Pays de Caux; l'un des Quarante de l'Académie Française, & Honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, ci-devant Conseiller au Conseil de Régence, & Ambassadeur du Roi à la Cour d'Espagne, ensuite auprès du Saint Siège; & de feu Marie-Geneviève de Montlezun de Besmaux. La Bénédiction nuptiale leur a été donnée dans la Chapelle de l'Hôtel de Saint-Aignan par l'Evêque de Meaux. Leur Contrat de mariage avoit été signé le 19 du même mois par Leurs Majestés & par la Famille Royale.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

JE vous envoie, Monsieur, le calcul de l'Eclipse du Soleil du mois d'Octobre prochain, qui a été lû à l'Académie des Sciences, & auquel on peut joindre quelques additions.

Calcul de l'Eclipse du Soleil du 26 Octobre 1753. par M. Pingré, Chanoine Régulier, Correspondant de l'Académie des Sciences, & de l'Académie de Rouen.

Le commencement à Paris à 8 heures 35 minutes 25 sec. Le diamètre de la Lune sera pour lors égal à celui du Soleil, savoir de 32 min. 26 sec.

La fin à 11 h. 3 min. 29 sec., & le diamètre de la Lune surpassera pour lors celui du Soleil de 7 à 8 secondes.

La plus grande quantité de l'Eclipse sera de 8 doigts 53 min. & demie, c'est-à-dire, qu'il y aura à très-peu de chose près, les trois quarts du Soleil éclipsé; ce qui excède d'environ un demi-doigt ce qui a été annoncé dans nos Almanachs. M. Pingré a fait le calcul sur les Tables de M. Halley, qu'il a rectifiées par les observations antérieures.

Il établit le milieu de l'Eclipse à 9 h. 46 min. 43 sec. Le diamètre de la Lune étant alors de 4 sec. seulement plus grand que celui du Soleil.

Réflexions sur les annonces que l'on fait vulgairement aux Astronomes à l'occasion de ces Eclipses.

Ces sortes d'annonces ou avis mériteroient bien

214 MERCURE DE FRANCE.

d'être discutés, & de subir en quelque façon une critique rigoureuse, avant que l'on exposât ceux qui se préparent à observer les Eclipses dans le cours de leur voyage, à faire des préparatifs souvent inutiles pour la fin qu'ils se proposent, sur la foi de ces avis, lorsqu'on les a rendus publics.

Il a été publié un écrit en 1748 à Paris, & des Cartes à Nuremberg, qui annonçoient l'Eclipse du mois de Juillet de cette année-là, presque centrale & annulaire à Berlin, & aux environs d'Edimbourg: il y avoit dans cette annonce de grandes erreurs: car on y établissoit d'abord les latitudes de ces deux Villes toutes les deux défectueuses de plusieurs minutes. C'est pourquoi le reste de la dissertation rouloit sur un fondement bien peu solide; mais ce qu'il y eut de plus singulier dans l'événement, c'est que l'une & l'autre Ville se trouvât au terme de l'Eclipse annulaire, & qu'il auroit fallu monter près de 20 à 30 lieues plus vers le Nord, pour voir cette Eclipse centrale.

La même chose, si l'on n'y prend pas garde, pourroit arriver cette année-ci, s'il paroît quelque annonce à l'occasion de l'Eclipse; & nous sommes bien fâchés que cela n'ait pas été discuté depuis six mois, afin qu'en Espagne on pût mieux reconnoître les situations qui conviennent à la trace de l'*Eclipse centrale*, qui passera sur ce Royaume.

Car pour revenir aux latitudes corrigées, qui doivent avant toutes choses, précéder le calcul de l'Eclipse, M. * * * qui a discuté dans des momens de loisir, la situation des principales Villes & Ports de la Méditerranée, nous a fait part d'une remarque assez singulière, & qui a un rapport bien immédiat avec notre Eclipse.

Carthagène est un lieu trop connu pour qu'en

oublie plus long-tems d'en inserer la position dans les Tables Géographiques. Cependant quoique sa latitude soit connue, on pourroit s'y tromper, & tomber par là dans de grandes erreurs dans le calcul de l'Eclipse, ainsi que M.*** l'a déjà remarqué.

Car la Carte de Guillaume Delisle donne la latitude de Carthagène de 37 degrés 20 minutes; au lieu qu'il si l'on cherche à la page 93 des Observations Astronomiques, &c. du P. Feuillée Minime, l'on y trouvera cette latitude de 16 minutes & demie plus grande; c'est-à-dire de 37 deg. 36 à 37 minutes.

Je suis toujours étonné de trouver Carthagène des Indes Orientales dans les Tables Géographiques, & qu'on y ait oublié Carthagène d'Europe.

Assurément un Géographe qui annoncerait l'Eclipse centrale & annulaire du mois d'Octobre, se donneroit, sans doute, bien de garde de laisser entreprendre à ses amis, le calcul de l'Eclipse centrale pour cette Ville-là, avant que d'en corriger la latitude; car sans cela le calculateur ne tomberoit-il pas dans une méprise encore plus dangereuse que celle dont nous avons été témoins en 1748.

Errata du Mercure de Septembre.

Page 88, ligne 1, en retirant, lisez en retenant.

Page 93, lig. 20, question, lisez opération.

Page 95, lig. 26, méforaiques, lisez méseraiques.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le volume du *Mercure de France* du mois d'Octobre. A Chassagne, le 25 Septembre 1753.

LAVIROTTE.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en Vers & en Prose	
Vers pour Mlle B * *. Par L. Dutens ,	page 3
Vers à un menteur , par le même ,	4
Réflexions sur l'utilité des Compagnies Littéraires.	
Par M. Roupnel de Chenilly ,	5
Corine & Athis. Poème Pastoral , &c.	30
Dissertation historique sur le Droit & le Barreau	
de Rome ,	40
Vers à S. A. S. Monseigneur le Comte de Cler-	
mont , à l'occasion de sa fête ,	62
Vers à Mlle Gauvain ,	63
Assemblée publique de l'Académie des Belles-Let-	
tres de la Rochelle ,	64
Mots de l'Enigme & des Logoglyphes du dernier	
Mercure ,	123
Enigme & Logoglyphes ,	<i>ibid.</i>
Nouvelles Littéraires ,	103
Réflexions sur la longitude de Toulouse ,	145
Lettre de M. * * * à M * * * , au Château de Pre-	
patour ,	151
Beaux Arts ,	158
Air ,	170
Spectacles ,	171
Concert Spirituel ,	182
Nouvelles Etrangères ,	183
France. Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	189
Lettre à M. le Comte de * * * sur le titre de Duc	
d'Aquitaine ,	210
Naissances & mariage ,	211
Lettre à l'Auteur du Mercure , sur l'Eclipse de	
Soleil du 26 Octobre ,	213
<i>La Chausson notée doit regarder la page 170.</i>	

De l'Imprimerie de J. B U Z O T.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
NOVEMBRE. 1753.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix:
JEAN DE NULLY, au Palais.
PISSOT, Quai de Conty, à la
descente du Pont-Neuf.
DUCHESNE, rue Saint Jacques,
au Temple du Gout.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE du *Mercur* est à M. MERIEN
Commis au *Mercur*, rue des Fosses S. Germain
l'Auxerrois, au coin de celle de l'Arbre-sec, pour re-
mettre à M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebouter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoie aussi par la Poste, aux personnes de Province qui le desireront, les frais de la poste ne sont pas considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit sieur Merien, Commis au *Mercur*; on leur portera le *Mercur* très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'il payeront, sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin; & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leur tems.

On prie aussi les personnes de Province, à qui on envoie le *Mercur* par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du *Mercur* à la fin de chaque semestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet ouvrage.

On adresse la même prière aux Libraires de Province.

On trouvera le sieur Merien chez lui, les mercredis, vendredis & samedis de chaque semaine.

PRIX XXX. SOLS.

4 MERCURE DE FRANCE.

L'Amour triomphant & charmé
Contemple son nouvel ouvrage :
Avec lui la Gloire partage
L'honneur de l'avoir animé :
A son tour la Vertu s'engage
A faire adorer d'âge en âge
L'auguste sang qui l'a formé ,
Et dont le plus bel héritage
Fut toujours le don d'être aimé.

Quelle Divinité nouvelle
Sourit en voyant ce berceau ?
Rubens , que n'ai-je ton pinceau ;
Qu que n'avois-tu mon modèle !

Auguste enfant , reconnoissez ,
A ce sourire plein de charmes ,
A ces yeux tendrement fixés
Sur le cher objet de leurs larmes ;
L'Héroïne dont vous naîsez.

En vous , de la plus belle flamme
Elle adore le nouveau fruit :
En vous , elle voit reproduit
L'Epoux qui regne dans son ame ,
Cet Epoux tendre & fortuné ,
Cet Epoux , le plus digne Pere ,
Après celui dont il est né ;
Que jamais le Destin prospère
Au plus heureux Fils ait donné.

FRANCE , le tendre amour de Mere ,
 N'est pas dans ce moment flatteur ,
 Le seul intérêt de son cœur :
 Dans son Fils elle voit ton Pere.

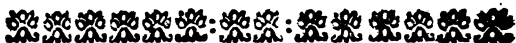
Ainsi les Palmiers amoureux
 Dont l'Inde embellit son rivage ,
 Etendent leur riche feuillage ,
 Et se couronnent moins pour eux ,
 Que pour les habitans heureux
 Qui reposent sous leur ombrage.

Déjà ces deux Astres nouveaux
 Qui viennent d'ouvrir leur carrière ,
 Des premiers traits de leur lumière
 Semblent foudroyer nos rivaux.
 La paix se fait de leurs berceaux
 Une impénétrable barrière :
 La Discorde éteint ses flambeaux ;
 Et fuit cette vaste Frontière ,
 Comme on voit du milieu des eaux
 Les vents retourner en arrière
 Au signe brillant des Jumeaux.

Tige des Lys , d'où sont éclos
 Les gages du bonheur du monde ,
 Assure à jamais son repos.
 On ne peut être assez féconde ,
 Lorsqu'on enfante des Héros.

Par M. Marmontel.

A iij



DISSERTATION

Sur la Devise du Roi Louis XII.

BRantôme & après lui le Pere Daniel nous disent que Louis XII. avoit pour devise un Porc épi , avec ces paroles *cominūs & eminūs* ; mais il ne nous apprennent point quelle en étoit l'origine. Ils semblent seulement vouloir insinuer que ce Prince l'avoit choisie , & l'avoit composée lui-même ; au lieu qu'ils auroient dû nous dire que c'étoit la devise d'un Ordre de Chevalerie , dont les Ducs d'Orléans étoient les Chefs , & qui avoit été institué plus de cent ans avant que Louis XII. parvint à la Couronne.

Ce fut en effet Louis d'Orléans , frere du Roi Charles VI , qui en 1393 , à l'occasion de la naissance de Charles d'Orléans son fils & son successeur , institua cet Ordre , qui fut appelé l'Ordre du Porc-épi , ou du Camail , ou d'Orléans. Car on lui donnoit également ces trois noms.

Quelques Auteurs doutent de cette époque & de cette ancienneté de l'Ordre d'Orléans , entr'autres M. Gueret , Doyen Président de la Chambre des Comptes de

NOVEMBRE. 1753. 7

Blois, qui inséra dans le Journal de Trévoux du mois d'Août 1725, trois Problèmes historiques sur cet Ordre. Le premier, pour prouver qu'il s'appelloit uniquement l'Ordre du Camail; l'autre, pour prouver qu'il tiroit son étymologie de Cap maille, à cause que le camail ou colier de cet Ordre étoit une espèce d'hausse-col, ou un manteau, ou Cap-maillé, comme le reste des armures des Chevaliers; le troisième, pour prouver que l'institution de cet Ordre ne remontoit pas plus haut que l'an 1435.

Les deux premiers points sont assez indifférens, mais les preuves qu'allégué cet Auteur pour appuyer son sentiment sur le troisième, qui concerne le tems de l'institution de l'Ordre, ne sont rien moins que décisives. *Il ne s'en trouve rien, dit-il, dans la Chambre des Comptes de Blois, qui conserve les titres, &c. concernant la maison d'Orléans, depuis 1191 jusqu'en 1498; & les premières listes de Chevaliers qu'on y trouve ne sont que de l'an 1435 & suivans.*

Mais M. Gueret ne fait pas attention que si cette preuve avoit quelque force contre l'époque que je propose, elle détruiroit également celle qu'il a lui-même adoptée: le titre de l'institution de l'Ordre ne se trouvant pas plus à la Chambre des

A iiij

MERCURE DE FRANCE:

Compres de Blois sous l'année 1435 que sous l'an 1393, ou bien il faudroit en conclure absolument que cet Ordre n'a jamais existé; ce que M. Gueret ne voudroit pas, puisqu'il en trouve des traces évidentes dans ce même dépôt, où il ne trouve point le titre de son institution. Il faut donc plutôt en induire, ou que ce titre s'est perdu par le laps de tems, ou que l'Ordre a été établi sans qu'il ait été dressé des Lettres de son institution. Ce qui ne paroîtra pas étonnant, lorsque l'on sçaura que l'Ordre de la Toison d'or, auquel celui-ci a servi de modèle, a été pareillement établi sans l'appareil d'aucunes Lettres Patentes, comme l'assure Monstrelet, sous l'an de sa Chronique 1429.

Il ne faut, au reste, que consulter Mrs de Sainte-Marthe & Favin pour y trouver de bonnes preuves de l'institution de cette Chevalerie en 1393; & Favin en particulier nous assure qu'il a vû une Chronique Françoisse manuscrite, composée par un héraut d'Orléans, avec cet air de simplicité qui n'annonce point le dessein d'en imposer, qui rend compte de la maniere dont elle fut instituée, & du motif qui engagea le Duc d'Orléans à l'établir.

Ce fut dans l'intention de ce Prince pour s'attacher de braves Chevaliers, &

se rendre redoutable au Duc de Bourgogne , avec qui il étoit dans une guerre perpétuelle. L'institution de l'Ordre dans la circonstance de la naissance d'un héritier , & par conséquent d'un défenseur de la maison d'Orléans , tendoit à montrer qu'il ne redoutoit plus l'inimitié de son oncle , & que de près & de loin il seroit désormais en état de combattre & d'attaquer ; ce qu'exprimoit le symbole qu'il avoit choisi , & les paroles qu'il avoit données pour devise : *cominùs & eminùs*.

Une preuve bien certaine que cet Ordre étoit du moins établi du vivant de Louis premier Duc d'Orléans , & par conséquent avant 1435 , c'est qu'en 1406 nous voyons dans l'Histoire de Charles VI , traduite par le Laboureur , que sept Chevaliers du Duc d'Orléans demandèrent la permission de se battre pour la gloire de la Nation , contre un pareil nombre de Chevaliers Anglois.

La Chronique de des Ursins nous apprend encore qu'en 1407 , le Dimanche 20 Novembre , trois jours avant l'assassinat de l'infortuné Duc d'Orléans , ce Prince & le Duc de Bourgogne se réconcilièrent par l'entremise du Duc de Berry , qu'ils entendirent ensemble la Messe . où ils communierent ; qu'il y eut ensuite un

A V

10 MERCURE DE FRANCE.

grand dîner à l'Hôtel de Nesle , après lequel le Duc d'Orléans présenta le colier de son Ordre au Duc de Bourgogne , qui le reçut en signe de réconciliation.

Enfin , pour fixer avec M. Gueret , l'institution de l'Ordre d'Orléans à l'an 1435 , il faudroit nécessairement l'attribuer à Charles d'Orléans , qui pour lors étoit en Angleterre , où il étoit détenu prisonnier depuis la bataille d'Azincourt , perdue par les François en 1415. Or à quel propos ce Prince eût-il pensé, dans la vingtième année de sa prison , à établir un Ordre de Chevalerie ? l'auroit-il pû même dans l'état & dans le pays où il se trouvoit ? au lieu que l'occasion dont parle Favin , que je viens de citer , a par elle-même quelque chose de frappant , eu égard aux circonstances dans lesquelles se trouvoit alors la maison d'Orléans ; & si nous avons des listes de Chevaliers reçus en 1435 & dans les années suivantes , on peut bien en conclure que Charles , quoique prisonnier , ait rempli les places vacantes de l'Ordre , mais non pas qu'il l'ait institué , sur tout après les preuves que nous venons de donner du contraire.

Quoiqu'il en soit , voici comment cet Ordre étoit composé. Il étoit de vingt-quatre Chevaliers , non compris le Grand

Maître qui étoit le Duc d'Orléans , & ce nombre fut augmenté dans la suite. Chaque Chevalier étoit tenu de faire preuve de quatre races de noblesse. L'Ordre de la Toison d'or institué par Philippe le Bon , Duc de Bourgogne , sur le modèle de celui-ci , étoit composé pareillement de vingt-quatre Chevaliers ; il exigeoit les mêmes conditions pour la noblesse , & le Prince avoit pareillement déclaré que le nombre des Chevaliers pourroit être augmenté , quand les conjonctures l'exigeroient.

Les Chevaliers d'Orléans portoient , selon Sainte-Marthe , le manteau violet de velours , le mantelet d'hermine , & par dessus des chaînes d'or , au bout desquelles pendoit un Porc-épi d'or sur une terrasse.

Chaque Chevalier faisoit serment au Duc d'Orléans lors de sa réception : ce qui se prouve par les Lettres Patentes de Charles d'Orléans , datées de S. Omer en 1440 , l'année de son retour. Elles autorisent Henri de Villeblanche , grand Officier de la maison d'Orléans , à recevoir le serment d'onze Chevaliers Bretons qui y sont nommés , & que le Duc faisoit Chevaliers de son Ordre. Quant à la teneur du serment , nous l'ignorons encore ; & il seroit à souhaiter que l'on pût en trouver la for-

12 MERCURE DE FRANCE.

mule dans les Archives de la Chambre des Comptes de Blois. Au reste, il est naturel de présumer que ce serment se rapportoit à l'intention du Prince, instituteur de l'Ordre, & qu'il avoit pour but la défense & l'honneur de la maison d'Orléans.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que cet Ordre avoit aussi des Chevalieres, comme il paroît par une liste tirée de la Chambre des Comptes de Blois, elle est du huit Mars 1438; on y trouve nommés vingt-cinq Chevaliers ou Chevalieres. Mlle du Murat & la Dame épouse de Poton de Saint-traille étoient de ce nombre.

Louis XII. succéda à son pere & à son ayeul dans les fonctions de Chef de l'Ordre d'Orléans. Il en donna des Lettres aux Cottreaux en 1498, peu de tems avant que de monter sur le Trône. Mais dès qu'il y fut assis, il l'abandonna pour celui de S. Michel qui étoit encore dans tout l'éclat de sa nouveauté. Ce Prince retint seulement le symbole & la devise de l'Ordre qu'il supprima. Il appliqua au Royaume ce qui avoit d'abord été imaginé pour sa maison.

Il est donc évident que Brantôme & ceux qui ont écrit d'après lui n'ont pas rencontré juste, quand ils ont voulu nous donner à entendre que Louis XII. avoit

NOVEMBRE. 1753. 13
été l'inventeur de la devise symbolique
qu'il a portée ; puisqu'au contraire , ce fut
ce Prince qui éteignit l'Ordre de Chevalerie
auquel cette devise avoit été affectée, &
auquel elle devoit son origine. M. Gueret
n'a pas été plus heureux , en nous donnant
pour époque de l'institution de l'Ordre
d'Orléans l'an 1435 , au lieu de 1393 ,
qui est le vrai tems de sa naissance.

*Par feu M. Chesneau , Membre de la
Société Littéraire d'Orléans.*



E G L O G U E

*SUR la naissance de Monseigneur le Duc
d'Aquitaine , présentée à Monseigneur le
Dauphin.*

T I R C I S , A N N E T T E .

A N N E T T E . Elle est un instant supposée seule.

DAns ce verger désert je devance l'Aurore
Pour implorer vos dons , Dieux puissans que j'a-
dore !

Le bonheur de nos champs fut toujours assuré ,
Lorsque sur les leçons d'un Pasteur révé-
ré
Nous vîmes se former les bergers du village ,
Et , sous lui de nos mœurs , faire l'apprentissage

14 MERCURE DE FRANCE.

Louis dans les Etats est ce Pasteur vanté,
De ses nombreux enfans modèle respecté,
Il les formera tous aux vertus les plus chères :
En lui donnant des fils, vous nous donnez des pères
Assurez donc en eux le destin qu'il nous fait,
Grands Dieux ! d'un Prince encor j'implore le
bienfait.

Qu'il naisse ! & c'en est fait , quoique pauvre ber-
gère ,

Réduite par état au simple nécessaire,
N'importe... j'y consens , & mon cœur l'a juré...
Un agneau m'est bien cher... je vous l'immolerais.

T I R C I S.

Ah ! remplissez vos vœux , ce Prince vient de naître.

A N N E T T E.

Tircis ! d'un vain espoir vous me flatiez peut-être !...

Mais non ! trop de gaieté garantit vos discours !

T I R C I S.

Je suivois ce ruisseau dont le tranquille cours
En deux bras divisé traverse les prairies,
Où nos mains au Printems cueillent des fleurs ché-
ries ;

Quand Coridon accourt d'un myrthe couronné,
Criant : « Vive la France ! un Prince nous est né.
« Du fils de notre Roi l'Epouse aimable & chère,
« Est d'un Prince nouveau la glorieuse mère.

- » Pour nous en rejouir j'assemble le hameau ;
- » Berger , nous t'attendons avec ton chalumeau.
- » Le tendre Céladon y doit conduire Amynthe :
- » On nous promet aussi le vieux Pasteur Philynte.

ANNETTE.

Nous les verrons, Tircis: jamais un jour plus
beau

Aux champêtres plaisirs n'invita le hameau.
Ce qu'est à la brébis l'herbe qui vient d'éclore,
A la fleur de nos champs les larmes de l'Aurore,
Ces deux enfans le font aux peuples enchantés :
C'est à notre Soleil des rayons ajoutés.

TIRCIS.

Si nos bergers jamais ont lû dans la Nature,
De leurs talens divins si j'ai quelque teinture,
De ce présent des Cieux j'avois d'heureux soup-
çons.

Hier , au jour naissant , un aigle & trois aiglons
En groupe réunis aux environs planerent ;
Sur la plus haute tour trois fois ils reposerent.
D'innombrables oiseaux , accourus de nos bois,
Respectueux , ravis à l'aspect de leurs Rois,
Firent de leur concert retentir le bocage.
De longs battemens d'aste honorant leur hommage
Ces aigles paroissoient émus , reconnoissans.
Ils alloient , revenoient , empressés , caressans.
O que de chants nouveaux leur présence fit naître !
Que les Rois sont aimés quand ils désirent l'être.

16 MERCURE DE FRANCE.

ANNETTE.

Je forme ici peut-être , un étrange souhait ,
A mon état privé fidèle par attrait ,
Je voudrois cependant de nos champs éloignée ,
A la Cour de Louis passer quelque journée.
Ne vous alarmez point , ô vertueux Tircis !
Je n'y chercherois pas ces superbes lambris ,
Ces danses , ces festins , ces plaisirs magnifiques.
Que pour notre bonheur , sous nos réduits rusti-
ques ,

Notre simplicité veut que nous ignorions ,
La paix habite-t'elle avec les passions !
Je n'y chercherois pas fille sans modestie ,
Ces jardins où , dit-on , avec art travestie
Des femmes quelquefois l'importune laideur ,
N'achete des attraits qu'au prix de la pudeur.
Une propreté simple , un vêtement de burre ,
Une fleur de nos champs , faut-il d'autre parure ?
Je chercherois Louis dans un moment si beau ,
Louis & son Dauphin entourant un berceau.
Quels sont là leurs transports , & que doivent-ils
dire ?

O quel heureux berger , habile à s'introduire ,
De tout ce qu'on y voit se rendoit spectateur !

TIRCIS.

Annette , à cet emploi m'as nommé dans son cœur !
Mes vœux sont prévenus. Loin de ces lieux cham-
pêtres ,

Demain , dans leur palais j'admirerai nos Maîtres,
 Que Tircis ne peut-il vous y voir avec lui !
 Mais d'un pere caduc , unique & cher appui ,
 Lui dérober en vous l'objet de sa tendresse ,
 Ce seroit au tombeau conduire sa vieillesse.
 J'irai seul ; mais du moins j'irai pour tous les deux ;
 Mon cœur y confondra mon hommage & vos
 vœux . . .

Je puis plus. Mes ayeux m'ont transmis la houl-
 lette ,
 Dont Apollon fit choix , lorsque du Prince Admete
 On prétend que ce Dieu conduisoit les troupeaux.
 Je puis y joindre encor deux rares chalumeaux ,
 Par qui , sur nos bergers , j'eus trois fois la victoire
 Quand de Louis vainqueur nous exalions la gloi-
 re ?

A nos Princes Enfans j'irai les présenter.

A N N E T T E.

Que direz-vous , Tircis , osez-vous vous flater ;
 Que de vos dons obscurs on recevra l'hommage ?
 Ah ! lorsqu'à vos regards s'offrira l'étalage
 Des superbes rubis , des métaux précieux ,
 Confus , déconcerté , vous baisserez les yeux.

T I R C I S.

Non , non : ma pauvreté n'a rien qui m'épou-
 vante ;
 Tout hommage a son prix , quand le cœur le pré-
 sente.

18 MERCURE DE FRANCE.

Ces trésors dont ici nous serions éblouis ,
Annette , ne font pas le bonheur de Louis.
Chéris de ses sujets , leurs cœurs font ses richesses ,
Des heureux contre moi , que prouvent les largesses ?

Pour être mieux reçus aiment ils plus que moi ?

ANNETTE.

Vous m'inspirez , Tircis , l'espoir que je vous vois.
Ecoutez : j'élevais deux jeunes tourterelles
D'une tendre union intéressans modèles ,
De ces époux chéris , c'est le symbole heureux.
Portez-leur.... Puissiez-vous de retour en ces
lieux

De vos brillans succès étonner nos bergeres !
Je me charge du soin de conduire aux fougères
Vos troupeaux & les miens ensemble confondus.
Mais déjà du Soleil les rayons étendus ,
Nous font de sa chaleur sentir la violence ,
De la fête au hameau l'heureux instant s'avance :
Allons la célébrer , & par vos mains , Tircis ,
Sacrifier l'agneau que mes vœux ont promis.

Dupain de Triel.





*SUITE de la Differtation sur le Droit
& le Barreau de Rome.*

Après avoir parlé de l'origine & du progrès des Loix Romaines, il reste à donner une idée légère des Avocats & du Barreau de Rome.

Dans les premiers tems , les Avocats n'avoient aucune connoissance du Droit. Ils étoient de simples parens ou amis qui de l'affaire d'un client faisoient la leur propre , & la sollicitoient. Ils assembloient un grand concours de Citoyens par leurs acclamations ou par leurs pleurs ; arrivés au lieu où le jugement devoit se rendre , ils tâchoient de toucher les Juges par ce concours , voilà ce qu'on nommoit *advocation* du mot *advocare*.

Les Avocats étoient d'abord de vrais Supplians , le cortége qui les accompagnoit influoit beaucoup sur le succès de la contestation. César , au Livre premier de ses Commentaires , parle d'un certain Vigetorix , qui le jour que sa cause devoit se plaider , vint à l'audience suivi de sa famille , composée de près de dix mille hommes , de ses débiteurs en plus grand nombre , & par ce moyen se tira d'affaire.

20 MERCURE DE FRANCE.

A ces premiers Avocats succéderent les *Cogniteurs*, sur quoi on peut voir Alciat *Parergon*, *Juris lib. 2. cap. 5.* Ils étoient habiles dans la Science du Droit, & parurent lorsque Cneius Flavius eut publié le Livre des Actions Appiennes, & les formules dans lesquelles elles étoient conçues. Instruits des usages du Barreau, ils consultoient & aidoient les plaideurs, non par leur simple présence, ainsi que les Avocats dont on vient de parler, mais par leurs lumières.

On vit en même tems des *Cogniteurs* subalternes, nommés *Formulaires* ou *Praticiens* : ils s'occupoient uniquement de l'ordre de la procédure, ils n'entendoient ni la loi ni son esprit, ils dressoient les libelles, & conduisoient l'instruction des procès, ils ne portoient point la parole.

Cet avantage étoit réservé aux *Cogniteurs* de la première espèce qu'on nomma Patrons, il n'étoit pas permis à ceux-ci de s'étendre autant qu'ils le jugeoient à propos, ils se resserroient selon les *Clepsidres*, qui leur étoient donnés par les Juges, & dont l'usage venoit des Grecs.

La Clepsidre fut inventée par Clebibias : c'étoit une machine hydraulique, ou une espèce d'horloge d'eau, composée d'une double phiole ; l'eau tomboit goutte à goutte

de la premiere qui étoit remplie , dans la seconde qui étoit vuide ; le tems de l'écoulement marquoit à l'Orateur celui dans lequel il devoit finir ses discours , les Juges distribuient des Clepsidres plus ou moins grandes , selon la nature de l'affaire qui étoit à discuter ; on observoit néanmoins que l'accusé eût pour se justifier une moitié de tems plus que l'accusateur pour le convaincre : cette difference équitable fut introduite par Cneius Pompeius.

Derriere les Patrons étoient des *Moniteurs* : ils avoient attention de réprimer les saillies de l'Avocat lorsqu'il s'échauffoit trop. Ils lui rappelloient aussi les circonstances qu'il avoit omises.

Ces *Moniteurs* differoient peu des Gardiens , nommés *Custodes* , dont l'office principal consistoit à tenir les *boîtes* ou les *sacs* dans lesquels les pièces du procès étoient enfermées ; leur office avoit lieu sur tout pour les matieres criminelles , afin d'empêcher la collusion entre l'accusateur & l'accusé.

Dans les causes importantes , au lieu de Patrons ordinaires , on avoit recours aux Orateurs. Ceux-ci avoient rarement une étude foncée du Droit , mais ils étoient éloquens , leur style plus concis & plus châtié que celui des simples Avocats , ils mon-

22. MERCURE DE FRANCE.

toient quelquefois dans la Tribune , ils haranguoient le Peuple & le Sénat , ce que les Cogniteurs même du premier ordre ne pouvoient faire.

On voit dans l'Histoire que les Consuls, les plus célèbres Magistrats , les plus illustres d'entre les Patriciens , se faisoient une gloire d'exercer les fonctions d'Orateurs , tels furent Hortensius , Cicéron , Antoine , Plin le jeune , & néanmoins il devoit paroître indécent que ceux qui imposoient silence aux autres fussent sujets à l'horloge d'eau.

Dans le commencement les honoraires des Avocats n'étoient pas fixés , l'Empereur Claude fut le premier qui leur mit des bornes. Il défendit de prendre au delà de dix sesterces pour une cause , ce qui revient à deux cens cinquante écus de notre monnoye.

Le nombre des Avocats étoit réglé , & non pas arbitraire comme parmi nous , ils étoient exempts de subsides & autres charges semblables : on appelloit ceux qui avoient atteint la vétéranee , du nom de *Comtes* & de *Clarissimes* , qualité rare & qui n'étoit même pas accordée à ceux qui avoient servi vingt ans dans la guerre ; ils avoient le pas sur les Chevaliers , on mettoit des palmes devant leur maison , pour

marquer que l'honneur étoit l'ame & l'objet de leur profession.

Non-seulement les Avocats parloient de bout , mais ils n'avoient point de barre devant eux qui leur cachât la moitié du corps. Avoient-ils fini ? pour peu que leur discours eût eu de succès , l'auditoire prodiguoit ses éloges à voix haute , les Juges eux-mêmes se levoient souvent de dessus leurs sièges & joignoient leurs acclamations à celles du public.

Si à Rome , les Avocats acquirent une plus grande réputation que chez nous , cela vient moins de la différence des talens , que de la maniere d'étudier & de la nature des causes.

A peine un jeune homme qu'on destinoit au Barreau , avoit-il atteint sa dix-septième année , qu'il y étoit présenté en pompe par les personnes de la première distinction ; on lui donnoit la robe virile , on le confioit à un Avocat célèbre qu'il ne quittoit presque pas , qu'il voyoit préparer , avec lequel il se formoit & qu'il prenoit pour modèle.

Les causes étoient chez les Romains beaucoup plus solennelles que les nôtres & plus suivies. Tantôt c'étoient des Gouverneurs qui rendoient compte de leur administration en public , & qu'on ac-

24 MERCURE DE FRANCE.

cuſoit de pécular , tantôt c'étoient des Provinces, dont les Avocats étoient Protecteurs & dont ils défendoient les intérêts ; ils parloient ſouvent pour les Rois ou contre eux.

Il y avoit cependant beaucoup moins de jours pour vacquer à la diſcuſſion des procès que parmi nous. De même qu'à l'armée on diſtinguoit les jours de repos , *dies juſti* , de ceux appellés *præliares* ; ainſi au Barreau ils étoient diviſés en jours de ſilence, jours de parole , jours intercis , *neſtaſtos* , *faſtos* , *interciſos*.

On regardoit les jours néfaſtes comme privilégiés , le Préteur avoit alors la bouche fermée. Ils ne pouvoit connoître d'aucun différend. Tels étoient les jours religieux ou de triomphe , ceux des jeux ſacrés , de la naiſſance des Empereurs , &c. Quant aux jours faſtes , il y en avoit de pluſieurs eſpèces , ceux des Comices , *Comitiales* ; ceux des Foires , *Naudina* (depuis la Loi *Hortenſia*) car auparavant ils étoient ſacrés ; ceux deſtinés à juger les cauſes des Etrangers , *dies ſtati* ; ceux des délais d'aſſignation , *comperendini* ; ceux où le Sénat avoit coutume de ſ'aſſembler , ſçavoir , les Calendes & les Ides , *dies legitimi* ; les jours faſtes & néfaſtes ſe prenoient depuis le lever du Soleil juſqu'au coucher.

Il n'en étoit pas de même des intercis. Ils étoient tronqués & imparfaits, partagés entre les devoirs du culte & le soin des affaires temporelles, on ne jugeoit ces jours-là ni le matin, ni le soir, mais dans l'intervalle de l'un à l'autre, & entre les sacrifices, *inter hostiam causam*.

Telles étoient les Feries des Romains : quant au lieu où ils rendoient la justice, ce fut d'abord dans *le Forum*, c'est à-dire, dans l'endroit où les Curies s'assembloient. Ce *Forum* n'étoit pas couvert. En plaidant *sub dio*, les Romains suivirent l'usage de la Grèce.

On distingua dans la suite les causes particulières des publiques : comme les premières intéressoient plus de personnes, on crut que pour les traiter il seroit plus commode de construire un édifice, qu'on appella *Basilique* ; on continua d'agiter les secondes dans les lieux des Comices, auprès de la Tribune aux Harangues. Il faut remarquer que ces dernières étoient ou de fait ou de droit, celles de fait se jugeoient sur le rapport d'un Tribun, celles de droit étoient du Ressort des Centuries, c'est-à-dire, des Juges des Décuries, tellement que les causes privées devinrent *Basilicanes*, les autres restèrent *subdiales*.

Il arriva souvent que pour être plaidées

B

26 MERCURE DE FRANCE.

dans l'*Aire nue*, les causes publiques furent très-mal jugées, ou ne le furent point du tout ; on lit par exemple dans Valère-Maxime, que Lucius Seso obtint son renvoi de la manière qui suit : il tomba une pluie violente, Lucius Piso profita de cette circonstance, il se prosterna aux pieds des Juges, il se couvrit le visage de boue, & par ce moyen ramena les esprits à la clémence ; selon le même Auteur, Appius Claudius plaidoit en son nom lorsqu'il survint un orage, les Juges extrêmement incommodés de la pluie leverent la Séance, crurent que les Dieux s'intéressoient à la cause d'Appius, & n'osèrent le faire recommencer.

Cependant le Peuple se contenta de cet ancien *Forum*, jusqu'à ce que Jules-César en eût fait construire un autre qui coûta des frais immenses, & dont on peut voir la description dans Vitruve, Livre 5. Les affaires s'étant multipliées avec le nombre des Citoyens, Auguste en fit élever un troisième qui fut très-orné ; il y en eut un quatrième, commencé par Domitien & achevé par Nerva César, mais le plus riche de tous fut celui de l'Empereur Trajan ; on y voyoit une colonne de cent quarante coudées, où étoient gravées les principales actions de sa vie, ce fut au faite de cette

colonne que les cendres de cet Empereur furent conservées; Dion Cassius assure que l'Architecte de ce superbe édifice fut le célèbre Appollodore.

Nous avons vû plus haut que la connoissance des causes privées appartenoit au Préteur, exclusivement à tous autres; dans les affaires ordinaires on lui demandoit par un libelle, la permission de citer pardevant lui le défendeur, l'assignation se donnoit par la partie même, le Créancier alloit trouver son Débiteur, & en présence de deux témoins, il le sommoit de venir devant le Juge.

Il tiroit l'oreille aux témoins pour qu'ils se ressouvinsent de l'assignation donnée, de là *aurem vellere aureclari*; si le défendeur n'étoit pas d'humeur à venir sur le champ, ou à promettre de comparoître, il étoit permis de l'amener par force; si au contraire il venoit ou promettoit de venir, *dicebatur radimonio adstrictus*, les délais des assignations étoient de trois jours.

L'affaire étoit-elle purement de fait? le Préteur déléguoit des Juges pour en connoître; étoit-elle de droit? il la jugeoit par lui-même avec ses Centumvirs, ou il leur en renvoyoit la décision.

Les Centumvirs étoient les Assesseurs du Préteur. On en nommoit trois par Tri-

Bij

28 MERCURE DE FRANCE.

bu , c'est-à-dire , que quand le Peuple fut partagé en trente-cinq Tribus , il y avoit cent cinq Centumvirs. Leur nombre augmenta dans la suite jusqu'à cent quatre-vingt. Ils furent divisés en quatre Tribunaux ou Conseils. Dans chacun ils avoient un javelot. On les appelloit *Judices ordinarii*.

Quant aux Juges délégués , c'étoient de simples Commissaires. Ils n'avoient pas un pouvoir étendu , tel que celui des Centumvirs. Ils étoient adstrains à suivre la formule qui leur étoit donnée. Par exemple , on les chargeoit d'examiner si *Quintius* avoit contrevenu à tel Edit du Préteur. Ils n'avoient qu'une connoissance de fait. Leur jugement étoit un rapport. Ils décidoient conformément à la formule qui leur avoit été prescrite , & ne statuoient rien au fonds. *Si pareat Q. dare oportere , &c.*

Dans les affaires criminelles il y avoit toujours un accusateur & un accusé. Le libelle d'accusation se déposoit au trésor public. Il y restoit jusqu'à ce que l'abolition eût suivi. Les récompenses des délateurs victorieux étoient marquées par la loi *Papia*. Quelquefois elles étoient arbitraires. On trouve plusieurs titres dans le Droit contre ceux qui calomnioient , tergiversoient , ou s'entendoient avec l'accusé.

Du jour de l'accusation, l'accusé donnoit un surveillant à sa partie adverse, crainte que celui-ci ne pratiquât contre lui des manœuvres défendues, & n'eût recours à de dangereux subterfuges. L'accusateur faisoit placer son siège dans l'endroit du *Forum* qui lui paroissoit le plus commode.

En matiere criminelle, le délai de la citation au jugement étoit au moins de trente jours, c'est-à-dire, qu'il falloit qu'il y eût trois marchés *trinundinum*, entre l'assignation & la Sentence. Cicéron se plaint amèrement de ce que cette formalité ne fut point observée lorsqu'on le condamna à l'exil.

Après le troisième marché l'accusé paroissoit devant le Préteur. L'accusateur expliquoit en peu de mots le sujet de la plainte. *V. G. Aio te siculos spoliasse.* Alors de deux choses l'une, ou l'accusé nioit, ou il gardoit le silence, & ne disconvenoit point.

Au premier cas on accorderoit du tems pour administrer des témoins, pour acquérir des preuves, fournir des reproches & des exceptions.

Au second cas, on régloit sur le champ les dommages & intérêts résultans, à ceux qui avoient souffert du délit. *Lis estimaba-*

sur, & on prononçoit sur la peine corporelle s'il y avoit lieu.

Quant aux crimes publics, le Préteur convoquoit divers particuliers de chaque Décurie pour avoir un nombre suffisant de suffrages, on écrivoit sur des billets les noms de tous les convoqués; on remuoit ces billets dans une urne, on en tiroit jusqu'à ce qu'on eût le nombre que demandoit l'importance de la cause, ce nombre étoit ordinairement de soixante-quinze. L'accusateur & l'accusé pouvoient reprocher ceux qui étoient de mauvaises mœurs & qu'ils croyoient suspects. Alors on tiroit d'autres billets du scrutin, pour remplacer les Juges qui au moyen de la récusation n'avoient plus de voix.

On donnoit à ceux qui devoient juger trois tablettes, sur l'une étoit la lettre *A*, signifiant le renvoi de l'accusé, *Absolutur*; sur l'autre les lettres *V. P.* qui marquoient que l'affaire n'étoit pas suffisamment instruite, *non liquet*; sur la troisième étoit un *C*, signe de la condamnation.

Après que les Avocats avoient fini de part & d'autre, le Préteur prononçoit à haute voix, *dixerunt*. Aussi tôt les Juges se levoient pour opiner, ils jettoient tous dans une boîte l'une de leurs tablettes, ou

ignoroit par ce moyen ceux qui avoit condamné ou absous. Néanmoins comme chaque Décurie avoit ses tablettes différentes, on sçavoit en général que telle Décurie avoit été plus sévère ou plus favorable.

Ensuite le Préteur quittoit sa prétexte, & prononçoit le jugement qui avoit été rendu ; il étoit permis d'appeller de ce jugement, soit au Peuple, soit au Sénat.

L'usage des tablettes pour opiner venoit des Grecs. On s'en servoit encore, lorsque les Comices s'assembloient au sujet de l'établissement d'une loi, alors deux tablettes suffisoient, sur l'une étoient les lettres *V. B. mi rogas* ; sur l'autre la lettre *A, abrogetur*.

On ne parle point ici des Tribunaux domestiques, où les peres jugeoient leurs enfans, où les parens de la femme jugeoient sur les plaintes du mari ; ces Tribunaux furent abolis par la suite. Ils n'étoient pas aussi odieux que plusieurs se le persuadent ; ils furent fondés par la politique des Romains qui ne vouloient pas, que pour le crime ou la faute d'un seul la famille fût deshonorée ; le châtiment étoit secret, les Juges intéressés eux-mêmes à sauver le coupable, étoient présumés ne le condamner, que pour éviter aux proches

32 MERCURE DE FRANCE.
la flétrissure qui auroit réjailli sur eux par
une condamnation notoire & solennelle.

J. Lacroste , fils , Avocat..

A Dijon , le 16 Avril 1753.

DE DE DE DE DE DE DE DE DE DE DE DE

O. D. E.

*SUR la naissance de Monseigneur le Duc
d'Aquitaine , présentée à Monseigneur le
Dauphin ; par M. l'Abbé Roman.*

O Toi , Déesse (a) réverée ,
Sœur du Dieu qui règle les jours ,
Descends de la voûte azurée ,
Et porte en ces lieux ton secours.
Descends , ô puissante Déesse ,
Viens délivrer une Princesse ,
Digne de tes soins généreux.
Accours , ta divine présence
Hâtera l'heureuse naissance
D'un Prince , l'objet de nos vœux.



Déjà de ta main secourable ,
Marie (b) éprouve les bienfaits :
Je vois un enfant adorable
S'offrir à mes yeux satisfaits.

(a) Lucine.

(b) Madame la Dauphine.

Je vois les graces de sa mere ,
 La noble douceur de son pere ,
 Briller à l'envi dans ses yeux :
 Digne de son auguste Race ,
 On le verra suivre la trace
 De ses ancêtres glorieux.



Mais , quelle subite allégresse !
 Mille cris ont fendu les airs :
 Quels transports ! quelle douce yvresse !
 Quel bruit se mêle à nos concerts !
 J'entends les foudres de la guerre ;
 Las de faire trembler la terre ,
 Leur bouche annonce son bonheur ,
 L'air brille , la flamme étincelle ,
 Une clarté pure & nouvelle ,
 De la nuit dissipe l'horreur.



La Renommée impatiente
 Vole aux deux bouts de l'univers ,
 Et déjà sa voix éclatante ,
 De ces accens remplit les airs :
 Peuples du couchant , de l'aurore ,
 Un nouveau lis , qui vient d'éclorre ,
 De la Seine pare les bords .
 Elle dit : la terre charmée ,
 D'une même joie animée ,
 Seconde nos justes transports :



B. V.

34 MERCURE DE FRANCE.

Mais je vois de loin Cythérée ,
Son char s'élance dans les cieux
De graces , d'amours entourée ,
Elle s'avance vers ces lieux.
Elle vient embellir la fête
Que la main des plaisirs apprête
Pour célébrer un si grand jour.
La Déesse au tendre mystère ,
Préfère à l'aimable Cythère
Les charmes de ce beau séjour.



Sur le Prince qui vient de naître ,
Elle a déjà fixé les yeux.
Surprise , elle croit reconnoître ,
De son fils les traits gracieux.
L'Amour , trompé comme sa mere ,
Le prend lui même pour son frere ,
Et veut lui donner son flambeau.
De myrte , de lis & de roses ,
Par leurs soins fraîchement écloses ,
Les Graces jonchent son berceau.



Filles qu'on adore à Cythère , (a) ;
Prenez cet enfant dans vos bras ;
Aux yeux de son auguste mere ,
Découvrez ses naissans appas.
A cet aspect , sur son visage ,

(a) Les Graces.

Où la douleur forme un nuage ,
 Brille sa joie & son amour.
 L'aimable enfant par un sourire ,
 A la Princesse semble dire ,
 C'est de vous que je tiens le jour.



Divinités inexorables ,
 O vous , qui tenez dans vos mains
 Les jours , hélas ! trop peu durables
 Des peuples & des Souverains :
 Fieres Sœurs , rigoureuses Parques ,
 Pour ce fils de tant de Monarques ,
 Prenez vos plus heureux fuseaux.
 Puissent les hautes destinées ,
 Et le tissu de ses années ,
 Echaper à vos noirs ciseaux.



Le premier bruit de sa naissance
 Va rassembler les jeux épars.
 Pour amuser sa tendre enfance ,
 Ils accourent de toutes parts.
 Mais dans un âge plus solide ,
 Pallas , de sa puissante Egide ,
 Couvrira ce Prince chéri.
 Les doctes Filles de Mémoire ,
 A ses yeux , offriront l'histoire
 De son Ayeul & de Henri (*).

(*) Louis XV. & Henri IV.

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

Ces Princes des Rois les modèles ,
 Préféroient , au fond de leurs cœurs ,
 L'amour de leurs Sujets fidèles ,
 A la gloire d'être vainqueurs .
 Parmi les feux & le ravage ,
 Où se borne un héros sauvage ,
 Ils pratiquoient d'autres vertus .
 Au milieu des villes en cendre ,
 S'ils combattoient comme Alexandre ,
 Ils pardonnoient comme Titus .



On vit par cet accord illustre ,
 L'héritier du meilleur des Rois (a) ,
 Gagner , à son troisième lustre ,
 L'estime & l'amour des François .
 Aux Champs de Mars (b) , où la victoire
 Couronnoit son pere de gloire ,
 Sa valeur le fit admirer .
 A la Cour , humain , équitable ,
 Généreux , bienfaisant , affable ,
 Sa bonté le fait adorer .



N'en doutons point : d'un vol rapide ,
 Le nouveau Prince , jusqu'aux cieux ,
 Va , tel qu'un aiglon intrépide ,
 Suivre ses sublimes ayeux .

(a) *Monseigneur le Dauphin .*

(b) *A Fontenoy .*

O Bourbon, seconde espérance
 Que le Ciel accorde à la France,
 Quitte les jeux de ton berceau ;
 Hâte-toi : la gloire t'appelle ;
 A ton sang, à ton nom fidèle ,
 Tu leur dois un éclat nouveau.



Eh toi, Province fortunée (4),
 Cet enfant qui te doit son nom ,
 T'unissant à sa destinée ,
 Te rendra ton ancien renom.
 Il arrachera des ténèbres ,
 Le nom de ces Héros célèbres ;
 Qui jadis te donnoient des loix ;
 Mais en-rappelant leur mémoire ,
 Ton Prince effacera leur gloire ,
 Et surpassera leurs exploits.

*O mihi tam longe maneas pars ultima vitæ ;
 Spiritus, & quantum sat eris tua dicere facta*

Virg. Egl.

(4) L'Aquitaine.





SEANCE PUBLIQUE

De l'Académie de Rouen.

L'Académie des Sciences, Belles Lettres, & Arts de Rouen, tint son assemblée publique le Jeudi 2 Août, dans la sale de l'Hôtel-de-Ville. On distribua d'abord les prix, fondés par Mesdames de Marle & le Cat, pour les Eleves de l'école de dessein, & donnés au jugement de l'Académie; sçavoir, le premier d'après le modèle, à M. Jacques Nevay, d'Edimbourg.

Le second à M. Etienne de la Vallée-Poussin, de Rouen.

Le prix d'après la Bosse, à M. Michel Loyer, de Rouen.

Le prix du dessein, à Mlle Dor. Henriette Ribard, de Rouen.

Les prix d'Anatomie, fondés par M. le Cat, pour les Eleves de l'Ecole chirurgicale dont il est Professeur, ont été remportés :

Le premier par M. Jacques-Philippe Fremanger, de Cy, près Bayeux.

Le second, par M. Augustin de Lanney, de Glanville, près Beaumont, en Auge.

Le troisième, par M. Louis Daupley, de Rouen.

Accessit. M. Antoine Doubleau, de Dornetal.

L'Académie avoit proposé pour sujet du prix de Physique de cette année, *l'Histoire des mines de Normandie, &c.* comme on ne lui a adressé aucuns Mémoires sur cette matière, elle s'est déterminée à proposer un nouveau sujet ; sçavoir, *quels sont les animaux venimeux qui se trouvent en France ; la nature de leur venin, & les remèdes qui y conviennent.*

Le sujet du prix de Poësie proposé pour 1752, & encore en 1753, étoit *l'établissement de l'Ecole gratuite du dessin en cette Ville.* Les Pièces que l'on a envoyées n'ayant point encore paru remplir suffisamment toutes les parties du programme, inséré dans le Mercure de Décembre second volume 1751, & dans le Journal de Verdun, Novembre 1751. L'Académie indique de nouveau le même sujet, dans l'espérance que les Auteurs feront des efforts pour perfectionner leurs ouvrages.

L'Académie propose encore le prix alternatif des Belles Lettres, pour une Dissertation littéraire, dont le sujet est : *En quel genre de Poësie les François sont supérieurs aux anciens ;* cette Dissertation, ainsi que le Mémoire de Physique, seront d'une heure de lecture ou environ. Ces trois prix

40 MERCURE DE FRANCE.

fondés par M. le Duc de Luxembourg, Protecteur, consistent en chacun une médaille d'or de 300 liv. & seront distribués en l'assemblée du premier Août 1754. Les Auteurs adresseront leurs ouvrages correctement écrits, le port franc, avec leurs noms & devises sous une enveloppe cachetée, avant le premier de Juin; sçavoir les Mémoires de Physique à M. le Cat, Secrétaire pour les Sciences, & les Pièces de Poësie & de Littérature à M. de Premagny, Secrétaires pour les Belles Lettres.

Après l'annonce des prix, M. de Premagny rendit compte des Mémoires qui ont été lus à l'Académie pendant le cours de cette année, & entr'autres :

La description d'une tortue monstrueuse, jettée par la mer dans le port de Dieppe. Par M. des Groffilles, Associé.

Détail de deux maladies extraordinaires, dont les sujets âgés au moins de soixante ans, se sont trouvés à l'ouverture des cadavres, n'avoir que le rein droit. Par M. de la Roche.

Deux volumes de Tables des Nombres composés & composans; ouvrage important de M. de Mercastel, de l'Oratoire, de Rouen, Associé.

Lettres sur les expériences d'électricité de M. Franklin, & Mémoire sur un sat-

coele ou tumeur des ovaires, & un projet pour l'extirpation de cette tumeur; par M. le Cat.

Description de l'Aurore Boréale du 13 Octobre 1752; Préface d'un ouvrage, intitulé : *Etat du Ciel pour la Marine*, & l'ouvrage même : observation de l'éclipse de Lune du 17 Avril, & de plusieurs occultations des fixes par la Lune. Un Mémoire précédant le passage de Mercure sur le Soleil, le 6 Mai; Théorie de cette Planette, & l'observation exacte de son passage. Par M. Pingré.

Mémoire sur l'usage & les vertus du sel d'Epson, & Recherches sur les plantes qui croissent aux environs de Rouen. Par M. du Fay.

Mémoire sur les maladies des enfans. par M. le Danois.

Traduction de plusieurs ouvrages Anglois. Par M. Yart.

Traduction de plusieurs Odes en vers. Par M. Fontaine.

Mémoire sur l'Histoire de Normandie. Par M. du Boullay.

Premier volume des vies des Peintres Flamands. Par M. Descamps.

Traduction en vers & en prose, de quelques épigrammes choisies d'Owen, par M. de Premagny, & des observations fai-

42 MERCURE DE FRANCE.

tes avec un excellent microscope du Sienr Canu , Opticien , & de l'Académie.

Mémoire historique sur le Havre-de-Grace , & autres Mémoires d'histoire naturelle. Par M. Dabocage de Bleville , Associé.

Mémoire sur la vie de Leonard Aretin. Par M. l'Abbé Goujer , Associé.

M. le Cat lut ensuite le résultat des observations météorologiques , qu'il a faites dans l'année académique 1752 53. La plus grande hauteur du baromètre a été à Rouen de 28 pouces & demi , & son degré le plus bas 27 pouces une ligne & un quart. Le grand froid du 28 Janvier n'y a porté le thermomètre qu'à 6 degrés au-dessous de 0. Le plus grand chaud du 7 Juillet , n'a été qu'à 29 degrés. Les jours les plus humides , ont été le premier & 14 Février. Le plus sec a été le 24 Juillet. La quantité de pluie a donné 21 pouces d'eau sur le territoire de Rouen. La déclinaison de l'aiguille aimantée a été toute l'année à l'Ouest , depuis 17 degrés 40 minutes jusqu'à 19 degrés.

Le dernier article de ces observations , contenoit les maladies qui ont régné dans chaque saison.

Chaque article étoit accompagné de quelques remarques : celui des variations

de l'air , contenoit les observations faites par M. le Cat en 1746 , de la sensibilité du thermomètre à air , ou manomètre aux deux espèces de raréfaction ou de condensation de l'air ; sçavoir , celles que lui donne le chaud ou le froid , & qu'il appelle thermométrales , & celles qui annoncent le tems pluvieux ou sec , & qu'il nomme barométrales. Il rapporte à cette occasion un projet , communiqué à l'Académie par M. Mailhot , Chanoine Régulier , de déterminer sur un manomètre ces deux espèces de variations de l'air , en associant le thermomètre de M. de Réaumur au manomètre ; & de mettre par là les Navigateurs en état de se passer du baromètre que le roulis des navires rend infidèle ; & comme l'air est généralement plus rare en esté , & que le baromètre pour annoncer de la pluye y descend plus bas qu'en hyver , il faudra pour le manomètre une graduation pour l'esté & une pour l'hyver. M. le Cat donne la cause physique de cet effet.

A l'occasion de la déclinaison de l'aiguille aimantée , il rapporte & explique l'observation d'un aimant artificiel qui avoit perdu toute sa vertu , & qui se trouva revivifié pour avoir voyagé avec un aimant naturel , non armé.

Parmi les maladies qui ont regné cette

44 MERCURE DE FRANCE.

année, M. le Cat en a particulièrement décrit une, qui sous les apparences d'une peripneumonie, consistoit dans une inflammation suppuratoire du péricarde qui tuoit les malades comme subitement le 5 ou le 7 par oppression, & qui n'a cédé qu'aux remèdes laxatifs aiguës d'émétique. M. le Cat avoit déjà observé les années précédentes que la plupart des autres fièvres malignes avoient pour cause des espèces d'éruptions, ou ébullitions inflammatoires, placées dans l'estomac & les intestins, & qui en ne se terminant ni par résolution, ni par suppuration, devenoient gangréneuses, & par là mortelles. Il a même fait peindre d'après nature ces éruptions, pour en mieux distinguer & faire connoître les espèces. Il marque & explique le bon effet des émétiques dans le commencement, des laxatifs émétiques & des limonades dans le courant de ces maladies.

M. le Cat lut encore une grande Dissertation sur l'état actuel des Sciences & des Beaux Arts, & sur la possibilité de les perfectionner. Dans cette Dissertation M. le Cat donne une histoire succincte des Sciences & des Beaux Arts dans les siècles fameux d'Alexandre, d'Auguste, de Louis XIV. & dans le nôtre. Il fait voir, que malgré

Les grands progrès qu'ils ont faits, ils sont encore pour la plûpart susceptibles de perfections; & que les Ecoles & Académies que l'on multiplie aujourd'hui, sont très-propres à y ajouter celles qui leur manquent, à y conserver celles qu'ils ont acquises, & à leur restituer celles qu'ils pourroient avoir perdues.

M. l'Abbé Yart lut un Discours sur les Contes, il remonta à leur origine : il en fixa la nature : il en retraça les règles les plus essentielles : il y ajouta la Traduction d'un Conte Anglois très-singulier, de Thomas Parnell, intitulé, *l'Hermite*, que M. de Voltaire a imité dans son Roman de Zadig. On ne donnera pas un plus long extrait du Discours & du Conte de M. Yart. L'un & l'autre vont paroître, avec d'autres Poëmes du même genre dans le sixième volume de son Livre, intitulé : *Idée de la Poësie Angloise*.

M. Maillet du Boullay lut un Discours, intitulé : *Idée d'une Histoire de Normandie, & des moyens d'y travailler avec succès*.

Il fit observer d'abord, que l'objet le plus important de l'Académie, avoit toujours été l'utilité particulière de la Province où elle est établie ; il donna pour preuve de son zèle les leçons publiques de Dessin, d'Anatomie, de Physique & de Botanique,

46 MERCURE DE FRANCE.

établies par ses soins, & données par ses Membres dans la Ville de Rouen, & il ajouta qu'elle avoit encore un dessein d'une plus grande conséquence, soit pour son utilité, soit pour le nombre des recherches qu'il exigeoit, que ce projet étoit de se mettre un jour en état de donner à la Province une Histoire Civile, Ecclésiastique, Littéraire & Naturelle de la Normandie.

M. du B. fit voir, que si on n'avoit sous le nom d'Histoire de Normandie, que des compilations incomplètes pour le fond, & encore moins parfaites pour le style, il ne falloit point s'en prendre à la stérilité du sujet, encore moins au défaut de grands hommes que la Normandie a produits en très-grand nombre, & qui auroient eu tous les talens nécessaires pour le bien traiter.

Pour montrer combien l'Histoire de Normandie est intéressante, M. du B. fit un tableau en raccourci de tous les événemens qu'elle renferme depuis l'invasion des Normands en 912, originaires des pays du Nord, que les Romains nommoient *Jugermance*, & qu'ils ne purent soumettre. Ces peuples sçurent toujours conserver leur liberté, après avoir fait trembler toute l'Europe pendant près d'un

siècle, ils forcèrent enfin nos Rois à les recevoir pour vassaux, & à donner à leur Chef une Princesse de leur sang, & une des plus belles Provinces de leur Royaume; ils adoucirent alors la férocité de leurs mœurs, ils apprirent à connoître les vertus & les devoirs de la société, & s'attirèrent l'estime de ceux dont ils avoient été la terreur; bientôt les bornes de leur Province parurent trop étroites à leur ambition & à leur courage. Guillaume, Duc de Normandie, conquit l'Angleterre, il civilisa les Anglois, comme Wollon avoit civilisé les Normands, & il devint comme le Fondateur de cette florissante Monarchie, qui rivale de la France prétend à l'empire des mers, & tient un des premiers rangs parmi les Puissances de l'Europe.

C'étoit la destinée des Normands de fonder & de conquérir des Royaumes. M. du B. rapporte ici la fondation du Royaume de Naples, & les exploits des Chevaliers Normands dans la Calabre, dans la Sicile, & enfin au fameux siège de Jerusalem.

» Conquérans comme Annibal, dit-il,
 » dans des plus délicieux pays du monde,
 » ils ne laisserent pas comme lui amolir
 » leur courage dans l'oisiveté & dans les

48 MERCURE DE FRANCE.

» plaisirs , ils allèrent porter encore une
 » fois jusqu'au fond de l'Orient la gloire
 » de leur nom , & s'immortaliser par ces
 » exploits fameux qui ont mérité d'être
 » chantés par le Virgile de l'Italie moderne : les noms de Bremont & de Tancre-
 » de , Princes Normands , dureront au-
 » tant que l'admirable Poème qui les a cé-
 » lébré , c'est à-dire , tant qu'un des plus
 » beaux chef-d'œuvres de la Poésie épique
 » trouvera des admirateurs.

M. du B. parcourt ensuite les guerres
 longues & ruineuses , dont la Normandie
 fut le sujet & le Théâtre , & qui pendant
 près de trois cens ans désolèrent la France.
 La réunion de la Province à la Couronne
 sous Philippe-Auguste : » Epoque flatteuse
 » & remarquable pour nous , dit-il , qui
 » ne contribua pas peu à illustrer le regne
 » de ce grand Prince , & qui nous rendant
 » entièrement François , nous destina à par-
 » tager le bonheur & la gloire d'une Na-
 » tion que la postérité mettra à côté des
 » Grecs & des Romains. L'invasion des
 Anglois , qui mit le Royaume sur le pen-
 chant de sa ruine. Enfin leur expulsion to-
 tale sous Charles VII.

Aux événemens des regnes suivans ;
 où la Normandie eut toujours beaucoup
 de part , & pendant lesquels elle donna à
 la

La France plusieurs sages Ministres , & plusieurs grands Capitaines. M. du B. fait succéder l'Histoire de ces tems malheureux où le fanatisme & la superstition obscurtissoient toutes les lumières , où la fureur des guerres civiles dont la Religion étoit le prétexte , & l'ambition la cause , inonda la France du sang de ses propres enfans. La Normandie eut le malheur d'avoir plus de part qu'aucune autre Province aux troubles de la Patrie. M. du B. cita les batailles d'Arques , d'Yvry & le fameux siège de Rouen par Henri IV. » Valeur malheureuse , pour laquelle elle s'opposoit » à son propre bonheur , & qu'elle répara » bientôt par les plus vifs témoignages » d'amour , de respect & de fidélité pour » son Roi. Henri le Grand ne se crut vraiment Roi de France qu'après la réduction de la Normandie , & son entrée triomphante dans la Ville de Rouen.

» Sous le regne à jamais fameux de Louis » le Grand , lorsque la France respectée » de toute l'Europe par sa puissance , devint la rivale de la Grèce & de l'Italie , » par la culture des Lettres , des Sciences » & des Arts ; quelle Province contribua » davantage à sa gloire que la Normandie ? quelle foule de grands hommes en tous genres ne lui a-t'elle pas donnée ?

C

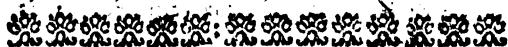
30 MERCURE DE FRANCE.

» Sçavans du premier ordre , grands Ora-
 » teurs , Poètes sublimes & élégans , His-
 » toriens d'un mérite distingué , Artistes
 » fameux , il n'est aucune espèce de talens
 » que nos compatriotes n'aient possédés
 » à un degré éminent ; quelle gloire pour
 » notre Patrie ! quel sujet d'émulation
 » pour nous ! quelle abondance de riches-
 » ses pour notre Histoire Littéraire !

M. du B. prit de là occasion de parcourir
 les trois autres branches de l'Histoire ,
 l'Histoire Littéraire , Ecclésiastique & Na-
 turelle ; il fit voir que toutes étoient abon-
 dantes & intéressantes , & il finit par ex-
 horter au nom de l'Académie tous ceux
 qui possèdent des monumens précieux ,
 ou qui en ont connoissance , de l'aider de
 leurs lumières & de leurs recherches , les
 assurant de la reconnaissance qu'elle aura
 pour tous ceux qui concourront avec elle
 à un projet si utile.

La Séance fut terminée par la lecture de
 deux Odes d'Horace , traduites en vers par
 M. l'Abbé Fontaine.

*On trouvera dans le Poème qu'on va Lire
 toute la sensibilité & le feu d'un jeune Poète ,
 avec la correction que l'Académie exige.*



LA TENDRESSE DE LOUIS XIV.

POUR SA FAMILLE.

POEME, de M. Lemiere, qui a remporté
le Prix de l'Académie Française en 1753.

Loin d'ici, dogme affreux; système criminel,
Langage de Tibere & de Machiavel,
Qu'un cœur tendre & sensible est fait pour le
vulgaire;

Qu'un Prince ne doit être époux, frere, ni pere,
Et que toujours exempt de la commune loi,
Un Roi, pour être grand, ne doit être que Roi.

Accorder la tendresse avec la politique,
Telle fut de Louis la science héroïque;
Telle aussi fut sa gloire; il chérit ses enfans,
Sur eux il épancha ces heureux sentimens,
Des cœurs nés vertueux richesse intéressante,
Qu'on répand, qu'on prodigue, & qui sans cesse
augmente.

Le Ciel lui donne un fils; sous quel guide éclairé
Va croître cet enfant, dépôt cher & sacré?
Bossuet, Montausier, couple illustre & fidelle,
Venez, un Roi vous nomme, un pere vous ap-
pelle;

Venez, près de son fils, justifiant son choix,

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

Former ce jeune Auguste aux vertus des grands
Rois.

Sous leurs yeux , sous les tiens , Louis , ton Fils
s'élève ;

Ce qu'ils ont commencé , ton exemple l'achève ,
L'enfant a disparu , l'homme est déjà formé ,
Le Héros va paroître , à te suivre animé.

Veux tu du fier Germain mettre les murs en pou-
dre ,

C'est aux mains de ton fils que tu rejets la sou-
dre ;

Tu l'exposes , n'importe , il s'élance aux combats ,
Tu veux voir au retour un Héros dans tes bras :
Tu souffres , comme lui , d'une absence funeste ;
Mais enfin dans ses Fils , ce Fils encor te reste.

Palais qui renfermez ces rejettons chéris ,
Ouvrez-vous devant moi , laissez moi voir Louis ,
Tour à tour caresser , interroger , instruire ,
Corriger d'un regard , animer d'un sourire ,
Veiller sur eux sans cesse , & se plaire avec eux ;
Témoin de leurs travaux , quelquefois de leurs
jeux :

Sur leurs moindres périls il s'inquiète , il trem-
ble ;

Sa tendresse souvent près de lui les assemble ,
Conseil de la nature , où le cœur seul a voix ,
Où l'amour paternel dicte de douces loix ,
Il n'est point de moment que sa bonté n'y mar-
que ;

Ainsi le Pere en lui délasse le Monarque ,
 Peut-être au milieu d'eux digne d'être admiré ,
 Plus qu'aux bords de l'Escaut , de périls entouré.

Malheur à qui t'ignore , ô tendresse ! ô nature !
 Malheurs sur tout aux cœurs qui bravent ton mur-
 mure !

Pierre , qui de tant d'arts enrichit son pays ,
 Se fût montré plus grand en épargnant son fils ;
 Il suit l'exemple affreux de ce Roi des Iberes ,
 Illustre politique , & le plus dur des pères :
 Le monde à leur génie auroit plus applaudi ;
 Mais l'un souilla le Nord , & l'autre le Midi.

Quel coup inattendu ! Charles sort de la vie ,
 Il appelle Philippe au Trône d'Ibérie :
 Ce jeune Souverain , soutenu par Louis ,
 Doit y porter le Sceptre entre la té de lys.
 Il part accompagné de son auguste pere ,
 De Louis son ayeul , escorte heureuse & chere ;
 Quel spectacle touchant ! m'abusai-je ? où va-t-il ,
 Sa pompe annonce un Trône , & ses pleurs un
 exil ;

Louis pleure avec lui l'éclat qu'on lui prépare ,
 Et sans voir qu'il l'élève , il voit qu'il s'en sépare.

Mais Ciel , quel changement ! Philippe à peine
 est Roi ,

L'Aigle fond sur le Tage , y veut donner la loi ;
 Le Léopard ardent sert sa jalouse rage ;
 Louis défend contre eux son sang & son ouvrage ,
 L'honneur & la tendresse animent cet effort ;

C ii j

54 MERCURE DE FRANCE.

Mais il succombe enfin , l'Aigle a pour lui le sort ;
On propose à Louis moins un traité qu'un crime ;
Sa main soutient Philippe , on veut qu'elle l'op-
prime ,

Ainsi qu'on voit la mer , sous ses flots irrités ,
Submerger les vaisseaux qu'elle-même a portés.
Combattre est sa réponse au Traité qu'il dédaigne ;

L'Anglois fuit , Charles cède , & Philippe enfin
regne.

O Louis ! hâte-toi , goûte ces courts momens :
Pour ta tendresse , hélas ! je vois de longs tour-
mens :

Ton fils tombe , il expire ; une perte si rude
Des fureurs de la mort n'est qu'un affreux pré-
lude ;

Sur ta postérité ce monstre dévorant
S'acharne , & de sa faux la moissonne en cour-
rant ;

Sur un triple cercueil je vois la Parque assise ;
Quels assauts pour Louis ! quelle horrible surprise !
Quoi ! tant de rejettons , de son Trône l'appui ,
Sont tombés à la fois , frappés autour de lui !
Tels près d'un chêne altier , sont brisés par l'ou-
rage

De tendres arbrisseaux plantés sous son ombrage.
Louis n'est donc plus père , il n'est donc plus
ayeul ,

Dans les vastes Palais errant & resté seul ,

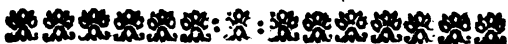
Il ne voit après lui qu'un rejetton débile ,
 A demi consumé , du Trône espoir fragile ;
 Enfin lui-même il tombe : approche , auguste en-
 fant,

Viens , reçois les soupîrs de son cœur expirant ;
 C'est sur toi qu'il épanche , à son heure dernière ,
 Les projets du Monarque & tout l'amour d'un
 pere.

Vous étiez cet enfant , vous sur ce Trône heureux
 Placé par la naissance , ainsi que par nos vœux ;
 Né pour les sentimens que la nature imprime ,
 Vous successeur en tout de ce Roi magnanime ,
 Vous qui comme Louis , de la gloire jaloux ,
 Lui donnez un rival qu'il n'eût point eu sans vous.

PRIERE A DIEU POUR LE ROI.

Grand Dieu , qui dans des tems d'allarmes ,
 Nous privant du meilleur des Rois ,
 Daignas , par le Héros qui nous donne des loix ,
 De la France sécher les larmes ,
 Rends de mon Roi tous les jours triomphans ,
 Veille sur lui , veille sur ses enfans ,
 Trésors si chers pour lui , têtes pour nous si ché-
 res ;
 Laisse un exemple aux Rois , laisse un modele aux
 Peres.



SÉANCE PUBLIQUE

De l'Académie de Dijon.

L'Académie tint sa Séance publique le 19 Août. Elle fut ouverte par M. * **, Académicien honoraire , qui lut un Discours ou amusement littéraire , sur un spécifique contre la tristesse & les chagrins de la vie.

Si le corps a ses maladies , l'esprit a ses indispositions qu'il est plus difficile encore de prévenir. En effet , il n'est aucun régime qui puisse nous garantir du chagrin ; ce bourreau de l'homme , qui répand dans l'ame le poison & l'amertume , rend la vie même à charge. L'impossibilité de prévenir , & la difficulté de détruire cette indisposition , ne nous laisse de ressource que d'en affoiblir le sentiment : quels en seront les moyens ? La Médecine , cet art lumineux & secourable , ne nous en offre que très-peu sur lesquels on puisse fonder quelque espérance. Homere , cet ami des jeux & des ris , parle d'une plante dont il vante l'efficacité ; mais la graine en est peut-être à jamais perdue , du moins ne croît-elle plus dans nos jardins. Un Poète

de la Franconie Orientale , *Conrad Celte* , nous offre en forme de dédommagement , quatre spécifiques , qu'il nomme les véhicules de la vie ; le vin , le sommeil , un ami , la Philosophie. En adoptant ce sentiment , on se propose de faire voir que l'on peut trouver un adoucissement aux chagrins de la vie , dans l'usage modéré d'un vin exquis , dans les douceurs du sommeil , dans les agrémens d'une amitié sincère & réciproque , & dans les maximes de la Philosophie. L'Auteur convient que l'on ne peut regarder ceci que comme un pur badinage ; mais sans un peu d'amusement (dit-il) un Orateur n'est souvent qu'un ingénieux artisan d'ennui. Ce Discours fut suivi de celui de M. Lantin , contre les mercenaires de la Littérature , qui travaillant pour les Académies , sont plus sensibles à l'intérêt sordide qui les dévore , qu'à la réputation & à la gloire d'avoir bien fait.

M. l'Abbé Richard lut ensuite un Mémoire *sur les mœurs des Gaulois*.

Les actions du particulier , sa façon de vivre & ses inclinations , caractérisent un peuple ; on peut juger des mœurs d'une nation par plusieurs de ces caractères rassemblés & comparés. C'est par cette méthode que l'on est parvenu à nous faire

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

connoître les mœurs des Grecs & des Romains , c'est ainsi que les voyageurs modernes nous ont si bien expliqué le goût & le génie particulier des peuples des Indes & de l'Amérique , dont la plupart sont sauvages par rapport à nous , qu'il n'y auroit que le premier abord de ces peuples qui nous étonnât ; ce que nous en aurions lû , ce que l'on nous en auroit dit , nous mettroit bientôt au fait de ce que nous en aurions à craindre ou à espérer.

Mais où trouver des mémoires pour nous instruire de ce qui regarde les Gaulois , aussi parfaitement que nous le sommes , de ce qui se rapporte aux Romains & aux Grecs ? Les mêmes Auteurs qui ont écrit l'histoire de ces peuples fameux , nous apprendront à connoître nos ancêtres.

Diodore de Sicile , Pausanias , Plutarque , Athenée , Tite-Live , Cesar , Tacite , Strabon , Pomponius Mela , Aulagelle , Clément d'Alexandrie ; les Philosophes même & les Poètes , Platon , Aristote , Cicéron , Juvenal , Martial ; on trouve dans leurs écrits une infinité de traits qui nous mettent au fait des mœurs des Gaulois : c'est d'après eux que l'Auteur du Mémoire a travaillé.

Il n'avance rien de positif sur l'origine des Gaulois. Nous ne trouvons rien , dit-

il, qui nous fasse connoître leur établissement dans la partie de l'Europe qu'ils occupèrent. Les Auteurs les plus anciens en parlent comme d'un peuple connu depuis long-tems, & vivant selon ses loix. Les différentes émigrations des Gaulois qui se répandirent de tous côtés pour y former des établissemens nouveaux, qui s'emparèrent d'une grande partie de l'Italie & de l'Espagne, qui pénétrèrent jusqu'en Asie, qui peuplerent les Isles voisines de l'Europe, devinrent la tige de plusieurs peuples qui conservent encore aujourd'hui leur nom. Toutes ces circonstances rassemblées déposent en faveur de l'antiquité des Gaulois.

On dit un mot de leur nom, que l'on croit, avec *Bodin*, pouvoir tirer du pays même qu'il habitoient, & du mot *Wal*, qui en langue Celtique signifie *Forest*. Du mot *Wal* on a fait *Walli*, & suivant la prononciation Romaine qui employe le *G* au lieu du double *W*, on a dit *Galli*, Gaulois, ou habitans des forêts.

L'Auteur donne ensuite une idée de la conformation extérieure des Gaulois, qui, au rapport de *Pausanias*, étoient les plus grands, les plus forts, & les mieux faits de tous les hommes. Ils naissoient avec des cheveux blonds; cette couleur leur paroissoit trop fade, & ils avoient une attention

particulière à se rendre roux ; ils s'imaginoient que cette couleur sanglante les rendroit plus formidables à la guerre. La façon même dont ils tournoient leurs cheveux avoit quelque chose d'horrible. Ils se rasoient le menton & conservoient de longues moustaches qui retomboient jusques sur la poitrine ; les principaux de la nation les regardoient comme une parure aussi nécessaire qu'agréable.

Leurs habillemens n'étoient pas toujours les mêmes ; on en distinguoit de trois espèces. La saye, ou le vêtement long & large, avec lequel on paroissoit dans les assemblées publiques ; la braye (Bracca) étoit un juste-au-corps serré & court, on le portoit dans les voyages & à la guerre ; la tunique, le plus léger de tous, servoit au peuple & aux ouvriers. L'habillement des femmes ressembloit beaucoup à celui des hommes ; il étoit de toile ou d'étoffe de laine fort légère, il étoit taillé de façon qu'elles avoient les épaules, les bras & la gorge presque entièrement à découvert. L'usage de l'or étoit commun parmi eux, ils sçavoient le fondre & l'employer à leur parure, pour laquelle la nation a toujours eu un goût décidé ; on en trouve une preuve sans réplique dans l'histoire de Titus Manlius, qui enleva le colier d'or du

Gaulois qu'il vainquit sur le pont du Teveron, & qui en prit le nom de Torquatus.

Mais c'est par un examen plus important du cœur & de l'esprit des Gaulois, de leur façon d'agir & de penser dans ce qui regarde les principes fondamentaux de la société, & ce qui en assure le repos & la gloire, que l'on doit se former une idée des mœurs des Gaulois. On commence par l'éducation de la jeunesse.

Quel étoit parmi eux le ton de l'éducation : il se rapportoit tout au bien de l'Etat, & il en faisoit en partie la constitution. Les Egyptiens & les Spartiates n'ont rien eu dans ce genre qui leur mérite la préférence. Les Gaulois, il est vrai, ne formoient ni Sçavans ni Artistes, mais ils formoient des hommes, & les élevoient respectivement les uns pour les autres. Leur esprit se développoit à peine, qu'ils étoient persuadés de ce principe important, qu'on ne peut trouver son avantage particulier que dans le bien général. C'est de ce tems qu'il est permis de dire qu'il ne naissoit pas plus de bons hommes que de bons patriotes. Que l'on ne révoque point en doute ce que l'on raconte de ces tems éloignés. Le consentement unanime des Historiens dépose en faveur d'une vérité

que l'on ne refuse d'admettre que parce que l'on est intéressé à se persuader que les hommes de tous les siècles se sont ressemblés , & que les mêmes causes ont toujours dû produire les mêmes effets. Un détail exact & suivi prouve le contraire.

La nourriture de la jeunesse , les exercices , les jeux , le soin que l'on avoit de ses mœurs , l'exactitude de ses maîtres , & la sévérité des châtimens , concouroient à en former des citoyens robustes & fideles à l'Etat.

On parle de leurs mariages , des cérémonies qui s'y observoient ; des conventions matrimoniales , de l'autorité despotique des maris sur les femmes & les enfans , du rang que les femmes tenoient dans la société. Les coutumes n'étoient pas les mêmes à ce sujet dans toutes les Gaules ; on en rapporte les différences confirmées par les témoignages des Historiens qui en ont écrit.

D'autres usages nous présentent les mœurs des Gaulois sous un aspect plus heureux. Nous y trouvons avec plaisir une inclination marquée pour le bien , & un amour décidé pour l'humanité ; ils exerçoient l'hospitalité avec un désintéressement & un zèle qui leur étoit unique. Ils établirent en faveur de leurs hôtes une loi

qui fait honneur à l'humanité. On parle de l'Architecture civile, des festins, & des meubles des Gaulois. Ces détails forment un tableau agréable, varié, & d'autant plus instructif, que malgré les changemens que les révolutions des siècles ont nécessairement introduit, nous retrouvons dans nos usages mille traits qui se rapportent à ce que pratiquoient anciennement les Gaulois; & plus nous remontons dans les siècles passés, plus nous voyons augmenter le nombre des rapports; de sorte qu'il n'est pas impossible de former une chaîne qui remonte depuis nous jusqu'à l'antiquité la plus reculée.

Le Mémoire est terminé par ce qui regarde les qualités de l'esprit national des Gaulois. Les Auteurs étrangers les ont taxé d'inconstance & de légèreté; ceux qui les ont mieux connus, ont trouvé la cause de ces défauts prétendus, dans la vivacité de l'inclination des Gaulois, & dans leur facilité à répondre sur le champ ce qui convenoit aux circonstances du tems. On leur a reproché une curiosité insupportable aux étrangers; c'étoit le vice de la nation, que l'on ne peut jamais détruire, & qui souvent lui fut préjudiciable, attendu son inclination à croire tout ce qu'on lui racontoit des desseins de ses ennemis ou de

64 MERCURE DE FRANCE.

ses voisins. Le Gouvernement ne trouva d'autre moyen de l'arrêter , qu'en défendant sous des peines très-sévères , de s'entretenir en public des nouvelles étrangères , & de prendre en conséquence aucune résolution sans l'ordre du Conseil national , auquel on devoit rapporter tout ce que l'on auroit entendu dire , pour suivre ses ordres sur les précautions qu'il y auroit à prendre.

Ils avoient beaucoup de vanité , & se croyoient invincibles. Les Romains leur apprirent le contraire , quoiqu'il soit vrai de dire que de toutes leurs conquêtes , aucune ne leur a autant coûté , & qu'il a falu la valeur & le génie supérieur de César pour en venir à bout.

On s'est moqué de leur crédulité , elle passa en proverbe à Rome , & les Grecs regarderent les Gaulois comme un peuple sans esprit & sans discernement ; & pourquoi ? c'est qu'ils n'avoient jamais trompé personne , & qu'ils ne croyoient pas qu'on pût les tromper. Ils ne mirent pas la défiance au rang des vertus. Une si grande crédulité est peut-être un défaut ; mais quand c'est celui de la nation , & qu'il a pour principe la simplicité des mœurs & l'ingénuité du cœur , ce défaut même devient honorable à la nation , que l'on ne

NOVEMBRE. 1753. 65

doit regarder que comme un peuple chez lequel la vérité seule a le droit de se faire entendre , & qui n'a jamais imaginé que la dissimulation & la fraude pussent entrer dans le commerce ordinaire de la vie.

Le Prix qui avoit été remis l'an passé , les Auteurs n'ayant pas rempli les vûes de l'Académie sur le sujet suivant ; sçavoir , *si la température de l'air d'un climat influe sur le tempérament & la force de ses habitants* , a été adjugé à M. Gravier , Docteur en Médecine , à Paray en Charolois , qui s'est annoncé l'Auteur du Mémoire N°. 2. qui a pour devise , *mutat omnia cœli temperies.*

Programmes proposés.

Le Prix de morale pour l'année 1754 , consistant en une médaille d'or de la valeur de trente pistoles , sera adjugé à celui qui aura le mieux résolu le Problème suivant : *Quelle est la source de l'inégalité parmi les hommes , & si elle est autorisée par la loi naturelle.*

Il sera libre d'écrire en François ou en Latin , il ne faut pas que la lecture excède trois quarts d'heure. Les Mémoires, francs de pore , seront adressés à M. Petit , Secrétaire de l'Académie , rue du Vieux Marché , à Dijon , qui n'en recevra point

66 MERCURE DE FRANCE.

passé le premier Avril. Il en sera usé de même à l'avenir à l'égard des paquets adressés à l'Académie ; elle n'en recevra aucun , dont le port n'ait été acquité aux Bureaux d'où ils sont partis.

L'Académie désirant donner aux Auteurs le tems de travailler leurs ouvrages & de faire les recherches nécessaires , s'est déterminée à annoncer les sujets un an plutôt qu'elle n'avoit coutume de faire. Celui de Médecine pour l'année 1755 , consiste à déterminer *la maniere d'agir du bain aqueux simple , ses avantages & ses inconvéniens , par rapport aux différens tempérammens , & en particulier dans quel genre de maladies il peut être utile.* Les ouvrages qui n'excéderont pas une heure de lecture seront reçus sous les mêmes conditions que ci-dessus , jusqu'au premier Avril 1755.

~~~~~

## LA CALOMNIE,

ODE AUX MANES DE ROUSSEAU. (a)

*Qui a remporté le prix , par le Jugement de l'Académie des Jeux Floraux , en 1753.*

Quel est sous ce cyprès funèbre ,  
Ce triste monument arrosé de tes pleurs ,

(a.) Voyez la remarque qui est à la suite de l'Ode :

Polymnie ? & pourquoi cette lyre célèbre  
 N'exprime-t'elle , hélas ! que tes vives douleurs ?  
 Je vois auprès de toi l'Amour briser ses armes ,  
 Et les Graces en deuil les yeux baignés de larmes ,  
 Jeter des fleurs sur ce tombeau :  
 Parmi les noms fameux de Pindare & d'Horace ,  
 Le doigt de la gloire y retrace  
 Le nom & les malheurs de l'immortel Rousseau.

Mânes sacrés , ombre chérie ,  
 O mon Maître , reçois ce tribut de mes pleurs . . .  
 Mais quel destin jaloux a privé ta Patrie  
 Du déplorable soin de tes derniers honneurs ?  
 Ah ! j'appergois autour de ton urne plaintive ,  
 Ce Tyran dont la rage , à te nuire attentive ,  
 Troubla le repos de tes jours ;  
 Sa haine contre toi toujours plus obstinée ,  
 Contre ta tombe profanée ,  
 D'un vol impétueux d'implacables vautours.

O monstre , enfant de l'imposture ,  
 Affreuse Calomnie , exécration fœda ,  
 C'est par toi que la fraude & l'effronterie parjure ,  
 De la Vérité même éteignent le flambeau . . .  
 Du prix de la vertu le crime se couronne :  
 La perfidie aiguise & l'envie empoisonne  
 Les traits dont s'arme la fureur ;  
 Sur ton char effrayant attelé par la Haine ,  
 Je vois la Discorde inhumaine  
 Semer autour de toi le trouble & la terreur  
 De tes loix , Ministres dociles ,



## 68 MERCURE DE FRANCE.

L'artifice odieux , la sombre Trahison ,  
Allument dans le cœur de cent nouveaux Zôïles  
Les transports effrenés qu'excite ton poison.  
Aux plus noirs attentats l'injustice enhardie ,  
Dans l'ombre de la nuit conduit leur troupe impie ;  
Et la Vengeance , aux yeux hagards ,  
Abbeuve dans le fiel les flèches homicides ,  
Qu'à ch. que instant leurs mains perfides  
Sur l'Innocence en pleurs lancent de toutes parts.

Voyez leur cohorte barbare ,  
Pénétrer ces Palais consacrés au loisir ,  
La Licence y compose un tribunal bizarre ,  
Où tout cède à la loi que dicte le plaisir.  
Sur un trône de fer l'odieuse Satyre ,  
A côté du Mensonge exerce son empire :  
Sur l'innocence & la vertu ,  
Et sa bouche cruelle , au gré de son caprice ,  
De l'affreuse empreinte du vice  
Fait rongir le Mérite à ses pieds abbatu.

Non , il n'est plus pour vous d'asyle ,  
Vertus , talens , honneur , l'éclat dont vous brillez ,  
Attire le venin que leur bouche distille ;  
Ces aspics assoupis par lui sont éveillés.  
Leur gloire se mesure à la grandeur du crime ;  
S'il tombe sous leurs coups une illustre victime ,  
Leur triomphe en paroît plus beau.

L'obscurité contre eux est la seule défense,  
Et la foudre que leur main lance  
Ne frappe que le cédre & fait grace au roseau.

Dans leur audace meurtrière,  
Ces nouveaux Ixions, ces Titans furieux,  
Du Trône & de l'Autel franchissant la barrière,  
Attaquent sans respect, & les Rois, & les Dieux;  
La foudre vengeresse, à partir toute prête,  
Envain gronde sur eux, menace envain leur tête;  
Le danger accroît leur fureur,  
Et jusques aux Enfers leurs langues irritées,  
Sur les Ombres épouvantées  
De leur mortel venin répandent la noirceur.

Et quoi ! ce terme lameprable,  
Ce séjour éternel d'une éternelle paix,  
La mort, qui du supplice affranchit le coupable;  
Ne peut-elle sauver l'innocent de leurs traits ?  
Au fond de ces tombeaux qui vous force à descendre,  
Cruels ; de ces Héros laissez en paix la cendre :  
Pourquoi , de leur grandeur jaloux ,  
Vos efforts veulent-ils ravir à leur mémoire  
La splendeur de l'antique gloire ,  
Dont leurs mânes fameux jouiront malgré vous ?

O Thémis , sur ton Trône auguste ,  
La Justice s'affied avec la Vérité ;  
Ton temple respectable est l'asyle du juste ,  
La terreur du mensonge & de l'iniquité. ...

## 70 MERCURE DE FRANCE.

Que vois-je ? sur tes yeux la fraude & le parjure  
Ont étendu leur voile ourdi par l'imposture :

A travers ce nuage épais ,  
Des plus noirs attentats innocemment complice ;  
Ta main , que séduit l'injustice ,  
Accable la vertu , couronne les forfaits.

Ainsi l'infâme Calomnie  
Trompa l'œil vigilant des Ministres des Loix ,  
Quand du sein fortuné d'une ingrate Patrie  
Le Pindare François s'exiloit à ta voix.  
Il part , & loin des bords de nos tristes contrées  
On voit auprès de lui les Muses éplorées ,  
Errer de climats en climats :  
D'un exil rigoureux partageant les disgrâces ,  
Elles savent fixer les Graces ,  
Par tout où le destin daigne guider ses pas.

Tandis que la Seine indignée ,  
De son Chantre fameux regrettoit les accords ,  
Le fortuné Batave & l'Autriche étonnée  
De son brillant génie admiroient les efforts ;  
Le Danube , sortant de ses grottes humides ,  
Interrompoit le cours de ses ondes rapides ,  
Au son de ses concerts nouveaux ;  
Et l'Escaut enchanté , sur ses paisibles rives ,  
Voyoit ses Nymphes attentives ,  
Pour entendre sa voix quitter le sein des eaux.

Quel feu divin ; quelle harmonie ,  
Sur ces bords animoient ses sons mélodieux !

Tantôt du fier Pindare adoptant le génie,  
 Il chantoit du Héros les exploits glorieux ;  
 Quelquefois, d'une main inconstante & légère,  
 Nouvel Anacréon, de l'Enfant de Cythère,

Il retraçoit les jeux divers ;  
 Et tantôt de David imitateur fidèle,  
 Il touchoit sa harpe immortelle ,  
 Et célébroit les dons du Dieu de l'Univers.

Souvent de ta chère Patrie  
 Le tendre souvenir irritoit ta douleur ,  
 Illustre malheureux , & ton ame attendrie,  
 D'un destin ennemi déplorait la rigueur.  
 » Peut-être, disois-tu , qu'à mes larmes propice,  
 » Le Ciel de mes tyrans confondra l'injustice ;  
 » Peut-être que la vérité ,  
 » De ma Muse proscrire embrassant la défense ,  
 » Fera briller mon innocence  
 » Aux regards éclairés de la postérité.

Nos yeux ont percé le nuage ;  
 La vérité tardive a recouvré ses droits ;  
 De ta vertu flétrie elle a vengé l'outrage ,  
 Et la postérité te parle par ma voix.  
 Le prestige est détruit : les ailes de la gloire  
 Aux siècles à venir porteront ta mémoire ;  
 Et cet opprobre injurieux ,  
 Dont les fiers ennemis d'une main envieuse ,  
 Noircirent ta vie orageuse ,  
 Effacé de ton front, ne tombe que sur eux.

## 72 MERCURE DE FRANCE.

Chere ombre, si tu peux m'entendre,  
Si la voix des Vivans peut percer chez les Morts,  
Daigne accepter les fleurs que je mêle à ta cendre,  
Et ne méprise point mes timides accords.  
Ta gloire & tes malheurs ont dicté mon homma-  
ge : ( a )

Du tendre sentiment l'affectueux langage,  
Est le langage de mon cœur.  
Telle jadis la Muse aux mânes de Malherbe ( b ),  
Dressa ce monument superbe  
Qui bravera du tems l'impuissante rigueur.

( a ) Les talens, la gloire & les malheurs de Rousseau, doivent faire regarder la découverte de son innocence, comme un objet intéressant pour la République des Lettres; des preuves répétées lui ont donné un degré d'évidence qui force le doute à se taire. L'Auteur de cette Ode a évité des personnalités qui auroient paru contrevenir aux règles de l'Académie; d'ailleurs les accusateurs de ce Poète n'existent plus. A l'égard de l'Arrêt du Parlement qui le bannit de sa Patrie, comme les Juges sont obligés de se décider sur la foi des témoins, quelquefois corrompus, la justification d'un innocent condamné sur un faux témoignage, ne doit point paroître attaquer leur intégrité.

( b ) L'Ode à Malherbe est la cinquième du troisième Livre des Odes de Rousseau.



SEANCE



## SEANCE PUBLIQUE

*De l'Académie des Sciences, Belles-Lettres  
& Arts de Besançon, tenue le 24 Août  
1753.*

Cette Séance, qui fut précédée le matin d'une Messe avec un Motet, célébrée dans l'Eglise des Peres Carmes, & du Panégyrique de Saint Louis, prononcé par M. l'Abbé Robert, Curé de Liesle, fut ouverte le soir dans une sale de l'Hôtel de M. le Duc de Tallard, par un discours de M. de Quinsonas, Premier Président du Parlement, & Président de l'Académie : la distribution des prix lui en fournit la matiere.

Il observa combien le nombreux concours d'ouvrages présentés à l'Académie, & les efforts redoublés de leurs Auteurs, pour mériter les premieres couronnes qu'elle ait eu à distribuer, les rendoient glorieuses pour ceux qui les recevoient, honorables pour ceux qui les avoient établies, & flatueuses pour ceux qui les décernoient.

Les ouvrages d'éloquence lui rappelleroient le souvenir de ce chef-d'œuvre, aussi

D

connu dans toute l'Europe que son Auteur y est distingué, dont la Société Littéraire de Nancy avoit procuré la lecture à l'Académie de Besançon dans le cours de cette année, & qui fut le premier lien de leur correspondance.

Les Dissertations sur l'Histoire des Séquanois & les Mémoires pour les Arts, firent naître sous la plume de M. de Quinsonas l'occasion de désigner par avance la place que les bienfaits de M. le Duc de Tallard lui assurent dans l'Histoire de cette Province, & de remarquer qu'elle n'est pas moins la Patrie des Artistes que des Guerriers, des Négociateurs & des Sçavans.

Le discours de M. le Premier Président fut accompagné des applaudissemens d'une nombreuse assemblée, & suivi de la distribution des prix. Il déclara que l'Académie avoit adjugé le prix d'éloquence au discours N°. 16, qui a pour devise : *Nec rude quid prosit video ingenium*. Horat. *Art. Poët.* & l'Accéssit au discours N°. 41, qui a pour devise : *Ego nec studium sine divite venâ, nec rude quid prosit video ingenium*. Horat. *in Art. Poët.*

M. le Premier Président annonça ensuite, que le prix d'Histoire avoit été adjugé à la Dissertation N°. 4, qui a pour

devise : *Terra antiqua potens armis atque ubere gleba.* Virg. *Æneid.* lib. 3. que le prix des Arts avoit été adjugé au Mémoire N°. 12 , qui a pour devise : *Dedit inculta doctrina nature* ; & que l'ouvrage N°. 6 , qui a pour devise : *Hæ tibi erunt artes mihi* , ainsi que celui N°. 13 , qui a pour devise : *Le travail produit la science* , avoient obtenu l'*Accessit*.

M. l'Abbé Bergier , Curé de Flangebouche en Franche-Comté , reconnu pour l'Auteur du Discours & de la Dissertation couronnés , reçut des mains de M. le Premier Président les deux médailles d'or qui lui étoient destinées , & du Public les acclamations que méritoit un double triomphe. Le prix des Arts fut remis à M. le Secrétaire , pour être délivré à l'Auteur du Mémoire couronné , lorsqu'il se fera fait reconnoître.

La lecture des divers ouvrages qui avoient fixé le jugement de l'Académie , fut assez longue pour occuper le reste de la Séance ; elle fut terminée par la lecture du Programme des sujets des prix pour 1754 , dans lequel l'Académie propose pour celui de l'éloquence : *Le danger de la louange prématurée ou excessive*. Le Discours sera d'environ une demi-heure de lecture. Pour celui de l'Histoire : *Quelles étoient les*

Dij



## 76 MERCURE DE FRANCE.

*Villes principales de la Province Séquanoise sous la domination Romaine , & quelle étoit leur situation.* La Dissertation sera d'environ trois quarts d'heure de lecture , non compris le chapitre des preuves , qui devra être ajouté à la fin de la Dissertation.

Les Auteurs sont avertis de ne pas mettre leurs noms à leurs ouvrages , mais une marque ou un paraphe , avec telle devise ou sentence qu'il leur plaira. Ils la répéteront dans un billet cacheté , dans lequel ils écriront leurs noms & leurs adresses. Les pièces de ceux qui se feront connoître , soit par eux mêmes , soit par leurs amis , ne seront pas admises au concours.

Le troisième prix fondé par la Ville de Besançon , est une médaille d'or de la valeur de deux cens livres , destinée à celui qui indiquera les meilleurs moyens de conserver , & même d'augmenter l'action du feu dans les fourneaux des Salines , en diminuant la consommation des bois destinés à la cuite des sels , sans en diminuer le produit , & en leur conservant le même grain.

Ceci doit s'entendre d'une Saline , dans laquelle quatre-vingt muids d'eau ou de mûre de vingt-un degrés de salure , produisent communément six mille quatre cens livres de sel par chaque cuite , qui dure quinze heures , & qui consomme au plus cinq cordes & demie de bois.

Les Auteurs pourront joindre des plans & profils de leurs inventions, de façon qu'au moyen des lettres de renvoi le dessein puisse être connu, ainsi que les proportions de leurs machines sur une échelle.

Ceux qui prétendront aux prix sont avertis de faire remettre leurs ouvrages avant le premier du mois de Mai prochain, au Sieur Daclin, Imprimeur de l'Académie à Besançon, & d'en affranchir le port, précaution sans laquelle ils ne seroient pas retirés.



## S O N G E.

### Mlle FORQUERAT A SA MERE.

C O m m e le jour de votre fête ,  
Toute la nuit m'a trotté dans la tête ;  
En songe, j'ai crû voir sur le sacré vallon  
Les Nymphes qui sous Appollon ,  
Cultivent à l'envi de leurs mains immortelles,  
Ces fleurs que rien ne fane & qui toujours sont  
belles.

Mon cœur tressaille à cet aspect :  
Muses , leur ai-je dit , sans manquer de respect ,  
Puis-je vous faire une priere ?  
Vous connoissez maman , elle est votre écoliere ;  
De vos doctes leçons qui sçut mieux profiter ?

D iij

## 78 MERCURE DE FRANCE.

Sur le clavier de Polymnie  
Elle fait admirer les talens , le génie  
Dont vous daignâtes la doter ,  
Et par tout elle cherche à vous accréditer.  
Pour cette maman que j'aime  
Je sollicite vos faveurs :  
En la couronnant de vos fleurs ,  
Vous vous couronnerez vous-même ;  
Exaucez-moi , sçavantes Sœurs.  
Non , dirent-elles , non : cesse de le prétendre :  
A tes vœux empressés nous ne sçaurions nous rendre.

Tandis que , parmi les mortels ,  
L'encens qui nous est dû brûle sur ses autels ;  
Tandis que ta maman usurpe nos offrandes ,  
Pour elle on nous verroit préparer des guirlandes :  
Puisque par son esprit & ses talens divers  
Elle fait oublier nos sublimes concerts ,  
Cherche ailleurs des bouquets , les Filles du Parnasse

Ne chanteront jamais celle qui les efface.

Après ces mots par l'envie inspirés ,  
Les Muses & Phébus , tous se sont retirés.

Alors vers les jardins de Flore

Je porte un pas précipité ,

J'y vois des fleurs qui ne font que d'éclorre ,

Dont l'éclatant émail & la variété

Sont l'ouvrage chéri des larmes de l'Aurore ;

Un enfant les cueilloit : c'étoit le tendre Amour.

Je m'approche , empressée à lui faire ma cour :

Aimable Dieu , secondez mon envie ;

Celle qui m'a donné la vie

Attend , lui dis-je , un bouquet de ma part ;

A ma priere ayez-égard :

Les fleurs que vous cueillez sont seules dignes  
d'elle ,

Et votre main leur donne une fraîcheur nouvelle :

Si vous êtes sensible à mon desir pressant ,

Mon cœur sera reconnoissant.

A peine eus-je fini ma tendre plaidoirie ,

Que l'Amour me donne ces fleurs ,

En me disant ces mots flatteurs :

Tien , mon enfant , porte-les à Marie.

Le plaisir que j'en eus me réveille en sursaut ,

Et je vois sur mon lit le bouquet qu'il me faut.

Ce n'est point une menterie ;

Maman , mon respect en ce jour

Vous présente le don que vous a fait l'Amour.



## SEANCE PUBLIQUE

*De l'Académie des Belles-Lettres de Montauban , du 25 Août 1753.*

L'Académie des Belles Lettres de Montauban célébra le 25 Août la Fête de Saint Louis avec la solennité accoutumée.

D iiij.

## 30 MERCURE DE FRANCE.

Elle assista le matin à la Messe , qui fut suivie de l'*Exaudiat* pour le Roi , & au Panégyrique du Saint , qui fut prononcé par M. l'Abbé Courtade , Curé de Cours , dans le Diocèse de Cahors.

L'après midi , l'Académie se rendit dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville , où elle fut reçue conformément au cérémonial prescrit par le Roi ; & M. l'Abbé Bellet , Directeur de quartier , ouvrit la Séance par un Discours où il se proposa d'expliquer la nature du goût , sa nécessité , la manière dont il se forme , & la cause immédiate de la courte durée de son regne chez tous les peuples. Il fit remarquer l'insuffisance des définitions que plusieurs Auteurs en ont données , & il ajouta que l'on réussiroit peut-être mieux à le définir , si l'on se bornoit à le considérer plutôt comme tenant à l'ame en général , que comme attaché à une de ses facultés en particulier ; qu'il n'en est aucune à laquelle il paroisse appartenir à l'exclusion des autres ; qu'elles contribuent toutes à son existence , mais qu'à son tour , il influe aussi sur toutes ; qu'il s'exerce par elles , & que l'on diroit qu'il résulte simplement de leurs diverses fonctions réunies. Il distingua les différentes sortes de beautés ou de défauts qui peuvent être dans un ouvrage , & qui

servent à distinguer les goûts différens des hommes de Lettres. Il prouva que le bon goût est unique & toujours le même ; & qu'il est également nécessaire à l'écrivain & au lecteur , à celui qui compose & à celui qui juge. Pour expliquer la maniere dont le goût se forme , il montra comment la nature l'ébauche , & comment l'art le perfectionne. C'est par là qu'il essaya de rendre raison des goûts nationaux , de la différence de goût qu'on remarque dans les deux sexes , & du genre de goût qui semble caractériser chaque homme de Lettres en particulier. Enfin il prétendit qu'on va communément chercher trop loin la cause immédiate de la chute du goût , parce que , disoit-il , elle est toute en nous. Une génération ne transmet point à l'autre son goût comme on transmet un héritage. C'est un bien que chacune en particulier est obligée d'acquérir , s'il est permis de parler ainsi , à ses frais & dépens. Nous naissons tous également ignorans , & l'ignorance est une sorte de mal auquel il n'est pas possible de remédier une fois pour toutes. Il faut donc , concluoit cet Auteur , que pour retenir , pour fixer le bon goût parmi les hommes , en se succédant les uns aux autres , ils marchent constamment dans la route de ceux qui ont eu le bonheur de le saisir.

D v

## 82 MERCURE DE FRANCE.

M. l'Abbé de Verthamont , Grand Archidiacre de l'Eglise de Montauban & Grand Vicaire de l'Evêché , lut ensuite une traduction de l'Oraison de Cicéron pour le Poète Archias. Tout le monde sçait que dans cet Ouvrage l'Orateur Romain plaide la cause des Lettres , & que , suivant la remarque de M. Patru , il y étale en leur faveur tous les mystères de son art. Pour bien faire connoître la maniere du nouveau Traducteur , il faudroit donner un trop long extrait de sa traduction. On se contentera de dire que sans avoir rien de contraint & de gêné , elle est exacte & fidele.

On a dit que nul ouvrage ne mérite si bien le nom d'Odes que les Pseaumes de David ; & M. Bernoy fit la lecture de deux Odes , tirées l'une du Pseaume XXXVII , & l'autre du Pseaume L , qui sont les deux plus touchans de ceux qu'on appelle de la Pénitence.

Voici comme il a rendu les accens plaintifs de David Pénitent.

### *V. 10 du Pseaume XXXVII.*

O Seigneur, toi qui lis dans le fond de mon ame,  
Qui connois les desirs dont ton amour l'enflame,  
Tu vois aussi quel est l'exès de mes tourmens.  
Ma faible voix éteinte

Pour exprimer la plainte  
Ne ſçauroit plus pouſſer que des gémiffemens.

Ps. 22 & 23 du même Pſeume.

Ne m'abandonne pas , Dieu puiffant de nos pères,

Donne-moi le ſecours qu'attendent mes miſeres :  
Etends ſur moi ta main ; change mon triſte ſort.

Où trouver ſans ton aide ,  
Cet unique remède

Qui ſeul peut garantir mon ame de la mort ?

Ps. 21 du Pſeume L.

O Dieu , ſi tu voulois d'éclatans ſacrifices ,  
J'aurois ſur tes autels de-cent jeunes géniffes

A tes pieds épuife le flanc ;

Mais ce ne ſont pas les offrandes

Que de mon amour tu demandes ,

Tu veux le cœur & non du ſang.

Rempli de zèle pour la gloire de l'Académie, M. de Saint Hubert, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, lut un Discours ſur le choix des Académiciens. Si l'on a égard, diſoit-il, à toute autre choſe qu'au mérite, lorsqu'on opine pour ſe donner un confrere, c'eſt manquer au Corps auquel on a l'honneur d'être aſſocié; c'eſt manquer au public; c'eſt ſe manquer à ſoi-même;

D. vj



#### 84 MERCURE DE FRANCE.

& c'est rendre un mauvais-service à celui que l'on croit favoriser , parce que tel qui auroit peut-être joui pendant toute sa vie de la réputation d'homme d'esprit , la perd à la première épreuve qu'exige l'usage des Corps littéraires. Il fit observer qu'on ne se forme pas une assez grande idée des devoirs de l'Académicien ; qu'une Académie n'est pas une école , mais un tribunal où l'on prononce pour ou contre toute sorte d'ouvrages de Littérature , &c. Il s'appuya en particulier sur un motif bien intéressant pour des cœurs François , & qui a beaucoup de force dans la bouche d'un ancien Militaire. Une société d'hommes de Lettres est , selon lui , comptable à la postérité des exploits nombreux & éclatans du Monarque qui l'a fondée , & l'on ne doit point associer à de si nobles travaux , des ouvriers foibles & sans expérience.

Pour écarter de plus en plus toutes les considérations étrangères , M. de Saint-Hubert ajouta que l'amour propre devoit , ce semble , suffire pour rendre les sociétés Littéraires plus attentives à cet égard ; & que rien ne seroit même plus capable d'inspirer l'ambition d'y être reçu , que le mérite reconnu de ceux qui auroient le bonheur d'y entrer. Les Académies sont d'ail-

leurs le seul corps auquel on ne se présente point avec un ordre scellé de l'autorité supérieure. *Pourquoi*, disoit-il, *voudroient-elles se dépouiller elles-mêmes d'une prérogative unique qui doit servir à signaler leur discernement ?* Mais l'Auteur voulant indiquer les défauts, incompatibles, selon lui, avec la qualité d'Académicien, il ajouta avec autant de force que de justesse : » Fermez-donc les portes du temple à ces génies lents, stériles, superficiels, insipides, paresseux, ou doués d'une fausse & frivole vivacité, toujours ennemie de la justesse & de la précision : à ces génies aigres, inquiets & jaloux, dont la principale occupation est de chercher à détruire ceux qu'ils ne sçauroient imiter : à ces génies précieux & guidés courant toujours après le merveilleux, qui croiroient se dégrader par un style simple & naturel : à ces génies durs & pesans, formés à force de travail, portant par tout l'empreinte d'une étude pénible & sauvage : à ces génies impérieux, qui comptant pour rien les avis des autres, veulent toujours tout ramener au leur : à ces génies souples par malice ou par faiblesse, qui louent par politique ou par habitude, génies d'autant plus dangereux que l'amour propre est intéressé à les

## 86 MERCURE DE FRANCE.

» croire connoisseurs & sinceres : à ces gé-  
» nies avantageux , qui croient trouver  
» dans l'estime ridicule qu'ils ont d'eux-  
» mêmes , le droit d'une raillerie insult-  
» tante : à ces génies enfin libres , hardis  
» & inconsiderés , qui se permettent tout ,  
» & qui cherchent dans une expression  
» heureuse , dans une tournure nouvel-  
» le , l'excuse de l'indécence & de l'im-  
» piété ». M. de Saint Hubert n'oublia pas  
de joindre les vertus aux lumieres , les  
qualités du cœur à celles de l'esprit , pour  
tracer le portrait d'un veritable Académi-  
cien ; & il conclut que ce titre doit an-  
noncer & supposer dans celui qui le porte ,  
tout ce qui caractérise l'honnête homme ,  
l'homme sçavant , le citoyen , l'homme du  
monde , que l'agrément de ses manieres  
rend aussi recommandable que la supério-  
rité de ses connoissances.

M. Cathala toujours occupé du soin de  
faire connoître les grands hommes de cette  
Province , avoit composé depuis quelque  
tems l'éloge historique de Guill. de Car-  
daillac , Evêque de Cahors. En son ab-  
sence M. de Savignac , Juge Mage , fit  
pour lui la lecture de cet ouvrage , où  
l'Auteur a essayé de rassembler quelques  
anecdotes du douzième ou treizième sié-  
cle.

L'Académie venoit d'effuyer de vives allarmes sur le compte de M. de la Morthe, qu'un fâcheux accident avoit manqué de lui enlever, lorsqu'elle le vit, contre son espoir & son attente, paroître à son Assemblée publique. Comme sa Muse est toujours la même, en dépit des ans & des infirmités, il lut un ouvrage de Poësie, où un agréable badinage égayoit ses leçons & sa morale. Voici son début :

Grâces à ce Nocher du rivage des morts,  
Je respire, & j'entends vos sublimes accords.  
Caron a rejeté mon ombre désolée  
De perdre ce grand jour pour passer chez Pluton;  
Et de crainte ma vue est encore troublée.  
J'ai vu l'affreux Cerbere & la triste Aleçon.

Or après un pareil effroi  
Pouvez-vous attendre de moi  
De nouveaux efforts de ma veine ?  
Ai-je la force ; enfin , parlons de bonne foi,  
De courir jusqu'à la fontaine,  
Ou d'Helicon ou d'Hypocréne ?  
Quand je chantois jadis les attraits, les beaux yeux  
De Philis ou de Célimene,  
J'ourois avec les doigts le robinet sans peine ;  
La main tremble quand on est vieux.

## 88 MERCURE DE FRANCE.

O vous, illustre Fontenelle,  
Chez qui malgré le froid de quatre-vingt-seize  
ans,

Le feu divin d'un glorieux Printems

Se conserve & se renouvelle :

Que ne puis-je en ce jout sur les rives du Tarn ,

Ainsi que vous aux bords de la Seine étonnée ,

Amuser la meilleure part

D'une Ville qui semble à l'ennui condamnée !

S'amuser toujours & s'instruire ,

Perdre quelque défaut , gagner quelque agré-  
ment ,

C'est à quoi je voudrois réduire

Mon discours , mon raisonnement.

M. de la Motthe empruntant alors le  
langage de Thalie , lut une petite Pièce ,  
où il essaya de tracer un modèle du genre  
d'amusement qu'il croyoit pouvoir servir  
à corriger les hommes sans leur déplaire.

Enfin M. de Saint-Hubert , qui comme  
on va voir , s'exerce & réussit dans plus  
d'un genre , adressa les Vers suivans à M.  
de la Motthe.

Tu reviens des bords du Cocyte ,

Nous te revoyons en ces lieux ;

Le beau sexe s'en félicite ,

Et nous ne demandons aux Dieux

Que de te voir long-tems par un heureux comique  
Egayer le ton sérieux  
D'une Séance Académique.

Mon cher Doyen \* je ne suis point surpris  
Que l'on trouve dans tes écrits  
Cet ingénieux badinage,  
Ce tour galant, ces mots choisis,  
Qui feroient honneur à tout âge,  
Et qui ne sont point le partage  
Des Poëtes à cheveux gris.

Lorsqu'Apollon monta ta Lyre,  
Les Graces lui faisoient la cour,  
Et les Muses le faisoient rire ;  
Tu dois tout le reste à l'Amour.  
Il soutient ta verve féconde ;  
C'est lui qui rajeunit tes chants.  
Qu'il est rare à quatre-vingt ans  
D'amuser la brune & la blonde,  
De conserver tous ses talens,  
Et de jouir dans la vieillesse  
Des ressources de la jeunesse,  
Sans craindre les égaremens !  
Que ce soit folie ou foiblesse,  
Les vieillards n'en sont pas exempts.  
Que servent les raisonnemens  
Contre cette fatale yvresse

Qui malgré nous s'empare de nos sens ?

\* M. de la Motte est le Doyen de la Cour des Auteurs & de l'Académie.

J'ai fait pour l'éviter des efforts impuissans ;

Mais si ma raison me seconde ,

Celle dont je reçois la loi ,

Ne connoîtra son empire sur moi

Que par celui qu'elle a sur tout le monde.

La Séance fut terminée par la distribution du prix d'Eloquence , & par la lecture du Programme suivant.

M. l'Evêque de Montauban ayant destiné la somme de deux-cens cinquante livres , pour donner un Prix de pareille valeur à celui qui , au jugement de l'Académie des Belles-Lettres de cette ville , se trouvera avoir fait le meilleur Discours sur un sujet relatif à quelque point de morale tiré des Livres saints , l'Académie distribuera ce Prix le 25 Août prochain , Fête de Saint Louis , Roi de France.

Le sujet de ce Discours sera pour l'année 1754 , *Si l'on peut dire des Académies ce que l'esprit saint a dit des Sages , que leur grand nombre tourne au profit de la Société : multitudo autem Sapientium sanitas est orbis terrarum. Sap. 6. 26.*

L'Académie avertit les Orateurs de s'attacher à bien prendre le sens du sujet qui leur est proposé , d'éviter le ton de déclamateur , de ne point s'écarter de leur plan , & d'en remplir toutes les parties avec

justesse & avec précision.

Les Discours ne seront tout au plus , que de demie heure , & finiront toujours par une courte Priere à Jesus-Christ.

On n'en recevra aucun qui n'ait une approbation signée de deux Docteurs en Théologie.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages , mais seulement une marque ou paraphe , avec un Passage de l'Ecriture Sainte , ou d'un Pere de l'Eglise , qu'on écrira aussi sur le registre du Secrétaire de l'Académie.

Les Auteurs feront remettre leurs ouvrages par tout le mois de Mai prochain , entre les mains de M. de Bernoy , Secrétaire perpétuel de l'Académie , en sa maison rue Montmurat ; ou en son absence , à M. l'Abbé Bellet , en sa maison , rue Cour-de-Toulouse.

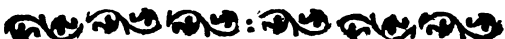
Le Prix ne sera délivré à aucun , qu'il ne se nomme & qu'il ne se présente en personne , ou par Procureur , pour le recevoir & pour signer le Discours.

Les Auteurs sont priés d'adresser à M. le Secrétaire trois copies bien lisibles de leurs ouvrages , & d'affranchir les paquets qui seront envoyés par la Poste. Sans ces deux conditions les ouvrages ne seront point admis au concours.



## 92 MERCURE DE FRANCE.

Le Prix de l'année 1753 a été adjugé au Discours qui a pour sentence , *Artes, ingenium, sensum, premit una libido* ; dont M. Fromageot , Avocat au Parlement de Dijon , & Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de la même Ville, est l'Auteur \*. Il fut aussi couronné l'année dernière.



### M A N D E M E N T

*De Mgr. l'Evêque de Valence, sur l'heureux accouchement de Madame la Dauphine & la naissance d'un Duc d'Aquitaine.*

**A**lexandre Milon, par la grace de Dieu, & l'autorité du Saint Siège Apostolique , Evêque , Comte de Valence, &c.

Un second Prince nous est donné , mes très-chers Freres , & ce nouveau présent du Ciel qui augmente la Famille Royale , doit nous pénétrer avec elle de reconnoissance & de joie.

Graces à celui qui perpétue les Empires, en perpétuant la Race des bons Rois , notre tranquillité devient tous les jours plus assurée , & de plus en plus s'éloigne de nous l'idée de ces troubles domestiques , qu'une

Succession interrompue excite souvent dans les Monarchies les plus florissantes & les mieux établies.

La bénédiction que Dieu promet à ceux qui le craignent , est abondamment accordée à Madame la Dauphine , déjà si chère à son auguste époux par toute sa tendresse , & le lui devient encore davantage par une heureuse fécondité.

Chaque jour affermit , pour le bonheur des peuples , les doux liens qui réunissent ensemble tant de vertu , & nous en voyons sortir de précieux rejettons qui enrichissent annuellement le Trône , & qui répondant à la beauté de leur tige , porteront la gloire des Lys dans les siècles les plus reculés.

Cultivés par les mains de la Religion , sous les yeux d'un Roi qui ne cesse d'en être le Protecteur , quelle satisfaction pour nous , de penser qu'ils en prendront de bonne heure les sentimens , & que formés sur ses exemples ils pourront l'aider un jour dans une vieillesse couronnée de succès , à soutenir le fardeau pénible de la Royauté , & sçauront enfin dans les tems marqués par la Providence , gouverner les peuples dans la justice & dans la paix.

De quelque côté qu'ils jettent les yeux , ils ne verront par tout que des leçons vi-

# 94 MERCURE DE FRANCE.

vantes de sagesse & de vertu, qui leur feront aimer le bien avant même que de le connoître. Une nouvelle Esther aussi respectable par sa piété que par l'éclat du diadème, & qui semble n'être sur le Trône que pour en faire couler des charités plus abondantes. Un Dauphin, le modèle de tous les fils par sa soumission & son respect : c'est regner pour lui, que d'obéir au Roi son pere. Une Dauphine, épouse courageuse & tendre, de qui le cœur devenu tout François, semble ne respirer que pour la conservation de ce Prince, la gloire du Roi, & l'avantage de la Nation.

Que nous reste t'il, mes très-chers Freres, après tant de bienfaits, que d'en rendre à Dieu les plus vives actions de graces, de lui demander avec instance de nous conserver ces jeunes Princes, de veiller autour de leur berceau, d'en écarter tout ce qui pourroit nous allarmer sur leurs jours, & de verser dans leurs cœurs ces sentimens d'humanité, de religion & d'héroïsme, qui sont comme l'appanage de leur sang, & les véritables sources de la sûreté & de la félicité publique. Donné à Valence ce 24 Septembre 1753. *Signé,* Alexandre, Evêque de Valence.

Le mot de l'Enigme du Mercure d'Octobre est *Orange*. Celui du premier Logogryphe est *Harmonie*, dans lequel on trouve mien, aimer, *Arion*, *Rome*, *Henri*, *Noë*, ame, mari, heron, *Hieron*, *Noëma*, ha, *Raine*, ami. Celui du second, est *Paris*, dans lequel on trouve les ris; *Pâris*; *pas*, nom; *pas*, adv. *ripa*, rive; *si*; *Spa*; *Apis*, bœuf; *apis*, abeille, *as*, monnoye; *Pari*, genit. de *Paros*; *Ipra*, Ypres; *Pisa*, Pise; *ira*; *pis*, *pari*, *spira*, petit pain, ou cordon; *paris*, genit. de *par*; *Pis*; *rafsis*, de l'indicatif *rado*; *i*, imper. du verbe *eo*, & la lettre *a*.



## E N I G M E.

**R**egarde-moi parler : je suis depuis long-tems;  
 Et toutefois, Lecteur, je nais à chaque instant :  
 Tel me donne la mort, qui m'a donné la vie,  
 Et tel me rend au jour, qui m'a donné la mort :  
 Je peins également l'esprit & la folie ;  
 Je fais honneur à l'un, à l'autre je fais tort :  
 Je rassure souvent la trop tendre *Silvie*,  
 Qui rendue à *Tircis*, craint de le perdre au port :  
 Utile, dangereuse, au bien, au mal propice,

## 96 MERCURE DE FRANCE:

J'excite à la vertu , j'autorise le vice.

Mais c'est trop , cher Lecteur , oui , c'est trop  
m'annoncer ;

Tu me vois , tu me tiens , peux-tu donc m'is-  
gnorer ?

---

### LOGOGRAPHIE.

**D**E neuf pieds , cher Lecteur , est composé mon  
nom ;

En les changeant de lieu , tu trouveras , je gage ,

Un péché qui souvent nous voile la raison ;

Le nom d'un animal qui naît pour notre usage ;

Celui que nous donnons à ceux qu'un même sort

A rangé sous les loix de l'objet qui nous charme ;

Ce qui nous est ravi par la cruelle mort ,

Et dont nous redoutons la perte avec allarme.

Mon nom est fort commun , cependant distingué ;

Plusieurs de mes Lecteurs le portent , oui , j'en  
jure ;

L'un s'en fait grand honneur , l'autre en est fatigué :

Lecteur , tu dois connoître à ces traits ma nature.

### AUTRE.

**J**E ne suis tout au plus qu'un léger accident ,

Source de plaisirs cependant ;

Quoiqu'universelle , la France

Est mon séjour de préférence ;

Ses peuples sont mes favoris ,

Et

Et de leurs cœurs je suis la Déesse suprême,  
 Petits maîtres, héros, belles, & beaux esprits,  
 Tous pour mon culte y font voir une ardeur ex-  
 trême ;

Aussi de leurs attraits, de leurs légers écrits,  
 C'est moi qui bien souvent fais l'unique mérite.  
 Aux plus minces objets je donne un fort grand  
 prix ;

Mais, malgré mon pouvoir, le tems me décrédite,  
 Et les jette dans le mépris.

Je change, & varie sans cesse,

Et c'est à cette heureuse adresse

De m'offrir chaque jour sous des traits différens  
 Que je dois des mortels, & l'hommage & l'en-  
 cens ;

Mais il faut que je le confesse,

Dans l'esprit des François, tel qu'il est aujourd'hui,

Inépuisable source,

Je trouve une ressource,

L'honneur de mes autels, & leur plus ferme appui.

Tu me parois rêveur, allons, Lecteur, courage ;

Dans mes neuf pieds je présente à tes yeux,

Le foible bois qui sur un tronc sauvage

Promet des fruits délicieux ;

Cet élément sur qui l'on nage ;

Cet amas qui formé des vapeurs de la terre,

Renferme dans son sein la grêle & le tonnerre,

Et l'espérance des moissons ;

E

## 98 MERCURE DE FRANCE.

Un des cinq sens, & l'une des saisons ;  
 Ce qui les contient toutes quatre ;  
 Deux quadrupedes animaux ,  
 Dont l'un est fort opiniâtre ;  
 Celle qui fut la cause de nos maux ,  
 Pour n'avoir du serpent repoussé l'artifice ;  
 Le comble intérieur d'un pieux édifice ;  
 Un instrument qui sert à nettoyer le grain ,  
 Et de tout mélange l'épure ;  
 Ce qu'un Marchand tient à la main ,  
 Quand toiles , ou draps il mesure ;  
 Le fier tyran des flots ,  
 La terreur & l'objet des vœux des matelots.  
 Ce que forme la voix ; ce juste Patriarche  
 Aux yeux duquel dans l'air , Dieu au sortir de  
 l'Arche  
 Etala l'Arc brillant des plus vives couleurs ;  
 Ce que dans le danger la crainte nous fait faire ,  
 Dont souvent on déroge à l'obligation ;  
 Un adverbe local , actif ou sédentaire ,  
 Qui dans un autre sens devient conjonction ;  
 Des bienheureux le signe salulaire ;  
 Un terme musical , qui pris différemment  
 D'un texte obscur est l'éclaircissement ;  
 Une négation ; certaine particule ;  
 Ce qui trop grand , ou trop petit  
 Rend un visage ridicule ;  
 Je crois , Lecteur , t'en avoir assez dit.



## NOUVELLES LITTERAIRES.

**R**ECUEIL de plusieurs pièces d'Eloquence & de Poësie, présentées à l'Académie des Jeux Floraux 1753, avec les Discours prononcés & les assemblées publiques de l'Académie. *A Toulouse*, chez Pijon, & se trouve à *Paris*, chez Delaguerre, rue Saint Jacques.

Le recueil commence par une Ode sur la Calomnie, adressée aux manes de Rousseau, & qui est rapportée toute entière parmi les pièces fugitives du Mercure. Cette pièce qui a remporté le prix de l'année, est suivie d'une Ode qui a remporté un prix réservé. Elle roule sur la mort de Madame de Montégut, qui a honoré l'Académie, dont elle étoit membre, par des talens, des graces & des vertus. Quelques strophes feront connoître la manière du Poëte, M. Carquet.

Montégut, du Printems quand tu peins l'allé-  
gresse,

En dépit des frimats, tu bannis la tristesse

Des rigoureux hyvers :

Dans les champs dépouillés, je crois voir la ver-  
dure.

Les charmes dont Borée a privé la nature,

Renaissent dans tes vers.

E ij



## 100 MERCURE DE FRANCE.

Si d'un antique bois tu plains la destinée ,  
Le fer semble frapper mon oreille étonnée

Par ses coups redoublés :

Je vois fuir les Oiseaux : les Driades tremblantes  
Quitrent en soupirant les tiges chancelantes  
Des chênes mutilés.

Prêt à voir de ses feux couronner la constance ,  
Tircis ne revient point : Ismène , son absence  
Allarme ton amour.

Par tes regrets touchans , tu m'arraches des larmes ;  
Mais que vois-je ? bannis de frivoles alarmes ;  
Tircis est de retour.

On a lû dans un des Mercurès précédens le Discours de M. l'Abbé Forest , qui a été couronné , & on y a trouvé une grande abondance de style , d'idées & de connoissances. Ce sujet dont le but est de prouver combien les Sciences sont redevables aux Belles-Lettres , a été encore traité par le Pere Pont , de la Congrégation de Saint Maur. Son ouvrage , qui a été jugé digne d'un prix réservé , est clair , sensé & méthodique : on trouve , ce qui arrive rarement , que l'Auteur a raison.

Le prix de l'Idylle a été adjudgé à l'Idylle de M. Viguier de Legadenne , fils , qui a pour titre : *Le triomphe du langage de l'Amour*. Voici le Dialogue d'une bergere & d'un berger , qu'on trouve dans cette agréable Poësie.

De tant d'êtres divers qui brillent à ma vue,  
 Vous seul, vous me semblez d'une espèce incon-  
 nue ;

Mais qui que vous soyiez, apprenez qu'aujourd'hui ,

Votre seule présence a chassé mon ennui.

Chaque être dans ces lieux a trouvé son semblable ;  
 Pour n'être pas le mien vous êtes trop aimable.

Je n'ai jusqu'en ce jour connu que le desir :  
 A votre aspect charmant j'ai goûté le plaisir. . .

A ce discours naïf, mais au gré de sa flâme ,  
 Licas ne contraind plus les transports de son ame ;  
 Tous les feux de l'amour ont passé dans son sein...

Thémire, lui dit-il, en lui serrant la main ,  
 Le Dieu qui charme tout, le Dieu que tout adore ,  
 Que votre cœur chérit sans le connoître encore ,  
 M'a fait pour vous aimer , & pour être à vos yeux,  
 Ce que sont les zéphirs aux fleurs de ces beaux  
 lieux.

Seule, que faisiez-vous , quand tout lui rend  
 hommage ?

C'est lui que les oiseaux chantent dans leur rama-  
 ge ;

C'est l'Amour. . . A ce nom Thémire tressaillit !. . .  
 Pour la première fois Thémire l'entendit ,  
 Ce nom qui lui découvre un Dieu qu'elle desir.

Et pourquoi dans ces lieux ne tient-il son Em-  
 pire ?

Dit-elle : je voudrois pour prix de ses faveurs

E iiij

Qu'il regnât dans ce bois ainsi que dans nos  
cœurs.

Ah ! lui répond Licas, avec un regard tendre ,  
L'absence de l'Amour ne doit point vous surpren-  
dre ;

Vous êtes son portrait, il brille dans vos yeux ,  
Un regard vous suffit pour allumer ses feux.  
Vous connoissez enfin le pouvoir de vos char-  
mes. . .

L'Amour pour triompher vous a laissé ses armes.

Le dernier ouvrage couronné du recueil,  
c'est l'Idylle de M. Dutour, qu'on a déjà  
vûe dans le Mercure.

SCALPTURA, *Carmen*; *Autore Ludovico Doissin S. J. Apud P. G. le Mercier, viâ San-Jacobaâ, sub signo Libri aurei.* La Gravûre, Poème, par le R. P. Doissin, Je-  
suite. *A Paris, chez P. G. le Mercier, rue Saint Jacques, au Livre d'or.*

Le Pere Doissin, déjà bien connu dans la Littérature, par un très beau Poème sur la Sculpture qu'il donna l'an passé, vient d'en donner tout nouvellement un autre en trois chants sur la Gravûre, qui plaira également aux amateurs & aux gens de Lettres. Il est dédié à l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, & traduit en François, pour la commodité de ceux à

qui les Muses latines ne sont pas assez familières. Le Poëte dans le premier chant décrit les différentes espèces de Gravûre qui sont en usage , & apprend à donner aux Estampes , toute la perfection dont elles sont susceptibles. Il traite dans le second des talens naturels ou acquis , que la Gravûre exige dans ceux qui s'y appliquent. Le troisième renferme les usages de la Gravûre & son utilité. La versification nous a paru coulante & naturelle , les tours simples & aisés , les comparaisons riches & fleuries , les figures nobles & élevées , le tout enfin digne de l'Auteur du Poëme sur la Sculpture. Le Lecteur en jugera lui-même par les morceaux que nous allons citer , comme ils se présenteront , & que nous accompagnerons de la Traduction.

Voici comme le Poëte décrit la Gravûre coloriée.

Nec te præteream , Picturæ simia felix ,  
 Ambiguum , Sculptura , genus , sobolesque bifor-  
 mis.

Nimirum ligno , rigidove effingit in ære  
 Tres scalptor tabûlas : proprium unicuique suum  
 que est

Munus & officium ; nec totam singula formam  
 Exprimit ; at solum partes habet una colore  
 Ungendas flavo , partes habet altera rubro ,

E iij

## 104 MERCURE DE FRANCE.

Altera cæruleo pingendas : nec mora succos  
Diluit , & proprio linit unamquamque colore  
Lamnam opifex : deinde imprimitur madefacta pa-  
pyrus ,

Et bibit alternos prælo subjecta liquores.  
Hinc optata venit lævi sub imagine forma ;  
Quam nec tu pictam , nec sculptam dicere possis ,  
Participans ab utroque simul ; quippe ipsa colores  
Suppetiit Pictura suos , Sculptura tabellas ;  
Et meritò egregiam sibi vindicat utraque prolem.

Je ne passerai point sous silence cette espèce de Gravûre , qui imite la Peinture au point de tromper les yeux , & de paroître autant l'ouvrage du pinceau que du burin. Trois planches de bois ou de cuivre , destinées à des emplois differens , éprouvent tour à tour le burin de l'Artiste ; aucune ne contient le sujet entier de la Gravûre , chacune en possède une partie ; toutes trois doivent fournir une couleur particuliere , le jaune , le rouge , le bleu. On les couvre des couleurs qui leur sont assignées : un papier humide appliqué successivement sur chacune d'elles , porté ensuite sous la presse , s'y imbibé des nuances qui lui manquent , & n'en sort que chargé de la figure que l'on y vouloit tracer. Production ambigue qui n'appartient séparément ni à la Gravûre , ni à la Pein-

ture ; qui naît cependant de la réunion des deux Arts ; que tous les deux par conséquent peuvent s'attribuer , parce que la Gravûre lui prête ses traits , & la Peinture son coloris.

Nous passons au second chant , & nous tombons sur l'éloge de Martin Rota , célèbre Graveur Italien , dont le talent étoit de tendre en petit sur une Estampe les plus grands morceaux de Peinture. Rien n'est plus délicat & plus ingénieux que ce qu'en dit le Poëte.

Nam quis te tacitum , celebris Martine , relin-  
 quat ,  
 Innumeras doctum spatio breviorè figuras  
 Ponere , & exili multum comprehendere chartâ.  
 Nimirùm pictam si redderet ille tabellam  
 Ære cavo , formas punctum attenuando , gigantas  
 Noverat in nanos mutare , in fila rudentes ,  
 Ædes in casulas , in tennes grandia lembos  
 Navigia , expansis quos parvula musca volando  
 Contegeret penuis , & guttula mergere posset.  
 Extremum sic ille diem , mundique ruentis  
 Funera , quæ vasto Michaël sub fornice tecti  
 Finxerat in parvâ descripsit rite papyro ,  
 Aligerûm ingentes turmas , atque agmina mille ,  
 Et flygias acies angusto limite claudens :  
 Sic tamen , ut membris maneat discreta locisque  
 Corpora , & in toto regnet pax æquore chartæ.

E v

Pourrai-je t'oublier , célèbre Rota , toi dont le burin l'emporta sur tous les autres , quand il s'agit de réduire à peu d'espaces les sujets les plus étendus , & de tracer des figures sans nombre dans une Estampe bornée. Les objets en passant de la toile sur l'airain , changent par ton art magique de nature & de proportions. Un géant devient un nain ; le plus gros cable n'est plus qu'un fil délié & imperceptible ; les Palais se métamorphosent en petites cabanes , & les plus grands vaisseaux en bateaux légers qu'un moucheron couvrirait de ses aîles , qu'une goutte d'eau submergeroit & feroit disparaître. Ainsi gravas-tu autrefois l'appareil formidable des vengeances de l'Eternel , & la ruine de l'univers prêt à rentrer dans le chaos. Sujet grand & terrible , dont le fier pinceau de Michel Ange avoit orné une voûte immense , & que ton burin merveilleux a renfermé tout entier dans les bornes étroites d'une Estampe. Il a tout rendu , & les bataillons divers de l'armée céleste , & la troupe nombreuse des anges rebelles ; chaque partie est distinguée , chaque objet occupe le lieu qui lui est propre , sans se mêler , sans se confondre ; & il regne dans le tout ensemble un parfait accord & un repos agréable.

Le troisième chant offre des beautés éga-

les à celles des deux premiers. Le Poëte après avoir parlé des chefs d'œuvres de l'Antiquité, dont il ne reste plus de vestiges, parce que la Gravûre qui n'existoit pas encore, n'a pû en conserver les traits dans des Estampes fidelles, adresse la parole aux Peintres, qui sont nés après l'invention de la Gravûre, & s'exprime ainsi :

Vos meliore igitur queis nasci contigit ævo,  
 Plaudite, Pictores, gratesque rependite Divis.  
 Vestra olim ad feros pervadet fama nepotes,  
 Nec doctas Sculptura sinet marcescere lauros.  
 Nam tandem caries cum exederit uda tabellas,  
 Ingenii monumenta simul, dextræque peritæ,  
 Hæc lætus rediviva iterùm mirabitur orbis,  
 Haud equidem telâ, liquidove expressa colore,  
 Ast ære incusa, & lævi commissa papyro.  
 Suerii frustra pictas lacerare tabellas  
 Tentasti livor, nomenque abolere periti  
 Artificis : Sculptura malum reparavit abunde,  
 Famaque Suerii manet æternùmque manebit.

O vous donc, que le Ciel propice fit naître dans des siècles plus heureux, Peintres de nos jours, reconnoissez le bienfait des Dieux; votre gloire triomphera du tems & de l'oubli; votre nom sera connu de la postérité, & la Gravûre ne laissera point flétrir sur vos têtes illustres les lau-



riers dont on les couronne aujourd'hui. Lors qu'enfin vos ravissantes Peintures , fruits admirables de l'adresse & du génie auront succombé sous le nombre des années , l'univers surpris les retrouvera , les admirera encore , non plus sur une toile animée par des couleurs parlantes , mais dans une estampe fidèle , & dans les traits admirables du burin. Rivaux clandestins , ennemis jaloux , en vain vos mains téméraires dans ce Cloître où *Bruno* semble respirer encore , se sont-elles efforcées de défigurer les sçavantes peintures du Zeuxis des François , & d'ensevelir dans un éternel oubli son nom & sa mémoire ; le burin a réparé les maux que votre main a faits , & la gloire du Sueur portée sur les aîles de la Renommée , ira malgré vous jusqu'à nos derniers neveux.

Nous ne finirions pas si nous voulions transcrire tout ce qui nous a paru mériter l'attention du Lecteur ; il faudroit transcrire le Poëme entier. Nous renvoyons à l'ouvrage même , persuadés que ceux qui lisent Virgile & Ovide avec plaisir , liront volontiers le P. Doissin qui les imite si heureusement tous deux. Son Poëme mérite d'autant plus les éloges sinceres que nous lui donnons ici , que la matiere étoit plus difficile à traiter , & prétoit peu aux

**NOVEMBRE. 1753. 109**  
images riantes & gracieuses, sans lesquelles la Poësie n'est que de la Prose toisée. En parcourant son Ouvrage nous nous sommes rappelés ces tems heureux où les Commire, les Rapins, les Laruë, les Vanieres faisoient retentir les rives de la Seine des chants qu'Apollon leur avoit dictés. Nous exhortons le P. Doissin de continuer à marcher sur les traces de ces Poëtes célèbres dont il a embrassé l'état.

**LA Trentaine de Cythère. A Londres,** & se trouve à *Paris*, chez *Hochereau l'aîné*, Libraire, Quai de Conti, à la descente du Pont-Neuf. Brochure *in-12*.

**LA Jardiniere de Vincennes. Par Madame de U\*\*\*. A Londres,** & se vend à *Paris* chez le même. *in-12*. Cinq vol.

Un jeune homme de condition, est amoureux d'une jeune personne qui ne paroît être que la fille d'une Jardiniere. Elle devient l'épouse de son amant par une suite d'évenemens, qui forment le fond véritablement intéressant du Roman que nous annonçons.

**ESSAI historique sur les différentes situations de la France, par rapport aux finances sous le Regne de Louis XIV., & la**

## FIOMERCURE DE FRANCE.

Régence du Duc d'Orléans. Par M. *Deon de Beaumont*. A *Amsterdam* 1753. in-12.  
Un volume.

Après un tableau serré & agréable des grandes choses qui se sont faites sous le regne de Louis XIV, l'Auteur entre en matière. Il ne dit qu'un mot en passant de l'administration de Messieurs d'Emeri, la Meilleraye, de la Vieuville, Servien & Fouquet; mais il s'arrête sur M. Colbert.

Lorsque M. Colbert fut appelé au Gouvernement des Finances, son premier soin fut moins de corriger la forme & l'établissement de leur administration, que de réparer les abus & les dissipations des administrateurs. Ce ne fut qu'en augmentant le mouvement & la circulation, qu'il parvint à porter l'ordre & l'étendue des Finances du Royaume, au point de perfection où elles arriverent. En effet, il n'oublia rien pour augmenter de plus en plus les relations & les correspondances si nécessaires entre tous les Ordres & les Etats du Royaume. Ce fut par l'exactitude, & par la religieuse observation des engagements, qu'il acquit au Roi un crédit immense sur tous ses Sujets, & qu'il donna lieu aux Sujets de trouver entre eux des ressources infinies dans leur confiance réciproque, & dans leur crédit mutuel.

Sa grande & principale attention fut de faire fleurir le commerce au dedans & au dehors ; s'il exigea des peuples des subsides plus forts qu'on n'avoit encore fait , il sçut bien leur procurer les moyens de les fournir ; les Manufactures , les Arts , les Mériers trouverent leur accroissement , leurs salaires & leur récompense ; les fonds & l'industrie des particuliers ne furent jamais sans emploi & sans action. Comme les Négocians se prétoient à toutes ses opérations , il venoit aussi volontiers à leur secours , parce qu'il ne craignoit rien tant que ce qui pouvoit interrompre le mouvement , même dans ses plus petites parties.

Une conduite si habile , si active & si solide l'avoit , pour ainsi dire , rendu maître de tous les esprits & de tous les biens du Royaume , & ce fut à la faveur de cette confiance & de ce mouvement que le Prince & l'Etat trouverent long tems dans l'abondance , de quoi soutenir les entreprises les plus étendues & les plus difficiles , sans en aliéner les sources que la circulation empêchoit de tarir. Quoique la guerre coûtât des sommes immenses , l'intérieur de ce Royaume ne s'étoit presque pas apperçu qu'il fallût entretenir des armées ; & sous le Gouvernement d'un Prince

## 112 MERCURE DE FRANCE:

qu'on peut regarder à juste titre , comme un des plus splendides de tous ceux qui jusques alors avoient gouverné la Monarchie , non-seulement l'argent ne manqua jamais , mais on ne l'avoit jamais vû si commun. Enfin l'éclat & la prospérité de ce regne , la grandeur du Souverain , le bonheur des peuples feront regretter à jamais le plus grand Ministre qu'ait eu la France ; & si elle n'eût pas eu le malheur de le perdre trop tôt , sa profonde capacité lui auroit sans doute fourni les moyens de soutenir tout le fardeau du ministère , sans épuiser les sources de l'abondance qu'il avoit ouvertes. Qui le croira ? la mort de ce grand homme causa de la joye au peuple , que l'expérience de tant de siècles n'a pas encore détrompé d'espérer toujours un avenir plus heureux , sous le successeur d'un homme en place.

Il s'en fallut beaucoup que celui de M. Colbert fût en état de remplir ces vaines espérances de la multitude. Ce fut M. Pelletier , & après lui Messieurs de Pontchartrain & Chamillart. Les Finances étoient dans un désordre affreux lorsque M. Desmarêts en fut chargé. Le public sembloit le désirer avec ardeur , il fut mis à la tête des affaires comme le seul homme capable d'apporter quelques remèdes à la situation

violente où le Royaume se trouvoit. Le nouveau Contrôleur Général trouva les Finances dans un désordre affreux. L'Etat étoit chargé de dettes immenses, les revenus de la Couronne, sur lesquels on antici poit depuis long-tems, étoient consumés plusieurs années à l'avance, point d'argent dans l'épargne & peu dans les coffres des particuliers, épuisés par les impôts qu'ils supportoient depuis si long-tems. Toutes les richesses du Royaume étoient passées où dans les pays étrangers, où entre les mains des partisans, qui après s'être engraisés du sang des peuples, tenoient leurs trésors renfermés, & n'en laissoient sortir qu'autant qu'il leur en falloit pour figurer d'une maniere à effacer les premiers Seigneurs du Royaume & même les Princes. Les troupes n'étoient pas payées depuis long-tems; les Officiers & les soldats manquoient de tout, ces derniers avoient à peine des souliers. Les billers de monnoye, & toutes autres sortes de papier, jusques-là d'une assez grande ressource, étoient tombés dans un discrédit absolu par le défaut de payement, ce qui avoit tellement anéanti le crédit de la Cour, qu'il ne falloit plus compter sur des emprunts.

Tels étoient l'épuisement & le désor-

dre des Finances, lorsque M. Desmaretz fut appelé au ministère. Le premier objet auquel il donna toute son attention, fut de reconnoître les dettes de l'Etat, & les papiers qui étoient décrédités, & qui avoient fait resserrer l'argent à un tel excès que les payemens de toute nature étoient devenus impossibles. On ne pouvoit sans imprudence essayer de parvenir publiquement à cette connoissance, il falloit au contraire cacher le mal. Il crut donc devoir commencer cette difficile administration par un coup décisif, & qui marquant au Public qu'il connoissoit l'ordre & l'économie d'une bonne régie, fût seul capable de donner à l'espèce sa première circulation, & de ranimer la confiance. Il comprit que le trésor Royal, comme le centre des Finances, devoit recevoir tout le produit des revenus du Roi, & il s'attacha à les y faire remettre à l'échéance de chaque paiement. Cet arrangement fut applaudi, & eut tout l'effet qu'on en pouvoit attendre.

Tout promit une nouvelle face, & des commencemens si sages annonçoient des suites les plus heureuses, lorsque la famine vint joindre ses horreurs aux autres disgrâces que la France essuya pendant plusieurs campagnes. Le froid excessif & la

NOVEMBRE. 1753. 115  
stérilité de l'année 1709, portèrent les malheurs du Royaume à leur dernier période. Le seul remède à tant de maux étoit le retour d'une confiance qui sembloit être bannie pour jamais ; mais plus le mal étoit grand, & plus on eut lieu d'être surpris d'un prompt changement qui se fit dans le mouvement des Finances, dès les premiers jours de son ministère. La haute idée que tout le Royaume avoit de la capacité du Ministre, suffit en effet pour ramener la confiance autant que les circonstances pouvoient le permettre, & si M. Desmaretz ne fit pas l'impossible, c'est-à-dire, s'il ne donna pas aux Finances toute l'étendue & la facilité que M. Colbert y avoit établies, il sut du moins faire revivre le crédit & le mouvement dans presque toutes les branches où il étoit éteint.

Quoique tous les revenus du Roi fussent engagés par anticipation pour deux ou trois années, & que le défaut de confiance & de bonne conduite eût presque généralement suspendu la circulation, dans un tems où l'Etat en avoit un plus grand besoin que jamais, il présenta avec tant d'intelligence différens objets de débouchement pour les effets qui émanoient du Roi, & il fit si bien mouvoir les ressorts du crédit & du mouvement en substi-



## 116 MERCURE DE FRANCE.

truant toujours de nouveaux moyens , & mesure que les premiers s'épuisoient ou s'affoiblissoient , qu'il parvint à trouver non-seulement de quoi mettre le travail & l'industrie des peuples en état de subvenir plus facilement aux charges qui leurs étoient imposées , mais encore de quoi empêcher la France de succomber faute de secours extraordinaire , sous l'accablement d'une guerre longue & malheureuse. Pour soulager ceux qui étoient encore chargés de billets de monnoyes , dont il restoit alors pour la valeur de soixante & douze millions répandus dans le public , & dans les caisses Royales , il ne trouva point de plus sûr moyen que la ressource des espèces. Il fit rendre un Edit qui ordonnoit que ceux qui apporteroient aux Changes & aux Hôtels des Monnoyes, cinq sixièmes ou en espèces anciennes ou réformées , & un sixième en billets de monnoye , recevraient le tout en argent comptant , en nouvelles espèces , & que les billets de monnoye seroient biffés en leur présence. Le bénéfice de cette refonte montoit à la concurrence de soixante-douze millions que l'on vouloit acquiter. Enfin , sa conduite & sa bonne foi furent telles que tous ceux qui avoient contribué par leurs moyens & leur crédit à l'aider dans un

tems si difficile, il n'y en eut aucun, quelque embarras où la confiance pour lui l'eût engagé, qui crût avoir lieu d'en attribuer la cause à l'irrégularité de son administration; & sans entrer dans tout le détail des opérations que fit M. Desmarets pendant son ministère, on est encore surpris qu'il ait eu assez de courage & de prudence pour mettre la France en état de rejeter les propositions humiliantes des Conférences de Gertruydenberg, & de soutenir l'immense fardeau dont elle étoit accablée par la nécessité de continuer la guerre contre des ennemis fort unis, qui avoient déjà partagé entre eux toutes les Provinces du Royaume, dont la conquête leur paroissoit assurée. L'épuisement du Royaume étoit assez connu. On n'avoit ni assez de moyens différens à choisir pour la soutenir, ni assez de tems pour délibérer; à peine avoit-on celui d'agir & de mettre en œuvre tous les ressorts qui pouvoient sans violence produire de l'argent.

Le salut de l'Etat consistoit uniquement à faire la paix; contre toutes sortes d'espérances elle fut heureusement conclue, & loin de blâmer quels moyens que la force & l'extrémité obligèrent de mettre en usage, ne doit-on pas donner des

éloges aux Ministres, qui dans des tems si malheureux ont eu assez de fermeté pour n'être pas effrayés, & pour continuer des efforts vifs & redoublés, qui ont enfin rendu à la France une paix aussi nécessaire que désirée ?

L'administration de M. Desmarets fut suivie de celle de M. le Pelletier des Forts, & ensuite du système des Billers de Banque. Il nous paroît que l'Auteur a trop adopté le préjugé populaire, qui attribue à cette fameuse crise la foiblesse de la France. Nous n'avons pas encore vû d'homme instruit qui ne pense que c'est l'époque de notre grandeur & de notre opulence. Nous ne connoissons avant cette opération, ni le crédit public ni le commerce maritime. Il est bien vrai qu'il seroit possible que nous eussions troqué nos mœurs contre de l'argent. Les déclamations qu'on trouve vers la fin de l'Ouvrage sur le luxe, pourroient bien être encore la suite du préjugé : c'est aux Prédicateurs, dit quelque part M. Melon, à tonner contre le luxe, & aux Politiques à le tourner au bien de l'Etat.

L'Ouvrage que nous venons d'annoncer n'est qu'une esquisse, mais pleine de feu, d'idées claires, bien enchassées, & bien écrites. L'Auteur, quand il aura le

NOVEMBRE. 1753. 119  
tems & la volonté, pourra faire un Livre  
utile, d'une brochure agréable.

*PHÆDRUS appendice triplici suffultus.*  
*Parisiis, apud Dessaint & Saillant, viâ S.*  
*Joannis Bellovacensis. 1753. in-12. 1 vol.*

Cette édition de Phedre sera très-utile  
pour les jeunes gens. Elle réunit outre la  
correction du texte trop négligé ordinai-  
rement dans les éditions classiques, trois  
Appendices bien entendus. Le premier est  
composé d'un choix de Fables & d'Épi-  
grammes tirées d'Avien, de Faerne, &c.  
Le second Appendice est un Recueil de  
traits d'Histoire, dont chacun répond à  
une Fable de Phedre. Le troisième n'est  
composé que de Fables de Phedre, dont la  
plûpart ont rapport à celles d'Esopé.

LETTRE d'un Bourguemaître de Mid-  
delbourg à un Bourguemaître d'Amster-  
dam, sur le différend entre les Rois d'An-  
gleterre & de France, traduite du Hol-  
landois. 1753. Cette Brochure se trouve  
chez *Lambert*, Libraire, rue de la Comé-  
die Française.

HISTOIRE ancienne des Francs. Tome  
premier. *A Paris*, chez *Chaubert*, près le  
Pont S. Michel, & *Claude Hérissant* fils,  
rue neuve Notre-Dame. 1753. in-8°. t. 1.

Nous rendrons compte dans la suite de cet Ouvrage.

LE Directeur dans les voyes du salut , sur les principes de S. Charles Borromée. Par le R. P. *de Courbeville* , de la Compagnie de Jesus. Nouvelle édition. *A Amiens*, chez la veuve *Godart* , & se trouve à *Paris* , chez *Giffart* , rue S. Jacques , & chez *Ganneau* , rue S. Severin.

C'est un des meilleurs Ouvrages de spiritualité que nous connoissons. On y trouvera une raison droite , de la connoissance des voyes intérieures , un grand esprit de Religion , & toute la politesse du style qui convient aux ouvrages de cette nature. Les Evêques d'Amiens & de Noyon , en l'adoptant pour l'usage de leurs Diocèses , viennent de lui donner une autorité qui lui manquoit.

DISSERTATION sur l'état du commerce en France , sous les Rois de la première & la seconde race , qui a remporté le Prix au jugement de l'Académie des Sciences , Belles Lettres & Arts d'Amiens en 1752. Par M. l'Abbé *Carlier*. *A Amiens*, chez la veuve *Godart* , & se trouve à *Paris* , chez *Ganneau* , rue S. Severin ; *Chambert* ; Quai des Augustins ; *Lambert* , rue de

NOVEMBRE. 1753. 121  
de la Comédie Française. in-12. Un volume de 166 pages.

Nous parlerons dans la suite de cette importante-Dissertation. En attendant nous observerons que l'Académie d'Amiens est presque la seule du Royaume qui soit dans l'usage de proposer pour ses Prix, des sujets utiles.

Les Comptes-faits sur les bois équarris & de sciage, Ouvrage très-utile aux Marchands de bois, Architectes, Entrepreneurs de bâtimens, Charpentiers & autres dans lesquels ils trouveront la réduction toute faite de toutes les pièces dont ils pourront avoir besoin pour la construction de toutes sortes d'édifices, tant sur terre que sur mer; avec un tarif sur le prix du bois. Par Louis Soutin. *A Sens*, chez André Jannot, & se trouve à Paris, chez Theodore Legras, Brunet, le Mercier, Hérisant. 1753. in-12. 1 volume,

M. le Cat vient de publier à Rouen & on trouve à Paris, chez Delaguette, sa cinquième Lettre contre le Lithothome caché. Le Frere Côme ne répond à tant d'attaques qu'en continuant à se servir de cet instrument avec un succès d'une si grande publicité, qu'il est enfin avoué générale-

F

## 122 MERCURE DE FRANCE:

ment, M. le Cat a une grande sagacité ; un esprit créateur , des connoissances profondes & variées , beaucoup de zèle pour son art , le goût du travail , de la facilité à écrire , l'ambition des grandes choses & un désintéressement fort rare : que lui manque-t-il pour jouir sans inquiétude & sans contradiction de la réputation , que tant d'avantages lui ont faite en Littérature & en Chirurgie ? d'avoir des disputes moins fréquentes , moins longues & moins vives.

**TABLE** générale des matieres contenues dans le Journal des Sçavans , de l'édition de Paris , depuis l'année 1665 qu'il a commencé , jusqu'en 1750 inclusivement ; avec les noms des Auteurs , les titres de leurs ouvrages , & l'extrait des jugemens qu'on en a portés. 1753. in-4°. vol. 1. Tome troisième. *A Paris* , chez *Briasson* , rue S. Jacques.

**OBSERVATIONS** sur l'Histoire naturelle , sur la Physique & sur la Peinture , avec des Planches imprimées en couleur. Cet Ouvrage renferme les secrets des Arts , les nouvelles découvertes , & les disputes des Philosophes & des Artistes modernes ; année 1752. in-4°. & in-12. *A Paris* , chez *Delagustte* , rue S. Jacques. 1753.

DISSERTATION sur les maladies des dents, avec les moyens d'y remédier & de les guérir. Par G. P. *Lemonier*, Chirurgien Dentiste. *A Paris*, chez Augustin *Lottin*, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, au Cocq. 1753.

Cette Dissertation est divisée en cinq articles ou traités. Il s'agit dans la première, de la formation & l'accroissement des dents.

Dans la deuxième, des accidens qui arrivent à la sortie des dents, & des moyens d'y remédier.

Dans la troisième, de la douleur des dents & des remèdes propres à les guérir. Dans la quatrième, de la carie & de ses progrès, & des moyens de la détruire.

Dans la cinquième, du limon & des conglommations plâtreuses, & de la manière de se conserver la bouche propre.

C'est la première production des presses du sieur *Lottin*, jeune Imprimeur, qui a les mœurs douces, du zèle pour sa profession, le talent d'écrire, & des connoissances étendues, comme on a pu s'en convaincre par trois ou quatre excellentes Lettres de lui sur l'Imprimerie, qui ont paru successivement dans le *Mercure*. Il est heureux pour les Lettres qu'il se forme de tems en tems des Imprimeurs qui aient assez de goût pour connoître les bons Ou-



## 124 MERCURE DE FRANCE.

vrages , & assez d'amour de la gloire pour les présenter au Public d'une manière digne de lui.

MEMOIRES de l'Académie Royale de Chirurgie. Tome second. *A Paris* , chez *Delaguerre* , Imprimeur de l'Académie , rue S. Jacques , à l'Olivier. 1753. in-4°. 1. volume.

Toute l'Europe a les yeux sur cette Académie. Une école où sont formés ou d'où sortent tant de gens actifs & habiles , qui vont opérer dans les Cours étrangères , dans les Etats voisins , jusques dans les armées des Puissances ennemies de la France , ne peut ni fleurir ni décheoir que tous les peuples n'y prennent un grand intérêt. On apprendra donc avec joye que l'Académie est remplie d'excellens sujets , que ses Séances se passent en discussions paisibles & scavantes , & que le volume de ses Mémoires qu'elle publie actuellement , est digne de toute sa réputation. Nous donnerons dans les Mercures suivans une idée de ce qui nous paroîtra de plus précieux dans l'important Ouvrage que nous annonçons.

Outre le Volume des Mémoires , l'Académie a publié un Recueil des Pièces qui ont concouru pour les Prix qu'elle a distri-

NOVEMBRE. 1753. 125  
bués depuis 1732, jusqu'en 1743. On le  
trouve chez le même Libraire, qui s'est  
fait beaucoup d'honneur par le soin qu'il  
a porté à son édition.

TRAITE' des Légions, ou Mémoires  
sur l'Infanterie. Quatrième Edition. *A la  
Haye, & se vend à Paris, chez Pierre-  
Guillaume Simon, Imprimeur du Parle-  
ment, rue de la Harpe à l'Hercule. 1753.  
in-16. pp. 161.*

Cet Ouvrage qui a paru d'abord sous le  
nom imposant de M. le Maréchal de Saxe,  
est d'un Officier général qui excelle dans  
la théorie & dans la pratique de la guerre.  
Cet art, sur lequel les François sont seuls  
en possession d'écrire & d'écrire avec suc-  
cès, devroit beaucoup aux talens de l'il-  
lustre Auteur du Traité des légions, quand  
il n'auroit jamais fait que cet Ouvrage :  
que ne lui devra-t-on donc pas, s'il vient à  
bout de tous les grands projets qu'il a for-  
més ?

L'Edition du Traité des Légions que  
nous annonçons, est la seule qui ne soit  
pas défectueuse. Cet Ouvrage, dit l'Edi-  
teur, est divisé en quatre parties. Dans  
la première, il traite de la discipline ;  
dans la seconde, de la légion ; dans la troi-  
sième, de l'ordonnance de la légion ; &

F iij

enfin dans la quatrième , de la formation & de la dépense des légions.

La première partie a deux objets ; le premier , de faire voir les effets admirables d'une bonne discipline , & les avantages infinis qu'elle procure à un état , lorsqu'elle y est ferme & exacte : le second , de déplorer la chute de cette même discipline dans l'Infanterie Française , les malheurs que cette décadence a déjà attirés à la France , & ceux qu'on a lieu d'en craindre pour l'avenir , si on n'apporte à un mal si dangereux , un remède aussi prompt qu'efficace.

L'Auteur ne voit point de moyen plus propre à arrêter le mal présent , & à prévenir les suites funestes qu'il prévoit , que de former en légions toute l'Infanterie Française. C'est ce qu'il propose dans la seconde partie , où il développe son plan avec tant de netteté , & fait voir si clairement les avantages immenses , qu'il ne paroît pas possible de se refuser à l'évidence de ses idées.

Mais que de difficultés , que d'objections à faire à l'Auteur ! que d'obstacles à lui opposer ! Combien de tems , quelle dépense pour l'exécution d'un projet si nouveau , si singulier , si inouï ! Il est vrai : nous ajouterons même que la guerre

dans laquelle la France se trouvoit engagée en 1744, qui est l'année où un si beau plan vit le jour pour la première fois, rendoit l'opération encore plus difficile. Mais de quoi ne vient pas à bout une intelligence supérieure ? Toutes les difficultés s'applanissent, tous les embarras disparaissent successivement devant notre Auteur.

**Le Guide des Accoucheurs, ou le Maître dans l'art d'accoucher les femmes, & de les soulager dans les maladies & accidents dont elles sont très souvent attaquées. Ouvrage des plus utiles pour les personnes qui veulent faire une pratique particulière de l'opération des Accoucheurs. Seconde Edition, revûe, corrigée & augmentée par l'Auteur, le tout en forme d'examen. Par Jacques Mesnard, Chirurgien Juré, ancien Prévôt de la Communauté des Chirurgiens de la ville de Rouen, & Accoucheur. A Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins; le Breton, rue de la Harpe; Durand, rue S. Jacques. 1753. in-8°. Un volume.**

**Discours qui a remporté le prix d'éloquence, proposé par l'Académie des Belles-Lettres de Montauban en l'année**

F iiij

# 128 MERCURE DE FRANCE.

1753, par M. Fromageot, Avocat au Parlement de Dijon, & Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de la même Ville. *A Montauban*, chez Teulieres, & se vend à Paris, chez Chaubert 1753. Brochure in-octavo de quarante pages.

Le sujet proposé par l'Académie étoit : la corruption du goût suit toujours celle des mœurs. » Oüi, dit M. Fromageot, le » désordre des mœurs est le germe fatal de » toute corruption ; elle se répand d'abord » sur les Arts, dont elle change la distinction qu'elle défigure & qu'elle déprave » à son gré ; elle gagne ensuite les talens » qui les cultivent, elle les affoiblit, les » énerve & les glace ; enfin elle en vient » jusqu'à pervertir le goût même, qui ne » sent presque plus rien, & qu'elle anéantit bientôt. Quelle histoire que celle de » cette terrible corruption ! contagion rapide qui empoisonne les sources de la » félicité publique, & qui enveloppe dans » la même ruine les services des Arts, le » génie de l'Artiste, & le discernement du » Connoisseur.

» Qui ne sçait, dit l'Orateur dans sa » première partie, que l'éloquence, la » Poésie & la Musique, naquirent dans » les assemblées de Religion : nous devons

» le premier Poëme au premier Historien  
 » des œuvres du Seigneur. L'Architecture  
 » éleva des Temples , avant de bâtir des  
 » Palais. C'est au Peintre & au Sculpteur  
 » que fut confié le soin de transmettre à  
 » la postérité les traits des grands hommes.  
 » Avec le souvenir de leurs actions, le  
 » marbre & la toile ne nous parlent que  
 » pour nous instruire. Les Poètes furent les  
 » premiers Philosophes , & formerent les  
 » hommes mieux que Crantor ou que Chry-  
 » sippe : uniquement occupés du bien public  
 » l'un ramene le courage d'une armée prêt  
 » te à combattre , l'autre donne des leçons  
 » sur les travaux de la campagne ; le plus  
 » célèbre instruit tous les Grecs , par le ré-  
 » cit des suites funestes de la colere d'un  
 » d'entr'eux. Athènes , devenue licen-  
 » tieuse , n'oublia point même alors que  
 » le but de la Poësie étoit d'inspirer la  
 » vertu ; le chœur fut introduit sur son  
 » Théâtre pour en donner les plus vives  
 » leçons , & l'on exigea du Poëte que sa  
 » fiction ne fût point sterile pour les  
 » mœurs.

» Ainsi les Beaux Arts, loin de flater  
 » l'homme par un agrément inutile & pas-  
 » sager , ne cherchent au contraire qu'à le  
 » servir d'une maniere plus parfaite &  
 » plus durable. Sûr de se faire mieux en-

F v

### 130 MERCURE DE FRANCE.

rendre, ils instruisent en lui portant la  
 langue de ses plaisirs & de ses sens. Pré-  
 cieuse séduction ! puisse-t'elle faire cha-  
 que jour de nouveaux progrès, & en-  
 nous invitant à la vertu nous faire aimer  
 un joug qu'il nous est si utile de porter !

Mais hélas ! nous sommes ingénieux  
 à tourner à notre perte tout ce qui est  
 fait pour notre bonheur, & les présens  
 même de ces divinités sont devenus dan-  
 gereux pour nous. Les mœurs des hom-  
 mes étant corrompues, tout se corrompt  
 entre leurs mains, & ils ont introduit  
 dans les Beaux Arts le même désordre  
 qui étoit déjà dans leur cœur. Avides du  
 plaisir, & ennemis de l'instruction, ils  
 ont séparé dans les arts ces deux objets,  
 qui devoient y être perpétuellement  
 unis ; ils ont consenti à en recevoir tou-  
 tes les impressions agréables, & en ont  
 banni l'utilité réelle ; qui en étoit la fin  
 principale. Qu'arrivera-t'il dès-lors ré-  
 duits au silence par notre perversité, les  
 Arts n'instruiront plus ; on voudra qu'ils  
 se bornent à plaire, & pour plaire à des  
 cœurs corrompus, il faudra, ou entre-  
 tenir leurs passions, ou amuser leur in-  
 constance. C'est à cet honteux ministère  
 qu'on asservira les Beaux Arts. Doivent-  
 ils s'attendre à un autre sort depuis que

» nous forçons la nature entière à se pré-  
 » ter à notre dérèglement, & que nous  
 » faisons de chaque créature l'instrument  
 » de nos délices ? Il faudra de même que  
 » toutes les productions du génie favori-  
 » sent, ou la licence de notre conduite,  
 » ou notre goût pour la frivolité.

La seconde & la troisième partie du Dis-  
 cours sont écrites avec autant de force &  
 d'élégance, que le morceau qu'on vient  
 de lire. On trouve à la fin de l'ouvrage  
 une Lettre sur la mort de l'Auteur qui  
 avoit des mœurs & du talent.

Deburé l'aîné, Libraire, a reçu d'An-  
 vers le volume suivant : *Acta Sanctorum*  
*mensis Septembris, tomus quartus, quo dies*  
*duodecimus, decimus-tertius & decimus-quar-*  
*tus continentur : fol. 1. vol. du prix de 30 liv.*  
 en feuilles.

CATALOGUE des Livres du Cabinet  
 de M. de Boze. A Paris, rue Saint Jac-  
 ques, chez G. Martin, H. L. Guerin, &  
 L. F. Delatour, 1753.

Ce Cabinet, quoique celui d'un simple  
 particulier, est peut être plus riche en Li-  
 vres curieux & en éditions rares que ceux  
 de beaucoup de Souverains. Le Lecteur  
 pourra s'en former une première idée par les  
 titres de quelques uns que nous allons co-  
 pier.

Fvj



132 MERCURE DE FRANCE.

*Biblia Vulgata Sixti V. cum Bulla Clementis VIII. Roma, ex Typographiâ Vaticanâ 1592, in-fol.*

*Psalmodum Codex latinus, edit. secunda, Moguntia per Johan. Fust & Petr. Schoëffer 1459, in-fol.* Cette édition n'a été connue d'aucun Bibliographe.

Réflexions curieuses d'un esprit désintéressé, sur les matieres les plus importantes au salut, tirées & traduites du *Tractatus Theologico-Politicus* de Spinoza. *Amst. 1678, in-12.*

*L'Opinione tiranna ne gli affari del mondo, da Claro Flori, Mondovi, de Rossi, 1691, in-12.*

*Homeri opera, editio princeps, Florentiæ 1488, in fol. 2. vol.* avec des notes marginales du célèbre Guillaume Budée.

Mémoires du Marquis de Lassay, *in-4°.* 2. vol. rien n'est plus rare que d'en trouver le recueil complet, tel que celui-ci auquel il ne manque rien.

*Cymbalum mundi, Lyon, Bonin 1538. in-8°.* seconde édition, on ne connoît que trois ou quatre exemplaires de cette édition.

*Hugonis Grotii Epistola, Amst. Blaeu, fol.*

NOVEMBRE. 1755. 135  
1687. Dans cet exemplaire les lacunes sont remplies à la main, les noms propres sont restitués, & les caractères particuliers ou chiffres sont expliqués entre lignes, d'après l'original de Grotius, communiqué par M. l'Archevêque d'Upsal.

Méthode pour étudier l'Histoire, par l'Abbé Lenglet du Fresnoy, nouv. édit. Paris 1729. Cet exemplaire est singulier en ce qu'il n'a point de carton, & que l'on trouve à la fin un cahier de remarques sur les changemens faits par ordre du Magistrat.

*Petri de Boissat opera, & operum fragmenta Historica & Poetica, in-fol. absq. loci vel anni indicat.* Cet exemplaire est vraisemblablement unique.

On peut juger par ces Livres qui ne sont pas assurément les plus rares de M. de Boze, du Cabinet de ce grand Littérateur, de ce sçavant Antiquaire. Comme son éloge appartient à l'Académie Française dont il étoit un des plus anciens membres, & à l'Académie des Belles Lettres, dont il a été long-tems avec beaucoup de succès le Secrétaire, nous nous bornerons à rapporter son Epitaphe.

# 134 MERCURE DE FRANCE.

*In obitum*

*Viri amplissimi, clarissimi & doctissimi*  
**CLAUDII GROS DE BOZE,**  
*Gallica, Regia elegantiorum Literarum*  
*& Inscriptionum Parisiensis, Berolinensis,*  
*Regiaque Londinensis Academiarum*  
*Socii celeberrimi,*  
*Regiorum Aedificiorum Inscriptionibus*  
*Præfæcti,*  
*Numismatum & Antiquitatum Custodis*  
*longè perspicacissimi.*

Plangite Castalides, longo extabescite luctu.  
Eheu! vixit amans; delubra haud sole refulgent.  
Dixerat Æs, marmor, superata cupidine forti,  
Diversa edebant veteris mysteria mundi.  
O dolor! iste silet Bozeus mactantur avarâ;  
Religio, Doctrina, Decor, facundia, virtus.

*Hoc sincerum honoris studii*  
*& amoris monumentum extruit*  
**PETRUS MAYER, ejusd.**  
**GROS DE BOZE Secretarius.**

*Pissot, Libraire, demeurant Quai de*  
*Conti, mettra en vente à la fin de ce mois,*  
*l'Histoire & Regne de Charles VI. en neuf*  
*volumes in. 12. Par Mlle de Luffan,*

*PRIX proposés par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, pour les années 1754, 1755 & 1756.*

**L**A Ville de Toulouse, célèbre par les prix qu'on y distribue depuis long-tems à l'Eloquence, à la Poësie & aux Arts, voulant contribuer aussi au progrès des Sciences & des Lettres, a sous le bon plaisir du Roi, fondé un prix de la valeur de 500 liv. pour être distribué tous les ans par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres, à celui qui, au jugement de cette Compagnie, aura le mieux traité le sujet qu'elle aura proposé.

Le sujet doit être alternativement de Mathématique, de Médecine & de Littérature.

L'Académie avoit proposé pour sujet du prix de cette année 1753, de déterminer la direction & la forme la plus avantageuse, d'une digue, pour qu'elle résiste avec tout l'avantage possible à l'effort des eaux, en ayant égard aux diverses manières dont elles tendent à la détruire.

Quoique dans le nombre des Pièces qui ont été présentées, quelques-unes contiennent des vûes & des principes uti-

## 136 MERCURE DE FRANCE.

les : l'Académie a réservé le prix , à cause que les Auteurs qui avoient le mieux réussi n'ont traité qu'une partie du sujet , & que se bornant aux digues qui ont pour objet de défendre les bords de la mer ou ceux des rivières , ils ont négligé de parler des digues qui sont destinées à élever les eaux , ou à changer leur direction.

La grande utilité de ce sujet a engagé l'Académie à le proposer encore pour le prix de 1756 , qui sera double.

L'Académie qui s'est déterminée aussi à doubler le prix de 1755 , propose de nouveau pour sujet de ce prix , *l'état des Sciences & des Arts à Toulouse , sous les Rois Visigoths , & quelles étoient les loix & les mœurs de cette Ville , sous le gouvernement de ces Princes.* Les bornes étroites que plusieurs des Auteurs , qui ont déjà traité ce sujet s'étoient prescrites , engagent à avertir , que par Toulouse l'Académie entend , non-seulement l'espace renfermé dans l'enceinte de cette Ville , mais encore toute l'étendue du Royaume dont elle étoit la Capitale.

Les Scavans furent informés l'année dernière , que l'Académie proposoit de nouveau pour sujet du prix double de 1754 *la Théorie de l'Oue* , & qu'elle exige des Auteurs une exposition exacte & circonstanciée des fonctions propres à chaque

N O V E M B R E. 1753. 137  
partie de l'oreille , & des avantages qui résultent de leur figure & de leur jeu pour la perception du son.

Les Auteurs qui ont déjà remis des ouvrages sur ces sujets , pourront les présenter derechef , après y avoir fait les changemens qu'ils jugeront convenables.

Les Sçavans sont invités à travailler sur ces sujets , & même les Associés étrangers de l'Académie. Les autres Académiciens sont exclus de prétendre au prix.

Ceux qui composeront sont priés d'écrire en François ou en Latin , & de remettre une copie de leurs ouvrages , qui soit bien lisible , surtout quand il y aura des calculs algébriques.

Les Auteurs écriront au bas de leurs ouvrages , une sentence ou devise ; mais ils n'y mettront point leur nom. Ils pourront néanmoins y joindre un billet séparé & cacheté , qui contienne la même sentence ou devise , avec leur nom , leurs qualités & leur adresse : l'Académie exige même qu'ils prennent cette précaution , lorsqu'ils adresseront leurs écrits au Secrétaire. Ce billet ne sera point ouvert , si la pièce n'a remporté le prix.

Ceux qui travailleront pour les prix , pourront adresser leurs ouvrages à M. l'Abbé de Saptre , Secrétaire Perpétuel de

### **§ 38 MERCURE DE FRANCE.**

l'Académie, ou les lui faire remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse. Dans ce dernier cas, il en donnera son Récépissé, sur lequel sera écrite la sentence de l'ouvrage avec son numero, selon l'ordre dans lequel il aura été reçu.

Les paquets adressés au Secrétaire, doivent être affranchis de port.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier Janvier des années, pour le prix desquelles ils auront été composés.

L'Assemblée proclamera dans son Assemblée publique du 25 du mois d'Août de chaque année, la pièce qu'elle aura couronnée.

Si l'ouvrage qui aura remporté le prix, a été envoyé au Secrétaire à droiture, le Trésorier de l'Académie ne délivrera ce prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connaître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

S'il y a un Récépissé du Secrétaire, le prix sera délivré à celui qui le représentera.

L'Académie qui ne prescrit aucun système, déclare aussi qu'elle n'entend point adopter les principes des ouvrages qu'elle couronnera.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Amiens, célébra le 25 Août la Fête de Saint Louis, dont le Panegyrique fut prononcé par M. Dairé, Curé d'Epinal.

L'Assemblée publique avoit été tenue le 13 du même mois, & honorée de la présence de M. le Duc de Chaulnes, Protecteur de l'Académie, qui le 12 avoit fait, comme Gouverneur Général de Picardie, son entrée solennelle dans Amiens.

M. Duret, Directeur, ouvrit la Séance par un Discours, dans lequel il prouva combien l'étude des Lettres étoit propre à former le commerçant.

Les autres ouvrages qui remplirent la Séance, furent les éloges que M. Baron, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, fit de M. Berfin de Villers, Maître des Requêtes, Académicien Honoraire; & de M. Bernard, Avocat, Académicien résident, morts dans le cours de l'année; des réflexions sur l'imagination, par M. de Vuailly; une Ode sur la sincérité, par M. le Picart; trois Fables par M. de Riveri; une Ode de M. l'Abbé Clergé, sur l'entrée solennelle de M. le Gouverneur Général.

M. Gresset, de l'Académie Française,



termina la Séance par la lecture de l'*Ouvroir*, ou le *Laboratoire de nos Sœurs* ; l'un des deux nouveaux chants , ajoutés au Poème de Vert-vert.

M. Gresset proteste contre tous les prétendus recueils de ses ouvrages , qui ont été publiés jusqu'ici : aucune de ces éditions n'a été faite de son aveu , ni en France , ni ailleurs ; c'est une vérité que nul Editeur , ni Libraire ne peut démentir ; ainsi M. Gresset n'a aucune part à l'abus qui se fait de la confiance publique par des éditions multipliées , toujours chargées de pièces qu'il délavoue , & de fautes qui ne sont pas les siennes. Il compte être bientôt affranchi des obstacles qui l'ont empêché jusqu'à présent de donner une édition avouée & augmentée de plusieurs pièces qui n'ont point encore été mises au jour.

L'Académie ayant jugé à propos de réserver les prix de cette année , pour sujets de ceux qu'elle distribuera le 25 Août 1754 , propose à résoudre les questions suivantes : *Quelles sont les différentes qualités de laines , propres aux Manufactures de France ? Si on ne pourroit point se passer des laines étrangères ? Comment on pourroit perfectionner la qualité & augmenter la quantité de laines de France ?*

NOVEMBRE. 1753. 141

Le prix de cette Dissertation sera une Médaille d'or de la valeur de 600 liv. donnée par M. le Duc de Chaulnes, Protecteur de l'Académie.

*Quelle est la nature de la tourbe de Picardie ? Si elle croît ? Si elle recroît ? Comment on pourroit diminuer les dépenses qui se font ordinairement pour la tirer ?* Le prix de cette Dissertation sera une Médaille d'or de la valeur de 300 liv. donnée par l'Hôtel-de-Ville d'Amiens.

Il sera libre aux Auteurs qui ont envoyé au concours des Dissertations sur les laines, de les renvoyer avec de nouvelles observations ; l'Académie même les y exhorte. Ils adresseront leurs ouvrages, affranchis de port, avec leurs noms & leurs dévises cachetés, avant le premier Juin 1754, à M. Baron, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, à Amiens.

---

LETTRE à M. le Chevalier de Causans.

**M**onsieur, il court un bruit dans le Public que vous êtes sûr d'avoir fait la découverte de la Quadrature du Cercle. Je ne doute point de vos lumières, mais je me crois indispensablement obligé d'avoir l'honneur de vous dire, que si vous vous êtes conformé aux principes Eucli-

diens, vous n'êtes point parvenu précisément à la quadrature, parce qu'elle n'est point du ressort des démonstrations algébriques. Et si vous l'avez trouvée numériquement, je vous devance de beaucoup d'années dans cette découverte; Gueffier, Libraire, Parvis de Notre-Dame, à Paris, peut vous en donner des preuves. Je serai toujours prêt à reconnoître votre supériorité sur moi dans cette cause célèbre, si vous en avez effectivement; & j'ai tout lieu d'espérer de la noblesse de vos sentimens, la justice que j'en dois attendre. J'ai l'honneur d'être, &c.

*Liger, Commis au Bureau de la Guerre, à Versailles.*

A Versailles, le 4 Septembre 1753.

*RE'PONSE à la Lettre de M. \*. de Paris, du 25 Août dernier.*

**M** Onfieur, je vous renvoye, les deux Volumes sur la Minéralogie dont M. Wallerius est l'Auteur; je conviens avec vous que la matiere y est traitée avec beaucoup d'ordre, & que la nouvelle méthode donne beaucoup de facilité pour la connoissance des différens corps fossiles. Il seroit néanmoins à souhaiter que cet

Ouvrage fût moins chargé de subdivisions & de suppositions absolument démenties par les observations qu'on peut faire journellement. J'ai marqué en marge, suivant vos désirs, celles que j'ai jugées telles. En voici une que je n'ai pû passer sans critique.

« L'Auteur dit V. 1. page 174, Observation première : qu'on n'a point encore  
 » trouvé de cailloux, de pierres à fusil, &  
 » agathes, en roches, en couches, veines  
 » & filons. Que ces espèces de pierres sont  
 » isolées, répandues dans les campagnes,  
 » dans les sables, & sur les bords de la  
 » mer ; & plus bas, page 175 & 176,  
 » Observation cinquième, que l'on auroit  
 » droit de conclure, qu'une partie de ces  
 » pierres est de toute antiquité, & qu'el-  
 » les se sont coagulées & durcies, sous une  
 » forme sphérique dès le commencement  
 » du monde.

Les remarques suivantes prouvent non-seulement, qu'on trouve dans les couches ces trois espèces de pierres ; mais aussi que les pierres semblables, qu'on trouve ailleurs isolées & répandues, sont sorties des couches après y avoir été formées.

*Remarque première. Sur les Cailloux.*

Dans quelques montagnes de cette Pro-

vince , on voit des couches composées de coquilles & détrimens mêlés d'un grand nombre de cailloux , soit arrondis , soit d'autres formes , qui ont comme une croûte blanche de même matiere de coquilles & détrimens ; quelques unes des coquilles sont adhérentes aux cailloux , en sorte que la partie qui est dans le caillou est convertie en pierre , & la partie saillante est encore en nature de coquille. Lorsqu'on a cassé ces cailloux , on trouve dans le centre de plusieurs , des coquilles & détrimens semblables à la matiere qui compose la couche ; si l'on jette dehors cette matiere , il reste dans la cavité de ces cailloux , de petits corps marins qui y sont adhérens , de la même façon que la superficie. Ils prennent un poli très-vif après la taille ; alors on découvre dans leur capacité , nombre de vestiges de coquilles ou autres corps marins. Ces cailloux ayant donc des coquilles sur leurs croûtes , d'autres dans leurs centres , & d'autres dans le corps de la pierre , on peut avec quelque assurance , conjecturer qu'ils ont été composés de la même substance que celle qui compose la couche , & qu'ils ont pris leurs figures déterminées en se condensant , comme font les grains de sel , qui prennent la leur en se cristallisant.

Dans

Dans d'autres couches, j'ai trouvé des cailloux arrondis, composés entièrement de corps marins, soit coquilles & noyaux de coquilles; ces cailloux ne sont que formés, mais point encore convertis en pierre dure: ceux que j'ai cassés de cette sorte, sont dans toutes leurs masses, de même matière de coquille, sans qu'il paroisse de différente dureté dans aucune partie.

Il est d'autres cailloux tirés des couches de pierres très-dures, sur lesquelles on ne découvre plus aucune matière de coquille; mais les noyaux qu'on distingue encore aisément, soit sur leur superficie, soit en les cassant, me persuadent qu'ils ont été, comme les précédens, composés de même matière de corps marins.

*Deuxième. Sur les Pierres à fusil.*

On voit dans plusieurs montagnes, des couches composées de pierre à fusil, en grosses & petites masses séparées, mais néanmoins liées dans la couche par une espèce de craye blanche médiocrement durcie, dans laquelle on découvre des vestiges de corps marins, que l'on apperçoit de même dans les pierres à fusil. Celles qui sont de figures arrondies se détachent des couches avec assez de facilité

G

## 146 MERCURE DE FRANCE.

sans emporter sur leurs superficies que bien peu de cette matière de craye. Il est des couches où la quantité de pierres à fusil excède le volume de la craye ; & d'autres où le volume de la craye est beaucoup plus considérable que celui des pierres à fusil. Les couches que j'ai vues de cette espèce , n'ont au plus qu'un pied & demi d'épaisseur , mais plusieurs lieues d'étendue.

### *Troisième. Sur les Agathes.*

Dans une très haute colline sur les bords de la rivière de Seine , j'ai vu une couche de pierre blanche assez dure , de trois pieds d'épaisseur , & de plusieurs lieues d'étendue , mêlée de noyaux de divers genres de coquilles , convertis en agathe brune , lesquels prennent un poli des plus unis & des plus vifs ; on apperçoit tant dans la couche de pierre blanche , que sur les noyaux après les avoir polis , une si prodigieuse quantité de vestiges de corps marins , qu'on ne peut douter que ces couches & ces noyaux n'en aient été composés.

En d'autres couches j'ai trouvé nombre de cornes d'Ammon , des noyaux d'Echinites , & d'autres coquilles de pure agathe.

Observez , Monsieur , au surplus que les

trois espèces de pierres surnommées qu'on trouve dans les couches , donnent des étincelles de feu en les frappant avec l'acier , ainsi que les pierres des mêmes espèces qu'on trouve répandues dans les campagnes & autres lieux ; & que les unes comme les autres , portent presque toutes des vestiges de coquilles , ou d'autres marques de productions marines : preuve qu'elles ont toutes la même origine.

Je ne dois pas négliger de vous communiquer une autre remarque que j'ai faite nouvellement , & qui me paroît mériter l'attention des Naturalistes. J'ai trouvé dans des couches , & dans les vignes du Vendomois , parmi des cailloutages , des coquilles encore dans leur nature de coquille , assez bien conservées , & d'autres conservées dans leurs structures , mais un peu calcinées , qui donnent toutes ( tant celles des couches que celles des vignes ) des étincelles de feu en les frappant avec l'acier.

Sur ce que je viens d'exposer , ne vous paroît-il pas surprenant , Monsieur , qu'un Sçavant tel que M. Wallerius , ignore que ces trois espèces de pierres qu'on trouve dans les lieux qu'il désigne , sont forties des couches de la terre , qui composent les montagnes , les collines & les plaines ;

G ij



## 148 MERCURE DE FRANCE.

& qu'il ne sçache pas que celles de figures sphériques , celles presque arrondies , & celles à angles émoussés , se sont plus aisément détachées des couches que celles des autres formes ; & que par même raison d'arrondissement , elles ont roulé dans les campagnes & autres lieux , où on les trouve isolées & répandues.

C'en est assez , il me semble , pour prouver qu'on trouve dans les couches ces trois espèces de pierres , pour détruire l'origine que leur donne M. Wallerius , & pour anéantir par conséquent sa conclusion sur leur âge.

J'ai l'honneur d'être , &c.

*Du Château de Prépatur , ce 20 Septembre 1753.*

Les Libraires associés distribuent actuellement le troisième volume de l'Encyclopédie. L'Auteur de l'article *Concile* , avertit qu'à la page 808 , lig. 62. col. 1. & à la pag. 810. lig. 10 col. 1 , il faut lire *Binius* , au lieu de M. *Bignon*. Le nom de *Severin Binius* n'a point dû être ainsi francisé , & on pourroit le confondre avec *Jerôme Bignon* , dont on trouve des notes dans la collection des Capitulaires , tandis que celles de *Severin Binius* regardent les Conciles , & sont insérées dans la Col-

lection du Pere Labbe. Au reste , on corrigera cette faute dans l'Errata du troisieme volume de l'Encyclopedie , qui sera mis au volume suivant du même Dictionnaire.



## BEAUX ARTS.

**L**E Vendredi 28 Septembre , l'Académie de Peinture & de Sculpture étant assemblée par convocation générale , M. le Comte de Vence fut élu par scrutin , honoraire Associé libre. C'est une acquisition que tout doit rendre précieuse à l'Académie : le nouvel Académicien réunit tous les avantages qu'on peut désirer , une grande naissance , des mœurs faciles , un goût sûr , une espèce de passion pour les Arts , & un cabinet fort riche.

**LA Peinture.** Ode de Milord Telliad , traduite de l'Anglois. *A Londres* , & se trouve à *Paris* , chez *Prault* fils , Quai de Conti. 1753. Brochure in-12 de 22 pages.

Il y a bien du feu , de l'enthousiasme , & du zèle pour l'honneur de notre Ecole de Peinture , dans cette brochure prétendue traduite de l'Anglois. Peut-être y désireroit-on un peu plus d'économie dans l'éloge de quelques-uns de nos Artistes. Ce

Gij

reproche, si c'en est un, ne peut pas tomber sur les strophes que nous allons copier.

Répond-moi, célèbre Chardin : quand la Peinture jalouse, surmontant enfin ta Philosophie & ta paresse, peut te faire reprendre en main ses pinceaux, & tracer à loisir ces images de la nature si sincères, si affectueuses, si naïves; quelle magie, quel art inconnu jusqu'à toi, peut diriger son mécanisme enchanteur ? Tout plaît dans la décoration de tes tableaux, leur sujet & leur exécution. L'œil trompé par leur agréable légèreté, & la facilité apparente qui y regne, voudrois en vain, par son attention & ses recherches multipliées, en apprendre d'eux le secret : il s'abîme, il se perd dans la touche; & lassé de ses efforts, sans être jamais rassasié de son plaisir, il s'éloigne, se rapproche, & ne la quitte enfin qu'avec le serment d'y revenir.

Tant de talens & si peu flattés, me rappellent cet Artiste qu'on a vû trop long-temps triompher sur les bords du Tibre, & que Paris désormais se promet de voir reposer dans son sein. Que de lauriers il rapporte de ces bords jaloux ! & qui pourra jamais croire qu'une seule main en ait tant cueillis ? Que de naturel ! quel feu ! quelle verve & quelle abondance ! *Vernet*, uni-

que dans son genre , laisse bien loin derrière lui tous ceux qui l'ont précédé dans la même carrière , & fait le désespoir de quiconque osera le suivre. A la fougue épurée des *Vander-cable* , au naturel exquis des Lorrains , il joint tout l'esprit , toute la correction , & la touche ferme & saillante des Salvator. Aussi Poète , mais sur tout intéressant que ce dernier , jamais le cœur ne reste indifférent à la vûe de ses tableaux : il se trouble comme l'élément en fureur qu'il représente ; il espère , il craint avec ceux qui luttent contre les flots amers , prêt à les submerger ; il se brise de douleur à l'aspect de ceux que leur triste sort en a rendu la victime. Quelquefois aussi , plus tranquille , mais non plus content , il goûte en paix sur le rivage , avec de moins infortunés , les délices du port.

Quelle aimable variété dans les talens ! & quelle sagesse la nature fait paroître dans leur différente distribution ! quels éloges sur-tout ne méritent pas ceux qui savent reconnoître le leur propre , & s'y attachent ! Je vois des portraits qu'Apelles eût admirés. Ce grand homme , dit l'Historien de la nature , exprimoit distinctement , dans l'image de ceux qu'il représentoit , l'âge , le tempérament , l'esprit ,

## 152. MERCURE DE FRANCE.

l'humeur , les passions & le caractère. La *Tour* est l'Apelle de nos jours. La *Tour* semble ravir à ceux qu'il peint l'esprit , qui nous enchante dans leurs Ouvrages. Son art réunit le double avantage d'exprimer également bien l'esprit & la beauté , qualités si incompatibles quelquefois dans la nature. La beauté , sous ses crayons enchanteurs , loin de perdre rien de sa fleur , semble acquérir au contraire de ces graces naïves & ingénues , qui en font le plus grand charme. Il sçait par son tact subtil & magique , saisir & fixer le sel volant de l'esprit , si facile à s'évaporer des mains de qui que ce soit , & de ceux même qui le possèdent.

Sçavant *Reslant* , personne n'a connu mieux que toi l'avantage de ce privilège , ni n'en a usé plus abondamment. Digne neveu du Turpilius moderne , ta main sous lui s'est exercée à mouvoir sans effort les plus grandes machines. Rien n'égale la fierté de ta touche & de ton dessein ; tes airs de têtes se sentent de sa fureur. Mais bien différent de ces Peintres modernes , qui cherchent à flater un sexe foible , & le vain pouvoir que nous lui attribuons , jusques dans la représentation des événemens les plus reculés , ton génie brusque & inventif n'a jamais ployé sous

NOVEMBRE. 1753. 133  
cette servitude. Dans eux , c'est le triomphe de la beauté ; dans toi , c'est celui de la grace que nous admirons. . . . Je reconnois dans ces tableaux l'ordre admirable de la providence. Ce sont là les inclinations dignes de fixer l'amour permanent de nos Patriarches ; ce sont là les beautés mâles , seules dignes de figurer dans l'ancien Testament.

On peut parvenir aux honneurs de son art par des chemins différens. Les ris & l'amour en ont frayé la route au *Corrège* moderne. Sa main cueillit des roses où les autres ne rencontrèrent que des épines. Quel feu , que d'esprit , quelle onction & quelle harmonieuse aisance ! Platon jadis accusoit certains Philosophes de n'avoir jamais sacrifié aux Graces ; je n'ose faire aux Peintres François le même reproche ; mais *Boucher* ne l'encourra jamais. Son imagination vive & abondante ne s'est point bornée à ce nombre : *Boucher* en connoît plus de trois. Ses yeux ont vu plus d'une Venus : il semble , dans ses rêveries tendres & passionnées , que ce Peintre privilégié ait assisté à tous les mystères de l'amour.

Un Athlète fier & majestueux s'avance. Il marche , dédaigneux de courir , il marche ; & le dernier de ses pas doit remplir

G v

## 154 MERCURE DE FRANCE.

la carrière. Sa main triomphante semble lever le rideau, qui jusqu'à nous avoit paru voiler la nature. Il découvre à nos yeux les trésors dont les différentes saisons ont coutume de l'enrichir. C'est des mains même de cette Déesse qu'il tient ses pinceaux : elle semble se plaire moins dans ses propres productions que dans ses ouvrages. Elle s'y trouve aussi simple, aussi vraie, aussi touchante, & de plus embellie. Son génie actif & puissant parcourt à la fois la mer, la terre & les Cieux. C'est dans l'Olympe qu'il prend ces traits riches & lumineux dont il relève notre humanité & la décore. Il ose représenter tour-à-tour, & de leurs vraies couleurs, les plaisirs & la majesté des Dieux : demi-Dieu lui-même, ce n'est ni le *Corrège*, ni le *Ticien*, ni *Rubens*, c'est *Vanloo*.

*La grande Galerie de Versailles, & les deux Salons qui l'accompagnent*, peints par Charles le Brun, premier Peintre de Louis XIV, dessinés par Jean Baptiste Massé, Peintre & Conseiller de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, & gravés sous ses yeux par les meilleurs maîtres du tems.

Tous les Curieux de l'Europe attendoient avec impatience le plus grand ou-

Trage de Gravûre qui ait été entrepris & exécuté dans le seul Pays où la gravûre soit cultivée avec succès. Nous leur annonçons que cette immense entreprise est enfin finie, & qu'elle soutient très-bien l'honneur de notre Ecole. Voici comment s'exprime M. Massé à la tête d'un petit Livre dans lequel il développe les idées du Peintre dont il immortalise les ouvrages.

Charles le Brun, ce grand Peintre, dont le nom seul est devenu un éloge, consacra les dix plus belles années de sa vie à peindre la Galerie de Versailles & les deux salons qui l'accompagnent.

Les Tableaux dont cette Galerie est ornée, contiennent la plus brillante partie de l'Histoire de Louis XIV, c'est-à-dire, depuis 1661 qu'il prit en main les rênes du Gouvernement, jusqu'en 1678 qu'il borna le cours de ses exploits par une paix plus glorieuse encore.

Le zele & la reconnoissance de le Brun, pour un Prince qui ne cessoit de le combler de bienfaits, l'éleverent en quelque sorte au-dessus de lui-même. Il répandit dans cet ouvrage, toute la variété, toute la noblesse des pensées & des expressions qui caractérisent un Poëme héroïque; & le Roi frappé de l'effet de ses premiers Tableaux, se proposa dès lors de les faire



graver successivement , pour en former un recueil qu'il pût donner aux Princes , aux Ministres étrangers , & aux personnes distinguées qu'il voudroit honorer d'une marque particulière de sa bienveillance.

Dans cette vûe , M. Colbert commença par charger Charles Simonneau , de graver celui de ces Tableaux dont le sujet est la seconde conquête de la Franche-Comté ; mais la planche n'ayant pû être finie qu'en 1688 , cinq ans après la mort du Ministre , le malheur des guerres qui suivirent immédiatement , fit oublier , pour ne pas dire abandonner totalement , une entreprise aussi honorable pour la Nation , qu'elle auroit été utile aux progrès des Arts : quelle apparence qu'un simple particulier osât jamais s'en charger !

Je l'avouerai cependant , j'eus l'heureuse témérité de former ce projet en 1723 , & M. le Duc d'Antin à qui je le communiquai , réchauffant mon courage par tout ce que les éloges ont de plus flatteur dans la bouche des Grands , me remit peu de jours après un brevet du Roi , qui m'autorisoit à élever dans les appartemens de Versailles , les échaffauts dont j'aurois besoin pour mon opération.

Huit années me suffirent à peine pour terminer les desseins. On ne prévoit point,

& il est bon que cela soit ainsi, on ne prévoit point, dis-je, ce qu'il en coûte de tems, de soins & de peines pour dessiner dans une attitude contrainte, des plafonds où le Dessinateur n'est éclairé que par des jours de reflet. La seule circonstance qui m'aideroit à soutenir un travail si pénible, c'est que le Roi l'honoroit souvent de ses regards, & en paroïssoit toujours satisfait.

Les gravûres ont eu des inconvéniens d'une autre espèce, & elles ont emporté un espace de plus de vingt années, sans qu'il y ait lieu de s'en étonner, si on considère, premièrement, qu'on s'est assujetti à graver tout au miroir, pour rendre les actions à droite comme elles sont dans les Tableaux; ce qui, à la vérité, est d'une longueur infinie, mais qui a paru absolument nécessaire pour la fidélité de la représentation, & pour la beauté des estampes. En second lieu, que n'ayant voulu confier l'exécution d'un pareil ouvrage qu'à des Graveurs d'une habileté reconnue, ceux qui jouissoient déjà d'une grande réputation étant aussi fort avancés dans leur carrière, ils ont dans cet intervalle payé à la nature le tribut dont nul talent ne peut affranchir; que ceux qui les suivoient de près, se sont insensiblement trouvés hors de combat par l'âge qui les a

gagné , ou par les infirmités qui leur sont survenues ; que d'autres enfin , éblouis par les avantages qu'on leur faisoit espérer , dans les Pays étrangers , sont allés s'y établir.

Je m'arrache au détail de ces fatalités presque toujours inséparables des grandes entreprises , pour témoigner publiquement que je dois une partie de la réussite de celle-ci , aux soins obligeans de Messieurs Galoche , Boucher , Natoire & Bonchardon , & sur-tout de feu M. le Moyne , que je voudrois pouvoir immortaliser par ma reconnoissance , comme il s'est immortalisé lui-même par les chefs-d'œuvres qui sont sortis de ses mains.

Je ne suis pas moins empressé de publier que l'amour des beaux Arts qui animoit le ministère de M. de Tournhem , & qui distingue également celui de M. de Vandiere son digne successeur , m'a fait trouver dans les bontés du Roi , les derniers secours dont j'avois besoin pour mettre ce recueil au jour , & que ce qui me flatte le plus dans le succès de mon entreprise , c'est qu'indépendamment de l'avantage qu'elle me procure de transmettre à la postérité une juste idée de la grandeur de nos Rois , elle a servi dans le tems , à entretenir en France nombre d'excellens Artifi-

NOVEMBRE. 1793. 159

tes, à y soutenir le bon goût de la Gravure, & à lui assurer en ce genre la même prééminence que la Peinture & la Sculpture lui donnent sur toutes les Nations.

Tout ce que M. Massé vient de dire est fort au-dessous de ce qu'on pensa de son entreprise à Versailles le 23 Novembre. Toute cette belle suite d'estampes y fut exposée dans la grande Gallerie, & y fixa l'attention de toute la Cour. Le Roi dit ; *Voilà ma Gallerie éternisée, car cela restera.* Paris, où le goût des Arts est plus vif, a montré encore plus d'empressement. Le Salon qu'on a prolongé pour donner le tems d'examiner cette grande collection, qu'on n'avoit pû y porter que tard, n'a pas désempli. Nous rendrons compte le mois prochain des impressions du Public, qui ont été extrêmement favorables.

Nous avertirons en attendant, que la Collection que nous annonçons est composée de 55 sujets, dont deux sont imprimés sur le *grand Louvois*, & les autres sur le *grand Aigle*, & qu'elle se vend actuellement chez l'*Auteur*, à Paris, *Place Dauphine*. Le prix en blanc est de 300 liv.

Les personnes qui voudroient l'avoir reliée, peuvent s'adresser au sieur *Padeloup*, Relieur du Roi, au coin de la Place de Sorbonne. C'est le seul qui en ait relié jusqu'à présent.

Comme cet Ouvrage est dans son plus grand éclat sous verre , ceux qui le désireroient ainsi , peuvent s'adresser au sieur *Billette* , Vitrier , rue du Harlay , proche la Place Dauphine. C'est lui qui l'a monté pour le Roi, pour le Roi de Pologne, Duc de Lorraine , & pour l'Auteur.

M. Pesselier toujours attentif à louer tout ce qui se fait d'utile pour les Arts , a envoyé à M. Massé les Vers suivans.

Des chefs-d'œuvres que l'art ne peut trop publier ,  
Ta main incomparable assure la mémoire :  
Du Peintre & du Heros tu partages la gloire ,  
Comme tu sçais l'étendre & la multiplier.

C'EST avec plaisir que nous annonçons aujourd'hui le débit d'une Estampe qui a quatorze pouces neuf lignes de hauteur , & douze pouces huit lignes de largeur ; c'est-à-dire , qu'elle est grande comme le Tableau original que le public a fort admiré dans le dernier salon. Le beau morceau peint par M. Chardin , & tiré du Cabinet de M. de Vandiere , est gravé par M. Cars. Quand deux Artistes de ce mérite se réunissent , on annonce leurs productions avec hardiesse. Les compositions du Peintre , quoique simples & soumises aux mœurs du tems , ne prétendent

point à l'héroïque ; mais la justesse du choix & l'agrément des images présentent une vive critique des Peintres Flamands en général. En effet, des tabagies, des combats à coups de poing, des besoins du corps ; enfin la nature prise dans ce qu'elle a de plus abject, sont les sujets les plus ordinairement traités par les Braures, les Ostades, les Ténieres, &c. M. Chardin s'est toujours écarté de ces images humiliantes pour l'humanité, il a eu, à la vérité, toujours pour objet une action petite, mais intéressante, au moins par le choix des figures qui n'ont jamais rien présenté de laid ni de dégoûtant. Ici l'on voit une femme jeune, dont la figure est touchante, & dont l'ajustement simple est étoffé, en même tems qu'il indique la propreté ; elle est à côté de son métier, auquel il paroît qu'à l'art de travailler, elle a substitué une serinette ; elle regarde finement, mais avec une curiosité convenable, le serin dont la cage est au coin du Tableau, & placée sur un guéridon : la chambre est parée convenablement au caractère & à l'état de la personne représentée ; on y voit quelques tableaux, & celui qui paroît en entier représente l'ingénieuse allégorie de M. Coypel, le dernier mort. Il avoit exprimé dans ce morceau, avec autant de

graces que de noblesse , la Peinture qu'il chassoit Thalie de son atelier : ouvrage qu'il avoit fait dans un de ces instans de dégoût , qu'un homme occupé de deux maîtresses croit ressentir pour celle qui le lendemain mériteroit la préférence. C'est en composant comme M. Chardin , qu'il est permis de traiter les actions de la vie familiere ; il faut la faire aimer & la faire envier : aussi l'on peut dire sans hyperbole que le modèle dont M. Chardin a fait choix dans cette occasion , indique une personne attachée à ses devoirs , honnête , pleine de douceur , enfin qui sçait s'occuper ; c'est du moins l'idée qu'elle nous a donnée. Le Graveur a menagé & conservé toutes les finesses ; il a exprimé celles de l'accord & des grandes parties de la peinture , mais ce qu'on appelle la couleur en terme de gravûre ; & pour la rendre avec vérité , il a sçu placer à propos & opposer les differens genres de travail. Enfin l'Estampe fait voir la blancheur de la peau d'une blonde , en opposition avec une coëffe & un mantelet de mouffeline ; hardiesse de la peinture , que la gravûre a rendue avec une justesse & une vérité qui lui étoient peut-être plus difficiles.

Cette Estampe se vend chez le Sr Cars ,  
rue Saint Jacques , vis-à-vis le Plessis.

N O V E M B R E. 1753. 163

SURUGUE vient de graver le *Philosophe en méditation*, de Rembrant, & il se propose de graver son pendant l'année prochaine. Ces deux Tableaux uniques dans leur espèce, & qui étonnent par la vérité de leur lumière, sont dans le riche Cabinet de M. le Comte de Vence. M. Surugue n'a pas cherché à imiter la manière de graver qui étoit particulière à Rembrant, & qui n'a été faite par personne; mais il a eu le courage d'oser ce qu'aucun de ses confreres n'avoit jugé à propos d'entreprendre, & il l'a exécuté avec un succès qui doit étendre sa réputation.

*Le Maître de Clavecin pour l'accompagnement*, Méthode théorique & pratique, qui conduit en très-peu de tems à accompagner à livre ouvert, avec des leçons chantantes où les accords sont notés, pour faciliter l'étude des commençans. Ouvrage utile à ceux qui veulent parvenir à l'excellence de la composition; le tout selon la règle de l'octave & de la basse fondamentale; par Michel Corretto, prix 9 liv. A Paris, chez l'Auteur, à l'entrée de la rue de Montorgueil, à la Croix d'argent.

On connoîtra mieux l'ouvrage que nous annonçons par le plan qu'en a tracé l'Au-



teur qui a de la réputation , que par tout ce que nous pourrions en dire.

» Depuis que Corelli a inventé le genre  
 » de la Sonate du Concert , la Musique ,  
 » dit M. Corretto , a fait des progrès éton-  
 » nans dans toute l'Europe ; c'est à cet il-  
 » lustre Auteur à qui on est redevable de  
 » la bonne harmonie & de la brillante  
 » symphonie. Avant lui les Concerts en  
 » France étoient médiocres. Nous voyons  
 » dans l'Harmonie universelle du *P. Mer-*  
 » *senne* , & dans le *P. Parran* , imprimé en  
 » 1646, qu'on n'exécutoit de leur tems dans  
 » les Concerts de Paris que du plain chant  
 » figuré , avec quelques petites chansons  
 » d'un chant lugubre & lamentable ; plus  
 » elles étoient tristes & languissantes , &  
 » plus les amateurs de ces tems les trou-  
 » voient admirables , & leur donnoient par  
 » excellence le nom de Musique de senti-  
 » ment. Tels étoient les airs de Boësser , de  
 » le Camus , de Lambert , &c.

» A peine connoissoit-on la Musique  
 » instrumentale , qui fait présentement  
 » l'amusement de tous les honnêtes gens.  
 » On ne jouoit que quelques petits airs  
 » de danse sur la harpe , le luth , la gui-  
 » tarre , la vielle , la musette , enfin , pour  
 » ainsi dire , la Musique étoit au berceau.

» L'Auteur des Dons des enfans de La

» tonne, dit que c'est par M. *Mathieu*,  
 » Curé de Saint André des Arts, sur la fin  
 » du dernier siècle, que la Musique Ita-  
 » lienne a été introduite à Paris; il don-  
 » noit un Concert toutes les semaines où  
 » l'on ne chantoit que de la Musique la-  
 » tine des meilleurs Maîtres d'Italie, de  
 » *Cassati*, *Carissimi*, *Bassani*, *Scartati* &  
 » autres.

» Ce fut à ce Concert que parurent pour  
 » la première fois les trio de *Corelli*, im-  
 » primés à Rome; cette Musique d'un gen-  
 » re nouveau encouragea tous les Auteurs  
 » à travailler dans un goût plus brillant,  
 » tel fut le Caprice de *Rebel*, le pere.  
 » Tous les Concerts prirent une autre for-  
 » me: les Scènes & les symphonies d'O-  
 » péra cédèrent la préséance aux sonates;  
 » M. *Morin*, à l'exemple des Italiens, don-  
 » na le premier des Cantates Françaises,  
 » ensuite parurent celles de M. *Bernier*,  
 » *Clerembault*, *Batistin*; M. *Dornel* &  
 » *Dandrieux*, Organistes, donnerent les  
 » premiers des sonates en trio. Dans le  
 » le même tems *Corelli* donna son cinquié-  
 » me œuvre, chef-d'œuvre de l'Art. Feu  
 » M. le Duc d'Orléans, depuis Régent du  
 » Royaume, étant extrêmement amateur  
 » de Musique, voulut entendre ces sona-  
 » tes, mais ne pouvant trouver alors aucun

## 166 MERCURE DE FRANCE.

» violon dans Paris capable de jouer par  
» accords, il fut obligé de les faire chan-  
» ter par trois voix. Mais cette stérilité de  
» violon ne dura pas long-tems ; chacun  
» travailla jour & nuit à apprendre ces  
» sonates ; de sorte qu'au bout de quelques  
» années parurent trois violons qui les exé-  
» cuterent ; Chatillon , qui étoit aussi Or-  
» ganiste, Duval & Bapriste ; ce dernier fut  
» après à Rome pour les entendre jouer  
» par l'Auteur.

» On peut juger par la quantité de bons  
» violons qu'il y a présentement à Paris,  
» combien la Musique a fait de progrès  
» depuis l'invention des sonates , car les  
» symphonies d'Opéra n'auroient jamais  
» formé de si grands fujets.

» Or c'est le nouveau genre de Musique  
» qui a fait disparoître tous les instrumens  
» qui ne jouoient que des pièces , deve-  
» nans pour lors inutiles dans le Concert.  
» Le clavecin seul est resté comme l'ame de  
» l'harmonie , le soutien & l'honneur de  
» la Musique.

» En effet , entre l'avantage qu'il a au-  
» dessus des autres , par la beauté des pié-  
» ces que l'on joue dessus , il a encore ce-  
» lui de l'accompagnement , de régler , de  
» guider , de soutenir & de donner le ton  
» à la voix , c'est en un mot lui qui tient

» les rénes du Concert. Celui qui ſçait  
 » l'accompagnement, ſçait bientôt la com-  
 » poſition ; ſans cette connoiſſance on eſt  
 » toujours médiocre compoſiteur, comme  
 » le ſoutient très-bien M. Rameau dans ſon  
 » nouveau ſyſtème page 7. Tous les Ita-  
 » liens accompagnent du clavecin ; la plû-  
 » part des grands Muſiciens ont été Orga-  
 » niſtes en Angleterre. Meſſieurs Handel,  
 » le Docteur Pepuſch, en Allemagne ; M.  
 » Tellemann, en Eſpagne ; M. Scarlatti,  
 » en France ; Meſſieurs de la Lande, Cou-  
 » prin, Rameau, Clerambault, & beau-  
 » coup d'autres qui joignent à la belle  
 » exécution la compoſition & le génie.  
 » M. Cambert, le premier qui ait compo-  
 » ſé des Opéras François, étoit Organifte  
 » de Saint Honoré.

» M. de Lully ne compoſoit jamais que  
 » ſur le clavecin, & Collaſſe à côté de lui  
 » notoit ſous ſa dictée.

» Comme le clavecin eſt préſentement  
 » une des parties de la belle éducation des  
 » Demoiſelles de condition, & que j'ai  
 » remarqué qu'elles ne le quittoient plus  
 » dès qu'elles étoient mariées, quand el-  
 » les poſſédoient une fois l'accompagne-  
 » ment ; c'eſt ce qui m'a engagé à travail-  
 » ler depuis long-tems à leur compoſer une  
 » Méthode courte & facile, pour leur ap-

## 168. MERCURE DE FRANCE.

» planir les prétendues difficultés que les  
» ennemis de la bonne harmonie ont soin  
» de répandre.

» Je développe dans cette Méthode tous  
» les principes les uns après les autres,  
» avec des leçons démonstratives qui en-  
» seignent en très-peu de tems l'accompa-  
» gnement, selon les règles de l'octave  
» qui nous a été donnée par M. Champion  
» en 17 & selon la basse fondamentale,  
» trouvée par M. Rameau, imprimée en  
» 1722.

» J'ai composé pour la facilité & l'avan-  
» cement des écoliers des leçons chantan-  
» tes, où les accords sont notés ; ce qui  
» donne promptement la pratique, la ré-  
» gularité & la mesure.

» Les doigts acquièrent une certaine mé-  
» canique, le plus souvent sur les touches  
» qui conviennent aux accords, sans que  
» l'esprit y soit entièrement attaché.

» Ceux qui suivront cette Méthode fe-  
» ront plus de progrès en six mois qu'ils  
» n'en feroient d'une autre manière en  
» dix ans, j'en ai fait l'expérience plusieurs  
» fois par ce moyen ; si on n'est pas à la por-  
» tée d'avoir des maîtres, on pourra ap-  
» prendre tout seul, si l'on sçait la musique.

» Il ne faut pas cependant négliger les  
» leçons de vive voix d'un bon Maître,  
» qui

le 24 Août dernier : cet Acteur, né au mois de Mars 1696, & reçu le premier Mars 1725, jouoit différentes sortes d'emplois, & tous avec succès : il avoit surtout le talent singulier de rendre vraie

H

C

---

» tée d'avoir des maîtres , on pourra ap-  
» prendre tout seul, si l'on sçait la musique.

» Il ne faut pas cependant négliger les  
» leçons de vive voix d'un bon Maître ,  
» qui

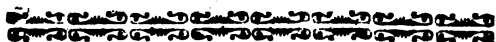
NOVEMBRE. 1753. 169

« qui n'étant point esclave de la préven-  
» tion ni du préjugé, peut lever seul les dif-  
» ficultés que l'on trouve dans un Livre.



## CHANSON.

Q uand je lis Descartes , Newton ,  
Je sens que tous deux ont raison ,  
Et j'adopte chaque système.  
Sans me mêler de leurs débats ,  
Tout est plein quand je suis auprès de ce que j'ai-  
me ,  
Tout est vuide où Philis n'est pas.



## SPECTACLES.

L A *Pipée* , Intermede Italien , n'ayant pas eu  
tout le succès qu'on en espéroit , l'Académie  
Royale de Musique a donné le Mardi 16 du mois  
dernier , à la suite des *Artisans de qualité* , l'Inter-  
mede de la *Bohémienne* , qui avoit beaucoup réussi  
cet Eté , & dont le Public paroît également satis-  
fait à la reprise.

Les Comédiens François ont perdu M. Poisson ;  
le 24 Août dernier : cet Acteur , né au mois de  
Mars 1696 , & reçu le premier Mars 1725 , jouoit  
différentes sortes d'emplois , & tous avec succès :  
il avoit surtout le talent singulier de rendre vraie

H



semblables des caractères qui ne le sont point , ou du moins qui ne le sont plus dans ce siècle. ; tels que le Bourgeois Gentilhomme , Pourceaugnac , Dom Japhet d'Arménie , le Marquis ridicule dans la Mere coquette , & Bernadille dans la Femme Juge & Partie. Les personnages où il s'est le plus généralement distingué , sont les Jodelers dans Jodeler Maître & Valet & Jodeler Prince , & les Crispins , dans les Comédies du Légataire universel , des Folies amoureuses , de Crispin Musicien , de Crispin Médecin , de Crispin bel esprit , & de Crispin rival de son maître. Il jouoit aussi d'une manière supérieure quelques Financiers subalternes , entr'autres Turcaret. C'étoit de tous les Acteurs qui sont au Théâtre François , celui qui avoit le plus de naturel , il étoit même souvent d'une naïveté inimitable , comme dans le rôle de Lasseur , de la Comédie du Glorieux. Il étoit petit , laid & assez mal fait , mais il avoit une figure si comique , qu'il excitoit un rire universel dès qu'il paroissoit. Il avoit surpassé son père & son grand père qui étoient aussi des Acteurs de réputation ; mais ils ne réussissoient gueres que dans les Crispins. Poisson est mort âgé de cinquante-sept ans ; il a été environ vingt-huit ans à la Comédie. Après avoir rendu justice à ses talens , nous ne pouvons nous dispenser de dire qu'il avoit deux grands défauts , celui de manquer de mémoire , qui est insupportable principalement dans les Scènes comiques qui exigent une répartie vive & prompte , & celui de bredouiller qui empêchoit les Spectateurs , surtout ceux qui n'étoient pas bien accoutumés à sa voix , d'entendre une partie de ce qu'il débitoit.

Il paroît que M. Préville consolera le Public de la perte de Poisson. Cet Acteur a débuté

# NOVEMBRE. 1753. 171

Le 20 Septembre , par le rôle de Crispin , dans le Légataire universel , & par celui du Valet , dans la Famille extravagante. Ses autres rôles de debut ont été le Marquis , dans le Joueur ; Crispin , dans les Folies amoureuses ; le Menechme , dans la Comédie des Menechmes ; le principal rôle dans celle de Crispin Médecin ; Strabon , dans Démocrite ; Sganarelle , dans le Médecin malgré lui , & le Valet dans la Surprise de l'Amour. Il a eu le succès le plus éclatant dans les trois rôles de Crispin , dans le Menechme , dans Strabon & dans Sganarelle ; mais il a été trouvé médiocre dans le Marquis du Joueur , & dans les Valets de la Famille extravagante , & de la Surprise de l'Amour. M. Prévile est bienfait , il a une jolie figure , de la jeunesse , une intelligence supérieure , une mémoire admirable , une grande aisance au Théâtre , beaucoup de précision dans son jeu , & un jeu qui est entièrement à lui ; il a peut-être plus d'agilité que de vivacité , & plus d'épanouissement dans la physionomie que de fond de gayeté.

Les mêmes Comédiens ont donné avant leur départ pour Fontainebleau , trois représentations de l'*Amasis* , de M. de la Granche-Chancel , qui n'avoit pas été représenté depuis 1740. Cette Tragédie fut suivie dans sa nouveauté , mais elle eut le succès le plus complet à la reprise de 1731. Les rôles d'*Amasis* , de *Sesostris* , de *Phanès* & de *Mènes* furent alors représentés par Mrs Sarrafin , Dufresne , le Grand & Dubreuil ; & ceux de *Nitocris* & d'*Artenice* , par Mlles Ductos & Dufresne : ces rôles sont maintenant remplis par Mrs Paulin , Grandval , le Grand & Dubreuil , & par Mlles Dumefnil & Hus.

Les mêmes Comédiens ont remis le Jeudi 11

H ij

## 172 MERCURE DE FRANCE.

Octobre , pour le début du sieur Armand , fils de l'Acteur qui fait depuis long-tems les plaisirs du Public , les Comédies de la *Femme Juge & Partie* , & des *Vendanges de Surêne* , dans lesquelles le débutant a joué les rôles de Bernardille & de l'Orange : une timidité qu'il n'a pû surmonter le premier jour , l'a rendu froid & monotone , & il a été peu goûté ; mais il a pris sa revanche le Dimanche suivant , & a été fort applaudi.

Christine-Antoinette-Charlotte Desmares ; une des plus célèbres Actrices qui ait paru au théâtre François , est morte à S. Germain-en-Laye le 12 Septembre dernier , âgée de 71 ans. Sa naissance ne sembloit pas la destiner au Théâtre ; son grand pere qui étoit Président du Parlement de Rouen , deshérit son fils parce qu'il s'étoit marié sans son consentement. De ce mariage sortirent Desmares & Mlle Champmélé , qui se trouvant sans fortune prirent le parti de la Comédie. Desmares & sa femme allerent à Copenhague , où ils furent reçus dans la troupe des Comédiens François du Roi de Danemarck ; ils plurent tant à cette Cour que le Roi & la Reine de Danemarck tinrent sur les Fonts de Baptême Mlle Desmares , qui y naquit en 1682. Mlle Champmélé étoit restée à Paris , où elle faisoit les délices du Théâtre ; elle joua d'original presque tous les premiers rôles des Tragédies de Racine ; elle se distingua singulierement dans ceux de Berenice , de Phedre & d'Iphigénie. La Fontaine & Despréaux ont transmis son nom à la postérité. Comme elle aimoit beaucoup son frere , elle le rapella de Copenhague , & obtint de Louis X V qu'il fût reçu sans début dans la troupe dont elle faisoit l'ornement. Desmares avoit beaucoup de talent pour les rôles de Payfans , & c'est pour lui que Dancourt a fait le *Mari retrouvé* ; Delor-

me , dans les Trois Cousines ; Thibaud , dans les Vendanges de Suresne , &c.

Mlle Champmessé quitta le Théâtre en 1698. Le dernier rôle qu'elle y joua fut celui d'Iphigénie en Tauride , dans la Tragédie d'Oreste & Pilade , de M. de la Grange , & le succès de l'Actrice fut égal dans l'Iphigénie sacrificante , à celui d'Iphigénie sacrifiée. Mlle Desmares parut alors , & elle eut le courage de débiter par le rôle que sa tante venoit de quitter ; elle y réussit au-delà de ses espérances , ainsi que dans ceux d'Émilie & d'Hermione : on la chargea après de quelques rôles d'Amoureuses dans le comique , & elle joua d'original Rodope , dans Esope à la Cour , avec un grand succès ; mais ce qui mit le comble à sa réputation , ce fut le rôle de Pâché , à la brillante remise qui en fut faite au mois de Juin 1713. Mlle Desmares ne fut pas moins goûtée dans le rôle de Thérèse , de la Comédie du Double veuvage , & elle y mit tant de gaieté & de vérité , qu'on la crut seule capable de remplacer , dans les Soubrettes , Mlle Beauval qui commençoit à vieillir. Elle reçut un ordre de la Cour d'apprendre les rôles de cet emploi ; non-seulement elle y surpassa Mlle Beauval , mais elle devint un modèle en ce genre. Elle n'abandonna pas pour cela les premiers rôles tragiques ; c'est elle qui a joué d'original les rôles d'Athalie , d'Ino , d'Électre , & de Jocaste , dans l'Oedipe de M. de Voltaire ; elle resta au Théâtre jusqu'à Pâques de l'année 1721 , & son dernier rôle fut celui d'Antigone , dans la Tragédie des Machabées , de la Motte. Mlle Desmares a laissé encore une plus grande réputation dans le comique que dans le tragique ; elle avoit une figure & une voix charmantes , beaucoup d'intelligence , de feu , de volubilité , de

Hij

## 174 MERCURE DE FRANCE.

gayeté & de naturel ; on lui a l'obligation d'avoir pris plaisir à former Mlle Dangeville sa nièce, qui réunit toutes les graces & tous les genres de Comique. Indépendamment des talens de Mlle Desmares pour le Théâtre, elle joignoit au don de plaire dans la société, un caractère admirable & un cœur excellent ; elle a même fait des actions d'une générosité héroïque.

Les Comédiens Italiens ont donné le Mercredi 26 Septembre, la premiere représentation de *l'Origine des Marionnettes*, Parodie de Pigmalion, qui a été trouvée froide. M. Gaubiés, qui en est l'Auteur, ayant retranché un rôle entier & fait d'autres retranchemens pour le Samedi suivant, la Pièce a été reçue favorablement.

L'Opéra Comique a donné le Mardi 25 du même mois, les *Nymphes de Diane*, Opéra Comique de M. Favart, qui n'avoit jamais été représenté à Paris. Cet Ouvrage qui est un des plus jolis de l'Auteur, n'a pas été moins goûté à Paris qu'il l'avoit été au théâtre de Bruxelles, pendant la dernière guerre.

La clôture de l'Opéra Comique s'est faite cette année le Samedi 6 Octobre par la représentation du *Plaisir & de l'Innocence*, des *Nymphes de Diane*, & des *Troqueurs*.

---

LETTRE à l'Auteur du Supplément aux  
Tablettes Dramatiques pour les années  
1752 & 1753.

EN furetant, Monsieur, chez un Libraire dans les nouveautés, le hazard a voulu que je rencontraisse votre ouvrage ; le titre me l'a fait ache-

ser, & en le parcourant j'ai trouvé mon article dans ceux des débutans au Théâtre François de l'année 1752. Vous m'accusez d'avoir harangué le parterre, en lui disant que je travaillois depuis 25 ans à ramener le naturel au Théâtre; & que j'espérois l'avoir trouvé. Je réponds à ce que vous avancez d'après moi. Oui, je l'ai dit & fait; & fêz Baron, dont je suis l'élève, m'a inculqué dans l'esprit par ses principes, qu'il valoit mieux pêcher par un trop grand naturel que d'emphaser avec outrance, ou de parler en chantant avec trois notes égales, qui forment la monotonie. Ce fut feu Monseigneur le Duc de la Trémouille qui fut la cause que je débutai pour la première fois en 1740, & je puis l'avancer, avec un grand applaudissement. Des amis que j'avois alors qui n'étoient pas vrais, s'employèrent si bien pour moi, que l'on me préféra le parent de celui qui fut mon maître. Je pris mon parti alors, & je retournai en Province. En 1752 je revins à Paris pour des affaires d'intérêt; on me persuada de débiter pour la seconde fois, à cause qu'il faut quelqu'un pour doubler M. Sarrazin en cas d'accident; je le fis. Ma façon de parler a plu aux gens qui ont toujours la perspective de ce grand naturel de celui dont je suis élève, & elle n'a pas été aussi du goût de ces Novateurs dramatiques, qui ont établi leur goût par le moyen de l'aïfance & de la fortune qu'ils possèdent. Comme vous faites une compilation chronologique des faits qui se passent au Théâtre, ce n'est point à la fin du rôle d'Auguste dans Ciana que j'ai harangué le Public; c'est à la fin de celui de Mithridate, ayant représenté avant Auguste, Mithridate & Pharusmane. L'Acteur Toulousain jadis le fit comme moi: Ses complimens valoient autant que les rôles qu'il venoit de re-

présenter : & si la débauche ne l'eût pas entraîné dans le moment qui a été la cause du terme de ses jours , c'étoit un homme qui , tant par l'art que par l'esprit , seroit admiré aujourd'hui. Je dirai avec Cicéron , *omni ope atque operâ enixus fui*. J'ai tâché de travailler pour gagner une pension , je n'ai pas réussi. Vous n'avez pas parlé des autres rôles que j'ai représenté. J'ai joué aussi Lifimon dans le Glorieux , & Argant dans le Préjugé à la mode ; j'y ai pourtant été applaudi , & ce , sans avoir donné de billets pour mandier des suffrages. J'attendois tout de mes travaux , car je vous avoue que j'ai risqué beaucoup en voulant jouer après ces grands Comédiens qui sont aujourd'hui l'ornement & les plaisirs de la Scène. Comme je suis général , & que les masques de Ténace sont gravés dans mon optique , je joue les Rois , les Payfans , les Financiers , les Peres nobles , les Raisonneurs , & tant d'autres qui sont utiles à un Comédien dans la Province , soit dans l'Italien , soit dans les Opéra Comiques. Je suis même en état de faire un pari , si on le veut , de jouer un rôle nouveau chaque jour pendant le cours d'une année , tant j'ai la mémoire libre & fraîche. J'ai même représenté le Tuteur dans la Pupille , un peu froidement à la vérité , mais s'il falloit le rejouer aujourd'hui , ce seroit un autre genre , tant il est vrai qu'on se corrige sur les bons modèles. Je vous prens pour un de mes arbitres , on ne récompense pas toujours les gens qui cherchent à l'être. Je suis en état de parler de mon art par principe ; & si une profonde paresse ne m'avoit pas saisi depuis long-tems , j'aurois tenu parole à M\*\*\* , en lui faisant part d'un Traité que j'ai commencé , touchant la façon de parler au Théâtre , non de déclamer. . . ce dernier n'est

pas de mon genre. Quoique Messieurs de Sainte-Albine & Riccoboni ayent analysé les qualités nécessaires à un Comédien, j'ai tâché d'apprécier leur sentiment avec le mien, en faisant un détail par principe de gradations, pour donner un acheminement solide à ceux qui sont amateurs du Théâtre. Il est vrai qu'aujourd'hui ce n'est plus le Comédien qui se fait au Public; c'est le Public qui se fait au Comédien. Les tems se succèdent & les modes changent. Les Pantins ont remplacé les Bilboquets, les Mantelets, les Echarpes; on a beau faire, les anciennes modes reviendront, je suis pourtant de celles du premier quart de ce siècle. M. de Crebillon & M. de Voltaire vont de pair avec les Corneilles & les Racines; il ne seroit donc pas surprenant que je pusse plaire encore. Je me fais un sensible plaisir de débiter leurs Ouvrages, & sans prévention je ne les ai jamais masqués. Je vous convie donc, Monsieur, d'être dorénavant un peu plus prolix sur mon compte, & de suivre le sentiment de Pline, qui dit, que pour soutenir le droit d'une bonne cause, on ne peut l'être trop. Vous ajoutez en lettres italiques, *revisé*, c'est sans pension, je vous en avertis. J'ai l'honneur d'être, &c. ROUSSELET.



## NOUVELLES ETRANGERES.

## DU LEVANT.

DE CONSTANTINOPLE, le 17 Août.

**P**ARMI les Curdes, les uns ont des demeures fixes, les autres changent souvent d'habitation, & sont errans le long des rives du Tigre depuis les

H v



## 178 MERCURE DE FRANCE.

environs de Mosul jusqu'aux sources de l'Euphrate. Une partie de ces derniers, étant venus camper il y a quelque temps sur la frontière du Gouvernement de Bagdad, y faisoient des courses fréquentes. Soliman, Beglierbeg de la Province, a voulu la délivrer de ces dangereux voisins. Avec un corps de quinze mille hommes, il a investi les bois qui leur servoient de retraite, & plusieurs détachemens de ses troupes y ont pénétré par différens endroits. Les Curdes pressés de tous côtés, & privés de l'espérance de pouvoir fuir, se sont deffendus avec beaucoup d'opiniâtreté, mais enfin ils ont été obligés de se rendre à discrétion. Le Beglierbeg en a fait décapiter trois cens cinquante. Sa Hauteffe, pour lui témoigner combien elle est satisfaite de la conduite qu'il a tenue dans cette expédition, lui a envoyé une pelisse de grand prix & un sabre garni de diamans.

### D U N O R D.

DE PETERSBOURG, le 19 Septembre.

Les vaisseaux de guerre & les Frégates qu'on a fait sortir du Port de Cronstadt pour exercer les Matelots, doivent y rentrer incessamment. Cette Escadre s'est avancée dans la mer Baltique jusqu'à la hauteur de l'Isle d'Oësel.

DE STOCKHOLM, le 23 Septembre.

L'Observatoire, auquel on travailloit depuis l'année 1748, étant achevé, l'Académie Royale des Sciences s'y assembla le 20 de ce mois pour la première fois. Cette séance fut honorée de la présence du Roi. Le Baron de Hopken, Président de cette Académie, ainsi que de celle des Belles-Lettres.

tres , prononça un discours , sur le besoin que les Sciences ont de la protection du Gouvernement. Dans la même séance, le Comte de Tessin , Grand-Maréchal de la Cour , & Gouverneur du Prince Gustave , présenta à la Compagnie plusieurs échevaux de soie , du produit des vers que la Reine fait élever à Dronningholm. On a trouvé cette soie de bonne qualité , & cent vers en ont fourni une demi-once.

DE C O P E N H A G U E , le 20 Septembre.

Sa Majesté a rendu depuis peu l'Ordonnance suivante. » Nous Frederic , par la grace de Dieu , » Roi de Danemark , de Norvege , &c. Sçavoir : » faisons : Qu'ayant été informé , qu'en divers endroits des terres & états de notre domination il se trouve des Enrolleurs , qui , par des promesses aussi vaines que trompeuses , cherchent à débaucher nos sujets , & à les obliger de s'expatrier pour passer à certaines Colonies de l'Amérique , Nous avons par une suite de l'affection paternelle que nous leur portons , non seulement jugé à propos de les avertir , qu'ils eussent à se garantir des pièges que de pareils gens tendent à leur crédulité , mais nous leur défendons en outre très-expressément par la présente , de s'enroller pour les susdites Colonies , sous peine aux contrevenans , d'avoir tous leurs biens confisqués , tant ceux qu'ils possèdent actuellement , que ceux dont ils pourroient hériter par la suite. Ordonnons de plus , que tous les susdits Enrolleurs ou émissaires , qui seront convaincus d'avoir débauché quelques-uns de nos sujets , & de les avoir , par de semblables promesses ou autrement , portés à entreprendre un

H vj.

## 180 MERCURE DE FRANCE.

» voyage si préjudiciable à leurs véritables intérêts , soient condamnés , sans autre procédure ultérieure , à travailler durant le reste de leur vie aux fortifications , & que même , suivant l'exigence du cas , on leur fasse subir des punitions encore plus rigoureuses.

Le Président Ogier , Envoyé extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire du Roi de France , est depuis hier en cette Ville. Sa Majesté Catholique ayant envoyé ordre au Marquis de Puente-Fuerte , son Envoyé auprès du Roi , de quitter cette Cour ; ce Ministre partira demain pour Stockholm , où il va résider en la même qualité auprès de Sa Majesté Suédoise. La semaine dernière , il fit publier que toutes les personnes qui avoient des créances sur lui , se rendissent à son Hôtel , afin de recevoir leurs payemens ; il doit s'embarquer à Helsingbourg.

Il a été résolu dans la dernière Assemblée de la Compagnie des Indes Orientales , d'envoyer cette année deux vaisseaux à la Chine , & deux autres à Tranquebar.

Plusieurs Pêcheurs des côtes Septentrionales de la Norvege ne donnant pas l'attention nécessaire à la préparation & à la salaison du poisson , le Gouvernement a fait publier un Règlement à ce sujet. Il paroît une autre Ordonnance , qui regarde de la police des spectacles.

## A L L E M A G N E.

DE VIENNE , le 29 Septembre.

Tout ce qui concerne l'Académie Militaire établie à Newstadt sous la direction du Comte de Daun , Général d'Infanterie , est maintenant réglé. Le Comte de Tierhem , Major-Général , en est

**NOVEMBRE. 1753. 18r**  
Vice Directeur, & il y fera sa résidence ordinaire. Il aura sous lui un Lieutenant Colonel, un Major, & vingt-six autres Officiers choisis dans les troupes de l'Impératrice Reine. Les Elèves feront le même service qu'on fait dans les Places de guerre.

**DE HAMBOURG, le 2 Octobre.**

Depuis la suspension du commerce entre l'Espagne & le Danemark, les Négocians de cette Ville ont reçu des commissions considérables pour les Etats de Sa Majesté Catholique.

**E S P A G N E.**

**DE LISBONE, le 13 Septembre.**

Une Flotte venant de la Baye de Tous les Saints, entra le 6 de ce mois dans le Tage. Elle est composée de 28 Navires, de deux Corvettes & d'un Yacht, & elle a apporté quatre millions de cruzades, tant pour le compte de Sa Majesté que pour celui des particuliers.

**DE MADRID, le 18 Septembre.**

Dom Julien d'Arriaga, Président du Tribunal de la Contractation, a mandé à Sa Majesté, que le 7 le Vaisseau *la Sainte Famille* étoit entré dans la Baye de Cadix, & que ce Bâtimement qui vient du Port de Callao, avoit apporté cinq cens quatre-vingt treize mille huit cens quarante-quatre piastres en espèces, la valeur de cinq cens trente-huit mille neuf cens quarante-trois piastres en doubloons, cinq mille cent quintaux de cacao, deux mille cent livres de laine de Vigogoe, & plusieurs autres marchandises.

## 182 MERCURE DE FRANCE.

Sa Majesté a disposé de l'Evêché de Zamora en faveur de Dom Joseph Gomez, Ecolâtre de l'Eglise Cathédrale de Saragosse.

### ITALIE.

DE NAPLES, le 28 Août.

On a présenté au Gouvernement trois projets ; dont le premier est de changer le cours du Volturno, & de le faire passer par Caserte ; le second, d'établir un grand chemin depuis Salerne jusqu'à Reggio ; le troisieme, de couper une montagne, pour faire communiquer le chemin du Posilipe à celui de Bagnoli.

DE ROME, le 25 Septembre.

La Congrégation de Propaganda Fide a reçu avis de la Chine, que l'orage qui s'y étoit élevé contre les Chrétiens étoit entierement calmé. Selon les mêmes nouvelles, l'Ambassadeur que le Roi de Portugal a jugé à propos d'envoyer à l'Empereur de cette vaste partie de l'Asie, est arrivé à Macao.

DE FLORENCE, le 20 Septembre.

L'action courageuse d'une Payfanne des environs de Sienné fait ici le sujet de tous les entretiens. Le mari de cette femme étoit detenu dans les prisons de cette Ville pour une dette de quarante écus. Après avoir trouvé le moyen de ramasser cette somme, elle partit de son village pour faire remettre son époux en liberté. Elle fut attaquée sur la route par un voleur armé d'un couteau à deux tranchans. Craignant que son argent étoit

NOVEMBRE 1753. 183

gouffu dans son corps-de-juppe, elle engagea le Brigand à lui prêter son couteau pour le découvrè. Aussi-tôt elle se jeta sur ce misérable, & l'étendit par terre sans vie. On a reconnu que c'étoit un fameux Chef de voleurs, nommé Pedrillo, pour la prise duquel le Gouverneur avoit promis cinq cens écus. Cette récompense a été payée à la Paysanne, & les Magistrats ont rendu la liberté à son mari, en se chargeant d'acquitter la dette pour laquelle il étoit prisonnier.

DE GENES, le 22 Septembre.

Le Gouvernement vient d'accorder aux habitants de San-Remo une amnistie, dont quatorze personnes sont seulement exceptées.

GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, le 1 Octobre.

Il a été résolu de renforcer les garnisons de Gibraltar & de Port-Mahon. Le 30 du mois dernier, l'Alderman Ironside fut élu Lord-Maire de Londres. Les lettres de l'Isle de la Barbade annoncent que les Vaisseaux de guerre *le Saint-Albans* & *l'Assistance*, & la Chaloupe *le Faucon*, y sont arrivés. On écrit de la Nouvelle Angleterre, qu'à la fin du mois de Juillet dernier il y a eu à Boston un incendie, qui a réduit en cendres un grand nombre de maisons & plusieurs magasins.



FRANCE.

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

**L**E Prince de Soubize a donné le 16 Septembre dernier dans le camp d'Aymeries , une fête éclatante , à l'occasion de l'heureux accouchement de Madame la Dauphine.

Le 20 , le *Te Deum* fut chanté dans l'Eglise de l'Hôtel Royal des Invalides , pour remercier Dieu du même événement , & l'Evêque de Vannes y officia. Le Comte d'Argenson , Ministre & Secrétaire d'Etat , vint exprès de Versailles pour assister à cette cérémonie , après laquelle ce Ministre , accompagné de M. de la Courneuve , Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , & Gouverneur de l'Hôtel , du Comte de la Marche , Lieutenant de Roi , & des autres Officiers de l'Etat-Major , mit le feu au bucher qu'on avoit préparé. Avant & après le *Te Deum* , il y eut une salve d'artillerie & de mousqueterie.

L'Académie & le Collège de Chirurgie firent chanter le 27 le *Te Deum* dans l'Eglise Paroissiale de Saint Côme , en action de grâces de l'événement qui fait le sujet de l'allégresse publique.

On chanta le 27 le *Te Deum* dans l'Eglise de la Paroisse du Château de Versailles , en action de grâces de la naissance de Monseigneur le Duc d'Aquitaine. Pendant cette cérémonie , les Invalides , qui composent la Garde de cette Ville , firent plusieurs salves de mousqueterie. Le Portail de l'Eglise étoit illuminé , ainsi que toutes les maisons de Versailles. Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France se promenerent en carosse dans les principales rues , pour voir les illuminations.

Leurs Majestés , accompagnées de Monseigneur le Dauphin , de Madame Infante Duchesse de Parme , & de Mesdames de France , assistèrent le 23 au Salut , célébré par les Missionnaires.

Le même jour , le Comte de Looff, Ambassadeur Extraordinaire du Roi de Pologne Electeur de Saxe , eut une audience particuliere du Roi , dans laquelle il prit congé de Sa Majesté. Il fut conduit à cette audience , ainsi qu'à celle de la Reine, de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine , de Monseigneur le Duc de Bourgogne , de Monseigneur le Duc d'Aquitaine , de Madame , de Madame Infante , de Madame Adélaïde , & de Mesdames Victoire , Sophie & Louise , par M. Dufort , Introduceur des Ambassadeurs.

Le même jour , M. l'Estevenon de Berkenrode , Ambassadeur Ordinaire des Etats Généraux des Provinces Unies , eut une audience particuliere du Roi , dans laquelle il remit à Sa Majesté une Lettre des Etats Généraux sur l'heureux accouchement de Madame la Dauphine , & sur la naissance de Monseigneur le Duc d'Aquitaine. Il fut conduit à cette audience par le même Introduceur.

Le même jour , le Roi soupa au grand couvert chez la Reine avec la Famille Royale.

M. de Barailh , qui avoit été présenté le 21 au Roi par M. Rouillé , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Marine , prêta serment de fidélité le 23 entre les mains de Sa Majesté pour la Charge de Vice-Amiral , vacante par la mort du Comte de Camilly.

Sa Majesté a nommé Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , M. de Borville , Maréchal de ses Camps & Armées.

Le Roi a disposé du Régiment de Navarre , qu'avoit le feu Comte de Choiseul , en faveur de



Comte du Chatelet-Lomont, Colonel du Régiment de Quercy. Sa Majesté destine la place du Colonel des Grenadiers de France, qui aura le Régiment de Quercy, au Marquis de Bouzols, Officier dans le Régiment d'Infanterie du Roi.

L'Académie Royale de Chirurgie présenta le 23 le second tome de ses Mémoires à leurs Majestés & à Monseigneur le Dauphin, ainsi qu'au Roi de Pologne Duc de Lorraine.

Le même jour, leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le Contrat de mariage de M. de Beauchefne de Mondragon, Maître d'Hôtel Ordinaire du Roi, & Secrétaire des Commandemens de Madame la Dauphine, avec Demoiselle Marie Jeanne Duval de l'Epinoy.

Le Marquis de Panlmy, Secrétaire d'Etat de la Guerre en survivance du Comte d'Argenson, revint le 24 du voyage qu'il a fait dans diverses Provinces du Royaume pour en visiter les Places, & pour voir les troupes qui y sont en quartier.

Le 25, le Comte de Sartirante, Ambassadeur Ordinaire du Roi de Sardaigne, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il remit une Lettre du Roi son Maître, à Sa Majesté, sur l'heureux accouchement de Madame la Dauphine, & sur la naissance de Monseigneur le Duc d'Aquitaine. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Reine, & à celles de toute la Famille Royale, par M. Dufort, Introduceur des Ambassadeurs.

Mademoiselle de Penthièvre mourut à Versailles le 25 sur les huit heures du soir, âgée d'un an onze mois & sept jours, étant née le 18 Octobre 1751.

M. de Vandiere fit voir le même jour à Sa Majesté le modèle en relief de l'Hôtel de l'Ecole

Royale Militaire , exécuté sous la conduite & d'après les desseins & profils de M. Gabriel , premier Architecte du Roi. Sa Majesté a paru en être très-satisfaite.

Les Pensionnaires du Collège de Louis le Grand , voulant témoigner leur reconnoissance pour la protection dont le Roi les honore , & leur zèle pour la prospérité de la Famille Royale , firent tirer le 23 Septembre dernier , un feu d'artifice , en réjouissance de la naissance de Monseigneur le Duc d'Aquitaine.

Le 30 , la Reine , accompagnée de Monseigneur le Dauphin , de Madame Adélaïde , & de Mesdames Victoire , Sophie & Louise , assista aux Vêpres & au Salut dans la Chapelle du Château.

Don Jaime Massones de Lima , Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi d'Espagne , eut le même jour une audience particulière du Roi dans laquelle il remit une Lettre du Roi son Maître à Sa Majesté , sur l'heureux accouchement de Madame la Dauphine , & sur la naissance de Monseigneur le Duc d'Aquitaine. Il fut conduit à cette audience , ainsi qu'à celle de la Reine , & à celles de toute la Famille Royale , par M. Dufort , Introduceur des Ambassadeurs.

Le même jour , le Roi partit pour le Château de Crécy , d'où Sa Majesté revint le 4 Octobre.

Le Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar , partit le 6 Octobre pour retourner à Lunéville.

L'Abbé Noller , de l'Académie Royal des Sciences , a reçu la Lettre suivante au sujet du malheur arrivé au Sr Richtman. Cette Lettre est de M. Sanchez , ci-devant premier Médecin de l'Impératrice de Russie.

Il vous appartient de droit , Monsieur , d'être instruit de toutes les nouvelles qui intéressent la

## 388 MERCURE DE FRANCE.

« Physique Expérimentale. Ainsi je ne dois pas  
 « manquer de vous communiquer celle que vient  
 « de me donner le Docteur de Shreiber, de l'A-  
 « cadémie de Pétersbourg, homme respectable  
 « dans la République des Lettres par plusieurs  
 « écrits sur la Médecine. Notre Académie, me  
 « marque-t'il dans sa Lettre datée de Pétersbourg  
 « le 14 Août, a perdu le Professeur Richtman. Le  
 « 26 du mois dernier, pendant qu'il étoit occupé  
 « à électriser, dans un moment où il faisoit des  
 « éclairs, il fut tué subitement. J'ai été présent le  
 « lendemain à l'ouverture du corps. On a remar-  
 « qué des traces comme de brûlure, au front, sans  
 « que les cheveux en eussent souffert; aux deux  
 « côtés de la poitrine, & au pied gauche dont le  
 « soulier a été déchiré par le travers. La partie  
 « postérieure du poulmon étoit noire & rem-  
 « plie de sang: la partie membraneuse de la tra-  
 « chée étoit comme usée. En pressant les bronches,  
 « il est sorti du sang écumeux. Le cœur étoit sain.  
 « On a trouvé beaucoup de sang dans la partie  
 « postérieure des intestins grêles. M. Sozloff,  
 « Graveur de l'Académie, a été seul témoin de la  
 « tragédie. Il dit avoir vu sortir un globe bleuâtre  
 « de la Règle Electrique, dont M. Richtman étoit  
 « éloigné d'un pied lorsqu'il tomba mort.

On mande de Rennes, que le Président de  
 Langle de Coëruhan, Premier Président de la  
 Chambre des Vacances du Parlement de Bretagne,  
 a donné une fête très-brillante, à l'occasion de la  
 naissance de Monseigneur le Duc d'Aquitaine.

Le 4 Octobre, la Reine entendit la Messe dans  
 l'Eglise des Récollets, & communia par les mains  
 de l'Abbé du Chastel, son Aumônier en quartier.

La même jour, le Roi revint du Château de  
 Arcy.

NOVEMBRE. 1753. 189

Le Roi de Pologne , Duc de Lorraine & de Bar , ayant entendu parler avec éloge de l'éducation que le Duc de Chaulnes a établie dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi , qu'il commande ; ce Prince a voulu juger par lui-même du mérite de cette Ecole militaire. Il alla le deux de ce mois à l'Hôtel des Chevaux-Légers , suivi d'une nombreuse Cour , & il honora plusieurs exercices de sa présence. On commença par la course des têtes dans la Carrière. Le Roi de Pologne monta ensuite au Balcon du Manège , pour y voir cet exercice. Le Manège étant fini , ce Prince se rendit dans la grande Salle des exercices. Les Chevaux-Légers , Eleves , y étoient sous les armes. Ils firent l'exercice du maniement des armes , conformément aux dernières Ordonnances , ensuite quelques évolutions , puis l'exercice du Fleuret. Ils finirent par celui de voltiger sur des chevaux de bois ordinaires , & sur un grand cheval d'une nouvelle construction. On rendit compte ensuite au Roi de Pologne des autres études qui se font dans la même Salle , où l'on enseigne aux Eleves les Mathématiques , l'Histoire , la Géographie , le Dessin & la Danse. Le Roi de Pologne laissa voir toute la satisfaction que lui causerent également tous les exercices. Rien n'échappa à sa pénétration. Il approuva toutes les nouvelles méthodes inventées pour les perfectionner , & il eut la bonté de louer la justesse & la précision de leur exécution.

Leurs Majestés signèrent le 5 le contrat de mariage du Duc de Beauvilliers , & de Demoiselle Desnos de la Feuillée.

M. Burner , Savant Botaniste , & petit-fils du célèbre Sthall , étant venu en France pour y passer

quelque tems , il fut présenté au Roi par le Duc d'Ayen.

Madame Infante Duchesse de Parme , est partie le 27 Septembre pour retourner à Parme. Cette Princesse a couché le même jour à Montargis , où M. Barentin , Intendant d'Orléans , s'étoit rendu pour la recevoir. Le 28 , elle coucha à Cosne , qui dépend aussi de la Généralité d'Orléans. M. Barentin a rempli , à la satisfaction de cette Princesse & de sa suite , tous les devoirs qui le regardoient. Madame Infante alla le 29 à Moulins. Elle n'a pas été moins contente des préparatifs faits pour sa réception par M. de Bernage de Vaux , Intendant du Bourbonnois. Le 30 , Madame Infante se rendit à Roanne , & le premier Octobre à cinq heures du soir , elle est arrivée à Lyon. Elle fut reçue à la porte au bruit du canon ; par le Marquis de Rochebaron , Commandant dans la Ville , à la tête des Compagnies Militaires & de celles de la Bourgeoisie , qui étoient sous les armes , & qui bordoient les rues jusqu'au Palais Archiépiscopeal. Lorsque Madame Infante descendit à ce Palais , M. Flaschar de Saint-Bonner , Prévôt des Marchands , & les Echevins , la reçurent au bas de l'escalier , étant présentés par le Comte de Noailles , Grand d'Espagne de la première Classe , chargé des ordres du Roi pour conduire cette Princesse à Antibes. Madame Infante ayant été menée à son appartement , on lui porta les présens de la Ville , qui consistoient principalement en plusieurs pièces de riches étoffes. Le même jour , le Corps de Ville fit tirer sur l'eau un feu d'artifice vis-à-vis du Palais Archiépiscopeal. Après le feu , Madame Infante se mit à table , & elle voulut bien admettre toutes les Dames à la voir souper. Toute la Ville fut illuminée , chaque

citoyen s'empresant de témoigner son amour & son respect pour Madame Infante. Le 2, cette Princesse entendit, dans la Chapelle de l'Archevêché, la Messe chantée par la Musique. L'après-midi, elle alla se promener au Château d'Oullins, qui appartient au Cardinal de Tencin. A son retour, elle assista au concert qu'on lui avoit préparé, & après lequel on tira un nouveau feu d'artifice. Elle soupa ensuite en public, & il y eut, de même que la veille, des illuminations dans toute la Ville. Madame Infante se rendit le 3 à l'Eglise Métropolitaine, & elle y entendit la Messe, après avoir été reçue à la porte par le Cardinal de Tencin à la tête des Comtes de Lyon. Cette Princesse partit le même jour pour continuer sa route. Pendant son séjour à Lyon, elle a été traitée aux dépens du Roi suivant les ordres adressés à M. Rossignol, Intendant, par Sa Majesté. Madame Infante a paru satisfaite des preuves qu'elle a reçues du zèle des habitans. Elle a donné des marques de bonté à toutes les personnes qui ont eu le bonheur de l'approcher; & l'ardeur des vœux que les Lyonnais font pour cette Princesse, égale la vivacité du regret qu'ils ont eu de son départ.

Le Duc de Villars, Gouverneur de Provence, a célébré dans la Ville d'Aix, par une fête des plus éclatantes, la naissance de Monseigneur le Duc d'Aquitaine.

On mande de Beaucaire, que la fête donnée par M. de Cremille à la même occasion, n'a pas été moins somptueuse.

Il y eut le 8 un Concert Italien chez Madame la Dauphine, & l'on y exécuta un *Oratorio*, dont M. Cafarieli chanta le principal rôle.

Sa Majesté se rendit le 6 à Choisy, d'où Elle est revenue le 8. Elle retourna le 10 à ce Château.

## 392 MERCURE DE FRANCE.

La Reine & Mesdames de France sont allées le même jour y joindre le Roi , & le 12 leurs Majestés en partirent pour Fontainebleau.

Le Roi soupa le 5 & le 9 au grand couvert chez la Reine avec la Famille Royale.

Le 30 , M. Klefexer , Syndic , & M. d'Hugier , Sénateur , Députés de la Ville de Hambourg , eurent leur audience publique de congé du Roi. Ils furent conduits à cette audience , ainsi qu'à celles de la Reine , de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine , de Monseigneur le Duc de Bourgogne , de Monseigneur le Duc d'Aquitaine , de Madame , de Madame Adélaïde , & de Mesdames Victoire , Sophie & Louise , par M. Dufort , Introduceur des Ambassadeurs.

Madame Infante Duchesse de Parme arriva le 3 Octobre vers les sept heures du soir à Vienne en Dauphiné. L'Archevêque , le Commandant , & le Corps de Ville , reçurent cette Princesse à la descente de son carrosse. Toutes les rues étoient illuminées. Le 4 , Madame Infante entendit la Messe dans l'Eglise Métropolitaine. Cette Princesse alla le même jour coucher à Saint-Valier. Elle se rendit le 5 à Valence , où elle entra au bruit du canon. Les troupes & la Bourgeoisie étoient sous les armes. Madame Infante logea à l'Hôtel du Gouvernement. Elle coucha le 6 à Montelimar , & le 7 à Pierrelatte. Dans la première de ces deux Villes , elle fut reçue de même qu'à Valence. Le 8 , elle dîna à Bollène , Ville du Comtat d'Avignon. Le Vice-Légat s'y étoit rendu avec les troupes du Comtat. Madame Infante continua l'après-midi sa route , & alla coucher à Orange. On fit à cette Princesse la même réception qu'à Valence & à Montelimar. Elle dîna le 9 à Sorgue , où le Vice-Légat d'Avignon & les troupes

troupes du Comtat l'avoient devancée. Cette Princesse y trouva aussi le Duc de Villars, qui l'y attendoit à la tête de beaucoup de Noblesse. Madame Infante coucha le même jour à Orgon, & le lendemain elle est arrivée à Aix.

Le Comte de la Marche, Prince du Sang, qui avoit été attaqué d'une petite vérole volante, est parfaitement rétabli.

Les Secrétaires du Roi, Maison, Couronne de France, & de ses Finances, firent chanter le *Te Deum* dans l'Eglise des Célestins, en actions de grâces de la naissance de Monseigneur le Duc d'Aquitaine.

Les payeurs des Rentes de l'Hôtel de Ville s'acquiterent du même devoir le 12 dans l'Eglise des Religieux de la Mercy; & les Contrôleurs des Rentes, le 17 dans celle des Blancs-Manteaux.

M. de Chevert, Lieutenant-Général, qui a commandé le Camp sous Sarre-louis, & le Marquis de Castries, Maréchal de Camp, qui étoit employé sous ses ordres, se sont aussi distingués par une fête éclatante.

Le 12 Octobre, le Roi arriva à Fontainebleau du Château de Choisy; Sa Majesté descendit de carrosse à Chailly, & chassa le Sanglier. La Reine arriva le même jour avec Madame Adélaïde, & avec Mesdames Victoire, Sophie & Louise.

On exécuta le 13 à Versailles, chez Madame la Dauphine, l'Opéra Italien, intitulé, *Didon abandonnée*, dont la Musique est de M. Haffé, Maître de Musique du Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Les principaux rôles furent chantés par Mrs Cafarieli, Guadagni, Champalante & Albanelle. M. Guadagni arrive d'Angleterre. Sa grande exécution & la beauté de sa voix lui ont acquis beaucoup de réputation.



Leurs Majestés ont signé le Contrat de mariage du Marquis de Canisy & de Demoiselle de Vally.

Leurs Majestés, accompagnées de Mesdames de France, assistèrent le 14 au Salut dans la Chapelle du Château.

Le lendemain, la Reine alla entendre la Messe dans l'Eglise du Couvent des Carmes des Loges, à un quart de lieue de Fontainebleau.

Mesdames de France se rendirent l'après midi à la même Eglise, où ces Princesses assistèrent au Salut.

Le Roi soupa le 14 au grand couvert.

Les spectacles ayant recommencé à la Cour, les Comédiens François y représentèrent le 16 les *Ménechmes* & le *Retour imprévu*. On a profité de la ressemblance qui se trouve entre M. Prévile, nouveau Débutant, & M. Chanville son frere, Acteur de la Comédie Italienne, pour leur faire jouer dans la premiere Pièce, les rôles des deux Menechmes.

Le 17, il y eut chez la Reine un concert, dans lequel on chanta le Prologue & le premier acte de l'Opéra de *Medée* & *Jason*.

Le 14, l'Abbé Lambert eut l'honneur de présenter au Roi les *Mémoires de Martin* & de Guillaume du Bellay-Langey, mis en un nouveau style, auxquels sont joints les *Mémoires du Maréchal de Fleuranges*, qui n'avoient pas encore été publiés, & le *Journal de Louise de Savoye*; avec des notes historiques & critiques, & un grand nombre de Pièces justificatives, pour servir à l'Histoire du Règne de François I. Ce Recueil contient sept Volumes in 12.

Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine vinrent le 16 à Paris, pour rendre à Dieu leurs actions de grâces dans l'Eglise Métropolitaine.

aine. Ce Prince & cette Princesse arrivèrent à quatre heures après midi, & furent reçus à la porte de l'Eglise par l'Archevêque, qui, revêtu de ses habits Pontificaux, & à la tête de son Chapitre, les complimenta, & leur présenta l'eau benite. Ayant été conduits dans le Chœur, ils assistèrent au *Te Deum*, auquel l'Archevêque officia. Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine firent ensuite leur priere à la Chapelle de la Vierge. Ce Prince & cette Princesse se rendirent de l'Eglise Métropolitaine à celle du Noviciat des Jésuites, où ils entendirent le Salut. En arrivant à l'une & l'autre de ces Eglises, ils ont trouvé une Compagnie des Gardes-Françoises & une des Gardes-Suisses, sous les armes. Le soir, Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine retournerent à Versailles. Par-tout, le peuple s'est empressé d'accompagner sur leur passage. Le 18, ce Prince & cette Princesse partirent de Versailles pour aller jondre leurs Majestés à Fontainebleau.

Le Duc de Gesvres donna le 14 une fête brillante dans le Château de Monceaux. Après un dîner splendide, auquel le Duc d'Orléans se trouva, le *Te Deum* fut chanté dans la Chapelle de l'avant-cour du Château, qui étoit éclairée & décorée magnifiquement. L'Evêque de Meaux y officia; & le Duc de Gesvres y assista avec un grand nombre de Seigneurs & de Dames, qu'il avoit invités à la cérémonie. On tira le soir un très-beau feu d'artifice, précédé de quantité de boîtes & de fusées d'honneur. La fête fut terminée par un souper qui ne fut pas moins somptueux que le dîner, & qui fut servi au bruit des timbales & des trompettes.

M. Lorient, qui a trouvé le secret de fixer le Pastel, sans tomber dans le mat, & sans rien ôter

## 196 MERCURE DE FRANCE:

de la fraîcheur des couleurs , a montré différentes épreuves à l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. La Compagnie , après les avoir examinées , a décidé que le secret de M. Lorient semble devoir perpétuer la durée des ouvrages en Pastel , & des desseins qui méritent de passer à la postérité. De plus , elle a déclaré que de toutes les tentatives qui ont été faites jusqu'ici pour découvrir un pareil secret , il n'en est venu à sa connoissance , aucune qui puisse entrer en comparaison avec la réussite de M. Lorient , dont la méthode paroît tendre au degré de perfection qu'on avoit toujours souhaité. L'Académie en conséquence a chargé son Secrétaire , de délivrer un Extrait de sa délibération à l'Inventeur , comme un témoignage de l'estime qu'elle a pour l'excellence de sa découverte.

Le 18 , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens vingt-deux livres dix sols ; les Billets de la première Lotterie Royale à six cens soixante-quinze , & ceux de la seconde à six cens trente.

Dans toutes les circonstances où des événemens agréables raniment la joye publique , Messieurs les Fermiers Généraux ne manquent jamais à être des premiers à témoigner leur zèle. L'objet de la naissance d'un nouvel appui du Trône étoit trop intéressant pour toute la Nation , pour qu'ils négligeassent de prendre part à l'allégresse commune. Au lieu des dépenses de pure décoration qui accompagnent assez ordinairement les cérémonies d'usage en ces occasions , ces Messieurs ont coutume d'employer en bonnes œuvres , les sommes qu'ils pourroient y destiner : c'est ce qu'ils ont continué de faire cette année , ainsi qu'ils l'avoient pratiqué précédemment dans des circonstances semblables. Le Mardi 25 Septembre à onze heu-

NOVEMBRE. 1763. 197

Les du matin , la Compagnie se rendit à l'Eglise de Saint Eustache , Paroisse de l'Hôtel des Fermes , qui étoit ornée comme elle l'est dans les jours des plus grandes solennités. On y célébra une Messe solennelle d'actions de graces , qui fut suivie du *Te Deum* , le tout sans autre appareil , que celui qu'inspiroit aux assistans la pitié & la reconnaissance envers Dieu du don qu'il a fait à la France ; & par une délibération de la Compagnie , les sommes qui auroient pu être employées en décorations , musique , symphonie , &c. ont été envoyées à cette même Paroisse pour contribuer à la dépense des nouveaux édifices qu'on y entreprend , & pour la perfection de cette Eglise , & pour la commodité & utilité des Paroissiens.

---

*RELATION de la Fête donnée à la  
Nouvelle Orléans , au sujet de la Conva-  
lescence de Monseigneur le Dauphin.*

L'AMOUR des François pour leur Roi & leur zele pour sa gloire se conservent & se manifestent dans toutes les régions où le sort les conduit : la grande distance qui sépare ceux qui sont établis à la Louisianne n'a jamais pu ralentir en eux l'ardeur fidèle qui fait leur principal caractère. Cette contrée retentit encore du nom auguste & chéri de Louis le bien-aimé , & des cris d'allégresse occasionnés par la nouvelle de l'heureuse convalescence de Monseigneur le Dauphin. La Colonie entière animée par l'exemple de ses Chefs a exprimé sa joye par tout ce que le cœur peut inspirer , & par tout ce que l'art a pu exécuter.

Monfieur de Kerleret , Gouverneur de la Pro-

I iij

vince de la Louisiane ayant fixé au dernier jour d'Avril 1753 la Fête qu'il devoit donner au sujet de la convalescence de Monseigneur le Dauphin , se rendit avec Monsieur de Vaudreuil , ancien Gouverneur , & Monsieur d'Auberville , Commissaire Ordonnateur , à l'Eglise Paroissiale de la Nouvelle-Orléans , où il fut chanté un *Te Deum* solennel en actions de grâces , ensuite duquel ces Messieurs accompagnés de Monsieur le Lieutenant de Roi & de M. de Brunolo , Chevalier de l'Ordre de Saint Louis , Commandant le Vaisseau du Roi *le Chariot Royal* , avec Messieurs les Officiers de la Marine , & Messieurs du Conseil , allumerent le feu de joye qu'on avoit préparé sur la place d'armes au bruit des salves répétées de la mousqueterie des troupes de la Garnison & de la Milice Bourgeoise , & de plusieurs décharges du canon de la place & des vaisseaux de la rade. Alors on fit couler des fontaines de vin dans plusieurs bosquets formés artistement avec des branches d'arbres. Le peuple au son des fifres , des cors de chasse & des tambours exprima par ses transports , par ses danses & par ses acclamations la joie dont il étoit agité ; joye vive & sincère , inspirée par l'amour que la Nation Française , quelque part qu'elle soit transportée , nourrit sans cesse dans son cœur pour la personne sacrée de son Roi & pour son auguste Famille.

De la Place d'armes Messieurs les Gouverneurs & leur suite se rendirent au Gouvernement , où ils trouverent cent trente Dames parfaitement bien parées , & un beaucoup plus grand nombre d'hommes , qui tous devoient être du souper. C'est là que cette aisance attentive , cet air gracieux & engageant qui gagne tous les cœurs , ces politesses naturelles , réservées aux seules personnes

nées pour commander , furent abondamment répandues : tout le monde y eut part , & chacun admirant la belle ordonnance de cette Fête , la rendit encore plus vive par l'expression particulière de sa joye & de son contentement.

Quelqu'avantage qu'une galerie d'environ cent trente pieds , qui se trouve devant le Gouvernement , offrit pour réunir une assemblée aussi nombreuse , il est difficile d'imaginer avec quel art on en avoit su tirer parti. Un treillis de fleurs en garnissoit le tour , & ne donnoit passage qu'à un air parfumé. Les colonnes étoient ceintes de guirlandes de fleurs : le plancher qu'on avoit tapissé , représentoit les chiffres les plus galans tracés par d'autres guirlandes. La table étoit ornée de trois beaux cristaux qui répétoient les lumieres d'un nombre infini de bougies, dont la galerie étoit éclairée ; enfin une abondance bien entendue de mets délicats & choisis flatoient également la vue & le goût.

La santé du Roi & celle de Monseigneur le Dauphin furent bues au bruit du canon de la Place & des Vaisseaux. L'on vit quels soins & quel plaisir prenoit M. le Gouverneur à faire tomber tous les honneurs sur Monsieur & Madame de Vaudreuil ; & tout enfin fut dirigé avec un ordre & une décence qu'il est aussi rare que difficile de faire observer dans un si grand concours.

D'autres plaisirs devoient succéder à tant de magnificence. Les illuminations de la façade du Gouvernement , celles des Vaisseaux rangés sur le bord du fleuve , & celles des maisons des Particuliers qui avoient voulu se signaler , attiroient tour à tour les regards , & faisoient redoubler les acclamations. Les Révérends Peres Jesuites sur tout faisoient briller par de belles fusées , des fontaines

de vin & des illuminations , leur bon goût ordinaire.

Le souper fini , on se rendit à la maison du sieur du Breuil , au devant de laquelle il avoit fait dresser un amphithéâtre où les Dames se placèrent pour voir l'exécution du feu d'artifice qu'il avoit préparé. Sa maison étoit illuminée avec goût ; au dessus d'une colonnade feinte s'élevoient quatre statues représentant les quatre saisons avec leurs attributs , & des inscriptions appliquées au sujet. Il y avoit sur la face de sa maison trois galeries l'une sur l'autre , & sur chacune un dépôt d'artifice en fusées , feux volans , étoiles & serpentaux. Mesdames les Gouvernantes y mirent le feu par le moyen de deux colombes artificielles. On vit à l'instant tout le ciel en feu & plein d'étoiles , dont la clarté brillante dissipa pour quelque moment l'obscurité de la nuit. On admira la grande variété d'objets que présenta cette décoration enflammée , & la distribution élégante & sage des soleils , tourbillons , gerbes , pluie de feu , &c. En un mot , l'exécution fut aussi heureuse que le plan avoit été bien conçu. Le spectacle terminé tout le monde se retira avec une entière satisfaction.

Les François ne furent pas les seuls , qui profitèrent de cette Fête : des Sauvages de plusieurs nations qui se trouvoient à la Nouvelle-Orléans , voyant au nom du Roi jaillir des fontaines de vin , dont la source leur étoit inconnue , & le ciel s'embellir par des astres nouveaux , auront remporté dans leur retraite une haute idée de Louis le bien aimé , & lui auront payé par ignorance un tribut d'admiration , qu'ils lui offroient par la force de la vérité , s'ils avoient le bonheur de la connoître.

## BENEFICE DONNE'.

**L**E Roi a accordé l'Abbaye de Marcheroux ,  
Ordre de Prémontré , Diocèse de Rouen , à  
l'Abbé Clément , Doyen de l'Eglise Collégiale de  
Ligny , en Barrois.



## MARIAGES ET MORTS.

**L**E 18 Septembre , Jean-Etienne-Bernard de  
Clugny , Baron de Nuis-sur-Armançon , Sei-  
gneur de Pralay , Conseiller au Parlement de Bour-  
gogne , épousa Charlotte-Thérèse Tardieu de Ma-  
leissie , fille de Charles-Gabriel Tardieu , Marquis  
de Maleissie & de Anne-Philiberte de Barillon.

M. de Clugny est fils d'Etienne de Clugny ,  
Seigneur de Nuis-sur-Armançon , Conseiller au  
Parlement de Dijon , & de Clairode Gilbert de  
Voisins , fille de Pierre-Gilbert de Voisins , Com-  
te de Crapado & de Lohuc , Commandant pour  
le Roi en l'Isle de Guadeloupe , de la même famille  
que M. Gilbert de Voisins , Conseiller d'Etat.  
Etienne avoit pour pere un autre Etienne de Clu-  
gny , Conseiller au même Parlement , Auteur du  
Traité des Droits de Justice , mort en 1741 avec la  
réputation d'un grand Magistrat ; celui-ci avoit  
épousé Christine Lefoul de Pralay , & étoit d'une  
famille ancienne originaire d'Autun , dont étoit  
sorti Ferri de Clugny , Evêque de Tournay , fait  
Cardinal en 1480. Ses armes sont d'azur à deux  
clefs d'or posées en pal , les anneaux en losange po-  
sés & enlacés. Voyez le Supplément de Moreri,  
de l'édition de 1735.



Quant à la famille de Tardieu, elle est originaire de Normandie, & a donné dans le dernier siècle plusieurs Chevaliers à l'Ordre de Malte. François Tardieu de Malleville, Maître des Requêtes, épousa en 1620 Anne-Martin de Maleissie, sœur de Henri-Martin, dit le Marquis de Maleissie, Gouverneur des Ville & Citadelle de Pignerol; & fille de Mathieu-Martin de Maleissie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre, & Gouverneur de la Capelle; & de Madeleine Alamani, qui avoit pour mere Anne de Bricqueville. Leur postérité qui a depuis porté le surnom & les armes de Maleissie, fut continué par leur 3<sup>e</sup>. fils Charles Gabriel Tardieu, Chevalier, Seigneur & Marquis de Maleissie, Maréchal de Camp en 1667, marié avec Geneviève Hebert de Buc; de ce mariage naquit Jacques-François Tardieu, Marquis de Maleissie, Capitaine aux Gardes Françaises, allié avec Anne Barentin, Dame de Mons, en Poitou; celui ci est le pere du Marquis de Maleissie, & l'aïeul de Charlotte-Thérèse de Maleissie qui donne lieu à cet article. Elle a pour freres Antoine-Charles Tardieu, Comte de Maleissie, Sous-Lieutenant aux Gardes Françaises, Lieutenant de Roi de Compiègne; & Charles-Philibert Tardieu, Chevalier de Malte, aussi Sous-Lieutenant au même Régiment. Ils portent pour armes écartelé, au premier d'azur, à trois pointes traversées d'or, qui est de *Martin de Maleissie*; au second de *Caumont*, d'azur à trois lions d'or, passans l'un sur l'autre; au troisième d'*Alamani*, bandé d'argent & d'azur de quatre pièces; au quatrième, de *Briqueville*, passé d'or & de gueules supports de lions.

Le 26 du même mois, N... de Beauchine de Mondragon, Conseiller d'Etat, Maître d'Hôtel

ordinaire du Roi, & Secrétaire des-Commandemens de Madame la Dauphine, épousa N... Duval de l'Epinoy, fille de Louis Duval de l'Epinoy, Seigneur du Marquisat de Saint Verain, & de Marie Berfin. Leur Contrat de mariage avoit été honoré le 23 de la signature du Roi, de la Reine, & de la Famille Royale.

Le premier Juillet fut enterré à Saint Sulpice Demoiselle Catherine Browne, fille de Milord Valentin Kenmare, décédée rue du Regard.

Le 8 mourut, rue des Fossés Saint Victor, Dame Anne le Maistre, épouse de M. Jean-Pierre Guignace de Villeneuve, Seigneur de Villoiseau, Lemée, &c. Conseiller au grand Conseil.

M. Armand-François-Joseph de Barral de Montferrat, fils de M. Jean-Baptiste François Barral de Montferrat, Marquis de la Bastie, Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, Président à Mortier en sa Cour de Parlement, Aydes & Finances de Dauphiné, mourut le même jour rue Saint Dominique Fauxbourg Saint Germain. Voyez les Tablettes historiques V. partie page 147. & VI. partie, page 159.

Joseph Lamoureux, Seigneur de la Javellière en Bretagne, Maréchal des camps & armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de St. Louis, & ancien Gouverneur de Philipsbourg, est mort à Paris le 2 Juillet, âgé de 88 ans. Il est enterré en l'Eglise de S. André la Paroisse. Il avoit épousé Marguerite Trudaine, Dame de Tartigny en Picardie, dont il laisse deux filles Religieuses à St. Paul-lez Beauvais, & deux autres filles mariées. L'aînée,

Marguerite-Sébastienne Lamoureux, mariée le 10 Septembre 1739. à Charles-César Favier des  
l'vj

## 204 MERCURE DE FRANCE.

Lancry , Marquis de Bains , Capitaine de Dragons au Régiment de Nicolai , tué d'un coup de fauconneau au siège du Château de Rhinsfelds en Brisgau , le 24 Septembre 1744 , âgé de 32 ans , laissant un fils & une fille.

Et la cadette , Geneviève Lamoureux , mariée le 4 Mars 1745 à Denis-François Marquis de Mauroy , Lieutenant Général des armées du Roi , & Gouverneur de Tarascon , dont un fils né le 15 Juin 1750.

Gui-Félix d'Egmont Pignatelli , Comte d'Egmont , Prince du Saint Empire , Grand d'Espagne de la première classe , Pair du Pays & Comté de Hainault , Brigadier , Mestre de camp du Régiment de Dragons de son nom , mourut à Paris le 3 Juillet , âgé de 33 ans.

Dame Marie-Edmée de Boullongne , épouse du Marquis de Bethune , Maréchal des camps & armées du Roi , & Mestre de camp général de la Cavalerie , est morte à Brunoi le même jour dans sa vingt huitième année.

Messire François-Olivier de Saint Georges , Marquis de Verac , Lieutenant Général pour Sa Majesté au Gouvernement du Haut-Poitou , mourut le 10 âgé d'environ quarante ans. Il étoit fils aîné du feu Marquis de Verac , Lieutenant Général des armées du Roi & Chevalier des Ordres de Sa Majesté.

Louise de Beauvau , veuve de Messire François Comte de Rochefort , mourut à Paris le 14 , âgée de 68 ans.

Messire Jean Gourdon de Legliziere , Lieutenant Général des armées du Roi , & Directeur des fortifications des villes & ports de la haute & basse Normandie , & Chevalier de Saint Louis , est mort le même jour dans sa soixante-sixième année.

Messire Pierre Blouet , Comte de Camilli , Grand Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , & premier Vice-Amiral de France , ci-devant Grand-Bailli Honoraire de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem , mourut à Paris le 22 , âgé de quatre-vingt-sept ans. Il servoit dans la Marine depuis 1689 ; après avoir passé successivement par tous les grades ; il fut fait Vice-Amiral du Ponant le 15 Mai 1751. Il avoit été Ambassadeur de la Religion de Malte en 1714 , au Congrès de Bade , & en 1713 à celui de Cambrai ; en 1726 il avoit été nommé Ambassadeur du Roi à la Cour de Dannemarck , place qu'il a occupée pendant les années 1726 , 1727 & 1728.

Le même jour mourut dans la soixante-huitième année , Messire Samuel-Jacques Bernard , Conseiller d'Etat ordinaire , Doyen des Doyens des Maîtres des Requêtes , Sur-Intendant des Finances de la Maison de la Reine , & Prévôt-Maître des Cérémonies de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis. Voyez la IV. part. des Tablettes historiques , page 70.

Gui Michel de Dursfort , fils de Louis de Dursfort , Comte de Lorges , Lieutenant Général des Armées du Roi , & Menin de Monseigneur le Dauphin ; & de Marie-Marguerite-Reine Butau de Kerensprat de Marfan , Dame de Compagnie de Madame la Dauphine , mourut à Paris le 24 dans la troisième année.

Messire Alexis-César de Talhouet de Bonamour , Abbé de l'Abbaye de Saint Aubin-des-Bois , Ordre de Citeaux , Diocèse de Saint Brieu , & Vicaire Général de l'Evêché de Rennes , est mort à Rennes le même jour , âgé de quarante ans.

Messire N... de Gould , Abbé de l'Abbaye de Saint Laon de Thouars , Ordre de Saint Augustin ,

## 506 MERCURE DE FRANCE.

Diocèse de Poitiers , est mort à son Abbaye dans sa soixante-quinzième année.

Le 23 , est mort à Paris François de la Celle , Vicomte de Chanteauclou , Mousquetaire de la première Compagnie.

M. Pierre-Louis François de Perochelle de Morinville , aussi Mousquetaire de la première Compagnie , mourut à Paris le 26.

Messire le Lages de Cuilli , Maréchal des Camps & Armées du Roi , est mort à la Terre de Cuilli le même jour ; il avoit servi long-tems avec distinction dans la Marine d'Espagne. Le commandement du Vaisseau Espagnol le *Saint Isidore* lui ayant été donné pendant la dernière guerre , il fut attaqué sur les côtes de l'Isle de Corse par trois Vaisseaux Anglois ; il soutint leur feu pendant plusieurs jours , & s'étant fait échouer plutôt que de se rendre , il se sauva à terre avec son équipage.

Messire Jean-François , Marquis de Creil , Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , Lieutenant Général des Armées du Roi , Gouverneur de Thionville , & ci-devant Capitaine-Lieutenant Commandant de la Compagnie des Grenadiers à cheval , est mort à Thionville le 27 , âgé de soixante-dix-huit ans.

Marie-Magdelaine de la Grange-Trianon , veuve de Jacques d'Auxi de Monceaux , Marquis d'Auxi , Chevalier des Ordres du Roi , mourut en son Château de Deuil le 28 , âgée de soixante-six ans. Le Marquis & la Marquise d'Auxi ont laissé de leur mariage une fille unique , qui est Anne-Magdelaine-Françoise d'Auxi de Monceaux , Dame du Palais de la Reine , & épouse d'André-Hercule de Rosset , Duc de Fleuri , Pair de France , Lieutenant-Général des Armées du Roi , Gouver-

seigneur & Lieutenant Général des Duchés de Lorraine & de Bar, Gouverneur particulier des Ville & Château de Nanci, & premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté.

Dame Louise Marthe de Mesley, épouse de Messire Albert-François Clérambaut, Comte de Vandeuil, est morte à Paris le 4 Août, âgée de 38 ans.

Marie-Gabriel Florent, Comte de Choiseul-Beaupré, Colonel du Régiment de Navarre, Lieutenant Général des Provinces de Champagne & de Brie, en survivance du Marquis de Choiseul son pere, mourut à Strasbourg le 6. âgé de 24 ans. Voyez la IV part. des Tablettes Hist. page 178.

Claude Gros de Boze, Président - Trésorier de France au Bureau des Finances de la Généralité de Lyon, Garde des médailles du Cabinet du Roi, & l'un des quarante de l'Académie Française, ci-devant Intendant des devises & inscriptions des édifices royaux, & Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, est mort à Paris le 10 dans la soixante-quatorzième année.

Le sieur Mouffe de la Thuillerie, Trésorier Général de l'Ordre de Saint Louis, & ci-devant Trésorier Général de la Marine, est mort à Paris le 10 dans la quatre-vingt-quatrième année.

Messire Louis-Jacques de Calonne, Marquis de Courtebonne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant de Roi dans la Province d'Artois, & ci-devant Capitaine-Lieutenant dans la Compagnie des Gendarmes Bourguignons, est mort le 11 dans ses terres en Picardie, âgé de 55 ans. Voyez la V. part. des Tablettes histor. page 53.

## 208 MERCURE DE FRANCE.

Le même jour mourut Messire Jean Altermar, Grand-Juge de la Compagnie Générale des Gardes Suisses, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, âgé de 75 ans.

Le 12 est morte Dame Renée Baroux, veuve de Messire Claude Dubois, Marquis de Courviers, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Capitaine au Régiment du Roi infanterie.

Marie-Françoise-Casimire de Froulay-de-Tessé, Dame du Palais de la Reine, épouse de Charles-Michel-Gaspard de Saulx-Tavannes, Comte de Saulx, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Menin de Monseigneur le Dauphin, Gouverneur du Château du Taureau en Bretagne, & élu de la Noblesse de Bourgogne, mourut à Paris le 15 âgée de 38 ans. Voyez la III Part. des Tablettes. histor. page 63. quatrième part. page 246 cinquième part. page 170.

Le 17 est mort M. Louis Gaston de Lowendiere, Seigneur de l'Arpoix, Conseiller au Parlement.

Anne-Rosalie-Félicité de Montmorenci, fille de Louis-Anne-Alexandre de Montmorenci, Prince de Robecq, premier Baron Chrétien de France, Grand d'Espagne de la première Classe, Brigadier d'infanterie & Colonel du Régiment de Limosin, & d'Anne-Maurice de Montmorenci-Luxembourg, est morte le 18 dans sa quatrième année.

Le 22 on inhuma à Saint Germain l'Auxerrois Louise Genevieve Julien du Bellay, fille de feu M. Jacques Louis Julien sieur du Bellay, Contrôleur des Guerres, & Commandant pour le Roi au Fort de Gregoy, Royaume de Juda.

Le 24 fut inhumé à Saint Sulpice M. Louis René de Malenas de Moreuil, Mousquetaire de la

premiere Compagnie, Seigneur de Lauray, la Roche-Marreau, &c.

Messire Emmanuel Freslon de Saint-Aubin, Brigadier des Armées du Roi, & Capitaine d'une des Compagnies de Grenadiers du Régiment des Gardes-Françoises, mourut à Paris le même jour, âgé de 52 ans.

Charles-Albert François de Gelas-Voisin Dambre, fils de Daniel François de Gelas-Voisin-Dambre, Comte de Lautrec, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, un de ses Lieutenans Généraux dans la Province de Guyenne & Gouverneur du Quenoi; & de Marie-Louise de Rohan Chabor, est mort à Paris le 28 dans sa dixième année. Voyez la seconde partie des Tablettes historiques page 320.

Edme Sainson, Ecuyer Conseiller Secrétaire du Roi, Maison Couronne de France & de ses Finances, mourut le premier Septembre 1753, âgé de 77 ans. Un esprit net, une mémoire prodigieuse & un grand amour pour le travail, lui faisoient remplir les fonctions de sa Charge avec une grande distinction.

Le même jour on inhuma à Saint Germain l'Auxerrois Dame Françoisse Angélique Lecuyer de Balagny, femme de M. Pierre-Auguste Baron de Brin, ci devant Commissaire Ordonnateur de la Marine, sur tous les Ports Hollandois pour la France.

Le 2. mourut Dame Marie Genty, veuve de M. de Bouthilier, Marquis de Chavigny.

Le 5. on enterra à Saint Sulpice M. Claude-Nicolas Motel, Seigneur de Vindé, &c. Conseiller-Honoraire, & ancien Doyen du Grand Conseil, âgé de 87 ans.



## 210 MERCURE DE FRANCE.

Le même jour fut inhumé à Saint Eustache M. Daniel Louis Denis de Laufac , Conseiller au Parlement décédé rue Vivienne.

Le même jour fut enterré à Saint Roch M. Alexis-Rolland Fillion de Villemur , l'un des quarante Fermiers Généraux de Sa Majesté , décédé à Neuilly.

M. François-Adam , Baron d'Holbach , Seigneur de Héze , le Ende , &c. mourut le même jour.

Le 6 est morte , âgée de soixante-seize ans , Anne Marie Marguerite Trinquand , épouse de M. Nicolas Favieres , Conseiller au Parlement.

Le 11 est morte Dame Marie Marguerite de Faverolles , veuve de M. Philibert-Michel Huerne , Maître des Comptes.

Le même jour mourut Dame Marie-Anne Boyer , Dame de Jusas , épouse de M. Pierre Billard , Seigneur de Vaux , Conseiller Honoraire au Grand Conseil , Premier Président au Bureau des Finances , Chambre du Domaine & Trésor.

Le 14 est inhumé à Saint Jean-en-Grève M. Alexandre Foizon , Seigneur de Blamond , Gentilhomme Ordinaire , Honoraire de la Chambre du Roi.

Le 15 est morte Dame Elisabeth Bibiane d'Assigny , veuve de M. Guillaume Gouyon , Ecuyer ordinaire du Roi en sa grande Ecurie , & Lieutenant pour Sa Majesté des Ville & Château du Pont-de-Cé.

Messire N. . . . de Montginord , Chanoine de Meaux , Abbé de l'Abaye de Marcheroux , est mort à Meaux le 18 , dans sa soixante-dixième année.

Jules Frederic Mazarini Mancini , fils de Louis Jules Barbon Mazarini-Mancini , Duc de Niver-

NOVEMBRE. 1753. 217

nois & Donzieres, Pair de France, Grand d'Espagne de la Première Classe, Prince du Saint Empire, Noble Vénitien, Chevalier des Ordres du Roi, Brigadier d'Infanterie, Ambassadeur de Sa Majesté auprès du Saint Siège; & d'Helene-Françoise Angélique Phelypeaux de Pontchartrain, mourut à Paris le 19, âgé de près de huit ans.

---

### ARRESTS NOTABLES.

**A** R R E S T du Conseil d'Etat du Roi, du 10 Avril 1753, qui dispense les Fabriquans de toiles, batistes & linons, de se servir du ministère des Courtiers de Valenciennes pour vendre leurs toiles.

**A U T R E** du 12 Juin, portant nomination des personnes qui signeront les coupons pour le renouvellement des Reconnoissances qui doivent être fournies par le Trésorier de la Caisse générale des Amortissemens.

**R E G L E M E N T** du 22 Juin, pour la police & discipline des équipages des Navires expédiés pour les Colonies de l'Amérique.

**I N S T R U C T I O N** du 29 Juin, sur l'exercice de la Cavalerie.

**A U T R E**, du même jour, sur le service que les Régimens de Cavalerie devront faire dans les camps qui s'assembleront pendant la présente année.

**A R R E S T** du Conseil d'Etat du Roi, du 10 Juillet 1753, qui ordonne que les Particuliers qui

seront compris dans les états de répartition de la Capitation de l'année 1754, seront tenus de payer, outre la portée de leurs taxes, les quatre sols pour livre d'icelles.

**AUTRE**, du même jour, qui proroge jusqu'au premier Octobre 1754, le pouvoir accordé à Mrs les Intendans des Généralités où la taille est personnelle, de faire procéder pardevant eux, ou ceux qu'ils commettront, à la confection des rôles des tailles, dans les Villes, Bourgs & Paroisses où ils le jugeront à propos.

**ORDONNANCE** du Roi, du 20 Juillet; pour établir quatre Sous-Aides Majors dans son Régiment d'Infanterie.

**AUTRE**, du premier Août, pour régler le nombre des Officiers de ses Troupes de Cavalerie & de Dragons, qui auront congé par semestre.

**AUTRE**, du même jour, pour régler le nombre des Officiers de ses Troupes d'Infanterie Française, qui auront congé par semestre.

**ARREST** du Conseil d'Etat du Roi, du 19 Août, qui accorde à Eloi Brichard le privilège de la Manufacture Royale de Porcelaine, établie à Vincennes.

**ARREST** de la Cour des Monnoyes, du 29 Août, qui fait défenses à toutes personnes, sur les peines y portées, de refuser les pièces de *vingt-quatre deniers* pour leur valeur entière : condamne le nommé Arbois en cinquante livres d'amende pour le refus qu'il en a fait; & ordonne

qu'il sera informé, tant contre ceux qui les refuseront, que contre ceux qui font courir des bruits de diminution & de décri desdites espèces.

LETTRES Patentes du Roi, en forme de Commission, données à Versailles le 18 Septembre; portant établissement d'une Chambre des Vacations dans le Couvent des Grands-Augustins de Paris.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 24 Septembre; qui, en interprétant les réglemens ci-devant rendus, explique dans quel cas les Marchands sur lesquels il pourroit être saisi des étoffes en contravention ausdits réglemens, auront leur recours contre les fabriquans qui les leur auront vendues.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, & Lettres Patentes sur icelui, données à Versailles le 30 Septembre, registrées en la Chambre des Vacations le 5 Octobre; qui cassent la Sentence du Châtelet de Paris, du 28 Septembre, & déclarent nulle la Délibération du Châtelet du même jour.

ARREST de la Chambre des Vacations, du 5 Octobre; portant enregistrement de l'Arrêt du Conseil du 30 Septembre, & des Lettres Patentes sur icelui; & commission à des Députés de ladite Chambre, à l'effet de se transporter au Châtelet, pour y faire exécuter ledit Arrêt du Conseil, lesdites Lettres Patentes & Arrêt de la Chambre.

AUTRE du même jour, qui supprime un imprimé portant pour titre: *Mandement de M. l'Evêque de Boulogne.*

## 214. MERCURE DE FRANCE.

AUTRE du 16 Octobre, qui condamne *Edouard-François Labatin*, au fouet, à la marque des lettres *GAL*, & aux galeres pour trois ans, pour vol de mouchoirs dans l'Eglise de Saint Eustache.

---

### A V I S.

*COPIE de la partie de la Lettre écrite par M. le Marquis de Breteville, au Pere Potaire, Confesseur des Religieuses de l' Ave-Maria, à Paris; datée de son Château près Cherbourg, du 10 Juillet 1753: contenant l'éloge de la Poudre purgative de M. Vacossain, Marchand Epicier, rue O vis à vis S. André des Arts.*

**J**E ne puis assez vous remercier, mon R. Pere & ami, de la connoissance que vous m'avez donnée de la Poudre purgative du sieur Vacossain. Les bons effets qu'elle a produits sur les personnes qui en ont fait usage dans ma Paroisse, à moi particulièrement, m'obligent d'en faire toutes les louanges qu'elle mérite; lui donnant la préférence à tous autres Purgatifs, par la douceur de ses opérations, purgeant parfaitement sans aucune tranchée, & différant des autres remèdes qui affoiblissent le tempéramment: celui ci le fortifie en effet, comme il est marqué dans le Mémoire instructif de ladite Poudre. Et si j'avois un avis à vous donner, mon R. Pere, dans la situation où vous êtes, je vous conseillerois en bon ami, d'en faire usage plutôt que d'aller aux Eaux de Bourbon, où vous m'avez marqué devoir aller au mois d'Août prochain; mais puisque vous avez dessein

N O V E M B R E. 1753. 215

De suivre les ordres de vos Médecins dans cette occasion , je vous prierois , avant votre départ , de m'envoyer encore deux paquets de chacun dix prises de la même Poudre , pour en donner à mes pauvres Sujets ; & si ledit sieur Vacoßain veut bien par charité y en ajoûter quelques prises , il participera à une bonne œuvre.

### A U T R E.

Le sieur Pastel , Chirurgien , possesseur d'un Remède Anti-vénérien , avertit le Public , que quelques opiniâtres & invétérées que soient toutes sortes de maladies secrètes , dans les deux sexes , de tout âge , il les guérit parfaitement & radicalement , sans friction ni salivation , en très peu de tems , & n'empêche pas les malades de vaquer à leurs affaires. Sa demeure est *rue d'Anjou , la première porte cochère à droite en entrant par la rue Dauphine , au premier étage.*

---

### A P P R O B A T I O N.

J'Ai lû , par ordre de Monseigneur le Chancelier , le volume du *Mercur de France* du mois de Novembre. A Bonbar le 24 Octobre 1753.

L A V I R O T T E,

---

### T A B L E.

|                                                              |        |
|--------------------------------------------------------------|--------|
| P I E C E S F U G I T I V E S en Vers & en Prose,            |        |
| Vers sur la naissance de Monseigneur le Duc d'Aquitaine ,    | page 3 |
| Dissertation sur la Devise du Roi Louis XII ,                | 6      |
| Eglogue sur la naissance de Monseigneur le Duc d'Aquitaine , | 13     |
| Suite de la Dissertation sur le Droit & le Barreau de Rome , | 19     |

|                                                                                                    |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Ode sur la naissance de Monseigneur le Duc d'Aquitaine ,                                           | 32           |
| Séance publique de l'Académie de Rouen ,                                                           | 38           |
| La Tendresse de Louis XIV pour sa Famille ; Poëme qui a remporté le Prix de l'Académie Française , | 51           |
| Séance publique de l'Académie de Dijon ,                                                           | 56           |
| La Calomnie ; Ode aux Mânes de Rousseau ,                                                          | 66           |
| Séance publique de l'Académie des Sciences de Besançon ,                                           | 73           |
| Songe. Mlle Forquerei à sa mere ,                                                                  | 77           |
| Séance de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban ,                                             | 79           |
| Mandement de M. l'Evêque de Valence , sur la naissance d'un Duc d'Aquitaine ,                      | 92           |
| Mots de l'Enigme & des Logogryphes du dernier Mercure ,                                            | 95           |
| Enigme & Logogryphes ,                                                                             | <i>ibid.</i> |
| Nouvelles Littéraires ,                                                                            | 99           |
| Prix proposés par l'Académie Royale des Sciences de Toulouse ,                                     | 135          |
| Assemblée publique de l'Académie des Sciences d'Amiens ,                                           | 139          |
| Lettre à M. le Chevalier de Caufans ,                                                              | 141          |
| Réponse à la Lettre de M. * * * ,                                                                  | 142          |
| Beaux Arts ,                                                                                       | 149          |
| Chanson ,                                                                                          | 169          |
| Speâcles ,                                                                                         | <i>ibid.</i> |
| Nouvelles Etrangères ,                                                                             | 177          |
| France. Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.                                                      | 184          |
| Bénéfice donné ,                                                                                   | 201          |
| Mariages & morts ,                                                                                 | <i>ibid.</i> |
| Arrêts-notables ,                                                                                  | 211          |
| Avis ,                                                                                             | 214          |

*La Chanson notée doit regarder la page 169.*

---

De l'Imprimerie de J. BULLOT.







UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06573 7846

